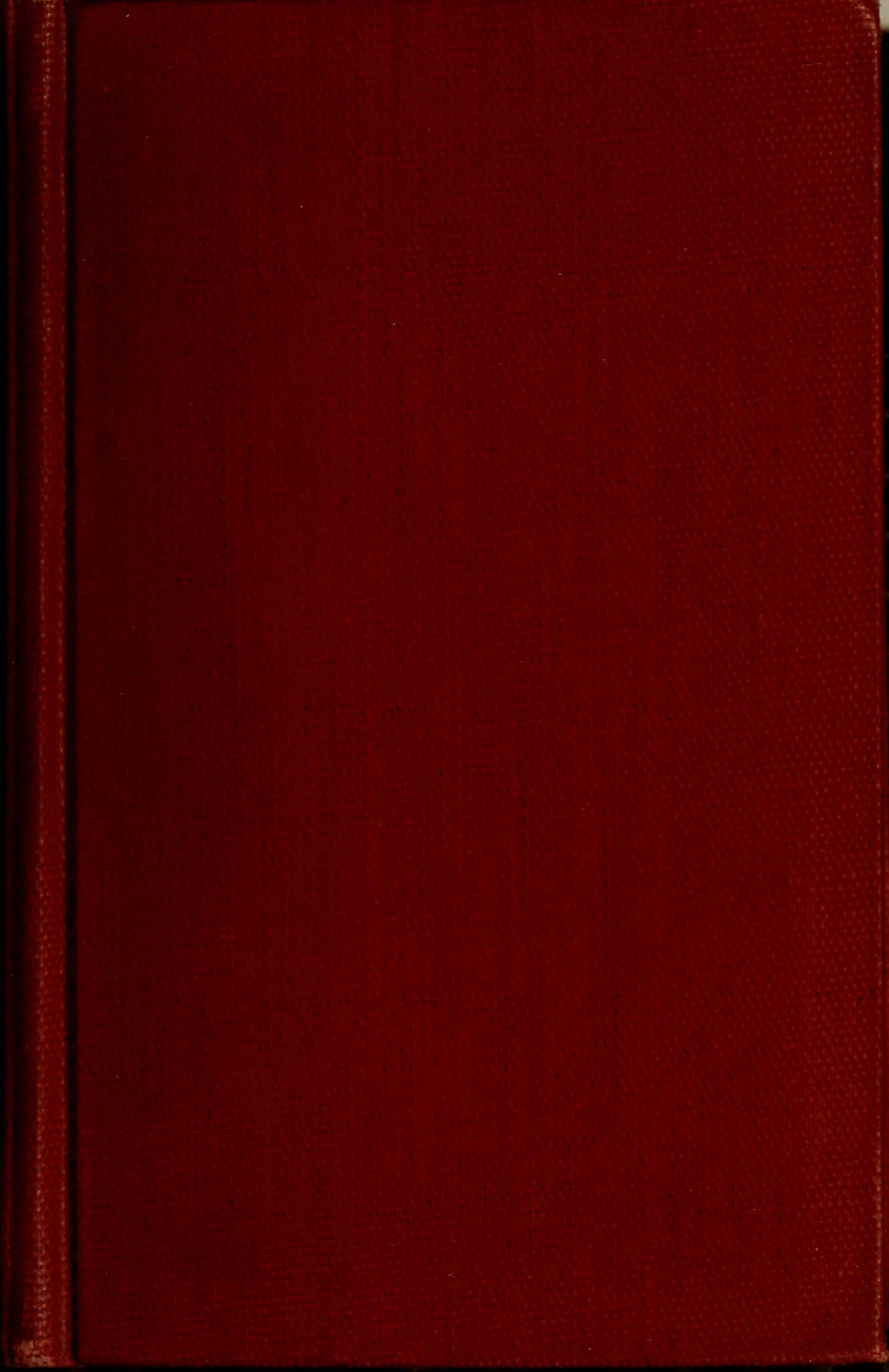
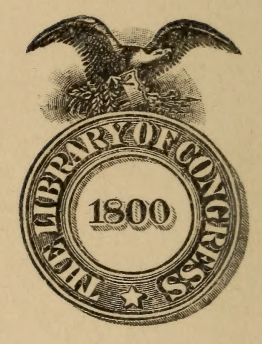
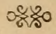



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

4/2

CLASSIQUES LATINS.

IMPRIMÉ PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE PLON FRÈRES,
36, rue de Vaugirard.



MORCEAUX

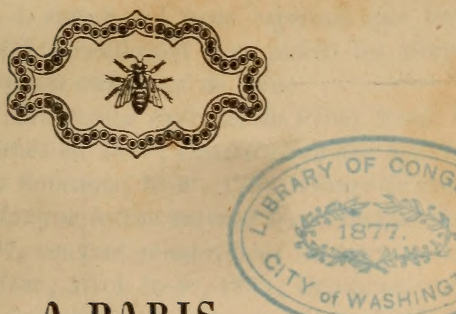
EXTRAITS

DE PLINE

TRADUITS EN FRANÇAIS

PAR GUÉROULT.

ÉDITION AUGMENTÉE DE SOMMAIRES, DE NOTES NOUVELLES, ET D'UNE TABLE DES MATIÈRES.



A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉPERON, 6.

ET CHEZ GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

AU PALAIS-ROYAL, 215.

1845.

NOTICE SUR GUÉROULT,

ET AVIS DU NOUVEL ÉDITEUR.

Guéroult (Pierre-Claude-Bernard) né à Rouen en 1744, mort à Paris le 11 novembre 1821, souvent désigné sous le nom de Guéroult l'aîné, a été successivement professeur d'éloquence au collége d'Harcourt, proviseur du lycée Charlemagne, conseiller titulaire de l'Université impériale, et enfin directeur de l'École normale. C'est l'un de ces savants modestes et vertueux que l'Université compte en grand nombre, et dont elle s'enorgueillit à juste titre. Docte sans pédanterie, régulier sans rigorisme, sévère mais juste, nul ne fut plus propre que Guéroult à diriger les études et la discipline dans une maison d'instruction publique. Ses ouvrages consistent spécialement en traductions qui passent presque toutes pour des chefs-d'œuvre de fidélité et d'élégance, surtout celles trop oubliées que nous reproduisons aujourd'hui. On ne saurait donner aux humanistes de meilleurs guides à suivre, et nous espérons que tous les amateurs de la latinité accueilleront avec plaisir les *Morceaux extraits* et l'*Histoire des animaux* de Pline.

On a de Guéroult : *Morceaux extraits de Pline,* 2 vol. in-8°, Paris, 1785, réimprimés en 1810; *Constitution des Spartiates, des Athéniens et des Romains*, in-8°, 1794; *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine suivant les principes de Dumarsais,* in-8°, 1797, souvent réimprimée; *Histoire naturelle des animaux par Pline*, 3 vol. in-8°, 1802; *Grammaire française*, in-12, 1806; *Grammaire latine;* deuxième *Philippique* de Cicéron, traduction très remarquable. De plus Guéroult a travaillé avec son fils cadet (Pierre-Remi-Antoine-Guillaume) à la traduction des œuvres de Cicéron, publiée de 1783 à 1789; le huitième volume est presque tout entier de lui.

— Dans cette nouvelle édition des *Morceaux extraits* et de l'*Histoire des animaux*, on a respecté le texte et la traduction de

Guéroult, à part de très rares corrections; car, quoi qu'en ait dit un traducteur récent de Pline, l'œuvre de Guéroult n'a pas encore été surpassée. Les notes seules ont été modifiées et augmentées des acquisitions de la science moderne. La plus grande partie de ces additions ou changements a été empruntée aux deux éditions de Pline publiées par Lemaire et Panckoucke[1]. On a eu soin aussi, dans la traduction, de donner autant que possible la synonymie des noms de plantes, d'animaux, de végétaux ou de minéraux. La synonymie douteuse est suivie d'un point d'interrogation.

[1] Les notes nouvelles sont précédées d'une *.

DE LA VIE

ET DES ÉCRITS DE PLINE *.

Pline est né vers l'an 23 après Jésus-Christ, à Côme selon les uns, et selon d'autres à Vérone ; il mourut l'an 79, au mois d'août, lors de la grande éruption du Vésuve, éruption qui engloutit Herculanum, Pompéï et Stabie, et qu'il voulait voir de près. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il prit pendant longtemps du service dans l'armée de Germanie ; qu'il fut ensuite proconsul en Espagne, qu'après cela il vint à Rome et qu'enfin il séjourna à Misène comme commandant en chef de la flotte qui y était en station. On voit dans la lettre de son neveu Pline le Jeune (*C. Pl. Cæcilius secundus*) à Macer (III, 5), dans la lettre 2e du liv. VI et aussi dans l'historien Tacite (VI, 16), combien était grande son ardeur pour l'étude. Il était toujours lisant, copiant et faisant des extraits. Parmi les ouvrages qu'il a composés et qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous, on a surtout à déplorer la perte de ses 20 livres sur toutes les guerres de Germanie, livres qui seraient une source précieuse pour l'histoire des antiquités de ce pays. Toutefois il faut ajouter qu'on a retrouvé à Augsbourg et à Dortmund des traces de leur existence.

Le seul ouvrage de Pline qui nous ait été conservé est une *encyclopédie* divisée en 37 livres et qui a pour titre *Historia mundi* ou *Historia naturalis*; l'auteur y fait la description de la nature et de ses différents produits, il s'y occupe aussi de tous les produits de l'industrie et même des beaux-arts; bien plus, toutes les merveilles, toutes les singularités trouvent leur place dans cette encyclopédie dont Pline le jeune dit : *opus diffusum, eruditum, nec minus varium quam ipsa natura.* L'*Histoire naturelle*, achevée l'an 77, est rédigée

* Cette notice est traduite du *Manuel de la Littérature médicale ancienne*, par Choulant (Leipzig, 1841, 1 vol. in-8°) ; on n'y a fait que de légères modifications et additions.

d'après au moins 2,000 ouvrages, la plupart perdus de nos jours. C'est, il faut l'avouer, une compilation faite à la hâte et parfois avec assez peu d'ordre et de méthode, remplie d'erreurs, fruits de récits mensongers ou de lectures faites légèrement, et dans laquelle on ne rencontre que rarement les traces d'une véritable connaissance de la médecine et de la nature : néanmoins cette compilation attache fortement les médecins et les naturalistes par la grandeur des vues sur le monde extérieur et sur l'homme; par son plan vaste, en quelque sorte gigantesque, et qui embrasse la presque universalité des choses; par la foule des renseignements que cet ouvrage renferme sur les connaissances de l'antiquité en histoire naturelle; enfin par la lumière qu'il répand sur les productions des temps anciens et sur celles du moyen âge.

Les connaissances médicales de Pline sont aussi empiriques et aussi incomplètes que ses connaissances en histoire naturelle; il ne dissimule même pas son hostilité et son injustice envers la médecine scientifique; cependant il donne sur la médecine et sur la matière médicale un grand nombre de renseignements historiques, riche trésor qui n'a pas encore été assez exploité et qui dédommage bien de la peine que l'on prend en étudiant l'*Histoire naturelle*. Du reste, pour bien apprécier cet ouvrage, il ne faut pas oublier que l'auteur n'était ni un médecin, ni un naturaliste, mais un homme d'État et de guerre, qui a plus écouté et plus lu qu'il n'a recherché et vu par lui-même, bien que l'histoire de sa mort prouve évidemment qu'il aimait à observer lui-même la nature.

On voit très-bien par Pline, surtout en le comparant avec Aristote et Théophraste, combien les Romains étaient peu propres à étudier scientifiquement la nature pour l'amour d'elle-même, et non dans un but d'utilité pratique. Ainsi, établir le rapport de la nature avec l'homme, montrer sa puissance supérieure à celle de l'homme, et cependant en partie vaincue et dominée par lui, tel est le but que notre auteur a toujours devant les yeux.

Voici maintenant le contenu de l'*Histoire naturelle :*

Le 1er livre donne, après la préface, l'indication des matières traitées dans les 36 livres suivants et celle des auteurs d'après lesquels ces livres ont été rédigés. Quelques critiques et en particulier

Hardouin regardent, mais à tort, ce 1er livre comme apocryphe. — Le 2e livre traite du système de l'univers, des astres et de la géographie physique générale ; — livres 3 à 6, géographie spéciale avec la détermination des lieux ; — livre 7e, de l'homme au point de vue physique et moral ; — livre 8, animaux terrestres ; — livre 9, animaux aquatiques (poissons et crustacés) ; — livre 10, oiseaux, ovipares, amphibies ovipares, mœurs, nourriture, instincts, sommeil des animaux en général ; — le livre 11 est divisé en deux parties qui ne se tiennent que de loin, et qui cependant paraissent avoir été primitivement réunis par Pline ; 1° des insectes, des abeilles, des vers à soie ; 2° système de zootomie et de zoophysiologie générale, c'est-à-dire étude des organes et de leurs fonctions ; — livre 12, arbres exotiques ; — livre 13, des parfums, des herbes et en particulier des exotiques ; du papyrus ; — livre 14, de la vigne et de sa culture ; — livre 15, de l'olivier et des autres fruits des arbres ; — livre 16, des arbres sauvages et particulièrement du chêne, du pin, du tilleul, de l'érable, de l'orme ; enfin des arbres en général ; — livre 17, de la culture des arbres ; — livre 18, des productions des champs et de l'agriculture ; — livre 19, du lin et de la culture des jardins ; — livre 20, de la médecine, des médicaments tirés des simples qui poussent dans les jardins ; des contre-poisons ; — livre 21, des fleurs, des couronnes, de l'influence des fleurs sur la qualité du miel et de la cire, et de leur action médicamenteuse ; — livre 22, des différentes herbes, du miel, de la cire, de la farine, du blé, du zythus et de la bière ; — livre 23, des plantes médicinales qui poussent dans les jardins, de la vigne et de l'olivier ; — livre 24, des plantes sauvages médicamenteuses ; — livre 25, de la connaissance et de l'emploi des herbes sauvages ; c'est comme une introduction à l'histoire de la botanique chez les Grecs et chez les Romains ; — livre 26, des maladies nouvelles (*lichen*, *charbon*, *colum ou tolum*, *éléphantiasis*) ; des doctrines médicales et en particulier de celle d'Asclépiade ; des médicaments d'après les espèces de maladies ; — livre 27, des autres herbes médicamenteuses rangées par ordre alphabétique ; — livre 28, des médicaments tirés de l'homme et des animaux mammifères ; — livre 29, de l'histoire de la médecine et de quelques médicaments tirés du règne animal ; —

livre 30, histoire de la magie qui tire son origine de la médecine (le contraire serait plus vrai); — livre 31, des différentes espèces d'eau; de quelques médicaments qu'elles fournissent, comme le sel, l'éponge; — livre 32, médicaments tirés des animaux aquatiques : liste alphabétique des animaux qui habitent la mer; — livre 33, de l'or, de l'argent, et de leur emploi; — livre 34, des autres métaux et de leur emploi; — livre 35, de la peinture et de la teinture; — — livre 36, du marbre et des autres pierres; — livre 37, des pierres précieuses.

En résumé l'histoire naturelle comprend :

1 livre isagogique (servant d'introduction).
2 — cosmologiques.
6 — géographiques.
1 — anthropologique.
4 — zoologiques.
8 — botaniques.
12 — médicaux.
5 — minéralogiques et artistiques.

Dans les cinq derniers livres il est aussi question de propriétés médicamenteuses.

Le texte de l'histoire naturelle et surtout celui de la partie médicale est tout à fait incorrect, et réclame une révision critique minutieuse, faite par une réunion d'hommes compétents et consciencieux. Ce travail a été fait pour quelques points dans une nouvelle édition française (celle de Panckoucke). En Allemagne, Boettinger à Dresde et Thiersch à Munich, dans le congrès des naturalistes allemands, ont démontré la nécessité d'une grande édition de Pline. Comme spécimen, Sillig a publié à Dresde en 1836 (5 vol. grand in-12) le texte de l'*Histoire naturelle*, corrigé d'après plusieurs manuscrits qui n'avaient pas encore été collationnés; il a de plus retrouvé, dans un manuscrit de Bamberg, la fin de l'ouvrage qui manque dans toutes les éditions ordinaires. (Voir la dernière note du 37e livre.)

L'importance accordée à Pline dans le moyen âge et aussi dans tout le XVIe siècle, nous explique la très grande quantité d'éditions an-

ciennes qui ont été publiées de cet auteur. La première date de 1469 (Venise) ; la dernière du XVe siècle est de 1499, également à Venise ; et entre 1469 et 1499 on ne compte pas moins de 17 éditions complètes, toutes publiées en Italie. De 1507 à 1599 on en a donné quarante-deux dans différentes villes d'Italie, de France et d'Allemagne. De 1599 jusqu'à la première édition d'Hardouin (1685) il y en a eu huit. Le texte d'Hardouin, établi sur la collation des anciennes éditions et de 15 manuscrits, est resté le texte vulgaire jusqu'à celui de Sillig : il a été suivi à peu près aveuglément par tous les éditeurs subséquents, et en particulier par MM. Lemaire et Panckoucke ; il n'y a que de très rares améliorations dans l'édition de ce dernier. Il existe plusieurs traductions de Pline en allemand, en anglais, en espagnol, en italien et en français ; on en compte trois complètes dans cette dernière langue : la première en date est celle d'Antoine Du Pinet, publiée à Lyon, 1562, 2 vol. in-folio, sans le texte latin, et réimprimée plusieurs fois malgré son insuffisance; la seconde qui est due à Poinsinet de Sivry, Paris, 1771-1782, 12 vol. in-4°, est de beaucoup supérieure ; elle a servi de base à celle publiée sous la direction de M. Ajasson de Grandsagne dans la collection Panckoucke, 20 vol. in-8°, 1829-33. Quant à la traduction de Guéroult, elle n'embrasse que quelques parties de Pline : il en a été parlé dans l'*avertissement*.

Les commentaires n'ont pas manqué non plus ; mais plus ou moins diffus, et souvent étrangers au texte même de Pline, qu'ils éclaircissent et expliquent rarement, ils ne satisfont que d'une manière incomplète aux exigences de la science et aux besoins de l'homme studieux.

AVIS PRÉLIMINAIRE

DE GUEROULT.

L'Histoire naturelle, le seul des ouvrages de Pline qui soit parvenu jusqu'à nous, est le dépôt le plus précieux des connaissances de l'antiquité. Les progrès de toutes les sciences et de tous les arts, depuis leur origine jusqu'au siècle des Antonins, y sont exposés avec le soin et l'exactitude qu'on doit attendre de l'écrivain le plus laborieux qui ait jamais existé, et en même temps avec cette étendue et cette sagacité d'esprit, avec cette élévation de pensées qui n'appartient qu'à un homme de génie. On a appelé cet ouvrage l'Encyclopédie des anciens; et il n'est, en effet, aucune partie des connaissances humaines cultivées de son temps sur laquelle Pline n'ait porté ses regards. Il nous apprend lui-même qu'il a extrait plus de deux mille volumes. En rassemblant ainsi dans un seul corps d'ouvrage une multitude prodigieuse de faits qui ne se trouvent pas ailleurs, d'observations et de découvertes éparses dans un si grand nombre de livres, il a sauvé de l'oubli les noms d'une foule d'auteurs qu'il cite avec autant de franchise que de reconnaissance, et nous a mis en état de juger non-seulement les opinions de son siècle, mais encore celles de tous les temps, et de suivre la marche, les erreurs et les progrès de l'esprit humain.

Aussi Pline est-il celui des anciens que les savants citent le plus, et cependant c'est peut-être celui que les littéra-

teurs lisent le moins. Il a été obligé, pour remplir son objet, d'entrer dans une infinité de détails relatifs à l'anatomie, à la botanique, à la médecine, à la minéralogie. Ces détails instructifs intéressent les hommes studieux qui veulent remonter aux sources des connaissances, et voir par eux-mêmes ce que les modernes ont ajouté aux travaux des anciens; mais ils n'offrent rien d'agréable au grand nombre des lecteurs. Rebutés d'ailleurs par la difficulté du texte, la plupart abandonnent bientôt un auteur qui ne les dédommage pas toujours de la peine qu'ils se sont donnée pour l'entendre.

En effet, si l'on admire en lui la hardiesse des pensées, l'énergie des expressions, la vivacité des mouvements, cette fécondité d'imagination qui rend sensibles tous les objets qu'il décrit, il faut avouer aussi qu'on n'y trouve pas la pureté, la simplicité, l'élégance qui caractérisent les écrivains du siècle d'Auguste. Il y a de la dureté dans son style; et, pour vouloir être toujours pressant et serré, il est souvent obscur. Quelques censeurs lui ont reproché un goût trop décidé pour la pointe et l'épigramme; d'autres l'accusent d'avoir mis l'exagération et l'emphase à la place de la hardiesse, et le regardent comme un déclamateur.

Je n'examinerai pas à quel point ces reproches sont mérités. Il me suffira de dire que les critiques les plus sévères ont du moins admiré ses préambules comme des chefs-d'œuvre d'éloquence et de philosophie. Ses détracteurs même (car il en a eu jusque dans ce siècle) ne lui ont pas contesté cette partie de sa gloire.

Ces morceaux de morale, dont il a embelli le commencement de presque tous ses livres, ont été le principal objet de mon travail. Je les présente au public séparés du reste de l'ouvrage. Ils sont de tous les temps, de tous les lieux;

ils conviennent à toutes les classes de lecteurs. Eh! qui n'aimera pas à reconnaître dans ces pages éloquentes l'ame d'un citoyen passionné pour la vertu? Quel lecteur honnête ne partagera pas son indignation, lorsque, portant un regard observateur sur les richesses de la nature, il s'élève avec tant de force contre les abus que nous faisons de ses présents?

J'ai fait aussi, dans les différentes parties de l'ouvrage, un choix des descriptions et des récits les plus vifs et les plus animés, et je me suis attaché surtout à ceux qui marquent l'origine et les progrès du luxe chez les Romains. Aux anecdotes les plus curieuses, aux singularités les plus piquantes, l'auteur a su joindre partout des réflexions brillantes et solides, qui ne font pas moins d'honneur à la sensibilité de son ame qu'à la force de son génie.

J'ai pensé qu'on ne verrait pas sans intérêt la peinture de tant d'excès et d'abus qui appartiennent à notre siècle autant qu'à celui de Pline. En parcourant ces tableaux, peut-être oubliera-t-on qu'on lit une traduction, et sera-t-on quelquefois tenté de croire que l'auteur a choisi ses modèles dans le siècle où nous vivons.

Pour tout ce qui concerne les poids, les mesures et les monnaies des anciens, j'ai suivi le savant auteur du *Voyage d'Anacharsis*.

MORCEAUX

EXTRAITS

DE PLINE

LE NATURALISTE.

LIVRE DEUXIÈME.

DE DIEU.

Chercher quels sont les traits et la forme de Dieu, est, à mon avis, une illusion de la faiblesse humaine. Dieu, quel qu'il soit, est tout sens, tout yeux, tout oreilles, tout ame, tout esprit; il est Dieu tout entier.

Croire un nombre infini de dieux, déifier jusqu'aux vertus et aux vices de l'homme, ou, comme Démocrite, en admettre deux seulement, la peine et la récompense, c'est une erreur qui tient de la stupidité. L'humanité fragile et

LIBER SECUNDUS.

DE DEO.

V. 7. Effigiem Dei formamque quærere, imbecillitatis humanæ reor. Quisquis est Deus, totus est sensus, totus visus, totus auditus, totus animæ, totus animi, totus sui.

Innumeros quidem credere atque etiam ex virtutibus vitiisque hominum, aut (ut Democrito placuit) duos omnino, pœnam et beneficium,

souffrante, sans cesse ramenée au sentiment de sa faiblesse, a fait de Dieu plusieurs parts, afin que chacun adorât séparément celle dont il aurait le plus besoin. De là cette différence de noms chez les différentes nations, et pour chacune cette foule innombrable de dieux. On a aussi divisé par classes ceux des enfers, les maladies, et même beaucoup de fléaux, à qui la peur érige des autels pour les apaiser. Ainsi l'autorité publique elle-même a consacré le temple de la Fièvre sur le mont Palatin, le temple d'Orbonne près de celui des Lares, et l'autel de la mauvaise Fortune dans le quartier des Esquilies. Comme chaque individu se fait des dieux pour soi, en adoptant des Junons et des génies qui sont à lui seul, comme aussi des nations adorent certains animaux, même des animaux immondes, et beaucoup d'objets plus honteux, puisqu'elles jurent par des mets fétides et d'autres choses pareilles, il est aisé de concevoir que les peuples du ciel sont plus nombreux encore que ceux de la terre.

Penser que les dieux sont unis par des mariages, sans que, depuis tant de siècles, ils se reproduisent jamais, que les uns sont ridés et décrépits de toute éternité, que d'autres sont jeunes ou enfants, noirs, ailés, boiteux, éclos

majorem ad socordiam accedit. Fragilis et laboriosa mortalitas in partes ista digessit, infirmitatis suæ memor, ut portionibus coleret quisque, quo maxime indigeret. Itaque nomina alia aliis gentibus, et numina in iisdem innumerabilia reperimus : inferis quoque in genera descriptis, morbisque, et multis etiam pestibus, dum esse placatas trepido metu cupimus. Ideoque etiam publice Febris fanum in Palatio dicatum est, Orbonæ ad ædem Larium, et ara malæ Fortunæ Exquiliis. Quamobrem major cœlitum populus etiam quam hominum intelligi potest, quum singuli quoque ex semetipsis totidem deos faciant, Junones geniosque adoptando sibi : gentes vero quædam animalia, et aliqua etiam obscena, pro diis habeant, ac multa dictu magis pudenda, per fetidos cibos et alia similia jurantes.

Matrimonia quidem inter deos credi, tantoque ævo ex his neminem nasci, et alios esse grandævos semperque canos, alios juvenes atque pue-

d'un œuf, qu'ils vivent et meurent alternativement pendant un jour, c'est un enfantillage voisin de la folie; mais le comble de l'impudence a été de supposer entre eux des adultères, des querelles, des haines, et d'imaginer des dieux même pour le larcin et pour le crime.

C'est être dieu que d'être bienfaisant : et voilà par quel chemin un mortel s'élève à l'éternité de la gloire. Les héros de Rome marchèrent dans cette route; et c'est ainsi que, travaillant de concert avec ses fils à réparer les malheurs de l'empire, Vespasien, le plus grand prince que tous les siècles aient vu naître, s'assure chaque jour de nouveaux droits à la divinité. La reconnaissance a fait les premières apothéoses. Les hommes transportèrent aux planètes et aux autres déités les noms de leurs bienfaiteurs; et certes, en expliquant la nature, on se convaincra sans peine que Jupiter, Mercure, et d'autres noms pareils, ne sont que des dénominations astronomiques.

Plusieurs ne tiennent nul compte de la Divinité; d'autres lui rendent un culte honteux : ils s'asservissent à des pratiques étrangères, portent leurs dieux aux doigts, adorent jusqu'à des monstres, imaginent ou proscrivent certains aliments, exercent sur leurs corps une tyrannie cruelle, ne se

ros, atri coloris, aligeros, claudos, ovo editos, et alternis diebus viventes morientesque, puerilium prope deliramentorum est. Sed super omnem impudentiam, adulteria inter ipsos fingi; mox jurgia et odia, atque etiam furtorum esse et scelerum numina.

Deus est mortali juvare mortalem, et hæc ad æternam gloriam via. Hac proceres iere Romani : hac nunc cœlesti passu cum liberis suis vadit maximus omnis ævi rector Vespasianus Augustus, fessis rebus subveniens. Hic est vetustissimus referendi bene merentibus gratiam mos, ut tales numinibus adscribant. Quippe et omnium aliorum nomina deorum, et siderum, ex hominum nata sunt meritis. Jovem quidem aut Mercurium aliterve alios inter se vocari, et esse cœlestem nomenclaturam, quis non interpretatione naturæ fateatur?

Aliis nullus est deorum respectus, aliis pudendus. Externis famulantur sacris : ac digitis deos gestant : et monstra quoque colunt : damnant et

permettant pas même le repos du sommeil; ils n'osent se marier, faire une adoption, se déterminer à rien, si les sacrifices ne sont favorables. D'autres trompent jusque dans le Capitole, se parjurent sous les yeux de Jupiter fulminant; et ceux-ci jouissent de leurs forfaits : ceux-là sont punis de tout ce qu'ils font pour les dieux.

Chez tous les peuples du monde, en tout temps, en tout lieu, la Fortune seule est invoquée par tous les mortels : elle seule est réclamée, est accusée, et rendue responsable de tout : seule elle occupe nos pensées : elle est l'objet de nos louanges comme de nos reproches : on l'injurie même en l'adorant; on la croit volage, aveugle, vagabonde, inconstante, incertaine, inconséquente, protectrice des méchants. C'est à elle qu'on attribue et la perte et le gain. Dans le journal de la vie humaine elle est chargée seule de la mise et de la recette; et tel est sur nous l'empire du sort, que nous faisons dieu ce même Sort par qui l'on prétend prouver que Dieu peut ne pas être.

D'autres rejettent encore cette divinité; ils imputent les événements à leur étoile et aux lois de la naissance. Ils prétendent qu'après avoir, par un seul décret, ordonné tout ce qui doit être, Dieu repose désormais dispensé de tout

excogitant cibos : imperia dira in ipsos, ne somno quidem quieto, inrogant. Non matrimonia, non liberos, non denique quidquam aliud, nisi juvantibus sacris, deligunt. Alii in ipso Capitolio fallunt, ac fulminantem pejerant Jovem : et hos juvant scelera, illos sacra sua pœnis agunt.

Toto mundo, et locis omnibus omnibusque horis, omnium vocibus Fortuna sola invocatur : una nominatur, una accusatur, una agitur rea, una cogitatur, sola laudatur, sola arguitur, et cum conviciis colitur, volubilis a plerisque vero et cæca etiam existimata, vaga, inconstans, incerta, varia, indignorumque fautrix. Huic omnia expensa, huic omnia feruntur accepta, et in tota ratione mortalium sola utramque paginam facit. Adeoque obnoxiæ sumus sortis, ut Sors ipsa pro deo sit, qua Deus probatur incertus.

Pars alia et hanc pellit, astroque suo eventus adsignat, et nascendi legibus : semelque in omnes futuros unquam Deo decretum : in reliquum

soin. Ce système commence à prendre faveur. Le vulgaire lettré, le vulgaire ignorant s'empressent également à l'adopter. On ne parle plus que des avis de la foudre, de la prescience des oracles, des prédictions des aruspices. Les faits les plus indifférents, un faux pas, un éternument, sont tournés en pronostics. Auguste a écrit que, le jour où il faillit périr par la révolte de son armée, il avait, par mégarde, chaussé son pied gauche avant le pied droit.

Toutes ces opinions embarrassent et fatiguent notre ignorance. Dans cette foule de contradictions, la seule chose certaine, c'est qu'il n'y a rien de certain, et que nul être n'est plus malheureux ou plus superbe que l'homme : du moins les autres animaux n'ont que le soin de se nourrir, et la nature d'elle-même pourvoit généreusement à leurs besoins. La gloire, la richesse, l'ambition, surtout l'idée de la mort, n'existent pas pour eux : avantage qui seul est préférable à tous les biens.

Cependant il importe pour le bonheur de la société de croire que les dieux prennent soin des choses humaines; que la Divinité, accablée sous le poids de tant d'occupations, peut quelquefois différer la peine du crime, mais que le crime ne reste jamais impuni; et qu'elle n'a pas fait naître

vero otium datum. Sedere cœpit sententia hæc; pariterque et eruditum vulgus et rude in eam cursu vadit. Ecce fulgurum monitus, oraculorum præscita, aruspicum prædicta, atque etiam parva dictu, in auguriis sternutamenta et offensiones pedum. Divus Augustus lævum prodidit sibi calceum præpostere inductum, quo die seditione militari prope afflictus est.

Quæ singula improvidam mortalitatem involvunt, solum ut inter ista certum sit, nihil esse certi, nec miserius quidquam homine, aut superbius. Ceteris quippe animantium sola victus cura est, in quo sponte naturæ benignitas sufficit : uno quidem vel præferendo cunctis bonis, quod de gloria, de pecunia, ambitione, superque de morte non cogitant.

Verum in his deos agere curam rerum humanarum credi, ex usu vitæ est : pœnasque maleficiis aliquando seras, occupato Deo in tanta mole,

l'homme au premier rang, après elle, pour le confondre dans son mépris avec la bête.

DES QUATRE ÉLÉMENTS.

Je vois que généralement on reconnaît quatre éléments. Le feu occupe la haute région : de là tous ces points étincelants dont la voûte céleste est parsemée. Au second rang est ce fluide qu'à l'exemple des Grecs les Latins ont nommé *aer,* l'air, principe vivifiant qui pénètre tout, qui se mêle à toute la masse des êtres. Soutenue par la force de ce fluide, la terre est au centre, avec l'eau, le quatrième des éléments. Le mutuel entrelacement de ces parties diverses de la nature forme le lien qui les unit. Les plus pesantes arrêtent et retiennent les plus légères; celles-ci, par leur tendance de bas en haut, empêchent que les autres ne s'écroulent. Ces efforts opposés, mais égaux, les fixent chacune dans leur place, où elles sont comprimées encore par la rotation perpétuelle du monde. Pendant qu'il tourne sans cesse sur lui-même, la terre demeure au centre du cercle, fixée au pivot de l'univers, et maintenant en équilibre les éléments qui la soutiennent. Seule immobile quand la machine entière roule autour d'elle, la terre est attachée à

nunquam autem irritas esse : nec ideo proximum illi genitum hominem, ut vilitate juxta belluas esset.

IV. 5. De elementis video non dubitari quatuor ea esse. Ignium summum : inde tot stellarum collucentium illos oculos. Proximum spiritus, quem Græci nostrique fere eodem vocabulo aera appellant. Vitalem hunc et per cuncta rerum meabilem, totoque consertum : hujus vi suspensam, cum quarto aquarum elemento, librari medio spatio tellurem. Ita mutuo complexu diversitatis effici nexum, et levia ponderibus inhiberi, quominus evolent : contraque gravia, ne ruant, suspendi, levibus in sublime tendentibus. Sic pari in diversa nisu, in suo quæque consistere, irrequieto mundi ipsius constricta circuitu : quo semper in se currente, imam atque mediam in toto esse terram, eamdemque universi cardine stare pendentem, librantem per quæ pendeat : ita solam immobilem circa eam

toutes les parties de l'édifice, et leur sert elle-même de fondement et d'appui.

Entre le ciel et la terre sont suspendus dans l'espace éthéré et placés à des distances déterminées, sept astres que leur mouvement progressif a fait nommer astres errants, quoique nul autre n'ait une marche plus régulière : au milieu d'eux s'avance le soleil (1), qui l'emporte sur tous en grandeur et en puissance : non-seulement les saisons et la terre, mais les étoiles elles-mêmes et le ciel, obéissent à ses lois. A bien considérer ses effets, on serait tenté de croire qu'il est l'ame et l'intelligence du monde, le premier modérateur, le souverain de la nature : c'est lui qui fait le jour; à son aspect, tous les astres disparaissent. C'est lui qui règle la succession des saisons, qui modifie, selon les besoins de la nature, l'année toujours renaissante : sa présence porte la joie dans le ciel et la sérénité dans les cœurs; il prête même sa lumière à tous les autres astres. Brillant, radieux, sans égal, il voit tout, il entend tout (2). Le prince des poëtes, Homère, lui rend cet hommage ; et je vois qu'il le rend à lui seul.

La plus étonnante de toutes les planètes est celle qui a le plus de rapports avec la terre, et que la nature nous a donnée

volubili universitate, eamdem ex omnibus necti, eidemque omnia inniti.

V. 6. Inter hanc cœlumque pendent, certis discreta spatiis septem sidera, quæ ab incessu vocamus errantia, quum errent nulla minus illis. Eorum medius sol fertur, amplissima magnitudine ac potestate : nec temporum modo terrarumque, sed siderum etiam ipsorum cœlique rector. Hunc mundi esse totius animum ac planius mentem : hunc principale naturæ regimen ac numen credere decet, opera ejus æstimantes. Hic lucem rebus ministrat, aufertque tenebras : hic reliqua sidera occultat : hic vices temporum, annumque semper renascentem ex usu naturæ temperat : hic cœli tristitiam discutit, atque etiam humani nubila animi serenat : hic suum lumen ceteris quoque sideribus fenerat. Præclarus, eximius, omnia intuens, omnia etiam exaudiens, ut principi litterarum Homero placuisse in uno eo video.

VI. 9. Omnium admirationem vincit sidus terris familiarissimum, et

comme un supplément à la clarté du jour; je veux dire la lune. Par l'instabilité de ses formes toujours changeantes, elle a fait le désespoir des observateurs, indignés que l'astre le plus voisin de nous fût en même temps le moins connu (3). Toujours croissant ou décroissant, tantôt elle est courbée en arc, tantôt elle offre la juste moitié de son hémisphère, et tantôt elle devient un cercle entier de lumière : obscurcie de taches, puis tout à coup brillante de l'éclat le plus vif; belle et majestueuse quand elle remplit la totalité de son disque, mais bientôt effacée; quelquefois éclairant durant la nuit entière, d'autres fois tardive, et, pendant une partie du jour, associant sa lumière à celle du soleil : elle s'éclipse, sans toutefois qu'elle cesse d'être visible; elle disparaît à la fin du mois, sans toutefois qu'elle soit éclipsée : haute, basse tour à tour, mais non d'une manière uniforme, elle monte au sommet des cieux, elle touche à la cime des montagnes; dans un temps, élevée vers le pôle boréal, dans un autre, abaissée vers le midi. Endymion observa le premier chacun de ces phénomènes, ce qui donna lieu à la fable de ses amours avec la lune. Certes, nous sommes bien ingrats envers les savants qui, par leurs soins et leurs travaux, nous ont dévoilé ces éclatantes merveilles. Étrange maladie de l'esprit humain! On se plaît à consacrer dans les fastes de l'histoire les meurtres et le carnage, afin que

in tenebrarum remedium ab natura repertum, lunæ. Multiformi hæc ambage torsit ingenia contemplantium, et proximum ignorari maxime sidus indignantium : crescens semper aut senescens : et modo curvata in cornua facies, modo æqua portione divisa, modo sinuata in orbem : maculosa, eademque subito prænitens : immensa orbe pleno, ac repente nulla : alias pernox, alias sera, et parte diei solis lucem adjuvans : deficiens, et in defectu tamen conspicua : quæ mensis exitu latet, quum laborare non creditur. Jam vero humilis, et excelsa, et ne id quidem uno modo, sed alias admota cœlo, alias contigua montibus, nunc in Aquilonem elata, nunc in Austros dejecta : quæ singula in ea deprehendit hominum primus Endymion, et ob id amore ejus captus fama traditur. Non sumus profecto grati erga eos qui labore curaque lucem nobis aperuere in hac luce :

les crimes des hommes soient connus de ceux qui n'ont pas même une légère notion du monde qu'ils habitent.

DÉCOUVERTES ASTRONOMIQUES.

Le premier Romain qui ait publié une théorie des éclipses est Sulpicius Gallus (4), qui fut consul avec Marcellus. Il était tribun des soldats, lorsqu'il calma les inquiétudes de l'armée, la nuit qui précéda la défaite de Persée par Paul Émile. Le général le produisit dans l'assemblée pour annoncer l'éclipse. Peu de temps après, il écrivit un traité sur cette matière. Chez les Grecs, Thalès de Milet (5) se livra le premier à cette recherche. Il prédit l'éclipse qui eut lieu sous le règne d'Aliattes, la quatrième année de la quarante-huitième olympiade (6), l'an de Rome 170. Après eux, Hipparque (7) dressa des tables solaires et lunaires pour six cents ans. L'expérience a fait voir que les mois, les jours et les heures des diverses nations, que la position des lieux et l'aspect des peuples étaient marqués avec autant de précision que si l'auteur avait été admis au conseil de la nature. Hommes immortels, génies sublimes (8)! Ils sont parvenus à reconnaître les lois qui régissent les puissances célestes. Ils ont

miraque humani ingenii peste, sanguinem et cædes condere annalibus juvat, ut scelera hominum noscantur mundi ipsius ignaris.

IX. 12. Rationem quidem defectus utriusque primus Romani generis in vulgus extulit Sulpicius Gallus, qui consul cum Marcello fuit : sed tum tribunus militum, sollicitudine exercitu liberato, pridie quam Perseus rex superatus a Paulo est, in concionem ab imperatore productus ad prædicendam eclipsim, mox et composito volumine. Apud Græcos autem investigavit primus omnium Thales Milesius, olympiadis XLVIII anno quarto, prædicto solis defectu qui Aliatte rege factus est, urbis conditæ anno CLXX. Post eos utriusque sideris cursum in sexcentos annos præcinuit Hipparchus, menses gentium, diesque et horas, ac situs locorum, et visus populorum complexus, ævo teste, haud alio modo quam consiliorum naturæ particeps. Viri ingentes, supraque mortalia, tantorum numinum lege deprehensa, et misera hominum mente absoluta, in defectibus scelera aut

dissipé les frayeurs de l'esprit humain, qui, dans l'éclipse des astres, lisait en tremblant l'annonce de leurs crimes ou même de leur mort. Les vers de Stésichore et de Pindare font foi que ces grands poëtes étaient frappés de cette terreur lorsqu'ils voyaient le soleil s'éclipser. Les éclipses de la lune étaient imputées à des maléfices, et les peuples s'efforçaient de la secourir par des cris confus et tumultueux. Effrayé d'une éclipse dont il ignorait la cause, le général Nicias n'osa pas sortir du port, et causa la ruine d'Athènes. Poursuivez vos sublimes travaux, interprètes du ciel, génies aussi vastes que la nature, inventeurs d'une science qui soumet à ses lois et les dieux et les hommes. Eh! quel homme, en voyant que les astres eux-mêmes éprouvent des crises à des époques certaines, se plaindra que la loi du destin soit inévitable pour un mortel?

DISTANCE DES ASTRES.

Plusieurs ont essayé de connaître la distance des astres à la terre : ils ont écrit que la distance du soleil à la lune est dix-neuf fois la même que celle de la lune à la terre. Mais Pythagore, observateur judicieux (9), a supputé que la distance de la terre à la lune est de cent vingt-six mille stades; de la lune au soleil, il compte le double, et du so-

mortem aliquam siderum pavente; quo in metu fuisse Stesichori et Pindari vatum sublimia ora palam est deliquio solis : at in luna veneficia arguente mortalitate, et ob id crepitu dissono auxiliante. Quo pavore ignarus causæ Nicias, Atheniensium imperator, veritus classem portu educere, opes eorum afflixit. Macti ingenio este, cœli interpretes, rerumque naturæ capaces, argumenti repertores quo deos hominesque vicistis. Quis enim hæc cernens et statos siderum, quoniam ita placuit appellare, labores, non suæ necessitati mortalis genitus ignoscat?

XIX. 21. Intervalla quoque siderum a terra multi indagare tentaverunt : et solem abesse a luna undeviginti partes, quantum lunam ipsam a terra, prodiderunt. Pythagoras vero, vir sagacis animi, a terra ad lunam, centum viginti sex millia stadiorum esse collegit. Ab ea usque ad

leil aux signes du zodiaque, le triple. Cette opinion est celle du Romain Sulpicius Gallus.

HARMONIE DES ASTRES.

Quelquefois Pythagore, comparant les distances des planètes à celles des tons de la musique, appelle *ton* l'intervalle qui se trouve entre la terre et la lune. De la lune à Mercure, il marque un demi-ton; de Mercure à Vénus, un demi-ton; de Vénus au soleil, un ton et demi; du soleil à Mars, un ton, c'est-à-dire la même distance que de la terre à la lune; de Mars à Jupiter, un demi-ton; de Jupiter à Saturne, un demi-ton; enfin de Saturne à la sphère des étoiles, un ton et demi : ce qui fait l'octave des sept tons, ou le diapason. Saturne se meut selon le mode dorien (10), Jupiter, selon le mode phrygien, ainsi des autres : toutes subtilités plus agréables que nécessaires.

DES MESURES DU MONDE.

Le stade contient cent vingt-cinq pas romains (11), c'est-à-dire six cent vingt-cinq pieds. Selon Posidonius (12), la région où se forment les nuées, les vents et les orages, n'a pas moins de quarante stades de hauteur. Au-dessus, l'air est

solem, duplum. Inde ad duodecim signa, triplicatum; in qua sententia et Gallus Sulpicius noster fuit.

XX. 22. Sed Pythagoras interdum ex musica ratione appellat tonum, quantum absit a terra luna. Ab ea ad Mercurium, spatii ejus dimidium; et ab eo ad Venerem fere tantumdem. A qua ad solem sescuplum; a sole ad Martem, tonum, id est, quantum ad lunam a terra. Ab eo usque Jovem, dimidium; et ab eo ad Saturnum dimidium, et inde sescuplum ad Signiferum. Ita septem tonos effici, quam diapason harmoniam vocant, hoc est, universitatem concentus. In ea Saturnum dorio moveri phthongo, Jovem phrygio, et in reliquis similia, jucunda magis, quam necessaria subtilitate.

XXI. 23. Stadium centum viginti quinque nostros efficit passus, hoc est, pedes sexcentos viginti quinque. Posidonius non minus quadraginta stadiorum a terra altitudinem esse, in qua nubila, ac venti, nubesque

pur, extrêmement rare, d'une sérénité inaltérable. De la région des orages à la lune, la distance est de deux millions de stades, et de la lune au soleil, de cinq cents millions; cet éloignement empêche que cette énorme masse de feu ne consume la terre.

OPINION D'HIPPARQUE TOUCHANT LES ASTRES.

Hipparque, qui ne peut jamais être assez loué (13), car jamais personne ne prouva mieux qu'une étroite affinité règne entre l'homme et les astres, et que notre ame est vraiment une émanation du ciel; Hipparque aperçut une nouvelle étoile, qui se montrait pour la première fois de son temps. Dès le premier jour de son apparition, le mouvement qu'il reconnut en elle le conduisit à douter s'il n'y avait pas des exemples fréquents de ce phénomène, et si les étoiles, que nous croyons fixes, n'ont pas aussi leur mouvement. Ce philosophe osa (ce qui semblait à peine possible pour un dieu) compter les étoiles, et en consigner le dénombrement à la postérité. A l'aide d'instruments qu'il avait inventés, il détermina la position et la grandeur de chacune, afin qu'à l'avenir on pût aisément discerner, non-seulement si les étoiles naissent et périssent, mais encore si quelques unes se meuvent et s'éloignent, enfin si elles sont susceptibles d'ac-

proveniant. Inde purum liquidumque, et imperturbatæ lucis aerem. Sed a turbido ad lunam vicies centum millia stadiorum. Inde ad solem quinquies millies. Eo spatio fieri ut tam immensa ejus magnitudo non exurat terras.

XXIV. 26. Idem Hipparchus nunquam satis laudatus, ut quo nemo magis adprobaverit cognationem cum homine siderum, animasque nostras partem esse cœli, novam stellam in ævo suo genitam deprehendit; ejusque motu, qua die fulsit, ad dubitationem est adductus, anne hoc sæpius fieret, moverenturque et eæ, quas putamus affixas. Idemque ausus, rem etiam deo improbam, adnumerare posteris stellas, ac sidera ad nomen expungere, organis excogitatis, per quæ singularum loca, atque magnitudines signaret; ut facile discerni posset ex eo, non modo, an obirent, nascerenturve, sed an omnino aliqua transirent, moverenturve; item an

croissement ou de diminution. Il légua le tableau du ciel à quiconque se trouverait digne d'accepter cette succession.

OBSERVATIONS SUR LES VENTS.

Dans les temps anciens, plus de vingt auteurs grecs nous ont laissé des observations sur les vents. Que dans un âge où la terre, en proie aux discordes, était divisée en une multitude de royaumes, comme en autant de membres épars, un si grand nombre d'hommes se soient livrés à des recherches si pénibles, surtout au milieu des guerres, sur des bords inhospitaliers, et même lorsque les pirates, ennemis communs de tout le genre humain, fermaient presque tous les passages; et qu'ils l'aient fait avec une telle précision qu'aujourd'hui chacun puise des notions plus exactes sur son propre pays, dans les mémoires d'étrangers qui n'y sont jamais venus, qu'il n'en obtiendrait de la science de ses compatriotes, c'est ce que j'admire avec reconnaissance; mais aussi je ne puis concevoir que dans notre siècle, au sein d'une paix si heureuse, sous un prince qui prodigue les encouragements aux sciences et aux arts, on n'ajoute absolument rien aux découvertes des anciens; que dis-je? on ne daigne pas même s'instruire de celles qu'ils ont transmises.

Les récompenses n'étaient pas plus magnifiques, lorsque

crescerent, minuerenturque, cœlo in hereditate cunctis relicto, si quisquam, qui cretionem eam caperet, inventus esset.

XLV. 46. Viginti amplius auctores Græci veteres prodidere de ventis observationes. Quo magis miror, orbe discordi, et in regna, hoc est, in membra diviso, tot viris curæ fuisse tam ardua inventu, inter bella præsertim et infida hospitia, piratis etiam omnium mortalium hostibus transitus ferme tenentibus, ut hodie quædam in suo quisque tractu ex eorum commentariis, qui nunquam eo accessere, verius noscat, quam indigenarum scientia : nunc vero pace tam festa, tam gaudente proventu rerum artiumque principe, omnino nihil addisci nova inquisitione, immo ne veterum quidem inventa perdisci.

Non erant majora præmia, in multos dispersa fortunæ magnitudine : et

les richesses étaient dispersées entre plusieurs souverains. Et d'ailleurs, la plupart des savants n'ont travaillé que pour être utiles à la postérité. Ce ne sont pas les profits qui manquent, c'est la moralité qui n'est plus la même. La mer, dans toute son étendue, est ouverte aux navigateurs; l'hospitalité les accueille sur tous les rivages. Mais cette multitude immense qui traverse les flots ne poursuit que la fortune : elle ne fait rien pour la science; et ces hommes aveugles, qui n'ont d'autre mobile que l'intérêt, ne songent pas que la science peut du moins épargner bien des dangers à la cupidité.

AÉROLITHES.

Les Grecs font grand bruit d'une prédiction d'Anaxagore de Clazomène (14), qui, par ses connaissances astronomiques, annonça, dans la seconde année de la soixante-dix-huitième olympiade, qu'à tel jour une pierre tomberait du soleil : au jour indiqué, cette pierre tomba dans un canton de la Thrace, près du fleuve Ægos. On la montre encore aujourd'hui. Elle ferait la charge d'une charrette; elle est enfumée et noircie par le feu. A la même époque, une comète brilla pendant plusieurs nuits. Si l'on veut bien admettre cette prédiction, il faut avouer en même temps que la prescience d'Anaxagore est plus merveilleuse que le fait lui-même; et

ista plures sine præmio alio, quam posteros juvandi, eruerunt. Mores hominum senuere, non fructus : et immensa multitudo aperto, quodcunque est, mari, hospitalique littorum omnium appulsu, navigat : sed lucri, non scientiæ gratia. Nec reputat cæca mens, et tantum avaritiæ intenta, id ipsum scientia posse tutius fieri.

LIX. 58. Celebrant Græci Anaxagoram Clazomenium, olympiadis septuagesimæ octavæ secundo anno, prædixisse cœlestium litterarum scientia, quibus diebus saxum casurum esset e sole. Idque factum interdiu in Thraciæ parte ad Ægos flumen. Qui lapis etiam nunc ostenditur, magnitudine vehis, colore adusto, comete quoque illis noctibus flagrante. Quod si quis prædictum credat, simul fateatur necesse est, majoris miraculi divinitatem Anaxagoræ fuisse; solvique rerum naturæ intellectum, et

que toute notre science est en défaut, que tout est confondu, si l'on doit croire en effet ou que le soleil soit de pierre, ou qu'une pierre ait été dans le soleil. Au surplus, on ne peut disconvenir que des pierres ne tombent du ciel assez fréquemment (15). Aujourd'hui encore on en révère une de ce genre dans le gymnase d'Abydos (sur l'Hellespont) : elle est peu volumineuse : on prétend que le même Anaxagore avait prédit qu'elle tomberait au point central de la terre. Une autre est révérée à Cassandria (Thrace), nommée aussi Potidée. Une colonie y a été conduite à cette occasion. J'ai vu moi-même une pierre pareille dans la campagne des Vocontiens (Gaule Narbonnaise), où elle était tombée peu de temps auparavant.

NATURE DE LA TERRE.

La terre est la seule partie de la nature à laquelle nous ayons donné, pour prix de ses bienfaits, un surnom qui offre l'idée vénérable de la maternité. Elle est le domaine de l'homme, comme le ciel est le domaine de Dieu : elle le reçoit à sa naissance, elle le nourrit quand il est né ; du moment où il a vu le jour, elle ne cesse plus de lui servir de soutien et d'appui : enfin quand déja le reste de la nature nous a renoncés, elle nous ouvre son sein, et c'est alors surtout qu'elle se montre mère, couvrant notre froide dé-

confundi omnia, si aut ipse sol lapis esse, aut unquam lapidem in eo fuisse credatur : decidere tamen crebro non erit dubium. In Abydi gymnasio ex ea causa colitur hodieque, modicus quidem, sed quem in medio terrarum casurum idem Anaxagoras prædixisse narratur. Colitur et Cassandriæ, quæ Potidæa vocitata est, ob id deducta. Ego ipse vidi in Vocontiorum agro paulo ante delatum.

LXIII. 63. Terræ uni rerum naturæ partium, eximia propter merita, cognomen indidimus maternæ venerationis. Sic hominum illa, ut cœlum Dei : quæ nos nascentes excipit, natos alit, semelque editos sustinet semper : novissime complexa gremio jam a reliqua natura abdicatos, tum

pouille et nous rendant sacrés comme elle; bienfait qui, plus que tout autre, la rend elle-même pour nous un objet saint et sacré. Elle porte encore nos titres et nos monuments, elle prolonge la durée de notre nom, elle étend notre mémoire au delà des bornes étroites de la vie.

C'est la dernière divinité qu'invoque notre colère. Nous prions qu'elle s'appesantisse sur ceux qui déja ne sont plus (16), comme si nous ne savions pas qu'elle seule ne s'irrite jamais contre l'homme. Les eaux s'élèvent pour retomber en orages; elles se durcissent en grêle, se gonflent en vagues, se précipitent en torrents : l'air s'épaissit en nuages, se déchaîne en tempêtes; mais la terre est bienfaisante, douce, indulgente, et toujours empressée à servir les mortels. Que de tributs nous lui arrachons! que de présents elle nous offre d'elle-même! quelles odeurs et quelles saveurs! quels sucs! quels touchers! quelles couleurs! comme elle est fidèle à payer l'intérêt du dépôt qu'on lui confie! combien d'êtres elle nourrit pour nous! S'il existe des animaux venimeux, l'air qui leur donne la vie en est seul coupable. Elle est contrainte d'en recevoir le germe, et de leur servir de support lorsqu'ils sont éclos; mais les maux doivent s'imputer à la cause qui les produit. La terre prodigue les herbes médicinales : toujours elle est en travail pour l'homme.

maxime ut mater, operiens : nullo magis sacra merito, quam quo nos quoque sacros facit, etiam monumenta ac titulos gerens, nomenque prorogans nostrum, et memoriam extendens contra brevitatem ævi.

Cujus numen ultimum jam nullis precamur irati grave : tanquam nesciamus hanc esse solam, quæ nunquam irascatur homini. Aquæ subeunt in imbres, rigescunt in grandines, tumescunt in fluctus, præcipitantur in torrentes : aer densatur nubibus, furit procellis. At hæc benigna, mitis, indulgens, ususque mortalium semper ancilla, quæ coacta generat! quæ sponte fundit! quos odores saporesque! quos succos! quos tactus! quos colores! quam bona fide creditum fenus reddit! quæ nostri causa alit! Pestifera enim animantia, vitali spiritu habente culpam, necesse est illi seminata excipere, et genita sustinere. Sed in malis generantium noxa est. Illa medicas fundit herbas, et semper homini parturit.

Eh! peut-être les poisons eux-mêmes sont-ils un don de sa pitié. Elle n'a pas voulu que, la vie nous devenant odieuse, la faim, de tous les genres de mort le plus contraire à ses vues bienfaisantes, nous consumât par les lenteurs d'une pénible agonie; que nos membres brisés sur la pointe des rochers tombassent en lambeaux sanglants; que les douloureuses étreintes d'un lacet fermassent le passage à cette ame que nous voudrions délivrer: que la mort cherchée au fond des mers nous y laissât pour uniques tombeaux les monstres dont nous serions la pâture, ou qu'enfin un fer meurtrier déchirât notre corps par de cruelles blessures.

Oui sans doute sa compassion a préparé un breuvage qui, facile à prendre, pût éteindre la vie sans endommager notre corps, sans nous ôter une goutte de sang, sans effort, sans autre symptôme qu'une apparence de soif, en sorte que ceux qui auraient ainsi terminé leurs jours ne devinssent la proie ni des oiseaux ni des bêtes féroces, et que l'homme, anéanti pour lui-même, fût conservé pour la terre.

Soyons vrais : elle avait produit un remède pour nos maux, et nous en avons fait un moyen de destruction. N'abusons-nous pas ainsi du fer, qui est pour nous d'une nécessité indispensable? Supposons même qu'elle ait eu l'in-

Quin et venena nostri misertam instituisse credi potest : ne in tædio vitæ fames, mors terræ meritis alienissima, lenta nos consumeret tabe : ne lacerum corpus abrupta dispergerent : ne laquei torqueret pœna præpostera, incluso spiritu cui quæreretur exitus : ne in profundo quæsita morte, sepultura pabulo fieret : ne ferri cruciatus scinderet corpus.

Ita est : miserta genuit id cujus facillimo haustu, illibato corpore, et cum toto sanguine extingueremur, nullo labore, sitientibus similes : qualiter defunctos non volucris, non fera attingeret, terræque servaretur qui sibi ipsi perisset.

Verum fateamur, terra nobis malorum remedium genuit, nos illud vitæ fecimus venenum. Non enim et ferro, quo carere non possumus, simili modo

tention de nuire en créant les poisons ; nous n'aurions pas encore le droit de nous plaindre. En effet, nul autre élément n'éprouve autant d'ingratitude de notre part. Ne se prête-t-elle pas en esclave à tous les plaisirs, à tous les outrages de l'homme? On la jette dans la mer, on la creuse pour l'ouvrir aux flots. A chaque instant on la tourmente par le fer, par le bois, le feu, la pierre, les grains, et pour nos plaisirs bien plus que pour nos besoins : et, comme si les blessures qui n'effleurent que sa surface étaient peu de chose, nous pénétrons dans ses flancs pour en extraire l'or, l'argent, l'airain, le plomb ; et, fouillant dans la profondeur de son sein, nous y cherchons les gemmes et quelques misérables cailloux. Nous lui arrachons les entrailles, afin de porter au doigt une pierre, l'objet de nos desirs. Combien de mains usées pour faire briller une seule articulation! Certes, si les enfers existaient, dès longtemps les excavations de l'avarice et du luxe les auraient découverts. Et l'on s'étonne que la terre produise quelque chose de nuisible! Sans doute les animaux féroces la garantissent de nos outrages, ils écartent les mains sacriléges. Eh! ne la creusons-nous pas au milieu des serpents? ne saisissons-nous pas l'or parmi des racines vénéneuses? Mais ce qui prouve sur-

utimur? Nec tamen quereremur merito, etiamsi maleficii causa tulisset : adversus unam quippe naturæ partem ingrati sumus. Quas non ad delicias, quasque non ad contumelias servit homini? In maria jacitur, aut, ut freta admittamus, eroditur aquis : ferro, ligno, igne, lapide, fruge, omnibus cruciatur horis, multoque plus ut deliciis, quam ut alimentis famuletur nostris. Nisi tamen, quæ summa patiatur atque extrema cute, tolerabilia videantur. Penetramus in viscera, auri argentique venas et æris ac plumbi metalla fodientes : gemmas etiam et quosdam parvulos quærimus lapides, scrobibus in profundum actis. Viscera ejus extrahimus, ut digito gestetur gemma quam petimus. Quot manus atteruntur, ut unus niteat articulûs! Si ulli essent inferi, jam profecto illos avaritiæ atque luxuriæ cuniculi refodissent. Et miramur si eadem ad noxam genuit aliqua! Feræ enim, credo, custodiunt illam, arcentque sacrilegas manus. Non inter serpentes fodimus, et venas auri tractamus cum veneni radici-

tout l'excès de sa bonté, c'est que tous ces trésors qu'on lui ravit deviennent en nos mains les instruments du crime, du carnage et de la guerre; c'est qu'en l'arrosant de notre sang, nous la couvrons d'ossements privés de sépulture, et que cependant, après avoir semblé nous reprocher nos fureurs, elle finit par s'étendre sur ces objets affreux, et dérobe à la lumière les forfaits mêmes des mortels.

LA TERRE EST-ELLE ENTOURÉE PAR L'OCÉAN?

On navigue aujourd'hui dans toute la mer occidentale, depuis Cadix et les colonnes d'Hercule, en tournant l'Espagne et les Gaules. L'Océan septentrional a été parcouru dans sa plus grande partie, sous les auspices d'Auguste; la flotte de ce prince côtoya la Germanie jusqu'au promontoire des Cimbres (17): de là, elle aperçut ou connut par la renommée une mer immense qui baigne la Scythie et ces régions qui ne sont que des masses de glaces, à cause de la surabondance de l'humide. A l'orient, depuis la mer de l'Inde, toute la partie qui, sous la même constellation, s'avance vers la mer Caspienne, a été également parcourue par les flottes macédoniennes, sous le règne de Séleucus et d'Antiochus, qui donnèrent à ces mers les noms de Séleucide et d'Antiochide. Aux environs de la mer Caspienne,

bus! Placatiore tamen dea ob hoc, quod omnes hi opulentiæ exitus ad scelera, cædesque, et bella tendunt : quamque sanguine nostro irrigamus, insepultis ossibus tegimus. Quibus tamen, velut exprobrato furore, tandem ipsa se obducit, et scelera quoque mortalium occultat.

LXVII. 67. A Gadibus columnisque Herculis, Hispaniæ et Galliarum circuitu, totus hodie navigatur occidens. Septentrionalis vero Oceanus majore ex parte navigatus est, auspiciis divi Augusti, Germaniam classe circumvecta ad Cimbrorum promontorium : et inde immenso mari prospecto aut fama cognito, ad Scythicam plagam et humore nimio rigentia. Juxta vero ab ortu ex Indico mari, sub eodem sidere pars tota vergens in Caspium mare pernavigata est Macedonum armis, Seleuco atque Antiocho regnantibus, qui et Seleucida atque Antiochida ab ipsis appellari voluere. Circa Caspium quoque multa Oceani littora explorata, parvoque brevius

beaucoup de rivages de l'Océan ont été visités ; et tant à l'orient qu'à l'occident, le nord entier, ou peu s'en faut, a été reconnu par les navigateurs. De l'autre côté du détroit, à l'occident, la navigation s'étend de nos jours, vers le midi, sur toute la côte de Mauritanie. Les flottes victorieuses d'Alexandre ont parcouru la plus grande partie de cette mer, à l'orient : ses vaisseaux pénétrèrent jusque dans le golfe Persique. On rapporte que lorsque Caïus César, fils d'Auguste, faisait la guerre dans ce golfe, on y reconnut des débris de vaisseaux espagnols. Dans les temps de la puissance de Carthage, Hannon partit de Cadix, et, faisant le tour de l'Afrique, arriva par mer aux extrémités de l'Arabie (18). Il donna par écrit la relation de son voyage. A la même époque, Himilcon fut envoyé pour reconnaître les côtes extérieures de l'Europe. Cornélius Népos rapporte qu'un certain Eudoxe, voulant se soustraire aux poursuites du roi Lathyrus, s'embarqua au golfe Arabique, et vint jusques à Cadix. Longtemps avant lui, Cælius Antipater assure avoir vu un commerçant qui avait passé par mer d'Espagne en Éthiopie. Le même Cornélius Népos, parlant de la navigation septentrionale, écrit que Métellus Céler, collègue du consul Afranius, et alors proconsul de la Gaule, reçut en présent, du roi des Suèves (19), quelques Indiens

quam totus hinc aut illinc septentrio eremigatus. Alio latere Gadium, ab eodem occidente, magna pars meridiani sinus ambitu Mauritaniæ navigatur hodie. Majorem quidem ejus partem, et orientis victoriæ magni Alexandri lustravere usque ad Arabicum sinum. In quo res gerente C. Cæsare, Augusti filio, signa navium ex Hispanensibus naufragiis feruntur agnita, et Hanno, Carthaginis potentia florente, circumvectus a Gadibus ad finem Arabiæ navigationem eam prodidit scripto : sicut ad extera Europæ noscenda missus eodem tempore Himilco. Præterea Nepos Cornelius auctor est Eudoxum quemdam sua ætate, cum Lathurum regem fugeret, Arabico sinu egressum, Gades usque pervectum : multoque ante eum Cælius Antipater vidisse se, qui navigasset ex Hispania in Æthiopiam, commercii gratia. Idem Nepos de septentrionali circuitu tradit, Quinto Metello Celeri, L. Afranii in consulatu collegæ, sed tum Galliæ

qui, s'étant embarqués dans l'Inde pour faire le commerce, avaient été poussés par les tempêtes jusque sur les côtes de la Germanie. Les mers ainsi répandues autour du globe, qu'elles divisent en deux parts, nous ôtent la moitié de la terre, puisqu'elles forment entre ces deux moitiés une barrière insurmontable. Cette observation, bien propre à démontrer la vanité des mortels, semble exiger que je réunisse sous un seul point de vue la totalité de cet espace, quel qu'il soit, où chacun d'eux n'a jamais assez.

QUELLE PARTIE DE LA TERRE EST HABITÉE ?

D'abord on le compte pour la moitié du globe, comme si nulle partie n'en devait être réservée pour l'Océan. Cette mer qui s'élève partout entre les deux hémisphères, qui répand et reçoit toutes les autres eaux, et tout ce qui s'évapore dans les nuées, et tout ce qui nourrit les astres mêmes, si nombreux et d'une grandeur si prodigieuse, quelle immense étendue ne doit-elle pas remplir ? Un si vaste élément doit être usurpateur, et posséder un domaine sans bornes. Ajoutez que sur ce qui nous est laissé, le ciel nous en ravit encore davantage. Il est divisé en cinq parties, qu'on appelle zones. Tout ce qui répond sur la terre aux deux zones situées à chacune des extrémités, autour des

proconsuli, Indos a rege Suevorum dono datos, qui ex India commercii causa navigantes, tempestatibus essent in Germaniam abrepti. Sic maria circumfusa undique dividuo globo partem orbis auferunt nobis : nec inde huc, nec hinc illo pervio tractu. Quæ contemplatio, apta detegendæ mortalium vanitati, poscere videtur, ut totum hoc, quidquid est, in quo singulis nihil satis est, ceu subjectum oculis, quantum sit ostendam.

LXVIII. 68. Jam primum in dimidio computari videtur, tanquam nulla portio ipsi decidatur Oceano : qui toto circumdatus medio, et omnes ceteras fundens recipiensque aquas, et quidquid exit in nubes, ac sidera ipsa tot et tantæ magnitudinis pascens, quo tandem amplitudinis spatio credetur habitare ! Improba et infinita debet esse tam vastæ molis possessio. Adde quod ex relicto plus abstulit cœlum. Nam cum sint ejus quinque partes, quas vocant zonas, infesto rigore et æterno gelu premitur omne,

pôles arctique et antarctique, est pénétré de froid et couvert de glaces éternelles. Il y règne un brouillard perpétuel; et ces régions étant privées de l'aspect des astres bienfaisants, la blancheur seule des neiges y produit une lueur faible et pâle. La partie du milieu, qui est sous la route du soleil, dévorée et calcinée par les flammes, est toujours embrasée par le voisinage de cet astre. Aux deux côtés de la ligne, entre la zone torride et les zones glaciales, sont les deux seules zones tempérées : encore le passage de l'une à l'autre est-il fermé par les feux allumés dans cette partie du firmament. Ainsi le ciel nous a ôté les trois cinquièmes de la terre. Les usurpations de l'Océan ne peuvent se calculer.

Mais peut-être la seule portion qui soit à nous éprouve-t-elle de plus grands dommages. Ce même Océan, creusant une multitude de golfes, semble de ses flots grondants menacer les mers internes; il en est si voisin, que le golfe Arabique et la mer Égyptienne ne sont séparés que par un isthme de cent quinze mille pas : on n'en compte que trois cent soixante-quinze mille entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin. Combien de terres il envahit encore en s'insinuant par un si grand nombre de mers qui découpent

quidquid est subjectum duabus extremis, utrinque circa vertices, hunc qui septentrio vocatur, eumque qui, adversus illi, austrinus appellatur. Perpetua caligo utrobique, et alieno molliorum siderum aspectu, maligna, ac pruina tantum albicans lux. Media vero terrarum, qua solis orbita est, exusta flammis et cremata, cominus vapore torretur. Circa duæ tantum, inter exustam et rigentes, temperantur : eæque ipsæ inter se non perviæ, propter incendium siderum. Ita terræ tres partes abstulit cœlum : Oceani rapina in incerto est.

Sed et relicta nobis una portio, haud scio an etiam in majore damno sit. Idem siquidem Oceanus infusus in multos sinus, adeo vicino accessu interna maria adlatrat, ut centum quindecim millibus passuum Arabicus sinus distet ab Ægyptio mari : Caspius vero trecenta septuaginta quinque millibus a Pontico. Idem interfusus intrat per tot maria, quibus Africam, Europam, Asiamque dispescit; quantum terrarum occupat! Computetur

l'Europe, l'Asie et l'Afrique! Calculons aussi l'étendue de tant de fleuves et de marais immenses. Déduisons ces montagnes qui se perdent dans les nues, et dont l'œil même peut à peine atteindre le sommet, les forêts, les précipices, les solitudes et les pays que tant de causes ont rendus déserts. Toutes ces portions de la terre, ou plutôt, comme plusieurs l'ont dit, ce point du monde, car la terre n'est qu'un point dans l'univers, voilà l'objet de notre ambition, le théâtre de notre gloire : c'est là que nous remplissons les magistratures, que nous exerçons le commandement, que nous convoitons les richesses. C'est là que le genre humain s'agite et se tourmente, que nous renouvelons sans cesse des guerres, même civiles; qu'à force de carnage, nous parvenons à nous procurer un peu plus d'espace; et, pour ne point parler des fureurs qui arment les nations entières, c'est là que nous repoussons le voisin qui nous borne, que notre charrue sillonne furtivement le champ d'autrui, pour élargir le nôtre. Ah! nous avons beau agrandir nos champs, resserrer nos voisins, quelle sera la portion du globe dont jouira notre orgueil? dût-elle s'étendre autant que notre cupidité, quel espace en occuperons-nous après la mort?

etiam nunc mensura tot fluminum, tantarum paludum : addantur et lacus, et stagna. Jam elata in cœlum, et ardua aspectu quoque juga : jam silvæ, vallesque præruptæ, et solitudines, et mille causis deserta detrahantur. Hæ tot portiones terræ, immo vero, ut plures tradidere, mundi punctus (neque enim est aliud terra in universo) : hæc est materia gloriæ nostræ, hæc sedes : hic honores gerimus, hic exercemus imperia, hic opes cupimus, hic tumultuatur humanum genus, hic instauramus bella etiam civilia, mutuisque cædibus laxiorem facimus terram. Et ut publicos gentium furores transeam, hæc in qua conterminos pellimus, furtoque vicini cespitem nostro solo adfodimus, ut qui latissime rura metatus fuerit, ultraque fines exegerit accolas, quota terrarum parte gaudeat? vel quum ad mensuram avaritiæ suæ propagaverit, quam tandem portionem ejus defunctus obtineat?

TREMBLEMENTS DE TERRE. — ABÎMES.

Les tremblements de terre nous offrent, dans la variété de leurs effets, des phénomènes très étonnants. Tantôt des villes sont renversées; tantôt elles sont englouties dans un abîme profond : d'autres fois la terre rejette de son sein des rochers, des torrents, des feux, des sources bouillantes : tantôt le cours des fleuves est détourné. Ces événements sont précédés et accompagnés d'un bruit épouvantable, et quelquefois d'un murmure qui ressemble à des mugissements, à des cris humains, à des cliquetis d'armes : il varie selon la qualité des matières qu'il rencontre, et la forme des cavernes ou des tranchées souterraines qu'il traverse : aigu, sourd, retentissant, bouillonnant à mesure qu'il trouve des passages resserrés, tortueux, secs, humides, il se prolonge par des balancements sur les eaux stagnantes, il lutte en frémissant contre les corps solides. Souvent ce bruit se fait entendre sans être suivi d'aucun tremblement.

La terre n'est pas remuée d'une seule manière, mais elle éprouve des trémoussements, des vibrations. Quelquefois l'abîme reste ouvert, et laisse voir les objets qu'il a dévorés; quelquefois il se referme, et le sol recouvre les villes et les campagnes ensevelies, sans qu'on aperçoive aucun vestige.

LXXXII. 80. Varie terra quatitur, et mira eduntur opera alibi prostratis mœnibus, alibi hiatu profundo haustis, alibi egestis molibus, alibi emissis amnibus, nonnumquam etiam ignibus, calidisve fontibus, alibi averso fluminum cursu. Præcedit vero comitaturque terribilis sonus, alias murmur similius mugitibus, aut clamori humano, armorumve pulsantium fragori : pro qualitate materiæ excipientis, formaque vel cavernarum, vel cuniculi per quem meat, exilius grassante in angusto, eodem rauco in recurvis, resultante in duris, fervente in humidis, fluctuante in stagnantibus : item fremente contra solida. Itaque et sine motu sæpe editur sonus.

Nec simplici modo quatitur, sed tremit vibratque. Hiatus vero alias remanet, ostendens quæ sorbuit, alias occultat ore compresso, rursusque ita inducto solo, ut nulla vestigia exstent, urbibus plerumque devoratis,

Les secousses se font sentir surtout dans les lieux maritimes. Les montagnes n'en sont pas exemptes. Je puis certifier que les Alpes et l'Apennin en ont éprouvé plusieurs fois. Les tremblements de terre, ainsi que les tonnerres, sont plus fréquents pendant l'automne et le printemps. C'est par cette raison que les Gaules et l'Égypte n'y sont pas sujettes; celle-ci à cause de son été, les autres à cause de leur hiver. Ils arrivent plus souvent la nuit que le jour (20). Les plus violents se font sentir le matin et le soir, et plus communément aux approches du jour. S'ils ont lieu pendant la journée, c'est vers l'heure de midi. Ils arrivent aussi pendant les éclipses de soleil et de lune, mais principalement lorsque la chaleur suit une pluie d'orage, ou que cette pluie succède à la chaleur.

Les navigateurs eux-mêmes en ressentent l'effet d'une manière non équivoque (21), lorsqu'ils sont frappés par le flot qui se gonfle subitement, ou qui éprouve un violent trémoux, sans qu'il y ait aucune altération dans l'air. Tout ce qui est sur les vaisseaux s'agite, craque et se heurte, comme il arrive dans les édifices ébranlés. Les oiseaux épouvantés restent perchés sur les arbres où ils sont surpris. Un tremblement est aussi précédé par un signe dans le ciel. Quand il doit avoir lieu, on distingue, soit pendant le jour, soit peu

agrorumque tractu hausto. Maritima autem maxime quatiuntur. Nec montuosa tali malo carent. Exploratum est mihi Alpes Apenninumque sæpius tremuisse. Et autumno ac vere terræ crebrius moventur, sicut fiunt fulmina. Ideo Galliæ et Ægyptus minime quatiuntur : quoniam hic æstatis causa obstat, illic hiemis. Item noctu sæpius quam interdiu. Maximi autem motus exsistunt matutini vespertinique : sed propinqua luce crebri : interdiu autem circa meridiem. Fiunt et solis lunæque defectu. Præcipue vero, cum sequitur imbrem æstus, imbresve æstum.

LXXXIII. 81. Navigantes quoque sentiunt non dubia conjectura, sine flatu intumescente fluctu subito aut quatiente icti. Intremunt vero et in navibus posita, æque quam in ædificiis, crepituque prænuntiant : quin et volucres non impavidæ sedentes. Est et in cœlo signum, præceditque, motu futuro, aut interdiu, aut paulo post occasum sereno, ceu tenuis linea

après le coucher du soleil, par un temps serein, une ligne de nuage déliée et fort étendue (22). L'eau des puits est aussi plus trouble, et d'une odeur dégoûtante.

Mais en même temps ces puits, comme toutes les cavités souterraines, sont un préservatif contre ce pénible fléau. Ce sont autant de soupiraux par où s'exhalent les vents renfermés dans la terre. C'est ce qu'on observe dans certaines villes qui sont moins violemment agitées, à cause du grand nombre d'égouts construits sous terre. Dans ces villes, tout ce qui est établi sur des terrains creux est moins exposé. C'est ainsi qu'à Naples, la partie de la ville qui est bâtie sur un terrain solide éprouve plus de ravages. Ce qu'il y a de plus sûr dans les édifices, ce sont les voûtes, les angles des parois, les jambages des portes, parceque la réaction rétablit l'équilibre. Les murailles de briques éprouvent aussi moins de dommages. Il y a même une grande différence entre les divers genres de commotions : car la terre est ébranlée de plusieurs manières. Elles ne sont pas à craindre lorsque, pendant la secousse, le craquement des édifices se fait à plusieurs reprises, et que la terre se soulève et s'affaisse par un mouvement alternatif. Elles sont encore sans danger lorsque les maisons se choquent en sens contraire, parcequ'un mouvement résiste à l'autre. Les effets en sont

nubis in longum porrectæ spatium. Est et in puteis turbidior aqua, nec sine odoris tædio.

LXXXIV. 82. Sicut in iisdem est remedium, quale et crebri specus præbent : conceptum enim spiritum exhalant, quod in certis notatur oppidis, quæ minus quatiuntur, crebris ad eluviem cuniculis cavata. Multoque sunt tutiora in iisdem illis quæ pendent : sicut Neapoli in Italia intelligitur, parte ejus, quæ solida est, ad tales casus obnoxia. Tutissimi sunt ædificiorum fornices, anguli quoque parietum, postesque alterno pulsu renitente. Et latere terreno facti parietes minore noxa quatiuntur. Magna differentia est et in ipso genere motus : pluribus siquidem modis quatitur. Tutissimum est, quum vibrat crispante ædificiorum crepitu, et quum intumescit adsurgens, alternoque motu residet : innoxium et quum concurrentia tecta contrario ictu arietant : quoniam alter motus alteri

désastreux quand le mouvement se fait dans une direction inclinée, avec une sorte d'oscillation, ou qu'il se porte tout entier vers une seule direction. Les secousses cessent lorsque le vent s'est ouvert un passage. Si elles ne finissent pas alors, elles continuent encore quarante jours, et souvent plus longtemps, puisqu'on en a vu durer un an et même deux ans.

Sous le consulat de L. Marcius et de Sextus Julius apparut un prodige vraiment unique. C'est du moins le seul de ce genre que j'aie trouvé dans les livres des prêtres étrusques. Aux environs de Modène, deux montagnes semblèrent combattre l'une contre l'autre, se heurtant et s'écartant à diverses reprises, avec un fracas horrible. Entre elles, des tourbillons de flammes et de fumée s'élevaient jusqu'au ciel. C'était en plein jour : un grand nombre de chevaliers romains, les gens de leur suite, et beaucoup de voyageurs, furent témoins de ce spectacle sur la voie Émilia. Toutes les maisons furent brisées, un grand nombre d'animaux écrasés. Ce désastre arriva l'année d'avant la guerre sociale, qui peut-être a fait encore plus de mal à l'Italie que les guerres civiles. Notre siècle a vu un prodige non moins étonnant, la dernière année de l'empire de Néron. Je l'ai

renititur. Undantis inclinatio, et fluctus more quædam volutatio infesta est : aut quum in unam partem totus se motus impellit. Desinunt autem tremores, quum ventus emersit : sin vero duravere, non ante quadraginta dies sistuntur : plerumque et tardius, utpote quum quidam annuo et biennii spatio duraverint.

LXXXV. 83. Factum est et hoc semel, quod equidem in Etruscæ disciplinæ voluminibus inveni, ingens terrarum portentum, L. Marcio, Sex. Julio coss. in agro Mutinensi. Namque montes duo inter se concurrerunt, crepitu maximo adsultantes recedentesque, inter eos flamma fumoque in cœlum exeunte interdiu, spectante e via Æmilia magna equitum Romanorum familiarumque et viatorum multitudine. Eo concursu villæ omnes elisæ : animalia permulta, quæ intra fuerant, exanimata sunt, anno ante sociale bellum, quod haud scio an funestius terræ ipsi Italiæ fuerit, quam civilia. Non minus mirum ostentum et nostra cognovit ætas, anno Nero-

rapporté dans l'histoire de ce prince. Un pré et un plant d'oliviers, séparés par la grande route, prirent la place l'un de l'autre. Cet événement eut lieu dans le territoire des Marrucènes, sur les possessions de Vectius Marcellus, chevalier romain, et intendant de Néron.

Le plus violent tremblement de terre dont les hommes aient gardé la mémoire arriva sous l'empire de Tibère. Douze villes d'Asie furent renversées en une nuit (23). Jamais ces désastres n'ont été plus fréquents que pendant la guerre punique. Cinquante-sept furent annoncés à Rome dans une seule année; et, cette année même, ni les Carthaginois ni les Romains ne sentirent un grand tremblement de terre qui eut lieu pendant qu'ils combattaient sur les bords du Trasymène.

DU FLUX ET DU REFLUX DE LA MER.

J'ai déja dit beaucoup de choses de la nature des eaux : mais le phénomène le plus admirable qu'elles nous offrent, c'est le flux et reflux de la mer. Ce mouvement, soumis à bien des variétés, est produit par l'action du soleil et de la lune. D'un lever de la lune à l'autre, les eaux de la mer montent deux fois, et deux fois elles se retirent, dans l'espace de vingt-quatre heures. Elles s'enflent et s'exhaussent

nis principis supremo, sicut in rebus ejus exposuimus, pratis oleisque, intercedente via publica, in contrarias sedes transgressis, in agro Marrucino, prædiis Vectii Marcelli equitis Romani, res Neronis procurantis.

LXXXVI. 84. Maximus terræ memoria mortalium exstitit motus, Tiberii Cæsaris principatu, duodecim urbibus Asiæ una nocte prostratis. Creberrimus Punico bello, intra eumdem annum septies atque quinquagies nunciatus Romam. Quo quidem anno ad Trasymenum lacum dimicantes, maximum motum neque Pœni sensere, nec Romani.

XCIX. 97. Et de aquarum natura complura dicta sunt : sed æstus maris accedere et reciprocare maxime mirum, pluribus quidem modis, verum causa in sole lunaque. Bis inter duos exortus lunæ adfluunt, bisque remeant, vicenis quaternisque semper horis. Et primum attollente se cum ea mundo intumescentes, mox a meridiano cœli fastigio vergente in

lorsque la lune s'élève sur l'horizon : elles s'abaissent lorsqu'elle descend du faîte des cieux vers l'occident. Leur intumescence recommence quand la lune, après son coucher, parcourt la partie inférieure du monde et s'approche de l'antipode de son midi ; puis elles s'affaissent jusqu'à ce qu'elle reparaisse sur l'horizon. Le flux ne revient jamais à la même heure que le jour précédent, parceque l'astre qui règle ces mouvements, qui attire et pompe les eaux, ne se lève jamais au même point que la veille. Cependant la mer monte ou descend dans des intervalles égaux, toujours pendant six heures; et les heures dont je parle ne sont pas celles de chaque jour ou de chaque climat indifféremment ; ce sont les heures équinoxiales (24). Aussi les mouvements du flux et reflux paraîtront-ils inégaux à qui les calculera d'après les heures vulgaires, puisqu'elles varient selon que les jours et les nuits ont plus ou moins de durée. Mais ils sont égaux partout, si l'on compte les heures équinoxiales. Grand et victorieux argument contre ces hommes stupides qui ne veulent pas reconnaître que les astres vont éclairer l'hémisphère inférieur ; que ce sont les mêmes astres qui reparaissent à l'horizon ; et que, dans les effets de leur lever et de leur coucher, la terre, ou plutôt la nature entière, offre partout une exacte ressemblance.

occasum, residentes : rursusque ab occasu subter cœli ima, et meridiano contraria accedente, inundantes : hinc, donec iterum exoriatur, se resorbentes. Nec unquam eodem tempore, quo pridie, reflui, ut ancillante sidere, trahenteque secum avido haustu maria, et assidue aliunde, quam pridie, exoriente : paribus tamen intervallis reciproci, senisque semper horis, non cujusque diei aut noctis, aut loci, sed æquinoctialibus : ideoque inæquales vulgarium horarum spatio, utcunque plures in eas aut diei aut noctis illarum mensuræ cadunt, et æquinoctio tantum pares ubique. Ingens argumentum, plenumque lucis ac vocis etiam diurnæ, hebetes esse qui negent subtermeare sidera, ac rursus eadem resurgere : similemque terris, immo vero universæ naturæ exinde faciem, in iisdem ortus occasusque operibus : non aliter sub terra manifesto sideris cursu, aliove effectu, quam quum præter oculos nostros feratur.

Le cours de la lune amène encore des variétés sans nombre ; et d'abord tous les sept jours la différence est sensible. Les marées sont faibles depuis la nouvelle lune jusqu'au premier quartier ; ensuite elles croissent, et sont dans leur plus grande force quand elle est dans son plein. De ce moment elles décroissent, et redeviennent au septième jour ce qu'elles étaient au premier quartier. Elles recommencent à croître au troisième quartier, et sont aussi fortes lorsque la lune est en conjonction avec le soleil, que lorsqu'elle est dans son plein. Quand la lune est au nord, et plus éloignée de la terre (25), les marées sont plus faibles que lorsque, rapprochée du midi, elle exerce son influence de plus près. La révolution de tous les changements que souffrent les marées est de huit ans, ou de cent lunaisons. A certaines époques de l'année, l'action du soleil concourt à rendre l'intumescence des eaux plus considérable. Le temps où les marées ont plus de force, c'est aux deux équinoxes, mais principalement à celui d'automne ; elles sont peu sensibles aux solstices, surtout au solstice d'été.

Au surplus, ces mouvements n'ont pas lieu précisément aux moments que j'ai indiqués : ils n'arrivent pas à l'instant où la lune est pleine ou nouvelle, mais un ou deux jours après ; ni à l'heure où la lune se lève, se couche, ou com-

Multiplex etiamnum lunaris differentia primumque septenis diebus. Quippe modici a nova ad dividuam æstus, pleniores ab ea exundant, plenaque maxime fervent. Inde mitescunt. Pares ad septimam primis : iterumque alio latere dividua augentur. In coitu solis pares plenæ. Eadem aquilonia, et a terris longius recedente, mitiores quam quum, in austros digressa, propiore nisu vim suam exercet. Per octonos quoque annos ad principia motus et paria incrementa centesimo lunæ revocantur ambitu, augente ea cuncta solis annuis causis, duobus æquinoctiis maxime tumentes, et autumnali amplius quam verno : inanes vero bruma : et magis solstitio.

Nec tamen in ipsis, quos dixi, temporum articulis, sed paucis post diebus : sicuti neque in plena aut novissima, sed postea : nec statim ut lunam mundus ostendat occultetve, aut media plaga declinet, verum dua-

mence à descendre vers l'horizon, mais environ deux heures équinoxiales plus tard. Toutes les fois que les corps célestes exercent leur action sur la terre, leur apparition devance l'effet qu'ils produisent, comme nous voyons l'éclair précéder le bruit et la chute de la foudre.

Les marées de l'Océan couvrent beaucoup plus de terrain que celles des autres mers, soit parcequ'un tout a bien plus de force dans son ensemble que dans une de ses parties, soit parceque son immense surface ressent avec plus d'efficacité l'action de la lune, qui exerce sa puissance tout entière ; au lieu qu'elle ne trouve point de prise sur des espaces trop resserrés. C'est par cette raison que les lacs et les rivières n'éprouvent point ces sortes de mouvements. Pythéas de Marseille (26) rapporte qu'au delà de l'île de Bretagne la marée monte à la hauteur de quatre-vingts coudées. Les mers méditerranées sont encloses dans les terres comme dans un port ; cependant il est des lieux où ces mers, plus spacieuses, obéissent à l'action de la lune. Plusieurs exemples attestent que, dans un temps calme, et sans faire usage de voiles, des vaisseaux partis d'Italie sont arrivés en trois jours au port d'Utique, à l'aide de la seule marée. Le flux et le reflux sont plus sensibles vers les rivages qu'en haute mer. Observez que la marée n'arrive pas à tous les rivages

bus fere horis æquinoctialibus serius : tardiore semper ad terras omnium, quæ geruntur in cœlo, effectu cadente, quam visu, sicuti fulguris, et tonitrus, et fulminum.

Omnes autem æstus in Oceano majora integunt spatia inundantque, quam in reliquo mari : sive quia totum in universitate animosius est quam in parte, sive quia magnitudo aperta sideris vim laxe grassantis efficacius sentit, eamdem angustiis arcentibus. Qua de causa nec lacus, nec amnes similiter moventur. Octogenis cubitis supra Britanniam intumescere æstus Pytheas Massiliensis auctor est. Interiora autem maria terris clauduntur, ut portu. Quibusdam tamen in locis spatiosior laxitas ditioni paret, ut pote quum plura exempla sint, in tranquillo mari nulloque velorum impulsu, tertio die ex Italia provectorum Uticam, æstu fervente. Circa littora autem magis quam in alto deprehenduntur hi motus : in ple-

à la même heure, parceque tous les pays n'ont pas le même méridien ; mais la différence n'est que dans l'époque et non dans la manière, comme on le remarque dans les syrtes.

DES MARÉES EXTRAORDINAIRES.

Il y a cependant certaines marées d'une nature particulière ; par exemple, elles sont plus fréquentes dans l'Euripe (27) de Tauromine (aujourd'hui Taormina, entre Messine et Catane) : le flux et le reflux se font sentir en Eubée sept fois en vingt-quatre heures ; et tous les mois ils cessent pendant trois jours, le sept, le huit et le neuf de la lune. A Cadix, près du temple d'Hercule, une source, enfoncée en forme de puits, hausse et baisse tantôt en même temps que l'Océan, et tantôt dans un sens opposé. Au même lieu, une autre source suit exactement les mouvements de l'Océan. Sur les bords du Bétis (le Guadalquivir) est une ville où les puits baissent quand la mer monte, et montent quand elle descend. Dans les intervalles, ils restent dans le même état. Dans la ville d'Hispalis (Séville), un seul puits a cette propriété ; tous les autres n'ont rien d'extraordinaire. Les eaux du Pont coulent toujours dans la Propontide, sans que la mer reflue jamais dans le Pont.

risque tamen æstuariis propter dispares siderum in quoque tractu exortus, diversi existunt æstus, tempore, non ratione, discordes, sicut in syrtibus.

C. Et quorumdam tamen privata natura est, velut Tauromenitani Euripi sæpius, et in Eubœa septies die ac nocte reciprocantis. Æstus idem triduo in mense consistit, septima, octava, nonaque luna. Gadibus, qui est delubro Herculis proximus, fons inclusus ad putei modum, alias simul cum Oceano augetur minuiturque, alias vero utrumque contrariis temporibus. Eodem in loco, alter Oceani motibus consentit. In ripa Bætis oppidum est, cujus putei crescente æstu minuuntur, augescunt decedente, mediis temporum immobiles. Eadem natura in Hispali oppido uni puteo, ceteris vulgaris. Et Pontus semper extra meat in Propontidem, introrsus in Pontum nunquam refluo mari.

MERVEILLES PRODUITES PAR L'UNION DU FEU ET DE L'EAU.

Exposons quelques unes des merveilles du feu, le quatrième des éléments. Mais commençons par celles qu'il produit dans les eaux.

A Samosate, ville de la Commagène (Syrie), est un étang qui répand sur ses bords un limon brûlant qu'on nomme *malthe*. Lorsque ce limon a touché un corps solide, il s'y attache. Vainement on fuirait, il ne quitte jamais prise. Ce fut ainsi que les habitants défendirent leur ville assiégée par Lucullus. Le soldat romain était brûlé par ses propres armes. L'eau ne fait qu'exciter ce feu. L'expérience apprit qu'on ne peut l'éteindre qu'avec de la terre.

Tels sont aussi les effets du *naphte* (28), espèce de bitume liquide, qui coule aux environs de Babylone et d'Astacène, ville des Parthes. Le naphte a la plus grande affinité avec le feu. Sitôt qu'ils sont en présence, la flamme va le saisir. Médée s'en servit pour brûler sa rivale. Celle-ci s'étant approchée de l'autel pour sacrifier, sa couronne prit feu à l'instant même.

Si nous passons aux merveilles des montagnes, l'Etna jette des flammes toutes les nuits; et depuis tant de siècles

CVII. Jamque et ignium, quod est naturæ quartum elementum, reddamus aliqua miracula. Sed primum ex aquis.

CVIII. 104. In Commagenes urbe Samosatis stagnum est, emittens limum (maltham vocant) flagrantem. Quum quid attigit solidi, adhæret: præterea tactu sequitur fugientes. Sic defendere muros oppugnante Lucullo: flagrabatque miles armis suis. Aquis etiam accenditur. Terra tantum restingui docuere experimenta.

CIX. 105. Similis est natura naphthæ: ita appellatur circa Babylonem, et in Astacenis Parthiæ, profluens, bituminis liquidi modo. Huic magna cognatio ignium, transiliuntque protinus in eam undecunque visam. Ita ferunt a Medea pellicem crematam, postquam sacrificatura ad aras accesserat, corona igne rapta.

CX. 106. Verum in montium miraculis, ardet Ætna noctibus semper,

le feu trouve toujours un aliment dans cette montagne, qui se charge de neiges pendant l'hiver, et qui couvre de glaces les cendres qu'elle a vomies; et ce n'est pas le seul lieu où la nature en fureur menace la terre de la détruire par le feu. Le mont Chiméra, dans la Phasélide, jette des flammes sans interruption et le jour et la nuit. Ctésias de Cnide écrit que l'eau excite ces flammes, et qu'on ne les éteint qu'avec de la terre ou du fumier. Dans la même Lycie, les monts Héphestiens s'enflamment à l'approche d'une torche allumée, au point que les cailloux et les sables même des ruisseaux prennent feu, et ce feu est alimenté par les pluies. Si l'on trace des sillons avec un bâton allumé à cette flamme, on voit aussitôt une traînée de feu suivre ces sillons. Dans la Bactriane, le sommet du Cophante jette des feux pendant la nuit, ainsi que le Sittacène dans la Médie, sur les confins de la Perse. A Suse (Soustet dans le Chusistan), près de la tour Blanche, les flammes sortent de quinze bouches; la plus grande en jette même pendant le jour. Dans les plaines de Babylone, des feux jaillissent d'une espèce de piscine de la grandeur d'un *jugerum*. Les campagnes des Éthiopiens, auprès du mont Hespérius, brillent la nuit comme les étoiles. Le territoire de Mégalopolis (en Arcadie) offre le même phénomène; mais ce feu ne fait point explosion : il est agréa-

tantoque ævo ignium materia sufficit, nivalis hibernis temporibus, egestumque cinerem pruinis operiens. Nec in illo tantum natura sævit, exustionem terris denuntians. Flagrat in Phaselide mons Chimæra, et quidem immortali diebus ac noctibus flamma. Ignem ejus accendi aqua, extingui vero terra, aut feno, Cnidius Ctesias tradit. Eadem in Lycia Hephæstii montes, tæda flammante tacti, flagrant adeo, ut lapides quoque rivorum, et arenæ in ipsis aquis ardeant : aliturque ignis ille pluviis. Baculo si quis ex iis accenso traxerit sulcos, rivos ignium sequi narrant. Flagrat in Bactris Cophanti noctibus vertex. Flagrat in Medis et Sittacene, confinio Persidis : Susis quidem ad turrim Albam, e quindecim caminis, maximo eorum et interdiu. Campus Babyloniæ flagrat quadam veluti piscina, jugeri magnitudine. Item Æthiopum juxta Hesperium montem, stellarum modo campi noctu nitent. Similiter in Megalopolitanorum agro : tametsi

ble, et ne consume point le feuillage d'un bois épais qui couvre ce terrain.

Si l'on en croit Théopompe (29), auprès d'une source très froide, le bassin du Nymphée toujours brûlant annonça, par l'extinction de ses feux, les plus grands malheurs aux Apolloniates : sa flamme est encore excitée par les pluies, et il jette un bitume qu'il faut délayer avec l'eau de cette source, qui est impotable. Au reste, c'est le plus liquide de tous les bitumes. Mais voici un phénomène encore plus étonnant : pendant la guerre sociale, Hiéra, l'une des îles Éoliennes sur les côtes d'Italie, s'enflamma, ainsi que les eaux qui l'entouraient : l'incendie dura plusieurs jours. Toutefois, le plus grand de tous les embrasements est celui d'une montagne des Éthiopiens qu'on nomme Θεῶν ὄχημα (le char des dieux). Elle lance des flammes que les ardeurs du soleil rendent encore plus brûlantes. En combien de lieux, par combien d'incendies la nature brûle la terre !

MERVEILLES DU FEU.

Si d'ailleurs on considère que le feu est le plus fécond de tous les éléments, qu'il s'enfante lui-même, qu'une légère étincelle produit un vaste embrasement, quel effet doit-on attendre de tant de bûchers qui brûlent sur la terre ? Quel

internus sit ille, jucundus, frondemque densi supra se nemoris non adurens.

Et juxta gelidum fontem semper ardens Nymphei crater dira Apolloniatis suis portendit, ut Theopompus tradidit. Augetur imbribus, egeritque bitumen, temperandum fonte illo ingustabili : alias omni bitumine dilutius. Sed quis hæc miretur ? In medio mari Hiera insula Æolia juxta Italiam cum ipso mari arsit per aliquot dies sociali bello. Maximo tamen ardet incendio *Theôn ochema* dictum, Æthiopum jugum, torrentesque solis ardoribus flammas egerit. Tot locis, tot incendiis rerum natura terras cremat.

CXI. 107. Præterea quum sit hujus unius elementi ratio fecunda, seque ipsa pariat, et minimis crescat scintillis, quid fore putandum est in tot rogis terræ ? Quæ est illa natura, quæ voracitatem in toto mundo avidis-

est donc cet élément qui, sans rien perdre de lui-même, fournit par tout l'univers un éternel aliment à l'avidité la plus dévorante? Ajoutons à ces foyers sans nombre la multitude infinie des astres, la masse énorme du soleil : ajoutons tous ces feux allumés par l'industrie humaine, recelés dans les pierres, jaillissant des bois frottés contre les bois, et ceux encore qui forment les éclairs et les tonnerres. Pensons aussi que les miroirs concaves enflamment les objets plus facilement encore que tout autre feu. Ah! certes, le plus inconcevable de tous les prodiges, c'est qu'il ait pu jamais se passer un seul jour sans que le monde ait péri par un embrasement universel.

Ératosthène (30), supérieur à tous les astronomes par l'universalité de ses connaissances, et dont je vois les calculs généralement adoptés, a trouvé que la circonférence de la terre est de deux cent cinquante-deux mille stades, qui, réduits en mesures romaines, donnent trente et un millions cinq cent mille pas. Entreprise audacieuse, mais exécutée avec une précision si méthodique, qu'on rougirait d'en contester les résultats. Hipparque, admirable et par la critique qu'il a faite des calculs d'Ératosthène et par une infinité de recherches savantes, ajoute à peu près vingt-cinq mille stades.

simam sine damno sui pascit! Addantur iis sidera innumera, ingensque sol. Addantur humani ignes, et lapidum quoque insiti naturæ, attrita inter se ligna, jam nubium et origines fulminum. Excedit profecto omnia miracula ullum diem fuisse, quo non cuncta conflagrarent, quum specula quoque concava adversa solis radiis facilius etiam accendant, quam ullus alius ignis.

Universum autem hunc circuitum Eratosthenes in omnium litterarum subtilitate præter ceteros solers, quem cunctis probari video, ducentorum quinquaginta duorum millium stadium prodidit. Quæ mensura Romana computatione efficit trecenties quindecies centena millia passuum. Improbum ausum : verum ita subtili argumentatione comprehensum, ut pudeat non credere. Hipparchus et in coarguendo eo, et in reliqua omni diligentia mirus, adjicit stadiorum paulo minus quinque et viginti millia.

LIVRE SEPTIÈME.

DE L'HOMME.

MISÈRES DE L'HOMME.

La nature semble avoir produit tous les autres animaux pour l'homme : mais elle vend bien cher les grands dons qu'elle lui fait ; peut-être même est-elle pour lui moins mère que marâtre. D'abord, c'est le seul qu'elle couvre de vêtements étrangers : elle donne aux autres divers téguments, les tests, les coquilles, le cuir, les piquants, le poil, la soie, le crin, le duvet, la plume, l'écaille, et la laine. Elle a muni les arbres eux-mêmes contre le froid et le chaud, en les enveloppant d'une écorce quelquefois double. L'homme est le seul qu'au jour de sa naissance elle jette nu sur la terre nue, livré dès cet instant aux cris et aux pleurs. De tant d'êtres vivants, nul autre n'est destiné aux larmes; et ces larmes, il les répand aussitôt qu'il respire : mais le rire, grands

LIBER SEPTIMUS.

HOMINIS NATURA.

I. Hominis causa videtur cuncta alia genuisse natura, magna sæva mercede contra tanta sua munera : ut non sit satis æstimare, parens melior homini, an tristior noverca fuerit. Ante omnia, unum animantium cunctorum alienis velat opibus : ceteris varie tegumenta tribuit, testas, cortices, coria, spinas, villos, setas, pilos, plumam, pennas, squamas, vellera. Truncos etiam arboresque cortice, interdum gemino, a frigoribus et calore tutata est. Hominem tantum nudum, et in nuda humo, natali die abjicit ad vagitus statim et ploratum, nullumque tot animalium aliud

dieux! le rire, même précoce, même le plus hâtif, n'éclôt jamais sur ses lèvres avant le quarantième jour (1).

A ce triste essai de la lumière succèdent des liens qui entravent tous ses membres, et dont les bêtes sauvages qui naissent dans nos habitations sont affranchies, du moins en ces premiers moments. Produit sous de si brillants auspices, le voilà donc étendu pieds et mains liés, ce futur dominateur de tous les autres animaux! Il pleure! Des supplices commencent sa vie, et tout son crime est d'être né. Après un tel début, hélas! quelle démence que de se croire des droits à l'orgueil!

Se traîner sur les genoux et sur les mains est en lui le premier signe de la force et le premier bienfait du temps. Mais quand ce débile quadrupède se dressera-t-il sur ses pieds? quand formera-t-il des sons articulés? quand sa bouche pourra-t-elle broyer les aliments? jusques à quand la palpitation de son crâne attestera-t-elle qu'il est plus faible qu'aucun des animaux? Déja surviennent les maladies, et cette foule de remèdes inventés pour les guérir, trop souvent impuissants eux-mêmes contre des maux inconnus et nouveaux. Avertis par leur instinct, les autres courent, volent ou nagent. L'homme ne sait rien sans le secours de

ad lacrymas, et has protinus vitæ principio. At, hercules, risus, præcox ille et celerrimus, ante quadragesimum diem nulli datur.

Ab hoc lucis rudimento, quæ ne feras quidem inter nos genitas, vincula excipiunt et omnium membrorum nexus : itaque feliciter natus jacet, manibus pedibusque devinctis, flens, animal ceteris imperaturum : et a suppliciis vitam auspicatur, unam tantum ob culpam, quia natum est. Heu! dementiam ab his initiis existimantium ad superbiam se genitos!

Prima roboris spes, primumque temporis munus quadrupedi similem facit. Quando homini incessus? quando vox? quando firmum cibis os? quandiu palpitans vertex, summæ inter cuncta animalia imbecillitatis indicium? Jam morbi, totque medicinæ contra mala excogitatæ, et hæ quoque subinde novitatibus victæ. Cetera sentire naturam suam; alia pernicitatem usurpare, alia præpetes volatus, alia nare : hominem scire nihil sine doctrina, non fari, non ingredi, non vesci : breviterque non aliud

l'instruction, ni parler, ni marcher, ni se nourrir. Oui, de lui-même il ne sait que pleurer : aussi plusieurs ont-ils prononcé que le mieux serait de ne point naître (2), ou de rentrer à l'instant même dans le néant.

A lui seul exclusivement ont été réservés le chagrin, le luxe, qui se varie sous des formes sans nombre, et qu'il étale sur toutes les parties de son corps; l'ambition, l'avarice, la passion immodérée de la vie, la superstition, le soin de sa sépulture, et même de ce qui arrivera quand il ne sera plus. Nul animal dont la vie soit plus frêle, les desirs plus effrénés, la peur plus effarée, la rage plus furieuse. Enfin, les autres vivent en paix avec leurs semblables; nous les voyons se réunir et combattre contre des ennemis d'une espèce différente : les lions, malgré leur férocité, n'ont point la guerre avec les lions; les serpents ne déchirent point les serpents; les poissons même et les monstres de la mer ne sont cruels que pour ceux d'une autre espèce; mais c'est de l'homme, grands dieux! que l'homme éprouve le plus de maux (3).

On est pénétré de pitié et même de honte lorsqu'on réfléchit combien est frêle dans son principe l'existence du plus superbe des animaux, puisqu'une lampe mal éteinte suffit pour que l'homme soit rejeté du sein qui l'a conçu.

naturæ sponte, quam flere. Itaque multi exstitere, qui non nasci optimum censerent, aut quam ocissime aboleri.

Uni animantium luctus est datus, uni luxuria, et quidem innumerabilibus modis, ac per singula membra : uni ambitio, uni avaritia, uni immensa vivendi cupido, uni superstitio, uni sepulturæ cura, atque etiam post se de futuro. Nulli vita fragilior, nulli rerum omnium libido major, nulli pavor confusior, nulli rabies acrior. Denique cetera animantia in suo genere probe degunt : congregari videmus, et stare contra dissimilia. Leonum feritas inter se non dimicat : serpentium morsus non petit serpentes : ne maris quidem belluæ ac pisces, nisi in diversa genera, sæviunt. At, hercules, homini plurima ex homine sunt mala.

7. Miseret atque etiam pudet æstimantem quam sit frivola animalium superbissimi origo, quum plerumque abortus causa fiat odor a lucernarum

C'est de là que les tyrans, que les bourreaux de l'humanité sont arrivés à la vie. O toi qui te confies dans la force de ton corps, qui embrasses avidement les dons de la fortune, qui penses être, non pas son favori, mais son fils ; toi, dont l'ame ne respire que le meurtre et le carnage ; toi qui, dans l'ivresse d'un vain succès, te crois un dieu, il fallait si peu de chose pour t'anéantir ! Aujourd'hui, il faudrait moins encore : la dent imperceptible d'un reptile, ou même un grain de raisin sec, comme au poëte Anacréon ; un poil avalé dans du lait, comme au sénateur Fabius. Voulez-vous apprécier la vie à sa juste valeur ? ne perdez jamais de vue la fragilité humaine.

COURAGE A SUPPORTER LA DOULEUR.

Grace aux retours fréquents des calamités, des exemples sans nombre ont prouvé à quel point l'homme possède la force de souffrir. Le trait le plus éclatant parmi les femmes est celui de la courtisane Lééna, qui endura la torture sans déclarer les tyrannicides Harmodius et Aristogiton : parmi les hommes, c'est celui d'Anaxarque ; appliqué à la question pour une cause semblable, il se rendit maître de son secret en se coupant la langue avec les dents, et la cracha au visage du tyran.

extinctu. His principiis nascuntur tyranni, his carnifex animus. Tu qui corporis viribus fidis, tu qui fortunæ munera amplexaris, et te ne alumnum quidem ejus existimas, sed partum : tu tamen cujus semper tinctoria est mens, tu qui te deum credis, aliquo successu tumens, tanti perire potuisti : atque etiam hodie minoris potes, quantulo serpentis ictus dente : aut etiam, ut Anacreon poeta, acino uvæ passæ : ut Fabius senator prætor, in lactis haustu uno pilo strangulatus. Is demum profecto vitam æqua lance pensitabit, qui semper fragilitatis humanæ memor fuerit.

XXIII. 23. Patientia corporis, ut est crebra sors calamitatum, innumera documenta peperit. Clarissimum in feminis, Leænæ meretricis, quæ torta non indicavit Harmodium et Aristogitonem tyrannicidas : in viris, Anaxarchi, qui, simili de causa quum torqueretur, prærosam dentibus linguam, unamque spem indicii, in tyranni os exspuit.

DE LA MÉMOIRE.

Il serait difficile de dire quel homme a possédé, au degré le plus éminent, la mémoire, de tous les biens le plus nécessaire à la vie. On cite en ce genre une foule d'exemples célèbres. Le roi Cyrus appelait par leurs noms tous les soldats de son armée, et L. Scipion, tous les citoyens romains. Dès le lendemain de son arrivée à Rome, Cinéas, ambassadeur de Pyrrhus, savait les noms des sénateurs et des chevaliers. Mithridate, roi de vingt-deux nations, leur rendit la justice en autant de langues, après les avoir haranguées toutes sans interprète. Le Grec Charmadas récita mot pour mot, comme en lisant, des ouvrages qu'on avait demandés dans une bibliothèque. On a fait un art de la mémoire. Simonide, poëte lyrique, en fut l'inventeur, et Métrodore le perfectionna. A l'aide de leur méthode on répétait, dans les mêmes termes, tout ce qu'on avait entendu.

Au surplus, rien de si fragile dans l'homme que la mémoire. Une maladie, une chute, une peur même, lui portent des atteintes funestes. Tantôt elle n'éprouve que des altérations partielles, tantôt elle se perd tout entière. Un homme, frappé d'une pierre, oublia les lettres de l'alpha-

XXIV. 24. Memoria, necessarium maxime vitæ bonum, cui præcipua haud facile dictu est, tam multis gloriam ejus adeptis. Cyrus rex omnibus in exercitu suo militibus nomina reddidit : L. Scipio, populo Romano : Cineas, Pyrrhi regis legatus, senatui et equestri ordini Romæ, postero die quam advenerat. Mithridates, duarum et viginti gentium rex, totidem linguis jura dixit, pro concione singulas sine interprete adfatus. Charmadas quidam in Græcia, quæ quis exegerat volumina in bibliothecis, legentis modo repræsentavit. Ars postremo ejus rei facta et inventa est a Simonide melico, consummata a Metrodoro Scepsio, ut nihil non iisdem verbis redderetur auditum.

Nec aliud est æque fragile in homine, morborum et casus injurias atque etiam metus sentiens, alias particulatim, alias universa. Ictus lapide oblitus est litteras tantum. Ex præalto tecto lapsus, matris et adfinium

bet; un autre, tombé d'un toit très élevé, ne reconnaissait plus ni sa mère, ni ses alliés, ni ses proches. Une maladie fit perdre à un autre le souvenir de ses esclaves. L'orateur Messala Corvinus oublia son propre nom (4). Quelquefois aussi la mémoire essaie de nous échapper, lors même que le corps est dans un état de repos et de santé. Au moment où le sommeil se glisse dans nos sens, elle nous abandonne tout à coup, en sorte que, la chaîne des idées se trouvant rompue, nous cherchons, avec inquiétude, en quel lieu nous sommes.

FORCE D'AME.

L'ame la plus forte que la nature ait jamais produite me paraît avoir été celle de César; et je ne parle pas ici de son courage, de sa constance, de cette élévation de génie qui embrassait le monde entier, mais seulement de cette énergie qui lui fut propre, de cette activité qui semblait tenir de la rapidité de la flamme. On rapporte qu'il écrivait ou lisait en même temps qu'il dictait et qu'il écoutait; qu'on l'a vu dicter à ses secrétaires quatre lettres à la fois sur des affaires de la plus haute importance. Il combattit cinquante fois, enseignes déployées, et seul il a surpassé Marcellus, qui avait livré trente-neuf batailles. Qu'il ait fait périr par ses victoires, indépendamment des guerres civiles,

propinquorumque cepit oblivionem : alius ægrotus, servorum etiam : sui vero nominis Messala Corvinus orator. Itaque sæpe deficere tentat, ac meditatur, vel quieto corpore et valido. Somno quoque serpente amputatur, ut inanis mens quærat ubi sit loci.

XXV. Animi vigore præstantissimum arbitror genitum Cæsarem dictatorem. Nec virtutem constantiamque nunc commemoro, nec sublimitatem omnium capacem quæ cœlo continentur; sed proprium vigorem celeritatemque quodam igne volucrem. Scribere aut legere, simul dictare et audire solitum accepimus. Epistolas vero tantarum rerum quaternas pariter librariis dictare : aut, si nihil aliud ageret, septenas. Idem signis collatis quinquagies dimicavit : solus M. Marcellum transgressus, qui undequadragies dimicaverat. Nam præter civiles victorias, undecies centena, et duo nonaginta millia hominum occisa præliis ab eo, non equidem

onze cent quatre-vingt-douze mille hommes, certes, la nécessité même eût-elle été son excuse, cet exécrable attentat contre l'humanité ne peut être un titre de gloire. Lui-même en a fait l'aveu, en ne dénombrant pas les massacres civils.

CLÉMENCE ET GRANDEUR D'AME.

Nous ferons plus justement honneur au grand Pompée d'avoir enlevé aux pirates huit cent quarante-six vaisseaux. Le titre distinctif de César est la clémence : vertu où il n'eut point d'égal, et qui le força au repentir. Il a donné aussi un exemple de magnanimité auquel nul autre ne pourrait être comparé. Faire à ce sujet l'énumération de ses spectacles, de ses largesses, vanter la magnificence de ses édifices, ce serait le langage d'un partisan du luxe. Voici quel est ce trait d'héroïsme incomparable, cette marque non équivoque d'une ame invincible : c'est que les papiers de Pompée ayant été pris à Pharsale, et ceux de Scipion à Thapse, il les brûla de bonne foi, sans les avoir lus.

FAITS HÉROÏQUES.

Rappeler ici tous les titres et les triomphes du grand Pompée, ce n'est pas seulement prouver la supériorité d'un

in gloria posuerim tantam, etiam coactam, humani generis injuriam : quod ita esse confessus est ipse, bellorum civilium stragem non prodendo.

XXVI. Justius Pompeio Magno tribuatur DCCCXLVI naves piratis ademisse : Cæsari proprium et peculiare sit, præter supra dicta, clementiæ insigne : qua usque ad pœnitentiam omnes superavit. Idem magnanimitatis perhibuit exemplum, cui comparari non possit aliud. Spectacula enim edita effusasque opes, aut operum magnificentiam in hac parte enumerare, luxuriæ faventis est. Illa fuit vera et incomparabilis invicti animi sublimitas, captis apud Pharsaliam Pompeii magni scriniis epistolarum, iterumque apud Thapsum Scipionis, concremasse ea optima fide, atque non legisse.

XXVII. 26. Verum ad decus imperii Romani, non solum ad viri unius pertinet victoriam, Pompeii magni titulos omnes, triumphosque hoc in

homme, c'est étendre la gloire de l'empire romain, puisque ses brillants exploits ont égalé ceux d'Alexandre, pour ne pas dire ceux même d'Hercule et de Bacchus. Après avoir repris la Sicile, où il signala son début dans la carrière politique en servant la cause de Sylla; après avoir soumis et réduit l'Afrique entière, conquête qui lui valut le nom de Grand, il entra dans Rome en triomphe, quoique simple chevalier : ce qui jusqu'alors avait été sans exemple. Aussitôt il passe en Occident : il érige des trophées sur les Pyrénées, y fait graver qu'il a réduit en son pouvoir huit cent soixante et seize villes, depuis les Alpes jusqu'aux frontières de l'Espagne ultérieure, et se montre encore plus grand en ne parlant pas de Sertorius. La guerre civile, qui excitait toutes les guerres étrangères, étant éteinte, le char triomphal le porte une seconde fois dans Rome, simple chevalier, tant de fois général avant que d'être soldat. Envoyé ensuite sur toutes les mers, et de là dans l'Orient, il fit hommage de sa gloire à sa patrie, suivant l'usage qui s'observe aux jeux sacrés. Les vainqueurs n'y sont pas couronnés eux-mêmes, mais ils couronnent leur cité natale. Pompée renvoya donc l'honneur de ses exploits à la république, en plaçant cette inscription dans le temple qu'il bâtit à Minerve du produit des dépouilles : « Pompée le Grand, général des

loco nuncupari : æquato non modo Alexandri Magni rerum fulgore, sed etiam Herculis prope ac Liberi patris. Igitur Sicilia recuperata, unde primum, Sullanus in reipublicæ causa exoriens, auspicatus est : Africa vero tota subacta et in ditionem redacta, Magnique nomine in spolium inde capto, eques Romanus (id quod antea nemo) curru triumphali revectus est, et statim ad solis occasum transgressus, excitatis in Pyrenæo tropæis, oppida sex septuaginta et octingenta ab Alpibus ad fines Hispaniæ ulterioris in ditionem redacta victoriæ suæ adscripsit, et majore animo Sertorium tacuit : belloque civili (quod omnia externa conciebat) extincto, iterum triumphales currus eques Romam induxit, toties imperator, antequam miles. Postea ad tota maria, et deinde solis ortus missus, hos retulit patriæ titulos, more sacris certaminibus vincentium. Neque enim ipsi coronantur, sed patrias suas coronant. Hos ergo honores Urbi tribuit in

» armées romaines (5), après avoir terminé une guerre de » trente ans ; après avoir défait, mis en fuite, tué ou forcé » à se rendre douze millions cent quatre-vingt-trois mille » hommes, coulé à fond ou pris huit cent quarante-six vais- » seaux, reçu à composition quinze cent trente-huit villes » et châteaux, soumis tous les pays depuis le lac Méotis » jusqu'à la mer Rouge, acquitte le vœu qu'il a fait à Mi- » nerve. » Tel est l'exposé sommaire de ses exploits dans l'Orient. Voici l'inscription du triomphe dont il fut honoré le troisième jour avant les calendes d'octobre, sous le consulat de Pison et de Messala : « Après avoir délivré les pro- » vinces maritimes des incursions des pirates, et restitué » l'empire de la mer au peuple romain, Pompée a triomphé » de l'Asie, du Pont, de l'Arménie, de la Paphlagonie, de » la Cappadoce, de la Cilicie, de la Syrie, des Scythes, » des Juifs, des Albaniens, de l'Ibérie, de l'île de Crète, » des Basternes, enfin des rois Mithridate et Tigrane. » Et, parmi tant de hauts faits, ce qui mettait le comble à sa gloire, comme il le dit lui-même dans une assemblée où il rendit compte de tout ce qu'il avait fait, c'est que l'Asie, province frontière (6) alors qu'elle lui fut confiée, était devenue centrale quand il la remit à sa patrie. Si, d'un autre

delubro Minervæ, quod ex manubiis dicabat. CN. POMPEIUS MAGNUS IMP. BELLO XXX. ANNORUM CONFECTO, FUSIS, FUGATIS, OCCISIS, IN DEDITIONEM ACCEPTIS, HOMINUM CENTIES VICIES SEMEL LXXXIII. M. DEPRESSIS AUT CAPTIS NAVIBUS DCCCXLVI OPPIDIS, CASTELLIS MDXXXVIII. IN FIDEM RECEPTIS : TERRIS A MÆOTIS LACU AD RUBRUM MARE SUBACTIS, VOTUM MERITO MINERVÆ. Hoc est breviarium ejus ab Oriente. Triumphi vero, quem duxit ante diem tertium kalendas octobres, M. Pisone, M. Messala consulibus, præfatio hæc fuit : CUM ORAM MARITIMAM A PRÆDONIBUS LIBERASSET, ET IMPERIUM MARIS POPULO ROMANO RESTITUISSET : EX ASIA, PONTO, ARMENIA, PAPHLAGONIA, CAPPADOCIA, CILICIA, SYRIA, SCYTHIS, JUDÆIS, ALBANIS, IBERIA, INSULA CRETA, BASTERNIS, ET SUPER HÆC DE REGIBUS MITHRIDATE ATQUE TIGRANE TRIUMPHAVIT. Summa summarum in illa gloria fuit (ut ipse in concione dixit, cum de rebus suis dissereret), Asiam ultimam provinciarum acce-

côté, l'on voulait détailler de la même manière les exploits de César, qui a paru plus grand que Pompée, il faudrait dénombrer tous les pays de la terre : ce qui serait sans fin.

TROIS GRANDES QUALITÉS RÉUNIES CHEZ UN SEUL HOMME.

Beaucoup se sont illustrés par d'autres vertus. Le premier de la famille Porcia qui ait porté le nom de Caton a passé pour avoir réuni au suprême degré les trois genres de mérite les plus éminents dans un homme. Il fut à la fois excellent orateur, excellent général, excellent sénateur : toutes ces qualités, Scipion Émilien ne les eut pas le premier; mais je pense qu'elles brillèrent en lui avec plus d'éclat. D'ailleurs, il ne fut point en butte à cette haine de tant de citoyens, qui fatigua la vie de Caton. Voici donc le trait distinctif de ce dernier : c'est qu'il plaida quarante-quatre fois pour lui-même; que nul autre ne fut plus souvent accusé, et que toujours il fut absous (7).

COURAGE MERVEILLEUX.

Quel homme s'est le plus signalé par sa valeur? Cette question exigerait des recherches immenses, surtout si l'on admettait les fables des poëtes. Ennius, plein d'admiration

pisse, eamdemque mediam patriæ reddidisse. Si quis e contrario simili modo velit percensere Cæsaris res, qui major illo apparuit, totum profecto terrarum orbem enumeret : quod infinitum esse conveniet.

XXVIII. 27. Ceteris virtutum generibus varie et multi fuere præstantes. Cato primus Porciæ gentis tres summas in homine res præstitisse existimatus, ut esset optimus orator, optimus imperator, optimus senator : quæ mihi omnia, etiamsi non prius, attamen clarius fulsisse in Scipione Æmiliano videntur, dempto præterea plurimorum odio, quo Cato laboravit. Itaque sit proprium Catonis, quater et quadragies causam dixisse, nec quemquam sæpius postulatum, et semper absolutum.

XXIX. 28. Fortitudo in quo maxime exstiterit, immensæ quæstionis est, utique si recipiatur poetica fabulositas. Q. Ennius Cæcilium Dentrem

pour Cécilius Denter et pour son frère, ajouta en leur honneur un seizième livre à ses Annales. Siccius Dentatus, qui fut tribun du peuple sous le consulat de Tarpéius et d'Atérius, peu après l'expulsion des rois, réunit des titres infiniment nombreux. Il se trouva à cent vingt batailles, et sortit vainqueur de huit combats singuliers : il portait sur sa poitrine les cicatrices honorables de quarante-cinq blessures : jamais il ne fut blessé par derrière. De plus, il enleva trente-quatre dépouilles, reçut, pour prix de son courage, dix-huit piques sans fer, vingt-cinq hausse-cols, quatre-vingt-trois colliers, cent soixante brasselets, vingt-six couronnes, quatorze civiques, huit d'or, trois murales et une obsidionale, dix mille as, et vingt bœufs prélevés sur le butin. Il suivit le triomphe de huit généraux, qui lui devaient la plus grande partie de leurs victoires; et, ce qui me semble le premier de tous ses hauts faits, il dénonça au peuple un de ses généraux, Titus Romilius, à la fin de son consulat, et le convainquit d'avoir mal usé du commandement.

Les exploits guerriers de Manlius Capitolinus ne seraient pas moins grands, si la fin de sa vie n'en avait détruit tout le mérite. Avant sa dix-septième année, il avait enlevé

fratremque ejus præcipue miratus, propter eos sextum decimum adjecit annalem. L. Siccius Dentatus, qui tribunus plebis fuit, Sp. Tarpeio, A. Aterio consulibus, haud multo post exactos reges, vel numerosissima suffragia habet, centies vicies præliatus, octies ex provocatione victor, quadraginta quinque cicatricibus adverso corpore insignis, nulla in tergo. Item spolia cepit quatuor et triginta, donatus hastis puris duodeviginti, phaleris quinque et viginti, torquibus tribus et octoginta, armillis centum et sexaginta, coronis sex et viginti, civicis quatuordecim, aureis octo, muralibus tribus, obsidionali una, fisco æris decem, captivis et viginti simul bubus, imperatores novem ipsius maxime opera trimphantes secutus: præterea (quod optimum in operibus ejus reor) uno ex ducibus T. Romilio ex consulatu ad populum convicto male acti imperii.

Rei militaris haud minora forent Manlii Capitolini decora, ni perdidisset illa exitu vitæ. Ante decimum septimum annum bina ceperat spolia.

deux dépouilles : le premier des chevaliers, il avait obtenu la couronne murale, six couronnes civiques, trente-sept récompenses militaires, reçu vingt-trois blessures par devant, sauvé Sulpicius, maître de la cavalerie, quoique blessé lui-même à l'épaule et à la cuisse. Seul il avait sauvé le Capitole, et avec lui l'état entier; ce qui serait au-dessus de tout, s'il ne l'avait sauvé pour s'y faire roi. Au reste, dans toutes ces actions la valeur fit beaucoup; mais la fortune fit encore plus.

Nul, ce me semble, ne peut être préféré à Sergius, quoique Catilina, son arrière-petit-fils, flétrisse ce beau nom. A sa seconde campagne, il perdit la main droite : en deux campagnes, il fut blessé vingt-trois fois, et réduit à ne pouvoir presque plus faire usage de son autre main ni de ses pieds; il n'avait qu'un seul esclave, et cependant, tout mutilé qu'il était (8), il servit encore un grand nombre d'années. Prix deux fois par Annibal (car il n'eut pas à lutter contre un ennemi vulgaire), il s'échappa deux fois, après une captivité de vingt mois, n'ayant pas été un seul jour sans être enchaîné, ou sans avoir les fers aux pieds. Il combattit quatre fois avec la seule main gauche, et il eut deux chevaux tués sous lui. Il se fit attacher au bras droit une main

Primus omnium eques muralem acceperat coronam, sex civicas, septem et triginta dona, tres et viginti cicatrices adverso corpore exceperat : P. Servilium magistrum equitum servaverat, ipse vulneratus humerum ac femur. Super omnia, Capitolium summamque rem in eo solus a Gallis servaverat, si non regno suo servasset. Verum sunt in his quidem virtutis opera mágna, sed majora fortunæ.

M. Sergio, ut quidem arbitror, nemo quemquam hominum jure prætulerit, licet pronepos Catilina gratiam nomini deroget. Secundo stipendio dexteram manum perdidit : stipendiis duobus ter et vicies vulneratus est : ob id neutra manu, neutro pede satis utilis : uno tantum servo, plurimis postea stipendiis debilis miles. Bis ab Annibale captus (neque enim cum quolibet hoste res fuit), bis vinculorum ejus profugus, viginti mensibus nullo non die in catenis aut compedibus custoditus. Sinistra manu sola quater pugnavit, duobus equis insidente eo suffossis. Dexte-

de fer, et ce fut avec cette main qu'il combattit lorsqu'il délivra Crémone, défendit Plaisance, et força douze camps aux ennemis dans la Gaule. Tous ces détails se trouvent dans le discours qu'il prononça, lorsqu'étant préteur ses collègues prétendaient l'exclure des sacrifices sous prétexte qu'il était mutilé. Donnez-lui d'autres ennemis à combattre, quel amas de couronnes il aurait accumulé! En effet, il importe de savoir en quelles circonstances chaque guerrier a signalé sa valeur. Or, quelles couronnes civiques furent obtenues aux journées de la Trébie, du Tésin, de Trasymène! Quelle sorte de couronnes fut méritée à Cannes, où le comble de la valeur fut d'avoir échappé à l'ennemi? Certes, les autres ont vaincu des hommes, Sergius a vaincu même la fortune.

GÉNIES ILLUSTRES.

Qui pourrait décerner la palme du génie, et prononcer entre cette multitude immense de talents et de chefs-d'œuvre de toute espèce? à moins que l'on ne convienne que nul n'a été plus heureux que le poëte grec, soit par le succès, soit par le sujet de ses ouvrages. Alexandre (car une question aussi hardie ne peut être décidée que par des suffrages illustres, et les grands hommes ne sont bien jugés

ram sibi ferream fecit, eaque religata præliatus, Cremonam obsidione exemit, Placentiam tutatus est : duodena castra hostium in Gallia cepit : quæ omnia ex oratione ejus apparent, habita cum in prætura sacris arceretur a collegis, ut debilis. Quos hic coronarum acervos constructurus hoste mutato? Etenim plurimum refert, in quæ cujusque virtus tempora inciderit. Quas Trebia, Ticinusve, aut Trasymenus civicas dedere? Quæ Cannis corona merita? unde fugisse virtutis summum opus fuit. Ceteri profecto victores hominum fuere, Sergius vicit etiam fortunam.

XXX. 29. Ingeniorum gloriæ quis possit agere delectum, per tot disciplinarum genera, et tantam rerum operumque varietatem? nisi forte Homero vate Græco nullum felicius exstitisse convenit, sive operis fortuna, sive materia æstimetur. Itaque Alexander Magnus (etenim insignibus judiciis optime, citraque invidiam, tam superba censura pera-

que par leurs pairs) ; Alexandre, dis-je, avait trouvé parmi les dépouilles de Darius une boîte de parfums enrichie d'or, de perles et de pierreries. Ses courtisans lui en montraient les différents usages. Mais qu'était-ce que des parfums pour un roi soldat et couvert de poussière? Ah! dit-il, renfermons-y plutôt les poésies d'Homère. Il voulait que le plus riche ouvrage de l'art conservât l'ouvrage le plus précieux de l'esprit humain. A la prise de Thèbes, ce prince ordonna que la famille et la maison de Pindare fussent épargnées. Il rebâtit la patrie d'Aristote, et cet hommage généreux répandit un nouvel éclat sur les travaux du philosophe.

SAGES FAMEUX.

Denys le tyran, qui n'était d'ailleurs qu'un monstre d'orgueil et de cruauté, envoya au-devant du sage Platon un vaisseau décoré de bandelettes. Il le reçut lui-même au rivage, sur un char attelé de chevaux blancs. Isocrate vendit un seul discours vingt talents (108,000 fr.). Eschine, célèbre orateur d'Athènes, avait lu aux Rhodiens son accusation contre Ctésiphon ; il lut ensuite la harangue de Démosthène, celle même qui l'avait fait condamner à l'exil. Comme ils étaient frappés d'admiration : « Que serait-ce, leur dit-il,

getur) inter spolia Darii Persarum regis unguentorum scrinio capto, quod erat auro gemmisque ac margaritis pretiosum, varios ejus usus amicis demonstrantibus (quando tædebat unguenti bellatorem et militia sordidum) : « Immo hercule, inquit, librorum Homeri custodiæ detur : » ut pretiosissimum humani animi opus quam maxime diviti opere servaretur. Item Pindari vatis familiæ penatibusque jussit parci, cum Thebas caperet. Aristotelis philosophi patriam condidit, tantæque rerum claritati tam benignum testimonium miscuit.

XXXI. 30. Platoni sapientiæ antistiti Dionysius tyrannus, alias sævitiæ superbiæque natus, vittatam navem misit obviam : ipse quadrigis albis egredientem in littore excepit. Viginti talentis unam orationem Isocrates vendidit. Æschines Atheniensis summus orator, cum accusationem, qua fuerat usus, Rhodiis legisset, legit et defensionem Demosthenis, qua in illud pulsus fuerat exilium : mirantibusque, « tum magis fuisse

» si vous l'aviez entendu lui-même ! » Témoignage bien fort dans la bouche d'un ennemi malheureux. Thucydide avait été banni comme général ; il fut rappelé comme historien. Les Athéniens avaient puni sa lâcheté, ils honorèrent son éloquence. Les rois d'Égypte et de Macédoine rendirent un grand hommage au poëte Ménandre, lorsqu'ils lui envoyèrent une flotte et une députation pour l'inviter à venir à leur cour : mais il se rendit un plus grand hommage à lui-même, en préférant la jouissance des lettres à la faveur des rois.

Les grands de Rome ont honoré aussi le génie, même dans les étrangers. Pompée, après avoir terminé la guerre contre Mithridate, alla rendre visite à Posidonius, célèbre par ses leçons de philosophie. Près d'entrer, il défendit au licteur de frapper de sa baguette, selon l'usage, et celui qui avait vu l'Orient et l'Occident à ses pieds baissa ses faisceaux devant la porte d'un savant.

Dans le temps de cette députation célèbre des trois philosophes athéniens, Caton le censeur, ayant entendu Carnéade, opina que l'on devait les renvoyer au plus tôt : parceque les raisonnements subtils de cet étranger rendaient la vérité problématique. Quelle révolution dans les mœurs ! Ce même Caton persista toujours à soutenir que tous les

» miraturos dixit, si ipsum orantem audivissent : » in calamitate testis ingens factus inimici. Thucydidem imperatorem Athenienses in exilium egere, rerum conditorem revocavere, eloquentiam mirati, cujus virtutem damnaverant. Magnum et Menandro in comico socco testimonium regum Ægypti et Macedoniæ contigit, classe et per legatos petito : majus ex ipso, regiæ fortunæ prælata litterarum conscientia.

Perhibuere et Romani proceres etiam exteris testimonia. Cn. Pompeius, confecto Mithridatico bello, intraturus Posidonii sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more a lictore vetuit : et fasces litterarum januæ submisit is cui se Oriens Occidensque submiserat.

Cato censorius, in illa nobili trium sapientiæ procerum ab Athenis legatione, audito Carneade, quamprimum legatos eos censuit dimittendos, quoniam illo viro argumentante, quid veri esset haud facile discerni possit.

Grecs, sans exception, devaient être expulsés de l'Italie; et son arrière-petit-fils, Caton d'Utique, amena un philosophe grec avec lui, quand il revint de l'armée : il en amena un second, au retour de sa légation en Cypre. C'est un fait remarquable, que la langue grecque ait été proscrite par l'un des Catons, et introduite par l'autre. Mais parlons aussi des honneurs rendus à nos compatriotes.

Le premier des Scipions ordonna que la statue d'Ennius fût placée sur son tombeau, et que son dernier monument offrît le nom d'un poëte à côté de ce surnom glorieux, prix de la conquête d'une des trois parties de la terre.

Auguste, sans égard pour le testament de Virgile, défendit qu'on brûlât son poëme : et cette défense fut pour le poëte un suffrage plus imposant que n'eût été l'approbation qu'il aurait donnée lui-même à son ouvrage.

Varron est le seul homme vivant dont la statue ait été posée dans la bibliothèque bâtie à Rome par les soins d'Asinius Pollion, et la première de l'univers qu'on ait rendue publique. Cette distinction accordée à lui seul dans un siècle si fertile en génies, et par un homme qui tenait lui-même le premier rang et comme orateur et comme citoyen, ne lui fait pas moins d'honneur, à mon gré, que la couronne

Quanta morum commutatio! Ille semper alioquin universos ex Italia pellendos censuit Græcos : at pronepos ejus Uticensis Cato, unum ex tribunatu militum philosophum, alterum ex Cypria legatione deportavit. Eamdemque linguam ex duobus Catonibus, in illo abjecisse, in hoc importasse, memorabile est. Sed et nostrorum gloriam percenseamus.

Prior Africanus Q. Ennii statuam sepulcro suo imponi jussit : clarumque illud nomen, immo vero spolium ex tertia orbis parte raptum, in cinere supremo cum poetæ titulo legi.

Divus Augustus carmina Virgilii cremari contra testamenti ejus verecundiam vetuit : majusque ita vati testimonium contigit, quam si ipse sua probavisset.

M. Varronis in bibliotheca, quæ prima in orbe ab Asinio Pollione ex manubiis publicata Romæ est, unius viventis posita imago est : haud minore (ut equidem reor) gloria, principe oratore et cive, ex illa ingenio-

navale qu'il reçut du grand Pompée dans la guerre des pirates. Si je voulais suivre ce détail, les exemples seraient innombrables chez les Romains, puisque ce peuple à lui seul produit plus d'hommes supérieurs en tout genre, que n'en ont jamais enfanté toutes les autres nations du monde.

Toutefois, ô Cicéron! puis-je, sans crime, passer ton nom sous silence? et que célébrerai-je comme le titre distinctif de ta gloire? Mais en est-il qu'on puisse préférer au témoignage universel du peuple-roi, aux seules actions qui, sans compter les autres merveilles de ta vie entière, ont signalé ton consulat? Tu parles, et les tribus renoncent à la loi agraire, c'est-à-dire à leurs besoins : tu conseilles, elles pardonnent à Roscius sa loi théâtrale, et consentent à des distinctions humiliantes : tu pries, et les enfants des proscrits rougissent de prétendre aux honneurs. Catilina fuit devant ton génie : ta voix proscrivit Marc-Antoine. Je te salue, ô toi qui le premier fus nommé père de la patrie (9); toi qui le premier méritas le triomphe sans quitter la toge, et le premier obtins la victoire par les seules armes de la parole : toi, le père de l'éloquence et des lettres latines : toi, enfin (et ton ancien ennemi, le dictateur César, l'a écrit lui-même), toi qui as remporté un triomphe d'autant plus

rum, quæ tunc fuit, multitudine, uni hanc coronam dante, quam cum eidem Magnus Pompeius piratico ex bello navalem dedit. Innumerabilia deinde sunt exempla Romana, si persequi libeat : cum plures una gens in quocunque genere eximios tulerit, quam ceteræ terræ.

Sed et quo te, M. Tulli, piaculo taceam? quove maxime excellentem insigni prædicem? quo potius, quam universi populi illius gentis amplissimo testimonio, et e tota vita tua consulatus tantum operibus electis? Te dicente, legem agrariam, hoc est, alimenta sua abdicaverunt tribus : te suadente, Roscio theatralis auctori legis ignoverunt, notatasque se discrimine sedis æquo animo tulerunt : te orante, proscriptorum liberos honores petere puduit : tuum Catilina fugit ingenium : tu M. Antonium proscripsisti. Salve primus omnium parens patriæ appellate, primus in toga triumphum linguæque lauream merite, et facundiæ Latiarumque litterarum parens : atque (ut dictator Cæsar, hostis quondam tuus, de

solennel, que d'agrandir à ce point les limites du génie est un bien plus grand succès que d'avoir, par la réunion de tous les autres talents, reculé les bornes de l'empire.

Plusieurs ont surpassé en sagesse tous les autres hommes. Tels furent, chez les Romains, ceux qu'on surnomma Catus et Corculus. Tel fut, chez les Grecs, Socrate, que l'oracle d'Apollon Pythien déclara le plus sage des mortels.

PRÉCEPTES LES PLUS UTILES A LA VIE.

Les hommes ont élevé au rang des oracles Chilon de Lacédémone, en consacrant à Delphes trois maximes de lui, qui furent gravées en lettres d'or (10). Les voici : Se connaître soi-même : Ne rien desirer de trop : La misère est la compagne des dettes et des procès. Il mourut de joie en apprenant la victoire de son fils à Olympie, et la Grèce entière suivit ses funérailles.

L'HOMME RECONNU LE PLUS VERTUEUX.

Scipion Nasica est le seul au monde que le sénat ait déclaré sous serment le plus honnête homme de son siècle : et ce même Scipion, se présentant au nombre des candidats, essuya deux fois la honte d'un refus. Que dis-je? il

te scripsit) omnium triumphorum lauream adepte majorem, quanto plus est, ingenii Romani terminos in tantum promovisse, quam imperii, reliquis animi bonis.

31. Præstitere ceteros mortales sapientia, ob id Cati, Corculi, apud Romanos cognominati. Apud Græcos Socrates, oraculo Apollinis Pythii prælatus cunctis.

XXXII. 32. Rursus mortales oraculorum societatem dedere Chiloni Lacedæmonio, tria præcepta ejus Delphis consecrando aureis litteris, quæ sunt hæc : « Nosse se quemque : et nihil nimium cupere : comitemque » æris alieni atque litis, esse miseriam. » Quin et funus ejus, cum, victore filio Olympiæ, expirasset gaudio, tota Græcia prosecuta est.

XXXIV. 34. Vir optimus semel a condito ævo judicatus est Scipio Nasica, a jurato senatu. Idem in toga candida bis repulsa notatus a po-

ne lui fut point permis de mourir dans sa patrie. C'est ainsi que Socrate, proclamé par Apollon le plus sage des mortels, termina sa vie dans les fers.

NOMS DES FEMMES LES PLUS CÉLÈBRES.

Sulpicia, fille de Paterculus, épouse de Fulvius Flaccus, est la seule que la commune voix de ses contemporains ait jugée la plus chaste des femmes. Parmi les cent Romaines dont on avait fait choix, elle fut élue pour dédier la statue de Vénus, d'après l'ordre des livres sibyllins. La sagesse de Claudia fut déclarée par un jugement du ciel, lorsqu'elle fit entrer la mère des dieux dans Rome.

EXEMPLES REMARQUABLES D'AFFECTION NATURELLE.

Sans doute on a vu par tout l'univers des traits sans nombre de tendresse et de sensibilité : mais Rome nous en offre un exemple qui efface tous les autres. Une femme de la dernière classe, et partant inconnue, était nouvellement accouchée, lorsque sa mère fut condamnée à mourir de faim. Elle obtint la liberté d'entrer dans la prison. Le geôlier la fouillait chaque fois, de peur qu'elle n'apportât quelques aliments. Il la surprit un jour allaitant sa mère (11). Frappés d'admiration, les magistrats accordèrent la grace

pulo. In summa, ei in patria mori non licuit : non hercules magis, quam extra vincula illi sapientissimo ab Apolline judicato Socrati.

XXXV. 35. Pudicissima femina semel, matronarum sententia, judicata est Sulpicia, Paterculi filia, uxor Fulvii Flacci : electa ex centum præceptis, quæ simulacrum Veneris ex sibyllinis libris dedicaret. Iterum, religionis experimento, Claudia, inducta Romam deum matre.

XXXVI. 36. Pietatis exempla infinita quidem toto orbe exstitere : sed Romæ unum, cui comparari cuncta non queant. Humilis in plebe, et ideo ignobilis puerpera, supplicii causa carcere inclusa matre, cum impetrasset aditum, a janitore semper excussa, ne quid inferret cibi, deprehensa est uberibus suis alens eam. Quo miraculo, matris salus donata pietati est, ambæque perpetuis alimentis, et locus ille eidem consecratus deæ,

de la mère à la tendresse de la fille, et toutes deux furent nourries le reste de leurs jours aux dépens du public. Le lieu fut consacré à la Piété. Sous le consulat de Quintius et d'Acilius, on bâtit le temple de cette déesse sur l'emplacement même de la prison, dans l'endroit où nous voyons aujourd'hui le théâtre de Marcellus. Deux serpents avaient été pris dans la maison du père des Gracques; les aruspices consultés répondirent que ce serait lui qui vivrait, si on tuait la femelle. « Tuez le mâle, s'écria-t-il; Cornélie est jeune, » et peut encore être mère. » C'était tout à la fois épargner sa femme et servir la république. La prédiction fut accomplie peu de temps après. M. Lépidus mourut du chagrin que lui causa son divorce avec Apuléia sa femme. P. Rutilius, légèrement indisposé, expira tout à coup en apprenant qu'on avait refusé le consulat à son frère. P. Catiénus était si fort attaché à son patron, qu'étant institué héritier de tous ses biens, il se jeta dans son bûcher.

DU BONHEUR LE PLUS GRAND.

Il n'appartient point à l'homme de décider quel a été le mortel le plus heureux, puisque chacun définit le bonheur à sa manière, et selon qu'il est affecté lui-même. Si nous voulons porter un jugement vrai, et prononcer sans rien

C. Quinctio, M'. Acilio coss. templo Pietatis exstructo in illius carceris sede, ubi nunc Marcelli theatrum est. Gracchorum pater, anguibus prehensis in domo, cum responderetur, « ipsum victurum alterius sexus » interempto : — Immo vero, inquit, meum necate : Cornelia enim juvenis est, et parere adhuc potest. » Hoc erat uxori parcere, et reipublicæ consulere. Idque mox consecutum est. M. Lepidus Apuleiæ uxoris caritate post repudium obiit. P. Rutilius morbo levi impeditus, nuntiata fratris repulsa in consulatus petitione, illico exspiravit. P. Catienus Plotinus patronum adeo dilexit, ut heres omnibus bonis institutus, in rogum ejus se jaceret.

XLI. 40. Felicitas cui præcipua fuerit homini non est humani judicii, cum prosperitatem ipsam alius alio modo, et suopte ingenio quisque terminet. Si verum facere judicium volumus, ac repudiata omni fortunæ am-

donner aux séductions de la fortune, nul mortel n'est heureux. Celui de qui l'on peut dire qu'il n'est pas malheureux doit se louer de son sort : la fortune l'a traité avec indulgence. Car, sans parler du reste, il est à craindre au moins qu'elle ne se lasse ; et cette crainte une fois admise, plus de bonheur solide. D'ailleurs, nul homme n'est sage à tous les instants. Plût au ciel que le grand nombre des mortels trouvât dans sa conscience de quoi démentir cet oracle ! L'humanité faible, et ingénieuse à s'abuser elle-même, calcule à la manière des Thraces, qui jettent dans une urne des cailloux noirs ou blancs, selon ce qu'ils ont éprouvé chaque jour. A leur mort, on sépare ces cailloux, on les compte, et l'on prononce. Mais le jour dont le bonheur est attesté par une pierre blanche n'a-t-il pas été lui-même la cause de quelque malheur ? Combien d'hommes écrasés par le pouvoir qu'ils avaient accepté ! Combien d'hommes perdus et précipités dans les supplices par leurs propres biens ! car c'est ainsi qu'ils nomment les objets dont la possession a pu leur donner une heure de joie. Ainsi donc, les jours sont jugés l'un par l'autre ; et cependant le dernier décide de tous : ce qui prouve que tous doivent être récusés. Ajoutons que, le nombre fût-il égal, il n'y a point de parité entre

bitione decernere, mortalium nemo est felix. Abunde agitur, atque indulgente fortuna deciditur cum eo, qui jure dici non infelix potest. Quippe, ut alia non sint, certe ne lassescat fortuna metus est : quo semel recepto, solida felicitas non est. Quid quod nemo mortalium omnibus horis sapit ? utinamque falsum hoc, et non a vate dictum quam plurimi judicent ! Vana mortalitas, et ad circumscribendum seipsam ingeniosa, computat more Thraciæ gentis : quæ calculos colore dictinctos, pro experimento cujusque diei, in urnam condit, ac supremo die separatos dinumerat, atque ita de quoque pronuntiat. Quid quod iste calculi candore illo laudatus dies originem mali habuit ? Quam multos accepta adflixere imperia ! quam multos bona perdidere, et ultimis mersere suppliciis ! ista nimirum bona, si cui inter illa hora in gaudio fuit. Ita est profecto, alius de alio judicat dies, et tamen supremus de omnibus : ideoque nullis credendum est. Quid quod bona malis paria non sunt, etiam pari numero : nec læ-

les biens et les maux : nul plaisir ne peut contre-balancer le chagrin le plus léger. O recherche vaine et insensée ! on compte les jours, lorsqu'il faudrait les peser !

RARETÉ DE LA CONTINUATION DU BONHEUR DANS UNE MÊME FAMILLE.

On ne trouve, dans toute la suite des siècles, que la seule Lampido, reine de Lacédémone, qui ait été fille, femme et mère de rois (12). La seule Bérénice a été fille, sœur et mère de vainqueurs aux jeux olympiques. La famille des Curions a seule produit trois orateurs de père en fils, et celle des Fabius a seule donné de suite trois princes du sénat, Fabius Ambustus, Fabius Rullianus son fils, et Fabius Gurges son petit-fils.

EXEMPLES REMARQUABLES DES VICISSITUDES DE LA FORTUNE.

Les exemples des révolutions de la fortune sont innombrables. En effet, ses faveurs ne sont-elles pas presque toujours une suite de ses disgraces ? et ses disgraces les plus cruelles, une suite de ses plus grandes faveurs ?

Elle conserva trente-six ans le sénateur Fidustius, proscrit par Sylla ; mais il fut proscrit une seconde fois. Il sur-

titia ulla minimo mœrore pensanda ? Heu ! vana et imprudens diligentia ! numerus dierum comparatur ubi quæritur pondus.

XLII. 41. Una feminarum in omni ævo Lampido Lacedæmonia reperitur, quæ regis filia, regis uxor, regis mater fuerit. Una Berenice, quæ filia, soror, mater Olympionicarum. Una familia Curionum, in qua tres continua serie oratores exstiterunt. Una Fabiorum, in qua tres continui principes senatus, M. Fabius Ambustus, Fabius Rullianus filius, Q, Fabius Gurges nepos.

XLIII. 42. Cetera exempla fortunæ variantis innumera sunt. Etenim quæ facit magna gaudia, nisi ex malis, aut quæ mala immensa, nisi ex ingentibus gaudiis ?

43. Servavit proscriptum a Sulla M. Fidustium senatorem annis sex et

vécut à Sylla; mais seulement jusqu'au temps d'Antoine. Il est certain qu'Antoine ne le proscrivit que parcequ'il avait déja été proscrit.

EXEMPLES REMARQUABLES DE DIGNITÉS.

Elle a voulu que Ventidius seul triomphât des Parthes; mais elle l'avait traîné enfant devant le char de Pompée Strabon, lorsqu'il triompha d'Asculum. Masurius prétend qu'il fut conduit deux fois en triomphe : et Cicéron, qu'il était muletier, employé dans les vivres militaires. Suivant le plus grand nombre, il languit dans sa jeunesse au dernier rang de la milice.

Balbus Cornélius l'aîné fut consul : mais on lui avait contesté l'état de citoyen; les juges avaient délibéré s'il ne pouvait pas être battu de verges. Le premier des étrangers, que dis-je? des hommes nés aux bords de l'Océan, il parvint à un honneur que nos ancêtres refusèrent même aux habitants du Latium.

On doit citer aussi L. Fulvius parmi les exemples mémorables. Consul des Tusculans révoltés, il passa chez les Romains, qui lui déférèrent aussitôt la même dignité : c'est le seul qui, l'année même où il avait porté les armes contre

triginta, sed iterum proscriptus. Superstes Sullæ vixit, sed usque ad Antonium, constatque nulla alia de causa ab eo proscriptum, quam quia proscriptus fuisset.

XLIV. Triumphare P. Ventidium de Parthis voluit quidem solum, sed eumdem in triumpho Asculano Cn. Pompeii Strabonis duxit puerum : quanquam Masurius auctor est bis in triumpho ductum ; Cicero mulionem castrensem suffaraneum fuisse : plurimi juventam inopem in caliga militari tolerasse.

Fuit et Balbus Cornelius major consul, sed accusatus, atque de jure virgarum in eum judicum in consilium missus : primus externorum, atque etiam in Oceano genitorum usus illo honore, quem majores Latio quoque negaverunt.

Est et L. Fulvius inter insignia exempla, Tusculanorum rebellantium consul ; eodemque honore, cum transisset, exornatus confestim a populo

le peuple romain, ait triomphé à Rome de ceux dont il avait été consul.

Sylla seul, jusqu'à nous, s'est arrogé le surnom d'heureux, sans doute pour avoir été l'assassin de ses concitoyens et l'oppresseur de sa patrie. Car enfin quels étaient ses titres, sinon d'avoir pu proscrire et massacrer tant de milliers de Romains? O félicité mal entendue, et dont les suites devaient être bien cruelles! N'ont-ils pas été plus heureux que lui, ceux qui périrent alors? Ils sont pour nous un objet de pitié : Sylla n'excite que l'horreur. Voyez la fin de sa vie : que sont les maux de tous les proscrits ensemble auprès des tourments qu'il endura, lorsque sa chair, se dévorant elle-même, enfantait son propre supplice? Qu'il ait dissimulé ces horribles souffrances, et que, sur la foi de ce dernier songe auquel il survécut à peine, nous pensions que lui seul a triomphé de l'envie par sa gloire, il a cependant avoué que la dédicace du Capitole a manqué à son bonheur (13).

DIX ÉLÉMENTS DE BONHEUR RÉUNIS CHEZ LE MÊME INDIVIDU.

Q. Métellus, dans l'oraison funèbre qu'il prononça en l'honneur de son père L. Métellus, pontife, deux fois con-

Romano : qui solus eodem anno, quo fuerat hostis, Romæ triumphavit ex iis quorum consul fuerat.

Unus hominum ad hoc ævi felicis sibi cognomen adseruit L. Sulla, civili nempe sanguine ac patriæ oppugnatione adoptatum. Et quibus felicitatis inductus argumentis? quod proscribere tot millia civium ac trucidare potuisset. O prava interpretatio, et futuro tempore infelix! Non melioris sortis tunc fuere pereuntes, quorum miseremur hodie, cum Sullam nemo non oderit? Age, non exitus vitæ ejus omnium proscriptorum ab illo calamitate crudelior fuit, erodente se ipso corpore, et supplicia sibi gignente? Quod ut dissimulaverit, et supremo somnio ejus (cui immortuus quodammodo est) credamus ab uno illo invidiam gloria victam, hoc tamen nempe felicitati suæ defuisse confessus est, quod Capitolium non dedicavisset.

XLV. Quintus Metellus in ea oratione, quam habuit supremis laudibus patris sui L. Metelli, pontificis, bis consulis, dictatoris, magistri

sul, dictateur, maître de la cavalerie, quindécemvir pour le partage des terres, et le premier qui ait conduit des éléphants en triomphe après la première guerre punique, a écrit que son père avait réuni au degré le plus éminent les dix choses les plus grandes et les plus excellentes qui soient l'objet de tous les vœux et de tous les travaux des sages : qu'il avait desiré d'être le premier guerrier de son temps, le meilleur orateur, le plus brave général, de conduire les expéditions les plus importantes, d'exercer la magistrature suprême, de parvenir à la plus haute sagesse, de passer pour un sénateur accompli, d'acquérir une grande fortune par des moyens honnêtes, de laisser beaucoup d'enfants, et d'être le citoyen le plus illustre de toute la république. Il ajoute que ses vœux ont été comblés, et que nul autre, depuis la fondation de Rome, n'a joui d'un tel bonheur.

Il serait long et superflu de combattre cette assertion. Un seul fait la réfute victorieusement; c'est que Métellus fut privé de la vue pendant sa vieillesse. Il la perdit dans un incendie, lorsqu'il enleva le Palladium du temple de Vesta. La cause était belle, mais l'effet n'en fut pas moins triste. Sans doute on ne doit pas l'appeler malheureux ; mais le nom d'heureux n'est pas fait pour lui. Le peuple romain

equitum, quindecimviri agris dandis, qui primus elephantos ex primo Punico bello duxit in triumpho, scriptum reliquit, « decem maximas res » optimasque, in quibus quærendis sapientes ætatem exigerent, consum- » masse eum. Voluisse enim primarium bellatorem esse, optimum orato- » rem, fortissimum imperatorem, auspicio suo maximas res geri, maximo » honore uti, summa sapientia esse, summum senatorem haberi, pecu- » niam magnam bono modo invenire, multos liberos relinquere, et claris- » simum in civitate esse : hæc contigisse ei, nec ulli alii post Romam » conditam. »

Longum est refellere et supervacuum, abunde uno casu refutante. Siquidem is Metellus orbam luminibus exegit senectam, amissis incendio, cum Palladium raperet ex æde Vestæ, memorabili causa, sed eventu misero. Quo fit ut infelix quidem dici non debeat, felix tamen non possit. Tribuit ei populus Romanus, quod nunquam ulli alii ab condito ævo, ut

lui accorda un droit que nul autre n'obtint en aucun temps : c'était de se faire porter sur un char toutes les fois qu'il allait au sénat : grande et magnifique distinction ! mais ses yeux en étaient le prix.

Le fils de ce Métellus, qui avait fait cet éloge de son père, est cité lui-même parmi les exemples rares de la félicité humaine. Sans parler de toutes ses dignités et du surnom de Macédonique, il fut porté au bûcher par ses quatre fils, l'un ex-préteur, les trois autres consulaires ; et de ces derniers, deux avaient triomphé, le troisième avait été censeur. Peu d'hommes ont obtenu même un seul de ces honneurs. Cependant, au moment le plus brillant de sa gloire, Métellus revenant du champ de Mars, à midi, lorsque le forum et le Capitole sont déserts, fut saisi par le tribun Attinius Labéon, surnommé Macérion, qu'il avait exclu du sénat lorsqu'il était censeur. Attinius le traîne vers la roche Tarpéia pour le précipiter. Ses nombreux enfants accourent : mais, dans ce danger pressant, ils arriveront trop tard, et comme pour former le cortége funèbre, puisqu'ils n'ont le droit ni de résister, ni de repousser un agresseur sacré. Il va périr victime de sa vertu et de son devoir. A la fin, on trouva un tribun pour interposer son autorité. Il fut arraché des portes mêmes de la mort. Depuis ce temps, il vécut de

quoties in senatum iret, curru veheretur ad curiam. Magnum et sublime, sed pro oculis datum.

44. Hujus quoque Q. Metelli qui illa de patre dixerat filius inter rara felicitatis humanæ exempla numeratur. Nam præter honores amplissimos cognomenque e Macedonia, quatuor filiis illatus rogo, uno prætorio, tribus consularibus, duobus triumphalibus, uno censorio : quæ singula quoque paucis contigere : in ipso tamen flore dignationis suæ ab C. Attinio Labeone, cui cognomen fuit Macerioni, tribuno plebis, quem e senatu censor ejecerat, revertens e Campo, meridiano tempore, vacuo foro et Capitolio, ad Tarpeium raptus ut præcipitaretur, convolante quidem tam numerosa illa cohorte quæ patrem eum appellabat, (sed ut necesse erat in subito) tarde et tanquam in exsequias, cum resistendi sacroque sanctum repellendi jus non esset, virtutis suæ opera et censuræ periturus, ægre tribuno, qui

secours étrangers; car ses biens furent ensuite consacrés par cet homme qu'il avait dégradé : Attinius ne croyait pas avoir assez fait pour sa vengeance, en lui comprimant la gorge au point de faire jaillir son sang par les oreilles. Pour moi, je mettrais au nombre des malheurs d'avoir été l'ennemi de Scipion Émilien. Croyons-en Métellus lui-même : « Allez, mes enfants, disait-il à ses fils, rendez les derniers devoirs à Scipion; vous ne verrez jamais les funérailles d'un plus grand citoyen. » Et c'était aux conquérants des îles Baléares et de la Dalmatie que le vainqueur de la Macédoine adressait ce langage. Mais ne considérons que la violence dont nous parlons ici : a-t-on droit d'appeler heureux un homme à qui le caprice d'un ennemi, d'un Attinius, faillit ôter la vie? Quelles victoires peuvent compenser un tel outrage? quels honneurs, quels chars de triomphe la fortune n'a-t-elle pas renversés par un choc aussi rude? Un censeur traîné dans les rues de Rome (car il n'avait eu que ce moyen de gagner du temps), et traîné vers ce Capitole, où, vainqueur autrefois, il n'avait pas conduit avec autant d'inhumanité les prisonniers mêmes dont il triomphait! Cet attentat devient plus affreux encore par le bonheur dont il fut suivi, puisqu'il aurait privé le

intercederet, reperto, a limine ipso mortis revocatus : alieno beneficio postea vixit, bonis inde etiam consecratis a damnato suo, tanquam parum esset : faucium certe intortarum expressique per aures sanguinis pœna exacta est. Equidem et Africani sequentis inimicum fuisse, inter calamitates duxerim, ipso teste Macedonico ; siquidem liberis dixit : « Ite, filii, celebrate exsequias, nunquam civis majoris funus videbitis. » Et hoc dicebat jam Balearicis et Dalmaticis, jam Macedonicus ipse. Verum ut illa sola injuria æstimetur, quis hunc jure felicem dixerit, periclitatum ad libidinem inimici, nec Africani saltem, perire? quos hostes vicisse tanti fuit? aut quos non honores currusque illa sua violentia fortuna retroegit, per mediam urbem censore tracto, (etenim sola hæc morandi ratio fuerat) tracto in Capitolium illud, in quod triumphans ipse de eorum exuviis, ne captivos quidem sic traxerat? Majus hoc scelus felicitate consecuta factum est, periclitato Macedonico vel funus tantum ac tale per-

vainqueur de la Macédoine de cet honneur et si grand et si rare d'être porté au bûcher par des fils triomphateurs, triomphant lui-même, en quelque sorte, jusque dans ses funérailles. Sans doute nulle félicité n'est parfaite quand elle est altérée par un outrage, et par un outrage aussi sanglant. Au surplus, est-ce un éloge pour les mœurs de ce siècle, ou n'est-ce pas un nouveau sujet d'indignation, que, parmi tant de Métellus, l'audace criminelle d'Attinius soit restée impunie?

MALHEURS D'AUGUSTE.

L'univers entier s'accorde à placer Auguste sur la liste des heureux. Mais si nous portons un regard attentif sur tous les traits de sa vie, nous y verrons de grands exemples des vicissitudes humaines. La place de maître de la cavalerie refusée à ses sollicitations, et donnée à Lépidus par son oncle : la haine que lui attira la proscription : le triumvirat, où, s'associant aux plus scélérats des hommes, il ne jouit pas même de l'égalité du pouvoir (Antoine écrasait ses deux collègues) : sa maladie pendant le combat de Philippes : sa fuite, pendant laquelle il resta trois jours caché dans un marais, malade, et, de l'aveu d'Agrippa et de Mécène, enflé d'une hydropisie : ses naufrages en Sicile,

dere, in quo a triumphalibus liberis portaretur in rogum, velut exsequiis quoque triumphans. Nulla est profecto solida felicitas, quam contumelia ulla vitæ rumpit, nedum tanta. Quod superest, nescio morum gloriæ, an indignationis dolori accedat, inter tot Metellos tam sceleratam C. Attinii audaciam semper fuisse inultam.

XLVI. 45. In divo quoque Augusto, quem universa mortalitas in hac censura nuncupat, si diligenter æstimentur cuncta, magna sortis humanæ reperiantur volumina. Repulsa in magisterio equitum apud avunculum, et contra petitionem ejus prælatus Lepidus ; proscriptionis invidia : collegium in triumviratu pessimorum civium, ne æqua saltem portione, sed prægravi Antonio ; Philippensi prælio morbus, fuga, et triduo in palude ægroti, et (ut fatentur Agrippa et Mæcenas) aqua subter cutem fusa turgidi, latebra : naufragia Sicula, et alia ibi quoque in spelunca occultatio-

où il se cacha aussi dans une caverne : ses prières à Proculéius pour en obtenir la mort, lorsque dans sa fuite il était pressé par les vaisseaux ennemis : les embarras de l'émeute de Pérouse : ses inquiétudes sur la bataille d'Actium : la chute de cette machine de guerre qui faillit l'écraser en Pannonie : tant de séditions des armées ; tant de maladies dangereuses : les projets suspects de Marcellus : le honteux exil d'Agrippa : cette multitude de conspirations tramées contre sa vie : la mort de ses enfants qui lui fut imputée, et leur perte rendue plus cruelle encore par cet affreux reproche : l'adultère de sa fille, et ses projets parricides dévoilés au grand jour : la retraite outrageante de son gendre Tibère : l'adultère de sa petite-fille : ensuite, tant de maux réunis : le défaut d'argent pour payer les soldats : la révolte de l'Illyrie : l'enrôlement des esclaves : la disette de jeunes citoyens : la peste dans Rome : la famine et la sécheresse dans l'Italie : le dessein qu'il forma de mourir ; il passa quatre jours entiers sans prendre de nourriture. Ajoutez la défaite de Varus : les libelles affreux répandus contre lui : l'exhérédation d'Agrippa Postume, après l'avoir adopté ; ses regrets après l'avoir exilé : d'un côté, ses soupçons contre Fabius, qu'il accusait d'avoir trahi son secret : de l'autre, les projets de Livie et de Tibère, qui empoison-

Jam in navali fuga, urgente hostium manu, preces Proculeio mortis admotæ : cura Perusinæ contentionis : sollicitudo Martis Actiaci : Pannonicis bellis ruina e turri : tot seditiones militum ; tot ancipites morbi corporis : suspecta Marcelli vota ; pudenda Agrippæ ablegatio : toties petita insidiis vita : incusatæ liberorum mortes, luctusque non tantum orbitate tristes : adulterium filiæ, et consilia parricidæ palam facta ; contumeliosus privigni Neronis secessus ; aliud neptis adulterium : juncta deinde tot mala, inopia stipendii, rebellio Illyrici, servitiorum delectus, juventutis penuria, pestilentia Urbis, fames sitisque Italiæ, destinatio exspirandi, et quatridui inedia major pars mortis in corpus recepta. Juxta hæc Variana clades, et majestatis ejus fœda sugillatio, abdicatio Postumi Agrippæ post adoptionem, desiderium post relegationem : inde suspicio in Fabium, arcanorumque proditionem : hinc uxoris et Tiberii

nèrent ses derniers moments. Enfin, ce dieu (je n'examine point ici les titres de sa divinité), ce dieu mourut, en laissant pour héritier le fils d'un homme qui lui avait fait la guerre.

L'HOMME QUE LES DIEUX ONT DÉCLARÉ LE PLUS HEUREUX.

Ici se présentent à notre pensée deux oracles de Delphes, que le dieu semble avoir prononcés pour humilier la vanité humaine : dans le premier, il déclare le plus heureux de tous les hommes Phédius, qui venait de mourir pour la patrie. Consulté une autre fois par Gygès, alors le plus puissant roi du monde, il répondit qu'Aglaüs de Psophis était plus heureux que lui. Ce vieillard, dans un coin de l'Arcadie, cultivait un héritage borné, mais qui fournissait abondamment à tous les besoins de l'année. Il n'en était jamais sorti : et, comme on en peut juger par son genre de vie, ayant eu moins de desirs, il avait éprouvé moins de maux.

LONGÉVITÉ.

La diversité des climats, la variété des exemples, et la différence de nos destinées, ne permettent pas de rien établir de certain sur la durée de la vie humaine. Hésiode, le premier qui ait traité cette matière, rapportant un grand

cogitationes, suprema ejus cura. In summa, deus ille, cœlumque nescio adeptus magis, an meritus, herede hostis sui filio excessit.

XLVII. 46. Subeunt in hac reputatione Delphica oracula, velut ad castigandam hominum vanitatem a deo emissa. Duo sunt hæc : « Phe- » dium felicissimum, qui pro patria proxime occubuisset. » Iterum a Gyge, rege tunc amplissimo terrarum, consultum, « Aglaum Psophidium » esse feliciorem. » Senior hic in angustissimo Arcadiæ angulo parvum, sed annuis victibus large sufficiens, prædium colebat, nunquam ex eo egressus : atque (ut e vitæ genere manifestum est) minima cupidine minimum in vita mali expertus.

XLIX. 48. De spatio atque longinquitate vitæ hominum, non locorum modo situs, verum exempla, ac sua cuique sors nascendi incertum fecere.

nombre de fables sur la vie de l'homme, attribue neuf fois notre âge à la corneille (14), quatre fois autant au cerf, et le triple au corbeau. Ce qu'il dit du phénix et des nymphes est encore plus fabuleux. Le poëte Anacréon donne cent cinquante ans au roi des Tartessiens, Arganthonius; dix ans de plus à Cinyras, roi de Chypre, et deux cents ans à Égimius. Théopompe en donne cent cinquante-trois à Épiménide de Crète. Hellanicus écrit que chez les Épiens, en Étolie, quelques hommes vivent deux cents ans. Ce fait est confirmé par Damaste, qui rapporte que Pictoréus, l'un d'eux, remarquable par sa corpulence et par ses forces, vécut jusqu'à trois cents ans. Éphore dit la même chose de quelques rois des Arcadiens. Alexandre Cornélius cite chez les Illyriens un certain Dandon qui vécut cinq cents ans. Xénophon, dans son Périple, donne cent ans de plus à un roi des Tyriens; et, comme s'il craignait de n'en avoir pas dit assez, il fait vivre son fils huit cents ans. Toutes ces exagérations viennent de ce qu'on ne savait pas calculer les temps. Les uns comptaient l'été pour une année (15), et l'hiver pour une autre. Plusieurs mesuraient les années par chacune des saisons, comme les Arcadiens, chez qui les années étaient de trois mois. Quelques uns, tels que les Égyp-

Hesiodus, qui primus aliqua de hoc prodidit, fabulose (ut reor) multa de hominum ævo referens, cornici novem nostras adtribuit ætates, quadruplum ejus cervis, id triplicatum corvis. Et reliqua fabulosius in phœnice, ac nymphis. Anacreon poeta Arganthonio Tartessiorum regi centum et quinquaginta tribuit annos, Cinyræ Cypriorum decem annis amplius, Ægimio ducentos. Theopompus Epimenidi Gnossio centum quinquaginta et tres. Hellanicus quosdam in Ætolia Epiorum gentis ducentos explere. Cui adstipulatur Damastes, memorans Pictoreum, ex iis præcipuum corpore viribusque, etiam trecentis vixisse. Ephorus Arcadum reges trecentis annis. Alexander Cornelius, Dandonem quemdam in Illyrico quingentis vixisse. Xenophon in Periplo, Tyriorum insulæ regem sexcentis; atque ut parce mentitus, filium ejus octingentis. Quæ omnia inscitia temporum acciderunt. Annum enim alii æstate unum determinabant, et alterum hieme: alii quadripartitis temporibus, sicut Arcades, quorum anni tri-

tiens, les mesuraient par les lunes : voilà pourquoi plusieurs d'entre eux sont cités comme ayant vécu mille ans.

Passons à des faits avoués et reconnus. Il est à peu près certain que Arganthonius de Cadix régna quatre-vingts ans. On pense qu'il monta sur le trône dans sa quarantième année. Il est hors de doute que Masinissa régna soixante ans, et que Gorgias le Sicilien en vécut cent huit. Fabius Maximus fut augure pendant soixante-trois ans. Perpenna, et, de nos jours, Volusius Saturninus, survécurent à tous ceux dont ils avaient recueilli le suffrage pendant leur consulat. Le premier ne laissait après lui que sept des sénateurs qu'il avait inscrits étant censeur. Il vécut quatre-vingt-dix-huit ans. Observons à ce sujet qu'il est arrivé, une seule fois, que cinq années se soient écoulées de suite sans qu'il mourût un sénateur. Ce fut depuis la clôture du lustre par les censeurs Flaccus et Albinus, l'an de Rome 579, jusqu'aux censeurs qui leur succédèrent. Valérius Corvinus vécut cent ans. Il y eut un intervalle de quarante-six ans entre son premier et son sixième consulat. Il obtint vingt et une fois la chaire curule (46), ce qui n'est arrivé qu'à lui seul. Le pontife Métellus vécut le même nombre d'années.

mestres fuere : quidam lunæ senio, ut Ægyptii : itaque apud eos aliqui et singula millia annorum vixisse produntur.

Sed ut ad confessa transeamus, Arganthonium Gaditanum octoginta annis regnasse prope certum est : putant quadragesimo cœpisse. Masinissam sexaginta annis regnasse indubitatum est : Gorgiam Siculum centum et octo vixisse. Q. Fabius Maximus sexaginta tribus annis augur fuit. M. Perpenna, et nuper L. Volusius Saturninus, omnium quos in consulatu sententiam rogaverant, superstites fuere. Perpenna septem reliquit ex iis quos censor legerat : vixit annos XCVIII. Qua in re et illud adnotare succurrit, unum omnino quinquennium fuisse, quo senator nullus moreretur : cum Flaccus et Albinus censores lustrum condidere, usque ad proximos censores, ab anno Urbis quingentesimo septuagesimo nono. M. Valerius Corvinus, centum annos implevit ; cujus inter primum et sextum consulatum XLVI anni fuere. Idem sella curuli semel ac vicies sedit, quoties nemo alius. Æquavit ejus vitæ spatium Metellus pontifex.

Mucien rapporte que sur le sommet du Tmolus, qu'on nomme Tempsis, les habitants vivent cent cinquante ans; et qu'au dénombrement qui eut lieu sous Claude, Fullonius de Bologne se fit inscrire comme ayant cet âge. L'empereur voulut s'assurer du fait; et la vérité fut attestée par la confrontation des registres, et par les autres preuves qu'il donna de son existence.

DE LA DESTINÉE SUIVANT LA NAISSANCE.

Nous avons encore l'expérience et les exemples du dernier recensement fait, il y a quatre ans, sous la censure de l'empereur Vespasien et de son fils (17). Il n'est pas besoin de compulser tous les registres. Je citerai la portion de l'Italie située entre l'Apennin et le Pô. A Parme, trois citoyens déclarèrent cent vingt ans; un à Brixelle, cent vingt-cinq; deux à Parme, cent trente; un à Plaisance, cent trente et un; une femme à Faventia, cent trente-cinq; à Bologne, Térentius fils de Marcus, et à Rimini, M. Aponius, cent cinquante, et Tertulla, cent trente-sept; à Véléiacum, situé sur des collines aux environs de Plaisance, six déclarèrent cent dix ans; quatre, cent vingt; un, cent cinquante; c'était M. Mucius Félix fils de Mucius, de la tribu Galéria: et, pour ne pas nous arrêter plus longtemps à prouver ce

In Tmoli montis cacumine, quod vocant Tempsin CL annis vivere, Mucianus auctor est; totidem annos censum Claudii Cæsaris censura T. Fullonium Bononiensem: idque collatis censibus quos ante detulerat, vitæque argumentis (etenim id curæ principi erat) verum apparuit.

L. 49. Accedunt experimenta recentissimi census, quem intra quadriennium imperatores Cæsares Vespasiani, pater filiusque censores egerunt. Nec sunt omnia vasaria excutienda: mediæ tantum partis, inter Apenninum Padumque, ponemus exempla. Centum viginti annos Parmæ tres edidere, Brixelli unus CXXV. Parmæ duo CXXX. Placentiæ unus CXXXI. Faventiæ una mulier CXXXV. Bononiæ L. Terentius Marci filius, Arimini vero M. Aponius C et L. Tertulla CXXXVII. Circa Placentiam in collibus oppidum est Veleiatium, in quo CX annos sex detulere, quatuor, centenos vicenos: unus CL. M. Mucius M. filius, Galeria, Felix. Ac ne pluribus moremur in re confessa, in regione Italiæ octava centenum

que personne ne conteste, la huitième région de l'Italie (18) donna dans le recensement cinquante-quatre citoyens de cent ans (19); quatorze de cent dix; deux de cent vingt-cinq; quatre de cent trente; quatre de cent trente-cinq ou de cent trente-sept; trois de cent quarante.

La vie, quel que soit ce présent de la nature, est trop incertaine et trop fragile. Dans ceux même qui en jouissent le plus longtemps, sa durée est courte et ses bornes étroites, surtout si l'on porte ses regards sur l'éternité. Calculons d'ailleurs le repos de la nuit : l'homme ne vit que la moitié de sa vie; l'autre moitié est l'image de la mort, et s'il ne dort pas, elle est un supplice. On ne compte pas non plus les années de l'enfance, qui ne sent point; celles de la vieillesse, qui ne se prolonge que pour souffrir; tant de dangers de toute espèce, tant de maladies, de craintes et de soins qui nous font si souvent invoquer la mort, qu'elle est l'objet le plus fréquent de nos vœux. Certes, la brièveté de la vie est le plus grand bienfait de la nature. Les sens s'émoussent, les membres s'engourdissent, tout meurt avant nous, la vue, l'ouïe, les jambes, les dents même et les instruments de la digestion; et cet état de dépérissement, on le fait entrer dans le calcul de la vie.

annorum censi sunt homines LIV. centenum denum homines XIV. centenum vicenum quinum homines duo, centenum tricenum homines quatuor, centenum tricenum quinum aut septenum totidem, centenum quadragenum homines tres.

Incertum ac fragile nimium est hoc munus naturæ, quidquid datur nobis, malignum vero et breve etiam in his, quibus largissime contigit, universum utique ævi tempus intuentibus. Quid quod æstimatione nocturnæ quietis, dimidio quisque spatio vitæ suæ vivit? pars æqua morti similis exigitur, aut pœnæ, nisi contigit quies. Nec reputantur infantiæ anni, qui sensu carent : non senectæ, in pœnam vivacis : tot periculorum genera, tot morbi, tot metus, tot curæ, toties invocata morte, ut nullum frequentius sit votum. Natura vero nihil hominibus brevitate vitæ præstitit melius. Hebescunt sensus, membra torpent, præmoritur visus, auditus, incessus, dentes etiam ac ciborum instrumenta : et tamen vitæ hoc tempus adnumeratur.

DE LA SÉPULTURE.

Brûler les corps (20) n'est pas une institution de la première antiquité dans Rome. D'abord on enterra les morts. L'usage de les brûler s'établit quand les Romains eurent connu, dans leurs guerres lointaines, que les tombeaux n'étaient pas toujours des asiles sacrés. Cependant plusieurs familles conservèrent l'ancienne coutume. Le dictateur Sylla est le premier des Cornélius dont on ait brûlé le corps. Il le voulut ainsi, parceque ayant exhumé le cadavre de Marius, il craignit pour lui-même la peine du talion. Le mot *sépulture* s'entend des derniers devoirs rendus de quelque manière que ce soit : *inhumé* ne se dit que d'un corps déposé dans la terre.

LV. 54. Ipsum cremare apud Romanos non fuit veteris instituti ; terra condebantur. At postquam longinquis bellis obrutos erui cognovere, tunc institutum. Et tamen multæ familiæ priscos servare ritus ; sicut in Cornelia nemo ante Sullam dictatorem traditur crematus ; idque voluisse, veritum talionem, eruto C. Marii cadavere. Sepultus vero intelligitur quoquo modo conditus : humatus vero humo contectus.

LIVRE HUITIÈME.

DES ANIMAUX TERRESTRES.

DES ÉLÉPHANTS ET DE LEURS INSTINCTS.

Passons aux autres animaux, et d'abord aux animaux terrestres. L'éléphant est le plus grand de tous, et celui qui approche le plus de l'homme par l'intelligence. Il comprend la langue du pays natal, obéit au commandement, et se souvient des devoirs auxquels on l'a formé. Il est sensible à l'amour et à la gloire. Que dis-je? on reconnaît en lui des qualités qui sont rares, même dans l'homme, la probité, la prudence, l'équité, et même aussi le culte des astres, l'adoration du soleil et de la lune. Des auteurs écrivent qu'à l'apparition de la nouvelle lune, des troupeaux d'éléphants descendent des forêts de la Mauritanie vers un certain fleuve qu'on nomme Amilus; que là ils se purifient par des ablutions solennelles, et qu'après avoir ainsi rendu hommage à l'astre naissant, ils regagnent les forêts, por-

LIBER OCTAVUS.

TERRESTRIUM ANIMALIUM GENERA ET NATURÆ.

I. 1. Ad reliqua transeamus animalia, et primum terrestria. Maximum est elephas, proximumque humanis sensibus : quippe intellectus illi sermonis patrii, et imperiorum obedientia, officiorumque, quæ didicere, memoria; amoris et gloriæ voluptas; immo vero (quæ etiam in homine rara), probitas, prudentia, æquitas : religio quoque siderum, solisque ac lunæ veneratio. Auctores sunt, in Mauritaniæ saltibus ad quemdam amnem, cui nomen est Amilo, nitescente luna nova, greges eorum descendere; ibique se purificantes solemniter aqua circumspergi, atque ita salutato

tant avec leur trompe ceux de leurs petits qui sont fatigués. Leur intelligence, dit-on, va jusqu'à comprendre une religion étrangère à la leur; et lorsqu'ils doivent traverser les mers, ils ne montent sur les vaisseaux qu'après que le conducteur a juré de les ramener au pays. On en a vu qui, fatigués par l'excès des souffrances (car ces masses énormes sont elles-mêmes tourmentées par les maladies) se renversaient sur le dos, et jetaient des herbes vers le ciel, associant en quelque sorte la terre à leurs prières. Quant à la docilité, ils saluent le roi, fléchissent les genoux, et présentent des couronnes. Chez les Indiens, des éléphants d'une petite espèce, qu'on nomme bâtards, sont employés à la charrue.

DE L'ÉPOQUE OU LES ÉLÉPHANTS FURENT ATTELÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Les premiers qu'on ait vus attelés dans Rome le furent au char du grand Pompée, lorsqu'il triompha de l'Afrique. Déja Bacchus avait triomphé de cette manière, après la conquête de l'Inde. Procilius nous apprend que ceux qui traînaient le char de Pompée ne purent passer de front par la porte de la ville.

Aux combats de gladiateurs donnés par Germanicus, des éléphants exécutèrent quelques mouvements confus et gros-

sidere in silvas reverti, vitulorum fatigatos præ se ferentes. Alienæ quoque religionis intellectu, creduntur maria transituri non ante naves conscendere, quam invitati rectoris jurejurando de reditu. Visique sunt fessi ægritudine (quando et illas moles infestant morbi), herbas supini in cœlum jacientes, veluti tellure precibus allegata. Nam quod ad docilitatem attinet, regem adorant, genua submittunt, coronas porrigunt. Indis arant minores, quos appellant nothos.

II. 2. Romæ juncti primum subiere currum Pompeii Magni Africano triumpho : quod prius, India victa, triumphante Libero patre, memoratur. Procilius negat potuisse Pompeii triumpho junctos egredi porta.

Germanici Cæsaris munere gladiatorio, quosdam etiam inconditos mo-

siers, en forme de ballet. Leurs exercices ordinaires étaient de lancer des traits dans les airs avec tant de roideur que les vents ne pouvaient les détourner; de faire assaut comme les gladiateurs, et de jouer ensemble en figurant la pyrrhique. Ensuite ils marchèrent sur la corde, et même quatre d'entre eux en portaient un cinquième étendu dans une litière, comme une nouvelle accouchée. Ils allèrent se placer à table dans des salles remplies de peuple, et passèrent à travers les lits, en balançant leurs pas avec tant d'adresse qu'ils ne touchèrent aucun des buveurs.

APTITUDE DE L'ÉLÉPHANT A APPRENDRE.

C'est un fait certain qu'un éléphant ayant été châtié plusieurs fois, parcequ'il était trop lent à comprendre ce qu'on lui enseignait, fut aperçu la nuit répétant sa leçon. Il est très étonnant que des éléphants marchent sur une corde inclinée : mais ce qui est vraiment un prodige, c'est qu'ils reviennent sur leurs pas, surtout en descendant. Mucien, trois fois consul, rapporte qu'un de ces animaux avait appris à tracer des caractères grecs, et qu'il écrivait en langue grecque la phrase suivante : « J'ai moi-même écrit ces « mots, et dédié les dépouilles celtiques. » Mucien dit encore avoir vu à Pouzzoles que des éléphants qu'on forçait

tus edidere, saltantium modo. Vulgare erat, per auras arma jacere non auferentibus ventis, atque inter se gladiatorios congressus edere, aut lasciviente pyrrhiche colludere : postea et per funes incessere, lecticis etiam ferentes quaterni singulos puerperas imitantes; plenisque homine tricliniis accubitum iere per lectos ita libratis vestigiis, ne quis potantium attingeretur.

III. 3. Certum est unum tardioris ingenii in accipiendis quæ tradebantur, sæpius castigatum verberibus, eadem illa meditantem noctu repertum. Mirum maxime et adversis quidem funibus subire, sed regredi magis utique pronis. Mucianus ter consul auctor est, aliquem ex his et litterarum ductus Græcarum didicisse, solitumque prescribere ejus linguæ verbis : « Ipse ego hæc scripsi, et spolia Celtica dicavi. » Itemque se vidente Puteolis, cum advecti e nave egredi cogerentur, territos spatio

de sortir d'un vaisseau, effrayés de l'étendue des planches qui les séparaient du rivage, marchèrent à reculons, afin de s'abuser eux-mêmes sur la longueur du trajet.

ACTIONS MERVEILLEUSES DES ÉLÉPHANTS.

Ils savent que la seule proie qui soit à rechercher en eux est dans leurs armes, que Juba nomme leurs cornes, mais que, bien avant lui, Hérodote et l'usage général ont, à plus juste titre, nommées leurs dents. Aussi les cachent-ils dans la terre, lorsqu'elles sont tombées par accident ou par vieillesse. Il n'existe pas d'autre ivoire : encore la partie qui est couverte par la chair n'est-elle, comme dans les autres animaux, qu'une matière osseuse de nul prix. De nos jours, on s'est avisé, faute d'ivoire, de couper les os mêmes, et de les diviser en lames. Les grandes dents, devenues rares, ne se trouvent plus que dans l'Inde. Le luxe a épuisé celles qui étaient dans notre empire.

Leur blancheur indique la jeunesse des éléphants. Elles sont le principal objet de leurs soins. Ils réservent l'une pour les combats, et se gardent d'en émousser la pointe. L'autre leur sert journellement pour arracher les racines et pousser des masses pesantes. S'ils se voient investis par les chasseurs, ils placent en avant ceux qui ont les plus petites

pontis procul à continente porrecti, ut sese longinquitatis æstimatione fallerent, aversos retrorsus isse.

IV. Prædam ipsi in se expetendam sciunt solam esse in armis suis, quæ Juba cornua appellat, Herodotus tanto antiquior, et consuetudo melius, dentes. Quamobrem deciduos casu aliquo, vel senecta defodiunt. Hoc solum ebur est : cetero, et in his quoque, qua corpus intexit, vilitas ossea. Quanquam nuper ossa etiam in laminas secari cœpere penuria. Etenim rara amplitudo jam dentium, præterquam ex India, reperitur : cetera in nostro orbe cessere luxuriæ.

Dentium candore intelligitur juventa. Circa hos belluis summa cura ; alterius mucroni parcunt, ne sit præliis hebes ; alterius operario usu fodiunt radices, impellunt moles ; circumventique a venantibus, primos

dents, afin de faire croire qu'ils ne méritent pas qu'on les attaque. Quand leurs forces sont épuisées, ils brisent leurs dents contre un arbre, et se rachètent par ce sacrifice.

INSTINCT DES ANIMAUX A PRÉVOIR LE DANGER.

C'est une chose admirable dans la plupart des animaux, qu'ils sachent pourquoi on les attaque, et surtout de quoi ils doivent se garantir. Qu'un éléphant rencontre un voyageur égaré dans une solitude, il ne lui fait point de mal : on dit même qu'il le remet dans son chemin. Mais que cet éléphant aperçoive la trace d'un homme avant que d'avoir aperçu l'homme lui-même, il frissonne dans la crainte de quelque piége : il s'arrête après l'avoir flairée, regarde autour de lui, souffle de colère : il ne foule pas cette trace, il l'enlève, la passe à son voisin, qui la transmet au suivant, et la nouvelle parvient ainsi jusqu'au dernier. Alors la troupe entière fait volte-face, revient sur ses pas, et se range en bataille ; tant l'odorat de tous est longtemps affecté de cette exhalaison que répandent les pieds de l'homme, même lorsqu'ils ne sont pas nus ! Ainsi le tigre, terrible pour les autres bêtes féroces, et qui voit sans inquiétude la trace de l'éléphant lui-même, n'a pas plutôt vu celle de l'homme, qu'il transporte ailleurs ses petits. Comment a-t-il reconnu,

constituunt, quibus sunt minimi, ne tanti prælium putetur : postea fessi, impactos arbori frangunt, prædaque se redimunt.

V. 4. Mirum in plerisque animalium, scire quare petantur ; sed et per cuncta quid caveant. Elephas homine obvio forte in solitudine, et simpliciter oberrante, clemens placidusque etiam demonstrare viam traditur. Idem vestigio hominis animadverso priusquam homine, intremiscere insidiarum metu, subsistere ab olfactu, circumspectare, iras proflare, nec calcare, sed erutum proximo tradere, illum sequenti, nuntio simili usque ad extremum : et tunc agmen circumagi, et reverti, aciemque dirigi : adeo omnium odori durare virus illud, majore ex parte, ne nudorum quidem pedum. Sic et tigris etiam feris ceteris truculenta, atque ipsa elephanti quoque spernens vestigia, hominis viso transferre dicitur protinus catulos. Quonam modo agnito ? ubi ante conspecto illo, quem timet ? Ete-

en quels lieux avait-il aperçu déja cet homme qui le remplit d'effroi ? De telles forêts ne sont nullement fréquentées. Que cette rencontre extraordinaire étonne les animaux, je le conçois : mais d'où savent-ils qu'ils doivent craindre ? et même pourquoi trembler au seul aspect de l'homme, eux qui lui sont tellement supérieurs en force, en grandeur, en vitesse ? Telle est la nature, telle est sa puissance suprême, que, sans avoir jamais vu l'objet qu'ils ont à craindre, les plus grands, les plus féroces des animaux ont à l'instant même le sentiment du danger qui les menace.

Les éléphants marchent toujours de compagnie : le plus âgé conduit la troupe, le second d'âge ferme la marche. Lorsqu'ils traversent une rivière, ils font passer d'abord les plus petits, de peur que le poids des plus gros n'enfonce le terrain et n'augmente la profondeur du canal. Antipater rapporte que le roi Antiochus se servait à la guerre de deux éléphants, célèbres même par leurs noms : car ils connaissent ces distinctions, et Caton (1), qui, dans ses Annales, a passé sous silence les noms des généraux, écrit que l'éléphant qui combattit avec le plus de courage dans l'armée carthaginoise se nommait Surus, et qu'il était mutilé d'une dent.

nim tales silvas minime frequentari certum est. Sane mirentur ipsam vestigii raritatem ; sed unde sciunt timendum esse ? Immo vero cur vel ipsius conspectum paveant, tanto viribus, magnitudine, velocitate præstantiores ? Nimirum hæc est natura rerum, hæc potentia ejus, sævissimas ferarum maximasque nunquam vidisse quod debeant timere, et statim intelligere cum sit timendum.

5. Elephanti gregatim semper ingrediuntur. Ducit agmen maximus natu, cogit ætate proximus. Amnem transituri minimos præmittunt, ne majorum ingressu atterente alveum, crescat gurgitis altitudo. Antipater auctor est, duos Antiocho regi in bellicis usibus, celebres etiam cognominibus, fuisse : etenim novere ea. Certe Cato, cum imperatorum nomina Annalibus detraxerit, eum qui fortissime præliatus esset in Punica acie, Surum tradidit vocatum, altero dente mutilato.

Antiochus voulant sonder un gué, l'éléphant Ajax, qui jusqu'alors avait toujours marché à la tête, refusa d'entrer dans le fleuve. On publia que celui qui passerait serait le chef de la troupe. Patrocle osa le faire, et le roi le récompensa par des colliers d'argent, sorte de parure qui plaît beaucoup à ces animaux, et lui accorda toutes les prérogatives qui distinguent le chef. Ajax déshonoré se laissa mourir de faim, préférant la mort à l'infamie : en effet, ils sont très sensibles à la honte. Le vaincu fuit à la voix du vainqueur, et lui présente de la terre et de la verveine.

ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE APPARITION DES ÉLÉPHANTS EN ITALIE.

Ces animaux parurent pour la première fois en Italie, pendant la guerre de Pyrrhus, l'an de Rome 472; et comme ce fut en Lucanie, ils furent appelés bœufs lucaniens (2). Sept ans après, on en vit à Rome dans un triomphe. L'an 502, on y amena un très grand nombre d'éléphants pris dans la bataille que le pontife Métellus avait gagnée sur les Carthaginois en Sicile. Ils étaient cent quarante-deux, ou, selon d'autres, cent quarante, qui passèrent le détroit sur des radeaux soutenus par des rangées de tonneaux. Verrius écrit qu'ils combattirent dans le Cirque, et qu'on les tua à

Antiocho vadum fluminis experienti renuit Ajax, alioquin dux agminis semper. Tum pronuntiatum, ejus fore principatum, qui transisset : ausumque Patroclum, ob id phaleris argenteis, quo maxime gaudent, et reliquo omni primatu donavit. Ille, qui notabatur, inedia mortem ignominiæ prætulit. Mirus namque pudor est, victusque vocem fugit victoris : terram ac verbenas porrigit.

VI. 6. Elephantos Italia primum vidit Pyrrhi regis bello, et boves Lucas appellavit, in Lucanis visos, anno Urbis quadringentesimo septuagesimo secundo; Roma autem in triumpho, septem annis ad superiorem numerum additis. Eadem plurimos anno quingentesimo secundo, victoria L. Metelli pontificis in Sicilia de Pœnis captos. Centum quadraginta duo fuere (aut ut quidam CXL.) transvecti ratibus, quas doliorum consertis ordinibus impo-

coups de javelots, pour s'en débarrasser, parceque la république ne voulait ni les nourrir, ni les donner aux rois. Pison prétend qu'on les produisit seulement dans le Cirque, et que, pour achever de les rendre méprisables, on les fit chasser tout le long de l'amphithéâtre par des manœuvres armés de piques sans fer. Que devinrent-ils après cela? C'est ce que n'expliquent pas les auteurs, qui nient qu'on les ait tués.

COMBATS DES ÉLÉPHANTS.

On cite un combat célèbre d'un Romain contre un éléphant. Annibal avait forcé nos prisonniers à combattre deux à deux les uns contre les autres. Un de ces prisonniers était resté seul : il l'opposa à un éléphant, lui promettant la liberté s'il le tuait. Le Romain s'avança seul dans l'arène, et tua l'éléphant, au grand regret des Carthaginois. Annibal sentit que la nouvelle de cette victoire inspirerait du mépris pour ces animaux ; il envoya des cavaliers pour l'assassiner dans la route. On éprouva dans les batailles contre Pyrrhus que leur trompe est facile à couper. Fenestella rapporte qu'ils combattirent dans le Cirque, pour la première fois, pendant l'édilité curule de Claudius Pulcher, sous le consulat de Marcus Antonius et d'Aulus Postumius, l'an de

suerat. Verrius eos pugnasse in Circo, interfectosque jaculis tradit penuria consilii ; quoniam neque ali placuisset, neque donari regibus. L. Piso inductos duntaxat in Circum, atque ut contemptus eorum incresceret, ab operariis hastas præpilatas habentibus, per Circum totum actos. Nec quid deinde iis factum sit, auctores explicant, qui non putant interfectos.

VII. 7. Clara est unius e Romanis dimicatio adversus elephantum, cum Annibal captivos nostros dimicare inter sese coegisset. Namque unum, qui supererat, objecit elephanto : et ille, dimitti pactus, si interemisset, solus in arena congressus, magno Pœnorum dolore, confecit. Annibal, cum famam ejus dimicationis contemptum allaturam belluis intelligeret, equites misit, qui abeuntem interficerent. Proboscidem eorum facillime amputari Pyrrhi præliorum experimentis patuit. Romæ pugnasse Fenestella tradit primum omnium in Circo, Claudii Pulchri ædilitate curuli,

Rome 655, et que, vingt ans après, dans l'édilité de Lucullus, on les fit combattre contre des taureaux.

Sous le second consulat de Pompée, à la dédicace du temple de Vénus Victorieuse, vingt éléphants, ou dix-sept, selon d'autres, combattirent contre des Gétules armés de javelots. Un d'eux excita l'admiration générale. Les pieds percés de coups, il se traîna sur les genoux vers les troupes ennemies, faisant voler dans les airs les boucliers qu'il arrachait. Les spectateurs prenaient plaisir à les voir retomber en pirouettant, comme si c'eût été l'effet de l'adresse, et non de la fureur de l'animal. Un fait non moins merveilleux, c'est qu'un autre éléphant fut tué d'un seul coup : le javelot étant entré sous l'œil, avait pénétré jusqu'à la cervelle. Ils essayèrent tous ensemble de forcer l'enceinte, non sans occasionner beaucoup de désordre parmi le peuple qui entourait les grilles de fer. Ce qui fut cause que, dans la suite, César, devant donner le même spectacle, entoura l'arène de fossés remplis d'eau. Néron les a fait combler depuis, afin d'augmenter les places des chevaliers. Mais, pour revenir aux éléphants de Pompée, voyant que la fuite était impraticable, ils cherchèrent à exciter la pitié du peuple par des postures suppliantes et des attitudes qu'il serait impossible de décrire. Ils semblaient, par leurs cris

M. Antonio, A. Postumio coss. anno Urbis sexcentesimo quinquagesimo quinto. Item, post annos XX. Lucullorum ædilitate curuli adversus tauros.

Pompeii quoque altero consulatu, dedicatione templi Veneris Victricis, pugnavere in Circo viginti, aut, ut quidam tradunt, XVII. Gætulis ex adverso jaculantibus, mirabili unius dimicatione, qui pedibus confossis repsit genibus in catervas, abrepta scuta jaciens in sublime, quæ decidentia voluptati spectantibus erant in orbem circumacta, velut arte, non furore belluæ jacerentur. Magnum et in altero miraculum fuit, uno ictu occiso. Pilum autem, sub oculo adactum, in vitalia capitis venerat. Universi eruptionem tentavere, non sine vexatione populi circumdati clathris ferreis. Qua de causa, Cæsar dictator, postea simile spectaculum editurus, euripis arenam circumdedit : quos Nero princeps sustulit, equiti loca addens. Sed Pompeiani, amissa fugæ spe, misericordiam vulgi inenarra-

lamentables, déplorer le malheur de leur destinée. L'assemblée fut si émue, que, sans égard pour la dignité de Pompée, oubliant même que la magnificence de ces jeux était un hommage rendu à la majesté du peuple, les spectateurs se levèrent tous à la fois en versant des larmes, et le chargèrent d'imprécations dont il fut bientôt victime.

MANIÈRE DE PRENDRE LES ÉLÉPHANTS.

Voici la manière dont on les prend dans l'Inde : Le conducteur mène un éléphant apprivoisé pour frapper et réduire l'éléphant sauvage qu'il pourra rencontrer errant ou solitaire. Lorsque celui-ci est excédé de fatigue, le conducteur lui saute sur le dos, et le trouve aussi traitable que le premier. En Afrique on leur tend des chausse-trappes. Dès qu'un d'eux y tombe, les autres jettent des branches, roulent des pierres, comblent la fosse, et tentent tous les moyens pour les retirer. Autrefois, lorsqu'on cherchait à les prendre pour les subjuguer, un corps de cavalerie poussait les troupes d'éléphants dans une enceinte formée à dessein, et qui se prolongeait sans laisser aucune issue. Ils y restaient enfermés de toutes parts entre des canaux et des fossés, jusqu'à ce qu'ils eussent été réduits par la faim. On connaissait qu'ils étaient domptés, quand ils acceptaient paisiblement une branche présentée par un homme. Aujourd'hui

bili habitu quærentes supplicavere, quadam sese lamentatione complorantes : tanto populi dolore, ut oblitus imperatoris, ac munificentiæ honori suo exquisitæ, flens universus consurgeret, dirasque Pompeio, quas ille mox luit, imprecaretur.

VIII. 8. Capiuntur autem in India, unum ex domitis agente rectore, qui deprehensum, solitarium, abactumve a grege, verberet ferum ; quo fatigato, transcendit in eum, nec secus ac priorem regit. Africa foveis capit in quas deerrante aliquo, protinus ceteri congerunt ramos, moles devolvunt, aggeres construunt, omnique vi conantur extrahere. Antea, domitandi gratia, greges equitatu cogebant in convallem manu factam, et longo tractu fallacem : cujus inclusos ripis fossisque fame domabant.

qu'on les chasse pour leurs dents, on perce à coup de flèches leurs pieds, qui d'ailleurs sont très tendres.

Aux confins de l'Éthiopie, les Troglodytes, qui ne vivent que de cette chasse, montent sur les arbres qui sont sur leur passage : de là ils épient celui qui marche le dernier, et lui sautent sur la croupe ; puis de la main gauche, ils saisissent la queue, et s'attachent par les pieds à la cuisse gauche : ainsi suspendus, ils lui coupent le jarret droit avec une hache très affilée ; en se sauvant, ils lui coupent l'autre jarret : tout cela se fait avec une extrême vitesse. D'autres emploient un moyen moins périlleux, mais moins certain. Ils plantent en terre des arcs d'une grandeur immense. Plusieurs jeunes gens très vigoureux tiennent ces arcs assujettis ; d'autres les tendent avec effort, et percent de flèches énormes les éléphants qui passent, puis ils les suivent à la trace du sang. Les femelles sont beaucoup plus timides que les mâles.

MANIÈRE DE DOMPTER LES ÉLÉPHANTS.

Quand ils sont en fureur, on les dompte par les coups et par la faim. On en fait approcher d'autres pour contenir avec des chaînes la violence de leurs mouvements. C'est

Argumentum erat ramus, homine porrigente clementer acceptus. Nunc dentium causa, pedes eorum jaculantur alioquin mollissimos.

Troglodytæ contermini Æthiopiæ, qui hoc solo venatu aluntur, arbores propinquas itineri eorum conscendunt. Inde totius agminis novissimum speculati, extremas in clunes desiliunt. Læva apprehenditur cauda : pedes stipantur in sinistro femine. Ita pendens alterum poplitem dextra cædit præacuta bipenni ; hoc crure tardato profugiens, alterius poplitis nervos ferit, cuncta præceleri pernicitate peragens. Alii tutiore genere, sed magis fallaci, intentos ingentes arcus defigunt humi longius. Hos præcipui viribus juvenes continent ; alii connixi pari conatu contendunt, ac prætereuntibus sagittarum venabula infigunt, mox sanguinis vestigiis sequuntur. Elephantorum generis feminæ multo pavidiores.

IX. 9. Domantur autem rabidi fame et verberibus, elephantis aliis admotis, qui tumultuantem catenis coerceant : et alias circa coitus ma-

surtout lorsqu'ils entrent en chaleur qu'ils deviennent intraitables : alors ils renversent avec leurs dents les frêles habitations des Indiens. Aussi ne leur permet-on pas de s'accoupler, et sépare-t-on les femelles, qu'on réunit en troupeaux dans les pâturages. Les éléphants domptés servent à la guerre : ils portent contre les ennemis des tours chargées de soldats. Ce sont eux, en général, qui décident du sort des batailles dans l'Orient. Ils dispersent les armées, ils écrasent les combattants. Mais le moindre cri du pourceau les remplit de terreur. Une fois effrayés et blessés, ils reculent obstinément, et ne font pas moins de mal à leurs propres troupes qu'ils n'en avaient fait aux ennemis. L'éléphant d'Afrique respecte celui de l'Inde, et n'ose le regarder en face. Ce dernier est bien plus grand.

Ils ont la peau très dure sur le dos, et molle sous le ventre. Nulle part elle n'est revêtue de poil. Ils ne peuvent même avec leur queue se délivrer de l'importunité des mouches : car ces masses énormes sont sensibles à la piqûre d'une mouche. Mais leur peau est toute sillonnée de rides, et son odeur attire ces insectes. Ils laissent donc les essaims se poser sur cette peau tendue ; puis la fronçant brusquement, ils les écrasent entre leurs rides. Ce mécanisme leur tient lieu tout à la fois de queue, de crinière et de poils.

xime efferantur, et stabula Indorum dentibus sternunt. Quapropter arcent eos coitu, feminarumque pecuaria separant, quæ haud alio modo quam armentorum habent. Domiti militant, et turres armatorum in hostes ferunt, magnaque ex parte Orientis bel'a conficiunt. Prosternunt acies, proterunt armatos. Iidem minimo suis stridore terrentur, vulneratique et territi retro semper cedunt, haud minore partium suarum pernicie. Indicum Afri pavent, nec contueri audent; nam et major Indicis magnitudo est.

Durissimum dorso tergus, ventri molle, setarum nullum tegumentum; ne in cauda quidem præsidium abigendo tædio muscarum (namque id et tanta vastitas sentit) : sed cancellata cutis, et invitans id genus animalium odore. Ergo cum extenti recepere examina, arctatis in rugas repente cancellis, comprehensas enecant. Hoc iis pro cauda juba, villo est.

Leurs dents sont d'un grand prix : elles fournissent la matière la plus brillante pour les statues des dieux. Le luxe a découvert en eux une autre espèce de mérite : il trouve un mets délicat dans les cartilages de la trompe, par la seule raison, je pense, qu'il croit alors manger l'ivoire même. Les dents les plus grandes sont réservées pour les temples. Toutefois Polybe rapporte, sur la foi du roi Gulussa, qu'aux extrémités de l'Afrique, sur les confins de l'Éthiopie, on se sert de dents d'éléphants pour faire les jambages des portes, et former des palissades autour des maisons et des parcs.

PATRIE DES ÉLÉPHANTS. — LEURS GUERRES.

L'Afrique produit des éléphants au delà des déserts des Syrtes (. . . . . . .), et dans la Mauritanie : on en voit chez les Éthiopiens et les Troglodytes, comme je l'ai dit ci-dessus ; mais les plus grands se trouvent dans l'Inde. Cette contrée produit des serpents qui leur font continuellement la guerre, et qui sont eux-mêmes d'une telle grandeur qu'ils se replient aisément autour de l'éléphant, et qu'ils l'étouffent dans leurs nœuds. Il en coûte la vie aux deux adversaires. L'éléphant écrase en tombant le serpent qui l'embrasse.

Dentibus ingens pretium, et deorum simulacris lautissima ex iis materia. Invenit luxuria commendationem et aliam expetiti in callo manus saporis, haud alia de causa, credo, quam quia ipsum ebur sibi mandere videtur. Magnitudo dentium videtur quidem in templis præcipua. Sed tamen in extremis Africæ, qua confinis Æthiopiæ est, postium vicem in domiciliis præbere : sepesque in iis et pecorum stabulis, pro palis, elephantorum dentibus fieri Polybius tradidit, auctore Gulussa regulo.

XI. 11. Elephantos fert Africa ultra Syrticas solitudines, et in Mauritania ; ferunt Æthiopes et Troglodytæ, ut dictum est : sed maximos India, bellantesque cum iis perpetua discordia dracones, tantæ magnitudinis et ipsos, ut circumplexu facili ambiant, nexuque nodi præstringant. Commoritur ea dimicatio : victusque corruens, complexum elidit pondere.

ADRESSE DES ÉLÉPHANTS.

C'est dans ces animaux qu'on peut surtout remarquer cet instinct admirable qui est propre à chaque espèce. La hauteur de l'éléphant étant d'un accès difficile pour le serpent, il observe le chemin qui conduit aux pâturages, et se lance du haut d'un arbre. L'éléphant sait qu'il luttera vainement contre les nœuds de son ennemi : il cherche donc à le froisser contre les arbres et les rochers. Celui-ci le prévient, et commence par lui lier les jambes avec sa queue. L'autre tâche de se dégager avec sa trompe. Le serpent enfonce sa tête dans la trompe même, et tout à la fois il bouche la respiration et déchire les parties les plus tendres. Lorsqu'ils se rencontrent à l'improviste, le serpent se dresse, et l'attaque principalement aux yeux. Voilà pourquoi on trouve assez souvent des éléphants aveugles, et languissants de faim et de tristesse. Quelle peut être la cause d'une si cruelle antipathie, si ce n'est que la nature se donne un spectacle à elle-même, en mettant aux prises des forces égales ? Voici comme d'autres auteurs rendent compte de ce combat : Ils disent que l'éléphant a le sang très froid, et que les serpents en sont très avides, surtout dans les grandes chaleurs. Plongés au fond d'une rivière, ils attendent que l'éléphant vienne

XII. 12. Mira animalium pro se cuique solertia est, ut his una. Ascendendi in tantam altitudinem difficultas draconi : itaque iter ad pabula speculatus, ab excelsa se arbore injicit. Scit ille imparem sibi luctatum contra nexus : itaque arborum aut rupium attritum quærit. Cavent hoc dracones, ob idque gressus primum adligant cauda. Resolvunt illi nodos manu. At hi in ipsas nares caput condunt, pariterque spiritum præcludunt, et mollissimas lancinant partes : iidem obvii deprehensi in adversos eriguut se, oculosque maxime petunt. Ita fit ut plerumque cæci, ac fame et mœroris tabe confecti reperiantur. Quam quis aliam tantæ discordiæ causam attulerit, nisi naturam, spectaculum sibi ac paria componentem ? Est et alia dimicationis hujus fama. Elephantis frigidissimum esse sanguinem ; ob id æstu torrente præcipue a draconibus expeti. Quamobrem in amnibus mersos insidiari bibentibus ; arctatisque illigata manu in au-

s'y désaltérer. Ils s'élancent, se replient autour de sa trompe, et lui déchirent l'oreille, parceque c'est la seule partie du corps que la trompe ne peut défendre. Ils sont d'une grandeur si prodigieuse qu'ils peuvent boire tout le sang d'un éléphant. Ils l'épuisent donc jusqu'à la dernière goutte. L'éléphant tombe, et le serpent enivré de sang est écrasé et meurt avec lui.

DU CARACTÈRE DU LION.

De tous les animaux féroces, le lion seul pardonne à qui le supplie : il fait grace à ceux qu'il a terrassés. Dans sa fureur, il se jette plutôt sur les hommes que sur les femmes, et jamais sur les enfants, à moins qu'il ne soit extrêmement pressé par la faim. Les peuples de la Libye croient qu'il comprend les prières. J'ai entendu raconter qu'une esclave, revenue de Gétulie, avait, au milieu des forêts, arrêté plusieurs lions prêts à s'élancer sur elle, en osant leur adresser la parole, et leur dire qu'elle était femme, fugitive et faible : qu'elle implorait la pitié du plus généreux des animaux, du roi des forêts : qu'elle était une proie indigne de sa gloire (3).

On connaît les affections du lion aux mouvements de sa queue, comme celles du cheval aux mouvements de ses

rem morsum defigere : quoniam is tantum locus defendi non possit manu. Dracones esse tantos, ut totum sanguinem capiant : itaque elephantos ab iis ebibi, siccatosque concidere : et dracones inebriatos opprimi, commorique.

XIX. Leoni tantum ex feris clementia in supplices : prostratis parcit : et ubi sævit, in viros potius, quam in feminas fremit, in infantes non nisi magna fame. Credit Libya intellectum pervenire ad eos precum. Captivam certe Gætuliæ reducem audivi, multorum in silvis impetum a se mitigatum alloquio, ausam dicere se feminam, profugam, infirmam, supplicem animalis omnium generosissimi, ceterisque imperitantis, indignam ejus gloria prædam.

Leonum animi index cauda, sicut et equorum aures. Namque et has

oreilles. La nature a donné ces caractères distinctifs aux animaux de la plus noble espèce. Lors donc que la queue du lion est immobile, il est doux et paisible : il a l'air caressant : ce qui est rare ; car il est presque toujours en colère. Quand il commence à s'irriter, il bat la terre de sa queue : à mesure que sa fureur s'allume, il se frappe les flancs, comme pour s'exciter lui-même. Sa plus grande force est dans la partie antérieure de son corps. Un sang noirâtre coule de toutes les blessures que font ou ses griffes ou ses dents. Lorsqu'il est rassasié, il ne fait point de mal.

Sa fierté généreuse se manifeste surtout dans les dangers. Méprisant les traits qu'on lui lance, il se défend longtemps par la seule terreur qu'il inspire : il proteste en quelque sorte contre la violence à laquelle on le force ; et lorsqu'il se lève, ce n'est pas qu'il cède au danger, c'est qu'il s'indigne de la folle audace de ses provocateurs. Mais voici une marque plus noble encore de son superbe courage : Dans la plaine, et tant qu'il peut être vu, quelque nombreux que soient les chasseurs et les chiens qui le pressent, il se retire d'un air de dédain, et s'arrêtant presque à chaque pas. Sitôt qu'il est entré dans les forêts, il s'échappe, emporté par une course rapide, comme pouvant fuir sans honte, dès qu'il fuit sans témoins. Quand il poursuit sa proie, il s'élance

notas generosissimo cuique natura tribuit. Immota ergo placidus, clemens, blandientique similis, quod rarum est : crebrior enim iracundia. Ejus in principio, terra verberatur ; incremento terga, ceu quodam incitamento, flagellantur. Vis summa in pectore. Ex omni vulnere, sive ungue impresso, sive dente, ater profluit sanguis. Iidem satiati, innoxii sunt.

Generositas in periculis maxime deprehenditur : non in illo tantummodo, quod spernens tela diu se terrore solo tuetur, ac velut cogi testatur : cooriturque non tanquam periculo coactus, sed tanquam amentiæ iratus. Illa nobilior animi significatio : quamlibet magna canum et venantium urgente vi, contemptim restitansque cedit in campis, et ubi spectari potest : idem ubi virgulta silvasque penetravit, acerrimo cursu fertur, velut abscondente turpitudinem loco. Dum sequitur, insilit saltu quo in fuga non

par sauts et par bonds, ce qu'il ne fait pas en fuyant. A-t-il été blessé, il reconnaît à merveille l'offenseur, et va le chercher au milieu des chasseurs, quel qu'en soit le nombre. Si l'un d'eux a lancé un trait qui ne l'ait pas atteint, il le saisit, le fait pirouetter et le terrasse sans le blesser. Au surplus, ces animaux ne connaissent ni la ruse, ni la défiance. Ils ne regardent jamais qu'en face, et ne veulent pas qu'on les regarde autrement. Toutefois, quelque terrible que soit cet animal, le bruit des roues, un char vide, la crête et plus encore le chant du coq, lui font peur : le feu surtout l'épouvante. La satiété et le dégoût sont la seule incommodité qu'il éprouve : un outrage en est le remède. Des singes qui viennent en troupe folâtrer autour de lui, le mettent en fureur, et leur sang dont il s'abreuve opère sa guérison.

COMBATS DE LIONS DANS ROME.

Q. Scévola, fils de Publius, étant édile curule, fit le premier combattre plusieurs lions à la fois. Sylla, qui fut depuis dictateur, donna le premier, dans sa préture, un combat de cent lions à crinières. Après lui, le grand Pompée en fit paraître dans le Cirque six cents, dont trois cent quinze avaient des crinières; et César, pendant sa dictature, donna un combat de quatre cents lions.

utitur. Vulneratus observatione mira percussorem novit, et in quantalibet multitudine appetit. Eum vero qui telum quidem miserit, sed tamen non vulneraverit, correptum rotatumque sternit, nec vulnerat. Cetero dolis carent et suspicione; nec limis intuentur oculis, aspicique simili modo nolunt. Atque hoc tale, tam sævum animal, rotarum orbes circumacti, currusque inanes, et gallinaceorum cristæ, cantusque etiam magis terrent, sed maxime ignes. Ægritudinem fastidii tantum sentit, in qua medetur ei contumelia, in rabiem agente adnexarum lascivia simiarum. Gustatus deinde sanguis in remedio est.

XX. Leonum simul plurium pugnam Romæ princeps dedit Q. Scævola, P. filius, in curuli ædilitate. Centum autem jubatorum primus omnium L. Sulla, qui postea dictator fuit, in prætura. Post eum Pompeius Magnus in Circo DC, in iis jubatorum CCCXV. Cæsar dictator CCCC.

ACTIONS MERVEILLEUSES DE LIONS.

Il était autrefois très difficile de les prendre : on n'y parvenait guère qu'en les faisant tomber dans des fosses. Sous l'empire de Claude, le hasard fournit un moyen honteux pour un tel animal. Un pasteur gétulien ayant arrêté l'impétuosité d'un lion en lui jetant sa casaque sur la tête, ce spectacle fut donné aussitôt dans l'arène. On ne saurait croire à quel point cet animal si féroce devient doux et traitable dès qu'un léger voile lui couvre la tête : il se laisse enchaîner sans résistance, comme si toute sa force était dans ses yeux. Ce qui explique comment Lysimaque étrangla le lion avec lequel Alexandre l'avait fait enfermer.

Antoine soumit les lions au joug. Il est le premier dans me qui les ait attelés à un char : c'était pendant la guerre civile, après la bataille de Pharsale : symbole de ces temps désastreux, ce prodige signifiait que des ames généreuses subissaient le joug. En effet, Antoine se faisant traîner par des lions avec la comédienne Cytheris, était un phénomène plus monstrueux encore que toutes les autres atrocités de ce siècle. On dit qu'Hannon, célèbre Carthaginois, osa le premier manier un lion et le montrer apprivoisé. Il fut

XXI. Capere eos ardui erat quondam operis, foveisque maxime. Principatu Claudii casus rationem docuit, pudendam pene talis feræ nomine, pastoris Gætuli sago contra ingruentis impetum objecto : quod spectacuum in arenam protinus translatum est, vix credibili modo torpescente tanta illa feritate, quamvis levi injectu operto capite, ita ut devinciatur non repugnans : videlicet omnis vis constat in oculis. Quo minus mirum sit, a Lysimacho Alexandri jussu simul incluso strangulatum leonem.

Jugo subdidit eos, primusque Romæ ad currum junxit M. Antonius, et quidem civili bello, cum dimicatum esset in Pharsalicis campis, non sine quodam ostento temporum, generosos spiritus jugum subire illo prodigio significante : nam quod ita vectus est cum mima Cytheride, supra monstra etiam illarum calamitatum fuit. Primus autem hominum leonem manu tractare ausus, et ostendere mansuefactum, Hanno e clarissimis Pœnorum traditur : damnatusque illo argumento, quoniam nihil non per-

banni pour cette seule cause. On pensa qu'un homme aussi adroit était capable de tout persuader, et que la liberté serait mal confiée à qui maîtrisait à ce point la férocité même.

Nous devons aussi à des circonstances fortuites quelques exemples de clémence dans les lions. Mentor de Syracuse, voyageant dans la Syrie, en vit un qui se roulait à terre d'une manière suppliante. Saisi d'effroi, il voulut fuir, mais le lion s'opposait à son passage et léchait ses pas d'un air caressant. Mentor remarqua une tumeur et une plaie au pied de l'animal : il en tira un éclat de bois et le délivra de sa douleur. Un tableau atteste cet événement à Syracuse.

Elphis de Samos, débarqué en Afrique, aperçut de même, auprès du rivage, un lion qui ouvrait une gueule menaçante : il court à un arbre en invoquant Bacchus ; car on ne fait jamais plus de vœux que lorsqu'on n'a plus d'espoir. L'animal, sans le poursuivre, comme il aurait pu le faire, vient se coucher au pied de l'arbre et lui présente cette gueule toujours ouverte, afin que la cause de son effroi devienne le motif de sa pitié. Un os dévoré trop avidement s'était engagé entre ses dents. Puni par la faim, portant son supplice dans ses propres armes, il levait la tête vers Elphis, et l'implorait par de muettes prières. Celui-ci ne

suasurus vir tam artificis ingenii videbatur, et male credi libertas ei, cui in tantum cessisset etiam feritas.

Sunt vero et fortuita eorum quoque clementiæ exempla. Mentor Syracusanus in Syria leone obvio suppliciter volutante, attonitus pavore, cum refugienti undique fera opponeret sese, et vestigia lamberet adulanti similis, animadvertit in pede ejus tumorem vulnusque, et extracto surculo liberavit cruciatu. Pictura casum hunc testatur Syracusis.

Simili modo Elphis Samius natione, in Africam delatus nave, juxta littus conspecto leone hiatu minaci, arborem fuga petit, Libero patre invocato : quoniam tum præcipuus votorum locus est, cum spei nullus est. Neque profugienti, cum potuisset, fera institerat : et procumbens ad arborem, hiatu, quo terruerat, miserationem quærebat. Os morsu avidiore inhæserat dentibus, cruciabatque inedia, tum pœna in ipsis ejus telis, suspectantem, ac velut mutis precibus orantem ; dum fortuitu fidens non

voulait pas se fier légèrement à une bête aussi formidable : toutefois la surprise le retint plus longtemps encore que la crainte. Enfin il descendit et délivra le lion, qui se prêtait à cette opération, autant qu'il était nécessaire, en prenant la posture la plus commode. On ajoute que tant que le vaisseau resta sur ces côtes, l'animal témoigna sa reconnaissance en apportant une chasse abondante. En mémoire de cet événement, Elphis consacra dans Samos un temple que les Grecs nommèrent κεχηνότος Διονύσου, le temple de Bacchus à la bouche béante.

Soyons encore étonnés que les bêtes sauvages distinguent les traces de l'homme, quand nous voyons que c'est même de lui seul qu'elles espèrent des secours! Car pourquoi ces lions ne recoururent-ils pas à d'autres animaux, et d'où savaient-ils que les mains de l'homme pouvaient les guérir? Peut-être aussi la force de la douleur contraint-elle les monstres même des forêts à faire essai de tous les moyens.

Démétrius le naturaliste (4) rapporte d'une panthère un fait non moins mémorable. Le père du philosophe Philinus traversait un désert : tout à coup il aperçoit une panthère couchée au milieu du chemin; elle attendait quelque voyageur : saisi d'effroi, il veut retourner sur ses pas; mais l'animal se roule autour de lui, joignant aux caresses les

est contra feram, multo diutius miraculo, quam metu, cessatum est. Degressus tandem evellit præbenti, et quam maxime opus esset, accommodanti. Traduntque quandiu navis ea in littore steterit, retulisse gratiam venatus aggerendo. Qua de causa Libero patri templum in Samo Elphis sacravit, quod ab eo facto Græci κεχηνότος Διονύσου appellavere.

Miremur postea vestigia hominum intelligi a feris, cum etiam auxilia ab uno animalium sperent! Cur enim non ad alia iere? aut unde medicas manus hominis sciunt, nisi forte vis malorum, etiam feras omnia experiri cogit.

17. Æque memorandum et de panthera tradit Demetrius physicus, jacentem in media via, hominis desiderio, repente apparuisse patri cujusdam Philini, assectatoris sapientiæ : illum pavore cœpisse regredi, feram vero circumvolutari non dubie blandientem, seseque conflictantem mœ-

plus pressantes des signes de tristesse et de douleur auxquels on ne pouvait se méprendre, même dans une panthère. Elle était mère, et ses petits étaient tombés dans une fosse à quelque distance. Le premier effet de la compassion fut de ne plus craindre, et le second d'examiner ce qu'elle demandait : elle lui tirait doucement l'habit avec ses griffes : il se laisse conduire, et dès qu'il a compris la cause de sa douleur et le prix qu'elle met à sa vie, il retire les petits. La mère avec eux accompagne son bienfaiteur jusqu'au delà des déserts. Il était aisé de voir qu'elle exprimait sa reconnaissance et n'exigeait aucun retour : chose rare, même dans l'homme.

DES TIGRES ; DE LEUR PREMIÈRE APPARITION DANS ROME.

A la dédicace du théâtre de Marcellus, le quatrième jour avant les nones de mai, sous le consulat de Q. Tubéron et de Fabius Maximus, Auguste montra le premier, dans l'amphithéâtre, un tigre apprivoisé. L'empereur Claude en fit voir quatre à la fois.

Le tigre se trouve dans l'Hyrcanie et dans l'Inde : c'est un animal d'une vitesse terrible. On en fait surtout l'épreuve lorsqu'on lui enlève toute sa portée, qui est toujours nombreuse. Le ravisseur emporte sa proie sur un cheval très

rore, qui etiam in panthera intelligi posset. Feta erat, catulis procul in foveam delapsis. Primum ergo miserationis fuit non expavescere : proximum, ei curam intendere ; secutusque, qua trahebat vestem unguium levi injectu, ut causam doloris intellexit, simulque salutis suæ mercedem, exemit catulos : eaque cum iis prosequente, usque extra solitudines deductus, læta atque gestiente : ut facile appareret gratiam referre, et nihil invicem imputare ; quod etiam in homine rarum est.

XXV. Divus Augustus, Q. Tuberone, Paulo Fabio Maximo coss., IV. nonas maias, theatri Marcelli dedicatione, tigrin primus omnium Romæ ostendit in cavea mansuefactum : divus vero Claudius simul quatuor.

18. Tigrin Hyrcani et Indi ferunt animal velocitatis tremendæ, et maxime cognitæ dum capitur totus ejus fetus, qui semper numerosus est. Ab

léger et change plusieurs fois de relais. La femelle trouvant sa tanière vide (car le mâle ne prend aucun soin de sa progéniture), se précipite sur ses pas et le suit à la piste. Averti de son approche par ses cris menaçants, le chasseur jette un des petits; elle le prend dans sa gueule, et, devenue plus légère par ce fardeau même, elle regagne sa tanière; puis se remet à sa poursuite, et continue ainsi jusqu'à ce que, le voyant rembarqué, elle exhale sur le rivage sa rage impuissante.

DU CHAMEAU; DE SES ESPÈCES.

Les chameaux sont nourris en troupeaux dans l'Orient. On en distingue deux espèces : le chameau de la Bactriane et celui d'Arabie. Leur différence consiste en ce que le premier porte deux bosses sur le dos, le second n'en a qu'une: au bas de la poitrine ils en ont une autre sur laquelle ils s'appuient lorsqu'ils sont couchés. Ainsi que les bœufs, les deux espèces manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure. Ils rendent les mêmes services que nos bêtes de somme : on les dresse même pour la guerre. Ils égalent le cheval en vitesse, mais leurs marches sont mesurées ainsi que leurs forces. Jamais un chameau ne fait une route plus longue que sa route ordinaire; jamais il ne supporte une charge plus pesante que sa charge accoutumée.

insidiante rapitur, equo quam maxime pernici, atque in recentes subinde transfertur. At ubi vacuum cubile reperit fœta (maribus enim cura non est sobolis), fertur præceps, odore vestigans. Raptor adpropinquante fremitu, abjicit unum e catulis. Tollit illa morsu, et pondere etiam ocior acta remeat, iterumque consequitur, ac subinde; donec in navim regresso irrita feritas sævit in littore.

XXVI. Camelos inter armenta pascit Oriens, quarum duo genera, Bactriæ et Arabiæ : differunt, quod illæ bina habent tubera in dorso, hæ singulum : sub pectore alterum, cui incumbant. Dentium superiore ordine, ut boves, carent in utroque genere. Omnes autem jumentorum ministeriis dorso funguntur, atque etiam equitatu in præliis. Velocitas inter equos, sed sua cuique mensura, sicuti vires : nec ultra adsuetum procedit spatium, nec plus instituto onere recipit.

Ces animaux ont une aversion naturelle pour le cheval (5). Ils passent quatre jours sans boire, et lorsqu'ils en trouvent l'occasion ils boivent pour la soif passée et pour la soif à venir. Ils commencent par troubler l'eau avec leurs pieds, autrement ils ne boiraient pas avec plaisir. Ils vivent cinquante ans et quelquefois cent.

DU RHINOCÉROS.

Aux jeux du grand Pompée parut le rhinocéros, qui porte une corne unique sur le nez. On l'a revu plusieurs fois. C'est le second ennemi que la nature a suscité à l'éléphant. Il se prépare au combat en aiguisant sa corne contre les rochers. Il tâche de frapper l'éléphant sous le ventre, où il sait que la peau est plus tendre. Ils sont tous deux de même longueur, mais le rhinocéros a les jambes beaucoup plus courtes; sa couleur est celle du buis.

DU CROCODILE.

Le Nil nourrit le crocodile, quadrupède malfaisant, également redoutable sur la terre et dans le fleuve. C'est le seul animal terrestre qui soit privé de l'usage de sa langue (6), le seul dont la mâchoire supérieure soit mobile (7). Il imprime une morsure terrible, parceque ses dents s'engrènent les unes dans les autres. Sa longueur excède ordinairement

Odium adversus equos gerunt naturale. Sitim et quatriduo tolerant : implenturque, quum bibendi occasio est, et in præteritum, et in futurum, obturbata proculcatione prius aqua, aliter potu non gaudent. Vivunt quinquagenis annis, quædam et centenis.

XXIX. 20 Pompeii Magni ludis et rhinoceros, unius in nare cornus, qualis sæpe visus. Alter hic genitus hostis elephanto : cornu ad saxa limato præparat se pugnæ, in dimicatione alvum maxime petens, quam scit esse molliorem. Longitudo ei par, crura multo breviora, color buxeus.

XXXVII. 25. Crocodilum habet Nilus, quadrupes malum, et terra pariter ac flumine infestum. Unum hoc animal terrestre linguæ usu caret. Unum superiore mobili maxilla imprimit morsum, alias terribilem, pectinatim stipante se dentium serie. Magnitudine excedit plerumque duode-

dix-huit coudées (8). Ses œufs sont de la même grosseur que ceux des oies, et, par une sorte de divination, il les couve toujours au delà du terme où le Nil doit s'arrêter chaque année dans sa plus haute crue. Nul autre animal ne parvient d'une origine plus petite à un plus grand accroissement. De plus, il est armé de griffes, et sa peau est impénétrable; il passe les jours sur la terre et les nuits dans l'eau, parcequ'il cherche la chaleur.

Lorsqu'il est repu de poisson, il s'endort sur le rivage; comme il lui reste toujours quelques parcelles dans les dents, un petit oiseau, que les Égyptiens nomment trochilos et que nous appelons roitelet (9), vient y chercher son repas, et, pour l'inviter à ouvrir la gueule, il lui en nettoie d'abord les dehors en sautillant, puis les dents, enfin la gorge même, que le crocodile ouvre le plus qu'il peut, délicieusement affecté par les picotements de l'oiseau. Tandis qu'il est ainsi plongé dans un sommeil voluptueux, l'ichneumon qui l'observe s'élance comme un trait, entre dans son corps, et lui ronge les intestins (10).

Le crocodile était un fléau trop pernicieux pour que la nature ne lui opposât qu'un seul ennemi. Elle semble avoir destiné les dauphins à lui faire la guerre, au moyen des épines saillantes dont leur dos est armé. Lorsqu'ils remon-

viginti cubita. Parit ova quanta anseres; eaque extra eum locum semper incubat, prædivinatione quadam, ad quem summo auctu eo anno accessurus est Nilus. Nec aliud animal ex minori origine in majorem crescit magnitudinem. Et unguibus hic armatus est, contra omnes ictus cute invicta. Dies in terra agit, noctes in aqua, teporis utrumque ratione.

Hunc saturum cibo piscium, et semper esculento ore, in littore somno datum, parva avis, quæ trochilos ibi vocatur, rex avium in Italia, invitat ad hiandum pabuli sui gratia, os primum ejus adsultim repurgans, mox dentes, et intus fauces quoque ad hanc scabendi dulcedinem quam maxime hiantes : in qua voluptate somno pressum conspicatus ichneumon, per easdem fauces, ut telum aliquod, immissus, erodit alvum.

Verum in crocodilo major erat pestis, quam ut uno esset ejus hoste natura contenta. Itaque et delphini immeantes Nilo, quorum dorso tan-

tent le Nil, les crocodiles les empêchent d'y chasser. Ce fleuve est leur seul domaine : ils y veulent régner sans partage. Les dauphins, bien inférieurs en force, triomphent par la ruse. Car tel est, en cette partie, l'instinct admirable de tous les animaux. Ils n'ignorent ni leurs avantages ni les désavantages de leurs ennemis. Ils connaissent leurs armes, les occasions favorables, et la partie faible de ceux qu'ils combattent. Le crocodile a la peau du ventre mince et tendre : ils plongent donc sous l'eau, comme s'ils avaient peur, et lui fendent le ventre avec leur épine.

Ce monstre trouve encore un ennemi dans un peuple même du Nil : ce sont les Tentyrites, ainsi nommés d'une île qu'ils habitent. Ils sont de petite taille, mais leur intrépidité dans une guerre aussi périlleuse est admirable. Terrible pour ceux qui fuient, le crocrodile fuit lâchement quand on le poursuit : mais les Tentyrites seuls osent l'attaquer de front ; ils le chassent même à la nage, se mettent à cheval sur son dos, et lorsqu'il renverse la tête pour les mordre, ils lui passent dans la gueule une massue dont ils saisissent les deux bouts, et s'en servent comme d'un mors pour le conduire à terre sans qu'il puisse se délivrer, et là, par la seule terreur de leur voix, ils le forcent à rendre les

quam ad hunc usum cultellata inest spina, abigentes eos præda, ac velut in suo tantum amne regnantes, alioquin impares viribus ipsi, astu interimunt; callent enim in hoc cuncta animalia, sciuntque non sua modo commoda, verum et hostium adversa : norunt sua tela, norunt occasiones, partesque dissidentium imbelles. In ventre mollis est tenuisque cutis crocodilo : ideo se, ut territi, mergunt delphini, subeuntesque alvum illa secant spina.

Quin et gens hominum est huic belluæ adversa in ipso Nilo, Tentyritæ, ab insula in qua habitat appellata. Mensura eorum parva, sed præsentia animi in hoc tantum usu mira. Terribilis hæc contra fugaces bellua est, fugax contra insequentes; sed adversum ire soli hi audent. Quin etiam flumini innatant : dorsoque equitantium modo impositi, hiantibus resupino capite ad morsum, addita in os clava, dextra ac læva tenentes extrema ejus utrinque, ut frenis in terram agunt captivos; ac voce etiam sola ter-

corps qu'il vient de dévorer, afin de leur donner la sépulture. Aussi les crocodiles se gardent-ils d'approcher de cette île : l'odeur des Tentyrites les fait fuir, comme celle des Psylles fait fuir les serpents.

On dit que cet animal a la vue mauvaise dans l'eau, mais excellente sur terre, et qu'il passe dans une caverne quatre mois de l'hiver sans manger. Quelques auteurs prétendent que c'est le seul des animaux qui prenne de l'accroissement pendant toute sa vie, et il vit long-temps.

DE L'HIPPOPOTAME.

Le Nil produit un autre amphibie d'une taille plus haute que le crocodile : c'est l'hippopotame. Il a le pied fendu comme le bœuf, le dos, la crinière et le hennissement du cheval, le museau relevé, la queue et les dents saillantes du sanglier ; mais ses dents sont moins nuisibles : son cuir impénétrable, à moins qu'il n'ait trempé dans l'eau, sert à faire des boucliers et des cuirasses. Cet animal dévaste les moissons. On prétend qu'il marque d'avance, pour chaque jour, les lieux où il doit pâturer, et qu'il y entre à reculons, afin de mettre en défaut ceux qui voudraient lui tendre des embûches à son retour (11).

ritos cogunt evomere recentia corpora ad sepulturam. Itaque uni ei insulæ crocodili non adnatant : olfactuque ejus generis hominum, ut Psyllorum serpentes, fugantur.

Hebetes oculos hoc animal dicitur habere in aqua, extra acerrimi visus ; quatuorque menses hiemis inedia semper transmittere in specu. Quidam hoc unum quandiu vivat, crescere arbitrantur ; vivit autem longo tempore.

XXXIX. Major altitudine in eodem Nilo bellua hippopotamus editur : ungulis binis, quales bubus, dorso equi, et juba, et hinnitu, rostro resimo, cauda et dentibus aprorum aduncis, sed minus noxiis : tergoris ad scuta galeasque impenetrabilis, præterquam si humore madeat. Depascitur segetes, destinatione ante (ut ferunt) determinatas in diem, et ex agro ferentibus vestigiis, ne quæ revertenti insidiæ comparentur.

DE SA PREMIÈRE APPARITION DANS ROME, ET DES CROCODILES.

M. Scaurus fit voir le premier à Rome un hippopotame et cinq crocodiles dans une pièce d'eau creusée pour les jeux de son édilité. La médecine doit une de ses opérations à l'hippopotame. Lorsqu'il se sent surchargé de son embonpoint continuel, il va sur le rivage examiner les roseaux récemment coupés. Après avoir choisi le plus aigu, il s'appuie dessus, se perce une veine de la cuisse, et par le sang qu'il perd décharge son corps, qui, sans cela, resterait dans un état de malaise; ensuite il bouche la plaie avec du limon.

DES CERFS.

On a pris des cerfs dont le bois portait un lierre verdoyant; cette plante s'y était enracinée comme dans tout autre bois, lorsque, tendre encore, ils le frottaient contre les arbres pour l'éprouver (12).

Il se trouve quelquefois des cerfs blancs : telle était la biche que Sertorius avait érigée en prophétesse chez les peuples de l'Espagne. La longue vie du cerf est avouée de tous. Plus d'un siècle après Alexandre (13), on en a pris quelques uns que ce prince avait décorés de colliers d'or. Comme ils avaient acquis de l'embonpoint, la peau avait

XL. 26. Primus eum, et quinque crocodilos Romæ, ædilitatis suæ ludis, Marcus Scaurus temporario euripo ostendit. Hippopotamus in quadam medendi parte etiam magister extitit. Assidua namque satietate obesus exit in littus, recentes arundinum cæsuras speculatum : atque ubi acutissimam videt stirpem, imprimens corpus, venam quamdam in crure vulnerat, atque ita profluvio sanguinis morbidum alias corpus exonerat, et plagam limo rursus obducit.

L. 32. Capti jam sunt cervi edera in cornibus viridante ex attritu arborum, ut in aliquo ligno, teneris, dum experiuntur, innata.

Fiunt aliquando et candido colore, qualem fuisse tradunt Q. Sertorii cervam, quam esse fatidicam Hispaniæ gentibus persuaserat. Vita cervis in confesso longa, post centum annos aliquibus captis cum torquibus aureis, quos Alexander Magnus addiderat, adopertis jam cute in magna obe-

recouvert ces colliers. Le cerf ne ressent jamais la fièvre ; sa chair même en est le préservatif. Nous savons que plusieurs impératrices en mangeaient tous les matins, et qu'elles sont parvenues à une longue vieillesse sans éprouver de fièvre.

DES HÉRISSONS.

Le hérisson n'est pas, comme on le pense en général, absolument inutile à l'homme. Sans les piquants dont il est armé, vainement les troupeaux nous donneraient le duvet moelleux de leurs toisons. La peau du hérisson nous sert à lainer les étoffes (14). La fraude s'est créé même un gain énorme par le monopole de cette marchandise. Il n'est point d'objet sur lequel le sénat ait porté plus de décrets ; il n'est point d'empereur à qui les provinces n'aient adressé des plaintes à ce sujet.

DU CHIEN.

Les animaux qui vivent avec nous offrent aussi beaucoup de traits qui méritent d'être connus. Les plus fidèles à l'homme sont le chien et le cheval. On rapporte qu'un chien combattit pour son maître contre une troupe de brigands, et que, percé de coups, il demeura près du corps, empêchant les oiseaux et les bêtes féroces d'en approcher. En Épire, un chien reconnut dans une assemblée le meurtrier

sitate. Febrium morbos non sentit hoc animal, quin et medetur huic timori. Quasdam modo principes feminas scimus omnibus diebus matutinis carnem eam degustare solitas, et longo ævo caruisse febribus.

LVI. Herinaceus, non ut remur plerique, vitæ hominum supervacuus est : si non sint illi aculei, frustra vellerum mollitie in pecude mortalibus data ; hac cute expoliuntur vestes. Magnum fraus et ibi lucrum monopolio invenit, de nulla re crebrioribus senatusconsultis, nulloque non principe adito querimoniis provincialibus.

LXI. 40. Ex his quoque animalibus, quæ nobiscum degunt, multa sunt cognitu digna : fidelissimumque ante omnia homini canis, atque equus. Pugnasse adversus latrones canem pro domino accepimus, confectumque plagis a corpore non recessisse, volucres et feras abigentem. Ab alio in

de son maître, et par ses morsures et ses aboiements il lui arracha l'aveu du crime. Deux cents chiens ramenèrent un roi des Garamantes de son exil, et terrassèrent ceux qui s'opposaient à son retour. Les Colophoniens et les Castabales menaient des cohortes de chiens à la guerre; ces animaux combattaient au premier rang sans jamais reculer : c'étaient des auxiliaires très fidèles et qui ne coûtaient point de solde. Après la défaite des Cimbres, les chariots qui portaient leurs maisons ambulantes furent défendus par les chiens. Jason de Lycie ayant été tué, son chien refusa de manger et se laissa mourir de faim. Un chien que Duris nomme Hyrcan, ayant vu allumer le bûcher du roi Lysimaque, se jeta dans les flammes. Celui du roi Hiéron fit la même chose. Philiste cite aussi Pyrrhus, chien du roi Gélon. Le chien de Nicomède, roi de Bithynie, mit en pièces Consingis, femme de ce prince, parcequ'elle folâtrait trop vivement avec son mari. Parmi nous, Volcatius, qui enseigna le droit civil à Cascellius, revenant à cheval de la campagne, fut attaqué le soir par un brigand : il dut la vie à son chien. Le sénateur Sélius, malade à Plaisance, fut assailli par plusieurs hommes armés; ils ne parvinrent à le blesser qu'après avoir tué son chien. Mais ce qui passe tout ce que

Epiro agnitum in conventu percussorem domini, laniatuque et latratu coactum fateri scelus. Garamantum regem canes ducenti ab exilio reduxere, præliati contra resistentes. Propter bella Colophonii, itemque Castabalenses, cohortes canum habuere; hæ primæ dimicabant in acie nunquam detrectantes; hæc erant fidelissima auxilia, nec stipendiorum indiga. Canes defendere, Cimbris cæsis, domus eorum plaustris impositas. Canis, Iasone Lycio interfecto, cibum capere noluit, inediaque consumptus est. Is vero cui nomen Hyrcani reddidit Duris, accenso regis Lysimachi rogo, injecit se flammæ; similiterque Hieronis regis. Memorat et Pyrrhum Gelonis tyranni canem Philistus. Memoratur et Nicomedis Bithyniæ regis, uxore ejus Consingi lacerata, propter lasciviorem cum marito jocum. Apud nos Volcatium nobilem, qui Cascellium jus civile docuit, asturcone e suburbano redeuntem, quum advesperavisset, canis a grassatore defendit. Item Cælium senatorem ægrum Placentiæ ab armatis oppressum : nec

je viens de dire, c'est un fait arrivé de nos jours et consigné dans les actes publics (15). Lorsque, sous le consulat d'Appius Junius et de P. Silius, Titius Sabinus fut mis à mort avec ses esclaves à cause de son attachement à Néron, fils de Germanicus, on ne put jamais parvenir à chasser de la prison le chien d'un de ces malheureux. L'esclave ayant été traîné aux gémonies, l'animal demeura auprès du corps, poussant des hurlements lamentables, en présence d'une foule de citoyens. On lui jeta un morceau de pain qu'il porta à la bouche de son maître, et quand le cadavre eut été précipité dans le Tibre, il s'y élança lui-même, s'efforçant de le soutenir sur l'eau. Une multitude de peuple était accourue pour être témoin de la fidélité d'un animal.

Les chiens seuls connaissent leur maître, et même, dès qu'il survient un inconnu, ils s'en aperçoivent; seuls ils entendent leur nom, seuls ils reconnaissent la voix domestique. Après le plus long voyage, ils retrouvent leur route (16). Nul animal, excepté l'homme, n'a la mémoire plus sûre. En s'asseyant à terre, on arrête l'impétuosité du chien le plus furieux.

L'homme a trouvé en eux mille autres qualités utiles; mais c'est à la chasse surtout qu'on remarque leur intelli-

prius ille vulneratus est, quam cane interempto. Sed super omnia in nostro ævo actis populi Romani testatum, Appio Junio et P. Silio coss., quum animadverteretur ex causa Neronis Germanici filii in Titium Sabinum et servitia ejus, unius ex his canem nec a carcere abigi potuisse, nec a corpore recessisse abjecti in gradibus Gemitoriis, mœstos edentem ululatus, magna populi Romani corona; ex qua quum quidam ei cibum objecisset, ad os defuncti tulisse. Innatavit idem cadaver in Tiberim abjecti sustentare conatus, effusa multitudine ad spectandum animalis fidem.

Soli dominum novere : et ignotum quoque, si repente veniat, intelligunt soli nomina sua, soli vocem domesticam agnoscunt. Itinera, quamvis longa, meminere. Nec ulli præter hominem memoria major. Impetus eorum et sævitia mitigatur ab homine considente humi.

Plurima alia in his quoque vita invenit. Sed in venatu solertia et sagacitas præcipua est. Scrutatur vestigia atque persequitur, comitantem ad

gence et leur sagacité. Ils découvrent la piste et la suivent, traînant par la laisse le chasseur qui les accompagne. Dès que le chien aperçoit le gibier, quel silence ! quelle discrétion ! et en même temps quelle expression dans les mouvements de sa queue et de son museau ! Aussi, lors même qu'ils sont vieux, aveugles, perclus, on les porte dans les bras ; ils éventent le gibier, dont leur museau décèle la retraite.

Alexandre, marchant vers l'Inde, avait reçu du roi d'Albanie un chien d'une grandeur extraordinaire (17). Charmé de sa beauté, il fit lâcher devant lui des ours, puis des sangliers, ensuite des daims : le chien ne daigna pas se déplacer pour de pareils adversaires. Tant d'indolence dans un si grand corps irrita la fierté généreuse du conquérant ; il le fit tuer. La nouvelle en parvint au roi d'Albanie. Il en envoya un second, recommandant de ne pas l'éprouver contre de faibles animaux, mais contre un lion ou un éléphant. Il ajoutait qu'il avait eu deux chiens de cette espèce ; que si on tuait encore celui-ci, la race en serait perdue. Alexandre ne différa pas. A l'instant même un lion fut terrassé. Il fit amener un éléphant, et jamais spectacle ne lui donna autant de plaisir. Le chien hérissant tout son poil, fait d'abord retentir les airs de terribles abois ; bientôt il

feram inquisitorem loro trahens : qua visa quam silens et occulta, quam significans demonstratio est, cauda primum, deinde rostro ? Ergo etiam senecta fessos, cæcosque, ac debiles sinu ferunt, ventos et odorem captantes, prodentesque rostro cubilia.

Indiam petenti Alexandro Magno, rex Albaniæ dono dederat inusitatæ magnitudinis unum ; cujus specie delectatus jussit ursos, mox apros, et deinde damas emitti, contemptu immobili jacente eo. Qua segnitie tanti corporis offensus imperator generosi spiritus, eum interimi jussit. Nuntiavit hoc fama regi. Itaque alterum mittens addidit mandata, ne in parvis experiri vellet, sed in leone, elephantove. Duos sibi fuisse ; hoc interempto, præterea nullum fore. Nec distulit Alexander, leonemque fractum protinus vidit. Postea elephantum jussit induci, haud alio magis spectaculo lætatus. Horrentibus quippe per totum corpus villis, ingenti primum

s'allonge en bondissant autour de son ennemi, se dresse contre lui à droite, à gauche; l'attaque, l'évite avec l'adresse nécessaire dans un tel combat, jusqu'à ce que l'éléphant, étourdi à force de tourner, tombe en faisant trembler la terre sous le poids de sa chute.

DU CHEVAL.

Alexandre eut aussi un cheval bien extraordinaire; on le nomma Bucéphale, soit à cause de son regard menaçant, soit parcequ'il avait une tête de taureau empreinte sur l'épaule. On dit qu'il sortait des haras de Philonicus le Pharsalien, et que le prince, encore enfant, étant épris de sa beauté, il fut acheté treize talents. Lorsqu'il était paré du harnais royal, il ne souffrait point d'autre cavalier qu'Alexandre. En toute autre occasion, chacun pouvait le monter. On parle surtout de son ardeur à servir son maître à l'attaque de Thèbes. Quoique blessé, jamais il ne permit qu'Alexandre passât sur un autre cheval. Mille traits de cette espèce lui valurent après sa mort des funérailles que le prince honora de sa présence. Il bâtit autour de son tombeau une ville qu'il nomma Bucéphalie. On rapporte que le cheval de César ne se laissait monter que par ce dicta-

latratu intonuit, moxque increvit adsultans, contraque belluam exsurgens hinc et illinc, artifici dimicatione, qua maxime opus esset, infestans atque evitans, donec assidua rotatam vertigine adflixit, ad casum ejus tellure concussa.

LXIV. 42. Eidem Alexandro et equi magna raritas contigit : Bucephalon eum vocarunt, sive ab aspectu torvo, sive ab insigni taurini capitis, armo impressi. Tredecim talentis ferunt ex Philonici Pharsalii grege emptum, etiam tum puero capto ejus decore. Neminem hic alium, quam Alexandrum, regio instratus ornatu, recepit in sedem, alios passim recipiens. Idem in præliis memoratæ cujusdam perhibetur operæ, Thebarum oppugnatione vulneratus in alium transire Alexandrum non passus : multa præterea ejusdem modi, propter quæ rex defuncto ei duxit exsequias; urbemque tumulo circumdedit nomine ejus. Nec Cæsaris dictatoris quemquam alium recepisse dorso equus traditur : idemque humanis similes

teur, et qu'il avait les pieds de devant semblables à ceux de l'homme : c'est ainsi qu'il est représenté devant le temple de Vénus Génitrix. Auguste éleva aussi un tombeau à son cheval, et nous avons encore des vers que Germanicus fit à ce sujet.

Telle est la docilité de ces animaux, que, suivant les historiens, la cavalerie entière des Sybarites exécutait une danse au son des instruments. Ils pressentent le combat, et s'affligent de la mort de leur maître. Quelquefois ils expriment leur douleur par des larmes. Le roi Nicomède ayant perdu la vie, son cheval se laissa mourir de faim. Phylarque rapporte qu'un Galate, nommé Centarète, après avoir tué Antiochus dans un combat, saisit son cheval et le monta d'un air triomphant, mais que l'animal indigné prit le mors aux dents et se jeta dans des précipices, où ils périrent tous deux. Philiste écrit que Denys ayant abandonné son cheval dans un marais, l'animal parvint à se dégager et suivit les traces de son maître, rapportant avec lui un essaim d'abeilles qui s'était attaché à sa crinière, et que Denys, averti par ce présage, s'empara de la souveraineté.

pedes priores habuisse, hac effigie locatus ante Veneris Genitricis ædem. Fecit et divus Augustus equo tumulum, de quo Germanici Cæsaris carmen est.

Docilitas tanta est, ut universus Sybaritani exercitus equitatus ad symphoniæ cantum saltatione quadam moveri solitus inveniatur. Iidem præsagiunt pugnam, et amissos lugent dominos, lacrymasque interdum desiderio fundunt. Interfecto Nicomede rege, equus ejus inedia vitam finivit. Phylarchus refert Centaretum e Galatis, in prælio occiso Antiocho, potitum equo ejus conscendisse ovantem. At illum indignatione accensum domitis frenis, ne regi posset, præcipitem in abrupta isse, exanimatumque una. Philistus a Dionysio relictum in cœno hærentem, ut sese evellisset, secutum vestigia domini, examine apum jubæ inhærente; eoque ostento tyrannidem a Dionysio occupatam.

INSTINCT DU CHEVAL.

Leur instinct est au-dessus de toute expression. Ceux qui lancent le javelot éprouvent avec quelle souplesse ils les secondent dans les coups difficiles. On en voit même ramasser les javelots à terre et les présenter au cavalier. Assurément les chevaux du Cirque se montrent sensibles aux exhortations et à la gloire. Aux jeux séculaires célébrés par l'empereur Claude, un cocher de la faction blanche, nommé Corax (18), avait été renversé dans la carrière : ses chevaux devancèrent tous leurs concurrents et gardèrent cet avantage, s'opposant aux autres chars, les renversant, faisant contre eux tout ce qu'ils auraient dû faire s'ils eussent été guidés par le conducteur le plus habile. On rougissait de voir des chevaux l'emporter sur l'adresse des hommes. La course achevée, ils s'arrêtèrent d'eux-mêmes à la raie.

On regarda comme un grand présage chez nos ancêtres qu'un cocher ayant été renversé aux jeux plébéiens, ses chevaux courussent au Capitole, comme s'il les eût conduits encore, et qu'ils fissent trois fois le tour du temple. Mais voici le plus grand de tous les présages. Ratuména, qui avait remporté le prix à Véies, étant tombé de son char, ses chevaux vinrent de là au Capitole, apportant la palme et la couronne. Depuis cette époque, la porte par laquelle ils entrèrent a été nommée Ratuména.

LXV. Ingenia eorum inenarrabilia : jaculantes obsequia experiuntur, difficiles conatus corpore ipso nisuque invitantium. Jam tela humi collecta equiti porrigunt. Nam in Circo ad currus juncti, non dubie intellectum adhortationis et gloriæ fatentur. Claudii Cæsaris sæcularium ludorum circensibus, excusso in carceribus auriga Albato Corace, occupavere prima : tum obtinuere, opponentes, effundentes, omniaque contra æmulos, quæ debuissent peritissimo auriga insistente, facientes ; quum puderet hominum artem ab equis vinci, peracto legitimo cursu ad cretam stetere.

Majus augurium apud priscos, plebeiis circensibus excusso auriga, ita ut si staret, in Capitolium cucurrisse equos, ædemque ter lustrasse : maximum vero eodem pervenisse ab Veiis cum palma et corona, effuso Ratumena, qui ibi vicerat ; unde postea nomen portæ est.

DES ANES.

Varron écrit que le sénateur Axius paya un âne quatre cent mille sesterces (90,000 fr.) (19). Nul animal peut-être n'a jamais été mis à si haut prix. On ne peut nier que cette espèce ne soit d'une utilité merveilleuse, même pour le labourage; mais elle est précieuse surtout par la production des mules. On considère même en eux le pays qui les a produits. On vante ceux d'Arcadie dans l'Achaïe, et ceux de Réate en Italie.

Les ânesses ont le plus fort attachement pour leur progéniture; cependant leur aversion pour l'eau est encore plus forte : elles passent à travers les flammes pour rejoindre leurs petits : mais qu'elles en soient séparées par le moindre ruisseau, elles s'arrêtent avec horreur, craignant sur toute chose de se mouiller les pieds. Dans les pâturages elles ne vont jamais boire qu'aux sources accoutumées, et prennent toujours un chemin sec pour y arriver. Jamais elles ne passent sur un pont lorsque l'eau se laisse entrevoir par les fentes. Encore qu'elles aient soif, il faut, si on les change d'abreuvoir, employer la force ou les caresses pour qu'elles boivent. On les fait coucher dans des endroits spacieux, car, sujettes à rêver, elles ruent fréquemment pen-

LXVIII. 43. Asinum CCCC. millibus nummum emptum Q. Axio senatori, auctor est M. Varro, haud scio an omnium pretio animalium victo. Opera sine dubio generi mirifica, arando quoque, sed mularum maxime progeneratione. Patria etiam spectatur in his, Arcadicis in Achaia, in Italia Reatinis.

Partus caritas summa, sed aquarum tædium majus. Per ignes ad fœtus tendunt : eædem, si rivus minimus intersit, horrent ita, ut pedes omnino caveant tingere. Nec nisi assuetos potant fontes, quæ sunt in pecuariis, atque ita ut sicco tramite ad potum eant; nec pontes transeunt, per raritatem eorum translucentibus fluviis. Mirumque dictu, sitiunt ; et si immutentur aquæ, ut bibant cogendæ exorandæve sunt. Nec nisi spatiosa incubitant laxitate : varia namque somno visa concipiunt, ictu pedum crebro ; qui nisi per inane emicuerit, repulsu durioris materiæ claudita-

dant leur sommeil, et si elles n'étaient au large, elles s'estropieraient contre les murailles. Mécène fit le premier servir de l'ânon sur sa table. De son temps on préférait cette chair à celle de l'onagre ; après lui, ce goût passa de mode.

Les livres des Athéniens font foi qu'un mulet a vécu quatre-vingts ans. Pendant qu'on bâtissait le temple de la citadelle, ce mulet, qui avait été réformé à cause de son grand âge, venait tous les jours rejoindre les autres bêtes de somme, les excitant par sa présence et par ses efforts. Le peuple y prit tant de plaisir qu'il fit une loi pour défendre aux marchands de blé de l'écarter lorsqu'il viendrait manger dans leurs cribles.

DES BOEUFS.

Le taureau a le regard fier, le front menaçant, les oreilles velues ; ses cornes dressées appellent le combat. Mais l'annonce de sa colère est toute dans les deux pieds antérieurs. Quand il s'irrite, il demeure en place, repliant alternativement les jambes et se jetant du sable contre le ventre. C'est le seul animal qui s'excite de cette manière. J'en ai vu qui combattaient à l'ordre d'un maître. Ils savaient faire la roue, se renverser en s'appuyant sur les cornes, puis se relever ; d'autres fois ils restaient étendus et se laissaient enlever dans cette position ; ils se tenaient encore, comme des co-

tem illico affert. Pullos earum epulari Mæcenas instituit, multum eo tempore prælatos onagris ; post eum interiit auctoritas saporis.

Mulum LXXX. annis vixisse, Atheniensium monumentis apparet. Et gavisi namque, quum templum in arce facerent, quod derelictus senecta scandentia jumenta comitatu nisuque exhortaretur, decretum fecere, « ne « frumentarii negotiatores ab incerniculis eum arcerent. »

LXX. 45. Tauris in aspectu generositas, torva fronte, auribus setosis, cornibus in procinctu dimicationem poscentibus. Sed tota comminatio prioribus in pedibus. Stat ira gliscente alternos replicans, spargensque in alvum arenam, et solus animalium eo stimulo ardescens. Vidimus ex imperio dimicantes, et ideo monstratos rotari, cornibus cadentes excipi, iterumque resurgere, modo jacentes ex humo tolli, bigarumque etiam

chers, sur des chars qui couraient avec la plus grande vitesse. Les Thessaliens ont inventé une manière de les tuer. Ils s'en approchent en galopant, les saisissent par une corne et leur tordent le cou. César est le premier qui en ait donné le spectacle à Rome (20).

DU BOEUF APIS.

Un bœuf reçoit même les honneurs divins chez les Égyptiens. Ils le nomment Apis. Sa marque distinctive est une tache blanche en forme de croissant sur le côté droit; sous sa langue est un nœud qu'ils appellent scarabée. Les lois sacrées ne permettent pas qu'il vive au delà d'un nombre d'années déterminé. On le fait mourir en le noyant dans la fontaine des prêtres, ensuite on prend le deuil jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé un successeur. Ils se rasent même la tête en signe de tristesse. Au surplus, on ne le cherche pas long-temps. Dès qu'il a été trouvé, les prêtres le conduisent à Memphis. Il a deux temples sous le nom de couches. Selon qu'il entre dans l'un ou dans l'autre, il annonce à la nation des événements heureux ou malheureux. Il rend ses oracles aux particuliers, en acceptant de la nourriture de la main de ceux qui le consultent. Il se détourna de celle de Germanicus, et ce prince mourut bientôt après. En gé-

curru citato, velut aurigas, insistere. Thessalorum gentis inventum est, equo juxta quadrupedante cornu intorta cervice tauros necare : primus id spectaculum dedit Romæ Cæsar dictator.

LXXI. 46. Bos in Ægypto etiam numinis vice colitur : Apim vocant. Insigne ei, in dextro latere candicans macula, cornibus lunæ crescere incipientis. Nodus sub lingua, quem cantharum appellant. Non est fas eum certos vitæ excedere annos, mersumque in sacerdotum fonte enecant, quæsituri luctu alium, quem substituant : et donec invenerint, mœrent, derasis etiam capitibus ; nec tamen unquam diu quæritur. Inventus deducitur Memphim a sacerdotibus. Delubra ei gemina, quæ vocant thalamos, auguria populorum. Alterum intrasse lætum est, in altero dira portendit. Responsa privis dat, e manu consulentium cibum capiendo. Germanici Cæsaris manum aversatus est, haud multo postea extincti. Cetero secre-

néral, il vit retiré; lorsqu'il se montre en public, des licteurs écartent la foule devant lui. Une troupe d'enfants l'accompagne, chantant des hymnes en son honneur. Il paraît sentir ces hommages et vouloir être adoré. Ces enfants, subitement inspirés, prédisent l'avenir. Une fois l'année on lui présente une génisse qui a comme lui ses marques distinctives, mais différentes; on dit qu'on la fait mourir le jour même où elle a été trouvée.

DU MENU BÉTAIL, ET EN PARTICULIER DES MOUTONS.

Le menu bétail est encore une ressource précieuse, soit pour apaiser les dieux, soit pour nous défendre des outrages de l'air. Si le bœuf nourrit l'homme par son travail, l'homme doit à la brebis les toisons dont il s'habille.

On distingue deux principales espèces de brebis (21), la brebis à housse et la brebis de pacage. La première a la chair mollasse; elle est nourrie de ronces et de broussailles. La seconde, qui vit dans les pâturages, est plus délicate. Les meilleures couvertures pour les brebis viennent de l'Arabie.

La laine la plus estimée est celle de la Pouille, puis celle qu'en Italie on nomme grecque, et que partout ailleurs on appelle italique. Les toisons de Milet sont au troisième rang.

tus, quum se proripuit in cœtus, incedit submotu lictorum, grexque puerorum comitatur, carmen honori ejus canentium; intelligere videtur, et adorari velle. Hi greges repente lymphati futura præcinunt. Femina bos semel ei anno ostenditur, suis et ipsa insignibus, quanquam aliis; semperque eodem die et inveniri eam, et extingui tradunt.

LXXII. 47. Magna et pecori gratia, vel in placamentis deorum, vel in usu vellerum. Ut boves victum hominum excolunt, ita corporum tutela pecori debetur.

Ovium summa genera duo, tectum et colonicum: illud mollius, hoc in pascua delicatius, quippe quum tectum rubis vescatur. Operimenta ei ex Arabicis præcipua.

LXXIII. 48. Lana autem laudatissima Apula, et quæ in Italia Græci pecoris appellatur, alibi Italica. Tertium locum Milesiæ oves obtinent.

La laine apulienne est courte : on la réserve exclusivement pour les habits qu'on nomme *pœnula* (22). Celle de Tarente et de Canusium est la plus parfaite. Laodicée, dans l'Asie, en produit de la même qualité. Nulle n'efface par sa blancheur celles des bords du Pô, et jusqu'ici la livre n'a jamais excédé le prix de cent sesterces (22 fr. 50 c.).

La tonte des brebis n'est pas d'un usage universel ; il est encore des pays où l'on arrache la laine. Les couleurs des toisons sont infiniment variées. Les noms même nous manquent pour les désigner. L'Espagne en produit de plusieurs sortes qu'on emploie dans leur état naturel. Pollentia, au pied des Alpes, est renommée par ses toisons noires. On distingue les toisons rouges de l'Asie et de la Bétique : les fauves de Canusium et les brunes de Tarente. Les laines qui conservent leur suint ont toutes des propriétés médicinales.

DES CHÈVRES.

Mucien rapporte, comme témoin oculaire, un fait qui prouve l'intelligence de la chèvre. Deux chèvres se rencontrèrent sur un pont fort étroit ; l'espace ne leur permettait pas de se retourner, la planche était trop longue pour qu'elles pussent rétrograder sans voir où elles poseraient

Apulæ breves villo, nec nisi pænulis celebres. Circa Tarentum Canusiumque summam nobilitatem habent. In Asia vero eodem genere Laodiceæ. Alba Circumpadanis nulla præfertur, nec libra centenos nummos ad hoc ævi excessit ulla.

Oves non ubique tondentur : durat quibusdam in locis vellendi mos ; colorum plura genera ; quippe quum desint etiam nomina eis. Quas nativas appellant, aliquot modis Hispania ; nigri velleris præcipuas habet Pollentia juxta Alpes ; jam Asia rutili, quas Erythræas vocant ; item Bætica ; Canusium fulvi ; Tarentum et suæ pulliginis. Succidis omnibus medicata vis.

LXXVI. 50. Solertiam capræ Mucianus visam sibi prodidit in ponte prætenui, duabus obviis e diverso : quum circumactum angustiæ non caperent, nec reciprocationem longitudo in exilitate cæca, torrente rapido mi-

leurs pieds; cependant un torrent qui roulait au-dessous d'elles menaçait de les engloutir. L'une des deux se coucha sur le ventre, l'autre alors passa sur son corps.

DES PORCS.

Le porc est le plus brut des animaux. On a dit plaisamment qu'une ame lui a été donnée en guise de sel pour conserver sa chair (23). Cependant des porcs emmenés par des pirates reconnurent la voix de leur maître, et revinrent au rivage après avoir fait chavirer le bateau en se jetant tous du même côté. On instruit même les chefs du troupeau à conduire les autres au marché et à la maison.

L'art sait donner au foie des truies, comme à celui des oies, une grosseur extraordinaire. Cette invention est due à Marcus Apicius (24). On engraisse ces truies avec des figues sèches, et quand elles sont grasses on les tue, après leur avoir fait boire du vin miellé. Nul autre animal n'offre une matière plus féconde au talent des cuisiniers. Chacune des autres viandes a son goût propre et particulier. Dans celle du porc vous trouvez la variété d'à peu près cinquante goûts différents. De là cette foule de lois censoriales pour prohiber dans les festins les mamelles, les glandes, les rognons, les matrices, les hures : en dépit de toutes ces lois, on dit que, du moment où il cessa d'être esclave, le comique

naciter subterfluente, alteram decubuisse, atque ita alteram proculcatæ supergressam.

LXXVII. 51. Animalium suillum pecus maxime brutum, animamque ei pro sale datam non illepide existimabatur. Compertum agnitam vocem suarii furto abactis, mersoque navigio inclinatione lateris unius remeasse. Quin et duces in urbe forum nundinarium domosque petere discunt.

Adhibetur et ars jecori feminarum, sicut anserum, inventum M. Apicii, fico arida saginatis ac satietate necatis repente mulsi potu dato. Neque alio ex animali numerosior materia ganeæ : quinquaginta prope sapores, quum ceteris singuli. Hinc censoriarum legum paginæ, interdictaque cenis abdomina, glandia, testiculi, vulvæ, sincipita verrina, ut tamen Publii

Publius se fit servir à tous ses repas une mamelle de truie, et même ce fut lui qui inventa le mot latin *sumen* (25).

DU SANGLIER.

Les sangliers aussi ont été recherchés pour la table. Déja, dans un de ses discours, Caton le censeur reproche à ses contemporains les échinées de sangliers. Toutefois l'animal se divisait en trois parts ; on ne servait que celle du milieu, qu'on nommait râble de sanglier. Le premier des Romains qui ait fait servir un sanglier entier est Servilius Rullus, père de ce Rullus qui proposa la loi agraire sous le consulat de Cicéron. Tant est moderne l'origine d'un luxe aujourd'hui si commun ! Les annales en ont marqué l'époque, sans doute pour faire honte à notre siècle, où l'on place sur nos tables deux et trois sangliers à la fois, non pour tout le repas, mais seulement pour le premier service.

Fulvius Lupinus est le premier Romain qui ait imaginé les parcs pour les sangliers et les autres habitants des forêts. Il forma des troupeaux d'animaux sauvages dans les environs de Tarquinies. Lucullus et Hortensius ne tardèrent pas à l'imiter.

mimorum poetæ cena, postquam servitutem exuerat, nulla memoretur sine abdomine, etiam vocabulo suminis ab eo imposito.

LXXVIII. Placuere autem et feri sues. Jam Catonis censoris orationes aprugnum exprobrant callum. In tres tamen partes diviso, media ponebatur, lumbus aprugnus appellata. Solidum aprum Romanorum primus in epulis adposuit P. Servilius Rullus, pater ejus Rulli, qui Ciceronis consulatu legem agrariam promulgavit. Tam propinqua origo nunc quotidianæ rei est. Et hoc annales notarunt, horum scilicet ad emendationem morum, quibus non tota quidem cena, sed in principio, bini ternique pariter manduntur apri.

52. Vivaria horum, ceterorumque silvestrium, primus togati generis invenit Fulvius Lupinus, qui in Tarquiniensi feras pascere instituit. Nec diu imitatores defuere L. Lucullus et Q. Hortensius.

DES SINGES.

Les diverses espèces de singes, animaux qui par leur conformation ressemblent le plus à l'homme, sont distinguées entre elles par leurs queues. Le singe est d'une adresse merveilleuse. On prétend qu'en voulant imiter les chasseurs et se chausser comme eux, il s'enduit de glu et s'entrave les pieds dans des filets. Mucien écrit que des singes ont même joué aux échecs : l'usage leur avait appris à distinguer les pièces de l'échiquier. Il dit aussi que tous les singes à queue sont tristes au décours de la lune, et qu'ils célèbrent l'apparition de la nouvelle lune par des sauts de joie ; quant à l'effroi que leur inspirent les éclipses, il leur est commun avec les autres quadrupèdes. Ils ont la plus grande affection pour leur progéniture.

Les femelles apprivoisées, qui sont devenues mères dans nos maisons, portent leurs petits dans leurs bras, les présentent à tout le monde, aiment qu'on les flatte, et semblent recevoir ces caresses comme autant de félicitations. Aussi pour l'ordinaire elles les étouffent en les embrassant.

LXXX. 54. Simiarum quoque genera hominis figuræ proxima, caudis inter se distinguuntur. Mira solertia : visco inungi, laqueisque calceari imitatione venantium tradunt : Mucianus et latrunculis lusisse, fictas cera icones usu distinguente : luna cava tristes esse, quibus in eo genere cauda sit, novam exsultatione adorare ; nam defectum siderum et ceteræ pavent quadrupedes. Simiarum generi præcipua erga fœtum adfectio.

Gestant catulos, quæ mansuefactæ intra domos peperere, omnibus demonstrant, tractarique gaudent, gratulationem intelligentibus similes. Itaque magna ex parte complectendo necant.

LIVRE NEUVIÈME.

DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

MONSTRES DE LA MER INDIENNE.

La mer Indienne, plus abondante qu'aucune autre, produit aussi les plus grands animaux : des baleines de neuf cents pieds (1), des scies de deux cents coudées, des langoustes de quatre coudées. On trouve dans le Gange des anguilles de trente pieds (exagération). Mais c'est au temps des solstices qu'on voit surtout apparaître ces êtres monstrueux. Alors les vents, les orages, les tempêtes, se précipitant du sommet des montagnes, agitent ces mers dans toute leur profondeur, et roulent avec les vagues ces animaux énormes qu'ils enlèvent du fond des abîmes. Les thons d'ailleurs y sont en si prodigieuse quantité, que la flotte d'Alexandre se rangea contre eux en ordre de bataille, comme si une armée ennemie fût venue à sa rencontre. Les vais-

LIBER NONUS.

AQUATILIUM ANIMALIUM GENERA ET NATURÆ.

II. 3. Plurima et maxima in Indico mari animalia, e quibus balænæ quaternum jugerum, pristes ducenum cubitorum : quippe ubi locustæ quaterna cubita impleant ; anguillæ quoque in Gange amne tricenos pedes. Sed in mari belluæ circa solstitia maxime visuntur. Tunc illicruunt turbines, tunc imbres, tunc dejectæ montium jugis procellæ ab imo vertunt maria, pulsatasque ex profundo belluas cum fluctibus volvunt : et alias tanta thynnorum multitudine, ut Magni Alexandri classis haud alio modo, quam hostium acie obvia, contrarium agmen adversa fronte di-

seaux séparés n'auraient pu s'ouvrir un passage. Les cris, le bruit, les coups ne les épouvantent pas; ils ne sont effrayés que par un fracas éclatant. Pour les disperser, il faut qu'on les accable.

DES BALEINES, DES OURQUES.

Les baleines pénètrent jusque dans nos mers (2); on dit qu'elles ne paraissent pas avant l'hiver dans l'océan de Cadix, et que, pendant un temps réglé, elles se cachent dans un golfe spacieux et tranquille, où elles se plaisent à faire leurs petits. C'est ce que savent les ourques (grand dauphin ou cachalot), qui leur font la guerre avec acharnement (3), et qu'on ne peut mieux se représenter que comme une masse de chair armée de dents terribles. Ils vont donc les chercher dans leurs retraites, et mettent en pièces les baleineaux et même les mères, soit qu'elles aient mis bas ou qu'elles soient encore pleines, et, fondant sur elles, ils les percent comme ferait l'éperon d'une galère. Les baleines, sans flexibilité pour se retourner, sans courage pour se défendre, accablées de leur propre poids, et alors encore surchargées par le fardeau qu'elles portent, ou affaiblies par les souffrances de l'enfantement, ne connaissent qu'une seule ressource, c'est de fuir en pleine mer et de mettre l'océan tout entier entre elles et leur ennemi.

rexerit; aliter sparsis non erat evadere; non voce, non sonitu, non ictu, sed fragore terrentur, nec nisi ruina turbantur.

V. 6. Balænæ et in nostra maria penetrant. In Gaditano oceano non ante brumam conspici eas tradunt, condi autem statis temporibus in quodam sinu placido et capaci, mire gaudentes ibi parere : hoc scire orcas, infestam his belluam, et cujus imago nulla repræsentatione exprimi possit alia, quam carnis immensæ dentibus truculentæ. Irrumpunt ergo in secreta, ac vitulos earum, aut fœtus, vel etiamnum gravidas lancinant morsu, incursuque, ceu Liburnicarum rostris, fodiunt. Illæ ad flexum immobiles, ad repugnandum inertes, et pondere suo oneratæ, tunc quidem et utero graves, pariendive pœnis invalidæ, solum auxilium novere

Celui-ci fait ses efforts pour les arrêter, il s'oppose à leur passage, il les déchire après les avoir acculées dans des anses d'où elles ne peuvent s'échapper ; il les pousse sur les bas-fonds, il les froisse contre les rochers. Ce combat est vraiment un spectacle ; il semble que la mer soit furieuse contre elle-même. Sans que nul vent se fasse sentir, les flots poussés par le souffle et par le choc des combattants s'agitent et se soulèvent avec plus de force que dans la plus violente tempête.

On a vu jusque dans le port d'Ostie un ourque auquel l'empereur Claude livra combat. Il y était entré dans le temps qu'on travaillait au port, attiré par le naufrage d'un vaisseau qui apportait des cuirs de la Gaule. Il s'en reput pendant plusieurs jours, et se creusa dans un bas-fonds une espèce de canal, en sorte que les sables amoncelés ne lui laissaient plus la faculté de se retourner. Un jour qu'il poursuivait sa proie, les flots le poussèrent vers le rivage, de manière que son dos s'élevait au-dessus de la mer comme une carène renversée. L'empereur fit tendre une multitude de filets à l'entrée du port, et lui-même, à la tête des cohortes prétoriennes, il donna au peuple romain le spectacle de ce combat. L'assaut fut livré par des barques d'où les soldats faisaient pleuvoir une nuée de lances. J'ai

in altum profugere, et se toto defendere oceano. Contra, orcæ occurrere laborant, seseque opponere et caveatas angustiis trucidare, in vada urgere, saxis illidere. Spectantur ea prælia, ceu mari ipsi sibi irato, nullis in sinu ventis, fluctibus vero ad anhelitus ictusque, quantos nulli turbines volvant.

Orca et in portu Ostiensi visa est, oppugnata à Claudio principe. Venerat tunc exædificante eo portum, invitata naufragiis tergorum advectorum e Gallia, satiansque se per complures dies, alveum in vado sulcaverat, adtumulata fluctibus in tantum, ut circumagi nullo modo posset, et dum saginam persequitur, in littus fluctibus propulsa, emineret dorso multum supra aquas, carinæ vice inversæ. Prætendi jussit Cæsar plagas multiplices inter ora portus : profectusque ipse cum prætorianis cohortibus populo Romano spectaculum præbuit, lanceas congerente milite e

vu moi-même une de ces barques submergée par l'eau dont le souffle de l'ourque l'avait remplie.

LES POISSONS RESPIRENT-ILS?

Les baleines ont sur la tête des évents qui, lorsqu'elles nagent à la surface de la mer, leur servent à lancer en forme de jet l'eau qu'elles ont avalée (4).

DES DAUPHINS.

Le dauphin surpasse en vitesse tous les poissons (5) et même tous les animaux. L'oiseau est moins prompt, la flèche moins rapide, et s'il n'avait la bouche placée beaucoup au-dessous du museau, presque au milieu du ventre, nul poisson n'échapperait à sa poursuite. Mais la nature prévoyante a mis un frein à son impétuosité, puisqu'il ne peut saisir sa proie que renversé et tourné sur le dos. Et c'est même ce qui montre surtout son incroyable agilité; car lorsque, pressé par la faim et poursuivant le poisson qui fuit au fond des abîmes, il a long-temps retenu son haleine, il s'élance comme un trait afin de respirer hors de l'eau, et bondit d'une telle force que souvent il passe au-dessus des voiles des vaisseaux.

navigiis assultantibus, quorum unum mergi vidimus, reflatu belluæ oppletum unda.

VI. Ora balænæ habent in frontibus; ideoque summa aqua natantes, in sublime nimbos efflant.

VII. 8. Velocissimum omnium animalium, non solum marinorum, est delphinus, ocior volucre, acrior telo, ac nisi multum infra rostrum os illi foret, medio pæne in ventre, nullus piscium celeritatem ejus evaderet. Sed adfert moram providentia naturæ, quia nisi resupini atque conversi non corripiunt: quæ causa præcipue velocitatem eorum ostendit. Nam quum fame conciti, fugientem in vada ima persecuti piscem, diutius spiritum continuere, ut arcu emissi, ad respirandum emicant, tantaque vi exsiliunt, ut plerumque vela navium transvolent.

QUE LES DAUPHINS SONT SUSCEPTIBLES D'AFFECTION ET DE SENTIMENT.

Le dauphin n'est pas seulement ami de l'homme, il aime aussi la musique. Il se plaît aux sons de la symphonia (6), et surtout de l'orgue hydraulique. L'homme ne lui est pas étranger, il n'en a point peur. Il vient au-devant des vaisseaux, se joue en sautant à l'entour, lutte avec eux de vitesse, et les devance quoiqu'ils voguent à pleines voiles.

Sous l'empire d'Auguste, un dauphin qui était entré dans le lac Lucrin, conçut la plus vive affection pour l'enfant d'un homme du peuple. Cet enfant faisait souvent le voyage de Baies à Pouzzoles, pour se rendre aux écoles. En se reposant à l'heure de midi, il avait accoutumé le dauphin à venir à sa voix, en lui jetant quelques morceaux de pain qu'il apportait pour lui donner. Je n'oserais rapporter ce fait, s'il n'était consigné dans les écrits de Mécène, de Fabianus, de Flavius Alphius et de beaucoup d'autres. A quelque heure du jour que l'enfant l'appelât, fût-il caché au fond des eaux, il accourait, et, après avoir reçu de sa main la portion qui lui était destinée, il présentait son dos, en cachant ses pointes comme dans un fourreau, puis il le portait à Pouzzoles à travers la mer, et le ramenait de la même

VIII. Delphinus non homini tantum amicum animal, verum et musicæ arti, mulcetur symphoniæ cantu, et præcipue hydrauli sono. Hominem non expavescit, ut alienum : obviam navigiis venit, adludit exsultans, certat etiam, et quamvis plena præterit vela.

Divo Augusto principe, Lucrinum lacum invectus, pauperis cujusdam puerum, ex Baiano Puteolos in ludum litterarium itantem, quum meridiano immorans appellatum eum sæpius fragmentis panis, quem ob id ferebat, adlexisset, miro amore dilexit. Pigeret referre, ni res Mæcenatis, et Fabiani, et Flavii Alfii, multorumque esset litteris mandata. Quocunque diei tempore inclamatus a puero, quamvis occultus atque abditus, ex imo advolabat; pastusque e manu præbebat ascensuro dorsum, pinnæ aculeos velut vagina condens; receptumque Puteolos per magnum æquor in

manière. L'enfant mourut de maladie; le dauphin continua de venir au rendez-vous, mais il avait l'air triste et chagrin. Il mourut bientôt lui-même, et personne ne douta que ce ne fût du regret de ne plus voir son jeune ami.

Dans ces dernières années, près du rivage d'Hippone, en Afrique, un autre dauphin recevait de même sa nourriture de la main des hommes. Il se laissait manier, jouait avec les nageurs, les portait sur son dos. Flavianus, proconsul d'Afrique, le frotta d'essences. Assoupi probablement par cette odeur nouvelle pour lui, on le vit quelque temps flotter sur l'eau sans donner aucun signe de vie. Il s'abstint plusieurs mois de la société des hommes, comme s'il en eût été repoussé par un outrage. Il revint dans la suite, et présenta le spectacle des mêmes merveilles. Les vexations des hommes puissants, que la curiosité attirait de toutes parts, déterminèrent les habitants à le tuer.

DES TORTUES.

La mer Indienne produit des tortues d'une telle grandeur (7) que les habitants couvrent leurs cabanes avec une seule carapace; ils s'en servent comme de nacelles pour passer aux îles de la mer Rouge (exagération). On pêche

ludum ferebat, simili modo revehens pluribus annis; donec morbo extincto puero, subinde ad consuetum locum ventitans, tristis et mœrenti similis, ipse quoque (quod nemo dubitaret) desiderio exspiravit.

Alius intra hos annos in Africo littore Hipponis Diarrhyti, simili modo ex hominum manu vescens, præbensque se tractandum, et adludens natantibus, impositosque portans, unguento perunctus à Flaviano proconsule Africæ, et sopitus (ut apparuit) odoris novitate, fluctuatusque similis exanimi, caruit hominum conversatione, ut injuria fugatus, per aliquot menses; mox reversus in eodem miraculo fuit. Injuriæ potestatum in hospitales, ad visendum venientium, Hipponenses in necem ejus compulerunt.

XII. 10. Testudines tantæ magnitudinis Indicum mare emittit, ut singularum superficie habitabiles casas integant, atque insulas Rubri præ-

les tortues de plusieurs manières, mais surtout en les surprenant, lorsque, au milieu du jour, attirées par la chaleur, elles flottent à la surface de la mer. Leur dos tout entier s'élève alors au-dessus des eaux tranquilles. Ce plaisir de respirer en liberté fait qu'elles s'oublient elles-mêmes. Bientôt leur écaille séchée par l'ardeur du soleil ne permet plus qu'elles s'enfoncent : elles flottent malgré elles, et deviennent la proie de qui veut les saisir. On dit encore que, la nuit, elles sortent de la mer pour pâturer, et qu'après s'être rassasiées avec avidité, elles y retournent le matin, très fatiguées du voyage. Elles s'endorment sur l'eau. Le bruit qu'elles font en ronflant les trahit. Alors trois hommes nagent doucement vers chacune d'elles : deux la renversent sur le dos : le troisième lui passe une corde, et d'autres hommes sur le rivage la tirent à terre.

QUI IMAGINA LE PREMIER DE FAÇONNER LES ÉCAILLES DE TORTUES.

Carvilius Pollion, homme prodigue par caractère et d'une rare sagacité pour tous les raffinements du luxe, imagina le premier de couper en lâmes les écailles des tortues, et d'en revêtir les plateaux et les lits de table.

cipue maris his navigent cymbis. Capiuntur multis quidem modis, sed maxime evectæ in summa pelagi antemeridiano tempore blandito, eminente toto dorso per tranquilla fluitantes . quæ voluptas libere spirandi in tantum fallit oblitas sui, ut, solis vapore siccato cortice, non queant mergi, invitæque fluitent, opportunæ venantium prædæ. Ferunt et pastum egressas noctu avideque saturatas lassari : atque, ut remeaverint matutino, summa in aqua obdormiscere ; id prodi stertentium sonitu. Tum adnatare, leviterque, singulis ternos : à duobus in dorsum verti, a tertio laqueum injici supinæ, atque ita e terra à pluribus trahi.

XIII. 11. Testudinum putamina secare in laminas, lectosque et repositoria his vestire, Carvilius Pollio instituit, prodigi et sagacis ad luxuriæ instrumenta ingenii.

DE L'ESTURGEON OU ACIPENSER.

L'esturgeon, regardé chez les anciens comme le premier des poissons, et le seul dont les écailles soient tournées vers la tête, ne jouit plus aujourd'hui d'aucune estime. J'en suis étonné, car il est rare. Quelques uns le nomment élops.

Aujourd'hui le scare (*scarus cretensis d'Aldrovande*) tient le premier rang. On dit que c'est le seul poisson qui rumine (8), qu'il se nourrit d'herbes, et ne mange point les autres poissons. Il abonde surtout dans la mer Carpathienne (Archipel). Jamais il ne passe de lui-même au delà du promontoire de Lecte en Troade. Sous Claude, Optatus Élipertius, commandant de la flotte, en fit apporter de cette mer, et les répandit le long des côtes (9), depuis Ostie jusqu'à la Campanie. Pendant cinq ans, on eut soin que ceux qui étaient pris fussent rendus à la mer. Depuis ce temps, on en trouve beaucoup sur les rivages de l'Italie, où l'on n'en voyait pas auparavant. La gourmandise s'est ménagé des jouissances en semant des poissons : elle a donné à une mer des habitants nouveaux. Faut-il s'étonner que les oiseaux étrangers se reproduisent dans Rome?

XXVII. Apud antiquos piscium nobilissimus habitus acipenser, unus omnium squamis ad os versis, contra quam in nando meant, nullo nunc in honore est : quod quidem miror, quum sit rarus inventu. Quidam eum elopem vocant.

XXIX. Nunc scaro datur principatus, qui solus piscium dicitur ruminare, herbisque vesci, non aliis piscibus, mari Carpathio maxime frequens. Promontorium Troadis Lecton sponte nunquam transit. Inde advectos, Tiberio Claudio principe, Optatus Elipertius, præfectus classis, inter Ostiensem et Campaniæ oram sparsos disseminavit. Quinquennio fere cura est adhibita, ut capti redderentur mari. Postea frequentes inveniuntur Italiæ in littore, non antea ibi capti. Admovitque sibi gula sapores piscibus satis, et novum incolam mari dedit, ne quis peregrinas aves Romæ parere miretur.

Le mets le plus délicat après le scare est le foie de mustelle (lotte) : on n'en estime que cette partie. Un fait remarquable, c'est que le lac de Constance, au milieu des Alpes, produit des mustelles qui ne le cèdent pas à celles de la mer.

Des autres poissons recherchés pour la table, le meilleur et le plus commun est le mulle. Sa grandeur est médiocre : rarement il pèse plus de deux livres. Il ne croît ni dans les viviers ni dans les réservoirs. On ne le trouve que dans l'Océan Septentrional, et dans la partie qui est le plus à l'occident.

DES MULLES.

Nos gourmands raffinés prétendent qu'un mulle (rouget, *mullus barbatus*) expirant se nuance en mille manières différentes (10), et que si on le place dans un bocal, on voit le rouge éclatant de ses écailles pâlir et s'éteindre par une infinité de dégradations successives. Apicius, homme d'une fécondité admirable pour tous les raffinements du luxe, a pensé que la meilleure manière d'apprêter le mulle est de le faire mourir dans la saumure, qu'on appelle *garum sociorum* (11); car cette chose même a obtenu un surnom. Il proposa un prix à celui qui inventerait une nouvelle saumure avec le foie de ce poisson. Le nom du vainqueur n'est point parvenu jusqu'à nous.

Proxima est mensa jecori duntaxat mustelarum, quas (mirum dictu) inter Alpes quoque lacus Rætiæ Brigantinus æmulas marinis generat.

XXX. Ex reliqua nobilitate, et gratia maxima est et copia mullis, sicut magnitudo modica : binasque libras ponderis raro admodum exsuperant, nec in vivariis piscinisque crescunt. Septentrionalis tantum hos, et proxima occidentis parte, gignit Oceanus.

Mullum exspirantem versicolori quadam et numerosa varietate spectari, proceres gulæ narrant, rubentium squamarum multiplici mutatione pallescentem, utique si vitro spectetur inclusus. M. Apicius ad omne luxus ingenium mirus, in sociorum garo (nam ea quoque res cognomen invenit) necari eos præcellens putavit, atque e jecore eorum alecem excogitare provocavit ; id enim est facilius dixisse, quam quis vicerit.

Asinius Céler, consulaire, a donné, sous Caligula, un exemple de prodigalité, en payant un mulle huit mille sesterces (1800 fr.). Cette somme énorme reporte notre imagination étonnée vers ceux qui, dans leurs déclamations contre le luxe, se plaignaient de ce qu'on achetait les cuisiniers aussi cher que les chevaux. Aujourd'hui un cuisinier coûte autant qu'un triomphe, un poisson autant qu'un cuisinier : et déja nul mortel ne semble d'un plus haut prix que l'esclave qui a le mieux approfondi l'art de ruiner son maître.

Mucien écrit qu'on pêcha dans la mer Rouge un mulle du poids de quatre-vingts livres. Qu'il eût été pris sur nos rivages, combien le luxe l'aurait payé (12)!

DE L'ÉCHÉNÉIS.

Il existe un poisson très petit, accoutumé à vivre dans les rochers, et qu'on nomme échénéis (*É. remora*). On croit que, lorsqu'il s'attache à la carène des vaisseaux, il retarde leur course (13). De là vient le nom qu'on lui a donné.

PUISSANCE DE L'ÉCHÉNÉIS.

Quoi de plus violent que la mer, que les flots, les tourbillons et les tempêtes? par quels secours, plus puissants

XXXI. Asinius Celer e consularibus, hoc pisce prodigus, Caio principe, unum mercatus octo millibus nummum : quæ reputatio aufert transversum animum ad contemplationem eorum qui, in conquestione luxus, coquos emi singulos pluris quam equos quiritabant. At nunc coci triumphorum pretiis parantur, et coquorum pisces. Nullusque prope jam mortalis æstimatur pluris, quam qui peritissime censum domini mergit.

18. Mullum LXXX. librarum in mari Rubro captum Licinius Mucianus prodidit. Quanti mercatura eum luxuria, suburbanis littoribus inventum!

XLI. 25. Est parvus admodum piscis adsuetus petris, echeneis appellatus : hoc carinis adhærente, naves tardius ire creduntur; inde nomine imposito.

(LIBER XXXII.) I. Quid violentius mari ventisve, et turbinibus, et

que les voiles et les rames, le génie de l'homme a-t-il jamais secondé la nature? Ajoutez la force incalculable du flux, du reflux, et la mer entière devenue un fleuve.

Eh bien! toutes ces puissances dirigées vers un même but, un poisson très petit, l'échénéis, les rassemble en lui seul. Que les vents se précipitent, que les tempêtes se déchaînent, il commande à leur fureur, il comprime leur violence, et contraint les vaisseaux à l'immobilité; ce que ne peuvent faire ni les câbles, ni ces ancres que leur poids attache invinciblement au fond de la mer. Il dompte les éléments, il les maîtrise sans travail, sans contention : tout son pouvoir est dans une simple adhérence. Contre de si grands efforts, c'en est assez de ce faible moyen pour empêcher les vaisseaux de se mouvoir. Les flottes armées se chargent de tours, afin que, même sur la mer, on combatte comme du haut des forteresses. Cependant, ô vanité humaine! ces éperons si terribles pour l'attaque, un poisson d'un demi-pied peut les arrêter et les tenir enchaînés. On rapporte qu'à la journée d'Actium, Antoine, empressé de parcourir les rangs et d'exhorter ses guerriers, fut retenu par un échénéis, et obligé de passer sur un autre vaisseau,

procellis? quo majore hominum ingenio in ulla sui parte adjuta est natura, quam velis remisque? Addatur his et reciproci æstus inenarrabilis vis, versumque totum mare in flumen.

Tamen omnia hæc, pariterque eodem impellentia, unus ac parvus admodum pisciculus, echeneis appellatus, in se tenet. Ruant venti licet, et sæviant procellæ, imperat furori, viresque tantas compescit, et cogit stare navigia : quod non vincula ulla, non anchoræ pondere irrevocabili jactæ. Infrenat impetus, et domat mundi rabiem nullo suo labore, non retinendo, aut alio modo, quam adhærendo. Hoc tantulo satis est contra tot impetus, ut vetet ire navigia. Sed armatæ classes imponunt sibi turrium propugnacula, ut in mari quoque pugnetur, velut e muris. Heu! vanitas humana! quum rostra illa ære ferroque ad ictus armata, semipedalis inhibere possit ac tenere devincta pisciculus. Fertur Actiaco Marte tenuisse prætoriam navim Antonii, properantis circumire et exhortari suos, donec transiret in aliam. Ideoque Cæsariana classis impetu majore protinus

et que, par cette raison, la flotte de César le prévint avec l'avantage d'une attaque plus prompte et plus impétueuse. De nos jours, Caligula fut arrêté de même dans son trajet d'Asture à Antium. On vit alors que ce petit poisson sert aux auspices. En effet, cet empereur, à peine rentré dans Rome, succomba sous les traits de ses propres soldats. Au surplus, s'il fut surpris de voir que, de toute sa flotte, sa quinquérème seule restait immobile, son étonnement ne dura pas longtemps, et la cause en fut bientôt connue. Des plongeurs ayant cherché autour du vaisseau, trouvèrent un échénéis adhérent au gouvernail, et le montrèrent au prince, indigné qu'un tel obstacle eût retenu sa galère et neutralisé les efforts de quatre cents rameurs : ce qui l'étonnait surtout, c'est que le poisson qui l'avait arrêté par son adhérence n'eût plus ce pouvoir étant jeté sur le vaisseau.

DES POLYPES.

A Cartéia, un polype accoutumé à sortir de la mer venait dans les réservoirs dévorer les salaisons. L'odeur des salaisons attire tous les animaux marins : aussi les pêcheurs ont-ils soin d'en frotter leurs nasses. La continuité de ses larcins donna beaucoup d'humeur aux gardiens. On avait formé des palissades extrêmement hautes. Le polype les

venit. Tenuit et nostra memoria Caii principis ab Astura Antium renavigantis ; ut res est etiam auspicalis pisciculus. Siquidem novissime tum in urbem reversus ille imperator, suis telis confossus est. Nec longa fuit illius moræ admiratio, statim causa intellecta, quum e tota classe quinqueremis sola non proficeret, exilientibus protinus qui id quærerent circa navim, invenere adhærentem gubernaculo, ostenderuntque Caio, indignanti hoc fuisse quod se revocaret, quadringentorumque remigum obsequio contra se intercederet. Constabat peculiariter miratum quomodo adhærens tenuisset, nec idem polleret in navigium receptus.

XLVIII. 30. Polypus Carteiæ in cetariis adsuetus exire e mari in lacus eorum apertos, atque ibi salsamenta populari (mire omnibus marinis expetentibus odorem quoque eorum : qua de causa et nassis illinuntur), convertit in se custodum indignationem assiduitate furti. Immodicæ his

franchissait à l'aide d'un arbre. Il ne put être découvert que par la sagacité des chiens. Ils l'éventèrent une nuit pendant qu'il retournait à la mer. Les gardiens accoururent. Mais la nouveauté du spectacle les pénétra d'effroi. Sa grandeur était extraordinaire. La saumure dont il était tout trempé avait changé sa couleur. Il répandait une odeur horrible. Un polype en ces lieux! qui l'aurait attendu? et comment le reconnaître en cet état? Ils croyaient combattre contre un monstre. Son souffle affreux repoussait les chiens: tantôt il les flagellait avec l'extrémité de ses bras, tantôt il les assommait de ses deux bras majeurs, dont il se servait comme d'une massue. Plusieurs hommes eurent beaucoup de peine à le tuer avec des tridents.

On apporta sa tête à Lucullus. Elle avait la grandeur d'un baril de quinze amphores; et, pour citer les propres expressions de Trébius, les barbes furent aussi présentées à ce général. A peine un homme pouvait-il les embrasser. Elles étaient noueuses comme des massues. Leur longueur était de trente pieds. Les cavités ressemblaient à des bassins, et contenaient une urne. Les dents répondaient à la grandeur de l'animal. Ce qui fut conservé du corps pesait sept cents livres (exagération). Le même auteur rapporte

sepes erant objectæ, sed has transcendebat per arborem; nec deprehendi potuit, nisi canum sagacitate. Hi redeuntem circumvasere noctu, concitique custodes expavere novitatem. Primum omnium magnitudo inaudita erat: deinde color muria obliti, odore diri. Quis ibi polypum expectasset, aut ita cognosceret? cum monstro dimicare sibi videbantur. Namque et afflatu terribili canes agebat, nunc extremis crinibus flagellatos, nunc robustioribus brachiis clavarum modo incussos; ægreque multis tridentibus confici potuit.

Ostendere Lucullo caput ejus, dolii magnitudine, amphorarum quindecim capax, atque (ut ipsius Trebii verbis utar) « barbas, quas vix utro» que brachio complecti esset, clavarum modo torosas, longas pedum » tricenum, acetabulis, sive caliculis urnalibus, pelvium modo; dentes » magnitudini respondentes. » Reliquiæ adservatæ miraculo pependere pondo DCC. Sepias quoque et loligines ejusdem magnitudinis expulsas in

que des sèches et des calmars de la même grandeur ont été jetés sur ce rivage. Dans notre mer, on prend des sèches de deux coudées, et des calmars de cinq. Ils ne vivent pas plus de deux ans.

DES COQUILLAGES.

Viennent à présent les murex (*univalves épineuses*), dont l'enveloppe est plus dure, et les diverses espèces de conques. C'est ici qu'on admire la variété des jeux de la nature. Quelle profusion de couleurs! quelle diversité dans les formes! plates, concaves, longues, échancrées en croissant, arrondies en globe, coupées en demi-globe, cintrées, unies, ridées, frangées, striées : leur sommet se contourne en spirale, leur bord s'allonge en pointe, se renverse en dehors, se replie en dedans ; chaque espèce enfin a sa différence : rayée, chevelue, crispée, cannelée, dentelée, ondée comme les tuiles rondes de nos toits, croisée comme les filets d'un réseau, étendue en ligne droite ou oblique, ramassée, prolongée, tortueuse. Les coquilles attachées tantôt par un simple nœud, tantôt par un côté tout entier : les unes s'ouvrant et se refermant, les autres se recourbant en forme de cor. Celles qu'on nomme *conques de Vénus* voguent sur la surface de la mer, en présentant à l'action du vent

littus illud, idem auctor est. In nostro mari loligines quinum cubitorum capiuntur, sepiæ binum. Neque his bimatu longior vita.

LII. Firmioris jam testæ murices, et concharum genera : in quibus magna ludentis naturæ varietas, tot colorum differentiæ, tot figuræ, planis, concavis, longis, lunatis, in orbem circumactis, dimidio orbe cæsis, in dorsum elatis, lævibus, rugatis, denticulatis, striatis ; vertice muricatim intorto, margine in mucronem emisso, foris effuso, intus replicato. Jam distinctione virgulata, crinita, crispa ; cuniculatim, pectinatim divisa ; imbricatim undata, cancellatim reticulata ; in obliquum, in rectum expansa ; densata, porrecta, sinuata ; brevi nodo ligatis, toto latere connexis, ad plausum apertis, ad buccinum recurvis. Navigant ex his veneriæ, præbentesque concavam sui partem, et auræ opponentes, per summa

leur partie concave, qui leur sert de voile. Les pétoncles (*peignes*) sautent et voltigent au-dessus de l'eau, et se servent aussi à eux-mêmes de vaisseaux.

DES ÉLÉMENTS QUE LA MER FOURNIT AU LUXE.

Mais pourquoi m'arrêter à ces observations frivoles, lorsque ces mêmes coquillages sont une des causes les plus actives du luxe et de la corruption des mœurs? La mer est déja, de tous les éléments, le plus nuisible à la santé de l'homme, par tous ces poissons dont on compose tant de mets, tant de ragoûts et de services qui doivent leur prix aux dangers qu'ils coûtent.

Mais que ces maux sont peu de chose, si l'on réfléchit aux perles et à la pourpre! Ce n'était pas assez que la mer assouvît notre voracité, il fallait aussi que les femmes et même les hommes chargeassent de ses dépouilles leurs mains, leurs oreilles, leur tête, leur corps tout entier. Quel rapport entre la mer et nos vêtements, entre les flots et les toisons? Ne quitte-t-on pas ses habits pour entrer dans cet élément? Mais je veux qu'il y ait une telle intimité entre la mer et l'estomac : qu'a-t-elle de commun avec le dos? Ainsi que nos mets, il faut que nos vêtements soient le prix des dangers. Tant nous préférons pour l'entretien de

æquorum velificant. Saliunt pectines, et extra volitant, seque et ipsi carinant.

LIII. 34. Sed quid hæc tam parva commemoro, quum populatio morum atque luxuria non aliunde major, quam e concharum genere proveniat? Jam quidem ex tota rerum natura damnosissimum ventri mare est, tot modis, tot mensis, tot piscium saporibus, quibus pretia capientium periculo fiunt.

35. Sed quota hæc portio est reputantibus purpuras, conchylia, margaritas? Parum scilicet fuerat in gulas condi maria, nisi manibus, auribus, capite, totoque corpore a feminis juxta virisque gestarentur. Quid mari cum vestibus? Quid undis fluctibusque cum vellere? Non recte recipit hæc nos rerum natura, nisi nudos. Esto, sit tanta ventri cum eo societas, quid tergori? Parum est, nisi qui vescimur periculis, etiam

notre corps tout ce qui a pu coûter la vie à nos semblables !

DES PERLES.

Les perles tiennent donc le premier rang parmi les choses précieuses. Elles viennent surtout de l'océan Indien. C'est à travers cette multitude d'animaux monstrueux dont j'ai parlé, c'est en franchissant l'immensité de tant de mers et de tant de terres qu'elles nous arrivent des régions brûlées par les feux du soleil ; encore les Indiens vont-ils les chercher dans des îles qui sont elles-mêmes en très-petit nombre. Taprobane et Stoïs sont les plus fertiles, ainsi que Périmula, promontoire de l'Inde. Mais les plus belles se pêchent vers l'Arabie, dans le golfe Persique.

Nul doute qu'elles ne s'usent à force de servir, et que, faute de soin, leur couleur ne s'altère. Tout leur mérite consiste dans la blancheur, la grosseur, la rondeur, le poli et la pesanteur ; qualités qui se trouvent si rarement ensemble, qu'on ne voit jamais deux perles parfaitement semblables. Aussi notre luxe les a-t-il nommées *uniones* (sans pair) (14). Ce nom n'existe pas chez les Grecs : les Barbares mêmes à qui nous les devons n'ont pas d'autre mot que celui de *margaritæ*. Il y a une grande différence dans la

vestiamur ; adeo per totum corpus anima hominis quæsita maxime placent.

LIV. Principium ergo culmenque omnium rerum pretii margaritæ tenent. Indicus maxime has mittit oceanus, inter illas belluas tales tantasque, quas diximus, per tot maria venientes, tam longo terrarum tractu, e tantis solis ardoribus : atque Indis quoque in insulas petuntur, et admodum paucas. Fertilissima est Taprobane et Stoidis, ut diximus in circuitu mundi ; item Perimula promontorium Indiæ. Præcipue autem laudantur circa Arabiam in Persico sinu maris Rubri.

LVI. Usu atteri non dubium est, coloremque indiligentia mutare. Dos omnis in candore, magnitudine, orbe, lævore, pondere, haud promptis rebus, in tantum ut nulli duo reperiantur indiscreti : unde nomen unionum Romanæ scilicet imposuere deliciæ. Nam id apud Græcos non est, ne apud Barbaros quidem inventores ejus aliud, quam margaritæ. Et in

blancheur elle-même. Celles de la mer Rouge ont une eau plus claire. L'écaille de la pierre spéculaire imite assez les perles indiennes, qui d'ailleurs l'emportent en grandeur. Dire qu'elles ressemblent à l'alun de roche, c'est faire l'éloge complet de leur couleur. Les plus longues aussi ont leur mérite distinctif. On appelle *elenchi*, celles qui, prolongées en poires, se terminent en élargissant leur contour, comme nos vases à essences. La gloire des femmes est de les suspendre à leurs doigts, d'en attacher deux et même trois à chaque oreille (15). On a donné à ce luxe des noms dont la recherche atteste l'excès de notre dépravation. Cette sorte de parure, elles l'appellent *crotalia* (grelots), comme si le son et le cliquetis des perles étaient aussi une jouissance pour elles (16). Déja même les moins riches affectent ces fastueux ornements. Nos perles sont nos licteurs, disent-elles. Bien plus, elles les portent à leurs pieds : elles en garnissent non-seulement les cordons de la chaussure, mais la chaussure tout entière; car aujourd'hui c'est trop peu de porter sur soi ces objets précieux, il faut qu'on les foule aux pieds, qu'on marche sur les perles.

DU LUXE DES PERLES.

J'ai vu, et ce n'était pas dans une cérémonie publique,

candore ipso magna differentia : clarior in Rubro mari repertis; Indicos specularium lapidum squama adsimulat, alias magnitudine præcellentes. Summa laus coloris est exaluminatos vocari. Et procerioribus sua gratia est : elenchos appellant fastigata longitudine, alabastrorum figura in pleniorem orbem desinentes. Hos digitis suspendere, et binos ac ternos auribus, feminarum gloria est. Subeunt luxuriæ ejus nomina et tædia, exquisita perdito nepotatu : siquidem quum id fecere, crotalia appellant, ceu sono quoque gaudeant, et collisu ipso margaritarum. Cupiuntque jam et pauperes, « lictorem feminæ in publico unionem esse » dictitantes. Quin et pedibus, nec crepidarum tantum obstragulis, sed totis socculis addunt. Neque enim gestare jam margaritas, nisi calcent ac per uniones etiam ambulent, satis est.

LVIII. Lolliam Paulinam, quæ fuit Caii principis matrona, ne serio

dans une de ces fêtes où l'on étale tout le faste de l'opulence; j'ai vu, à un souper de fiançailles très ordinaires, Lollia Paulina, qui depuis est devenue la femme de Caligula, toute couverte d'émeraudes et de perles, que leur mélange rendait encore plus brillantes. Sa tête, ses cheveux, sa gorge, ses oreilles, son cou, ses bras, ses doigts en étaient chargés. Il y en avait pour quarante millions de sesterces (9,000,000 fr.). Elle était en état de produire les quittances. Et ces richesses, elle ne les devait pas à la prodigalité de l'empereur; c'était le bien de son aïeul, c'est-à-dire la dépouille des provinces. Voilà le fruit des concussions : voilà pourquoi Lollius, diffamé dans tout l'Orient pour les présents extorqués aux rois, avala du poison, après avoir perdu les bonnes graces de Caïus César, fils d'Auguste ; c'était afin que sa petite-fille se fît voir aux flambeaux avec une parure de quarante millions de sesterces. A présent, calculez d'un côté ce que portèrent Curius et Fabricius dans leurs triomphes : figurez-vous les brancards chargés du fruit de leurs exploits; et de l'autre, voyez à table une Lollia, une simple particulière : ne voudriez-vous pas qu'ils eussent été arrachés du char triomphal, plutôt que d'avoir, par leurs victoires, préparé de tels scandales?

quidem, aut solemni cærimoniarum aliquo apparatu, sed mediocrium etiam sponsalium cena, vidi smaragdis margaritisque opertam, alterno textu fulgentibus, toto capite, crinibus, spira, auribus, collo, monilibus, digitisque : quæ summa quadringenties sestertium colligebat ; ipsa confestim parata mancupationem tabulis probare. Nec dona prodigi principis fuerant, sed avitæ opes, provinciarum scilicet spoliis partæ. Hic est rapinarum exitus : hoc fuit quare M. Lollius infamatus regum muneribus in toto Oriente, interdicta amicitia à Caio Cæsare, Augusti filio, venenum biberet, ut neptis ejus quadringenties sestertium operta spectaretur ad lucernas. Computet nunc aliquis, ex altera parte, quantum Curius aut Fabricius in triumphis tulerint : imaginetur illorum fercula, et ex altera parte Lolliam, unam imperii mulierculam accubantem ; non illos curru detractos, quam in hoc vicisse malit?

Il est des exemples de luxe plus monstrueux encore. Deux perles sont citées comme les plus grosses qui aient jamais existé. Cléopatre, dernière reine d'Égypte, les posséda l'une et l'autre. Elles lui étaient venues par héritage des rois de l'Orient. Dans le temps qu'Antoine, épuisant chaque jour tous les excès de la gourmandise, faisait charger sa table des mets les plus recherchés, cette princesse, avec l'orgueil et l'impudence d'une courtisane couronnée, plaisantait sur l'appareil et la somptuosité de ses festins. Antoine lui demanda ce qu'on pouvait ajouter à la magnificence de sa table; elle répondit qu'elle dépenserait en un seul repas dix millions de sesterces (2,250,000 fr.). Il desirait d'apprendre par quel moyen, mais il ne croyait pas que la chose fût possible. Ils font un pari. Le lendemain, jour de la décision, elle servit un souper magnifique : car, après tout, il ne fallait pas que ce jour fût perdu; mais ce n'était qu'un des soupers ordinaires. Antoine demandait d'un ton railleur qu'on produisît le compte. Ceci n'est qu'un accessoire, dit-elle, le souper coûtera la somme convenue, et seule je mangerai les dix millions de sesterces. Elle ordonne qu'on apporte le second service. Les officiers, qui étaient prévenus, ne placèrent devant elle qu'un vase plein de vinaigre : on sait que cette liqueur possède la vertu de

Nec hæc summa luxuriæ exempla sunt. Duo fuere maximi uniones per omne ævum : utrumque possedit Cleopatra, Ægypti reginarum novissima, per manus Orientis regum sibi traditos. Hæc, quum exquisitis quotidie Antonius saginaretur epulis, superbo simul ac procaci fastu, ut regina meretrix, lautitiam ejus omnem apparatumque obtrectans, quærente eo quid adstrui magnificentiæ posset, respondit, « una se cena centies ses» tertium absumpturam. » Cupiebat discere Antonius, sed fieri posse non arbitrabatur. Ergo sponsionibus factis, postero die quo judicium agebatur, magnificam alias cenam, ne dies periret, sed quotidianam Antonio apposuit, irridenti computationemque expostulanti. At illa corollarium id esse, et consumpturam eam cenam taxationem confirmans, solamque se centies sestertium cenaturam, inferri mensam secundam jussit. Ex præcepto, ministri unum tantum vas ante eam posuere aceti, cujus asperitas

dissoudre les perles. Elle avait alors à ses oreilles ces deux perles, merveille incomparable, chef-d'œuvre vraiment unique de la nature. Tandis qu'Antoine impatient observe tous ses mouvements, elle en détache une qu'elle jette dans le vinaigre, et sitôt qu'elle est dissoute elle l'avale (17). Déja elle porte la main sur l'autre : Plancus, juge du pari, la saisit et prononce qu'Antoine est vaincu ; présage trop malheureusement accompli !

Celle qui fut sauvée n'a rien perdu de sa célébrité. Après que cette reine, fameuse par un triomphe si glorieux, fut tombée au pouvoir du vainqueur, on scia cette seconde perle, pour former deux pendants d'oreilles à la Vénus du Panthéon, et la moitié d'un de leurs soupers fait la parure d'une déesse.

ORIGINE DE L'USAGE DES PERLES A ROME.

Toutefois ils ne remporteront point la palme du luxe ; ils seront dépouillés même de cette gloire. Déja le fils du tragédien Ésopus, Clodius, à qui son père laissa des richesses immenses, avait donné à Rome l'exemple de ce magnifique scandale. Qu'Antoine ne soit pas si fier de son triumvirat : à peine a-t-il égalé un histrion, dont l'action même a plus

visque in tabem margaritas resolvit. Gerebat auribus cum maxime singulare illud, et vere unicum naturæ opus. Itaque exspectante Antonio quidnam esset actura, detractum alterum mersit, ac liquefactum obsorbuit. Injecit alteri manum L. Plancus, judex sponsionis ejus, eum quoque paranti simili modo absumere, victumque Antonium pronuntiavit, omine rato.

Comitatur fama unionis ejus parem, capta illa tantæ quæstionis victrice regina dissectum, ut esset in utrisque Veneris auribus, Romæ, in Pantheo, dimidia eorum cena.

LIX. Non ferent tamen hanc palmam, spoliabunturque etiam luxuriæ gloria. Prior id fecerat Romæ in unionibus magnæ taxationis Clodius tragœdi Æsopi filius, relictus ab eo in amplis opibus hæres, ne triumviratu suo nimis superbiat Antonius, pæne histrioni comparatus, et quidem nulla sponsione ad hoc producto, quo magis regium fiat, sed

de grandeur; car il ne fut point provoqué par un défi : il prétendait à l'honneur d'éprouver, le premier, quel goût avaient les perles : il le trouva merveilleux, et, pour ne pas le savoir seul, il en fit servir une à chacun des convives. Fenestella écrit que les perles devinrent d'un usage commun et fréquent dans Rome, après la prise d'Alexandrie; qu'elles commencèrent à être connues vers le temps de Sylla, mais qu'elles étaient petites et de peu de valeur. Il se trompe évidemment; car Élius Stilon nous apprend que ce fut pendant la guerre de Jugurtha que les plus grosses perles furent désignées par le mot *uniones*.

DE LA POURPRE.

Les perles sont du moins un bien solide et durable : elles passent à un héritier ; on peut les aliéner comme un fonds de terre ; mais la pourpre, également fille du luxe, à qui ce même luxe assigne une valeur presque égale à celle des perles, la pourpre s'use à tous les instants.

Tyr en Asie, Méninx et les côtes de Gétulie en Afrique, la Laconie en Europe, sont les lieux qui produisent la plus belle pourpre. C'est devant cette couleur précieuse que les faisceaux et les haches romaines écartent la foule (18). Elle est la majesté de l'enfance. Elle distingue le sénateur du

experiretur in gloria palati quid saperent margaritæ : atque ut mire placuere, ne solus hoc sciret, singulos uniones convivis quoque absorbendos dedit. Romæ in promiscuum ac frequentem usum venisse, Alexandria in ditionem redacta : primum autem cœpisse circa Sullana tempora minutas et viles, Fenestella tradit manifesto errore, quum Ælius Stilo Jugurthino bello unionum nomen impositum maxime grandibus margaritis prodat.

LX. Et hoc tamen æternæ prope possessionis est : sequitur hæredem, in mancipatum venit, ut prædium aliquod. Purpuras omnis hora atterit, quibus eadem mater luxuria paria pæne etiam margaritis pretia fecit.

Tyri præcipuus purpuræ succus Asiæ : in Meninge, Africæ, et Gætulo littore Oceani ; in Laconica, Europæ. Huic fasces securesque Romanæ viam faciunt : idemque pro majestate pueritiæ est. Distinguit ab equite

chevalier. Au pied des autels, elle fléchit les dieux : son éclat rehausse tous nos vêtements ; elle se mêle à l'or dans la robe triomphale. Excusons donc la passion qu'elle inspire.

La plus belle pourpre tyrienne (19) est celle qui a la couleur de sang figé, et qui paraît noirâtre quand on la voit de face, et brillante lorsqu'on la regarde de bas en haut. Aussi Homère donne-t-il au sang l'épithète de pourpré.

DE L'USAGE DE LA POURPRE DANS ROME.

Je vois que de tout temps la pourpre a été en usage dans Rome, mais que Romulus ne l'employait que pour la trabée ; car il est assez constant que Tullus Hostilius est le premier roi qui ait porté la prétexte et le laticlave, et que ce fut après la défaite des Étrusques. Voici comme s'exprime Cornélius Népos, qui mourut sous l'empire d'Auguste : « Pendant ma jeunesse, dit-il, la pourpre violette étoit à la » mode ; elle se vendoit cent deniers (90 fr.) la livre. Bientôt après on préféra la pourpre rouge de Tarente, et en» suite la double pourpre de Tyr, dont la livre coûtoit plus » de mille deniers. On blâmoit Lentulus Spinther, édile cu» rule, qui, le premier, en fit usage pour sa prétexte. Au» jourd'hui, continue le même auteur, est-il une salle à » manger où l'on ne voie des tapis de pourpre tyrienne ? »

curiam : diis advocatur placandis, omnemque vestem illuminat ; in triumphali, miscetur auro. Quapropter excusata et purpuræ sit insania.

Laus ei summa, in colore sanguinis concreti, nigricans aspectu, idemque suspectu refulgens. Unde et Homero purpureus dicitur sanguis.

LXIII. 39. Purpuræ usum Romæ semper fuisse video, sed Romulo in trabea. Nam toga prætexta, et latiore clavo Tullum Hostilium e regibus primum usum, Etruscis devictis, satis constat. Nepos Cornelius, qui divi Augusti principatu obiit : « Me, inquit, juvene, violacea purpura vigebat, » cujus libra denariis centum venibat ; nec multo post rubra Tarentina. » Huic successit dibapha Tyria, quæ in libras denariis mille non poterat » emi. Hac P. Lentulus Spinther ædilis curulis primus in prætexta usus » improbabatur : qua purpura quis non jam, inquit, tricliniaria facit ? »

Spinther fut édile l'an de Rome 691, sous le consulat de Cicéron. On appelait *dibapha* celle qui, par une dépense magnifique alors, avait été teinte deux fois, comme le sont aujourd'hui presque toutes les belles pourpres.

DES CANICULES.

Les mers où se trouvent les éponges sont infestées de canicules (raies? céphaloptères?), et les plongeurs courent les plus affreux dangers. Ces animaux en veulent surtout aux aines, aux talons et à toutes les parties du corps remarquables par leur blancheur. Le seul moyen de salut est d'aller droit à eux et de les effrayer; car ils n'ont pas moins peur de l'homme que l'homme n'a peur d'eux. Au fond de la mer l'avantage est égal. Mais une fois arrivés à la surface de l'eau, tout le péril est pour le plongeur : le mouvement qu'il fait pour en sortir ne lui permet plus d'avancer contre son ennemi. Toute sa ressource est dans ses compagnons : ils tirent la corde qui le tient attaché par-dessous les bras. De la main gauche il agite cette corde en signe de détresse, et la droite, armée du fer, ne cesse de combattre. On le tire d'abord très doucement. Enfin il arrive au vaisseau; mais s'ils ne l'enlèvent avec la plus grande rapidité, ils le voient dévorer par le monstre. Souvent même, lorsqu'il est déja hors de l'eau, il est arraché de

Spinther ædilis fuit Urbis conditæ anno DCXCI. Cicerone consule. Dibapha tunc dicebatur, quæ bis tincta esset, veluti magnifico impendio, qualiter nunc omnes pæne commodiores purpuræ tinguntur.

LXX. 46. Canicularum maxime multitudo circa spongias urinantes gravi periculo infestat. Inguina, et calces, omnemque candorem corporum appetunt. Salus una in adversas eundi, ultroque terrendi. Pavet enim hominem æque ac terret. Et sors æqua in gurgite : ut ad summa aquæ ventum est, ibi periculum anceps, adempta ratione contra eundi, dum conetur emergere; et salus omnis in sociis : funem illi religatum ab humeris ejus trahunt; hunc dimicans, ut sit periculi signum, læva quatit; dextra adprehenso stilo in pugna est; modicus alias tractus. Ut prope carinam ventum est, nisi præceleri vi repente rapiant, absumi spectant.

leurs mains, à moins qu'il ne seconde leurs efforts en ramassant son corps comme une boule. Il est vrai que, pendant ce temps, d'autres présentent le trident au monstre. Mais il a l'instinct de se placer sous le vaisseau : de là il combat en sûreté. On met donc le plus grand soin à observer ces animaux.

De tous les motifs de sécurité, le plus infaillible est la rencontre des poissons plats. On ne les voit jamais dans les mers où vivent les poissons malfaisants. C'est pourquoi les plongeurs les appellent sacrés.

LONGÉVITÉ DES POISSONS.

On nous a fait connaître depuis peu un exemple remarquable de la longévité des poissons (20). Dans la Campanie, aux portes de Naples, est une maison de plaisance nommée Pausilippe, où étaient les réservoirs de César. Sénèque écrit qu'un poisson, placé dans ces réservoirs par Védius Pollion, y est mort après la soixantième année : il ajoute que deux autres poissons de la même espèce et du même âge vivaient encore au moment où il écrivait. Puisque j'ai parlé des réservoirs de poissons, je crois devoir entrer dans quelques détails à ce sujet, avant que de quitter les animaux aquatiques.

Ac sæpe jam subducti e manibus auferuntur, si non trahentium opem, conglobato corpore in pilæ modum, ipsi adjuvere. Protendunt quidem tridentes alii; sed monstro solertia est navigium subeundi, atque ita e tuto præliandi. Omnis ergo cura ad speculandum hoc malum insumitur.

47. Certissima est securitas vidisse planos pisces, quia nunquam sunt ubi maleficæ bestiæ : qua de causa urinantes sacros appellant eos.

LXXVIII. 53. Ævi piscium memorandum nuper exemplum accepimus. Pausilypum villa est Campaniæ, haud procul Neapoli : in ea in Cæsaris piscinis à Pollione Vedio conjectum piscem, sexagesimum post annum exspirasse scribit Annæus Seneca, duobus aliis æqualibus ejus ex eodem genere etiam tunc viventibus. Quæ mentio piscinarum admonet, ut paulo plura dicamus hac de re, priusquam digrediamur ab aquatilibus.

ORIGINE DES PARCS D'HUITRES.

Les premiers réservoirs (parcs) pour les huîtres furent établis à Baies par Sergius Orata, du temps de l'orateur Crassus, avant la guerre des Marses. Il ne le fit point par gourmandise, mais pour gagner de l'argent. Son industrie en ce genre lui produisait de grands revenus. Les bains suspendus sont aussi de son invention. Il vendait de temps en temps des maisons de campagne, après y avoir disposé ces nouvelles commodités du luxe. Ce fut lui qui, le premier, adjugea la prééminence aux huîtres du Lucrin. En effet, les poissons de la même espèce sont plus délicats dans un pays que dans un autre : par exemple, on préfère le loup pêché dans le Tibre entre les deux ponts, le turbot de Ravenne, la murène de Sicile, l'esturgeon de Rhodes, et ainsi des autres; car je ne veux pas donner ici une table raisonnée de tout ce qu'on apprête dans nos cuisines. Les rives de la Bretagne n'étaient pas encore esclaves, lorsque Sergius ennoblissait les bords du Lucrin. Les huîtres parurent mériter dans la suite qu'on les allât chercher à Brindes, à l'extrémité de l'Italie; et, pour éviter toute contestation sur l'excellence des unes et des autres, on a imaginé depuis peu de leur faire reprendre dans le lac Lucrin l'embonpoint qu'elles avaient perdu, affamées par un si long voyage.

LXXIX. 54. Ostrearum vivaria primus omnium Sergius Orata invenit in Baiano, ætate L. Crassi oratoris, ante Marsicum bellum : nec gulæ causa, sed avaritiæ, magna vectigalia tali ex ingenio suo percipiens, ut qui primus pensiles invenerit balineas, ita mangonizatas villas subinde vendendo. Is primus optimum saporem ostreis Lucrinis adjudicavit, quando eadem aquatilium genera alibi atque alibi meliora, sicut lupi pisces in Tiberi amne inter duos pontes, rhombus Ravennæ, muræna in Sicilia, elops Rhodi ; et alia genera similiter, ne culinarum censura peragatur. Nondum Britannica serviebant littora, quum Orata Lucrina nobilitabat : postea visum tanti in extremam Italiam petere Brundisium ostreas ; ac ne lis esset inter duos sapores, nuper excogitatum famem longæ advectionis à Brundisio compascere in Lucrino.

ORIGINE DES RÉSERVOIRS POUR LES AUTRES POISSONS.

Dans le même siècle, Licinius Muréna inventa les réservoirs pour les autres poissons. Les Philippes, les Hortensius et toute la noblesse suivirent son exemple. Lucullus ouvrit même un canal aux eaux de la mer, faisant creuser une montagne auprès de Naples à plus de frais qu'il n'avait bâti sa maison de campagne. Pompée l'appelait à ce sujet le Xerxès romain. Les poissons de son réservoir furent vendus, après sa mort, quatre millions de sesterces (900,000 fr.).

DES PREMIERS RÉSERVOIRS POUR LES MURÈNES.

C. Hirrius imagina le premier un réservoir pour les murènes seulement. Lorsque César donna des festins au peuple à l'occasion de ses triomphes, Hirrius lui fournit six mille murènes qu'il lui prêta au poids; il ne voulut en recevoir le prix ni en argent ni en aucune autre valeur. Très peu de temps après, ses réservoirs firent vendre sa maison quatre millions de sesterces. Ensuite on se passionna pour telle ou telle murène en particulier. A Baules, du côté de Baies, l'orateur Hortensius en nourrissait une qu'il aimait à l'excès. On dit même qu'il la pleura quand elle mourut.

LXXX. Eadem ætate, prior Licinius Muræna reliquorum piscium vivaria invenit; cujus deinde exemplum nobilitas secuta est, Philippi, Hortensii: Lucullus, exciso etiam monte juxta Neapolim majore impendio, quam villam exædificaverat, Euripum et maria admisit; qua de causa Magnus Pompeius Xerxen togatum eum appellabat. Quadragies H-S. piscinæ à defuncto illo veniere pisces.

LXXXI. 55. Murænarum vivarium privatim excogitavit C. Hirrius ante alios, qui cenis triumphalibus Cæsaris dictatoris, sex millia numero murænarum mutua appendit. Nam permutare quidem pretio noluit, aliave merce. Hujus villam intra quam modicum quadragies piscinæ vendiderunt. Invasit deinde singulorum piscium amor. Apud Baulos, in parte Baiana, piscinam habuit Hortensius orator, in qua murænam adeo di-

Dans la même maison de campagne, Antonia, femme de Drusus, mit des pendants d'oreille à une murène qu'elle aimait éperdument ; singularité qui attira des curieux à Baules.

DES RÉSERVOIRS POUR LES COQUILLAGES.

Un peu avant la guerre civile entre César et Pompée, Fulvius Hirpinius établit auprès de Tarquinies des parcages pour les escargots (21). Il les distinguait par classes, mettant séparément les blancs qui naissent dans le territoire de Réati, ceux d'Illyrie qui sont les plus grands, ceux d'Afrique qui sont les plus féconds, ceux de Solite auxquels on donne la prééminence. Il imagina même de les engraisser avec du vin cuit, de la farine et d'autres aliments, afin que les escargots engraissés offrissent eux-mêmes une jouissance de plus à la gourmandise. Cet art avait été conduit à une telle perfection, que, si l'on en croit Varron, une seule coquille contenait vingt livres de liqueur.

lexit, ut exanimatam flesse credatur. In eadem villa, Antonia Drusi, murænæ, quam diligebat, inaures addidit : cujus propter famam nonnulli Baulos videre concupiverunt.

LXXXII. 56. Cochlearum vivaria instituit Fulvius Hirpinius in Tarquiniensi, paulo ante civile bellum, quod cum Pompeio Magno gestum est, distinctis quidem generibus earum, separatim ut essent albæ, quæ in Reatino agro nascuntur : separatim Illyricæ, quibus magnitudo præcipua ; Africanæ, quibus fecunditas ; Solitanæ, quibus nobilitas. Quin et saginam earum commentus est sapa et farre, aliisque generibus, ut cochleæ quoque altiles ganeam implerent; cujus artis gloria in eam magnitudinem perducta sit, ut octoginta quadrantes caperent singularum calices. Auctor est M. Varro.

LIVRE DIXIÈME.

DES OISEAUX.

L'autruche est presque du genre des quadrupèdes (1). C'est le plus grand de tous les oiseaux. On la trouve en Afrique et dans l'Éthiopie. Elle surpasse en hauteur un homme à cheval, et le devance à la course. Ses ailes ne lui ont été données que pour l'aider à courir. Jamais elle ne vole et ne quitte la terre. Ses pieds, qui n'ont que deux doigts, ont de grands rapports avec les pieds du cerf. Elle s'en sert pour combattre et saisir des pierres que, dans sa fuite, elle lance contre ceux qui la poursuivent. Les autruches dévorent sans discernement, et digèrent tout avec une étonnante facilité. Mais ce qui n'est pas moins étonnant, c'est la stupidité avec laquelle cet animal, d'une si haute taille, croit n'être plus aperçu lorsqu'il a caché sa tête dans un feuillage. Les profits qu'on en retire sont leurs œufs, assez gros pour servir de vases (vingt-quatre à vingt-huit fois aussi gros qu'un œuf de poule), et leurs plumes qui parent les cimiers et les casques des guerriers.

LIBER DECIMUS.

VOLUCRUM NATURA.

I. 1. Avium grandissimi et pæne bestiarum generis struthiocameli Africi vel Æthiopici, altitudinem equitis insidentis equo excedunt, celeritatem vincunt : ad hoc demum datis pennis, ut currentem adjuvent; cetero non sunt volucres, nec a terra tolluntur. Ungulæ iis cervinis similes, quibus dimicant, bisulcæ, et comprehendendis lapidibus utiles. Concoquendi sine delectu devorata mira natura : sed non minus stoliditas in tanta reliqui corporis altitudine, quum colla frutice occultaverunt, latere sese existimantium. Præmia ex iis ova, propter amplitudinem pro quibusdam habita vasis, conosque bellicos et galeas adornantes pennæ.

DES AIGLES.

L'aigle est le plus noble et le plus fort des oiseaux. On compte six espèces d'aigles. 1° L'aigle nommé par les Grecs *melanaëtos* (2), et par les Latins *valeria*, le plus petit de tous, mais le premier par la force : sa couleur est noirâtre. C'est le seul qui nourrit ses petits : les autres, comme nous le dirons, chassent leurs petits du nid. C'est le seul qui ne fasse entendre ni cri ni murmure. Son séjour est dans les hautes montagnes. 2° Le pygargue. Il se tient à portée des plaines et des lieux habités ; sa queue est blanchâtre. 3° L'aigle brun qu'Homère appelle aussi περκνὸς (*falco*, *haliœtus*, balbusard) : quelques uns le nomment l'aigle criard, l'aigle aux canards. Il est le second pour la grandeur et la force. Il vit autour des lacs. L'aigle dont nous parlons enlève les tortues. Il a l'instinct de les briser en les jetant du haut des airs. Ce fut ce qui causa la mort du poëte Eschyle. L'oracle avait prédit qu'il périrait ce jour-là par la chute d'une maison : afin d'échapper à ce malheur, il se tenait en pleine campagne, se confiant à la solidité des cieux. 4° Le percnoptère, autrement l'oripélarge, tient du vautour (3). Il a les ailes courtes, mais le reste du corps plus long en proportion. Il est lâche et comme abâtardi, car il se laisse battre par le corbeau.

III. 3. Aquilæ maximus honos, maxima et vis. Sex earum genera : melanaetos à Græcis dicta, eademque valeria, minima magnitudine, viribus præcipua, colore nigricans : sola aquilarum fœtus suos alit : ceteræ, ut dicemus, fugant ; sola sine clangore, sine murmuratione. Conversatur autem in montibus. Secundi generis pygargus, in oppidis mansitat et in campis, albicante cauda. Tertii morphnos, quam Homerus et percnon vocat, aliqui et clangam, et anatariam, secunda magnitudine et vi : huicque vita circa lacus. Ingenium est ei, testudines raptas frangere e sublimi jaciendo : quæ sors interemit poetam Æschylum, prædictam fatis (ut ferunt) ejus diei ruinam secura cœli fide caventem. Quarti generis est percnopterus, eadem oripelargus, vulturina specie, alis minimis, reliqua magnitudine antecellens, sed imbellis et degener, ut quam verberet corvus.

Cet aigle est insatiable et fait toujours entendre un murmure plaintif. C'est le seul qui emporte les corps morts : les autres se posent à terre quand ils ont tué leur proie. C'est par opposition à cet aigle ignoble que l'on nomme γνήσιος celui de la cinquième espèce, comme étant le seul d'espèce franche et de race pure. Il est de grandeur moyenne, sa couleur tire sur le fauve : on l'aperçoit rarement. Enfin l'aigle de mer (grand aigle de mer. *F. albicandus*, *f. ossifraga*) forme la sixième espèce : il a la vue très perçante. Il se balance au haut des airs. Dès qu'il voit un poisson dans la mer, il fond sur lui et l'enlève après avoir écarté l'eau avec sa poitrine. L'aigle de la troisième espèce se précipite le long des étangs sur les oiseaux aquatiques. Ceux-ci se plongent mille et mille fois ; mais vaincus enfin par la fatigue et le sommeil, ils deviennent sa proie. Cette chasse est amusante pour le spectateur. L'oiseau poursuivi se réfugie dans les roseaux qui couvrent le rivage. L'aigle le chasse de cet asile en frappant des ailes, et tombe lui-même dans l'étang lorsqu'il veut le saisir. L'oiseau qui nage sous l'eau, apercevant l'ombre de l'aigle, se détourne et va sortir dans l'endroit où il se croit le moins attendu. Les oiseaux aquatiques nagent en troupe, parceque réunis ensemble ils n'ont rien à craindre. L'eau qu'ils font jaillir avec leurs ailes aveugle

Eadem jejunæ semper aviditatis, et querulæ murmurationis. Sola aquilarum exanima fert corpora : ceteræ, quum occidere, considunt. Hæc facit, ut quintum genus γνήσιον vocetur, velut verum, solumque incorruptæ originis, media magnitudine, colore subrutilo, rarum conspectu. Superest haliæetos, clarissima oculorum acie, librans ex alto sese : visoque in mari pisce, præceps in eum ruens, et discussis pectore aquis rapiens. Illa, quam tertiam fecimus, circa stagna aquaticas aves adpetit mergentes se subindè, donec sopitas lassatasque rapiat. Spectanda dimicatio, ave ad perfugia littorum tendente, maxime si condensa arundo sit : aquila inde ictu abigente alæ, et quum adpetit, in lacus cadente : umbramque suam nanti sub aqua a littore ostendente : rursus ave in diverso, et ubi minime se credat exspectari, emergente. Hæc causa gregatim avibus natandi, quia plures simul non infestantur, respersu pennarum hostem obcæcantes.

leur ennemi. Souvent les aigles eux-mêmes, ne pouvant soutenir le poids de l'oiseau qu'ils saisissent, sont entraînés avec lui au fond de l'étang.

L'aigle de mer, avant que ses petits soient couverts de plumes, les frappe pour les forcer à regarder le soleil : s'il en voit un qui ferme les yeux, ou dont les paupières deviennent humides, il le précipite du nid, comme bâtard et dégénéré. Il nourrit celui dont l'œil soutient l'éclat des rayons.

CARACTÈRES DES AIGLES.

Chaque paire d'aigles a besoin, pour se rassasier, de pouvoir chasser dans une grande étendue de pays. Ils se réservent donc un vaste espace et ne giboient qu'à de longues distances. Lorsqu'ils ont saisi leur proie, ils ne l'emportent pas à l'instant, ils la posent à terre, et après en avoir éprouvé le poids, ils l'enlèvent. Ils ne meurent point de vieillesse ni de maladie : ils périssent de faim, parceque leur bec se recourbe si fort avec l'âge, qu'ils ne peuvent plus l'ouvrir.

Ils ne se mettent au travail et ne parcourent les airs qu'au milieu du jour. Le matin, ils restent oisifs jusqu'à l'heure où les hommes se rassemblent dans les marchés. Leurs plumes mêlées à celles des autres oiseaux les usent et les détruisent

Sæpe et aquilæ ipsæ, non tolerantes pondus adprehensum, una merguntur.

Haliæetus tantum implumes etiamnum pullos suos percutiens, subinde cogit adversos intueri solis radios; et si conniventem humectantemque animadvertit, præcipitat e nido, velut adulterinum atque degenerem : illum cujus acies firma contra stetit, educat.

IV. Unum par aquilarum magno ad populandum tractu, ut satietur, indiget. Determinant ergo spatia, nec in proximo prædantur. Rapta non protinus ferunt, sed primo deponunt : expertæque pondus, tunc demum abeunt. Oppetunt non senio, nec ægritudine, sed fame, in tantum superiore adcrescente rostro, ut aduncitas aperiri non queat.

A meridiano autem tempore operantur, et volant : prioribus horis diei, donec impleantur hominum conventu fora, ignavæ sedent. Aquilarum pennæ mixtas reliquarum alitum pennas devorant. Negant unquam solam

par le frottement. On dit que cet oiseau est le seul que la foudre n'ait jamais frappé. C'est par cette raison qu'on en a fait le porte-tonnerre de Jupiter.

QUAND L'AIGLE EST DEVENU L'ENSEIGNE DE LA LÉGION.

Sous le second consulat de Marius, l'aigle devint l'enseigne spéciale des légions romaines (4). Jusqu'alors il avait partagé cet honneur avec quatre autres animaux : lè loup, le minotaure, le cheval et le sanglier précédaient les différents corps. Depuis quelques années, l'aigle seul était porté dans les combats; les autres restaient dans le camp. Marius les supprima tout à fait.

DES PAONS.

Le paon, lorsqu'on lui donne des louanges, déploie ses couleurs éblouissantes, surtout en face du soleil, parce-qu'alors les reflets en sont plus étincelants. Il cherche, en formant la roue, à tirer de nouveaux effets de lumière de leur mélange avec des nuances plus sombres. Il rassemble en une seule gerbe tous les yeux de ses plumes, qu'il étale complaisamment à l'admiration des spectateurs. Mais, tous les ans, ces plumes si belles tombent avec les feuilles des arbres. Honteux et triste, il se cache, et craint de se faire

hanc alitem fulmine exanimatam : ideo armigeram Jovis consuetudo judicavit.

V. 4. Romanis eam legionibus C. Marius in secundo consulatu suo proprie dicavit. Erat et antea prima cum quatuor aliis : lupi, minotauri, equi, aprique singulos ordines anteibant. Paucis ante annis, sola in aciem portari cœpta erat : reliqua in castris relinquebantur. Marius in totum ea abdicavit.

XXII. 20. Gemmantes laudatus pavo expandit colores, adverso maxime sole, quia sic fulgentius radiant. Simul umbræ quosdam repercussus ceteris qui et in opaco clarius micant, conchata quærit cauda : omnesque in acervum contrahit pennarum, quos spectari gaudet, oculos. Idem cauda annuis vicibus amissa cum foliis arborum, donec renascatur iterum cum

voir jusqu'à ce que la saison des fleurs lui rende sa parure. La durée de sa vie est de vingt-cinq ans. C'est à la troisième année qu'il commence à étaler ses riches couleurs. Des auteurs ont écrit que cet animal joint la malice à l'orgueil ; supposition non moins gratuite, selon moi, que celle qui fait de l'oie le symbole de la pudeur.

QUI LE PREMIER SERVIT UN PAON A SA TABLE.

L'orateur Hortensius fut le premier Romain qui fit tuer un paon pour sa table, lorsqu'il donna son repas de réception au collége des pontifes ; et le premier qui ait engraissé des paons, est Aufidius Lurcon, vers le temps de la dernière guerre des pirates. Il se procura par ce moyen un revenu de soixante mille sesterces (13,500 fr.).

DES COQS.

Après le paon, les oiseaux les plus sensibles à la gloire sont ces actives sentinelles que la nature a produites pour arracher l'homme au sommeil et le renvoyer à ses occupations. Ils connaissent les astres, et, de trois en trois heures, ils marquent par leur chant les diverses époques du jour. Ils se couchent avec le soleil, et, dès la quatrième veille militaire, ils nous rappellent aux soins et aux travaux. Ils ne souffrent pas que cet astre vienne nous surprendre sans

flore, pudibundus ac mœrens quærit latebram. Vivit annis xxv. Colores incipit fundere in trimatu. Ab auctoribus non gloriosum tantum animal hoc traditur, sed et malevolum, sicut anser verecundum ; quoniam has quoque quidam addiderunt notas in his, haud probatas mihi.

XXIII. Pavonem cibi gratia Romæ primus occidit orator Hortensius, aditiali cena sacerdotii. Saginare primus instituit circa novissimum piraticum bellum M. Aufidius Lurco, exque eo quæstu reditus sestertium sexagena millia habuit.

XXIV. 21. Proxime gloriam sentiunt et hi nostri vigiles nocturni, quos excitandis in opera mortalibus, rumpendoque somno natura genuit. Norunt sidera, et ternas distinguunt horas interdiu cantu. Cum sole eunt cubitum, quartaque castrensi vigilia ad curas laboremque revocant. Nec

que nous soyons prévenus. Leur chant annonce l'arrivée du jour, et ce chant lui-même est annoncé par le battement de leurs ailes. Chaque basse-cour a son roi, et chez eux aussi l'empire est le prix de la victoire. Ils semblent comprendre la destination des armes qu'ils portent à leurs pieds. Souvent les deux rivaux meurent en combattant. Si l'un d'eux est vainqueur, aussitôt il chante son triomphe, et lui-même se proclame souverain. L'autre disparaît honteux de sa défaite. Non moins superbe, le peuple marche la tête haute et la crête levée. Seuls de tous les oiseaux, ils regardent habituellement le ciel, dressant en même temps leur queue recourbée en faucille : aussi inspirent-ils de la terreur au lion même, le plus intrépide des animaux. Quelques uns d'eux semblent naître uniquement pour la guerre et les combats. Ceux-là ont illustré les pays qui les produisent, tels que Rhodes et Tanagre. On assigne le second rang à ceux de Mélos et de Chalcis. Oiseaux dignes en effet des hommages que leur rend la pourpre romaine! Leurs repas sont des présages solennels : ce sont eux qui, chaque jour, règlent la conduite de nos magistrats, et leur ouvrent ou leur ferment leurs propres maisons. Ce sont eux qui prescrivent le repos ou le mouvement aux faisceaux romains,

solis ortum incautis patiuntur obrepere, diemque venientem nuntiant cantu, ipsum vero cantum plausu laterum. Imperitant suo generi, et regnum in quacumque sunt domo exercent. Dimicatione paritur hoc quoque inter ipsos, velut ideo tela agnata cruribus suis intelligentes; nec finis sæpe commorientibus. Quod si palma contingit, statim in victoria canunt, seque ipsi principes testantur. Victus occultatur silens, ægreque servitium patitur. Et plebs tamen æque superba, graditur ardua cervice, cristis celsa; cœlumque sola volucrum aspicit crebro, in sublime caudam quoque falcatam erigens; itaque terrori sunt etiam leonibus, ferarum generosissimis. Jam ex his quidam ad bella tantum et prælia assidua nascuntur, quibus etiam patrias nobilitarunt, Rhodum ac Tanagram. Secundus est honos habitus Melicis et Chalcidicis, ut plane dignæ aliti tantum honoris præbeat Romana purpura. Horum sunt tripudia solistima. Hi magistratus nostros quotidie regunt, domosque ipsis suas claudunt aut rese-

qui ordonnent ou défendent les batailles. Ils ont annoncé toutes les victoires remportées dans tout l'univers. En un mot, ils commandent aux maîtres du monde. Leurs entrailles même et leurs fibres ne sont pas moins agréables aux dieux que les plus riches victimes. Leurs chants, entendus le soir et à des heures extraordinaires, forment des présages. En chantant toute la nuit, ils annoncèrent aux Béotiens cette fameuse victoire remportée sur les Lacédémoniens. Les devins l'interprétèrent ainsi, parceque cet oiseau ne chante point quand il est vaincu.

DE L'OIE.

L'oie aussi est une sentinelle vigilante. Le Capitole sauvé dans un moment où la chose publique était trahie par le silence des chiens, en est l'éternel témoignage. C'est en mémoire de cet événement que la première fonction des censeurs est de passer le bail pour la nourriture des oies. Cet oiseau conçoit même de l'amour pour l'homme. On dit qu'une oie se passionna pour un bel enfant d'Olénus, à Ægium, et une autre pour Glaucé, l'une des musiciennes du roi Ptolémée, qu'on prétend avoir été aimée dans le même temps par un bélier. On pourrait ajouter qu'elle a l'intelligence de la sagesse. Les auteurs parlent d'une oie qui s'était attachée au philosophe Lacide : elle le suivait

rant : hi fasces Romanos impellunt aut retinent, jubent acies aut prohibent, victoriarum omnium toto orbe partarum auspices; hi maxime terrarum imperio imperant, extis etiam fibrisque haud aliter quam opimæ victimæ diis grati. Habent ostenta et præposteri eorum vespertinique cantus. Namque totis noctibus canendo, Bœotiis nobilem illam adversus Lacedæmonios præsagivere victoriam, ita conjecta interpretatione, quoniam victa ales illa non caneret.

XXVI. 22. Et anseri vigil cura, Capitolio testata defenso, per id tempus canum silentio proditis rebus. Quam ob causam cibaria anserum censores in primis locant. Quin et fama amoris, Ægii dilecta forma pueri Olenii, et Glauces Ptolemæo regi cithara canentis, quam eodem tempore et aries adamasse proditur. Potest et sapientiæ videri intellectus his esse.

constamment dans les rues, aux bains, sans jamais le quitter ni le jour ni la nuit.

QUI LE PREMIER FIT SERVIR DU FOIE D'OIE A SA TABLE.

Plus philosophes que Lacide, nos Romains distinguent cet animal par la bonté de son foie. Cette partie devient prodigieusement grosse dans les oies qu'on engraisse. On l'augmente encore en la faisant tremper dans du lait miellé; et ce n'est pas sans raison qu'on cherche quel est l'auteur d'une si belle découverte, et s'il faut en faire honneur à Scipion Métellus, personnage consulaire, ou à Séius, chevalier romain qui vécut dans le même temps? Mais du moins on ne conteste pas à Messalinus Cotta, fils de l'orateur Messala, d'avoir trouvé le secret de rôtir les pattes d'oies, et d'en composer un ragoût avec des crêtes de poulets ; car chacun des inventeurs recevra de moi la palme qui lui est due. Une chose étonnante dans cet oiseau, c'est que du pays des Morins il vienne à pied jusqu'à Rome. On porte à la tête du troupeau celles qui sont fatiguées ; les autres les poussent devant elles, par l'effet de cet instinct qui les porte à se serrer en marchant.

On retire un autre revenu des oies blanches. En certains pays, on les dépouille deux fois l'an, et elles se couvrent

Ita comes perpetuo adhæsisse Lacydi philosopho dicitur, nusquam ab eo, non in publico, non in balneis, non noctu, non interdiu digressus.

XXVII. Nostri sapientiores, qui eos jecoris bonitate novere. Fartilibus in magnam amplitudinem crescit : exemptum quoque lacte mulso augetur. Nec sine causa in quæstione est, quis primus tantum bonum invenerit, Scipio ne Metellus vir consularis, an M. Seius eadem ætate eques Rom. Sed (quod constat) Messalinus Cotta, Messalæ oratoris filius, palmas pedum ex his torrere, atque patinis cum gallinaceorum cristis condire repe-rit. Tribuetur enim à me culinis cujusque palma cum fide. Mirum in hac alite, a Morinis usque Romam pedibus venire. Fessi proferuntur ad primos : ita ceteri stipatione naturali propellunt eos.

Candidorum alterum vectigal in pluma. Velluntur quibusdam locis bis anno. Rursus plumigeri vestiuntur : mollior, quæ corpori proxima; et e

encore de nouvelles plumes. Le duvet le plus doux est celui qui est le plus près du corps. Le plus estimé vient de la Germanie. Les oies de ce pays sont blanches, mais plus petites. Leur plume se vend cinq deniers la livre (4 fr. 50 c.). Telle est la cause des désordres reprochés aux commandants des auxiliaires, qui envoient des cohortes entières à la chasse des oies, au lieu de les tenir dans leurs postes. Et nous en sommes venus à cet excès de mollesse, que déja les hommes eux-mêmes ne peuvent plus dormir, si leur tête ne repose sur le duvet.

DU COMMAGÈNE.

La partie de la Syrie qu'on nomme Commagène a trouvé encore un autre secret : c'est de renfermer dans un vase d'airain de la graisse d'oie mêlée de cannelle : on la couvre d'une couche épaisse de neige, et on la laisse macérer par un froid rigoureux. C'est là ce précieux médicament qu'on appelle *commagenum*, du nom du pays où il se prépare.

DES GRUES.

Les Pygmées jouissent d'une trêve au départ des grues qui leur font la guerre. La traversée que font les grues est immense, si l'on songe qu'elles viennent de la mer orientale (5). Elles conviennent d'un jour pour le départ ; elles

Germania laudatissima. Candidi ibi, verum minores. Pretium plumæ eorum, in libras denarii quini. Et inde crimina plerumque auxiliorum præfectis, a vigili statione ad hæc aucupia dimissis cohortibus totis. Eoque deliciæ processere, ut sine hoc instrumento durare jam ne virorum quidem cervices possint.

XXVIII. Aliud reperit Syriæ pars, quæ Commagene vocatur : adipem eorum in vase æreo cum cinnamo nive multa obrutum, rigore gelido maceratum, ad usum præclari medicaminis, quod ab gente dicitur Commagenum.

XXX. 23. Inducias habet gens Pygmæa abscessu gruum (ut diximus) cum iis dimicantium. Immensus est tractus, quo veniunt, si quis reputet a mari Eoo. Quando proficiscantur consentiunt : volant ad prospiciendum

s'élèvent fort haut pour découvrir de loin. Un chef choisi par elles dirige la marche. Quelques unes sont tour à tour disposées à la queue de la troupe, afin de rappeler par leurs cris celles qui s'écarteraient. Des sentinelles veillent pendant la nuit, tenant dans une de leurs pattes une petite pierre qui, leur échappant lorsqu'elles s'endorment, dénonce leur invigilance. Le reste de la troupe dort, la tête cachée sous l'aile, se soutenant alternativement sur un pied et sur l'autre. Le chef, la tête dressée, le cou tendu, observe et avertit. Ces mêmes oiseaux apprivoisés sont folâtres, et même en courant seuls ils décrivent des cercles avec des mouvements bouffons et ridicules. Cornélius Népos, qui mourut sous Auguste, parlant de l'usage récent d'engraisser les grives, ajoute qu'on préfère la cigogne à la grue. Aujourd'hui la grue est recherchée comme un mets exquis : personne ne voudrait goûter de la cigogne.

DES CIGOGNES.

De quel lieu viennent les cigognes, en quel lieu se retirent-elles? C'est encore un problème. Nul doute qu'elles ne viennent de loin, de la même manière que les grues. Celles-ci voyagent l'été, les cigognes, l'hiver. Avant que de partir, elles se réunissent dans un lieu déterminé. Nulle ne manque

alte ; ducem, quem sequantur, eligunt : in extremo agmine per vices, qui acclament, dispositos habent, et qui gregem voce contineant. Excubias habent nocturnis temporibus, lapillum pede sustinentes, qui laxatus somno et decidens indiligentiam coarguat. Ceteræ dormiunt capite subter alam condito, alternis pedibus insistentes. Dux erecto providet collo, ac prædicit. Eædem mansuefactæ lasciviunt, gyrosque quosdam indecoro cursu vel singulæ peragunt. Cornelius Nepos, qui divi Augusti principatu obiit, quum scriberet turdos paulo ante cœptos saginari, addidit, ciconias magis placere, quam grues; quum hæc nunc ales inter primas expetatur, illam nemo velit attigisse.

XXXI. Ciconiæ quonam e loco veniant, aut quo se referant, incompertum adhuc est. E longinquo venire non dubium, eodem quo grues modo : illas hiemis, has æstatis advenas. Abituræ congregantur in loco

au rendez-vous, à moins qu'elle ne soit esclave et prisonnière : elles s'éloignent toutes à la fois, comme si le jour était fixé par une loi. Jamais personne ne les a vues partir, quoique pourtant elles annoncent leur départ d'une manière sensible. Nous apercevons bien qu'elles sont venues, mais jamais nous ne les voyons venir. Le départ et l'arrivée ont toujours lieu la nuit. Qu'elles s'arrêtent en deçà, qu'elles passent au delà, c'est toujours la nuit qu'elles arrivent. Rassemblées dans de vastes plaines de l'Asie, qu'on nomme le pays du Serpent (6), elles jasent entre elles, mettent en pièces celle qui arrive la dernière, et partent après cette exécution. On a observé qu'on ne les voit guère dans ce pays après les ides d'août. Elles ont été honorées parcequ'elles détruisent les serpents. Tuer une cigogne était un crime capital chez les Thessaliens : la peine était la même que pour l'homicide.

DES CYGNES.

Les oies et les cygnes sont aussi des oiseaux voyageurs; mais on aperçoit leur vol. Ils s'avancent en pointe : dans cet ordre, ils fendent l'air plus aisément que s'ils le poussaient tous de front. Les rangs de la troupe vont toujours en s'élargissant par un accroissement progressif, et pré-

certo : comitatæque sic, ut nulla sui generis relinquatur, nisi captiva et serva, ceu lege prædicta die recedunt. Nemo vidit agmen discedentium, quum discessurum appareat : nec venire, sed venisse cernimus : utrumque nocturnis fit temporibus. Et quamvis ultra citrave pervolent, nunquam tamen advenisse usquam, nisi noctu, existimantur. Pythonos comen vocant in Asia patentibus campis, ubi congregatæ inter se commurmurant, eamque quæ novissima advenit lacerant, atque ita abeunt. Notatum, post idus augustas non temere visas ibi. Honos iis serpentium exitio tantus, ut in Thessalia capitale fuerit occidisse, eademque legibus pœna, quæ in homicidam.

XXXII. Simili anseres quoque et olores ratione commeant : sed horum volatus cernitur : liburnicarum modo, rostrato impetu feruntur, facilius ita findentes aera, quam si recta fronte impellerent; a tergo sensim dila-

sentent une plus grande surface au vent qui la pousse. Les derniers posent leur cou sur ceux qui les précèdent; à mesure que les premiers se lassent, ils vont prendre place au dernier rang. Les cigognes retournent aux mêmes nids. Les jeunes, à leur tour, nourrissent les mères devenues vieilles. On prétend que les cygnes, en mourant, font entendre un chant lugubre; mais les faits sur lesquels on s'appuie me paraissent faussement allégués (7). Ces oiseaux se mangent entre eux.

DES ROSSIGNOLS.

Le ramage du rossignol dure quinze jours et quinze nuits sans interruption, dans le temps où le feuillage des arbres commence à s'épaissir. Cet oiseau n'est pas celui qui a le moins de droits à notre admiration. D'abord cette force de voix dans un si petit corps, cette continuité de respiration, se peuvent à peine concevoir. Les modulations de son chant semblent le fruit de l'étude la plus approfondie de la science musicale : c'est la réunion complète de tous les genres de perfection. Coups de gosier éclatants et prolongés, cadences variées, batteries vives et légères, roulades précipitées, reprises soutenues, demi-silences inattendus, quelquefois un simple gazouillement; le rossignol cause alors avec lui-même. Sa voix est tour à tour pleine, grave, aiguë, perlée,

tante se cuneo porrigitur agmen, largeque impellenti præbetur auræ. Colla imponunt præcedentibus; fessos duces ad terga recipiunt. Ciconiæ nidos eosdem repetunt; genitricum senectam invicem educant. Olorum morte narratur flebilis cantus (falso, ut arbitror), aliquot experimentis. Iidem mutua carne vescuntur inter se.

XLIII. Lusciniis diebus ac noctibus continuis quindecim garrulus sine intermissu cantus, densante se frondium germine, non in novissimum digna miratu ave Primum tanta vox tam parvo in corpusculo, tam pertinax spiritus. Deinde in una perfecta musicæ scientia modulatus editur sonus : et nunc continuo spiritu trahitur in longum, nunc variatur inflexo, nunc distinguitur conciso, copulatur intorto, promittitur revocato, infuscatur ex inopinato; interdum et secum ipse murmurat : plenus, gravis, acutus, creber, extentus : ubi visum est, vibrans, summus, medius,

étendue ; et telle est la souplesse de son gosier, qu'il chante à son gré le dessus, la haute-contre, la taille et la basse. En un mot, un si faible organe produit tous les sons que l'art de l'homme a su tirer des instruments les plus parfaits, en sorte qu'on ne peut douter que celui qui chanta sur la bouche de Stésichore enfant n'ait annoncé par un infaillible présage la douceur de sa poésie. Et ne croyez pas que l'art soit étranger à ces oiseaux. Chaque rossignol chante plusieurs airs, et ces airs ne sont pas les mêmes pour tous : chacun a les siens. Ils se disputent le prix du chant avec une opiniâtreté bien marquée. Souvent il en coûte la vie au vaincu, qui ne cesse de chanter que lorsqu'il a cessé de respirer. D'autres plus jeunes étudient et reçoivent les airs qu'ils doivent imiter. Le disciple écoute avec une attention extrême. Il répète la leçon, et se tait pour écouter encore. On reconnaît que le maître reprend et que l'élève se corrige. Aussi les rossignols coûtent-ils aussi cher qu'un esclave, et même plus cher qu'autrefois un écuyer. Je sais qu'un de ces oiseaux a été vendu six mille sesterces (1,350 fr.); il est vrai qu'il était blanc, circonstance infiniment rare. C'était un présent pour Agrippine, femme de l'empereur Claude.

On en a vu souvent qui chantaient au commandement,

imus. Breviterque omnia tam parvulis in faucibus, quæ exquisitis tibiarum tormentis ars hominum excogitavit, ut non sit dubium hanc suavitatem præmonstratam efficaci auspicio, quum in ore Stesichori cecinit infantis. Ac ne quis dubitet artis esse, plures singulis sunt cantus, nec iidem omnibus, sed sui cuique. Certant inter se, palamque animosa contentio est. Victa morte finit sæpe vitam, spiritu prius deficiente, quam cantu. Meditantur aliæ juveniores, versusque quos imitentur accipiunt. Audit discipula intentione magna, et reddit, vicibusque reticens. Intelligitur emendatæ correptio, et in docente quædam reprehensio. Ergo servorum illis pretia sunt, et quidem ampliora quam quibus olim armigeri parabantur. Scio sestertiis sex candidam alioquin, quod est prope invisitatum, venisse, quæ Agrippinæ Claudii principis conjugi dono daretur.

Visum jam sæpe, jussas canere cœpisse, et cum symphonia alternasse :

ou tour à tour avec la symphonia. On a vu de même des hommes qui, soufflant dans un roseau rempli d'eau et garni d'une languette, imitaient le rossignol de manière à faire illusion. Au reste, ces sons enchanteurs, ces modulations si savantes cessent peu à peu au bout de quinze jours, sans qu'on puisse dire que ce soit lassitude ou dégoût de leur part. Quand les chaleurs arrivent, leur voix devient tout autre, ce n'est plus qu'un croassement sans modulation et sans variété. Les rossignols changent aussi de couleur. Enfin, pendant l'hiver, ils disparaissent. Leur langue n'est pas pointue comme celle des autres oiseaux. Ils pondent communément six œufs aux premiers jours du printemps.

DES PIGEONS.

La première qualité chez les pigeons est la chasteté; l'adultère est inconnu chez eux. Fidèle au lien conjugal, chaque couple habite une maison commune; nul ne quitte son nid, s'il n'est veuf ou célibataire. La femelle trouve dans son mâle un maître impérieux, quelquefois même injuste; car il la soupçonne d'une infidélité qui répugne à son caractère. Alors sa gorge s'enfle, il gronde et donne de cruels coups de bec. Mais bientôt il répare ses torts par de tendres baisers; il tourne cent fois autour de sa compagne, et

sicut homines repertos, qui sonum earum, addita in transversas arundines aqua, foramen inspirantes, linguæque parva aliqua opposita mora, indiscreta redderent similitudine. Sed eæ tantæ tamque artifices argutiæ a quindecim diebus paulatim desinunt, nec ut fatigatas possis dicere, aut satiatas. Mox æstu aucto in totum alia vox fit, nec modulata, aut varia. Mutatur et color. Postremo, hieme ipsa non cernitur. Linguis earum tenuitas illa prima non est, quæ ceteris avibus. Pariunt vere primo cum plurimum sena ova.

LII. 34. Pudicitia columbis prima, et neutri nota adulteria. Conjugii fidem non violant, communemque servant domum. Nisi cælebs aut vidua, nidum non relinquit. Et imperiosos mares, subinde etiam iniquos ferunt; quippe suspicio est adulterii, quamvis natura non sit. Tunc plenum querela guttur sævique rostro ictus, mox in satisfactione exosculatio, et circa

la cajole pour obtenir ses faveurs. Tous deux chérissent également leur progéniture, et souvent la femelle est châtiée quand elle est trop paresseuse à rejoindre ses petits. Le mâle la console tandis qu'elle pond, et partage les soins maternels. Pour préparer leurs petits à recevoir les aliments, ils leur soufflent dans le bec une terre salée qu'ils tiennent en réserve dans leur gosier. Un des caractères de ces oiseaux, ainsi que des tourterelles, c'est de boire sans renverser la tête; ils avalent de suite, comme les bœufs et les chevaux.

Ils ont aussi quelque sentiment de la gloire. On dirait qu'ils connaissent l'éclat et les nuances de leurs couleurs. En volant au haut des cieux, ils s'étudient même à faire de leur vol une sorte d'applaudissement et à varier leurs évolutions. Cette vaine prétention les livre comme enchaînés à l'épervier; car ce bruit qu'ils font, n'étant produit que par le choc des ailes, entrave et arrête leur marche. Leur vol, de lui-même, est plus prompt que celui de l'épervier. Le brigand les épie caché dans un feuillage, et les saisit au sein même de leur gloire.

TRAVAUX MERVEILLEUX DES PIGEONS.

Ils ont servi de messagers pour des affaires importantes.

Veneris preces crebris pedum orbibus adulatio. Amor utrique sobolis æqualis : sæpe et ex hac causa castigatio, pigrius intrante femina ad pullos. Parturienti solatia et ministeria ex mare. Pullis primo salsiorem terram collectam gutture in ora inspuunt, præparantes tempestivitatem cibo. Proprium generis ejus et turturum, quum bibant, colla non resupinare, largeque bibere jumentorum modo.

Verum columbis inest quidam et gloriæ intellectus. Nosse credas suos colores, varietatemque dispositam : quin etiam ex volatu quæritur plaudere in cœlo, varieque sulcare. Qua in ostentatione, ut vinctæ, præbentur accipitri, implicatis strepitu pennis, qui non nisi ipsis alarum humeris eliditur; alioqui soluto volatu in multum velociores. Speculatur occultus fronde latro, et gaudentem in ipsa gloria rapit.

LIII. Quin et internuntiæ in rebus magnis fuere, epistolas adnexas

Pendant le siége de Modène, Décimus Brutus envoyait au camp des consuls des lettres qu'il attachait aux pieds des pigeons. Que servaient à Antoine la profondeur des retranchements, la vigilance des soldats, les filets tendus dans toute la largeur du fleuve, quand le courrier prenait sa route par le ciel? Bien des gens se passionnent même pour ces oiseaux. Ils leur bâtissent des tours au-dessus de leurs maisons. Ils racontent la généalogie et la noblesse de chacun d'eux. On en cite un exemple déja bien ancien. Varron écrit qu'avant la guerre civile de Pompée, Axius, chevalier romain, vendait ses pigeons quatre cents deniers la paire (360 fr.). La Campanie s'honore même du renom qu'elle a de produire les pigeons de la plus grande espèce.

DES PERROQUETS.

Le perroquet (8) imite la parole de l'homme, et suit même une conversation. L'Inde nous l'envoie : elle le nomme sittacé. Tout son plumage est vert : seulement un collier rouge brille autour de son cou. Il salue les empereurs, et répète les mots qu'il entend. Le vin surtout le met en gaîté. Sa tête est aussi dure que son bec. Quand on lui apprend à parler, on le frappe sur cette dernière partie avec une petite verge de fer; autrement la correction est perdue. Lors-

earum pedibus, obsidione Mutinensi, in castra consulum Decimo Bruto mittente. Quid vallum, et vigil obsidio, atque etiam retia amne prætenta profuere Antonio, per cœlum eunte nuntio? Et harum amore insaniunt multi : super tecta exædificant turres iis, nobilitatemque singularum et origines narrant, vetere jam exemplo. L. Axius eques Romanus ante bellum civile Pompeianum denariis quadringentis singula paria venditavit, ut M. Varro tradit. Quin et patriam nobilitavere in Campania grandissimæ provenire existimatæ.

LVIII. Humanas voces reddunt psittaci quidem etiam sermocinantes. India hanc avem mittit, sittacem vocat, viridem toto corpore, torque tantum miniato in cervice distinctam. Imperatores salutat, et quæ accipit verba pronuntiat : in vino præcipue lasciva. Capiti ejus duritia eadem, quæ rostro. Hoc, quum loqui discit, ferreo verberatur radio; non senti

qu'il s'abat, il s'appuie sur le bec, et supplée ainsi à la faiblesse de ses pieds.

DES PIES.

La pie est moins distinguée, parcequ'elle ne vient pas des pays lointains ; mais elle jase davantage et prononce plus nettement. Les pies aiment à parler : elles apprennent facilement, et se plaisent même à ce genre d'imitation. Elles étudient les mots, et montrent, par leur application, qu'elles s'attachent à bien articuler. On en a vu mourir des efforts que leur coûtait un mot difficile. Elles oublient, à moins qu'on ne leur répète de temps en temps les mêmes choses. Leur joie éclate dès qu'elles entendent le mot qu'elles cherchaient. Leur forme, sans avoir rien de frappant, n'est cependant pas commune. Eh! ne sont-elles pas assez belles de l'avantage qu'elles ont d'imiter la parole de l'homme? Au surplus, on assure que toutes les espèces de pies n'apprennent pas également à parler, mais seulement celles qui se nourrissent de glands, et que, parmi ces dernières, celles qui ont cinq doigts aux pieds apprennent avec plus de facilité ; encore ne peut-on les instruire que dans les deux premières années. Elles ont la langue large, ainsi que, dans chaque espèce, tous les oiseaux qui imitent la parole humaine ; et

aliter ictus. Quum devolat, rostro se excipit, illi innititur, levioremque se ita pedum infirmitati facit.

LIX. Minor nobilitas, quia non ex longinquo venit, sed expressior loquacitas, generi picarum est. Adamant verba quæ loquantur. Nec discunt tantum, sed diligunt : meditantesque intra semet, cura atque cogitatione intentionem non occultant. Constat emori victas difficultate verbi, ac nisi subinde eadem audiant, memoria falli ; quærentesque mirum in modum hilarari, si interim audierint id verbum. Nec vulgaris iis forma, quamvis non spectanda. Satis illis decoris in specie sermonis humani est. Verum addiscere alias negant posse, quam quæ ex genere earum sunt, quæ glande vescantur ; et inter eas facilius, quibus quini sunt digiti in pedibus ; ac ne eas quidem ipsas, nisi primis duobus vitæ annis. Latior iis est lingua, omnibusque in suo cuique genere, quæ sermonem imitantur

il n'est guère d'espèces où il ne s'en trouve. Agrippine, épouse de Claude, avait une grive qui parlait, ce qui ne s'était jamais vu. Dans le temps même où j'écris, les jeunes Césars ont un sansonnet et des rossignols qui prononcent des mots grecs et latins, étudiant chaque jour et répétant des mots nouveaux, et même des phrases assez longues. On les instruit dans un lieu retiré, d'où ils ne puissent entendre aucune autre voix. Le maître, assis auprès d'eux, redit plusieurs fois ce qu'il veut graver dans leur mémoire, et les caresse en leur donnant à manger.

SÉDITION A ROME CAUSÉE PAR LA MORT D'UN CORBEAU DRESSÉ.

Rendons aussi justice au mérite du corbeau, mérite senti par le peuple romain, attesté même par son indignation. Sous l'empire de Tibère, un jeune corbeau sortant d'un nid qui était placé sur le temple de Castor et de Pollux, vint tomber dans la boutique d'un cordonnier, adossée au temple. Le maître de la boutique en prit soin ; il croyait en quelque sorte le tenir de la main des dieux. L'oiseau apprit de bonne heure à parler. Tous les matins il s'envolait sur la tribune : là, tourné vers le Forum, il saluait par leur nom Tibère, les deux jeunes Césars, Germanicus et Drusus, ensuite le peuple qui passait sur la place ; puis il retournait

humanum ; quanquam id pæne in omnibus contingit. Agrippina Claudii Cæsaris turdum habuit (quod nunquam ante) imitantem sermones hominum. Quum hæc proderem, habebant et Cæsares juvenes sturnum, item luscinias, græco atque latino sermone dociles : præterea meditantes in diem, et assidue nova loquentes, longiore etiam contextu. Docentur secreto, et ubi nulla alia vox misceatur, adsidente qui crebro dicat ea quæ condita velit, ac cibis blandiente.

LX. 43. Reddatur et corvis sua gratia, indignatione quoque populi Romani testata, non solum conscientia. Tiberio principe, ex fœtu supra Castorum ædem genito, pullus in oppositam sutrinam devolavit, etiam religione commendatus officinæ domino. Is mature sermoni adsuefactus, omnibus matutinis evolans in Rostra, in Forum versus, Tiberium, dein Germanicum et Drusum Cæsares nominatim, mox transeuntem populum

à la boutique. Il s'acquitta de ce devoir plusieurs années de suite avec une exactitude admirable. Un cordonnier voisin le tua par jalousie, ou, comme il voulut le faire croire, dans un premier moment de colère, parcequ'il lui avait gâté quelque chaussure : la multitude furieuse commença par le pousser loin du temple, et le mit bientôt en pièces. On fit des funérailles solennelles au corbeau. Le lit funèbre était porté par deux Éthiopiens, et précédé d'un joueur de flûte, et de couronnes de toute espèce. Une foule innombrable le suivit jusqu'au bûcher construit à la droite de la voie Appia, à deux milles de Rome, dans le champ nommé *Rediculus*. Oui, le talent d'un oiseau parut d'un tel prix au peuple romain, que, pour le venger, il lui fit une pompe funèbre, et punit de mort un citoyen dans une ville où plusieurs grands hommes avaient été portés au bûcher sans cortége, où la mort de Scipion Émilien, destructeur de Carthage et de Numance, était restée sans vengeur! Ce fait arriva sous le consulat de M. Servilius et de C. Cestius, le cinquième jour avant les calendes d'avril. Au moment où j'écris, il existe à Rome une corneille apportée de la Bétique. Elle appartient à un chevalier romain. Outre qu'elle est d'un noir admirable, elle prononce des phrases entières,

Romanum salutabat, postea ad tabernam remeans, plurium annorum adsiduo officio mirus. Hunc sive æmulatione vicinitatis, manceps proximæ sutrinæ, sive iracundia subita, ut voluit videri, excrementis ejus posita calceis macula, exanimavit : tanta plebei consternatione, ut primo pulsus ex ea regione, mox et interemptus sit, funusque innumeris aliti celebratum exsequiis, constratum lectum super Æthiopum duorum humeros, præcedente tibicine, et coronis omnium generum, ad rogum usque, qui constructus dextra viæ Appiæ ad secundum lapidem, in campo Rediculi appellato, fuit. Adeo satis justa causa populo Romano visa est exsequiarum ingenium avis, aut supplicii de cive Romano, in ea urbe, in qua multorum principum nemo duxerat funus, Scipionis vero Æmiliani, post Carthaginem Numantiamque deletas ab eo, nemo vindicaverat mortem. Hoc gestum M. Servilio, C. Cestio coss. a. d. v. kalend. april. Nunc quoque erat in urbe Roma, hæc prodente me, equitis Rom. cornix e Bætica, primum colore mira admodum nigro, deinde plura contexta verba expri-

et en apprend chaque jour de nouvelles. On a parlé dernièrement d'un certain Cratérus, surnommé Monocéros, qui chassait avec des corbeaux dans la contrée d'Éricène en Asie. Il les portait dans les forêts, perchés sur ses épaules et sur les aigrettes de son casque. Ces corbeaux cherchaient et poursuivaient le gibier : il en avait tellement pris l'habitude, que, lorsqu'il sortait pour chasser, les corbeaux sauvages eux-mêmes l'accompagnaient. Quelques auteurs ont cru devoir transmettre à la postérité qu'on a vu un corbeau, pressé de la soif, jeter des cailloux dans une urne sépulcrale où se conservait l'eau du ciel : comme il n'y pouvait atteindre et qu'il n'osait descendre au fond de l'urne, il faisait ainsi monter l'eau jusqu'à ce qu'elle fût à sa portée.

DE L'ART D'ENGRAISSER LES POULES.

Les Déliens ont les premiers engraissé des poules. C'est d'eux que vient cette fureur de dévorer des oiseaux chargés d'embonpoint et arrosés de leur propre lard. La loi de C. Fannius, consul onze ans avant la troisième guerre punique, me fait voir que cet abus est le premier qui ait été interdit par les anciennes lois somptuaires (9). Elles défendaient qu'on servît aucune autre volaille qu'une seule poule de basse-cour. Cette défense a été répétée depuis dans

mens, et alia crebro addiscens. Necnon et recens fama Crateri, Monocerotis cognomine, in Erizena regione Asiæ corvorum opera venantis, eo quod devehebat in silvas eos insidentes corniculis humerisque : illi vestigabant agebantque, eo perducta consuetudine ut exeuntem sic comitarentur et feri. Tradendum putavere memoriæ quidam, visum per sitim lapides congerentem in situlam monumenti, in qua pluvia aqua durabat, sed quæ attingi non posset : ita descendere paventem expressisse tali congerie quantum poturo sufficeret.

LXXI. 50. Gallinas saginare Deliaci cœpere : unde pestis exorta opimas aves et suopte corpore unctas devorandi. Hoc primum antiquis cenarum interdictis exceptum invenio jam lege C. Fannii coss. XI. annis ante tertium Punicum bellum, « ne quid volucre poneretur, præter unam gal- » linam, quæ non esset altilis : » quod deinde caput translatum per omnes

toutes les lois somptuaires. Pour les éluder, on a imaginé de nourrir de jeunes coqs avec de la pâte détrempée dans le lait. On prétend qu'ils en sont plus délicats. Au surplus, toutes les poules ne sont pas également bonnes pour l'engrais. On ne choisit que celles qui ont la peau du cou grasse. Après cela, s'exerce le talent du cuisinier (10) : il faut que les cuisses de la volaille aient une belle apparence; qu'elle soit fendue le long du dos, et que, dès qu'on la soulève par un seul pied, les différentes parties s'étendent sur toute la capacité du plat, et dépassent même les bords. Les Parthes aussi ont donné leurs modes à nos cuisiniers (11). Et pourtant, malgré tout leur savoir-faire, nulle pièce ne plaît tout entière. Ici on ne vante que la cuisse, là on n'aime que l'estomac.

DE L'INVENTEUR DES VOLIÈRES.

Lénius Strabon, de l'ordre des chevaliers, fit, le premier, construire à Brindes des volières où il renferma des oiseaux de toute espèce (12). C'est de ce moment que nous avons resserré dans une prison les animaux à qui la nature avait assigné le ciel pour domaine.

Mais ce qu'il y a de plus fameux en ce genre, c'est le plat qui fut servi au tragédien Claudius Ésopus. Il coûta cent mille sesterces (22,500 fr.). Il n'était composé que

leges ambulavit. Inventumque diverticulum est, in fraude earum, gallinaceos quoque pascendi lacte addito cibis; multo ita gratiores adprobantur. Feminæ quidem ad saginam non omnes eliguntur, nec nisi in cervice pingui cute. Postea culinarum artes, ut clunes spectentur, ut dividantur in tergora, ut a pede uno dilatatæ repositoria occupent. Dedere et Parthi cocis suos mores. Nec tamen in hoc mangonio quidquam totum placet : hic clune, alibi pectore tantum laudatis.

LXXII. Aviaria primus instituit, inclusis omnium generum avibus, M. Lænius Strabo Brundisii equestris ordinis. Ex eo cœpimus carcere animalia coercere, quibus rerum natura cœlum adsignaverat.

51. Maxime tamen insignis est in hac memoria, Clodii Æsopi tragici histrionis patina, H-S. centum taxata : in qua posuit aves cantu aliquo

d'oiseaux instruits à chanter et à parler. Ésopus les avait payés chacun six mille sesterces (1,350 fr.), sans y chercher d'autre plaisir que celui de manger en eux une imitation de l'homme. Il oubliait donc, ce mortel sans pudeur, que c'était à sa voix qu'il devait lui-même son immense fortune : digne père de ce Clodius qui dévora des perles, comme je l'ai rapporté plus haut. A dire vrai, il n'est pas aisé de prononcer lequel des deux a commis l'action la plus indigne. Peut-être cependant est-il moins horrible d'avoir mangé les chefs-d'œuvre les plus riches de la nature, que de s'être nourri de langues humaines.

aut humano sermone vocales, H-S. senis singulas coemptas, nulla alia inductus suavitate, nisi ut in his imitationem hominis manderet, ne quæstus quidem suos reveritus illos opimos et voce meritos : dignus prorsus filio, a quo devoratas diximus margaritas. Non sit tamen (ut verum fatear) facile inter duos judicium turpitudinis; nisi quod minus est summas rerum naturæ opes, quam hominum linguas, cenasse.

LIVRE ONZIÈME.

DES INSECTES.

EXTRÊME PETITESSE DES INSECTES.

Nulle part l'industrie de la nature ne s'est montrée plus admirable que chez les insectes (1).

Dans les grands corps, ou du moins dans ceux qui sont plus grands, la matière se prêtait à ses desseins; elle les a façonnés sans peine. Mais pour ces êtres si petits, si voisins du néant, combien il a fallu d'intelligence! quelle force! quelle inconcevable perfection! Où la nature a-t-elle placé tant de sens dans le moucheron? et bien d'autres sont plus petits encore : mais dans le moucheron enfin, où a-t-elle placé l'organe de la vue, fixé celui du goût, insinué celui de l'odorat? d'où fait-elle sortir cette voix terrible, prodigieuse en raison de la ténuité de l'animal? avec quelle dextérité a-t-elle attaché les ailes, allongé les pattes, disposé cette espèce d'estomac, cette cavité qui éprouve le besoin

LIBER UNDECIMUS.

INSECTORUM ANIMALIUM NATURA.

I. 1. Nusquam alibi spectatius naturæ rerum artificium quam in insectis animalibus.

2. In magnis siquidem corporibus, aut certe majoribus, facilis officina sequaci materia fuit. In his tam parvis, atque tam nullis, quæ ratio, quanta vis, quam inextricabilis perfectio! Ubi tot sensus collocavit in culice? et sunt alia dictu minora. Sed ubi visum in eo prætendit? ubi gustatum adplicavit? ubi odoratum inseruit? ubi vero truculentam illam et portione maximam vocem ingeneravit? qua subtilitate pennas adnexuit? prælongavit pedum crura? disposuit jejunam caveam, uti alvum? avidam

des aliments, allumé cette soif avide de sang, et surtout du sang humain? avec quelle adresse lui a-t-elle aiguisé un dard pour percer la peau? et ce dard, dont la finesse échappe à la vue, comment l'a-t-elle rendu tout à la fois, par un double mécanisme, aigu pour percer, et creux pour pomper? Quelle sorte de dents a-t-elle données au ver de bois, pour qu'il rongeât avec tant de bruit les chênes les plus durs, dont elle a voulu qu'il se nourrît? Mais nous admirons les épaules des éléphants chargées de tours, la vigueur et le cou nerveux des taureaux, la voracité des tigres, la crinière des lions, quoique pourtant la nature ne soit nulle part plus entière que dans les êtres les plus petits. Je demande donc à mes lecteurs que le mépris qu'ils ont pour la plupart de ces animaux ne s'étende pas jusque sur les observations que j'ai recueillies; car enfin rien ne peut paraître superflu dans l'étude de la nature.

DES ABEILLES.

Parmi tous les insectes, les abeilles tiennent le premier rang. Plus que tous les autres, elles ont droit à notre admiration, puisqu'elles sont les seuls animaux de ce genre qui aient été créés pour l'homme. Elles composent le miel, le plus doux, le plus subtil, le plus salubre de tous les sucs.

sanguinis, et potissimum humani, sitim accendit? Telum vero perfodiendo tergori, quo spiculavit ingenio? Atque ut in capaci, quum cerni non possit exilitas, ita reciproca generavit arte, ut fodiendo acuminatum pariter, sorbendoque fistulosum esset. Quos teredini ad perforanda robora cum sono teste dentes adfixit, potissimumque e ligno cibatum fecit? sed turrigeros elephantorum miramur humeros, taurorumque colla, et truces in sublime jactus, tigrium rapinas, leonum jubas, quum rerum natura nusquam magis, quam in minimis, tota sit. Quapropter, quæso, ne nostra legentes, quoniam ex his spernunt multa, etiam relata fastidio damnent, quum in contemplatione naturæ nihil possit videri supervacuum.

IV. 5. Sed inter omnia ea principatus apibus, et jure præcipua admiratio, solis ex eo genere hominum causa genitis. Mella contrahunt, succumque dulcissimum atque subtilissimum, ac saluberrimum. Fa-

Elles fabriquent les rayons et la cire, qui servent pour une infinité d'usages. Elles supportent le travail, exécutent des ouvrages, forment des associations politiques : individuellement, elles raisonnent ; en corps, elles ont des chefs ; elles ont, ce qui est le plus merveilleux, une morale et des principes. Encore qu'elles ne soient ni de la classe des animaux domestiques, ni de celle des animaux sauvages, telle est pourtant la puissance de la nature, que d'un avorton, que de l'ombre d'un animal, elle a su former un chef-d'œuvre incomparable. Quels nerfs, quelles forces mettrez-vous de pair avec leur infatigable et féconde industrie? quel génie égale leur intelligence? Elles ont du moins sur nous cet avantage, que chez elles tout est commun.

TRAVAIL DES ABEILLES.

Le travail est réglé : pendant le jour, les portes sont gardées comme celles des camps : la nuit, tout repose jusqu'au matin : alors une d'elles avertit les autres par un ou deux bourdonnements : c'est la trompette qui sonne le réveil. Toutes s'envolent à la fois, si le jour doit être doux et serein ; car elles pressentent les vents et les orages, et alors elles se tiennent dans la ruche. Lorsque, par une belle journée, qu'elles savent aussi prévoir, la troupe est sortie pour le travail, les unes ramassent avec leurs pieds

vos confingunt et ceras, mille ad usus vitæ : laborem tolerant, opera conficiunt, rempublicam habent, consilia privatim ac duces gregatim; et, quod maxime mirum sit, mores habent. Præterea, quum sint neque mansueti generis, neque feri, tamen tanta est natura rerum, ut prope ex umbra minimi animalis incomparabile effecerit quiddam. Quos efficaciæ industriæque tantæ comparemus nervos? quas vires? quos rationi, medius fidius, viros? hoc certe præstantioribus, quo nihil novere, nisi commune.

X. 10. Ratio operis. Interdiu statio ad portas more castrorum, noctu quies in matutinum, donec una excitet gemino aut triplici bombo, ut buccino aliquo. Tunc universæ provolant, si dies mitis futurus est. Prædivinant enim ventos imbresque, et se continent tectis. Itaque temperie

la poussière des fleurs, les autres remplissent leur trompe d'eau, ou elles en imbibent cette forêt de poils dont tout leur corps est couvert. Ce sont les jeunes qui vont au dehors et qui voiturent ces approvisionnements. Les vieilles travaillent dans l'intérieur. Celles qui apportent les fleurs se servent de leurs pieds antérieurs pour charger leurs cuisses, que, dans cette vue, la nature a faites raboteuses. C'est avec leur trompe qu'elles chargent leurs pieds antérieurs. Le fardeau ainsi distribué sur toutes les parties du corps, elles reviennent ployant sous le faix.

A leur arrivée, trois ou quatre les reçoivent et les déchargent; car, dans l'intérieur aussi, chacune a sa fonction déterminée. Les unes bâtissent, les autres polissent, d'autres servent les ouvrières, d'autres enfin apprètent pour le repas quelques unes des provisions qui ont été apportées. En effet, elles ne mangent pas séparément. Les heures du travail et du repas sont les mêmes pour toutes. Celles qui bâtissent commencent par établir la base de l'édifice à la voûte de la ruche, et conduisent de haut en bas la chaîne de leurs cellules, en ménageant deux sentiers autour de chaque rayon, l'un pour entrer, l'autre pour sortir. Attachés à la ruche par leur sommité, et même un peu par leurs côtés, les rayons tiennent ensemble et sont également

cœli (et hoc inter præscita habent), quum agmen ad opera processit, aliæ flores aggerunt pedibus, aliæ aquam ore, guttasque lanugine totius corporis. Quibus est earum adolescentia, ad opera exeunt, et supradicta convehunt; seniores intus operantur. Quæ flores comportant, prioribus pedibus femora onerant, propter id natura scabra, pedes priores rostro : totæque onustæ remeant sarcina pandatæ.

Excipiunt eas ternæ, quaternæque, et exonerant. Sunt enim intus quoque officia divisa. Aliæ struunt, aliæ poliunt, aliæ suggerunt, aliæ cibum comparant ex eo quod adlatum est. Neque enim separatim vescuntur; ne inæqualitas operis et cibi fiat et temporis. Struunt orsæ à concameratione alvei, textumque velut a summa tela deducunt, limitibus binis circa singulos actus, ut aliis intrent, aliis exeant. Favi superiore parte adfixi, et paulum etiam lateribus, simul hærent et pendent una. Alveum non con-

suspendus. Ils ne touchent point le sol. Ils sont anguleux ou ronds, selon la forme de la ruche : quelquefois il y en a de l'une et l'autre sorte, lorsque deux essaims, demeurant ensemble, ne procèdent pas de la même manière. Les rayons qui menacent ruine sont étayés par des massifs construits en arcades, afin de laisser un passage pour les réparations. Les deux ou trois premiers rangs demeurent vides, pour ne laisser à la portée des voleurs rien qui excite leur cupidité. Les derniers sont les plus remplis de miel. Aussi quand on veut tailler la ruche, on l'ouvre par derrière.

Le travail est exactement surveillé. Elles remarquent les paresseuses, les châtient sur-le-champ, et même les punissent de mort. Leur propreté est admirable. Elles enlèvent de la ruche toutes les immondices, et n'y souffrent rien d'étranger. Leurs ordures mêmes qu'elles déposent dans un lieu commun, afin que les ouvrières ne s'écartent point de leur ouvrage, sont transportées au dehors dans les jours où le mauvais temps ne permet pas de vaquer au travail. A la fin du jour, le bruit diminue de moment en moment, jusqu'à ce que l'une d'elles voltige autour de la ruche avec un bourdonnement pareil à celui du matin : elle semble donner l'ordre du repos. C'est encore ce qui se fait dans les camps. A ce signal, toutes se taisent à la fois.

tingunt, nunc obliqui, nunc rotundi, qualiter poposcit alveus ; aliquando et duorum generum, quum duo examina concordibus populis dissimiles habuere ritus. Ruentes ceras fulciunt, pilarum intergerinis sic a solo fornicatis, ne desit aditus ad sarciendum. Primi fere tres versus inanes struuntur, ne promptum sit quod invitet furantem. Novissimi maxime implentur melle ; ideoque aversa alvo favi eximuntur.

Mira observatio operis. Cessantium inertiam notant, castigant mox, et puniunt morte. Mira munditia. Amoliuntur omnia e medio, nullæque inter opera spurcitiæ jacent. Quin et excrementa operantium intus, ne longius recedant, unum congesta in locum, turbidis diebus et operis otio egerunt. Quum advesperascit, in alveo strepunt minus ac minus, donec una circumvolet eodem, quo excitavit, bombo, ceu quietem capere imperans : et hoc castrorum more. Tunc repente omnes conticescunt.

GOUVERNEMENT DES ABEILLES.

Qu'on recherche maintenant s'il a existé plus d'un Hercule, combien il faut compter de Bacchus, et tant d'autres choses effacées par la rouille des siècles! Voici un fait bien simple, que toutes nos campagnes offrent sans cesse à nos observations, et sur lequel les auteurs ne peuvent s'accorder. Le roi des abeilles (2) est-il seul privé d'aiguillon, sans autres armes que sa propre majesté? ou la nature, en lui donnant un aiguillon, en a-t-elle refusé l'usage à lui seul? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne s'en sert jamais. Son peuple est un parfait modèle d'obéissance. Lorsqu'il sort, l'essaim entier l'accompagne, forme un groupe autour de lui, l'enveloppe, le couvre et le cache à tous les yeux. Dans les autres temps, lorsque le peuple est à ses travaux, il parcourt les ouvrages de l'intérieur, comme pour animer ses gens; seul il est exempt de travail (3). Des satellites, des licteurs rangés autour de lui annoncent la présence du souverain. Il ne sort jamais que lorsque l'essaim doit changer de demeure. On en est averti plusieurs jours à l'avance. Un bourdonnement intérieur annonce que les abeilles font leurs apprêts, et qu'elles attendent un jour favorable. Si l'on arrache une aile au roi, l'essaim ne se déplacera pas.

XVII. 17. Quærat nunc aliquis, unusne Hercules fuerit, et quot Liberi patres, et reliqua vetustatis situ obruta? Ecce in re parva, villisque nostris adnexa, cujus assidua copia est, non constat inter auctores, rex nullumne solus habeat aculeum, majestate tantum armatus : an dederit eum quidem natura, sed usum ejus illi tantum negaverit. Illud constat, imperatorem aculeo non uti. Mira plebei circa eum obedientia. Quum procedit, una est totum examen, circaque eum globatur, cingit, protegit, cerni non patitur. Reliquo tempore, quum populus in labore est, ipse opera intus circuit, similis exhortanti, solus immunis. Circa eum satellites quidam lictoresque, assidui custodes auctoritatis. Procedit foras non nisi migraturo examine. Id multo intelligitur ante, aliquot diebus murmure intus strepente, apparatus indice diem tempestivum eligentium. Si quis alam ei detruncet, non fugiet examen. Quum processere, se quæque proximam illi

Lorsqu'elles se sont mises en marche, chacune ambitionne d'être auprès du roi : leur gloire est d'en être vues remplissant leur devoir. S'il commence à se lasser, elles le soutiennent avec leurs ailes elles; le portent tout à fait, s'il est trop fatigué. Celles qui sont restées en arrière par lassitude, ou qui se sont égarées, suivent la troupe, conduites par l'odorat. En quelque lieu que le roi s'arrête, l'armée entière établit son camp.

HEUREUX PRÉSAGE QU'ON PEUT TIRER DE L'ASPECT D'UN ESSAIM.

Alors, suspendues en grappes dans les maisons ou dans les temples, elles forment des présages privés et publics, souvent accomplis par de grands événements. Elles se posèrent sur la bouche de Platon encore enfant, annonçant la douceur de son éloquence enchanteresse. Elles se posèrent aussi dans le camp de Drusus, lorsqu'il combattit avec le plus heureux succès auprès d'Arbalon; ce qui met en défaut la doctrine des aruspices qui pensent qu'un tel présage est toujours sinistre. Le roi une fois pris, on est maître de tout l'essaim. A-t-il disparu, toute la troupe se disperse et va se joindre à d'autres chefs. Jamais les abeilles ne peuvent être sans roi. Lorsqu'il y en a plusieurs, elles les tuent, mais à regret; et quand elles désespèrent d'une année abondante, elles préfèrent de détruire les cellules où

cupit esse, et in officio conspici gaudet. Fessum humeris sublevant; validius fatigatum ex toto portant. Si qua lassata deficit, aut forte aberravit, odore persequitur. Ubicunque ille consedit, ibi cunctarum castra sunt.

XVIII. Tunc ostenta faciunt privata ac publica, uva dependente in domibus templisve, sæpe expiata magnis eventibus. Sedere in ore infantis tum etiam Platonis, suavitatem illam prædulcis eloquii portendentes. Sedere in castris Drusi imperatoris, quum prosperrime pugnatum apud Arbalonem est, haudquaquam perpetua aruspicum conjectura, qui dirum id ostentum existimant semper. Duce prehenso, totum tenetur agmen : amisso dilabitur, migratque ad alios. Esse utique sine rege non possunt.

ils doivent naître. Alors elles chassent aussi les faux bourdons.

Si les vivres manquent dans quelques ruches, les abeilles se jettent sur les ruches voisines pour les piller. Celles qu'elles attaquent se défendent et livrent combat, et si l'homme chargé du soin des ruches est présent, le parti qui se le croit favorable ne lui fait aucun mal. Elles se font aussi la guerre pour d'autres sujets. Le transport des fleurs est la cause ordinaire des rixes. Chacune appelle ses compagnes à son secours. Alors chaque armée a son chef qui la range en bataille. Un peu de poussière ou de fumée sépare les combattants. Une légère aspersion de lait ou d'eau miellée réconcilie les deux partis.

MALADIES DES ABEILLES.

Elles ont aussi leurs maladies. Elles paraissent alors tristes et languissantes. On les voit présenter des aliments à celles qu'elles ont exposées devant les portes à la chaleur du soleil, transporter hors de la ruche celles qui sont mortes, accompagner leurs corps, comme pour leur rendre les derniers devoirs. Si le roi succombe à la maladie, le peuple consterné s'abandonne à la douleur : les travaux cessent; personne ne sort. Elles s'attroupent toutes en

Invitæ autem interimunt eos, quum plures fuere, potiusque nascentium domos diruunt, si proventus desperatur; tunc et fucos abigunt.

Quod si defecerit aliquas alvos cibus, impetum in proximas faciunt rapinæ proposito. At illæ contra dirigunt aciem : et si custos adsit, alterutra pars, quæ sibi favere sentit, non appetit eum. Ex aliis quoque sæpe dimicant causis, easque acies contrarias duo imperatores instruunt, maxime rixa in convehendis floribus exorta, et suos quibusque evocantibus : quæ dimicatio injectu pulveris aut fumo tota discutitur. Reconciliatur vero lacte vel aqua mulsa.

XX. Et morbos suapte natura sentiunt. Index eorum tristitia torpens, et cum ante fores in teporem solis promotis aliæ cibos ministrant, cum defunctas progerunt, funerantiumque more comitantur exequias. Rege ea peste consumpto, mœret plebs ignavo dolore, non cibos convehens, non

bourdonnant tristement autour de sa froide dépouille. Il faut donc les écarter, et enlever le cadavre; sinon rien ne pourra les arracher à ce triste spectacle, et leur douleur n'aura point de terme. Même, si l'on n'a soin de leur fournir des vivres, elles se laissent mourir de faim. La gaîté et la fraîcheur sont donc, chez elles, les signes de la santé.

MOYEN DE CONTENIR LES ABEILLES.

Le tintement de l'airain leur fait plaisir. Elles se rallient à ce signal; ce qui prouve qu'elles ont aussi le sens de l'ouïe. Après que les ouvrages sont achevés, que les petits sont éclos, et qu'elles ont rempli toutes leurs fonctions, des jeux et des exercices communs succèdent aux travaux. Répandues dans la plaine, lancées au haut des airs, elles tournoient en volant, jusqu'à ce que l'heure du repas les rappelle. En supposant qu'elles échappent à tous les ennemis, à tous les accidents, leur vie la plus longue est de sept années. On prétend que jamais ruche n'a duré plus de dix ans (4).

Voici, au sujet de la nourriture des abeilles, un fait singulier et digne d'observation. Sur les bords du Pô est un bourg qu'on nomme Hostilia; quand les habitants voient leurs plaines épuisées, ils mettent les ruches sur des ba-

procedens, tristi tantum murmure glomeratur circa corpus ejus. Subtrahitur itaque diducta multitudine : alias spectantes exanimem, luctum non minuunt. Tunc quoque ni subveniatur, fame moriuntur. Hilaritate igitur et nitore sanitas æstimatur.

XXII. 20. Gaudent plausu atque tinnitu æris, eoque convocantur. Quo manifestum est, auditus quoque inesse sensum. Effecto opere, educto fœtu, functæ munere omni, exercitationem tum solemnem habent : spatiatæque in aperto, et in altum datæ, gyris volatu editis, tum demum ad cibum redeunt. Vita eis longissima, ut prospere inimica ac fortuita cedant, septenis annis universa. Alvos nunquam ultra decem annos durasse proditur.

(Lib. XXX. Cap. XLIII.) Mirum est dignumque memoratu de earum alimentis quod comperi. Hostilia vicus adluitur Pado. Hujus inquilini,

teaux (5), et, pendant les nuits, ils remontent le fleuve l'espace de cinq milles. Le matin, les abeilles sortent, se répandent dans les campagnes, et chaque soir elles reviennent. On continue le voyage jusqu'à ce que les bateaux, s'enfonçant sous la charge, fassent connaître que les ruches sont remplies. On ramène les abeilles, et on ôte le miel.

En Espagne aussi, elles voyagent à dos de mulet pour la même cause.

DES ARAIGNÉES.

Ici se place naturellement l'article de l'araignée, digne elle-même de toute notre admiration. On en compte plusieurs espèces. Elles sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails. On nomme phalanges celles dont la morsure est venimeuse, dont le corps est court, effilé, varié de plusieurs couleurs. Elles marchent en sautant. Il en est dans cette espèce qui sont noires, et qui ont les jambes antérieures extrêmement longues. Les unes et les autres ont trois articulations aux jambes. Les araignées-loups de la petite espèce ne filent point. Les grandes étendent à l'entrée de leurs trous de petites toiles dont elles tapissent l'intérieur. Une troisième espèce est remarquable par la savante combinaison de son travail. Elle ourdit des toiles, et son ventre fournit lui seul la matière

pabulo circa deficiente, imponunt navibus alvos, noctibusque quina millia passuum contrario amne naves subvehunt. Egressæ luce apes pastæque, ad naves quotidie remeant, mutantes locum, donec pondere ipso pressis navibus plenæ alvi intelligantur, revectisque eximantur mella.

Et in Hispania mulis provehunt, simili de causa.

XXVIII. 24. Araneorum his non absurde jungatur natura, digna vel præcipue admiratione. Plura autem sunt genera, nec dictu necessaria in tanta notitia. Phalangia ex his appellantur, quorum noxii morsus, corpus exiguum, varium, acuminatum, adsultim ingredientium. Altera eorum species, nigri, prioribus cruribus longissimis. Omnibus internodia terna in cruribus. Luporum minimi non texunt. Majores interna et cavernis exigua vestibula præpandunt. Tertium eorumdem genus erudita operatione conspicuum. Orditur

d'un si grand ouvrage (6); soit qu'il faille croire avec Démocrite que cette substance n'est que le dernier produit de ses aliments, soit qu'elle se forme naturellement dans son corps : son propre poids lui tient lieu de fuseau, et le fil que son ongle façonne est d'une régularité, d'une finesse, d'une égalité parfaite. Elle commence son tissu par le milieu, puis elle l'étend dans une forme circulaire. Élargissant les mailles à intervalles égaux et progressivement croissants, elle les assujettit par un nœud indissoluble. Avec quel art elle cache les lacets que forment ses réseaux! Qui dirait que cette toile garnie d'un long duvet, que cette surface polie, que cette trame ferme et solide ne sont en effet qu'un piége trompeur? comme le centre est souple et pliant, afin qu'il cède à l'action du vent, et qu'il ne rejette pas les objets qui viendront à lui! On croirait que les fils qui sont tendus aux extrémités ont été abandonnés par l'ouvrière excédée de fatigue; mais ces fils, difficilement aperçus, servent, comme les cordons de nos toiles de chasse, à précipiter dans le filet l'animal qui les rencontre.

La caverne elle-même est voûtée selon les lois de la plus savante architecture. Elle est, plus que tout le reste, garnie et rembourrée contre le froid. Combien l'araignée se tient écartée du centre, paraissant occupée de tout autre

telas, tantique operis materiæ uterus ipsius sufficit : sive ita corrupta alvi natura stato tempore, ut Democrito placet : sive est quædam intus lanigera fertilitas; tam moderato ungue, tam tereti filo et tam æquali deducit stamina, ipso se pondere usus. Texere a medio incipit, circinato orbe subtegmina adnectens : maculasque paribus semper intervallis, sed subinde crescentibus, ex angusto dilatans indissolubili nodo implicat. Quanta arte celat pedicas, a scutulato rete grassantes! quam non ad hoc videtur pertinere crebratæ pexitas telæ, et quadam polituræ arte, ipsa per se tenax ratio tramæ! quam laxus ad flatus, ac non respuenda quæ veniant, sinus! Derelicta lasso prætendi summa parte arbitrere licia : at illa difficile cernuntur, atque ut in plagis lineæ offensæ, præcipitant in sinum.

Specus ipse qua concameratur architectura! et contra frigora quanto villosior! quam remotus à medio, aliudque agentis similis! inclusus vero

soin, et tellement renfermée, qu'il est impossible de voir si le lieu est ou n'est pas habité! Observez la fermeté de l'ouvrage : ni les vents ne le brisent, ni les amas de poussière ne le rompent. Voyez sa largeur : souvent la toile s'étend d'un arbre à l'autre, lorsque la jeune araignée s'exerce et fait l'apprentissage de son art. Parlerai-je de sa longueur? l'araignée attache le fil au haut de l'arbre, et le conduit jusqu'à terre, remonte promptement le long de ce fil, et tout en remontant, elle en ramène un autre. Si quelque animal s'est pris au filet, comme elle est vigilante et prête à courir! cet animal fut-il arrêté à l'une des extrémités, elle court toujours au centre; car c'est en agitant ainsi la toile dans toutes ses parties qu'elle parvient surtout à entraver sa proie. Si quelque endroit s'est déchiré, elle le rajuste à l'instant, sans qu'il paraisse aucune reprise.

Les araignées prennent dans leurs toiles jusqu'à de petits lézards. Elles commencent par les museler en leur nouant la gueule avec leur fil, puis elles leur mordent et leur déchirent les lèvres; spectacle comparable à ceux du cirque, lorsqu'un heureux hasard l'offre à nos regards. Elles servent aussi pour les présages. Quand il doit survenir une crue d'eau, elles placent leur toile en un lieu plus élevé. Elles se reposent dans les temps sereins, et filent dans les temps nébuleux. Aussi le grand nombre de toiles d'araignées est-il

sic ut sit, nec ne, intus aliquis, cerni non possit. Age, firmitas : quando rumpentibus ventis? qua pulverum mole degravante? Latitudo telæ sæpe inter duas arbores, quum exercet artem et discit texere : longitudo fili a culmine, ac rursus a terra per illud ipsum velox reciprocatio; subitque pariter ac fila deducit. Quum vero captura incidit, quam vigilans et paratus ad cursum! licet extrema hæreat plaga, semper in medium currit : quia sic maxime totum concutiendo implicat. Scissa protinus reficit, ad polituram sarciens.

Namque et lacertarum catulos venantur, os primum tela involventes, et tunc demum labra utraque morsu apprehendentes, amphitheatrali spectaculo quum contigit. Sunt ex eo et auguria. Quippe, incremento amnium futuro, telas suas altius tollunt. Iidem non sereno texunt, nubilo texunt.

un signe de pluie. On croit que c'est la femelle qui file, et le mâle qui chasse (7). De cette manière, chacun contribue également au bien de la famille.

DES SAUTERELLES.

On regarde les sauterelles comme un fléau de la colère céleste. En effet, elles apparaissent quelquefois d'une grandeur démesurée; le bruit de leurs ailes les fait prendre pour des oiseaux. Elles obscurcissent le soleil. Les peuples les suivent d'un œil inquiet, tremblant que cette armée formidable ne s'abatte sur le pays. Leur vol se soutient longtemps, et, comme si c'était peu d'avoir franchi les mers, elles traversent des contrées immenses qu'elles couvrent d'un nuage épais, ravageant les moissons, brûlant tout ce qu'elles touchent, rongeant jusqu'aux portes des maisons. L'Italie est surtout infestée par celles qui viennent d'Afrique. Souvent le peuple romain, menacé de la famine, fut contraint de recourir aux remèdes sibyllins.

Dans la Cyrénaïque, une loi ordonne de leur faire la guerre trois fois l'année : la première, en écrasant leurs œufs; la seconde, en tuant les petits; la troisième, en exterminant les grandes. Quiconque néglige ce devoir est puni comme déserteur. Dans l'île de Lemnos, on a déterminé une

Ideoque multa aranea imbrium signa sunt. Feminam putant esse quæ texat, marem qui venetur : ita paria fieri merita conjugio.

XXXV. 29. Deorum iræ pestis locusta intelligitur. Namque et grandiores cernuntur, et tanto volant pennarum stridore, ut aliæ alites credantur; solemque obumbrant, sollicitis suspectantibus populis, ne suas operiant terras. Sufficiunt quippe vires; et tanquam parum sit maria transisse, immensos tractus permeant, diraque messibus contegunt nube, multa contactu adurentes, omnia vero morsu erodentes, et fores quoque tectorum. Italiam ex Africa maxime coortæ infestant, sæpe populo ad Sibyllina coacto remedia confugere, inopiæ metu.

In Cyrenaica regione lex etiam est ter anno debellandi eas, primo ova obterendo, deinde fœtum, postremo adultas : desertoris pœna in eum qui cessaverit. Et in Lemno insula certa mensura præfinita est, quam singuli

mesure que chaque habitant est obligé d'apporter au magistrat remplie de sauterelles tuées. C'est par cette raison que ces peuples révèrent les choucas, qui volent au-devant des sauterelles pour les détruire. En Syrie, on est obligé d'employer les troupes pour les exterminer ; tant cette engeance funeste est répandue sur le globe. Les Parthes en font un de leurs mets.

DES FOURMIS.

Les fourmis travaillent en commun ; mais les abeilles composent leur nourriture : les fourmis ne font que ramasser des provisions. Si l'on compare leurs fardeaux avec le volume de leur corps, on conviendra que, proportion gardée, nul animal n'a plus de force. Elles portent les fardeaux à leur bouche : si la charge est trop pesante, elles se retournent, et, faisant effort avec les épaules contre quelque point d'appui, elles les poussent avec les pieds de derrière.

Comme chez les abeilles, vous trouvez chez elles l'organisation d'une république, la mémoire, la prévoyance. Avant que de serrer les grains, elles les rongent, de peur qu'ils ne germent. Ceux qui sont trop grands, elles les divisent à la porte du magasin. S'ils viennent à être mouillés par la pluie, elles les tirent dehors et les font sécher. Pendant la pleine lune, elles travaillent même la nuit, et se reposent à la

enecatarum ad magistratus referant. Graculos quoque ob id colunt, adverso volatu occurrentes earum exitio. Necare et in Syria militari imperio coguntur. Tot orbis partibus vagatur id malum. Parthis et hæ in cibo gratæ.

XXXVI. 30. Formicæ communicant laborem; sed apes utiles faciunt cibos, hæ condunt. Ac si quis comparet onera corporibus earum, fateatur nullis portione vires esse majores. Gerunt ea morsu. Majora aversæ postremis pedibus moliuntur, humeris obnixæ.

Et iis reipublicæ ratio, memoria, cura. Semina adrosa condunt, ne rursus in fruges exeant e terra. Majora ad introitum dividunt. Madefacta imbre proferunt atque siccant. Operantur et noctu plena luna; eædem interlunio cessant. Jam in opere qui labor! quæ sedulitas! Et quoniam ex

nouvelle lune. Mais aux moments du travail, quelle ardeur! quelle infatigable activité! Comme chacune de son côté apporte les provisions, sans que leurs opérations soient combinées! Elles ont leurs jours de marché pour se reconnaître mutuellement: et ces jours-là, quel concours! quels nombreux rassemblements! On dirait qu'elles causent avec celles qu'elles rencontrent, qu'elles s'entre-demandent de leurs nouvelles. Nous voyons des cailloux usés par le frottement de leurs pieds. Le terrain qu'elles traversent pour aller à l'ouvrage devient un sentier battu : grand exemple de ce que peut en toute chose la continuité du plus petit effort!

diverso convehunt altera alterius ignara, certi dies ad recognitionem mutuam nundinis dantur. Quæ tunc earum concursatio! quam diligens cum obviis quædam collocutio atque percunctatio! Silices itinere earum adtritos videmus, et in opere semitam factam, ne quis dubitet qualibet in re quid possit quantulacumque assiduitas.

LIVRE DOUZIÈME.

DES ARBRES.

PLACE HONORABLE DES ARBRES DANS LA NATURE.

Les bienfaits de la nature ont été longtemps ignorés. Les arbres et les forêts étaient réputés le plus grand don qu'elle eût fait à l'homme. Il se nourrit d'abord de leurs fruits : il reposa plus mollement dans sa caverne jonchée de leur feuillage; il se vêtit de leur écorce. Tel est encore l'état où vivent quelques nations (1). Et l'homme aujourd'hui creuse les montagnes pour en arracher le marbre : il court chez les Sères emprunter des vêtements; il cherche une perle dans les abîmes de la mer Rouge, une émeraude dans les profondeurs de la terre! Voilà pourquoi on a imaginé de faire des blessures à l'oreille. C'était peu, sans doute, de porter ces frivoles ornements au cou et dans les cheveux; il fallait qu'ils fussent incrustés même dans la chair.

Les arbres furent les premiers temples. Fidèles à la sim-

LIBER DUODECIMUS.

DE ARBORIBUS.

I. Diu fuere occulta naturæ beneficia, summumque munus homini datum, arbores, silvæque intelligebantur. Hinc primum alimenta, harum fronde mollior specus, libro vestis. Etiamnum gentes sic degunt. Quo magis ac magis admirari subit, ab iis principiis cædi montes in marmora, vestes ad Seras peti, unionem in Rubri maris profundo, smaragdum in ima tellure quæri. Ad hoc excogitata sunt aurium vulnera : nimirum quoniam parum erat collo crinibusque gestari, nisi infoderentur etiam corpori.

II. 1. Hæc fuere numinum templa, priscoque ritu simplicia rura etiam

plicité de l'ancien culte, les campagnes consacrent encore leur plus bel arbre à la divinité. Les bois sacrés et leur obscurité silencieuse n'impriment pas moins de respect que les images des dieux brillantes d'or et d'ivoire. Chaque espèce demeure toujours dédiée aux mêmes déités : le chêne à Jupiter, le laurier à Apollon, l'olivier à Minerve, le myrte à Vénus, le peuplier à Hercule. C'est même une croyance religieuse que les Sylvains, les Faunes, et un certain ordre de déesses sont préposés aux forêts, qui ont leurs dieux comme le ciel a les siens.

Dans la suite, les arbres ont adouci l'homme par leurs sucs plus savoureux que les grains. C'est d'eux que nous recevons l'huile qui délasse les membres, le vin qui ranime les forces, en un mot, cette quantité de fruits délicieux qui naissent d'eux-mêmes chaque année : et quoique, pour couvrir nos tables, on fasse la guerre aux hôtes des forêts, et qu'on recherche des poissons engraissés de cadavres humains, les arbres continuent de faire les honneurs de nos desserts.

On les emploie encore à mille usages nécessaires. A l'aide de l'arbre, nous franchissons les mers, nous rapprochons les terres : avec l'arbre, nous élevons des édifices : il servit même à figurer les dieux, avant qu'on eût donné du prix

nunc Deo præcellentem arborem dicant. Nec magis auro fulgentia atque ebore simulacra, quam lucos et in iis silentia ipsa adoramus. Arborum genera numinibus suis dicata perpetuo servantur : ut Jovi esculus, Apollini laurus, Minervæ olea, Veneri myrtus, Herculi populus. Quin et Sylvanos, Faunosque, et dearum genera silvis, ac sua numina, tanquam et cœlo, adtributa credimus.

Arbores postea blandioribus fruge succis hominem mitigavere. Ex iis recreans membra olei liquor, viresque potus vini : tot denique sapores annui sponte venientes : et mensæ (depugnetur licet earum causa cum feris, et pasti naufragorum corporibus pisces expetantur) etiamnum tamen secundæ.

Mille præterea sunt usus earum, sine quis vita degi non possit. Arbore sulcamus maria terrasque admovemus : arbore exædificamus tecta ; arbore

aux cadavres des animaux, et que l'ivoire, comme pour légitimer le luxe par la complicité des immortels, eût offert également à nos regards ou la tête d'un dieu ou les pieds d'une table.

On prétend que ce qui engagea les Gaulois à franchir les Alpes, barrière jusqu'alors insurmontable, et à se précipiter sur l'Italie, c'est qu'un artisan helvétien, nommé Hélico, ayant travaillé quelque temps à Rome, en avait rapporté, à son retour, des figues et des raisins secs, du vin et de l'huile, inconnus à ces peuples. S'ils firent la guerre pour conquérir de si grands biens, le motif du moins en peut être l'excuse.

DES ARBRES EXOTIQUES.

Mais qui verra sans étonnement qu'on soit allé chercher un arbre au delà des mers, seulement à cause de son ombre! Cet arbre est le platane. Il traversa d'abord la mer Ionienne, et vint dans l'île de Diomède orner le tombeau de ce héros. De là il passa en Sicile, et c'est un des premiers arbres étrangers donnés à l'Italie. Déja il est parvenu chez les Morins. Le terrain qu'il occupe est sujet à un tribut, et des nations payent un impôt pour la jouissance de l'ombre. Denys l'ancien, tyran de Sicile, fit planter des platanes dans

et simulacra numinum fuere, nondum pretio excogitato belluarum cadaveri; antequam, ut a diis nato jure luxuriæ, eodem ebore numinum ora spectarentur, et mensarum pedes.

Produnt Alpibus coercitas, et tum inexsuperabili munimento Gallias, hanc primum habuisse causam superfundendi se Italiæ, quod Helico ex Helvetiis civis earum, fabrilem ob artem Romæ commoratus, ficum siccam et uvam, oleique ac vini præmissa remeans secum tulisset. Quapropter hæc vel bello quæsisse venia sit.

III. Sed quis non jure miretur arborem umbræ gratia tantum ex alieno petitam orbe? Platanus hæc est, mare Ionium in Diomedis insulam ejusdem tumuli gratia primum invecta, inde in Siciliam transgressa, atque inter primas donata Italiæ, et jam ad Morinos usque pervecta, ac tributarium etiam detinens solum, ut gentes vectigal et pro umbra pendant.

sa capitale, où ils devinrent la merveille de son palais. C'est le lieu où depuis on a établi le gymnase.

DES PLATANES.

Ceci se passa vers le temps de la prise de Rome. Par la suite, on a donné tant de prix aux platanes, qu'aujourd'hui nous les arrosons avec du vin pur (mauvaise pratique). On a reconnu que cette liqueur fait beaucoup de bien aux racines, et nous avons instruit les arbres mêmes à s'abreuver de vin.

FAITS MERVEILLEUX TOUCHANT LES PLATANES.

Il existe aujourd'hui en Lycie un platane fameux auprès d'une source dont la fraîcheur ajoute aux charmes de son ombrage. Placé sur le chemin, il offre pour asile au voyageur une grotte de quatre-vingt-un pieds, creusée dans le tronc : sa cime est une forêt, et s'entourant de vastes rameaux, qui semblent autant d'arbres, il couvre les campagnes d'une ombre immense. Afin que rien ne manque à l'illusion, tout l'intérieur est garni d'un rang de pierres ponces revêtues de mousse. Frappé de cette merveille, Mucien, trois fois consul, et dernièrement lieutenant en Lycie, a cru devoir transmettre à la postérité qu'il mangea dans cette grotte avec dix-huit personnes, qu'il y passa la nuit sur des

Dionysius prior, Siciliæ tyrannus, regiam in urbem transtulit eas, domus suæ miraculum, ubi postea factum gymnasium.

IV. Hoc actum circa captæ Urbis ætatem : tantumque postea honoris increvit, ut mero infuso enutriantur : compertum id maxime prodesse radicibus ; docuimusque etiam arbores vina potare.

V. Nunc est clara in Lycia, gelidi fontis socia amœnitate, itineri apposita, domicilii modo, cava octoginta atque unius pedum specu, nemorosa vertice, et se vastis protegens ramis, arborum instar, agros longis obtinet umbris : ac ne quid desit speluncæ imagini, saxeæ intus crepidinis corona muscosos complexa pumices : tam digna miraculo, ut Licinius Mucianus, ter consul, et nuper provinciæ ejus legatus, prodendum etiam posteris putarit, epulatum intra eam se cum duodevicesimo comite, large

lits formés des feuilles de l'arbre, à l'abri de tous les vents, prêtant l'oreille au bruit de la pluie qui traversait le feuillage. Il ajoute que l'éclat des marbres, la variété des peintures et la dorure des lambris auraient été pour lui un spectacle moins agréable. Caligula vit aussi, près de Vélitres, un platane qui excita son admiration. Les branches formaient un plancher avec des bancs très larges disposés tout alentour. Il dîna, au plus épais du feuillage, dans cette salle qui contenait quinze convives et les gens nécessaires pour le service. Il appela ce repas le festin du nid.

COMMENT SE PLANTE LE POMMIER D'ASSYRIE (CITRONNIER).

Les cerisiers, les pêchers et tous les arbres dont les noms sont grecs ou n'appartiennent pas à notre langue, sont étrangers. Lorsque je traiterai des arbres à fruit, je parlerai de ceux d'entre eux qui ont commencé à se naturaliser chez nous. Pour le moment, je m'occuperai des arbres étrangers, en commençant par le plus salutaire de tous.

Le pommier assyrien, que d'autres nomment médique (le citronnier), est un excellent antidote. Sa feuille est semblable à celle de l'arbousier, et ses rameaux sont armés de quelques piquants. Le fruit ne se mange pas (2). L'arbre se distingue aussi par l'odeur de ses feuilles, qui se commu-

ipsa toros præbente fronde, ab omni afflatu securum, optantem imbrium per folia crepitus, lætiorem quam marmorum nitore, picturæ varietate, laquearium auro, cubuisse in eadem. Aliud exemplum Caii principis, in Veliterno rure mirati unius tabulata, laxeque ramorum trabibus scamna patula, et in ea epulati, quum ipse pars esset umbræ, quindecim convivarum ac ministerii capace triclinio, quam cœnam appellavit ille nidum.

VII. 3. Peregrinæ et cerasi, persicæque, et omnes quarum Græca nomina aut aliena; sed quæ ex his incolarum numero esse cœpere, dicentur inter frugiferas. In præsentia externas persequemur, a salutari maxime orsi.

Malus Assyria, quam alii vocant Medicam, venenis medetur. Folium ejus est unedonis, ramis intercurrentibus spinis. Pomum ipsum alias non

nique aux étoffes avec lesquelles on l'enferme, et qu'elle garantit des vers. Il porte des fruits dans toutes les saisons : tandis que les uns tombent, d'autres mûrissent, et d'autres commencent à se former. Des nations ont essayé de le transporter chez elles à cause de son efficacité contre les poisons. On se servait de caisses d'argile, en donnant de l'air aux racines par une ouverture. Car, soit dit une fois pour toutes, les arbres qu'on veut faire voyager doivent être étroitement plantés dans les caisses qui servent à les transporter. Au surplus, le citronnier a refusé jusqu'ici de naître ailleurs que chez les Mèdes et dans la Perse (3). Ce sont les grains du citron que les grands, chez les Parthes, font cuire dans leurs ragoûts, afin de se donner une haleine agréable. D'ailleurs, nul autre arbre de la Médie ne mérite une distinction particulière.

ARBRES DE L'INDE.

De tous les arbres qui appartiennent spécialement à l'Inde, Virgile n'a parlé que de l'ébénier. Il assure qu'il ne naît pas ailleurs. Hérodote en fait un arbre de l'Éthiopie, lorsqu'il écrit que tous les trois ans les Éthiopiens envoyaient en tribut au roi de Perse cent bûches de ce bois, avec de l'or et de l'ivoire. Une circonstance de son récit mérite d'être observée : c'est qu'il articule expressément

manditur odore præcellit foliorum quoque, qui transit in vestes una conditus, arcetque animalium noxia. Arbor ipsa omnibus horis pomifera est, aliis cadentibus, aliis maturescentibus, aliis vero subnascentibus. Tentavere gentes transferre ad sese propter remedii præstantiam fictilibus in vasis, dato per cavernas radicibus spiramento : qualiter omnia transitura longius seri arctissime transferrique meminisse conveniet, ut semel quæque dicantur. Sed nisi apud Medos, et in Perside, nasci noluit. Hæc est autem, cujus grana Parthorum proceres incoquere diximus esculentis, commendandi halitus gratia. Nec alia arbor laudatur in Medis.

VIII. 4. Unam e peculiaribus Indiæ Virgilius celebravit ebenum, nusquam alibi nasci professus. Herodotus eam Æthiopiæ intelligi maluit, in tributi vicem regibus Persidis e materie ejus centenas phalangas tertio quoque anno pensitasse Æthiopas, cum auro et ebore, prodendo. Non

qu'ils payaient en tribut vingt grandes dents d'éléphant. Tel était le prix de l'ivoire l'an 310 de Rome ; car c'est à cette époque qu'il écrivait son histoire à Thurium en Italie (4). La carte de l'Éthiopie, nouvellement apportée à l'empereur Néron, nous a instruits que depuis Syène, qui borne notre empire, jusqu'à Méroé, c'est-à-dire dans l'étendue de huit cent quatre-vingt-seize mille pas, l'ébénier est rare, et qu'il n'existe presque pas d'autres arbres que ceux du genre des palmiers. C'est peut-être par cette raison que l'ébénier tenait le troisième rang dans l'ordre des tributs.

QUAND L'ÉBÉNIER FUT-IL APPORTÉ A ROME POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Le grand Pompée a fait voir cet arbre à Rome, dans son triomphe sur Mithridate.

DU FIGUIER INDIEN.

Le figuier de l'Inde (*ficus Indica*) porte des fruits très petits. Cet arbre, se multipliant toujours de lui-même, étend de vastes branches, dont les plus basses se courbent vers la terre, au point qu'elles y prennent racine dans l'espace d'un an, et qu'elles forment une nouvelle plantation autour du tronc principal, comme si elles avaient été dispo-

omittendum id quoque : vicenos dentes elephantorum grandes, quoniam ita significavit, Æthiopas ea de causa pendere solitos. Tanta ebori auctoritas erat, Urbis nostræ trecentesimo decimo anno : tunc enim auctor ille historiam eam condidit Thuriis in Italia. Æthiopiæ forma, ut diximus, nuper allata Neroni principi, raram arborem Meroen usque à Syene fine imperii, per DCCCXCVI. M. passuum, nullamque nisi palmarum generis esse docuit. Ideo fortassis in tributi auctoritate tertia res fuerit ebenus.

IX. Romæ eam Magnus Pompeius in triumpho Mithridatico ostendit.

XI. Ficus in India exilia poma habet. Ipsa se semper serens, vastis diffunditur ramis : quorum imi adeo in terram curvantur, ut annuo spatio infigantur, novamque sibi propaginem faciant circa parentem in orbem, quodam opere topiario. Intra sepem eam æstivant pastores, opacam

sées à dessein. Les bergers se retirent l'été dans cette enceinte, qui est à la fois un abri et un retranchement. Cette voûte est agréable à l'œil au dedans et au dehors. Les branches supérieures se portent en haut, et forment une sorte de forêt. L'arbre entier occupe ordinairement une circonférence de soixante pas, et son ombre couvre un espace de deux stades. La feuille représente un bouclier d'Amazone : en cachant le fruit, elle l'empêche de croître. Les figues sont parsemées en petit nombre, et n'excèdent pas la grosseur d'une fève ; mais cuites par le soleil à travers le feuillage, elles sont très douces et dignes de l'arbre merveilleux qui les produit. Ce figuier se trouve surtout aux environs du fleuve Acésine.

DU POLA.

Il y en a un autre plus grand, qui l'emporte par la grosseur et la douceur de son fruit, dont les gymnosophistes se nourrissent. La feuille imite une aile d'oiseau : elle a trois coudées de long et deux de large. La figue sort de l'écorce : elle est d'un goût admirable ; une seule suffit pour rassasier quatre personnes. Cet arbre est commun dans la Sydracie, terme des expéditions d'Alexandre. Il est encore un autre figuier semblable à celui-ci. La figue est délicieuse,

pariter et munitam vallo arboris, decora specie subter intuenti, proculve, fornicato ambitu. Superiores ejusdem rami in excelsum emicant, silvosa multitudine, vasto matris corpore, ut LX. passus plerique orbe colligant, umbra vero bina stadia operiant. Foliorum latitudo peltæ effigiem Amazonicæ habet; hac causa fructum integens, crescere prohibet. Rarusque est, nec fabæ magnitudinem excedens : sed per folia solibus coctus, prædulci sapore dignus miraculo arboris; gignitur circa Acesinen maxime amnem.

XII. 6. Major alia : pomo et suavitate præcellentior, quo sapientes Indorum vivunt. Folium alas avium imitatur, longitudine trium cubitorum, latitudine duum. Fructum cortice mittit, admirabilem succi dulcedine, ut uno quaternos satiet. Plurima est in Sydracis, expeditionum Alexandri termino. Est et alia similis huic, dulcior pomo, sed interaneorum valetu-

mais elle cause la dyssenterie. Alexandre avait défendu que nul homme de son armée ne touchât à ce fruit.

DE L'ENCENS.

L'encens appartient exclusivement à l'Arabie : encore ne le trouve-t-on pas dans toute cette contrée. On ne s'accorde point sur la forme de l'arbre qui le produit. Nous avons fait la guerre en Arabie : les armes romaines ont pénétré dans la plus grande partie de ce pays : Caïus César, fils d'Auguste, s'y est même acquis de la gloire, et cependant nul auteur latin, du moins à ma connaissance, ne nous a donné la description de cet arbre. Les Grecs varient entre eux.

NATURE DE L'ENCENS ; SES ESPÈCES.

Autrefois on ne faisait qu'une récolte par an : aujourd'hui que la vente produit de grands gains, on en fait deux. La récolte naturelle, qui est aussi la première, a lieu dans les plus violentes chaleurs, au lever de la canicule. On fait une incision à l'écorce, dans la partie qui paraît la plus tendue et la plus mince : on la dilate en l'ouvrant, mais sans rien enlever. Il s'en échappe une écume onctueuse, qui s'épaissit et se coagule, reçue ou sur une natte de palmier, quand le lieu en fournit, ou sur une aire battue autour de l'arbre.

dini infesta. Edixerat Alexander, ne quis agminis sui id pomum attingeret.

XXX. 14. Thura, præter Arabiam, nullis, ac ne Arabiæ quidem universæ. Nec arboris ipsius quæ sit facies constat. Res in Arabia gessimus, et Romana arma in magnam partem ejus penetravere : Caius etiam Cæsar Augusti filius inde gloriam petiit, nec tamen ab ullo (quod equidem sciam) Latino arborum earum tradita est facies. Græcorum exempla variant.

XXXII. Meti semel anno solebat, minore occasione vendendi. Jam quæstus alteram vindemiam affert. Prior atque naturalis vindemia circa canis ortum flagrantissimo æstu, incidentibus qua maxime videatur esse prægnans, tenuissimusque tendi cortex. Laxatur hic plaga, non adimitur. Inde prosilit spuma pinguis. Hæc concreta densatur, ubi loci natura pos-

L'encens qui tombe sur les nattes est plus pur, l'autre est plus pesant. Ce qui reste adhérent à l'arbre se ratisse avec le fer; aussi est-il rempli d'écorce. La forêt, divisée en un certain nombre de portions, est en sûreté sous la foi publique : personne ne garde les arbres auxquels on a fait l'incision. Le vol est sans exemple. Mais dans la ville d'Alexandrie, où l'on falsifie l'encens, la plus active surveillance peut à peine garantir les laboratoires. On appose un cachet sur le caleçon de l'ouvrier; on lui met sur le visage un masque ou un réseau très épais; on le fait sortir nu : tant la rigueur des lois donne moins de sûreté dans nos villes que la seule bonne foi dans les forêts de l'Arabie! On ramasse en automne l'encens qui provient des incisions faites pendant l'été. Il est blanc et très pur. La seconde récolte a lieu au printemps. Pour l'obtenir on fait l'incision en hiver. Cet encens est roux : il n'est nullement comparable au premier.

La récolte entière se transporte à Sabota, sur des chameaux. Une seule porte est ouverte pour eux. S'écarter de la route est un crime capital. Les prêtres du dieu Sabis y prélèvent la dîme, qu'ils prennent non au poids, mais à la mesure. C'est alors seulement que la vente peut commencer. Cette dîme acquitte des dépenses publiques; car le dieu défraie généreusement les voyageurs pendant un certain

eat, tegete palmæa excipiente, aliubi area circumpavita. Purius illo modo, sed hoc ponderosius. Quod in arbore hæsit, ferro depectitur; ideo corticosum. Silva divisa certis portionibus, mutua innocentia tuta est : neque ullus saucias arbores custodit; nemo furatur alteri. At hercules Alexandriæ, ubi thura interpolantur, nulla satis custodit diligentia officinas. Subligaria signantur opifici : persona adjicitur capiti, densusve reticulus; nudi emittuntur. Tanto minus fidei apud nos pœna, quam apud illos silvæ habent. Autumno legitur ab æstivo partu. Hoc purissimum, candidum. Secunda vindemia est vere, ad eam hieme corticibus incisis. Rufum hoc exit, nec comparandum priori.

Thus collectum Sabota camelis convehitur, porta ad id una patente. Degredi via capitale leges fecere. Ibi decimas deo, quem vocant Sabin, mensura, non pondere sacerdotes capiunt. Nec ante mercari licet : inde

nombre de jours. L'encens ne peut s'exporter que par le pays des Gébanites. Aussi paye-t-on un tribut à leur roi. De Thomna, leur capitale, à Gaza, l'un de nos ports en Judée, la distance est de quatre millions quatre cent trente-six mille pas, qui font soixante-cinq journées de marche pour les chameaux. Outre le tribut, il y a la part des prêtres et celle des secrétaires du roi, sans compter ce qui revient encore aux gardiens, aux soldats, aux divers employés; et tant que la route dure, on paye tantôt pour l'eau, tantôt pour le fourrage, ici pour le gîte, là pour un péage, en sorte que les frais chez l'étranger sont de six cent quatre-vingt-huit deniers (619 fr.) par tête de chameau. Aux frontières, on paye encore aux fermiers de l'empire. Aussi l'encens d'élite se vend-il six deniers (5 fr. 40 c.) la livre; celui de seconde qualité, cinq deniers; et l'encens inférieur, trois. On falsifie l'encens avec la résine blanche, qui lui ressemble parfaitement. Le bon encens est blanc, gros, cassant; il doit s'enflammer au plus vite, et se briser aisément sous la dent.

impensæ publicæ tolerantur. Nam et benigne certo itinerum numero deus hospites pascit. Evehi non potest, nisi per Gebanitas : itaque et horum regi penditur vectigal. Caput eorum Thomna abest a Gaza, nostri littoris in Judæa oppido, XLIV. XXXVI. millia passuum, quod dividitur in mansiones camelorum LXV. Sunt et quæ sacerdotibus dantur portiones, scribisque regum certæ. Sed præter hos et custodes, satellitesque, et ostiarii, et ministri populantur. Jam quacunque iter est, aliubi pro aqua, aliubi pro pabulo, aut pro mansionibus, variisque portoriis pendunt, ut sumptus in singulos camelos denarium DCLXXXVIII. ad nostrum littus colligat, iterumque imperii nostri publicanis penditur. Itaque optimi thuris libra X. VI. pretium habet : secunda X. V. tertia X. III. Apud nos adulteratur resinæ candidæ gemma perquam simili : sed deprehenditur, quibus dictum est, modis. Probatur candore, amplitudine, fragilitate, carbone, ut statim ardeat. Item ne dentem recipiat potius, quam in micas frietur.

DE L'ARABIE HEUREUSE.

Le cinnamome (écorce de divers amyris auxquels on doit le *xylobalsamum*) et la cannelle ne sont pas des productions de l'Arabie, et cependant on la nomme heureuse. Égarée dans sa reconnaissance, elle se croit redevable de ce surnom aux dieux du ciel, quand elle le doit surtout à ceux des enfers. Ce qui l'a rendue heureuse, c'est que l'homme, plaçant le luxe jusque dans le trépas, emploie à brûler les morts ce qu'il savait avoir été produit pour les immortels. Des gens instruits assurent qu'elle ne donne pas, dans une année entière, autant de parfums que Néron en brûla aux obsèques de Poppée, son épouse. Calculons à présent tant de funérailles qui se célèbrent tous les ans dans tout l'univers, et les monceaux d'encens prodigués pour honorer des cadavres, tandis qu'on le brûle grain à grain sur les autels des dieux : et ces dieux n'étaient pas moins propices quand on leur offrait un gâteau salé. Ah! certes, ils étaient moins sourds à nos voix.

Au reste, la mer de l'Arabie est encore plus heureuse; car c'est d'elle que nous viennent les perles. L'Inde, les Sères, et presque toute cette presqu'île, enlèvent à notre empire au moins cent millions de sesterces (22,500,000 fr.) par an :

XLI. 18. Non sunt Arabum cinnamomum aut casia : et tamen felix appellatur Arabia, falsa et ingrata cognominis, quæ hoc acceptum superis ferat, quum plus ex eo inferis debeat. Beatam illam fecit hominum etiam in morte luxuria, quæ diis intellexerat genita adhibens urendis defunctis. Periti rerum asseverant, non ferre tantum annuo fœtu, quantum Nero princeps novissimo Poppææ suæ die concremaverit. Æstimentur postea toto orbe singulis annis tot funera, acervatimque congesta honori cadaverum quæ diis per singulas micas dantur. Nec minus propitii erant mola salsa supplicantibus, immo vero (ut palam est) placatiores.

Verum Arabiæ etiamnum felicius mare est : ex illo namque margaritas mittit. Minimaque computatione millies centena millia sestertium annis omnibus India et Seres, peninsulaque illa imperio nostro adimunt. Tanto

tant les délices et les femmes nous coûtent cher! car, je le demande, combien de ces objets de luxe sont pour les dieux, je dis même, pour les dieux des enfers?

BAUME; OPOBALSAMUM, XYLOBALSAMUM.

Le baume est préféré à toutes les odeurs. La Judée est le seul pays qui le produise. Autrefois on le cultivait dans deux jardins seulement, l'un de vingt *jugerum*, l'autre de moins encore : tous deux appartenaient au roi. Les empereurs Vespasiens l'ont fait voir aux Romains. Chose merveilleuse! depuis le grand Pompée, les arbres aussi ont été menés en triomphe. A présent le balsamier est esclave : l'arbre et la nation payent tribut. Les Juifs, dans leur fureur, voulurent le détruire, comme ils cherchèrent à se détruire eux-mêmes : les Romains le défendirent, et l'on combattit pour un arbrisseau. Aujourd'hui le balsamier est une propriété impériale. Jamais les arbres ne furent ni plus nombreux ni plus hauts. Ils ne s'élèvent pas jusqu'à deux coudées.

Les branches sont plus grosses que celles du myrte. On fait l'incision avec du verre, avec une pierre ou un os tranchant. Il faut se bien garder d'entamer le vif avec le fer; l'arbre mourrait bientôt : cependant il souffre qu'on re-

nobis deliciæ et feminæ constant! Quota enim portio ex illis ad deos, quæso, jam, uti ad inferos, pertinet?

LIV. 25. Omnibus odoribus præfertur balsamum, uni terrarum Judææ concessum, quondam in duobus tantum hortis, utroque regio, altero jugerum XX. non amplius, altero pauciorum. Ostendere arbusculam hanc Urbi imperatores Vespasiani. Clarumque dictu, a Pompeio Magno in triumpho arbores quoque duximus. Servit nunc hæc, et tributa pendit cum sua gente. Sæviere in eam Judæi, sicut in vitam quoque suam. Contra defendere Romani, et dimicatum pro frutice est. Seritque nunc eum fiscus : nec unquam fuit numerosior, aut procerior. Proceritas intra bina cubita subsistit.

Ramus crassior quam myrto. Inciditur vitro, lapide, osseisve cultellis. Ferro lædi vitalia odit. Emoritur protinus, eadem amputari supervacua

tranche les parties superflues. L'homme qui fait l'incision mesure avec soin les mouvements de sa main, pour ne pas aller plus loin que l'écorce.

De l'ouverture s'écoule un suc qu'on nomme opobalsamum. Il est d'une suavité exquise. Il tombe goutte à goutte sur de la laine, et s'amasse dans de petits cornets. De là on le transvase dans un pot de terre neuf. Cette liqueur ressemble à une huile grasse : dans sa nouveauté elle est blanche; ensuite elle rougit et se durcit à la fois, en devenant transparente. Lorsque Alexandre faisait la guerre dans ce pays, on recueillait, dans les plus longs jours d'été, de quoi remplir une écaille d'huître (5). La récolte de l'année entière était de six conges pour le grand jardin, et d'un conge pour l'autre. Le baume se vendait alors le double de son poids en argent. Aujourd'hui chaque arbre produit plus. On fait trois fois l'incision chaque été, ensuite on émonde l'arbre.

Les ébranchages sont aussi un objet de commerce. La cinquième année après la réduction de la Judée, ils se sont vendus, avec les rejetons, sept cent mille sesterces. C'est ce qu'on nomme bois de baume. On les fait bouillir dans les parfums, en les substituant au suc de l'arbre. L'écorce elle-même est précieuse pour les médicaments.

patiens. Incidentis manus libratur artifici temperamento, ne quid ultra corticem violet.

Succus e plaga manat, quem opobalsamum vocant, suavitatis eximiæ, sed tenui gutta ploratu lanis parva colligitur in cornua. Ex his novo fictili conditur, crassiori similis oleo, et in musto candida. Rubescit deinde, simulque durescit e translucido. Alexandro Magno res ibi gerente, toto die æstivo unam concham impleri justum erat. Omni vero fecunditate e majore horto congios senos, minore singulos, quum duplo rependebatur argentum. Nunc etiam singularum arborum largior vena, ter omnibus percutitur æstatibus, postea deputatur.

Et sarmenta quoque in merce sunt. DCC. H-S. amputatio ipsa surculusque veniit intra quintum devictæ annum. Xylobalsamum vocatur, et coquitur in unguentis : pro succo ipsum substituere officinæ. Corticis etiam ad medicamenta pretium est.

La meilleure épreuve du baume, c'est qu'il fasse cailler le lait, et qu'il ne tache pas les étoffes. Nulle part la fraude n'est plus manifeste; car le setier, que le fisc vend trois cents deniers, se revend dans le commerce mille deniers (900 fr.) : tant il y a de profit à augmenter la liqueur. Le bois de balsamier se vend cinq deniers la livre.

Summa probatio est, ut lac coagulet, in veste maculas non faciat. Nec manifestior alibi fraus : quippe millibus denarium, sextarii empti vendente fisco trecentis denariis, veneunt : in tantum expedit augere liquorem. Xylobalsamo pretium in libras x. v.

LIVRE TREIZIÈME.

ESSENCES, ARBRES ÉTRANGERS.

ÉPOQUE DE L'APPARITION DES PARFUMS.

On ne nous dit point quel a été l'inventeur des parfums. Ils n'existaient pas aux temps de Troie. On n'offrait pas encore l'encens aux dieux. Seulement, dans les sacrifices, l'odeur des victimes brûlées s'élevait avec la fumée du cèdre et du citre, qui croissent dans le pays. Cependant on connaissait déja l'essence de rose. Homère la nomme en parlant d'une huile excellente. C'est aux Perses qu'on doit les parfums. Ils en sont toujours humectés. Ils s'en font un remède contre cette corruption que produit l'intempérance. La première boîte de parfums que je vois dans l'histoire est celle qu'Alexandre trouva parmi les autres effets de Darius, quand il prit son camp. Dans la suite, nos Romains aussi les ont placés au nombre des jouissances les plus vantées

LIBER TERTIUSDECIMUS.

UNGUENTA, PEREGRINÆ ARBORES.

I. 1. Unguenta quis primus invenerit non traditur. Iliacis temporibus non erant : nec thure supplicabatur : cedri tantum et citri suorum fruticum in sacris fumo convolutum nidorem noverant, jam rosæ succo reperto : nominatur enim quoque in olei laude. Unguentum Persarum genti se debet. Illi madent eo, et accersita commendatione, ingluvie natum virus extinguunt. Primum, quod equidem inveniam, castris Darii regis expugnatis, in reliquo ejus apparatu Alexander cepit scrinium unguentorum. Postea voluptas ejus a nostris quoque inter laudatissima

et même les plus honorables. Déja cette distinction s'étend jusqu'aux morts.

LUXE DES PARFUMS.

De tous les genres de luxe, c'est le plus frivole. Les perles et les pierreries passent du moins à un héritier. Les étoffes ont une certaine durée; mais les parfums s'exhalent sur-le-champ, et périssent au moment même. Leur plus grand mérite est d'attirer sur une femme qui passe les regards de ceux qui pensent le moins à elle; et ils se vendent plus de quatre cents deniers la livre. C'est payer chèrement le plaisir d'autrui; car ceux qui portent des odeurs ne les sentent pas eux-mêmes.

Au reste, il faut assigner aussi des différences dans ces objets frivoles. Nous lisons dans Cicéron que les parfums qui sentent la terre sont plus agréables que ceux qui sentent le safran. Jusque dans le genre le plus dépravé, nous exigeons du vice lui-même une sorte de sévérité. Quelques uns donnent la préférence aux pâtes. Ils se plaisent à être, je ne dis pas, arrosés, mais enduits de parfums. J'en ai vu qui se faisaient oindre la plante des pieds. On a prétendu qu'Othon enseigna ce raffinement à l'empereur Néron. Quelle

atque etiam honestissima vitæ bona admissa est : honosque et ad defunctos pertinere cœpit.

V. 3. Hæc est materia luxus e cunctis maxime supervacui. Margaritæ enim gemmæque ad hæredem tamen transeunt : vestes prorogant tempus : unguenta illico exspirant, ac suis moriuntur horis. Summa commendatio eorum, ut transeunte femina odor invitet etiam aliud agentes : exceduntque quadragenos denarios libræ. Tanti emitur voluptas aliena ! etenim odorem qui gerit, ipse non sentit.

Sed et hæc aliqua differentia signanda sunt. In M. Ciceronis monumentis invenitur, unguenta gratiora esse quæ terram, quam quæ crocum sapiant : quando etiam corruptissimo in genere magis tamen juvat quædam ipsius vitii severitas. Sed quosdam crassitudo maxime delectat, spissum appellantes : linique jam, non solum perfundi, unguentis gaudent. Vidimus etiam vestigia pedum tingui : quod M. Othonem monstrasse

sensation flatteuse pour l'odorat pouvait donc être produite par cette partie du corps? On dit qu'un simple particulier fit parfumer les murs de ses étuves, et que Caligula versait des essences dans ses baignoires. Et ne croyez pas cette jouissance réservée au maître de l'empire : un des esclaves de Néron s'est donné dans la suite ce même plaisir.

Mais ce qui étonne le plus, c'est que ce goût ait pénétré jusque dans les camps. Les aigles du moins, et ces enseignes poudreuses, entourées de farouches soldats, sont frottées d'essences aux jours de fêtes. Que ne pouvons-nous dire quel fut l'auteur de cet usage! Sans doute les aigles avaient été séduites par cet espoir, lorsqu'elles ont conquis l'univers. Voilà par quelles autorités nous consacrons les vices, afin d'avoir nous-mêmes le droit de porter les parfums sous le casque.

QUAND LE LUXE DES PARFUMS FUT INTRODUIT A ROME.

Il ne me serait pas aisé de dire en quel temps ce luxe s'introduisit dans Rome. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après la défaite d'Antiochus et la réduction de l'Asie, l'an 565, les censeurs Licinius Crassus et Jules César prohibèrent la vente des parfums exotiques; c'est ainsi qu'ils les nommè-

Neroni principi ferebant. Quæso ut qualiter sentiretur, juvaretque, ab ea parte corporis? Nec non aliquem ex privatis audivimus jussisse spargi parietes balinearum unguento, atque Caium principem solia temperari : ac ne principale videatur hoc bonum, et postea quemdam ex servis Neronis.

Maxime tamen mirum est hanc gratiam penetrasse et in castra. Aquilæ certe ac signa pulverulenta illa et custodibus horrida inunguntur festis diebus : utinamque dicere possemus quis primus instituisset! Ita est, nimirum hac mercede corruptæ terrarum orbem devicere aquilæ. Ista patrocinia quærimus vitiis, ut per hoc jus sumantur sub casside unguenta.

V. Quando id primum ad Romanos penetraverit non facile dixerim. Certum est Antiocho rege Asiaque devictis, Urbis anno DLXV. P. Licinium Crassum, L. Julium Cæsarem censores edixisse, « ne quis venderet un-

rent. Mais aujourd'hui plusieurs les mêlent jusque dans leur boisson ; et l'amertume a tant de charmes pour eux, qu'ils prodiguent les odeurs pour en jouir au dedans et au dehors. Proscrit par les triumvirs, L. Plotius, frère de Plancus, censeur et deux fois consul, fut décelé dans sa retraite, à Salerne, par l'odeur de ses parfums. Une telle infamie absout la proscription entière. En effet, de pareils hommes étaient-ils dignes de vivre ?

DES PALMIERS.

Au surplus, l'Égypte est, de tous les pays, le plus favorable pour la composition des parfums. Après elle, c'est la Campanie, à cause de l'abondance de ses roses. Mais la Judée est plus renommée encore par ses palmiers (*phœnix dactylifera*). Je sais que le palmier se trouve en Europe, que même il est commun en Italie ; mais il y est stérile. Sur les côtes de l'Espagne, il porte des fruits qui ne mûrissent pas. Les dattes de l'Afrique sont douces, mais elles perdent bientôt leur qualité ; au lieu que dans l'Orient on en fait du vin, quelques nations en font du pain : plusieurs même les donnent à leurs bestiaux. Ainsi le palmier doit être compté parmi les arbres étrangers. Aucun ne croît de

» guenta exotica : » sic enim appellavere. At hercules jam quidam etiam in potus addunt : tantique amaritudo est, ut odore prodigo fruantur ex utraque parte corporis. L. Plotium, L. Planci bis consulis censorisque fratrem, proscriptum a triumviris, in Salernitana latebra unguenti odore proditum constat : quo dedecore tota absoluta proscriptio est. Quis enim non merito judicet periisse tales !

VI. 4. Cetero terrarum omnium Ægyptus accommodatissima unguentis : ab ea Campania est, copia rosæ. Judæa vero inclyta est vel magis palmis; quarum natura nunc dicetur. Sunt quidem et in Europa, vulgoque Italia, sed steriles. Ferunt in maritimis Hispaniæ fructum, verum immitem : dulcem in Africa, sed statim evanescentem. Contra in Oriente ex his vina; gentiumque aliquibus panis : plurimis vero etiam quadrupedum cibus. Quamobrem jure dicentur externæ. Nulla est in Italia

lui-même en Italie, ni dans tout autre pays du monde, si ce n'est dans les pays chauds : aucun ne donne du fruit, si ce n'est dans les régions brûlantes.

NATURE DU PALMIER.

Il vient dans une terre légère, sablonneuse et remplie de nitre. Il demande à être arrosé ; et quoiqu'il veuille qu'on lui donne de l'eau toute l'année, il aime un terrain sec. On croit que le fumier même lui est nuisible, et dans quelques parties de l'Assyrie on tient l'engrais humide en y faisant couler un ruisseau. Il y a des palmiers de plusieurs espèces. Celui de la première espèce n'est qu'un arbrisseau, stérile en certains pays, et fertile en d'autres. Il se couronne de branches courtes, chargées de feuilles. On s'en sert en plusieurs endroits au lieu d'enduit pour garantir les murailles de l'humidité. D'autres palmiers plus grands jettent une forêt de branches : leurs feuilles pointues sortent de l'arbre même, disposées autour de lui en forme de peigne ; ceux-là sont réputés sauvages : cependant ils se mêlent par caprice aux palmiers cultivés. Les autres sont arrondis et élevés. Leur écorce épaisse et raboteuse forme tout autour comme des degrés qui facilitent le moyen de monter à la cime. Les Orientaux font passer autour de leur corps

sponte genita, nec in alia parte terrarum, nisi in calida ; frugifera vero nusquam, nisi in fervida.

VII. Gignitur levi sabulosaque terra, majore in parte et nitrosa. Gaudet et riguis, totoque anno bibere, quum amet sitientia : fimo quidem etiam lædi putant ; et Assyriorum pars aliqua, si non rivis misceatur. Genera earum plura : et prima fruticem non excedentia ; sterilem hunc, aliubi et ipsum fertilem, brevique ramorum orbe foliosum. Tectorii vicem hic parietibus plerisque in locis præstat contra aspergines. Procerioribus silva, arbore ex ipsa foliorum aculeo fruticante circa totas pectinatim, quas silvestres intelligi necesse est. Incerta tamen libidine etiam mitioribus se miscent. Reliquæ teretes atque proceræ, densis gradatisque corticum pollicibus, ut orbibus, faciles se ad scandendum Orientis populis præ-

et du tronc de l'arbre une ceinture d'osier, à l'aide de laquelle ils parviennent au haut avec une rapidité merveilleuse.

Des naturalistes très exacts ont écrit que la différence des sexes existe dans les arbres, ou plutôt dans toutes les productions végétales, même dans les herbes. Qu'il suffise d'avoir fait cette observation une fois : mais c'est ici surtout que se manifeste cette différence. On assure que, dans les forêts, les palmiers femelles ne produisent rien sans mâles; que plusieurs femelles, placées autour d'un seul, inclinent et baissent vers lui leurs têtes caressantes : il se dresse, se hérisse, et par ses émanations, par sa vue seule, et la poussière qu'il envoie, il les féconde toutes. On ajoute que cet arbre étant abattu, ses veuves demeurent stériles. Cet attrait d'un amour réciproque est si sensible, que l'homme a imaginé pour ces arbres une sorte d'union des sexes, en secouant sur les femelles la fleur, le duvet, ou seulement la poussière du mâle.

DU PAPYRUS.

La description du papyrus doit ici trouver sa place, puisque c'est à l'usage du papier que nous devons surtout les progrès de la civilisation et le souvenir des faits. Varron

bent, vitilem sibi arborique indutis circulum, mira pernicitate tum homine subeunte.

Arboribus, immo potius omnibus quæ terra gignat, herbisque etiam, utrumque sexum esse diligentissimi naturæ tradunt : quod in plenum satis sit dixisse hoc in loco; nullis tamen arboribus manifestius. Sine maribus non gignere feminas sponte edito nemore confirmant : circaque singulos plures nutare in eum pronas blandioribus comis. Illum erectis hispidum, adflatu visuque ipso et pulvere etiam reliquas maritare : hujus arbore excisa viduas post sterilescere feminas. Adeoque est Veneris intellectus, ut coitus etiam excogitatus sit ab homine, ex maribus flore ac lanugine, interim vero tantum pulvere insperso feminis.

XXI. 11. Dicenda papyri natura, quum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet et memoria. Hanc Alexandri Magni victoria repertam auctor

en a rapporté la découverte aux temps de la conquête d'Alexandre, lorsque ce prince fonda la ville d'Alexandrie en Égypte. Il dit qu'avant cette époque on ne faisait point usage du papier : qu'on écrivit d'abord sur des feuilles de palmier, puis sur l'écorce intérieure de certains arbres ; qu'ensuite les actes publics furent gravés sur des lames de plomb, et que bientôt après on se servit pour les affaires privées de la toile ou de la cire. En effet, nous trouvons dans Homère l'usage des tablettes antérieur à la guerre de Troie. Le même Varron ajoute que les rois Eumène et Ptolémée fondèrent des bibliothèques avec une émulation qui tenait de la jalousie, et que, Ptolémée ayant défendu l'exportation du papier, le parchemin fut inventé à Pergame. Dans la suite, l'universalité des nations a joui sans obstacle du bienfait qui assure aux hommes le privilége de l'immortalité.

FABRICATION DU PAPYRUS.

Le papyrus croît dans les marais de l'Égypte, ou dans les eaux stagnantes que laisse le Nil en se retirant. Ces eaux n'ont jamais plus de deux coudées de profondeur. La racine du papyrus est tortueuse, de la grosseur du bras. Sa tige est triangulaire, longue tout au plus de dix coudées : elle va toujours en diminuant de grosseur. Sa tête a la forme

est M. Varro, condita in Ægypto Alexandria. Antea non fuisse chartarum usum : in palmarum foliis primo scriptitatum ; deinde quarumdam arborum libris. Postea publica monumenta plumbeis voluminibus : mox et privata linteis confici cœpta aut ceris. Pugillarium enim usum fuisse ante Trojana tempora invenimus apud Homerum. Mox æmulatione circa bibliothecas regum Ptolemæi et Eumenis, supprimente chartas Ptolemæo, idem Varro membranas Pergami tradidit repertas. Postea promiscue patuit usus rei quâ constat immortalitas hominum.

XXII. Papyrum ergo nascitur in palustribus Ægypti, aut quiescentibus Nili aquis, ubi evagatæ stagnant, duo cubita non excedente altitudine gurgitum, brachiali radicis obliquæ crassitudine, triangulis lateribus, decem non amplius cubitorum longitudine in gracilitatem fastigatum,

d'un thyrse, sans aucune graine ; elle donne seulement des fleurs pour couronner les dieux. Les habitants emploient la racine au lieu de bois, non seulement pour brûler, mais encore pour former différents vases à leur usage. Avec les tiges entrelacées, ils construisent des barques : avec l'écorce intérieure, ils fabriquent des voiles, des nattes, des couvertures et des cordes. Ils mâchent aussi la tige crue ou bouillie (1), mais ils n'avalent que le suc. Le papyrus vient de même dans la Syrie, vers le lieu où se trouve le roseau aromatique dont j'ai parlé plus haut. Le roi Antigone ne se servit point d'autres cordages pour sa marine, le spart n'ayant pas encore été apporté dans ce pays. Depuis peu on a reconnu que le papyrus qui croît dans l'Euphrate, aux environs de Babylone, peut également servir à faire le papier. Toutefois les Parthes préfèrent encore aujourd'hui de broder les lettres sur des étoffes.

NEUF ESPÈCES DE PAPYRUS.

Pour faire le papier, on commence par diviser avec une aiguille les tiges du papyrus en lames très minces, mais aussi larges qu'il est possible. Les meilleures sont celles du cœur, puis celles qui en sont le moins éloignées. Ancien-

thyrsi modo cacumen includens semine nullo, aut usu ejus alio quam floris ad deos coronandos. Radicibus incolæ pro ligno utuntur : nec ignis tantum gratia, sed ad alia quoque utensilia vasorum. Ex ipso quidem papyro navigia texunt : et e libro vela tegetesque, necnon et vestem etiam stragulam, ac funes. Mandunt quoque crudum decoctumque, succum tantum devorantes. Nascitur et in Syria, circa quem odoratus ille calamus locum. Neque aliis usus est, quam inde, funibus rex Antiochus in navalibus rebus, nondum sparto communicato. Nuper et in Euphrate nascens circa Babylonem papyrum intellectum est eumdem usum habere chartæ. Et tamen adhuc malunt Parthi vestibus litteras intexere.

XXIII. 12. Præparantur ex eo chartæ, diviso acu in prætenues, sed quam latissimas, philuras. Principatus medio, atque inde scissuræ ordine. Hieratica appellabatur antiquitus, religiosis tantum voluminibus dicata,

nement on appelait hiératique le papier réservé pour les livres sacrés : c'est par adulation qu'on lui a donné à Rome le nom d'Auguste, comme on a donné à celui de seconde qualité le nom de l'impératrice Livie. Par ce moyen, l'hiératique est descendu à la troisième place. Le quatrième rang avait été assigné à l'amphithéâtrique, ainsi nommé du lieu où il se fabrique. Transporté à Rome dans la manufacture de Fannius, et rendu plus mince par les soins industrieux de cet habile ouvrier, il devint, de commun qu'il était, un papier supérieur en qualité, et Fannius lui donna son nom. L'amphithéâtrique non retravaillé a gardé son ancien rang. Ensuite vient le saïtique, qui prend son nom de Saïs, ville où le papyrus croît en abondance. Celui-là est formé de lames grossières. Le papier lénéotique, ainsi nommé d'un lieu des environs, est fait de bandes encore plus voisines de l'écorce extérieure. Il se vend au poids, et non en raison de sa bonté. Quant à l'emporétique, il ne vaut rien pour écrire ; il ne sert que pour couvrir le papier ou envelopper des marchandises. C'est de cet emploi qu'il tire son nom. Enfin on arrive à l'écorce extérieure, qui ressemble à celle du grand jonc des marais : elle est bonne tout au plus pour faire des cordes qui ne servent que dans l'eau.

On tisse toutes ces lames sur une table arrosée d'eau du Nil. Cette eau chargée de limon tient lieu de colle. D'abord

quæ adulatione Augusti nomen accepit : sicut secunda Liviæ, a conjuge ejus. Ita descendit hieratica in tertium nomen. Proximum amphitheatricæ datum fuerat a confecturæ loco. Excepit hanc Romæ Fannii sagax officina, tenuatamque curiosa interpolatione principalem fecit e plebeia, et nomen ei dedit. Quæ non esset ita recurata, in suo mansit amphitheatrica. Post hanc Saitica, ab oppido ubi maxima fertilitas, ex vilioribus ramentis : propiorque etiamnum cortici leneotica, a vicino loco, pondere jam hæc, non bonitate, venalis. Nam emporetica inutilis scribendo, involucris chartarum segestriumque in mercibus usum præbet : ideo a mercatoribus cognominata. Post hanc papyrum est, extremumque ejus scirpo simile, ac ne funibus quidem, nisi in humore, utile.

Texuntur omnes madente tabula Nili aqua : turbidus liquor glutinis

on étend côte à côte sur la table les lames renversées et de toute la longueur du papyrus, après toutefois que les deux extrémités ont été retranchées (2). Ensuite on pose d'autres bandes en travers. On met les feuilles en presse, on les fait sécher au soleil : enfin on les joint, en allant par gradation des meilleures aux plus mauvaises. On n'en met jamais plus de vingt au rouleau.

COMMENT ON ÉPROUVE LE PAPYRUS.

La différence de largeur est grande. Le papier de la meilleure qualité a treize doigts : l'hiératique en a deux de moins ; le fannien en a dix ; l'amphithéâtrique, neuf : celui de Saïs, moins encore ; ce dernier casse sous le marteau. Quant à l'emporétique, le plus étroit de tous, il n'excède pas six doigts. On considère de plus dans le papier la finesse, la densité, la blancheur, le poli. L'empereur Claude a ôté le premier rang au papier Auguste. Il était trop mince pour soutenir le roseau (3), et son peu de consistance faisait craindre que les caractères ne s'effaçassent lorsqu'on écrirait sur le revers (4) : d'ailleurs sa transparence était désagréable à l'œil. On fit donc la chaîne avec la seconde lame, et la trame avec la première. Claude augmenta en-

præbet vicem. Primo supina tabula scheda allinitur longitudine papyri, quæ potuit esse, resegminibus utrinque amputatis : transversa postea crates peragit. Premitur deinde prælis, et siccantur sole plagulæ, atque inter se junguntur, proximarum semper bonitatis diminutione ad deterrimas. Nunquam plures scapo quam vicenæ.

XXIV. Magna in latitudine earum differentia : XIII. digitorum optimis : duo detrahuntur hieraticæ : Fanniana denos habet : et uno minus amphitheatrica : pauciores Saitica, nec malleo sufficit : nam emporeticæ brevitas sex digitos non excedit. Præterea spectantur in chartis, tenuitas, densitas, candor, lævor. Primatum mutavit Claudius Cæsar : nimia quippe Augustæ tenuitas tolerandis non sufficiebat calamis. Ad hoc transmittens litteras lituræ metum adferebat ex aversis : et alias indecoro visu pertranslucida. Igitur e secundo corio statumina facta sunt ; e primo subte-

core la largeur : elle fut d'un pied. Mais le plus grand papier eut une coudée. L'expérience y découvrit un vice ; c'est qu'une seule bande arrachée gâtait plusieurs colonnes. Le papier Auguste fut réservé pour les lettres missives : le Livien resta à son rang ; mais la préférence sur tous fut donnée au papier Claudien qui, n'ayant aucun des défauts du premier, avait tous les avantages du second.

DÉFAUTS DU PAPYRUS.

On donne le poli au papier avec une dent ou une coquille, mais les lettres alors ne tiennent pas. Le papier lissé prend moins l'encre ; il a plus d'éclat. Souvent, lorsqu'il a été mouillé sans précaution, il résiste à la main. Ce défaut de soin se découvre par l'action du marteau, ou même par l'odeur du papier. Les taches s'aperçoivent à la simple vue ; mais les veines qui se trouvent dans le papier mal collé, et qui le font boire, ne peuvent se reconnaître que lorsque les lettres s'étendent d'une manière difforme. Telle est la fraude des ouvriers. Alors il faut refaire le papier.

COLLE DU PAPYRUS.

La colle commune se compose de fleur de farine bouillie dans l'eau, avec quelques gouttes de vinaigre. La colle-forte

mina. Auxit et latitudinem. Pedalis erat mensura, et cubitalis macrocollis : sed ratio deprehendit vitium, unius schedæ revulsione plures infestante paginas. Ob hæc prælata omnibus Claudia (Augustæ in epistolis auctoritas relicta ; Liviana suam tenuit) ; cui nihil primæ erat, sed omnia secundæ.

XXV. Scabritia lævigatur dente conchave : sed caducæ litteræ fiunt. Minus sorbet politura charta, magis splendet. Rebellat sæpe humor incuriose datus primo, malleoque deprehenditur aut etiam odore, quum fuerit indiligentior. Deprehenditur et lentigo oculis : sed inserta mediis glutinamentis tænia, fungo papyri bibula, vix nisi littera fundente se : tantum fraudis inest. Alius igitur iterum texendis labor.

XXVI. Glutinum vulgare e pollinis flore temperatur, fervente aqua, minimo aceti aspersu : nam fabrile, gummisque fragilia sunt. Diligentior

et la gomme sont cassantes. Une préparation encore meilleure, c'est de détremper de la mie de pain fermenté dans l'eau bouillante qu'on passe au tamis. Par ce moyen, il ne reste point de vide, et même le lin ne produit rien d'aussi doux. Au surplus, toute colle ne doit avoir ni plus ni moins d'un jour. Le papier ayant été collé, on le bat avec le marteau : on le colle une seconde fois, on le remet à la presse pour l'unir, et on l'étend sous le marteau. Tels sont les anciens manuscrits que nous ont laissés Tibérius et Caïus Gracchus, il y a près de deux cents ans, et que j'ai vus chez Pomponius Secundus, poëte et citoyen du plus grand mérite. Nous pouvons tous les jours voir des manuscrits pareils de Cicéron, d'Auguste et de Virgile (5).

Il y a aussi des années de stérilité pour le papyrus, et sous Tibère la disette de papier fut si grande, qu'une commission du sénat fut nommée pour en faire la distribution ; sans cela, toute la société était en désordre.

ARBRE ATLANTIQUE.

Au mont Atlas confine la Mauritanie, abondante en citres, et d'où nous viennent ces tables extravagantes que les femmes reprochent aux hommes, comme les hommes

cura : mollia panis fermentati colata aqua fervente : minimum hoc modo intergerii ; atque etiam lini lenitas superatur. Omne autem glutinum nec vetustius esse debet uno die, nec recentius. Postea malleo tenuatur, et iterum glutino percurritur, iterumque constricta erugatur atque extenditur malleo. Ita sunt longinqua monumenta Tiberii Caiique Gracchorum manus, quæ apud Pomponium Secundum vatem civemque clarissimum vidi annos fere post CC. Jam vero Ciceronis ac divi Augusti Virgiliique sæpenumero videmus.

XXVII. 13. Sterilitatem sentit hoc quoque : factumque jam, Tiberio principe, inopia chartæ ut e senatu darentur arbitri dispensandæ ; alias in tumultu vita erat.

XXIX. 15. Atlanti confines Mauri, quibus plurima arbor citri, et mensarum insania quas feminæ viris contra margaritas regerunt. Exstat

leur reprochent les perles (6). Il existe aujourd'hui une table que Cicéron acheta un million de sesterces (225,000 fr.), somme étonnante pour la médiocrité de sa fortune, mais surtout dans un tel siècle. On parle aussi de la table de Gallus Asinius, qui fut payée onze cent mille sesterces. A la mort du roi Juba, deux tables furent vendues, l'une douze cent mille sesterces, l'autre un peu moins. Dernièrement, un incendie a consumé une table héréditaire dans la famille des Céthégus; elle avait coûté quatorze cent mille sesterces : à ce prix on aurait pu acquérir une vaste propriété. La dimension la plus grande qu'on ait encore vue est celle d'une table formée de deux demi-ronds, qui vient de Ptolémée, roi de Mauritanie. Elle a quatre pieds et demi de diamètre, et trois pouces d'épaisseur. Comme la jointure est imperceptible, l'art s'y montre plus étonnant que la nature n'aurait pu l'être. La table à laquelle on a donné le nom de Nomius, affranchi de l'empereur, est d'un seul morceau, elle a quatre pieds moins neuf lignes de diamètre et cinq pouces trois lignes d'épaisseur. Ici, je crois devoir observer que, tandis que l'affranchi Nomius possédait une table aussi riche, l'empereur Tibère en avait une de quatre pieds deux pouces trois lignes de diamètre, seulement d'un pouce et demi d'épaisseur, et qui était revêtue

hodie M. Ciceronis in illa paupertate, et quod magis mirum est, illo ævo empta H-S. x̄. Memoratur et Galli Asinii, H-S. x̄ı. venundatæ sunt et duæ a Juba rege pendentes, quarum alteri pretium fuit H-S. x̄ıı., alteri paulo minus. Interiit nuper incendio à Cethegis descendens, H-S. x̄ıv. permutata, latifundii taxatione, si quis prædia tanti mercari malit. Magnitudo amplissima adhuc fuit unius commissæ ex orbibus dimidiatis duobus, a rege Mauritaniæ Ptolemæo, quatuor pedum et semipedis per medium ambitum, crassitudine quadrantali. Majusque miraculum in ea est artis, latente junctura, quam potuisset esse naturæ. Solidæ autem à Nomio Cæsaris liberto cognomen trahentis, tribus sicilicis infra quatuor pedes, totidemque infra semipedem crassitudinis. Qua in re non omittendum videtur, Tiberio principi mensam quatuor pedes sextante et sicilico excedentem, tota vero crassitudine sescunciali, operimento laminæ vestitam

d'un placage du même bois. Ce placage se tire des nœuds de la racine : d'autant plus vanté qu'il est sorti tout entier du sein de la terre; plus rare d'ailleurs que les nœuds qui se forment au tronc ou même dans les branches. Ce qu'on achète à si haut prix n'est en effet qu'une défectuosité dans les arbres, dont la grosseur et les racines peuvent être évaluées d'après ces tables. Les citres ressemblent, par l'odeur, la feuille et le tronc, au cyprès femelle sauvage (*cupressus semper virens*). On nomme *Ancorarius* une montagne de la Mauritanie citérieure qui a fourni les plus beaux citres : déja elle a été épuisée.

BEAUTÉS ET DÉFAUTS DE CES ARBRES.

Le principal mérite de ces tables est leur madrure. Dans les unes, ce sont des veines étendues et prolongées, ce qui les a fait nommer tigrines. Dans les autres, des lignes recourbées forment de petits tourbillons : celles-là sont appelées panthérines. Il y en a de tavelées, qui ont plus de prix quand elles imitent les yeux de la queue du paon. Après celles dont je viens de parler, on estime encore les tables dont la madrure offre un amas de grains pressés; d'où on les a nommées tables à grains de persil. Mais dans toutes, la couleur est le point essentiel : on préfère celles dont les

fuisse, quum tam opima Nomio liberto ejus esset. Tuber hoc est radicis, maximeque laudatum, quod sub terra totum fuerit, et rarius quam quæ superne, quæque gignuntur etiam in ramis : proprieque quod tanti emitur, arborum vitium est, quarum amplitudo ac radices æstimari possunt ex orbibus. Sunt autem cupresso feminæ etiamnum silvestri similes folio, odore, caudice. Ancorarius mons vocatur citerioris Mauritaniæ, qui laudatissimam dedit citrum, jam exhaustus.

XXX. Mensis præcipua dos in venam crispis vel in vortices parvos. Illud oblongo evenit discursu, ideoque tigrinum appellatur; hoc intorto, et ideo tales pantherinæ vocantur. Sunt et undatim crispæ, majore gratia, si pavonum caudæ oculos imitentur. Magna vero post has gratia, extra prædictas, crispis densa veluti grani congerie, quas ob id a similitudine apiatas vocant. Summa vero omnium in colore. Hic maxime mulsi placet,

veines éclatantes ont la couleur du vin miellé. Ensuite on recherche la grandeur. On emploie aujourd'hui un tronc entier, et même plusieurs, pour une table.

Voici quels sont les défauts : d'abord un bois mat et sans nuances, ou figurant le feuillage du platane : puis les veines ou la couleur de l'yeuse : les fentes et les crevasses, auxquelles la chaleur et le vent rendent ce bois très sujet : des lignes noires qui serpentent en forme de murène : des points tels qu'on les voit au plumage de la corneille, à la tête du pavot, tirant en général sur le noir ; enfin des taches de diverses couleurs. Les barbares enfouissent ce bois encore vert, et l'enduisent de cire : mais les ouvriers le placent sept jours de suite sur des monceaux de froment, ce qu'ils font à plusieurs reprises, en mettant sept jours d'intervalle. Il est étonnant combien, par ce moyen, ils lui ôtent de son poids. Les naufrages nous ont récemment appris que le citre se dessèche à la mer, et qu'il n'est pas de procédé plus certain pour le durcir au point de le rendre incorruptible. Les tables s'entretiennent et prennent du lustre, frottées avec la main sèche, surtout au sortir du bain. Le vin ne les tache pas : c'est pour lui qu'elles sont faites.

Théophraste, le premier qui ait écrit ce qui s'est passé

suis refulgens venis. Post hæc amplitudo est : jam toti caudices juvant ; pluresque in una.

Mensæ vitia : lignum, ita vocatur materia surda, et indigesta simplicitas, aut platani foliorum modo digesta : item ilignæ venæ similitudo, vel coloris ; et quibus maxime obnoxias fecere æstus ventique, rimæ, aut capillamenta rimas imitantia. Postea muræna nigro transcurrens limite : variisque cornicum punctis adprehensus, papaverum nodo, et in totum atro propior colos, maculæque discolores. Virides terra condunt barbari et illinunt cera. Artifices vero frumenti acervis imponunt septenis diebus, totidem intermissis ; mirumque ponderi quantum ita detrahatur. Naufragia docuere nuper hanc quoque materiam siccatam mari duritie incorrupta spissari, non ullo modo vehementius. Nutriuntur optime, splendescuntque manu fricatæ, à balineis maxime. Nec a vinis læduntur, ut his genitæ.

16. Theophrastus, qui primus a Magni Alexandri ætate scribit, quæ

depuis Alexandre, vers l'an 440 de Rome, fait déja une mention très honorable du citre. Il parle de temples anciens, dont la charpente et les toits, formés de ce bois, se sont maintenus depuis une longue suite de siècles, sans aucune altération. Il dit qu'il n'y a rien de mieux madré que sa racine, rien dont on fasse des ouvrages plus précieux. Il ajoute que les plus beaux croissent autour du temple d'Hammon, et qu'il s'en trouve dans la partie inférieure de la Cyrénaïque. Mais il ne dit pas un mot des tables, et nulle part on n'en cite de plus ancienne que celle de Cicéron, qui paraît elle-même assez moderne (7).

circa urbis Romæ quadringentesimum quadragesimum gesta sunt annum, magnum jam huic arbori honorem tribuit, memoratas ex ea referens templorum veterum contignationes, quamdamque immortalitatem materiæ in tectis contra vitia omnia incorruptæ. Radice nihil crispius, nec aliunde pretiosiora opera. Præcipuam autem esse eam arborem circa Hammonis delubrum; nasci et in inferiore Cyrenaicæ parte. De mensis tamen tacuit; et alias nullius ante Ciceronianam vetustior memoria est, quæ novitia apparet.

LIVRE QUATORZIÈME.

DES VIGNES.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES : NATURE DE LA VIGNE.

Je ne puis assez m'étonner que le souvenir de certains arbres se soit effacé, que les noms même cités par les auteurs ne soient plus connus. En effet, toutes les nations se trouvant confondues dans l'immensité de l'empire romain, n'est-il pas naturel de penser que la liberté des communications, et cette paix heureuse qui unit tous les peuples, ont facilité le progrès des connaissances, et que les choses jusqu'alors ignorées sont devenues communes et populaires? Et cependant une foule d'observations recueillies par les anciens ont péri pour nous : tant nos devanciers ont eu plus de succès ou de bonheur dans leurs travaux! A la naissance des lettres, il y a plus de mille ans, Hésiode donnait déja des préceptes d'agriculture; bien d'autres ont imité son

LIBER QUARTUSDECIMUS.

DE VITIBUS.

I. Illud satis mirari non queo, interiisse quarumdam arborum memoriam, atque etiam nominum quæ auctores prodidere notitiam. Quis enim non, communicato orbe terrarum majestate Romani imperii, profecisse vitam putet commercio rerum ac societate festæ pacis, omniaque etiam quæ occulta ante fuerant, in promiscuo usu facta? At hercules non reperiuntur qui norint multa ab antiquis prodita : tanto priscorum cura fertilior, aut industria felicior fuit, ante millia annorum inter principia litterarum Hesiodo præcepta agricolis pandere orso, subsecutisque non paucis

exemple : et c'est pour nous un surcroît de travail, puisqu'il faut rechercher non-seulement les découvertes plus récentes, mais celles même que les anciens nous avaient transmises, la paresse en ayant détruit jusqu'au souvenir. A quoi attribuer cette léthargie, sinon aux causes générales qui régissent le monde? De nouveaux usages se sont introduits : les esprits se portent vers d'autres objets, et l'on ne s'occupe que des moyens de s'enrichir.

Autrefois l'isolement des nations, et par conséquent des esprits, ne permettait d'autre moyen de fortune que l'utile emploi du talent. Beaucoup de rois s'honoraient en protégeant les arts ; c'étaient les richesses qu'ils étalaient avec le plus d'ostentation, persuadés qu'ils étaient pour eux un titre à l'immortalité. Les récompenses alors excitaient l'émulation. L'horizon des peuples s'est agrandi, et la vaste étendue de l'empire a porté préjudice aux âges suivants. Dès qu'une fois il fallut être riche pour devenir sénateur ou juge ; dès qu'une fois la richesse fut le plus bel apanage du magistrat et du général ; dès qu'un père, par la mort de ses enfants, acquit la considération et la puissance ; que la flatterie et la captation furent le plus lucratif de tous les métiers, et l'argent, le seul bonheur de la vie ; les travaux

hanc curam ejus, unde nobis crevit labor : quippe quum requirenda sint non solum postea inventa, verum etiam ea quæ invenerant prisci, desidia rerum internecione memoriæ inducta. Cujus somni causas quis alias, quam publicas mundi, invenerit? Nimirum alii subiere ritus, circaque alia mentes hominum detinentur, et avaritiæ tantum artes coluntur.

Antea inclusis gentium imperiis intra ipsas, ideoque et ingeniis, quadam sterilitate fortunæ, necesse erat animi bona exercere : regesque innumeri honore artium colebantur, et in ostentatione has præferebant opum, immortalitatem sibi per illas prorogari arbitrantes. Quare abundabant et præmia et operæ vitæ. Posteris laxitas mundi et rerum amplitudo damno fuit : postquam senator censu legi cœptus, judex fieri censu, magistratum ducemque nihil magis exornare, quam census : postquam cœpere orbitas in auctoritate summa et potentia esse, captatio in quæstu fertilissimo, ac sola gaudia in possidendo ; pessum iere vitæ pretia, om-

utiles allèrent en décadence : et les arts nommés libéraux, du plus précieux de tous les biens, furent dégradés, et abandonnés aux mains des esclaves. Chacun s'avilit à sa manière ; chacun choisit son maître et son idole : mais tous n'eurent qu'un vœu, qu'une espérance, ce fut d'obtenir des richesses. Des hommes nés avec d'heureuses dispositions aimèrent mieux tirer parti des vices d'autrui que de faire usage de leurs propres talents. Aussi l'on sait jouir, mais tout le reste est perdu.

Pour moi, je rechercherai les choses mêmes qui sont effacées de la mémoire des hommes : la petitesse de certains objets ne me découragera pas ; je ferai ce que j'ai fait en traitant des animaux. Je sais cependant que Virgile, ce poëte au-dessus de nos éloges, a évité, par cette raison seule, de décrire les propriétés des jardins : il s'est contenté d'effleurer cette foule d'objets présentés dans son ouvrage : heureux d'avoir obtenu de si grands succès en nommant seulement quinze espèces de vignes, trois sortes d'oliviers, autant de poiriers, et parmi les fruits, le seul citron, sans parler d'aucun autre.

Puis-je mieux commencer que par les vignes? Celles de l'Italie ont un tel degré d'excellence, qu'elles semblent, à ce titre seul, l'emporter sur toutes les contrées les plus fer-

nesque a maximo bono liberales dictæ artes in contrarium cecidere, ac servitute sola perfici cœptæ. Hanc alius alio modo, et in aliis adorare : eodem tamen, habendique ad spes, omnium tendente voto. Passim vero etiam egregii aliena vitia, quam bona sua, colere malle. Ergo hercules voluptas vivere cœpit, vita ipsa desiit.

Sed nos oblitterata quoque scrutabimur ; nec deterrebit quarumdam rerum humilitas, sicut nec in animalibus fecit. Quanquam videmus Virgilium præcellentissimum vatem, ea de causa hortorum dotes fugisse ; et e tantis quæ retulit, flores modo rerum decerpsisse, beatum felicemque gratiæ, XV. omnino generibus uvarum nominatis, tribus oleæ, totidem pirorum, malo vero tantum Assyrio, ceteris omnibus neglectis.

Unde autem potius incipiemus, quam a vitibus? quarum principatus in tantum peculiaris Italiæ est, ut vel hoc uno omnia gentium vicisse,

tiles en aromates : encore peut-on dire qu'il n'est point de parfum qu'on préfère à l'odeur des vignes en fleur.

Les anciens ont avec raison placé la vigne au rang des arbres, même relativement à sa grandeur. Nous voyons à Populonium une statue de Jupiter faite d'un cep unique. Elle dure depuis plusieurs siècles. Marseille conserve une patère du même bois. A Métapont (Lucanie), le temple de Junon était soutenu sur des colonnes de vigne. On monte encore aujourd'hui au haut du temple de la Diane d'Éphèse par un escalier fait, dit-on, d'une seule vigne de Chypre. C'est le pays où elles parviennent à la grosseur la plus extraordinaire. Nul bois ne dure plus longtemps. Au reste, je suis porté à croire que ces ouvrages étaient faits de vignes sauvages.

DES RAISINS. — CULTURE DE LA VIGNE.

Les nôtres, taillées tous les ans, ne peuvent prendre le même accroissement. On attire toute la sève dans les branches à fruit, on la fait descendre dans les provins, et si l'on permet à l'arbre de s'étendre en différentes manières, selon le climat et la qualité du terroir, ce n'est que pour avoir du vin. Dans la Campanie, les vignes se marient au peuplier. S'attachant à cet époux, et le pressant de leurs bras

quam odorifera, possit videri bona : quanquam ubicumque pubescentium odori nulla suavitas præfertur.

II. 1. Vites jure apud priscos magnitudine quoque inter arbores numerabantur. Jovis simulacrum in urbe Populonio ex una conspicimus, tot ævis incorruptum; item Massiliæ pateram. Metaponti templum Junonis vitigineis columnis stetit. Etiam nunc scalis tectum Ephesiæ Dianæ scanditur una vite Cypria, ut ferunt, quoniam ibi ad præcipuam amplitudinem exeunt. Nec est ligno ulli æternior natura. Verum ista ex silvestribus facta crediderim.

III. Hæ vites tonsura annua coercentur et vis earum omnis evocatur in palmites, aut deprimitur in propagines, succique tantum gratia exire sinitur pluribus modis, ad cœli mores solique ingenia. In Campano agro populis nubunt : maritasque complexæ, atque per ramos earum procaci-

amoureux, elles montent le long des branches, auxquelles elles se nouent, et parviennent jusqu'à la tige. Elles s'élèvent si haut, que le vendangeur, dans son marché, se fait garantir les frais du bûcher et du tombeau. Elles croissent sans fin, et il est impossible de les séparer, ou plutôt de les arracher.

Valérianus Cornélius a regardé comme un des faits les plus dignes de mémoire, qu'il y eût des vignes dont les branches fussent assez étendues pour entourer des maisons et des métairies (1). A Rome, près des portiques de Livie, on se promène à l'ombre sous une treille formée par une seule vigne. Elle produit douze amphores de vin. Partout les vignes s'élèvent au-dessus des ormes. On rapporte que Cynéas, ambassadeur de Pyrrhus, étonné de la hauteur de celles d'Aricie, dit, en plaisantant sur l'âpreté du vin, que la mère d'un tel fruit méritait bien d'être pendue à un gibet aussi haut.

FAITS REMARQUABLES DANS LA CULTURE DE LA VIGNE.

Nous avons eu de nos jours très peu d'exemples de cette culture portée à sa perfection. C'est une raison de plus pour les indiquer, afin d'en faire connaître aussi les profits, le but principal qu'on se propose en toute chose. Acilius Sthénélus, de la classe des affranchis, s'est acquis la plus grande

bus brachiis geniculato cursu scandentes, cacumina æquant, in tantum sublimes, ut vindemitor auctoratus rogum ac tumulum excipiat. Nullo fine crescunt, dividique, aut potius avelli nequeunt.

Villas et domos ambiri singularum palmitibus ac sequacibus loris memoria dignum inter prima Valerianus quoque Cornelius existimavit. Una vitis Romæ in Liviæ porticibus subdiales inambulationes umbrosis pergulis opacat, eadem duodenis musti amphoris fœcunda. Ulmos quidem ubique exsuperant. Miratumque altitudinem earum Ariciæ ferunt legatum regis Pyrrhi Cyneam, facete lusisse in austeriorem gustum vini, « merito ma-» trem ejus pendere in tam alta cruce. »

V. 4. In nostra ætate pauca exempla consummatæ hujus artis fuere : verum eo minus omittenda, ut noscantur etiam præmia, quæ in omni re maxime spectantur. Summam ergo adeptus est gloriam Acilius Sthenelus,

célébrité en cultivant, dans le territoire de Nomente, un vignoble de soixante jugerum tout au plus, qu'il a vendu quatre cent mille sesterces (90,000 fr.). Vétulénus Égialus, autre affranchi, s'est aussi distingué à Literne en Campanie; la faveur publique ajouta même plus d'éclat à son nom, l'exil de Scipion l'Africain ayant honoré le terrain qu'il mettait en valeur.

Mais le plus fameux de tous a été, en suivant toujours la méthode de Sthénélus, Rhemmius Palémon, d'ailleurs grammairien célèbre. Il n'y a pas vingt ans qu'il acheta un plant six cent mille sesterces (135,000 fr.), dans le même territoire de Nomente, à dix milles de Rome. On sait que partout aux environs de la capitale le raisin est à vil prix. Celui-là devait se vendre encore moins qu'aucun autre, parceque ce vignoble avait été négligé par l'ancien propriétaire, et qu'il n'était pas même une des moins mauvaises parties d'un terrain détestable. Palémon entreprit de le remettre en valeur, non par aucun motif louable, mais par un sentiment de vanité : on sait qu'il en avait excessivement. Dirigé par Sthénélus, il fit remuer et fouiller toutes les terres, et, à force de labours, il obtint des récoltes prodigieuses, en sorte qu'avant la huitième année la vendange sur pied fut achetée quatre cent mille sesterces. On courut

e plebe libertina, LX. jugerum non amplius vineis excultis in Nomentano agro, atque CCCC. M. nummum venundatis. Magna fama et Vetuleno Ægialo perinde libertino fuit, in Campaniæ rure Liternino, majorque etiam favore hominum, quoniam ipsum Africani colebat exilium.

Sed maxima, ejusdem Stheneli opera, Rhemmio Palæmoni, alias grammatica arte celebri, in hisce XX. annis mercato rus DC. M. nummum in eodem Nomentano decimi lapidis ab Urbe diverticulo. Est autem usquequaque nota vilitas mercis per omnia suburbana, ibi tamen maxima, quoniam et neglecta per indiligentiam prædia paraverat, ac ne in pessimis quidem elegantioris soli. Hæc adgressus excolere, non virtute animi, sed vanitate primo, quæ nota mire in illo fuit, pastinatis de integro vineis cura Stheneli, dum agricolam imitatur, ad vix credibile miraculum perduxit, intra octavum annum CCCC. M. nummum emptori addicta pendente

en foule pour voir les monceaux de raisins entassés dans ses vignes. La paresse des voisins alléguait pour excuse ses connaissances profondes dans les lettres. De nos jours, Sénèque, le premier citoyen de Rome par la science et par ce pouvoir qui l'écrasa enfin lui-même, ce philosophe, qui ne prodiguait pas son admiration à des objets frivoles, voulut acquérir ce vignoble à quelque prix que ce fût. Il ne rougit pas de procurer ce triomphe à un homme que d'ailleurs il haïssait, et qui ne manquerait pas d'en tirer vanité. Avant la dixième année de culture, il paya ce plant quatre fois ce qu'il avait été acheté. Les plants de Cécube (entre Fundi et Sezza) et de Sétin (Sezza) mériteraient d'être cultivés avec le même soin, puisque chaque jugerum a souvent rapporté, depuis ce temps, sept culéus, c'est-à-dire cent quarante amphores de vin (2).

Et ne croyons pas avoir en cela surpassé les anciens : nous lisons dans Caton qu'un jugerum donne deux cents amphores de vin : ces exemples démontrent que les mers affrontées par les navigateurs, que les marchandises qu'on va chercher aux rivages de la mer Rouge et de l'Inde ne produisent pas plus de richesses que les soins d'un cultivateur assidu dans son champ.

vindemia. Cucurritque nemo non ad spectandas uvarum in iis vineis strues, litteris ejus altioribus contra id pigra vicinitate sibi patrocinante : novissime Annæo Seneca, principe tum eruditionis ac potentiæ, quæ postremo nimia fuit super ipsum, minime utique miratore inanium, tanto prædii ejus amore capto, ut non puderet inviso alias et ostentaturo tradere palmam eam, emptis quadruplicato vineis illis intra decimum fere curæ annum : digna opera, quæ in Cæcubis Setinisque agris proficeret; quando et postea sæpenumero septenos culeos singula jugera, hoc est, amphoras centenas quadragenas musti dedere.

Ac ne quis victam in hoc antiquitatem arbitraretur, idem Cato denos culeos redire ex jugeribus scripsit, efficacibus exemplis non maria plus temerata conferre mercatori, non in Rubrum littus Indicumve merces petitas, quam sedulum ruris larem.

DES VINS LES PLUS ANCIENS.

Une année a été célèbre par la supériorité des vins de toutes les espèces. C'est celle du consulat de L. Opimius, sous lequel fut tué le tribun séditieux C. Gracchus. Cette année, la six cent trente-troisième de Rome, le soleil échauffa l'atmosphère au point que tous les raisins furent cuits. Ces vins durent encore depuis près de deux siècles, mais épaissis et ressemblant à un miel grumeleux. C'est l'état où les vins sont réduits par la vétusté. Il est impossible de les boire, s'ils ne sont domptés à force d'eau. En se décomposant, ils ont contracté une amertume insupportable. On les emploie à donner de la qualité aux autres vins, auxquels on les mêle à très petite dose. En supposant que dans l'origine ils se soient vendus cent sesterces l'amphore, on voit cependant que cent soixante ans après, sous l'empire de Caïus César, fils de Germanicus, le prix du douzième de l'amphore ne représentait que les intérêts de sa valeur primitive, à six pour cent, taux raisonnable et modéré (3). J'en ai cité un exemple notable dans la vie du poëte Pomponius Secundus, en décrivant le repas qu'il donna à ce prince. Tant les celliers absorbent de capitaux ! Nul bien ne prend de plus grands accroissements jusqu'à la vingtième année : mais après cette

VI. Alicui anno omnium generum bonitas, L. Opimio consule, quum C. Gracchus tribunus plebem seditionibus agitans interemptus : ea cœli temperies fulsit quam cocturam vocant, solis opere, natali urbis DCXXXIII. Durantque adhuc vina ducentis fere annis, jam in speciem redacta mellis asperi : etenim hæc natura vinis in vetustate est ; nec potari per se queunt, si non pervincat aqua, usque in amaritudinem carie indomita? Sed ceteris vinis commendandis minima aliqua mixtura medicamenta sunt : quod, ut ejus temporis æstimatione in singulas amphoras centeni nummi statuantur, ex his tamen, usura multiplicata semissibus, quæ civilis ac modica est, in Caii Cæsaris, Germanici filii, principatu, anno CLX. singulas uncias vini constitisse nobili exemplo docuimus, referentes vitam Pomponii Secundi vatis, cœnamque quam principi illi dedit. Tantum pecuniarum detinent vini apothecæ. Nec alia res majus incrementum sentit

époque, nul n'entraîne plus de frais, sans acquérir plus de valeur. Rarement jusqu'aujourd'hui, si ce n'a été dans une partie de débauche, ces vins se sont vendus mille sesterces l'amphore.

CINQUANTE VINS GÉNÉREUX.

Qui doute qu'il n'y ait des vins plus agréables les uns que les autres; que même il n'y ait souvent des différences de qualité entre des vins d'une même cuvée, soit que cela provienne du vase ou de quelque autre cause fortuite? Ainsi laissons chacun se constituer juge en cette partie. L'impératrice Livie attribuait ses quatre-vingt-deux ans à l'usage du pucin : elle ne buvait pas d'autre vin. Il s'en récolte quelques amphores près d'un golfe de la mer Adriatique, non loin de la source du Timave, sur une colline pierreuse, où les vapeurs de la mer cuisent le raisin. Nul autre n'est jugé plus propre pour les médicaments. Je suis tenté de croire que c'est ce vin du golfe Adriatique dont les Grecs parlent avec tant d'enthousiasme, et qu'ils ont nommé *prœcien*. Auguste et presque tous ses successeurs ont préféré le sétin (de Sezza, ancienne Sétia, à l'extrémité des Marais-Pontins) : l'expérience a prouvé que ce vin ne donne presque jamais de crudités. Il croît au-dessus du Forum Appien. Avant cette époque, celui qui avait le plus de re-

ad vicesimum annum, majusve ab eo dispendium, non proficiente pretio. Raro quippe adhuc fuere, nec nisi in nepotatu, singulis testis millia nummum.

VIII. 6. Genera autem vini alia aliis gratiora esse quis dubitet? Aut non ex eodem lacu aliud præstantius altero germanitatem præcedere, sive testa, sive fortuito eventu? Quamobrem de principatu se quisque judicem statuat. Julia Augusta LXXXII. annos vitæ Pucino vino retulit acceptos, non alio usa. Gignitur in sinu Adriatici maris, non procul à Timavo fonte saxeo colle, maritimo adflatu paucas coquente amphoras : nec aliud aptius medicamentis judicatur. Hoc esse crediderim, quod Græci celebrantes miris laudibus, Præcianum appellaverunt ex Adriatico sinu. Divus Augustus Setinum prætulit cunctis, et fere secuti principes, confessa propter experimenta, non temere cruditatibus noxiis ab ea saliva. Nascitur supra

nom était le Cécube (entre Fundi et Sezza). Il croissait parmi les peupliers des marais qui bordent le golfe Amiclès. Ce vignoble n'existe plus, ce qu'il faut imputer à l'incurie du cultivateur, au peu d'espace du terrain, mais surtout au canal de navigation de Baies à Ostie, que Néron avait commencé.

Au second rang était le vignoble de Falerne (occupé aujourd'hui par Rocca Mondragone), et spécialement le canton Faustien. Il devait cet avantage au soin et à la culture. Il dégénère aussi, parcequ'on s'attache plus à la quantité qu'à la qualité. Le vignoble de Falerne commence au pont Campanien, en prenant sur la gauche, vers la colonie de Sylla, qui récemment a été ajoutée au ressort de Capoue. Le canton Faustien est à quatre milles environ d'un bourg voisin de Cédia : ce bourg est à six milles de Sinuesse. Nul autre vin n'est plus estimé : c'est le seul qui prenne feu. On le divise en trois espèces. Le premier est sec, le second est doux, et le troisième léger. D'autres les distinguent autrement. Ils nomment Gauranien celui qu'on récolte au haut des collines ; Faustien celui qui croît à mi-côte ; Falerne celui qui vient au bas du coteau. N'oublions pas de dire qu'aucun des raisins qui donnent ces vins célèbres n'est bon à manger.

Forum Appii. Antea Cæcubo erat generositas celeberrima in palustribus populetis, sinu Amyclano : quod jam intercidit, et incuria coloni, locique angustia : magis tamen fossa Neronis, quam a Baiano lacu Ostiam usque navigabilem inchoaverat.

Secunda nobilitas Falerno agro erat, et ex eo maxime Faustiano. Cura culturaque id collegerat. Exolescit hoc quoque, culpa copiæ potius, quam bonitati, studentium. Falernus ager a ponte Campano læva petentibus Urbanam coloniam Sullanam nuper Capuæ contributam incipit. Faustianus autem circiter quatuor milliaria vico prope Cedias, qui vicus a Sinuessa VI. millibus abest. Nec ulli in vino major auctoritas : solo vinorum flamma accenditur. Tria ejus genera : austerum, dulce, tenue. Quidam ita distinguunt : summis collibus Gauranum gigni, mediis Faustianum, imis Falernum. Non omittendum autem nulli eorum quæ celebrentur, jucundum saporem uvæ esse.

Les différents vins d'Albe, dans le voisinage de Rome, se sont élevés au troisième rang : en général, ils sont très doux ; il en est peu de secs. Les vins de Sorrente (royaume de Naples), qui ne proviennent que de vignes échalassées, sont recommandés surtout pour les convalescents, à cause de leur légèreté et de leur salubrité. L'empereur Tibère disait que les médecins s'étaient concertés pour faire une réputation au vin Sorrentin, mais que c'était un excellent vinaigre. Son successeur Caligula disait que c'était un bon vin tourné. Les vins de Massique (Champs-Élysées, près de Baies) ne sont pas inférieurs. Ils viennent sur la partie du mont Gaurus qui regarde Pouzzoles et Baies. Ceux de Stata (Campanie), qui touche au terroir de Falerne, sont arrivés sans contredit au premier rang : ils ont prouvé qu'il en est des vignobles comme de toutes les choses humaines, qui ont leur progrès et leur décadence. On a préféré aussi les vins de Calène (Gaëte, Campanie), ville voisine de Stata ; ceux de Fundi, qui viennent de vignes échalassées ou appuyées sur des arbustes ; ceux de Vélitres (castel del Veltorno) et de Priverne (Piperno), dans le voisinage de Rome. Quant au vin de Ségnia (Segni, États de l'Église), que son austérité rend très utile contre les flux de ventre, on le compte parmi les médicaments.

Ad tertiam palmam varie venere Albana Urbi vicina, prædulcia, ac rara in austero. Item Surrentina in vineis tantum nascentia, convalescentibus maxime probata, propter tenuitatem salubritatemque. Tiberius Cæsar dicebat « consensisse medicos, ut nobilitatem Surrentino darent, alioqui » esse generosum acetum. » Caius Cæsar, qui successit illi, « nobilem » vappam. » Certant Massica æque, ex monte Gauro Puteolos Baiasque prospectantia. Nam Falerno contermina Statana ad principatus venere non dubie : palamque fecere sua quibusque terris tempora esse, sicut rerum proventus occasusque. Juncta his præponi solebant Calena, et quæ in vineis arbustisque nascuntur, Fundana. Alia ex vicinia Urbis Veliternina, Privernatiaque. Nam quod Signiæ nascitur, austeritate nimia continendæ utile alvo, inter medicamina numeratur.

Les vins de Messine, en Sicile, ont obtenu le quatrième rang dans les festins publics, depuis Jules César. C'est lui qui le premier les a mis en crédit, comme on le voit par ses lettres. Parmi ces vins, les plus vantés sont ceux qu'on appelle Potulans, du nom du premier cultivateur. Ils croissent dans la partie qui est la plus rapprochée de l'Italie. On distingue encore dans cette île les vins de Taurominium (Taormina, entre Catane et Messine), que souvent on fait passer pour des vins de Messine.

INSPECTION DU VIN ORDONNÉE PAR ROMULUS.

Romulus se servait de lait, et non de vin, pour les libations : c'est ce que prouvent les sacrifices qu'il a institués, et dans lesquels cet usage subsiste encore. La loi Posthumia, portée par le roi Numa, s'exprime ainsi : Le bûcher ne sera point arrosé de vin (4). Nul doute que la rareté de cette liqueur n'ait été le motif de cette défense. Par la même loi, il déclare sacrilége toute libation de vin tiré d'une vigne non taillée ; moyen qu'il imagina pour forcer les Romains à tailler leurs vignes. Occupés du labourage, ils restaient indolents sur les dangers de cet arbuste. Varron nous apprend que Mézence, roi d'Étrurie, porta du secours aux Rutules contre les Latins, à condition qu'on lui céderait tout le vin qui se trouverait dans le pays ennemi.

Quartum curriculum publicis epulis obtinuere a divo Julio (is enim primus auctoritatem his tribuit, ut in epistolis ejus apparet) Mamertina, circa Messanam in Sicilia genita. Ex iis Potulana ab auctore dicta, in loco proximo Italiæ, laudantur præcipue. Est in eadem Sicilia et Taurominitanis honos, lagenis pro Mamertino plerumque subditis

XIV. 12. Romulum lacte, non vino, libasse, indicio sunt sacra ab eo instituta, quæ hodie custodiunt morem. Numæ regis Posthumia lex est : « Vino rogum ne respergito. » Quod sanxisse illum propter inopiam rei nemo dubitet. Eadem lege, ex imputata vite libari vina diis nefas statuit, ratione excogitata, ut putare cogerentur, alias aratores, et pigri circa pericula arbusti. M. Varro auctor est Mezentium, Etruriæ regem, auxilium Rutulis contra Latinos tulisse vini mercede, quod tum in Latino agro fuisset.

A Rome, il n'était point permis aux femmes de boire du vin (5). Nous trouvons, entre autres exemples, qu'Égnatius Mécénius tua sa femme d'un coup de bâton, parcequ'elle avait bu du vin au tonneau, et qu'il fut absous par Romulus. Fabius Pictor écrit dans ses Annales, qu'une femme ayant rompu le sceau de la bourse où étaient les clefs du cellier, sa famille la fit mourir de faim. Caton nous apprend que les parents baisaient les femmes sur la bouche, pour savoir si elles sentaient le vin, qu'on appelait alors *temetum*, d'où vient *temulentia*, ivresse. Domitius condamna une femme à perdre sa dot, parcequ'à l'insu de son mari elle avait bu plus de vin qu'il n'était nécessaire pour sa santé. On n'usa longtemps de cette liqueur qu'avec une grande économie. Papirius, près de livrer bataille aux Samnites, fit vœu d'offrir à Jupiter une petite coupe de vin, s'il était vainqueur. Parmi les récompenses militaires, nous voyons des sextiers de lait : nulle part il n'est fait mention de vin. Caton, parlant de son trajet en Espagne, d'où il revint avec les honneurs du triomphe, s'exprime ainsi : Je n'ai pas bu d'autre vin que mes rameurs. Tant il était loin de ressembler à ces hommes qui servent, même à leurs convives, ou qui leur font substituer, dans le cours du repas, un autre vin que celui qu'ils boivent eux-mêmes.

13. Non licebat id feminis Romæ bibere. Invenimus, inter exempla, Egnatii Mecenii uxorem, quod vinum bibisset e dolio, interfectam fuste a marito, eumque cædis a Romulo absolutum. Fabius Pictor in Annalibus suis scripsit, « matronam, quod loculos, in quibus erant claves vinariæ » cellæ, resignavisset, a suis inedia mori coactam. » Cato, « ideo propin- » quos feminis osculum dare, ut scirent an temetum olerent. » Hoc tum nomen vino erat : unde et temulentia appellata. Cn. Domitius judex pronuntiavit, mulierem videri plus bibisse, quam valetudinis causa, viro insciente, et dote mulctavit. Diuque ejus rei magna parcimonia fuit. L. Papirius imperator, adversus Samnites dimicaturus, votum fecit, si vicisset, Jovi pocillum vini. Denique inter dona sextarios lactis datos invenimus, nusquam vini. Idem Cato, quum in Hispaniam navigaret, unde cum triumpho rediit : « Non aliud, inquit, vinum bibi, quam remiges : » in tantum dissimilis istis, qui etiam conviviis alia quam sibimetipsis ministrant, aut procedente mensa subjiciunt.

FAITS REMARQUABLES RELATIFS AUX CAVES.

Le vin opimien prouve indubitablement que, l'an de Rome 633, on avait des celliers, et qu'on était dans l'usage de transvaser les vins. Déja l'Italie sentait le prix de ses richesses. Cependant les vins qu'on renomme aujourd'hui n'avaient pas encore leur célébrité. Aussi toutes les récoltes de ce temps sont-elles désignées par le seul nom du consul. Les vins d'outre-mer eurent ainsi la vogue jusqu'au temps de nos aïeux, même après que le vin de Falerne eût été connu, comme on peut s'en convaincre par ce passage d'un poëte comique : *Je tirerai du cellier cinq coupes de Thasos et deux de Falerne.* Licinius Crassus et Jules César, censeurs l'an de Rome 565, défendirent de vendre le vin grec et le vin aminéen huit as le quadrantal : ce sont leurs propres expressions. Or, les vins grecs étaient si précieux, qu'on n'en buvait qu'une seule fois dans un repas.

QUAND ON COMMENÇA A SERVIR QUATRE ESPÈCES DE VIN.

Voici un passage de Varron qui fera connaître quels étaient de son temps les vins les plus estimés pour la table. « Lu- » cullus, dans son enfance, ne vit jamais chez son père de

XVI. 14. Apothecas fuisse, et diffundi solita vina anno DCXXXIII. Urbis, apparet indubitato opimiani vini argumento, jam intelligente suum bonum Italia. Nondum tamen ista genera in claritate erant. Itaque omnia tunc genita unum habent consulis nomen. Sic quoque postea diu transmarina in auctoritate fuerunt, et ad avos usque nostros, quin et Falerno jam reperto, sicut apparet ex illo comici versu :

Quinque Thasi vini depromam, bina Falerni.

P. Licinius Crassus, et L. Julius Cæsar, censores anno Urbis conditæ DLXV. edixerunt, « ne quis vinum Græcum Amineumque octonis æris singula qua- » drantalia venderet. » Hæc enim verba sunt. Tanta vero vino Græco gratia erat, ut singulæ potiones in convictu darentur.

XVII. Quibus vinis auctoritas fuerit sua in mensa, M. Varro his verbis tradit : « L. Lucullus puer apud patrem nunquam lautum convivium vi-

» festin, quelque somptueux qu'il fût, où l'on servît plus » d'une fois le vin grec : et à son retour d'Asie, ce même » Lucullus en distribua au peuple plus de cent mille pièces. » Sentius, que nous avons vu préteur, disait que le vin de » Chio était entré chez lui pour la première fois, lorsque son » médecin lui en avait donné pour ses maux d'estomac. » Hortensius en laissa plus de dix mille pièces à son hé- » ritier. »

Et César, au banquet de son triomphe, ne distribua-t-il pas au peuple des amphores de Falerne et des tonneaux de Chio? Le jour qu'il triompha de l'Espagne, il donna de même du Chio et du Falerne : et dans son troisième consulat, chargé du soin des festins sacrés, il servit du Falerne, du Chio, du Lesbos et du Messine. C'est la première fois qu'on ait fait boire quatre sortes de vins dans un repas. C'est donc postérieurement à cette époque que tous les autres vins ont acquis leur célébrité, vers l'an 700 de la fondation de Rome.

DE L'IVRESSE.

Si on veut y faire une sérieuse attention, on verra que rien dans la vie ne donne plus d'occupation à l'homme, comme si la nature ne nous avait pas offert la boisson la plus salutaire en nous donnant l'eau, dont tous les autres

» dit, in quo plus semel Græcum vinum daretur. Ipse, quum rediit ex » Asia, millia cadum in congiarium divisit amplius centum. C. Sentius, » quem prætorem vidimus, Chium vinum domum suam illatum dicebat » tum primum, quum sibi cardiaco medicus dedisset. Hortensius super » decem millia cadum hæredi reliquit. » Hactenus Varro.

15. Quid? non et Cæsar dictator, triumphi sui cœna, vini Falerni amphoras, Chii cados in convivia distribuit? Idem Hispaniensi triumpho Chium et Falernum dedit. Epulo vero in tertio consulatu suo, Falernum, Chium, Lesbium, Mamertinum : quo primum tempore quatuor genera vini apposita constat. Postea ergo alia omnia in nobilitatem venerunt, circiter septingentesimum Urbis annum.

XXVIII. 22. Ac si quis diligentius reputet, in nulla parte operosior vita est, ceu non saluberrimum ad potum aquæ liquorem natura dederit,

animaux font usage. Mais nous forçons nos animaux mêmes à boire du vin, et l'on achète au prix de tant de sueurs, de tant de travaux et de dépenses, de quoi troubler la raison et inspirer la fureur. Mille forfaits en sont les suites funestes : et tels sont les charmes de cette liqueur, que la plupart ne conçoivent pas d'autre jouissance dans la vie. Afin de prendre plus de vin, nous détruisons sa force en le passant par la chausse. On invente encore d'autres raffinements : on compose même des poisons. Les uns prennent de la ciguë, afin que la mort leur fasse une loi de boire; les autres avalent de la poudre de pierre-ponce, et des choses que je rougirais d'enseigner en les rapportant. Nous voyons que les moins imprudents se brûlent dans des étuves ardentes, et qu'on les emporte à demi morts : d'autres ne peuvent attendre qu'on les pose sur un lit, qu'on leur passe une tunique; mais nus, sans quitter la place, haletants, ils saisissent des vases énormes, comme s'ils voulaient faire parade de leurs forces, ils les vident tout entiers, pour vomir aussitôt et boire encore : ce qu'ils font à deux et à trois reprises. On dirait qu'ils sont au monde pour perdre du vin, ou que le vin ne peut être répandu qu'en passant par le corps de l'homme. Voilà pourquoi ces exercices étrangers : on se roule dans la boue; on se renverse la tête en

quo cetera omnia animantia utuntur. At nos vinum bibere et jumenta cogimus : tantoque opere, tanto labore et impendio constat, quod hominis mentem mutet, ac furorem gignat, millibus scelerum huic deditis; tanta dulcedine, ut magna pars non aliud vitæ præmium intelligat. Quin immo ut plus capiamus, sacco frangimus vires : et alia irritamenta excogitantur : ac bibendi etiam causa venena conficiuntur : aliis cicutam præsumentibus, ut bibere mors cogat, aliis pumicis farinam, et quæ referendo pudet docere. Cautissimos ex his balineis coqui videmus, exanimesque efferri : jam vero alios lectum exspectare non posse, immo vero nec tunicam : nudos ibi protinus, anhelos, ingentia vasa corripere, velut ad ostentationem virium, ac plene infundere, ut statim vomant, rursusque hauriant, idque iterum tertiumque, tanquam ad perdenda vina geniti, et tanquam effundi illa non possint, nisi per humanum corpus. Ad hoc pertinent peregrinæ

élargissant sa poitrine ; moyens excellents, dit-on, pour provoquer la soif. D'autre part, combien de vases où le burin a gravé l'adultère, comme si, par lui-même, l'excès du vin ne portait pas assez aux excès de la volupté ! Oui, c'est dans l'image de l'obscénité que nous puisons l'ivresse ; et ce n'est pas tout encore : un prix, que dis-je? un salaire est proposé aux buveurs. Pour l'obtenir, il faut, tantôt avoir mangé autant qu'on aura bu ; tantôt vider autant de coupes que les dés auront amené de points. C'est alors que des yeux enflammés marchandent les faveurs d'une femme, et, qu'appesantis par le vin, ils révèlent à l'époux la honte de l'épouse. C'est alors que les secrets du cœur se dévoilent : les uns divulguent leurs testaments ; d'autres laissent échapper des mots qui leur coûteront la vie. Combien ont dû la mort à ces indiscrétions? La vérité dans le vin est devenue proverbe. Qu'ils échappent à ces dangers, du moins ils ne voient jamais le lever du soleil ; ils abrégent le temps de leurs plaisirs. De là cette pâleur, ces paupières pendantes, ces yeux ulcérés, ces mains tremblantes, et qui ne peuvent soutenir un vase sans le répandre : ces songes furieux, prompte punition de l'intempérance ; ces nuits sans repos, et, ce qui est le plus digne prix de l'ivresse, ces débauches monstrueuses, qui ne flattent les sens qu'en outrageant la nature.

exercitationes, et volutatio in cœno, ac pectorosa cervicis repandæ ostentatio. Per omnia hæc prædicatur sitis quæri. Jam vero quæ vasa adulteriis cælata ! tanquam per se parum doceat libidines temulentia. Ita vina ex libidine hauriuntur, atque etiam præmio invitatur ebrietas, et si diis placet, emitur. Alius, ut quantum biberit tantum edat, pretium vinolentiæ lege accipit. Alius quantum alea quæsierit, tantum bibit. Tunc avidi matronam oculi licentur, graves produnt marito ; tunc animi secreta proferuntur. Alii testamenta sua nuncupant ; alii mortifera loquuntur, rediturasque per jugulum voces non continent, quam multis ita interemptis. Vulgoque veritas jam adtributa vino est. Interea, ut optime cedat, solem orientem non vident, ac minus diu bibunt. Hinc pallor, et genæ pendulæ, oculorum ulcera, tremulæ manus, effundentes plena vasa, et (quæ sit pœna præsens) furiales somni, et inquies nocturna, præmiumque sum-

Le lendemain, une haleine vineuse, un oubli absolu de toutes choses, l'anéantissement de la mémoire. Perdre ainsi le jour entier, et même le jour suivant, c'est ce qu'ils appellent se hâter de jouir.

Sous le règne de Tibère, il y a quarante ans, l'usage s'est établi de boire à jeun, et de prendre du vin avant l'heure du repas. Nous devons cette méthode moderne aux étrangers et aux ordonnances de médecins qui cherchaient à se signaler par quelque nouveauté. Les Parthes mettent la gloire à boire beaucoup. Alcibiade se fit ainsi une réputation chez les Grecs, et chez nous, Novellius Torquatus de Milan, parvenu de la préture au proconsulat, s'est acquis le surnom de *Tricongius*, pour avoir d'un seul trait avalé trois conges de vin sous les yeux de Tibère, qui, à la dureté du caractère joignant déja le chagrin de la vieillesse, le contemplait pourtant avec admiration. Il est vrai que dans sa jeunesse ce prince avait eu le goût du vin ; et l'on a cru que L. Pison avait été nommé préfet de Rome (6) parcequ'il avait passé deux jours et deux nuits de suite à boire chez Tibère, déja parvenu à l'empire. On dit que sous ce rapport Drusus représentait dignement l'empereur son père. L'art de boire a

mum ebrietatis, libido portentosa, ac jucundum nefas. Postera die, ex ore halitus cadi, ac fere rerum omnium oblivio, morsque memoriæ. Rapere se ita vitam prædicant, quum priorem diem quotidie perdant, illi vero et venientem.

Tiberio Claudio principe ante hos annos XL. institutum, ut jejuni biberent, potusque vini antecederet cibos : externis et hoc artibus, ac medicorum placitis novitate aliqua sese commendantium. Gloriam hac virtute Parthi quærunt, famam apud Græcos Alcibiades meruit, apud nos cognomen etiam Novellius Torquatus Mediolanensis, ad proconsulatum usque e prætura honoribus gestis, tribus congiis (unde et cognomen illi fuit) epotis uno impetu, spectante miraculi gratia Tiberio principe, in senecta jam severo, atque etiam sævo alias, sed ipsa juventa ad merum pronior fuerat. Eaque commendatione credidere L. Pisonem urbis Romæ curæ ab eo delectum, quod biduo duabusque noctibus perpotationem continuasset apud ipsum jam principem. Nec alio magis Drusus Cæsar regenerasse patrem Tiberium ferebatur. Torquato rara gloria (quando et hæc ars suis

aussi ses lois, et Torquatus eut le rare mérite de les observer toutes. Il buvait sans que sa langue s'épaissît jamais : il continuait jusqu'au jour, sans que par aucun moyen il se délivrât du superflu de la boisson. Il avalait d'un seul trait une grande quantité de vin ; il en buvait encore une grande quantité à plus petites rasades. Fidèle aux règlements, il ne reprenait point haleine en avalant; il ne rejetait rien; il ne laissait rien dans sa coupe qui pût faire du bruit sur le pavé : précaution judicieuse des lois établies contre les supercheries des buveurs. Tergilla reproche à Cicéron, fils de l'orateur, qu'il avait coutume de boire deux conges à la fois, et qu'étant ivre il avait jeté sa coupe à Marcus Agrippa. Tels sont les effets de l'ivresse. Mais sans doute Cicéron voulut ravir cette gloire au meurtrier de son père. Car avant lui, Marc Antoine avait ambitionné ce triomphe. Il avait publié même un ouvrage pour justifier sa passion pour le vin. Mais ce comble d'audace n'a servi, selon moi, qu'à montrer combien son ivrognerie a causé de maux à l'univers. Il vomit ce honteux ouvrage très peu de temps avant la bataille d'Actium; ce qui prouve que, déja ivre du sang des citoyens, il n'en était que plus altéré. Car c'est encore une conséquence nécessaire de ce vice, que l'habitude de

legibus constat) non labasse sermone, non levatum vomitione, non altera corporis parte, dum biberet : matutinas obisse vigilias, plurimum hausisse uno potu : plurimum præterea aliis minoribus addidisse : optima fide non respirasse in hauriendo, neque exspuisse : nihilque ad elidendum in pavimentis sonum ex vino reliquisse, diligenti scito legum contra bibendi fallacias. Tergilla Ciceroni M. F. binos congios simul haurire solitum ipsi objicit : Marcoque Agrippæ a temulento scyphum impactum. Etenim hæc sunt ebrietatis opera. Sed nimirum hanc gloriam auferre Cicero voluit interfectori patris sui M. Antonio. Is enim ante eum avidissime adprehenderat hanc palmam, edito etiam volumine de sua ebrietate; quo patrocinari sibi ausus, adprobavit plane (ut equidem arbitror) quanta mala per temulentiam terrarum orbi intulisset. Exiguo tempore ante prælium Actiacum id volumen evomuit : quo facile intelligatur ebrius jam sanguine civium, et tanto magis eum sitiens. Namque et hæc necessitas vitium comitatur,

boire en augmente le desir. On connaît ce mot d'un ambassadeur des Scythes : « Plus les Parthes ont bu, plus ils ont » soif. »

Les nations de l'Occident s'enivrent aussi avec le suc de grains détrempés. Ces liqueurs sont de diverses sortes dans les Gaules et dans les Espagnes ; mais, sous des noms différents, elles se font de la même manière. Déja même les Espagnols leur ont appris à résister aux années. L'Égypte se compose également des liqueurs fortes avec des grains, et l'ivresse domine dans tous les pays du monde. Car ces peuples boivent leurs bières pures sans les délayer, comme le vin, pour les affaiblir. Les grains semblaient être la seule production de ces climats. Étrange raffinement du vice ! On a trouvé le secret d'enivrer aussi avec l'eau.

ut bibendi consuetudo augeat aviditatem. Scitumque est Scytharum legati, « quanto plus biberint, tanto magis sitire Parthos. »

Est et Occidentis populis sua ebrietas, fruge madida : pluribus modis per Gallias Hispaniasque, nominibus aliis, sed ratione eadem. Hispaniæ jam et vetustatem ferre ea genera docuerunt. Ægyptus quoque e fruge sibi potus similes excogitavit : nullaque in parte mundi cessat ebrietas : meros quippe hauriunt tales succos, nec diluendo, ut vina, mitigant. At hercules illic tellus fruges parere videbatur. Heu, mira vitiorum solertia ! inventum est quemadmodum aqua quoque inebriaret.

LIVRE QUINZIÈME.

DE L'OLIVIER, DU FIGUIER, DU MYRTE ET DU LAURIER.

DE L'OLIVIER.

Théophraste, l'un des plus célèbres auteurs de la Grèce, a écrit, vers l'an 440 de Rome, que l'olivier (1) ne croissait pas au delà de quarante milles de la mer. Fénestella, de son côté, assure que, sous le règne de Tarquin l'ancien, l'an de Rome 173, cet arbre n'existait ni en Italie, ni en Espagne, ni en Afrique. Aujourd'hui l'olivier a franchi même les Alpes : il est parvenu jusqu'au centre des Gaules et des Espagnes. Il est certain que l'an 505, sous le consulat de L. Junius et d'Appius Claudius, petit-fils de Caïus, les douze livres d'huile se vendirent un as. L'an 680, M. Séius, fils de Lucius, édile curule, fournit au peuple romain les dix livres d'huile à un as, pendant toute l'année. On en sera moins étonné quand on saura que, vingt-deux ans après, sous le

LIBER QUINTUSDECIMUS.

OLEA, FICUS, MYRTUS, LAURUS.

I. 1. Oleam Theophrastus, e celeberrimis Græcorum auctoribus, urbis Romæ anno circiter CCCCXL. negavit nisi intra XL. millia passuum a mari nasci : Fenestella vero omnino non fuisse in Italia, Hispania atque Africa, Tarquinio prisco regnante, ab annis populi Romani CLXXIII. quæ nunc pervenit trans Alpes quoque, et in Gallias Hispaniasque medias. Urbis quidem anno quingentesimo quinto, Appio Claudio, Caii nepote, L. Junio coss. olei libræ duodenæ assibus veniere. Et mox anno DCLXXX. M. Seius L. F. ædilis curulis olei denas libras singulis assibus præstitit populo Romano per totum annum. Minus ea miretur qui sciat post annos XXII.

troisième consulat de Pompée, les provinces furent approvisionnées d'huile par l'Italie. Hésiode, qui plaçait l'agriculture au premier rang des sciences utiles, affirme que jamais l'homme qui a planté un olivier n'en a recueilli le fruit; tant cet arbre était lent à croître (exagération)! Aujourd'hui nous formons des pépinières d'oliviers, et les plants qu'on en tire produisent dès la seconde année.

DE LA NATURE DE L'HUILE.

L'huile possède la propriété d'échauffer le corps et de le munir contre la gelée, et en même temps de rafraîchir les chaleurs de la tête. Les Grecs, inventeurs de tous les vices, en ont détourné l'usage vers le luxe, quand ils l'ont autorisée dans les gymnases. La majesté romaine a décerné un grand honneur à l'olivier, en couronnant de cet arbre les chevaliers qui passaient la revue aux ides de juillet (2), et les généraux qui obtenaient le petit triomphe. Athènes aussi couronnait les vainqueurs d'olivier, mais la couronne que les Grecs donnaient aux jeux olympiques était d'olivier sauvage.

ANECDOTES SUR LES FIGUIERS.

Caton, enflammé d'une haine implacable contre Carthage et inquiet pour la tranquillité des âges suivants, s'écriait

Cn. Pompeii tertio consulatu oleum provinciis Italiam misisse. Hesiodus quoque in primis cultum agrorum docendam arbitratus vitam, negavit oleæ satorem fructum ex ea percepisse quemquam : tam tarda tunc res erat. At nunc etiam in plantariis serunt, translatarumque altero anno decerpuntur baccæ.

V. 4. Oleo natura tepefacere corpus, et contra algores munire; eidemque fervores capitis refrigerare. Usum olei ad luxuriam vertere Græci, vitiorum omnium genitores, in gymnasiis publicando. Oleæ honorem Romana majestas magnum præbuit, turmas equitum idibus juliis ex ea coronando : item minoribus triumphis ovantes. Athenæ quoque victores olea coronant; Græci vero oleastro, olympiæ.

XX. 18. Cato perniciali odio Carthaginis flagrans, nepotumque securitatis anxius, quum clamaret omni senatu Carthaginem delendam, attulit

dans chaque séance du sénat : Il faut détruire Carthage. Un jour il apporta une figue hâtive d'Afrique, et la montrant aux sénateurs : « Répondez, leur dit-il ; depuis quand cette » figue vous paraît-elle cueillie? » Tous s'accordèrent à dire qu'elle était très fraîche. « Hé bien ! reprit-il, sachez qu'il y » a trois jours elle était encore sur l'arbre à Carthage : tant » nous avons l'ennemi près de nos murs ! » A l'instant fut décrétée la troisième guerre punique, qui finit par la destruction de cette ville, quoique cependant Caton eût cessé de vivre dès la seconde année. De quoi doit-on le plus s'émerveiller ici? Est-ce de la pensée dont son ame était constamment occupée? Est-ce de l'occasion offerte par le hasard, ou de la célérité du voyage, ou enfin de l'énergie de ce grand caractère? Ce qui est plus que cela, ce qui me semble à moi surpasser toute admiration, c'est qu'une ville aussi puissante, qu'une cité qui, depuis cent vingt ans, disputait l'empire du monde, ait été renversée par une si petite cause. Ce que ne purent ni Trébie, ni Trasymène, ni Cannes, le tombeau du nom romain, ni le camp des Carthaginois retranché à trois milles de nos murs, et Annibal lui-même poussant ses escadrons jusqu'à la porte Colline, une seule figue l'opère. Un fruit montré par Caton a prouvé que Carthage est trop près de Rome.

quodam die in curiam præcocem ex ea provincia ficum ; ostendensque patribus : « Interrogo vos, inquit, quando hanc pomum demptam putetis ex » arbore? » Quum inter omnes recentem esse constaret : « Atqui tertium, » inquit, ante diem scitote decerptam Carthagine ; tam prope a muris ha» bemus hostem. » Statimque sumptum est Punicum tertium bellum, quo Carthago deleta est ; quanquam Catone anno sequente rapto. Quid primum in eo miremur? curam ingenii, an occasionem fortuitam, celeritatemque cursus, an vehementiam viri? Super omnia est, quo nihil equidem duco mirabilius, tantam illam urbem, et de terrarum orbe per CXX. annos æmulam unius pomi argumento eversam : quod non Trebia, aut Trasymenus, non Cannæ busto insignes Romani nominis perficere potuere ; non castra Punica ad tertium lapidem vallata, portæque Collinæ adequitans ipse Annibal. Tanto propius Carthaginem pomo Cato admovit.

DES FIGUES EMPLOYÉES COMME ALIMENTS.

Les figues sèches peuvent tenir lieu tout à la fois de pain et de bonne chère. Caton, réglant les vivres qu'il faut donner aux ouvriers de la ferme, prescrit d'en réduire la quantité lorsque les figues sont mûres. On a dernièrement imaginé de substituer au fromage les chairs salées et les figues fraîches. Ces figues sont les cottanes, les cariques, et les caunées dont le nom, crié dans les rues par le marchand, forma un présage contre M. Crassus, lorsqu'il s'embarquait pour faire la guerre aux Parthes. L. Vitellius, qui dans la suite fut censeur, apporta de la Syrie ces diverses espèces de figuiers dans sa campagne d'Albe, après qu'il eut été lieutenant de cette province, sous les dernières années de Tibère.

DU MYRTE.

La nature des sucs est admirable, surtout dans le myrte, puisque de lui seul on compose deux sortes d'huile et deux sortes de vin. Les anciens faisaient encore un autre usage des baies du myrte. Elles tenaient lieu du poivre avant que le poivre eût été découvert. Le myrte a aussi donné son nom à un ragoût distingué, qu'on nomme encore *myrtatum;* et

XXI. 19. Panis simul et obsonii vicem siccatæ ficus implent, utpote quum Cato cibaria ruris operariis justa ceu lege sanciens, minui jubeat per fici maturitatem. Cum recenti fico salitis vice casei vesci nuper excogitatum est. Ex hoc genere sunt, ut diximus, cottana, et caricæ, quæque conscendenti navim adversus Parthos omen fecere M. Crasso venales prædicantis voce cauneæ. Omnia hæc in Albense rus e Syria intulit L. Vitellius qui postea censor fuit, quum legatus in ea provincia esset, novissimis Tiberii Cæsaris temporibus.

XXXV. 29. Succorum natura præcipuam admirationem in myrto habet, quando ex una omnium olei vinique bina genera fiunt. Et alius usus baccæ fuit apud antiquos antequam piper reperiretur, illius obtinens vicem : quodam etiam generosi obsonii nomine inde tracto, quod etiam nunc myrta-

ces mêmes baies, mêlées dans la sauce, relèvent la chair du sanglier.

DE L'EMPLOI DU MYRTE A ROME DANS L'OVATION.

Le myrte s'est de plus associé aux récompenses guerrières. Posthumius Tubertus, qui le premier obtint les honneurs de l'ovation, triomphant des Sabins dans son consulat, marcha couronné du myrte consacré à Vénus victorieuse, parcequ'il avait vaincu sans résistance et sans effusion de sang : il rendit cet arbre desirable même aux ennemis. Telle fut, dans la suite, la couronne portée dans le petit triomphe. Il faut faire une exception pour M. Crassus, qui marcha couronné de laurier lorsqu'il triompha de Spartacus et des esclaves insurgés. Masurius écrit que ceux qui entraient sur le char triomphal portaient aussi la couronne de myrte. L. Pison dit que Papirius Mason, qui le premier triompha des Corses sur le mont Albain, avait coutume d'assister aux jeux couronné de myrte. Ce Papirius a été l'aïeul maternel du second Africain. Marcus Valérius portait deux couronnes, l'une de laurier, l'autre de myrte : c'était pour accomplir un vœu.

tum vocatur. Eademque origine aprorum sapor commendatur, plerumque ad intinctus additis myrtis.

XXXVIII. Bellicis quoque se rebus inseruit : triumphansque de Sabinis Posthumius Tubertus in consulatu (qui primus omnium ovans ingressus Urbem est), quoniam rem leviter sine cruore gesserat, myrto Veneris victricis coronatus incessit, optabilemque arborem etiam hostibus fecit. Hæc postea ovantium fuit corona, excepto M. Crasso, qui de fugitivis et Spartaco laurea coronatus incessit. Masurius auctor est curru quoque triumphantes myrtea corona usos. L. Piso tradit Papirium Masonem, qui primus in monte Albano triumphavit de Corsis, myrto coronatum ludos circenses spectare solitum. Avus maternus Africani sequentis hic fuit. Marcus Valerius duabus coronis utebatur, laurea et myrtea qui et hoc voverat.

DU LAURIER.

Le laurier (*laurus nobilis*) est spécialement consacré aux triomphes. C'est le gardien qu'on aime surtout à voir aux portes des Césars et des pontifes : seul il décore nos maisons, et veille à l'entrée de nos demeures.

HISTOIRE DU LAURIER.

Il est encore un symbole de paix. Présenté au milieu d'ennemis armés, il fait cesser les combats. Chez les Romains surtout, on entoure de laurier les lettres des généraux, les javelots et les piques des soldats, pour annoncer la joie et la victoire. Les faisceaux des empereurs sont couronnés de laurier, et l'on en tire une branche qu'on pose dans le sein du grand Jupiter, toutes les fois qu'un nouveau succès a répandu l'allégresse. Ces honneurs lui sont rendus, non parcequ'il est toujours vert ou qu'il annonce la paix (à ces deux titres, l'olivier lui doit être préféré), mais parcequ'il est le plus bel arbre du Parnasse, et par cette raison, chéri d'Apollon même. Les rois de Rome étaient déja dans l'usage d'envoyer des offrandes en ce lieu. C'est ce que prouve l'histoire de Brutus. Comme il y mérita la liberté publique, en baisant, selon l'intention de l'oracle, cette

XXXIX. 30. Laurus triumphis proprie dicatur, vel gratissima domibus janitrix Cæsarum pontificumque : sola et domos exornat, et ante limina excubat.

LX. Ipsa pacifera, ut quam prætendi etiam inter armatos hostes quietis sit indicium. Romanis præcipue lætitiæ victoriarumque nuntia additur litteris, et militum lanceis pilisque. Fasces imperatorum decorat. Ex his in gremio Jovis optimi maximique deponitur, quoties lætitiam nova victoria attulit. Idque non quia perpetuo viret, nec quia pacifera est (præferenda ei utroque olea), sed quia spectatissima in monte Parnasso; ideoque etiam grata Apollini, adsuetis eo dona mittere jam et regibus Romanis, teste L. Bruto. Fortassis etiam in argumentum, quoniam ibi libertatem publicam is meruisset, lauriferam tellurem illam osculatus ex responso;

terre féconde en laurier, peut-être l'arbre est-il ainsi honoré en mémoire de cet événement? D'ailleurs, de tous les arbres qui sont plantés par la main des hommes, ou placés dans nos maisons, c'est le seul que la foudre ne frappe jamais. Je crois que c'est par ces raisons qu'il a été préféré dans les triomphes, et non, comme le prétend Masurius, parcequ'on l'emploie en parfum pour purifier les soldats après le carnage. Loin qu'il soit permis de le prostituer à des usàges profanes, on ne peut même s'en servir pour brûler l'encens ou consumer les victimes sur les autels des dieux.

On dit que, lorsqu'il tonnait, Tibère se couronnait de laurier, afin de se préserver de la foudre.

Auguste aussi éprouva des choses remarquables au sujet du laurier. Livia Drusilla, qui reçut après son mariage le nom d'Augusta, était déja fiancée à ce prince, lorsqu'un aigle laissa tomber dans son giron une poule d'une blancheur éclatante, et qui n'avait reçu aucun mal. Elle admirait cet événement sans en être effrayée. Sa surprise s'accrut en voyant que l'animal tenait à son bec un rameau de laurier, chargé de ses baies. Les aruspices ordonnèrent de conserver la poule et toute sa race, de planter le rameau, et de l'entretenir avec un soin religieux. Ce qui fut exécuté dans

et quia manu satarum receptarumque in domos, fulmine sola non icitur. Ob has causas equidem crediderim honorem ei habitum in triumphis potius, quam quia suffimentum sit cædis hostium et purgatio, ut tradit Masurius. Adeoque in profanis usibus pollui laurum fas non est, ut ne propitiandis quidem numinibus accendi ex hac altaria aræve debeant.

Tiberium principem tonante cœlo coronari ea solitum ferunt contra fulminum metus.

Sunt et circa divum Augustum eventa ejus digna memoratu. Namque Liviæ Drusillæ, quæ postea Augusta matrimonii nomen accepit, quum pacta esset illa Cæsari, gallinam conspicui candoris sedenti aquila ex alto abjecit in gremium illæsam : intrepideque miranti accessit miraculum, quoniam teneret rostro laureum ramum onustum suis baccis. Conservari alitem et sobolem jussere aruspices, ramumque eum seri ac rite custodiri. Quod factum est in villa Cæsarum, fluvio Tiberi imposita, juxta nonum

une campagne des Césars, au bord du Tibre, à neuf milles de Rome, sur la voie Flaminia. On la nomme à ce sujet la maison aux poules. Ce rameau produisit une forêt entière, et, dans la suite, Auguste triomphant tint à sa main et porta sur sa tête une couronne de ce laurier. Tous les autres Césars ont imité son exemple, et l'usage s'est transmis de planter les branches qu'ils avaient portées. Les forêts subsistent distinguées par leurs noms. Voilà peut-être pourquoi on ne se sert plus d'autres lauriers pour les triomphes.

C'est le seul arbre dont le nom latin soit porté par les hommes; le seul dont les feuilles soient désignées par un mot particulier, *laurea*. Il donne encore aujourd'hui son nom à un quartier de Rome, puisqu'on appelle *Loretum* un lieu sur le mont Aventin où exista jadis une forêt de lauriers.

lapidem, Flaminia via, quæ ob id vocatur ad gallinas : mireque silva provenit. Ex ea triumphans postea Cæsar, laurum in manu tenuit, coronamque capite gessit; ac deinde imperatores Cæsares cuncti. Traditusque mos est ramos, quos tenuerunt, serendi, et durant silvæ nominibus suis discretæ, fortassis ideo mutatis triumphalibus.

Unius arborum latina lingua nomen imponitur viris. Unius folia distinguuntur appellatione : lauream enim vocamus. Durat et in Urbe impositum loco, quando Loretum in Aventino vocatur, ubi silva lauri fuit.

LIVRE SEIZIÈME.

ARBRES FORESTIERS.

DES ARBRES A GLANDS.

Les arbres qui portent le gland furent toujours en honneur chez les Romains. Ils nous donnent les couronnes civiques, la distinction la plus éclatante de la valeur des soldats, et, dès longtemps même, de la clémence des généraux, puisque, grace aux horreurs des guerres civiles, ne pas tuer un citoyen est chez nous un mérite. Les couronnes murales, vallaires et d'or, bien plus précieuses par la matière, le cèdent à la couronne civique. Celle-ci l'emporte même sur la rostrale, quoique illustrée plus que toute autre par deux noms fameux, M. Varron, qui la reçut du grand Pompée après la guerre des pirates, et M. Agrippa, qui en fut honoré par Auguste après les guerres de Sicile, qui furent elles-mêmes des guerres contre des pirates.

LIBER SEXTUSDECIMUS.

SILVESTRIUM ARBORUM NATURÆ.

III. 4. Glandiferi generis arboribus honos apud Romanos perpetuus. Hinc civicæ coronæ, militum virtutis insigne clarissimum, jam pridem vero et clementiæ imperatorum, postquam civilium bellorum profano, meritum cœpit videri, civem non occidere. Cedunt his murales, vallaresque, et aureæ, quanquam pretio antecedentes. Cedunt et rostratæ, quamvis in duobus maxime ad hoc ævi celebres : M. Varrone, e piraticis bellis dante Magno Pompeio : itemque M. Agrippa, tribuente Cæsare e Siculis, quæ et ipsa piratica fuere.

Les éperons des galères, attachés à la tribune, décorèrent d'abord la place publique ; c'était en quelque sorte une couronne posée sur la tête du peuple romain lui-même. Mais dès qu'une fois ils eurent été foulés et souillés par les séditions tribunitiennes : dès que les particuliers s'efforcèrent d'attirer à eux toutes les forces de l'État, et que les droits les plus saints eurent été profanés, alors ces ornements flétris passèrent sur la tête des citoyens. Agrippa reçut la couronne navale des mains d'Auguste : mais la couronne civique fut décernée à Auguste lui-même par l'humanité entière.

ORIGINE DES COURONNES.

Autrefois les couronnes n'étaient déférées qu'à la divinité. Aussi Homère les donne-t-il seulement aux dieux du ciel et à une armée combattant tout entière, mais à nul guerrier, même vainqueur dans un combat. Bacchus, dit-on, s'est le premier couronné de lierre. Dans la suite, ceux qui sacrifiaient prirent des couronnes : les victimes elles-mêmes en furent décorées. Enfin on les a introduites jusque dans les combats sacrés. Le vainqueur n'est pas couronné lui-même ; on prononce qu'il couronne sa patrie. De là est venu l'usage de donner des couronnes aux triomphateurs,

Antea rostra navium tribunali præfixa fori decus erant, veluti populo Romano ipsi corona imposita ; postquam vero tribunitiis seditionibus calcari ac pollui cœpere, postquam vires ex publico in privatum agi, singulisque civium quæri, sacrosancta omnia profana facere, tum a pedibus eorum subiere in capita civium rostra. Dedit hanc Augustus coronam Agrippæ : sed civicam a genere humano accepit ipse.

IV. Antiquitus quidem nulla, nisi deo, dabatur : ob id Homerus cœlo tantum eas, et prælio universo tribuit : viritim vero ne in certamine quidem ulli. Feruntque primum omnium Liberum patrem imposuisse capiti suo ex edera. Postea deorum honori sacrificantes sumpsere, victimis simul coronatis. Novissime et in sacris certaminibus usurpatæ : in quibus hodieque non victori datur, sed patriam ab eo coronari pronuntiatur. Inde na-

afin qu'ils les consacrent dans les temples, et, bientôt après, d'en distribuer dans les jeux. Il serait long, et il n'entre pas dans mon plan d'examiner qui des Romains a reçu la première : ils n'en connaissaient que de guerrières. Un fait certain, c'est qu'il y a plus de sortes de couronnes chez ce peuple seul que chez tous les autres ensemble.

CITOYENS COURONNÉS DE FEUILLAGES.

Romulus couronna d'une branche d'arbre (yeuse, *quercus ilex*) Hostus Hostilius, parcequ'il était entré le premier dans Fidènes. Ce brave guerrier fut l'aïeul de Tullus Hostilius. Décius le père, tribun des soldats, fut couronné de même par l'armée du consul Cornélius Cossus, qu'il avait sauvée dans la guerre des Samnites.

La couronne civique fut d'abord de chêne vert : ensuite on préféra le petit chêne consacré à Jupiter. Enfin on se servit de tous ceux qui se trouvaient sur le lieu : seulement on réserva cet honneur à l'arbre qui porte le gland. On l'a soumise depuis à des lois étroites et sévères, qui la rendent comparable à cette couronne si glorieuse que les Grecs donnent sous les yeux de Jupiter lui-même, et pour laquelle, dans l'excès de sa joie, la patrie du vainqueur ouvre ses propres murailles (1). Pour la mériter, il faut sauver un

tum, ut et triumphaturis conferrentur in templis dicandæ : mox ut et ludis darentur. Longum est, nec instituti operis, disserere quisnam Romanorum primus acceperit : neque enim alias noverant, quam bellicas. Quod certum est, uni gentium huic plura sunt genera, quam cunctis.

V. Romulus frondea coronavit Hostum Hostilium, quod Fidenam primus irrupisset. Avus hic Tulli Hostilii regis fuit. P. Decium patrem, tribunum militum, frondea donavit exercitus ab eo servatus, imperatore Cornelio Cosso consule, Samnitium bello.

Civica iligna primo fuit, postea magis placuit ex esculo Jovi sacra. Variatumque et cum quercu est, ac data ubique, quæ fuerat, custodito tantum honore glandis. Additæ leges arctæ, et ideo superbæ, quasque conferre libeat cum illa Græcorum summa, quæ sub ipso Jove datur, cuique muros patria gaudens rumpit. « Civem servare, hostem occidere : utque eum

citoyen et tuer un ennemi : il faut de plus que les ennemis aient été maîtres ce jour-là du lieu où l'action s'est passée ; que celui qui a été sauvé en fasse l'aveu ; les témoins ne sont pas écoutés ; il faut qu'il soit citoyen : les auxiliaires, eût-on sauvé même leur roi, ne donnent pas cette couronne. La conservation d'un général n'ajoute rien à l'éclat de cette récompense. Les législateurs ont voulu payer du plus grand de tous les honneurs le salut d'un citoyen quel qu'il fût. Quiconque l'a reçue, peut la porter dans tous les temps. Lorsqu'il entre aux jeux, l'assemblée, le sénat même se lève à son arrivée. Sa place est immédiatement après le sénat. Il est exempt de toutes charges publiques, ainsi que son père et son aïeul paternel.

Siccius Dentatus reçut quatorze fois la couronne civique, comme je l'ai dit plus haut. Manlius Capitolinus l'obtint six fois, une entre autres, après avoir sauvé Servilius son général. Scipion l'Africain ne voulut pas l'accepter, pour avoir sauvé la vie à son père, à la journée de la Trébie. O mœurs d'éternelle mémoire, qui n'assignaient d'autre prix que l'honneur à de si grandes actions! L'or augmentait la valeur des autres couronnes; mais on ne voulut pas attacher un salaire à la conservation d'un citoyen. Leçon grande et sublime! que même sauver un homme est une action lâche et vile quand on le fait par intérêt.

» locum, in quo sit actum, hostis obtineat eo die : ut servatus fateatur : » alias testes nil prosunt. Ut civis fuerit : auxilia, quamvis rege servato, » decus id non dant. Nec crescit honos idem imperatore conservato : quoniam conditores in quocunque cive summum esse voluere. Accepta licet » uti perpetuo. Ludos ineunti semper adsurgi, etiam ab senatu, in more » est. Sedendi jus in proximo senatui. Vacatio munerum omnium ipsi, » patrique, et avo paterno. »

Quatuordecim eas accepit Siccius Dentatus, ut retulimus suo loco ; sex Capitolinus. Is quidem et de duce Servilio. Africanus de patre accipere noluit apud Trebiam. O mores æternos, qui tanta opera honore solo donaverint, et quum reliquas coronas auro commendarent, salutem civis in pretio esse noluerint : clare professi, ne servari quidem hominem fas esse lucri causa!

DES GLANDS.

Il est certain que le gland (du chêne et du hêtre) est encore aujourd'hui la richesse de beaucoup de nations, qui même jouissent de la paix. Dans les temps de disette, on le réduit en farine après l'avoir séché (gland de *q. ballota*) (2), et l'on en fait une pâte qui tient lieu de pain. A présent encore, dans les Espagnes (où abonde le *q. ballota*), le gland paraît sur les tables au second service. Rôti sous la cendre, il est plus doux. La loi des douze tables permet de ramasser le gland qui tombe sur un fonds étranger.

DIMENSIONS REMARQUABLES DE CERTAINS ARBRES.

Le plus grand de tous les arbres (3) qu'ont ait jamais vus à Rome a été, à ce que l'on pense, celui que Tibère exposa, comme une merveille, sur le pont des Naumachies. On l'avait apporté avec les autres bois, et il dura jusqu'à la construction de l'amphithéâtre de Néron. C'était une poutre de mélèse, longue de cent vingt pieds sur deux pieds d'épaisseur dans toute son étendue ; ce qui rendait le reste de sa hauteur à peine croyable, pour qui voulait évaluer la distance jusqu'à la cime. De nos jours, il a existé, sous les portiques des pa-

VI. 5. Glandes opes esse nunc quoque multarum gentium, etiam pace gaudentium, constat. Nec non et inopia frugum, arefactis molitur farina, spissaturque in panis usum; quin et hodieque per Hispanias, secundis mensis glans inseritur. Dulcior eadem in cinere tosta. Cautum est præterea lege XII. tabularum ut glandem in alienum fundum procidentem liceret colligere.

LXXVI. 40. Amplissima arborum ad hoc ævi existimatur Romæ visa, quam propter miraculum Tiberius Cæsar in ponte Naumachiario exposuerat advectam cum reliqua materie : duravit ad Neronis principis amphitheatrum. Fuit autem trabs e larice, longa pedes CXX. bipedali crassitudine æqualis. Quo intelligebatur vix credibilis reliqua altitudo, fastigium ad cacumen æstimantibus. Fuit memoria nostra et in porticibus septorum

lissades, une poutre non moins merveilleuse laissée par Agrippa. Elle était restée des matériaux employés à la place d'armes. Cette poutre avait vingt pieds de moins, et un pied et demi d'épaisseur. Le sapin de la dimension la plus étonnante a été vu sur le vaisseau qui, par l'ordre de l'empereur Caligula, transporta d'Égypte l'obélisque dressé aujourd'hui dans le cirque du Vatican, et quatre blocs de la même pierre destinés à le soutenir. Rien de plus admirable que ce vaisseau ne s'est jamais montré sur la mer. Cent vingt mille boisseaux de lentilles lui servirent de lest. Sa longueur occupa en grande partie le côté gauche du port d'Ostie. C'est là qu'il fut coulé à fond par l'empereur Claude, avec trois môles en terre de Pouzzoles, aussi hauts que des tours. On les avait construits sur le vaisseau à Pouzzoles même, et il les en avait apportés. Le mât avait quatre brasses de circonférence. Des mâts se vendent souvent quatre-vingt mille sesterces et même davantage. La plupart des radeaux en coûtent quarante mille. On dit qu'en Égypte et en Syrie, les rois, faute de sapin, ont fait usage du cèdre (*pinus cedrus*) pour leurs flottes. Le plus grand cèdre a été coupé dans l'île de Chypre pour la galère à onze rangs de rames construite par Démétrius. Il avait cent trente pieds sur trois

a M. Agrippa relicta, æque miraculi causa, quæ diribitorio superfuerat, XX. pedibus brevior, sesquipedali crassitudine. Abies admirationis præcipuæ visa est in navi, quæ ex Ægypto, Caii principis jussu, obeliscum in Vaticano circo statutum, quatuorque truncos lapidis ejusdem ad sustinendum eum adduxit : qua nave nihil admirabilius visum in mari certum est : CXX. M. modium lentis pro saburra ei fuere. Longitudo spatium obtinuit magna ex parte Ostiensis portus, latere lævo. Ibi namque demersa est a Claudio principe, cum tribus molibus, turrium altitudine in ea exædificatis ob iter Puteolano pulvere, advectisque. Arboris ejus crassitudo quatuor hominum ulnas complectentium implebat. Vulgoque auditur LXXX. M. nummum et pluris malos venundari ad eos usus, rates vero connecti XL. H-S. plerasque. At in Ægypto et Syria reges, inopia abietis, cedro ad classes feruntur usi. Maxima ea in Cypro traditur, ad undeciremem Demetrii succisa, centum triginta pedum, crassitudinis vero ad trium homi-

brasses de circonférence. Les pirates de Germanie courent les mers sur des troncs d'arbres creusés ; quelques-uns portent jusqu'à trente hommes.

FAITS HISTORIQUES SUR LA PERPÉTUITÉ DES BOIS.

L'ébène, le cyprès et le cèdre sont réputés des bois impérissables. Le temple de la Diane d'Éphèse a fait connaître quels sont les genres de charpente les moins sujets à la destruction, puisque cet édifice, l'ouvrage de l'Asie entière, subsiste depuis quatre cents ans. On convient que le toit est de cèdre. On n'est pas d'accord sur la statue de la déesse. La plupart la croient d'ébène. Mais parmi ceux qui en ont parlé récemment, après l'avoir vue, Mucien, trois fois consul, écrit qu'elle est de bois de vigne, et qu'elle n'a jamais été changée (4), quoique le temple ait été rebâti sept fois. Il ajoute qu'à la faveur de plusieurs trous, on l'arrose d'huile de nard, afin que cette essence nourrisse le bois et empêche que les jointures ne se désunissent. Pour moi, je suis étonné qu'il y ait des jointures dans une statue aussi petite. Il dit que les battants des portes sont de cyprès, et que depuis à peu près quatre cents ans qu'ils durent, le bois semble neuf. Il est bon d'observer qu'on laissa quatre ans à la colle pour bien lier toutes les pièces. On les fit de cyprès, parce-

num complexum. Germaniæ prædones singulis arboribus cavatis navigant, quarum quædam et triginta homines ferunt.

LXXIX. Maxime æterna putant ebenum, et cupressum, cedrumque, claro de omnibus materiis judicio in templo Ephesiæ Dianæ : ut pote quum tota Asia exstruente quadringentis annis peractum sit. Convenit tectum ejus esse e cedrinis trabibus. De ipso simulacro deæ ambigitur : ceteri ex ebeno esse tradunt. Mucianus ter consul, ex his qui proxime viso eo scripsere, vitigineum, et nunquam mutatum septies restituto templo. Adjicit multis foraminibus nardo rigari, ut medicatus humor alat, teneatque juncturas, quas et ipsas esse modico admodum miror. Valvas esse e cupresso et jam quadringentis prope annis durare materiem omnem novæ similem. Id quoque notandum, valvas in glutinis compage quadriennio

que, de tous les bois de construction, c'est celui qui conserve surtout un luisant que les années ne peuvent altérer. N'avons-nous pas en cyprès une statue du mauvais Génie, dédiée au Capitole l'an 661 de Rome? On cite aussi, à Utique, un temple d'Apollon, où les poutres de cèdre numidique existent dans l'état où elles furent posées, à la première origine de cette ville, il y a onze cent quatre-vingt-neuf ans. On dit qu'à Sagonte, en Espagne, il existe un temple de Diane, dont la statue fut apportée de Zacinthe par les fondateurs, deux cents ans avant la ruine de Troie, suivant Bocchus. Ce temple est au-dessous de la ville. Annibal l'épargna par un motif de religion. Les poutres, en bois de genévrier, sont encore existantes. Mais on parle surtout du temple de Diane à Aulis, bâti plusieurs siècles avant la guerre de Troie. On ne sait plus de quel bois la charpente fut construite. En général, on peut dire que les arbres les plus odorants sont aussi les plus durables.

Les meilleurs bois pour le placage sont le citre, le térébinthe, les diverses sortes d'érable, le buis, le palmier, le houx, le chêne vert, la racine du sureau, le peuplier. L'aune, ainsi que le citre et l'érable, donne aussi des nœuds qui peuvent se diviser en feuilles. Ceux des autres ne sont pas

fuisse. Cupressus in eas electa, quoniam præter cetera uno in genere materiæ nitor maxime valeat æternus. Nonne simulacrum Vejovis in arce e cupresso durat, a condita urbe DCLXI. anno dicatum? Memorabile et Uticæ templum Apollinis, ubi Numidicarum cedrorum trabes durant, ita ut positæ fuere prima urbis ejus origine, annis M. CLXXXIX. Et in Hispania Sagunti aiunt templum Dianæ a Zacyntho advectæ cum conditoribus, annis ducentis ante excidium Trojæ, ut auctor est Bocchus, infraque oppidum ipsum id haberi. Cui pepercit religione inductus Annibal, juniperi trabibus etiam nunc durantibus. Super omnia memoratur ædes in Aulide ejusdem deæ, seculis aliquot ante Trojanum bellum exædificata: quonam genere materiæ scientia obliterata. In plenum dici potest, utique quæ odore præcellant, ea æternitate præstare.

Quæ in laminas secantur, quorumque operimento vestiatur alia materies, præcipua sunt citrum, terebinthus, aceris genera, buxum, palma, aquifolium, ilex, sambuci radix, populus. Dat et alnus, ut dictum est,

estimés. Le cœur de l'arbre est plus madré, et plus on approche de la racine, plus les taches sont petites et tortueuses. Cacher un arbre sous un autre, couvrir d'une écorce précieuse un bois vil et commun, tel a été le premier essai du luxe. Afin qu'un arbre fût vendu plusieurs fois, on imagina de le diviser en feuilles minces et légères. Ce ne fut pas assez : on se mit à teindre les cornes des animaux, à scier leurs dents, à marqueter le bois en ivoire, et bientôt à l'en revêtir tout entier. Ensuite on fouilla jusque dans le sein des mers. L'écaille fut sciée : et dans ces derniers temps, sous l'empire de Néron, des esprits bizarres ont trouvé le secret de la faire disparaître sous des couleurs étrangères, et de la vendre plus cher étant déguisée en bois. C'est ainsi qu'on donne une grande valeur aux lits de table. Et grace à ces mensonges de l'art, le térébinthe est déchu : on compose un citre plus précieux, et les yeux sont abusés par un érable factice. Naguère le luxe ne s'était pas contenté du bois : le voici qui fabrique du bois avec l'écaille.

tuber sectile, sicut citrum, acerque. Nec aliarum tubera in pretio. Media pars arborum crispior, et quo propior radici, minoribus magisque flexilibus maculis. Hæc prima origo luxuriæ, arborem alia integi, et viliores ligno pretiosiores cortice fieri. Ut una arbor sæpius veniret, excogitatæ sunt et ligni bracteæ. Nec satis : cœpere tingui animalium cornua, dentes secari : lignumque ebore distingui, mox operiri. Placuit deinde materiam et in mari quæri. Testudo in hoc secta. Nuperque portentosis ingeniis principatu Neronis inventum, ut pigmentis perderet se, plurisque veniret imitata lignum. Sic lectis pretia quæruntur : sic terebinthum vinci jubent, sic citrum pretiosius fieri, sic acer decipi. Modo luxuria non fuerat contenta ligno : jam lignum enim e testudine facit.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

PRIX REMARQUABLES DE CERTAINS ARBRES.

Les arbres ont été d'abord une propriété commune à tous les animaux. L'homme disputait aux bêtes sauvages les fruits qui tombaient, et même aux oiseaux ceux qui pendaient aux branches : il est bien étonnant qu'ils soient devenus des objets de luxe d'un si grand prix. L'exemple le plus fameux en ce genre est, à mon avis, celui de Crassus et de Domitius Ahénobarbus. Crassus fut un des premiers orateurs de Rome. Il avait une maison superbe, qui le cédait pourtant à celle que Catulus, vainqueur des Cimbres avec Marius, occupait comme lui sur le mont Palatin : mais, de l'aveu de tout le monde, la plus magnifique alors était, sur le mont Viminal, celle d'Aquilius, chevalier romain, encore plus célèbre par sa maison que par ses connaissances dans le droit civil ; et cependant Crassus reçut des reproches pour la sienne.

LIBER SEPTIMUSDECIMUS.

I. Mirari succurrit arbores primum pro indiviso possessas a feris, depugnante cum iis homine circa caducos fructus, circa pendentes vero et cum alitibus, in tanta deliciarum pretia venisse, clarissimo (ut equidem arbitror) exemplo L. Crassi atque Cn. Domitii Ahenobarbi. Crassus orator fuit in primis nominis Romani : domus ei magnifica ; sed aliquanto præstantior in eodem Palatio, Q. Catuli, qui Cimbros cum C. Mario fudit. Multo vero pulcherrima consensu omnium ætate ea in colle Viminali, C. Aquilii, equitis romani, clarioris illa etiam quam juris civilis scientia, quum tamen objecta Crasso sua est.

Issus l'un et l'autre des familles les plus distinguées, Crassus et Domitius, après leur consulat, exercèrent ensemble la censure, l'an de Rome 662. La différence de caractères excita entre eux de fréquentes querelles. Domitius, violent, échauffé d'ailleurs par la haine, qui n'est jamais plus ardente que lorsqu'elle naît de la rivalité, lui faisait les reproches les plus durs, s'indignant qu'un censeur fût logé à si grands frais. Il offrit plusieurs fois de lui payer sa maison six millions de sesterces (1,350,000 fr.). Crassus joignait à une présence d'esprit admirable une plaisanterie fine et légère. « Elle est à vous pour le prix, lui dit-il, à l'ex» ception de six arbres. » Domitius répondit qu'il n'en donnerait pas un denier, s'il fallait les excepter. « Eh bien, re» prit Crassus, lequel donne ici un exemple pernicieux, et » mérite d'être noté par sa propre censure, ou moi qui ha» bite en galant homme une maison dont j'ai hérité, ou vous » qui estimez six arbres six millions de sesterces? »

Ces arbres étaient des lotus (micocouliers, *celtis australis*) admirables par l'épaisseur et l'étendue de leur feuillage. Pendant ma jeunesse, Cécina Largus se faisait un plaisir de les montrer dans sa maison aux premiers citoyens de Rome. Ils vécurent cent quatre-vingts ans, jusqu'à l'embrasement

Nobilissimarum gentium ambo, Crassus atque Domitius, censuram post consulatus simul gessere, anno conditæ urbis DCLXII. frequentem jurgiis propter dissimilitudinem morum. Tum Cn. Domitius, ut erat vehemens natura, præterea accensus odio, quod ex æmulatione avidissimum est, graviter increpuit tanti censorem habitare, pro domo ejus sestertium sexagies identidem promittens. Et Crassus, ut præsens ingenio semper, et faceto lepore solers, « addicere se respondit, exceptis sex arboribus. » Ac ne uno quidem denario, si adimerentur, emptam volente Domitio, Crassus, « Utrumne igitur ego sum, inquit, quæso, Domiti, exemplo gravis, » et ab ipsa mea censura notandus, qui in domo, quæ mihi hæreditate » obvenit, comiter habitem : an tu, qui sestertio sexagies sex arbores » æstimes? »

Eæ fuere loti, patula ramorum opacitate lascivæ, Cæcina Largo proceribus crebro in juventa nostra eas in domo sua ostentante. Duraveruntque

de cette ville par Néron. Ils auraient encore été entretenus long-temps verts et vigoureux, si ce prince n'avait accéléré aussi la mort des arbres : et ne vous figurez pas que le reste de la maison ne fût d'aucune valeur, et que Domitius n'y trouvât rien à reprendre que les arbres. Déja Crassus avait placé dans son vestibule quatre colonnes de marbre d'Hymette, apportées pour orner le théâtre pendant son édilité ; et cela, dans un temps où les colonnes de marbre ne décoraient encore aucun édifice public ; tant l'opulence est moderne ! Et tel était le prix que des arbres ajoutaient aux maisons, que, faute de six arbres, Domitius ne tint pas un marché offert par la haine.

Les arbres ont même fourni des surnoms aux anciens : par exemple, celui de Frondicius à ce soldat qui se distingua contre Annibal, en traversant le Vulturne à la nage, la tête couverte de feuillage, et celui de Stolon donné aux Licinius. On appelle *stolones* les rejetons inutiles, et l'art de les émonder fit nommer *Stolon* le premier qui l'inventa.

Les anciennes lois (1) ont aussi veillé à la conservation des arbres. Les douze tables condamnent quiconque aura par méchanceté coupé les arbres d'autrui, à payer vingt-cinq as (2 fr. 25 c.) pour chacun. Ceux qui évaluaient les

ad Neronis principis incendia, quibus cremavit Urbem, annis CLXXX. Postea cultu virides juvenesque, ni princeps ille accelerasset etiam arborum mortem. Ac ne quis vilem de cetero Crassi domum, nihilque in ea jurgante Domitio fuisse dicendum præter arbores judicet, jam columnas quatuor Hymettii marmoris, ædilitatis gratia ad scenam ornandam advectas, in atrio ejus domus statuerat, quum in publico nondum essent ullæ marmoreæ. Tam recens est opulentia : tantoque tunc plus honoris arbores domibus adferebant, ut sine illis ne inimicitiarum quidem pretium servaverit Domitius.

Fuere ab iis et cognomina antiquis : Fronditio militi illi, qui præclara facinora, Vulturnum transnatans, fronde capiti imposita, adversus Annibalem edidit : Stolonum Liciniæ genti : ita appellatur in ipsis arboribus fruticatio inutilis : unde et pampinatio inventa primo Stoloni dedit nomen.

Fuit et arborum cura legibus priscis : cautumque est XII. tabulis, ut « qui injuria cecidisset alienas, lueret in singulas æris XXV. » Quid exi-

arbres fruitiers à ce prix, soupçonnaient-ils que les autres seraient jamais portés à une valeur aussi extravagante? Ce qui est arrivé pour les fruits n'est pas moins étonnant. La récolte de plusieurs arbres aux portes de Rome s'est vendue deux mille sesterces (450 fr.), et chacun d'eux rapportait plus que ne faisait autrefois une ferme entière. On a imaginé l'art de greffer : on a créé des adultères même pour les arbres, afin qu'il y eût des fruits aussi qui ne naquissent pas pour le pauvre.

stimamus, venturasne eas credidisse ad supra dictam æstimationem illos, qui frugiferas tanti taxaverant? Nec minus miraculum in pomo est, multarum circa suburbana fructu annuo addicto binis millibus nummum : majore singularum reditu, quam erat apud antiquos prædiorum. Ob hoc insita, et arborum quoque adulteria excogitata sunt, ut nec poma pauperibus nascerentur.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

DE L'AGRICULTURE.

GOUT DES ANCIENS POUR L'AGRICULTURE.

Après les arbres et les arbrisseaux viennent les grains, les légumes, les fleurs, et tous les autres biens de la terre; l'examen des herbes offre lui seul un objet immense à qui voudra calculer la variété, le nombre, les fleurs, les parfums, les couleurs, les sucs et les vertus de celles qu'elle fait naître pour la santé ou pour le plaisir de l'homme.

Ici je veux avant tout plaider la cause de la terre et prêter ma voix à la mère commune des êtres. Je l'ai déja défendue dans la première partie de mon ouvrage. Mais le sujet que je vais traiter nous la fera voir enfantant aussi des substances malfaisantes, et nous en prenons droit de la charger de nos propres torts et de lui imputer une faute qui n'est pas la sienne.

LIBER OCTAVUSDECIMUS.

AGRICULTURA.

I. 1. Sequitur natura frugum, hortorumque ac florum, quæque alia præter arbores aut frutices benigna tellure proveniunt, vel per se tantum herbarum immensa contemplatione, si quis æstimet varietatem, numerum, flores, odores, coloresque, et succos, ac vires earum quas salutis aut voluptatis hominum gratia gignit.

Qua in parte primum omnium patrocinari terræ, et adesse cunctorum parenti juvat, quanquam inter initia operis defensæ. Quoniam tamen ipsa materia accedit intus ad reputationem ejusdem parientis et noxia, nostris eam criminibus urgemus, culpamque nostram illi imputamus.

Elle a produit les poisons! Quel autre que l'homme les a découverts? Les oiseaux et les bêtes sauvages se contentent de s'en préserver et de les fuir. L'éléphant et l'aurochs aiguisent et liment leurs défenses contre un arbre, le rhinocéros contre une pierre; le sanglier se sert et des arbres et des pierres pour affiler les siennes. Les animaux savent se préparer à nuire, èt cependant en est-il un seul qui empoisonne ses armes? Mais, pour nous, le fer n'est pas assez meurtrier; nous trempons nos flèches dans des sucs homicides, nous infectons les fleuves et les éléments. L'air même, l'air par qui nous vivons, nous en faisons un moyen de destruction. Qu'on ne dise point que les animaux ne connaissent pas les poisons; j'ai indiqué les précautions qu'ils prennent avant de combattre les serpents, et les remèdes auxquels ils ont recours après les avoir combattus; et nul, excepté l'homme, ne s'arme d'un venin étranger (fables).

Avouons donc notre faute, nous à qui ne suffisent pas les poisons que produit la nature. Ah! combien ceux que nos mains préparent sont en plus grand nombre! Que dis-je? L'espèce humaine n'a-t-elle pas elle-même ses poisons! Ainsi que les serpents, des hommes dardent une langue livide : le venin de leur ame brûle tout ce qu'il touche; ils

Genuit venena : ecquis invenit illa præter hominem? Cavere ac refugere alitibus ferisque satis est. Atque quum arbore exacuant limentque cornua elephanti, et uri, saxo rhinocerotes, et utroque apri dentium sicas, sciantque ad nocendum se præparare animalia : quod tamen eorum tela sua, excepto homine, venenis tinguit? Nos et sagittas tingimus, ac ferro ipsi nocentius aliquid damus. Nos et flumina inficimus, et rerum naturæ elementa. Ipsum quoque quo vivitur, aerem in perniciem vertimus. Neque est ut putemus ignorari ea ab animalibus : quæ præpararent contra serpentium dimicationes, quæ post prælium ad medendum excogitarent, indicavimus. Nec ab ullo præter hominem, veneno pugnatur alieno.

Fateamur ergo culpam, ne his quidem, quæ nascuntur, contenti : etenim quanto plura eorum genera humana manu fiunt! Quin et homines quidem ut venena nascuntur. Atra ceu serpentium lingua vibrat, tabesque animi

trouvent du crime à tout, et ressemblent aux oiseaux funèbres, qui, jaloux de leurs ténèbres mêmes, troublent le repos de la nuit par leurs gémissements, seule voix qu'ils fassent jamais entendre. Ils voudraient que leur rencontre, comme celle des animaux sinistres, nous empêchât d'agir et d'être utiles : haïr est la seule jouissance de ces êtres détestables.

Mais la majesté de la nature, toujours également bienfaisante, a produit les hommes vertueux en plus grand nombre, ainsi qu'elle s'est montrée plus libérale en plantes utiles et salutaires. Content de l'estime et du suffrage des ames honnêtes, j'abandonnerai cette tourbe haineuse à l'amertume qui la dévore, et je continuerai de servir l'humanité avec d'autant plus de constance que je cherche moins la renommée que l'utilité publique. En effet, je ne parlerai que des champs et des travaux rustiques : mais ces travaux étaient la principale occupation des anciens et celle qu'ils honoraient le plus.

PREMIÈRE COURONNE D'ÉPIS A ROME.

Les prêtres des champs ont été une des premières institutions de Romulus. Ce furent d'abord les onze fils d'Acca Laurentia sa nourrice, et ce prince lui-même sous le nom

contacta adurit, culpantium omnia, ac dirarum alitum modo, tenebris quoque suis et ipsarum noctium quieti invidentium gemitu, quæ sola vox eorum est : ut inauspicatarum animantium vice obvii quoque vetent agere, aut prodesse vitæ. Nec ullum aliud abominati spiritus præmium novere quam odisse omnia.

Verum et in hoc eadem naturæ majestas, tanto plures bonos genuit ac frugi, quanto fertilior in iis quæ juvant aluntque : quorum æstimatione et gaudio nos quoque, relictis exustioni suæ istis hominum rubis, pergemus excolere vitam : eoque constantius, quo operæ nobis major, quam famæ, gratia expetitur. Quippe sermo circa rura est, agrestesque usus, sed quibus vita honosque apud priscos maximus fuerit.

II. 2. Arvorum sacerdotes Romulus in primis instituit, seque duodecimum fratrem appellavit inter illos, ab Acca Laurentia nutrice sua geni-

de douzième frère. Il leur donna, comme la distinction la plus auguste de leur sacerdoce, une couronne d'épis noués d'une bandelette blanche. Telle fut la première couronne chez les Romains. Ce caractère est à vie : on le conserve même dans l'exil et la captivité. Deux *jugerum* suffisaient alors aux citoyens de Rome (1). Nul n'en reçut davantage : et des esclaves de Néron, à peine échappés des fers, méprisent des vergers de si peu d'étendue; il leur faut des viviers, et je pourrais dire, des cuisines plus spacieuses.

Numa établit l'usage d'offrir aux dieux des grains et de la mouture salée, et, si nous en croyons Hémina, de rôtir le blé au four (2), parceque, dans cet état, il est plus sain pour la nourriture. Il y parvint surtout en statuant que le blé n'était pas une offrande pure, à moins qu'il n'eût été rôti. Ce même prince institua les Fornacales, fêtes pendant lesquelles on mettait le blé au four, et non moins religieusement observées que celles des dieux Termes. C'étaient les divinités que les Romains d'alors connaissaient le plus. Ils avaient Séia et Ségesta, dont les noms viennent de *serere* (semer) et de *seges* (blé en herbe). Leurs statues se voient encore dans le Cirque. Jamais ils ne goûtaient ni des grains ni du vin nouveau avant que les prêtres en eussent offert les prémices aux dieux.

tos, spicea corona, quæ vitta alba colligaretur, in sacerdotio eis pro religiosissimo insigni data, quæ prima apud Romanos fuit corona : honosque is non nisi vita finitur, et exules etiam captosque comitatur. Bina tunc jugera populo Romano satis erant, nullique majorem modum adtribuit : quo servos paulo ante principis Neronis, contemptis hujus spatii viridariis, piscinas juvat habere majores : gratumque, si non aliquem et culinas.

Numa instituit deos fruge colere, et mola salsa supplicare, atque (ut auctor est Hemina) far torrere, quoniam tostum cibo salubrius esset. Id uno modo consecutum, statuendo non esse purum ad rem divinam, nisi tostum. Is et Fornacalia instituit, farris torrendi ferias, et æque religiosas terminis agrorum. Hos enim deos tunc maxime noverant : Sejamque a serendo, Segestam a segetibus appellabant : quarum simulacra in Circo videmus. Ac ne degustabant quidem novas fruges aut vina, antequam sacerdotes primitias libassent.

DU JUGÉRUM.

On appelait *jugum* ce qu'une paire de bœufs pouvait labourer en un jour, et *actus* le sillon qu'on leur faisait tracer d'un seul effort, sans s'arrêter. L'*actus* était de cent vingt pieds ; le double de cette longueur formait le *jugerum*. On accordait aux généraux et aux braves guerriers autant de terrain qu'ils en pouvaient renfermer dans un sillon pendant un jour. C'était la plus grande des récompenses. Le peuple leur donnait aussi le quart d'un conge, ou une hémine de blé. Les premiers surnoms ont été tirés de l'agriculture : celui de Pilumnus fut donné à l'inventeur du pilon qui sert à broyer le blé. Pison vient de *pisere* (piler) (3). D'autres furent nommés Fabius, Lentulus, Cicéron, selon qu'ils excellaient à cultiver différents légumes. Un des Junius, qui s'entendait très bien à gouverner les bœufs, fut surnommé *Bubulcus*. Même dans les cérémonies religieuses, rien de plus sacré que le mariage par confarréation (4). Les nouvelles mariées portaient un gâteau de froment.

La négligence d'un cultivateur était notée par les censeurs ; et le plus bel éloge que l'on pût faire d'un homme, c'était, comme dit Caton, de l'appeler un bon laboureur. Ceux qui étaient riches en terres étaient qualifiés *locupletes*.

III. 3. Jugum vocabatur, quod unò jugo boum in die exarari posset. Actus, in quo boves agerentur cum aratro, uno impetu justo. Hic erat CXX. pedum : duplicatusque in longitudinem jugerum faciebat. Dona amplissima imperatorum ac fortium civium, quantum quis uno die plurimum circumaravisset. Item quartarii farris, aut heminæ, conferente populo. Cognomina etiam prima inde, Pilumni, qui pilum pistrinis invenerat : Pisonis, a pisendo. Jam Fabiorum, Lentulorum, Ciceronum, ut quisque aliquod optime genus sereret. Juniorum familiæ Bubulcum nominarunt, qui bubus optime utebatur. Quin et in sacris nihil religiosius confarreationis vinculo erat ; novæque nuptæ farreum præferebant.

Agrum male colere, censorium probrum judicabatur. Atque (ut refert Cato) quem virum bonum colonum dixissent, amplissime laudasse existimabant. Hinc et locupletes dicebant, loci, hoc est, agri plenos. Pecunia

Pecunia (monnaie) vient de *pecus* (bétail) : de nos jours encore, tous les revenus publics sont inscrits dans les registres des censeurs sous la dénomination de *pascua*, parceque les pâturages furent longtemps le seul revenu de l'État. Les amendes ne s'imposaient qu'en moutons et en bœufs. Observons ici l'humanité des lois anciennes. Elles défendaient au juge de prononcer l'amende en bœufs, à moins que le condamné n'eût déja encouru celle qui se payait en moutons. Ceux qui célébraient des jeux relativement aux bœufs étaient nommés bubétiens. Le roi Servius fit le premier graver, sur des pièces d'airain, l'empreinte d'une brebis ou d'un bœuf (5). Conduire un troupeau et couper des grains, pendant la nuit, dans un champ cultivé, était un crime capital. Les lois des douze tables ordonnaient que le coupable, s'il était en âge de puberté, fût attaché à un gibet, afin de satisfaire à Cérès, punition plus sévère que pour l'homicide : l'impubère était battu de verges, à la discrétion du préteur. On faisait payer le double du dommage.

Les rangs et les distinctions entre les citoyens n'eurent point d'autre origine. Les tribus rurales les plus honorées de toutes se composaient des citoyens qui avaient des terres (6). Les tribus urbaines, dans lesquelles on était

ipsa a pecore appellabatur. Etiam nunc in tabulis censoriis pascua dicuntur omnia, ex quibus populus reditus habet, quia diu hoc solum vectigal fuerat. Mulctatio quoque non nisi ovium boumque impendio dicebatur : non omittenda priscarum legum benevolentia. Cautum quippe est, ne bovem, priusquam ovem, nominaret, qui indiceret mulctam. Ludos boum causa celebrantes, bubetios vocabant. Servius rex, ovium boumque effigie primus æs signavit. Frugem quidem aratro quæsitam furtim noctu pavisse, ac secuisse, puberi XII. tabulis capital erat : suspensumque Cereri necari jubebant, gravius quam in homicidio convictum : impubem prætoris arbitratu verberari, noxiamque duplione decerni.

Jam distinctio honosque civitatis ipsius non aliunde erat. Rusticæ tribus laudatissimæ eorum qui rura haberent. Urbanæ vero, in quas transferri ignominia esset, desidiæ probro. Itaque quatuor solæ erant a partibus

transféré par ignominie, étaient méprisées comme lâches et oisives. Aussi elles étaient seulement au nombre de quatre, appelées Suburrane, Palatine, Colline, Esquiline, du nom des quartiers qu'elles occupaient. Tous les neuf jours, les habitants des campagnes revenaient à Rome pour le marché : il était défendu, ces jours-là, de tenir les comices, afin que le peuple des champs ne fût pas distrait de ses affaires. On reposait, on dormait sur la paille. Enfin la gloire elle-même était appelée *Adorea* (7) : c'était un hommage rendu au blé.

DU BLÉ VENDU A VIL PRIX.

Avec de telles mœurs, non-seulement les récoltes suffisaient, sans qu'aucune des provinces nourrît l'Italie, mais même on aurait peine à concevoir combien les denrées étaient à vil prix. Manius Marcius, édile plébéien, fut le premier qui donna le blé à un as le *modius* (8). L. Minutius, qui avait découvert les projets de Sp. Mélius, réduisit le blé à un as pendant trois marchés, étant tribun, la onzième année après le rétablissement du tribunat. On lui éleva une statue hors la porte Trigémina : le peuple en fit les frais par une contribution volontaire. Trébius, dans son édilité, fournit le blé à un as. On lui érigea aussi des statues au Capitole et sur le mont Palatin. Après sa mort, le

urbis, in queis habitabant Suburrana, Palatina, Collina, Esquilina. Nundinis urbem revisitabant, et ideo comitia nundinis habere non licebat, ne plebs rustica avocaretur. Quies somnusque in stramentis erat. Gloriam denique ipsam a farris honore adoream appellabant.

IV. Ergo his moribus non modo sufficiebant fruges, nulla provinciarum pascente Italiam, verum etiam annonæ vilitas incredibilis erat. Manius Marcius, ædilis plebis, primum frumentum populo in modios assibus donavit. L. Minucius Augurinus, qui Sp. Melium coarguerat, farris pretium in trinis nundinis ad assem redegit undecimus plebei tribunus : qua de causa statua ei extra portam Trigeminam, a populo stipe collata, statuta est. Trebius in ædilitate assibus populo frumentum præstitit : quam ob

peuple porta son corps au bûcher. On rapporte que l'année où la mère des dieux fut apportée à Rome, l'an 550, la moisson fut plus abondante qu'elle ne l'avait été depuis dix ans. Varron écrit que, lorsque Métellus conduisit, dans son triomphe, une troupe nombreuse d'éléphants, le modius de blé coûtait un as, ainsi que le conge de vin, trente livres de figues sèches, dix livres d'huile et douze livres de viande; et cette abondance ne provenait pas de ces vastes possessions dont les maîtres ne veulent pas souffrir de voisins. La loi de Stolon Licinius avait déja borné les terres à cinq cents jugérum, et lui-même avait été condamné par sa propre loi, pour en avoir acquis une plus grande étendue, sous le nom de son fils. Dès lors la république était riche et puissante. On connaît la harangue de Manius Curius (consul en 464), après qu'il eut triomphé et ajouté un territoire immense aux domaines de l'empire : il y déclare que l'homme à qui sept jugérum ne suffisent pas lui paraît un citoyen pernicieux. Telle avait été la mesure assignée au peuple, après l'expulsion des rois.

Quelle était donc la cause d'une aussi grande fertilité? C'est que les généraux eux-mêmes étaient laboureurs. La terre, osons le croire, s'ouvrait avec complaisance sous une

causam et ei statuæ in Capitolio ac Palatio dicatæ sunt : ipse supremo die populi humeris portatus in rogum est. Verum quo anno Mater deum advecta Romam est, majorem ea æstate messem, quam antecedentibus annis decem, factam esse tradunt. M. Varro auctor est, quum L. Metellus in triumpho plurimos duxit elephantos, assibus singulis farris modios fuisse : item vini congios, ficique siccæ pondo XXX. olei pondo X. carnis pondo XII. Nec e latifundiis singulorum contingebat arcentium vicinos : quippe etiam lege Stolonis Licinii incluso modo quingentorum jugerum, et ipso sua lege damnato, quum substituta filii persona amplius possideret. Luxuriantis jam reipublicæ fuit ista mensura. Manii quidem Curii post triumphos immensumque terrarum adjectum imperio nota concio est : « Perniciosum » intelligi civem, cui septem jugera non essent satis. « Hæc autem mensura plebei post exactos reges adsignata est

Quænam ergo tantæ ubertatis causa erat? Ipsorum tunc manibus imperatorum colebantur agri : ut fas est credere, gaudente terra vomere lau-

charrue couronnée de laurier, et conduite par des mains triomphantes ; soit que ces grands hommes donnassent à la culture le même soin qu'ils donnaient à la guerre, et qu'ils ensemençassent la terre avec la même attention qu'ils disposaient un camp ; soit aussi que tout fructifie mieux sous des mains honnêtes, parceque tout se fait avec une exactitude plus scrupuleuse. Les honneurs trouvèrent Atilius occupé à semer ; ce qui lui fit donner le surnom de Séranus (le semeur) (9). Cincinnatus labourait, sur le mont Vatican, ses quatre jugérum, appelés aujourd'hui les prés Quintiens, lorsqu'un messager d'état lui apporta la dictature. On dit même qu'il était nu et le visage tout couvert de poussière : Prenez un vêtement, lui dit le messager, afin que je déclare les ordres du sénat et du peuple romain. Telle était alors la fonction des messagers : on les avait nommés ainsi, parcequ'ils allaient chercher aux champs les sénateurs et les généraux.

Mais aujourd'hui ces mêmes champs sont abandonnés à des esclaves enchaînés, à des malfaiteurs condamnés au travail et flétris d'un fer chaud ; et cependant la terre n'est pas sourde à nos vœux : on lui donne le nom de mère ; on appelle culte les soins qui lui sont rendus ; elle accepte ce vain hommage, et rien ne fait voir que notre conduite l'offense, et qu'elle en soit indignée : mais nous voudrions

reato et triumphali aratore : sive illi eadem cura semina tractabant, qua bella, eademque diligentia arva disponebant, qua castra : sive honestis manibus omnia lætius proveniunt, quoniam et curiosius fiunt. Serentem invenerunt dati honores Seranum, unde cognomen. Aranti quatuor sua jugera in Vaticano, quæ prata Quinctia appellantur, Cincinnato viator attulit dictaturam, et quidem, ut traditur, nudo, plenoque pulveris etiamnum ore. Cui viator, « Vela corpus, inquit, ut proferam senatus populique Romani mandata. » Tales tum etiam viatores erant : quod ipsum nomen inditum est subinde et ex agris senatum ducesque arcessentibus.

At nunc eadem illa vincti pedes, damnatæ manus, inscriptique vultus exercent : non tamen surda tellure, quæ parens appellatur, colique dicitur ipsa : honore his adsumpto, ut, non invita ea et indignata, credatur id fieri.

qu'elle payât des esclaves comme elle récompensait des généraux.

HOMMES ILLUSTRES AUTEURS D'OUVRAGES SUR L'AGRICULTURE.

Chez les étrangers même, des hommes du premier rang ont écrit sur l'agriculture. Parmi ces auteurs, on nomme des rois, Hiéron, Philométor, Attale, Archélaüs : des généraux, Xénophon, et même un Carthaginois, Magon, à qui notre sénat a rendu l'hommage le plus glorieux, après la prise de Carthage. Les bibliothèques ayant été distribuées aux rois, le sénat ordonna que les vingt-huit livres de Magon seraient traduits en latin, quoique déja Caton eût publié son Traité. Le soin de cette traduction fut confié à des hommes versés dans la langue punique. D. Silanus, d'une famille très illustre, se distingua plus que tout autre par ce travail. On cite encore une foule de savants. J'ai indiqué, au commencement de mon ouvrage, ceux que je me proposais de suivre dans cet article, et je dois nommer avec reconnaissance Varron, qui, dans sa quatre-vingt-unième année, a cru devoir publier un traité sur cette matière.

Les Romains vécurent longtemps sans cultiver la vigne.

Sed nos miramur ergastulorum non eadem emolumenta esse, quæ fuerint imperatorum.

V. Igitur de cultura agri præcipere principale etiam apud exteros. Siquidem et reges fecere, Hiero, Philometor, Attalus, Archelaus : et duces Xenophon, et Pœnus etiam Mago : cui quidem tantum honorem senatus noster habuit Carthagine capta, ut, quum regulis Africæ bibliothecas donaret, unius ejus duodetriginta volumina censeret in latinam linguam transferenda, quum jam M. Cato præcepta condidisset : peritisque linguæ punicæ dandum negotium, in quo præcessit omnes vir clarissimæ familiæ D. Silanus. Sapientes vero complures, quos sequeremur, prætexuimus hoc in volumine, non ingrate nominando M. Varrone, qui octogesimum primum vitæ annum agens, de ea re prodendum putavit.

4. Apud Romanos multo serior vitium cultura esse cœpit. Primoque,

La nécessité les força d'abord à n'être que laboureurs. Je vais exposer leurs méthodes, non pas superficiellement, mais, comme je l'ai fait jusqu'ici, en recherchant avec le plus grand soin les usages anciens et les découvertes modernes, en expliquant la cause et la raison de chaque chose. Je parlerai même des astres et des signes terrestres qui annoncent leur présence d'une manière indubitable : car les auteurs qui jusqu'à présent ont traité cette matière, semblent avoir écrit plutôt pour toute autre classe de citoyens que pour les agriculteurs.

CE QU'ON DOIT OBSERVER DANS L'ACHAT D'UNE TERRE.

Et d'abord je procéderai par des oracles; nulle autre profession n'en renferme un plus grand nombre ni de plus certains. Eh! pourquoi ne donnerais-je pas ce nom à des maximes dictées par le temps et l'expérience, le plus sûr et le plus infaillible de tous les oracles?

Caton me fournira les premiers : La classe des agriculteurs produit les hommes les plus braves, les soldats les plus actifs et qui pensent le moins au mal. — N'achetez jamais une ferme avec précipitation. — N'épargnez pas la peine en cultivant, et surtout en achetant une terre. — On se repent toujours d'une mauvaise acquisition. — Qui veut

ut necesse erat, arva tantum coluere : quorum nobis ratio nunc tractabitur non vulgato modo : verum, ut adhuc fecimus, et vetustis et postea inventis omni cura perquisitis, causaque rerum et ratione simul eruta. Dicemus et sidera, siderumque ipsorum terrestria signa dabimus indubitata : quandoquidem qui adhuc ea diligentius tractavere, quibusvis potius quam agricolis, scripsisse possint videri.

VI. Ac primum omnium oraculis majore ex parte agemus, quæ non in alio vitæ genere plura certiorave sunt. Cur enim non videantur oracula, a certissimo die maximeque veridico usu profecta?

5. Principium autem a Catone sumemus. « Fortissimi viri et milites » strenuissimi ex agricolis gignuntur, minimeque male cogitantes. Prædium ne cupide emas. In re rustica operæ ne parcas, in agro emendo » minime. Quod male emptum est, semper pœnitet. Agrum paraturos

acheter un champ doit, avant tout, considérer l'eau, les chemins, les voisins. Chacune de ces maximes est appuyée sur des raisons incontestables. Il prescrit de plus, par rapport aux voisins, d'observer quelle est leur carnation. Dans un bon pays, dit-il, ils ont un air de fraîcheur et de santé. Atilius Régulus, celui qui fut consul pendant la guerre punique, disait qu'il ne faut pas acheter une terre malsaine dans le pays le plus fertile, ni la terre la plus saine dans un canton épuisé. La salubrité d'un pays ne se reconnaît pas toujours au teint des habitants, parcequ'avec le temps on se fait même à un air pestilentiel. D'ailleurs, il y a des cantons qui sont très sains pendant quelques parties de l'année; ce qui ne suffit pas : il faut qu'ils le soient dans tous les temps. Mauvais fonds, celui qui lutte contre son maître. Caton exige qu'une terre, située comme je viens de le dire, soit bonne de sa nature; qu'il y ait dans le voisinage beaucoup d'hommes de journée, une ville importante, une rivière ou des chemins pour les exportations; qu'elle soit bien bâtie et bien cultivée. La plupart s'abusent sur ce dernier point; ils pensent que la négligence de l'ancien propriétaire est à l'avantage de l'acquéreur. Rien ne coûte plus qu'une terre abandonnée. Aussi Caton dit-il qu'il vaut

» ante omnia intueri oportet aquam, viam, et vicinum. » Singula magnas interpretationes habent, nec dubias. Cato in conterminis hoc amplius æstimari jubet, quo pacto niteant : « In bona enim, inquit, regione bene » nitent. » Atilius Regulus ille, Punico bello bis consul, aiebat, « neque » fecundissimis locis insalubrem agrum parandum, neque effetis saluber» rimum. » Salubritas loci non semper incolarum colore detegitur, quoniam adsueti etiam in pestilentibus durant. Præterea sunt quædam partibus anni salubria : nihil autem salutare est, nisi quod toto anno salubre. Malus est ager, cum quo dominus luctatur. Cato inter prima spectari jubet, ut solum sua virtute valeat, qua dictum est positione : ut operariorum copia prope sit, oppidumque validum : ut navigiorum evectus vel itinerum : ut bene ædificatus et cultus, in quo falli plerosque video. Segnitiem enim prioris domini pro emptore esse arbitrantur. Nihil est damnosius deserto agro. Itaque Cato, « de bono domino melius emi, nec

mieux acheter d'un bon cultivateur, et qu'on ne doit pas mépriser légèrement la méthode d'autrui : qu'il en est d'un fonds comme d'un homme : quelque profit qu'il fasse, si en même temps il dépense beaucoup, il restera peu de chose. Il regarde la vigne comme le bien le plus lucratif, et non sans raison, puisqu'il se propose avant tout d'épargner les frais. Il place au second rang les jardins bien arrosés; et il n'a pas tort, pourvu qu'ils soient auprès d'une ville. Les anciens ont appelé les prés *parata* (fonds tout préparés). On demandait à Caton quel était le profit le plus assuré? De bons prés, répondit-il. — Et ensuite? Des prés médiocres. Il résulte de là que le profit qu'il approuvait le plus était celui qui coûtait le moins; ce qui varie selon la nature des lieux. C'est dans la même vue qu'il disait qu'un agriculteur doit chercher à vendre : qu'il faut planter sans délai dans la jeunesse, ne bâtir qu'après avoir planté, et alors même ne pas se hâter. Le mieux, dit un ancien proverbe, est de profiter de la folie d'autrui, pourvu toutefois que l'entretien de la maison ne soit pas onéreux. Cependant il est vrai de dire que celui qui est bien logé vient plus souvent à sa terre, et que l'œil du maître vaut mieux que ses talons.

» temere contemnendam alienam disciplinam; agroque, ut homini, quamvis quæstuosus sit, si tamen et sumptuosus, non multum superesse. » Ille in agro quæstuosissimam judicat vitem : non frustra, quoniam ante omnia de impensæ ratione cavit. Proxime hortos riguos : nec id falso, si sub oppido sint. Et prata antiqui parata dixere. Idemque Cato interrogatus, quis esset certissimus quæstus, respondit, « Si bene pascas. » Quis proximus ? « Si mediocriter pascas. » Summa omnium in hoc spectando fuit, ut fructus is maxime probaretur, qui quam minimo impendio constaturus esset. Hoc ex locorum occasione aliter alibi decernitur. Eodemque pertinet, quod « agricolam vendacem esse oportere dixit. Fundum in » adolescentia conserendum sine cunctatione, ædificandum non nisi consito agro ; tunc quoque cunctanter : » optimumque est (ut vulgo dixere) « aliena insania frui, » sed ita, ut villarum tutela non sit oneri. « Eum » tamen qui bene habitet, sæpius ventitare in agrum : frontemque domini » plus prodesse quam occipitium » non mentiuntur.

DE LA POSITION DES VILLAS.

Pour établir une juste proportion, il faut que la maison suffise à la terre, et la terre à la maison. N'imitez pas Lucullus et Scévola, qui, dans le même siècle, donnèrent l'exemple de deux excès opposés : la terre de Scévola manquait de bâtiments, et les bâtiments de Lucullus manquaient de terres. Or, on méritait d'être repris par les censeurs quand on avait moins à labourer qu'à balayer. Pour bien disposer une métairie, l'art n'est pas inutile. Le dernier des plébéiens, Marius, sept fois consul, en fit construire une, près de Misène, dans laquelle il développa toute son expérience dans l'art des campements. L'heureux Sylla disait lui-même que tous les autres étaient des aveugles en comparaison de Marius.

Les anciens pensaient que, par-dessus toutes choses, l'étendue des terres doit être restreinte dans de justes limites. Aussi avaient-ils pour maxime de semer moins et de labourer mieux. Je vois que tel a été aussi le sentiment de Virgile (10). Il faut en convenir, les grandes fermes ont perdu l'Italie et même les provinces. Parmi les citoyens que fit périr Néron, six possédaient à eux seuls la moitié de l'Afrique (11). Pompée n'acheta jamais la terre contiguë à la sienne :

VII. 6. Modus hic probatur, ut neque fundus villam quærat, neque villa fundum. Non ut fecerunt juxta diversis eadem ætate exemplis L. Lucullus et Q. Scævola, quum villa Scævolæ fundus careret, villa Luculli agro. Quo in genere censoria castigatio erat minus arare, quam verrere. Nec hoc sine arte quadam est. Novissimus villam in Misenensi posuit C. Marius, septies consul, sed peritia castrametandi, sic ut comparatos ei ceteros etiam Sulla Felix cæcos fuisse diceret.

Modum agri in primis servandum antiqui putavere : quippe ita censebant, « Satius esse minus serere, et melius arare : » qua in sententia et Virgilium fuisse video. Verumque confitentibus latifundia perdidere Italiam, jam vero et provincias. Sex domini semissem Africæ possidebant, quum interfecit eos Nero princeps : non fraudando magnitudine hac quo-

c'est un trait qu'il faut encore ajouter à son éloge. Magon a prononcé que celui qui achète une terre doit vendre sa maison de la ville. Tel est son premier précepte. Décision sévère et préjudiciable au bien public, mais qui prouve qu'il exigeait la présence du propriétaire.

Ensuite il faut faire choix d'un régisseur expérimenté. Caton a donné beaucoup de préceptes à ce sujet. Il me suffira de dire que le régisseur doit être presque aussi entendu que le maître, sans pourtant qu'il ait cette bonne opinion de lui-même. Employer pour la culture des esclaves enchaînés est ce qu'il y a de pire. Tout ce que font des gens au désespoir est toujours mal fait. Il paraîtra téméraire, peut-être même incroyable, de dire que les anciens avaient pour maxime que rien ne profite moins que de trop bien cultiver. L. Tarius Rufus, de la naissance la plus obscure, s'était élevé au consulat par ses talents militaires : enrichi des bienfaits d'Auguste, cet homme, d'ailleurs d'une économie digne des anciens temps, acheta des terres dans le Picénum, et, voulant se faire un nom par une excellente culture, il y dépensa près de cent millions de sesterces (22,500,000 francs), et mourut insolvable. Dirai-je donc qu'une telle culture entraîne à sa suite la famine et la sté-

que sua Cn. Pompeio, qui nunquam agrum mercatus est conterminum. Agro empto domum vendendam, inclementer atque non ex utilitate publici status Mago censuit, hoc exordio præcepta pandere ingressus, ut tamen appareat assiduitatem desideratam ab eo.

Dehinc peritia villicorum in cura habenda est : multaque de iis Cato præcepit. Nobis satis sit dixisse, quam proximum domino corde esse debere, et tamen sibimetipsi non videri. Coli rura ab ergastulis pessimum est, et quidquid agitur a desperantibus. Temerarium videatur unam vocem antiquorum posuisse, et fortassis incredibile penitus æstimetur : « Nihil minus expedire, quam agrum optime colere. » L. Tarius Rufus infima natalium humilitate, consulatum militari industria meritus, antiquæ alias parcimoniæ, circiter millies H-S. liberalitate divi Augusti congestum, usque ad detrectationem hæredis exhausit, agros in Piceno coemendo, colendoque in gloriam. Internecionem ergo famemque cense-

rilité? Oui, certes, et je maintiens qu'en toutes choses le meilleur est de garder un juste milieu. Bien cultiver est nécessaire; trop bien cultiver est préjudiciable, à moins qu'on n'y emploie ses enfants, son fermier, et les gens qu'on est obligé de nourrir. Si le maître veut le faire lui-même, il y aura des récoltes qui ne le dédommageront pas de ses peines. Il ne faut pas cultiver avec les mêmes soins les plants d'oliviers ni certaines terres, telles qu'il s'en trouve en Sicile : aussi les étrangers y sont-ils trompés.

MAXIMES DES ANCIENS SUR L'AGRICULTURE.

Quelle est donc la manière de cultiver avec le plus de profit? Voici l'oracle : Faire un bon emploi du mauvais. Ces mots ont besoin d'explication. Mais nos ancêtres, qui, dans leurs préceptes, n'ont eu d'autre objet que notre utilité, méritent qu'on les justifie. Par du mauvais, ils entendaient ce qui coûte le moins. Leur principale intention était de ménager les frais. En effet, ceux qui nous ont donné ces préceptes étaient les hommes qui faisaient un crime à des triomphateurs d'avoir chez eux dix livres d'argenterie; qui demandaient, à la mort de leur régisseur, qu'il leur fût permis d'interrompre leurs victoires pour revenir dans leur champ : c'étaient ces hommes dont la république se char-

mus! Immo hercules, modum judicem rerum omnium utilissimum. Bene colere necessarium est : optime, damnosum, præterquam sobole, suo colono, aut pascendis. Alioqui colente domino aliquas messes colligere non expedit, si computetur impendium operæ. Nec temere olivam, nec quasdam terras diligenter colere, sicut in Sicilia, tradunt : itaque decipi advenas.

VIII. Quonam igitur modo utilissime coluntur agri? ex oraculo scilicet, malis bonis. Sed defendi æquum est abavos, qui præceptis suis prospexere vitæ. Namque quum dicerent malis, intelligere voluere vilissimos. Summum providentiæ illorum fuit, ut quam minimum esset impendii. Præcipiebant enim ista, qui triumphales denas argenti libras in supellectile crimini dabant : qui mortuo villico relinquere victorias, et

geait de cultiver l'héritage, et qui conduisaient les armées, pendant que le sénat était leur régisseur.

Le même esprit d'économie a dicté ces autres oracles : Cultivateur incapable, quiconque achète ce que la ferme peut lui fournir : Mauvais père de famille, l'homme qui fait le jour ce qu'il pourrait faire la nuit, à moins que le temps ne s'y oppose : plus mauvais encore, celui qui fait les jours ouvrables ce qu'il devrait remettre aux jours de fêtes; et le pire de tous, quiconque, dans un beau jour, travaille sous son toit au lieu d'être dans les champs.

Je ne puis m'empêcher de rapporter un exemple de l'antiquité, qui prouve qu'on était traduit devant le peuple, même relativement à la manière de cultiver. Nous y verrons aussi comment les hommes de ce temps-là se défendaient en justice. C. Furius Crésinus, affranchi, retirait d'un très petit champ beaucoup plus de grains que ses voisins n'en recueillaient sur des terres très étendues. Ses envieux l'accusèrent d'attirer les moissons par ses enchantements. Cité par Sp. Albinus, édile curule, et craignant d'être condamné, lorsque les tribus iraient aux suffrages, il apporta dans le Forum tous ses instruments de labourage,

reverti in sua rura postulabant : quorum hæredia colenda suscipiebat respublica, exercitusque ducebant, senatu illis villicante.

Inde illa reliqua oracula : « Nequam agricolam esse, quisquis emeret, » quod præstare ei fundus posset. Malum patrem familias, quisquis interdiu faceret, quod noctu posset, nisi in tempestate cœli. Pejorem, qui » profestis diebus ageret, quod feriatis deberet. Pessimum, qui sereno die » sub tecto potius operaretur, quam in agro. »

Nequeo mihi temperare quominus unum exemplum antiquitatis adferam, ex quo intelligi possit, apud populum etiam de culturis agendi morem fuisse, qualiterque defendi soliti sint illi viri. C. Furius Cresinus, e servitute liberatus, quum in parvo admodum agello largiores multo fructus perciperet, quam ex amplissimis vicinitas, in invidia magna erat, ceu fruges alienas pelliceret veneficiis. Quamobrem a Sp. Albino curuli die dicta, metuens damnationem, quum in suffragium tribus oporteret ire, instrumentum rusticum omne in Forum attulit, et adduxit familiam vali-

amena ses gens robustes, et, comme dit Pison, bien nourris, bien vêtus : il fit voir des outils supérieurement faits, de lourds hoyaux, des socs pesants, des bœufs dans le meilleur état. Son plaidoyer ne fut pas long : Romains, dit-il, voilà mes sortiléges : je ne puis vous montrer ni apporter ici mes fatigues, mes veilles et mes sueurs. Il fut absous d'une voix unanime. Certes, le succès de la culture dépend du travail et non de la dépense. C'est ce qui a fait dire aux anciens que rien ne fertilise plus une terre que l'œil du maître.

POLENTA.

L'orge a été très anciennement employée à la nourriture de l'homme. Nous le voyons par les usages des Athéniens, retracés dans les pièces de Ménandre, et par le nom de mangeurs d'orge qu'on donnait aux gladiateurs. Les Grecs la préfèrent encore pour leur polenta (12). Elle se prépare de diverses manières. Chez eux, on mouille l'orge, qu'on laisse sécher pendant une nuit; le lendemain, on la rôtit, puis on la brise sous la meule. D'autres, après l'avoir fait rôtir à un très fort degré, l'arrosent une seconde fois, et la font sécher avant que de la moudre. D'autres, enfin, égrènent l'orge encore verte, la nettoient, la pilent mouillée dans un mortier, la

dam, atque (ut ait Piso) bene curatam ac vestitam, ferramenta egregie facta, graves ligones, vomeres ponderosos, boves saturos. Postea dixit : « Veneficia mea, Quirites, hæc sunt : nec possum vobis ostendere, aut in » Forum adducere lucubrationes meas, vigiliasque, et sudores. » Omnium sententiis absolutus itaque est. Profecto, opera, non impensa, cultura constat. Et ideo majores fertilissimum in agro oculum domini esse dixerunt.

XIV. 7. Antiquissimum in cibis hordeum, sicut Atheniensium ritu Menandro auctore apparet, et gladiatorum cognomine, qui hordearii vocabantur. Polentam quoque Græci non aliunde præferunt. Pluribus fit hæc modis. Græci perfusum aqua hordeum siccant nocte una, ac postero die frigunt, deinde molis frangunt. Sunt qui vehementius tostum rursus exigua aqua adspergant, et siccent priusquam molant. Alii vero virentibus spicis decussum hordeum recens purgant, madidumque in pila tundunt,

rincent dans des corbeilles, l'exposent au soleil, la pilent de nouveau, et la font passer sous la meule après l'avoir nettoyée. Au surplus, quelque procédé que l'on suive, on rôtit l'orge avant de la moudre, et sur vingt livres, on met trois livres de graine de lin, une demi-livre de coriandre, et le quart d'une hémine de sel. Ceux qui veulent la conserver longtemps renferment, dans des vases de terre neufs, la farine et le son tout ensemble. En Italie, on réduit en farine très fine l'orge qu'on a fait rôtir sans la mouiller. On y ajoute les mêmes substances, et, de plus, du millet. Les hommes ont renoncé au pain d'orge en usage chez les anciens. Il n'y a plus guère que les bestiaux que l'on nourrisse de ce grain.

DE QUELQUES ESPÈCES DE FROMENT.

Les Romains vécurent longtemps de bouillie, et non de pain : c'est ce que prouve le mot *pulmentaria*, dont nous nous servons encore pour désigner tout ce qui se mange avec le pain. Ennius, poëte très ancien, voulant exprimer les horreurs de la famine pendant un siége, rapporte que les pères enlevaient la bouillie à leurs enfants qui pleuraient. Aujourd'hui encore, les sacrifices anciens, et ceux qu'on offre aux anniversaires des naissances, se font avec

atque in corbibus eluunt et purgatum molunt. Quocunque autem genere præparato, vicenis hordei libris ternas seminis lini, et coriandri selibram, salisque acetabulo, torrentes ante omnia miscent in mola. Qui diutius volunt servare, cum polline ac furfuribus suis condunt novis fictilibus. Italia sine perfusione tostum in subtilem farinam molit, iisdem additis atque etiam milio. Panem ex hordeo antiquis usitatum vita damnavit, quadrupedumque fere cibus est.

XIX. 8. Pulte, non pane vixisse longo tempore Romanos manifestum, quoniam inde et pulmentaria hodieque dicuntur. Et Ennius, antiquissimus vates, obsidionis famem exprimens, offam eripuisse plorantibus liberis patres commemorat. Et hodie sacra prisca, atque natalium, pulte

de la bouillie. Il paraît que la bouillie a été aussi inconnue à la Grèce que la polenta l'a été à l'Italie.

FERTILITÉ DE L'AFRIQUE EN FROMENT.

Rien de plus fertile que le froment. La nature lui a donné cet avantage, parcequ'elle en faisait la principale nourriture de l'homme. Dans un bon terrain, tel que celui de Bysacium en Afrique, un seul boisseau en produit cent cinquante. Le receveur de l'empereur Auguste lui envoya de ce pays près de quatre cents épis provenus d'un seul grain, chose à peine croyable. Les lettres qui l'attestent existent encore. Il envoya de même à Néron trois cent soixante tiges produites par un seul grain. Les campagnes de Léontium en Sicile (13), et quelques autres, la Bétique entière, et surtout l'Égypte, rendent cent pour un.

DU MILLET.

La Campanie se félicite surtout de son millet (mil ou millet des modernes) : elle en compose une bouillie d'une grande blancheur. On en fait aussi un pain très agréable. Cette bouillie est l'aliment principal des Sarmates ; ils se nourrissent même de la farine crue, délayée avec du lait

fritilla conficiuntur : videturque tam puls ignota Græciæ fuisse quam Italiæ polenta.

XXI. 10. Tritico nihil est fertilius : hoc ei natura tribuit, quoniam eo maxime alebat hominem : utpote quum e modio, si sit aptum solum, quale in Bysacio Africæ campo centeni quinquageni modii reddantur. Misit ex eo loco divo Augusto procurator ejus ex uno grano (vix credibile dictu) CCCC. paucis minus germina, extantque de ea re epistolæ. Misit et Neroni similiter CCCLX. stipulas ex uno grano. Cum centesimo quidem et Leontini Siciliæ campi fundunt, aliique, et tota Bætica, et in primis Ægyptus.

XXIV. Milio Campania præcipue gaudet, pultemque candidam ex eo facit. Fit et panis prædulcis. Sarmatarum quoque gentes hac maxime pulte aluntur, et cruda etiam farina, equino lacte vel sanguine e cruris

lait *pistores* (boulangers) que ceux qui pilaient le blé. On n'avait pas encore de cuisiniers parmi ses esclaves. On les louait au marché. Les Gaulois ont inventé le crible de crin de cheval ; les Espagnols, les tamis et les bluteaux de fil de lin (sans doute le *stipa tenacissima*, ou le *lygeum spartum*) ; les Égyptiens, ceux de papyrus et de jonc.

DE L'ALICA.

Mais il faut parler surtout de la manière d'apprêter l'alica, la plus délicate comme la plus saine des nourritures (15). A cet égard, la palme appartient sans contredit à l'Italie. On en fait aussi en Égypte, mais d'une très mauvaise qualité. L'alica se récolte en plusieurs contrées de l'Italie, telles que les campagnes de Vérone et de Pise : toutefois, celle de la Campanie est la plus vantée. Dans ce pays est une plaine de quarante mille pas, dominée dans toute son étendue par des montagnes couvertes de nuages. La terre est poudreuse à sa surface ; dans sa partie inférieure, elle est spongieuse et criblée comme une pierre ponce. Le tort des montagnes tourne même à son avantage, car les eaux que versent des orages continuels filtrent et pénètrent à mesure; sans quoi cette terre délayée et détrempée rendrait la culture très difficile. Nulle part elle

tantum eos, qui pisebant, nominatos. Nec coquos vero habebant in servitiis, eosque ex macello conducebant. Cribrorum genera Galli e setis equorum invenere, Hispani e lino excussoria et pollinaria, Ægyptus e papyro atque junco.

XXIX. Sed inter prima dicatur et alicæ ratio, præstantissimæ saluberrimæque; quæ palma frugum indubitata Italiam contingit. Fit sine dubio et in Ægypto, sed admodum spernenda. In Italia vero pluribus locis, sicut Veronensi Pisanoque agro : in Campania tamen laudatissima. Campus est subjacens montibus nimbosis, totis quidem XL. M. passuum planitie. Terra ejus (ut protinus soli natura dicatur) pulverea summa, inferior bibula, et pumicis vice fistulosa : montium quoque culpa in bonum cedit. Crebros enim imbres percolat atque transmittit : nec dilui aut madere vo-

ne restitue par des sources l'eau qu'elle a reçue; mais elle la digère en quelque sorte dans son sein, et l'y retient comme un suc nourricier. Elle est ensemencée pendant toute l'année, une fois en panis, deux fois en far. Au printemps, les parties qu'on n'a pas occupées se couvrent encore de roses plus odoriférantes que les roses cultivées. Tant il est vrai que ce fonds ne cesse jamais de produire! De là ce propos vulgaire, qu'il se fait plus de parfums chez les Campaniens que d'huile chez les autres peuples. Autant la Campanie l'emporte sur toutes les autres contrées, autant la portion de ce pays qu'on nomme terre de Labour, et que les Grecs appellent champ Phlégréen, surpasse le reste de la Campanie elle-même. La terre de Labour est bornée de part et d'autre par les deux routes consulaires qui mènent de Pouzzoles et de Cumes à Capoue.

L'alica se fait avec le zéa (épeautre à deux semences), que nous avons nommé *semen* (grain par excellence). On le pile dans un mortier de bois. On écraserait le grain, si on faisait usage d'un mortier de pierre. Le pilon n'est pas celui qu'on fait remuer par les esclaves enchaînés. Son extrémité est garnie d'une capsule de fer. Avec ces mêmes instruments, on concasse le grain dépouillé de son enveloppe. Par ce moyen, on obtient trois sortes d'alica, la

luit propter facilitatem culturæ. Eadem acceptum humorem nullis fontibus reddit, sed temperat, et concoquens intra se vice succi continet. Seritur toto anno, panico semel, bis farre. Et tamen vere segetes, quæ interquievere, fundunt rosam odoratiorem sativa : adeo terra non cessat parere. Unde vulgo dictum, « Plus apud Campanos unguenti, quam apud ceteros » olei fieri. » Quantum autem universas terras campus Campanus antecedit, tantum ipsum pars ejus, quæ Laboriæ vocantur, quem Phlegræum Græci appellant. Finiuntur Laboriæ via ab utroque latere consulari, quæ a Puteolis, et quæ a Cumis Capuam ducit.

Alica fit e zea, quam semen appellavimus. Tunditur granum ejus in pila lignea, ne lapidis duritia conterat. Nobilius, ut notum est, pilo, vinctorum pœnali opera. Primori inest pyxis ferrea. Excussis inde tunicis, iterum iisdem armamentis nudata conciditur medulla. Ita fiunt alicæ

petite, la moyenne, et la grosse, que l'on appelle *aphærema* (grain dépouillé de son enveloppe). Quoiqu'elle n'ait pas encore acquis cette blancheur éclatante qui la distingue, cependant elle est déja plus belle que celle d'Alexandrie. Ensuite, chose étonnante! on y mêle de la craie (appelée aujourd'hui dans le pays *lemura*), qui, s'incorporant avec l'alica, la rend blanche et tendre. Cette craie se trouve entre Pouzzoles et Naples, dans une colline appelée Leucogéum. Nous avons encore aujourd'hui un décret d'Auguste, qui, conduisant une colonie à Capoue, ordonnait qu'on payât de sa caisse, pour cet objet, vingt mille sesterces par an aux Napolitains. Il énonce même le motif de son décret; c'est que les Campaniens assuraient que l'alica ne peut se faire sans craie. On trouve aussi du soufre dans cette colline. C'est là que jaillissent les sources d'Araxi, très renommées pour éclaircir la vue, pour guérir les blessures et raffermir les dents.

L'alica bâtarde se fait surtout avec le zéa dégénéré d'Afrique. Celui-ci a l'épi plus large et la paille très courte. On le pile avec du sable, et même ainsi l'écorce s'enlève difficilement. En cet état, le grain est réduit de moitié. On y ajoute une quatrième partie de plâtre, et quand le tout

tria genera : minimum, ac secundarium : grandissimum vero aphærema appellant. Nondum habent candorem suum quo præcellunt : jam tamen Alexandrinæ præferuntur. Postea (mirum dictu) admiscetur creta, quæ transit in corpus, coloremque et teneritatem adfert. Invenitur hæc inter Puteolos et Neapolim, in colle Leucogæo appellato. Extatque divi Augusti decretum, quo annua vicena millia Neapolitanis pro eo numerari jussit e fisco suo, coloniam deducens Capuam. Adjecitque causam adferendi quoniam negassent Campani alicam confici sine eo metallo posse. In eodem reperitur et sulphur : emicantque fontes Araxi, oculorum claritati et vulnerum medicinæ dentiumque firmitati.

Alica adulterina fit maxime quidem e zea, quæ in Africa degenerat. Latiores ejus spicæ, nigrioresque, et brevi stipula. Pisunt cum arena, et sic quoque difficulter deterunt utriculos, fitque dimidia nudi mensura. Posteaque gypsi pars quarta inspergitur, atque ut cohæsit, farinario cribro sub-

est bien mêlé, on le tamise avec le crible dont on se sert pour la farine. Ce qui reste est ce qu'on appelle grosse alica. On repasse, dans un tamis plus fin, ce qui est tombé du premier, et c'est l'alica moyenne. La petite est ce qui demeure dans un troisième encore plus serré, et qui ne laisse passer que la poussière. Il est une autre manière de contrefaire l'alica dans tous les pays. On choisit les grains de *triticum* les plus blancs et les plus gros : après les avoir fait cuire à demi dans des pots de terre, on les met sécher au soleil; ensuite on les arrose d'un peu d'eau, et on les brise sous la meule. L'alica de triticum a moins belle apparence que celle de zéa, quoique celle-ci ne soit qu'une alica bâtarde. Au lieu de craie, on y mêle du lait bouilli, pour lui donner de la blancheur.

SYSTÈMES DIFFÉRENTS DE CULTURE SUIVANT LES NATIONS.

Je vais parler de la manière de labourer, et je rappellerai d'abord les procédés faciles de l'Égypte. En ce pays, le Nil, suppléant le laboureur, commence à se déborder au solstice ou à la nouvelle lune suivante. Il croît d'abord lentement, puis avec plus de violence, tant que le soleil est au signe du lion : il se ralentit quand le soleil est au signe de la vierge, et se retire quand cet astre est entré dans la

cernunt. Quæ in eo remansit, exceptitia appellatur, et grandissima est. Rursus quæ transit, arctiore cernitur, et secundaria vocatur. Item cribraria, quæ simili modo in tertio remansit cribro angustissimo, et tantum arenas transmittente. Alia ratio ubique adulterandi. Ex tritico candidissima et grandissima eligunt grana, ac semicocta in ollis, postea arefaciunt sole ad initium, rursusque leviter adspersa molis frangunt. Ex zea pulchrius, quam ex tritico, fit graneum, quamvis id alicæ vitium sit. Candorem autem ei pro creta lactis incocti mixtura confert.

XLVII. 18. Nunc de arandi ratione dicemus, ante omnia Ægypti facilitate commemorata. Nilus ibi coloni vice fungens, evagari incipit a solstitio, aut nova luna : primo lente, deinde vehementius, quandiu in leone sol est. Mox pigrescit in virginem transgresso, atque in libra re-

de jument ou avec du sang qu'ils tirent des jambes de leurs chevaux. Les Éthiopiens ne connaissent point d'autres grains que le millet et l'orge.

DU PANIS.

Les Gaules, surtout l'Aquitanie, font usage du panis. Mais dans l'Italie qui avoisine le Pô on y ajoute des fèves : ces peuples en mêlent dans tout ce qu'ils apprêtent. Il n'est point d'aliment que les peuples du Pont préfèrent au panis.

MANIÈRE DE FAIRE LE PAIN.

Il serait superflu de parler en détail des différentes sortes de pains (14). Ils tirent leur nom ou des mets avec lesquels on les mange, comme le pain *ostrearius* (qu'on sert avec les huîtres), ou de leur délicatesse, comme l'*artolaganus* (gâteau), ou de la vitesse qu'on met à les faire, comme le *speusticus* (pain fait à la hâte), ou même de la manière de les cuire : nous avons le pain cuit au four, le pain de tourtière, le pain de boulangère. Dans les derniers temps on nous a aussi apporté, du pays des Parthes, un pain qu'on nomme aquatique, parceque, léger et spongieux, il s'imbibe aisément : on le nomme aussi parthique. La bonté du pain dépend surtout de la qualité de la farine et de la finesse du

venis admixto. Æthiopes non aliam frugem quam milii hordeique novere.

XXV. Panico et Galliæ quidem, præcipue Aquitania utitur. Sed et circumpadana Italia addita faba, sine qua nihil conficiunt. Ponticæ gentes nullum panico præferunt cibum.

XXVII. Panis ipsius varia genera persequi supervacuum videtur : alias ab obsoniis appellati, ut ostrearii : alias a deliciis, ut artolagani : alias a festinatione, ut speustici : nec non a coquendi ratione, ut furnacei, vel artopticii, aut in clibanis cocti : non pridem etiam e Parthis invectus, quem aquaticum vocant, quoniam aqûa trahitur a tenui et spongiosa inanitate, alii Parthicum. Summa laus siliginis bonitate et cribri tenui-

tamis. Quelques uns pétrissent la pâte avec des œufs et du lait : des peuples même y mêlent du beurre. Délivrés des soins de la guerre, ils tournent l'activité de leur génie vers l'art de la boulangerie. Le pain inventé dans le Picénum (sur la côte de l'Adriatique) se maintient toujours en faveur. Il se fait avec la même matière que l'alica. On laisse la pâte détremper pendant neuf jours. Le dixième, on l'étend en feuilles minces et légères, en la pétrissant avec le suc de raisins cuits au soleil : puis on la met au four dans des pots de terre qui se cassent dans le four même. Ce pain ne se mange que trempé et le plus souvent dans du lait miellé.

DES BOULANGERS A ROME.

Il n'y a point eu de boulangers à Rome jusqu'à la guerre de Persée, c'est-à-dire pendant plus de cinq cent quatre-vingts ans depuis sa fondation. Chacun faisait son pain : c'était l'ouvrage des femmes, comme ce l'est encore aujourd'hui chez la plupart des nations. Plaute, dans son *Aulularia*, emploie le mot *artopta* (boulangère) : ce qui a donné lieu à de grandes disputes entre les savants, pour décider si le vers est vraiment de cet auteur. Il est prouvé, par le témoignage d'Atéius Capiton, que les riches alors faisaient faire leur pain par les cuisiniers, et qu'on n'appe-

tate constat. Quidam ex ovis aut lacte subigunt : butyro vero gentes etiam pacatæ, ad operis pistorii genera transeunte cura. Durat sua Piceno in panis inventione gratia, ex alicæ materia. Eum novem diebus macerant : decimo ad speciem tractæ subigunt uvæ passæ succo : postea in furnis, ollis inditum quæ rumpantur ibi, torrent : neque est ex eo cibus, nisi madefacto : quod fit lacte maxime mulso.

XXVIII. Pistores Romæ non fuere ad Persicum usque bellum, annis ab Urbe condita super DLXXX. Ipsi panem faciebant Quirites, mulierumque id opus erat, sicut etiam nunc in plurimis gentium. Artoptam Plautus appellat in fabula, quam Aululariam scripsit : magna ob id concertatione eruditorum, an is versus poetæ sit illius : certumque fit, Ateii Capitonis sententia, coquos tum panem lautioribus coquere solitos : pistoresque

DES MOISSONS.

On moissonne de différentes manières : dans les vastes plaines des Gaules (16), une caisse très grande, et dont les bords sont garnis de dents tranchantes, s'avance sur deux roues à travers les blés ; un bœuf attelé en sens contraire la pousse devant lui, et les épis ainsi arrachés tombent dans la caisse. En d'autres pays, on scie le blé par le milieu avec une faucille, ensuite on sépare l'épi avec un peigne. Ailleurs on l'arrache jusqu'à la racine : ils prétendent par là donner une espèce de labour à la terre ; mais ils ne font qu'en extraire le suc. Dans les pays où l'on couvre les maisons en chaume, on laisse sur pied la paille, la plus longue qu'il est possible : dans ceux où l'on manque de foin, on s'en sert pour faire de la litière. Le chaume du panis n'est pas propre à couvrir les maisons. On brûle ordinairement celui du millet. La paille de l'orge se conserve pour les bœufs, qui en sont très friands. Dans les Gaules, on cueille les épis du panis et du millet un à un avec un peigne qu'on tient à la main.

Il est aussi plusieurs manières de battre le grain : en certains pays on se sert de traîneaux (17) ; en d'autres on le fait fouler par des chevaux ; ailleurs on le frappe avec

LXXII. 30. Messis ipsius ratio varia. Galliarum latifundiis valli prægrandes dentibus in margine infestis, duabus rotis per segetem impelluntur, jumento in contrarium juncto : ita dereptæ in vallum cadunt spicæ. Stipulæ alibi mediæ falce præciduntur, atque inter duas mergites spica distringitur. Alibi ab radice vellunt : quique id faciunt, proscindi ab se obiter agrum interpretantur, quum extrahant succum. Differentia hæc : ubi stipula domos contegunt, quam longissimam servant. Ubi feni inopia est, stramento paleam quærunt. Panici culmo non tegunt. Milii culmum fere inurunt. Hordei stipulam bubus gratissimam servant. Panicum et milium singulatim pectine manuali legunt Galliæ.

Messis ipsa alibi tribulis in area, alibi equarum gressibus exteritur, alibi perticis flagellatur. Triticum, quo serius metitur, copiosius inveni-

de longues perches. Plus le *triticum* est moissonné tard, plus il rend de farine : plus tôt il est coupé, plus il est beau et pesant. Le temps le plus convenable est avant que le grain durcisse, et lorsqu'il a déja pris couleur. C'est une maxime non contestée qu'il vaut mieux moissonner deux jours trop tôt que deux jours trop tard. Le *siligo* et le *triticum* profitent même dans l'aire et dans la grange. Comme le far s'égrène difficilement, il convient de l'engranger en épis, en le débarrassant seulement de sa paille et de ses barbes.

MANIÈRE DE CONSERVER LE BLÉ.

Passons à la manière de conserver le froment. Quelques uns exigent qu'on bâtisse à grands frais des greniers en brique, dont les murs aient trois pieds d'épaisseur. Ils veulent de plus qu'on les emplisse par le haut, et que le vent ne puisse y pénétrer par aucune ouverture : d'autres permettent qu'ils soient ouverts du côté du nord ou du lever estival ; mais ils les veulent construits sans chaux, parceque la chaux est très préjudiciable au froment. En d'autres pays, on suspend sur des colonnes les greniers construits en bois ; on aime mieux qu'ils reçoivent l'air de tous les côtés, même par-dessous. D'autres croient que le grain se dessèche sur ces planchers suspendus, et qu'il s'échauffe

tur : quo celerius vero, hoc speciosius ac robustius. Lex aptissima antequam granum indurescat, et quum jam traxerit colorem. Oraculum vero, biduo celerius messem facere potius, quam biduo serius. Siliginis et tritici etiam ratio in area horreoque. Far, quia difficulter excutitur, convenit cum palea sua condi : et stipula tantum et aristis liberatur.

LXXIII. Connexa est ratio frumenti servandi. Horrea operose tripedali crassitudine, pariete lateritio, exædificari jubent aliqui. Præterea superne impleri, nec adflatus admittere, aut fenestras habere ullas. Alii ab exortu tantum æstivo, aut septentrione, eaque sine calce construi, quoniam sit frumento inimicissima. Alibi contra suspendunt granaria lignea columnis, et perflari undique malunt, atque etiam a fundo. Alii omnino pendente tabulato extenuari granum arbitrantur : et si tegulis

balance : si l'inondation n'a point passé douze coudées, la famine est certaine : elle ne l'est pas moins, si elle excède seize coudées. Car le fleuve met d'autant plus de temps à se retirer que sa crue a été plus abondante, et il écarte le semeur. C'a été une opinion vulgaire que les Égyptiens semaient aussitôt après la retraite du Nil, et qu'ils faisaient passer sur le grain des troupeaux de cochons qui l'enfonçaient sous leurs pieds dans le sol détrempé. Tel a pu être l'ancien usage. Aujourd'hui encore, on ne prend pas beaucoup plus de peine. Cependant il est certain qu'ils enterrent avec la charrue le grain jeté sur le limon que le fleuve a déposé. C'est ce qui a lieu au commencement de novembre. Quelques uns, en petit nombre, vont, par la suite, arracher les mauvaises herbes. Les autres ne retournent aux champs qu'avec la faucille, un peu avant les calendes d'avril. La moisson est terminée au mois de mai. Le chaume n'a jamais une coudée de haut : car le fond n'est que du sable, et le limon seul nourrit le grain. Le froment de la Thébaïde est d'une qualité supérieure, parceque la Basse-Égypte est marécageuse. Les inondations de l'Euphrate et du Tigre procurent les mêmes avantages à la Séleucie babylonique; mais les effets en sont plus heureux, attendu que les habitants savent régler les irrigations. Dans la Sy-

sidet. Si duodecim cubita non excessit, fames certa est. Nec minus, si sedecim exsuperavit. Tanto enim tardius decedit, quanto abundantius crevit, et sementem arcet. Vulgo credebatur ab ejus decessu serere solitos, mox sues impellere vestigiis semina deprimentes in madido solo : et credo antiquitus factitatum. Nunc quoque non multo graviora opera : sed tamen inarari certum est abjecta prius semina in limo degressi amnis, hoc est, novembri mense incipiente : postea pauci runcant, quod botanismon vocant. Reliqua pars non nisi cum falce arva visit paulo ante kalendas aprilis. Peragitur autem messis maio, stipula nunquam cubitali : quippe sabulum subest; granumque limo tantum continetur. Excellentius Thebaidis regioni frumentum, quoniam palustris Ægyptus. Similis ratio, sed felicitas major Babyloniæ Seleuciæ, Euphrate atque Tigri restagnantibus, quoniam rigandi modus ibi manu temperatur. Syria quo-

rie aussi, on ne trace qu'un léger sillon ; tandis qu'en plusieurs contrées de l'Italie, huit bœufs attelés à une seule charrue épuisent tous leurs efforts.

DIVERSES ESPÈCES DE SOCS.

Il y a des socs de plusieurs sortes : on appelle coutre ce fer qui coupe la terre solide avant qu'elle soit soulevée par la charrue, et qui trace la ligne du sillon que le soc renversé sur son dos doit ouvrir en labourant. Une autre espèce, qui est le soc commun, n'est qu'un levier qui se termine en bec. Le soc de la troisième espèce, employé dans les terres franches, ne recouvre pas la totalité du cep, mais seulement la partie antérieure où il forme une pointe. Dans une quatrième espèce, la pointe est plus large, ses côtés sont tranchants, et le même instrument fend la terre et coupe les racines des herbes. Dans la Gaule rhétienne (pays des Grisons), on a imaginé, il y a peu de temps, d'ajouter deux roues à la charrue, qu'ils nomment alors *plaumoratum*.

DU LABOUR.

Il faut, en labourant, suivre exactement la maxime de Caton : Quelle est la première chose? c'est de bien cultiver. La seconde? de bien labourer. La troisième? de fumer.

que tenui sulco arat, quum multifariam in Italia octoni boves ad singulos vomeres anhelent. In omni quidem parte culturæ, sed in hac quidem maxime, valet oraculum illud, « Quid quæque regio patiatur. »

XLVIII. Vomerum plura genera : culter vocatur, inferius prædensam, priusquam proscindatur, terram secans, futurisque sulcis vestigia præscribens incisuris, quas resupinus in arando mordeat vomer. Alterum genus est vulgare, rostrati vectis. Tertium in solo facili, nec toto porrectum dentali, sed exigua cuspide in rostro. Latior hæc quarto generi, et acutior in mucronem fastigata, eodemque gladio scindens solum, et acie laterum radices herbarum secans. Non pridem inventum in Rætia Galliæ, ut duas adderent alii rotulas, quod genus vocant plaumorati.

XLIX. 19. In arando magnopere servandum est Catonis oraculum : Quid est primum? Agrum bene colere. Quid secundum? Bene arare.

— Ne formez pas des sillons inégaux. — Labourez en temps convenable. Dans les pays chauds, il faut ouvrir la terre au solstice d'hiver; et dans les pays froids, à l'équinoxe du printemps; et plus tôt dans les pays secs que dans les pays humides; plus tôt aussi dans une terre compacte que dans une terre déliée, dans une terre grasse que dans une terre maigre. Dans les pays où les étés sont secs et brûlants, et la terre calcaire et légère, il est plus utile de labourer entre le solstice et l'équinoxe d'automne. Où les chaleurs sont modérées, les pluies fréquentes, le sol gras et abondant en herbes, il faut labourer pendant les chaleurs. Un sol profond et pesant aime à être remué l'hiver : celui qui est sec et sans profondeur, un peu avant les semailles.

DE LA HERSE.

Quand Virgile a dit que le champ qui produit les meilleures moissons est celui qui a ressenti deux fois les influences du soleil et deux fois les influences du froid, on voit qu'il a voulu qu'on labourât quatre fois avant que de semer. Il vaut mieux labourer cinq fois les terres fortes, comme dans la plus grande partie de l'Italie. Dans la Toscane, on laboure neuf fois. On peut sans inconvénient semer la fève et la vesce dans une terre non labourée : c'est autant de travail épargné.

» Quid tertium? Stercorare. Sulco vario ne ares. Tempestive ares. » Tepidioribus locis a bruma proscindi arva oportet : frigidioribus ab æquinoctio verno. Et maturius sicca regione, quam humida. Maturius densa terra, quam soluta, pingui quam macra. Ubi siccæ et graves æstates, terra cretosa aut gracilis, utilius inter solstitium et autumni æquinoctium aratur. Ubi leves æstus, frequentes imbres, pingue herbosumque solum, ibi mediis caloribus. Altum et grave solum etiam hieme moveri placet : tenue valde et aridum, paulo ante sationem.

L. 20. Quarto seri sulco Virgilius existimatur voluisse, quum dixit optimam esse segetem, quæ bis solem, bis frigora sensisset. Spissius solum, sicut plerumque in Italia, quinto sulco seri melius est, in Tusco vero nono. At fabam et viciam non proscisso serere sine damno, compendium operæ est.

EXTRÊME FERTILITÉ DU SOL.

Au milieu des sables de l'Afrique, sur la route qui mène aux Syrtes et à Leptis la grande, on rencontre la ville de Tacape. Le sol des environs doit aux eaux qui l'arrosent une fertilité qui tient du prodige. Une source se répand par toute la plaine, dans un espace d'à peu près trois mille pas. Elle est très abondante ; mais les eaux sont distribuées entre les habitants pendant un nombre d'heures déterminé. Là, sous le haut palmier, croît l'olivier : sous l'olivier, le figuier : sous le figuier, le grenadier : sous le grenadier, la vigne, et sous la vigne on sème du froment, puis des légumes, ensuite des plantes potagères : tout cela dans la même année, et chaque production est protégée par une ombre étrangère. Quatre petites coudées de ce terrain se vendent quatre deniers. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que la vigne portant deux fois l'an, on y fait deux vendanges. A moins que la fécondité ne soit affaiblie par la multiplicité des productions diverses, les fruits d'une espèce unique périssent par leur abondance. On récolte toute l'année, et l'homme ne fait rien pour aider la fertilité.

LI. 22. Civitas Africæ in mediis arenis, petentibus Syrtes Leptinque magnam, vocatur Tacape, felici super omne miraculum riguo solo : ternis fere millibus passuum in omnem partem fons abundat, largus quidem, sed certis horarum spatiis dispensatur inter incolas. Palmæ ibi prægrandi subditur olea, huic ficus, fico punica, illi vitis : sub vite seritur frumentum, mox legumen, deinde olus, omnia eodem anno : omniaque aliena umbra aluntur. Quaterna cubita ejus soli in quadratum, nec ut a porrectis metiantur digitis, sed in pugnum contractis, quaternis denariis venundantur. Super omnia est, bifera vite, bis anno vindemiare. Et nisi multiplici partu exinaniatur ubertas, pereunt luxuria singuli fructus. Nunc vero toto anno metitur aliquid : constatque fertilitati non occurrere homines.

sous la tuile. Pour moi, je pense que ce qui importe le plus, c'est que le grain soit serré à propos. Car s'il est récolté sans être assez mûr ni assez ferme, ou si on le serre étant chaud, il produira infailliblement les insectes qui le détruisent.

Quelques uns, pour conserver le triticum, l'arrosent de lie d'huile ; ils emploient une amphore pour mille *modius :* d'autres le saupoudrent de craie de Chalcis ou de Carie, et même d'absinthe. Aux environs d'Olynthe et de Cérinthe, dans l'île d'Eubée, se trouve une terre qui préserve le froment de toute corruption. Rarement il se gâte, s'il est serré en épi. La manière la plus sûre est de le déposer dans des fosses qu'on nomme *siri*, comme c'est l'usage dans la Cappadoce et dans la Thrace. En Espagne et en Afrique, on a soin de creuser ces fosses dans un terrain sec. On y étend de la menue paille, et l'on y entasse le grain avec ses épis. Si on ne laisse aucun accès à l'air, il est certain qu'il ne s'y engendrera point d'animaux malfaisants. Varron assure que le triticum, ainsi renfermé, se conserve cinquante ans et le millet cent ans (18) : que la fève et les légumes couverts de cendres, dans des vases qui ont servi à l'huile, se gardent très longtemps. Le même auteur écrit que, dans une caverne d'Ambracie, des fèves se sont conservées de-

subjaceat, confervescere. Nobis referre plurimum tempestivitas condendi videbitur. Nam si parum tostum atque robustum collectum sit, aut calidum conditum, inimica innasci necesse est.

Quidam ipsum triticum diuturnitatis gratia adspergunt amurca, mille modios quadrantali. Alii Chalcidica aut Carica creta, aut etiam absinthio. Est et Olynthi, ac Cerinthi Eubœæ terra, quæ corrumpi non sinat. Nec fere condita in spica læduntur. Utilissime tamen servantur in scrobibus, quos siros vocant, ut in Cappadocia et in Thracia. In Hispania et Africa, ante omnia ut sicco solo fiant, curant : mox ut palea substernatur. Præterea cum spica sua conduntur. Ita frumenta si nullus spiritus penetret, certum est nihil maleficum nasci. Varro auctor est, sic conditum triticum durare annis quinquaginta, milium vero centum. Idem fabam a Pyrrhi

puis le temps du roi Pyrrhus jusqu'à la guerre des pirates sous le grand Pompée, c'est-à-dire pendant cent vingt ans.

regis ætate, in quodam specu Ambraciæ usque ad piraticum Pompeii Magni bellum durasse, annis circiter centum viginti.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

DU LIN, DU SPART, DU JARDINAGE.

DU LIN.

Le lin vient de semence : il ne peut être compté ni parmi les grains ni parmi les herbes des jardins. Mais à combien de besoins il offre ses secours? Et quoi de plus merveilleux qu'une plante qui rapproche l'Égypte de l'Italie à un tel degré que Galérius et Babillus, tous deux préfets d'Égypte, passèrent, le premier en sept jours, et l'autre en six jours, du détroit de Sicile au port d'Alexandrie. L'été dernier, Valérius Marianus, ex-préteur, arriva de Pouzzoles à ce même port, le neuvième jour, avec un vent très modéré... O comble de l'audace et de la perversité! semer à dessein de recevoir les vents et les orages! compter pour rien d'être voituré par les flots seuls! Que dis-je? des voiles plus grandes que les vaisseaux ne suffisent plus. Quoique chaque

LIBER NONUSDECIMUS.

LINUM, SPARTUM, HORTENSIA.

I. Seritur, ac dici neque inter fruges, neque inter hortensia potest linum. Sed in qua non occurret vitæ parte, quodve miraculum majus, herbam esse quæ admoveat Ægyptum Italiæ, in tantum ut Galerius a freto Siciliæ Alexandriam septima die pervenerit, Babillus sexta, ambo præfecti : æstate vero proxima Valerius Marianus ex prætoriis senatoribus, a Puteolis nono die lenissimo flatu? Audax vita, scelerum plena : aliquid seri ut ventos procellasque recipiat : et parum esse fluctibus solis vehi! jam vero nec vela satis esse majora navigiis! Sed quamvis amplitudini antennarum singulæ arbores sufficiant, super eas tamen addi velo-

mât supporte des antennes immenses, cependant, pour seconder les voiles qu'elles soutiennent, d'autres voiles sont suspendues au-dessus d'elles : à la poupe, à la proue d'autres encore sont déployées : tant on provoque la mort par tous les moyens! Et c'est d'une semence si petite, d'une tige si frêle et si courte, que provient ce qui doit un jour transporter çà et là toutes les parties du globe? encore ne lui laisse-t-on pas sa force entière. Avant que de tisser le lin, on le brise, on le broie, on le réduit à la souplesse de la laine : c'est en le maltraitant que notre audace extrême en obtient de si grands effets. J'ai nommé en son lieu l'auteur de cette invention. Mortel exécrable! on ne peut assez le maudire. Non content que l'homme meure sur la terre, il a voulu qu'il périsse même sans sépulture. Je disais au livre précédent que nous devons, pour l'intérêt des grains nécessaires à la vie, nous précautionner contre les orages et les vents : et voilà que sur la mer, grace à cette fatale culture, les vents deviennent un besoin pour l'homme. Ah! nos funestes vœux sont trop bien remplis. Rien ne croît plus aisément que le lin; mais ce qui prouve aussi que la nature répugne à le produire, c'est qu'il brûle le champ qui le nourrit, et qu'il détériore la terre elle-même.

rum alia vela, præterque alia in proris et alia in puppibus pandi, ac tot modis provocari mortem : denique tam parvo semine nasci quod orbem ultro citroque portet, tam gracili avena, tam non alte a tellure tolli : neque id viribus suis necti, sed fractum tusumque et in mollitiem lanæ coactum, injuria ac summa audacia, eo pervenire! nulla exsecratio sufficit contra inventorem dictum suo loco a nobis : cui satis non fuit hominem in terra mori, nisi periret et insepultus. At nos priore libro imbres et flatus cavendos, frugum causa victusque, præmonebamus. Ecce seritur hominis manu, metitur ejusdem hominis ingenio, quod ventos in mari optet. Præterea ut sciamus favisse pœnas, nihil gignitur facilius lino : ut sentiamus nolente id fieri natura, urit agrum, deterioremque etiam terram facit.

COMMENT ON SÈME LE LIN.

On le sème principalement dans les terrains sablonneux, et après un seul labour. Nulle plante n'arrive aussi vite à sa perfection. Semé au printemps, on l'arrache en été, et cette manière de le récolter est encore un de ses torts envers la terre. Toutefois pardonnons à l'Égypte de le cultiver pour qu'il apporte les richesses de l'Inde et de l'Arabie : mais les Gaules ! quelle sera leur excuse ? leurs montagnes ne sont-elles pas les barrières de la mer, et leur océan le terme de la nature ? Et cependant, les Cadurciens, les Calétiens, les Ruténiens, les Bituriges, les Morins, reculés aux bornes du monde (!), en un mot, les Gaules entières fabriquent des voiles. Déja même nos ennemis d'outre-Rhin se livrent à ce travail, et leurs femmes ne connaissent pas de plus beaux vêtements. Ceci me rappelle ce qu'on lit chez Varron, que, dans la famille des Séranus, les femmes ne portèrent jamais de lin. Dans la Germanie, ces ouvrages se font dans des souterrains.

Les lins de l'Espagne citérieure se distinguent par leur éclat : avantage qu'ils doivent aux eaux d'un torrent (le *Subi* ou le *Gaye*) qui baigne Tarragone. Ils sont d'une finesse admirable. Naguère les lins de Zélia, ville de Galice, sur

II. 1. Seritur sabulosis maxime, unoque sulco : nec magis festinat aliud. Vere satum æstate vellitur : et hanc quoque terræ injuriam facit. Ignoscat tamen aliquis Ægypto serenti ut Arabiæ Indiæque merces importet : itane et Galliæ censentur hoc reditu, montesque mari oppositos esse non est satis, et a latere oceani obstare ipsum quod vocant inane? Cadurci, Caleti, Ruteni, Bituriges, ultimique hominum existimati Morini, imo vero Galliæ universæ vela texunt : jam quidem et Transrhenani hostes : nec pulchriorem aliam vestem eorum feminæ novere. Qua admonitione succurrit quod M. Varro tradit, in Seranorum familia gentilitium esse, feminas linea veste non uti. In Germania autem defossi atque sub terra id opus agunt.

Hispania citerior habet splendorem lini præcipuum, torrentis in quo politur natura, qui adluit Tarraconem : et tenuitas mira. Est sua gloria et

l'océan, ont passé de cette même Espagne en Italie. Ils sont excellents pour les toiles de chasse. Le lin de Cumes en Campanie forme des filets très estimés pour les poissons et pour les oiseaux. On en fait aussi des toiles de chasse : car avec le lin nous ne dressons pas moins de piéges aux animaux qu'à nous-mêmes. Les toiles de Cumes enchaînent les efforts des sangliers et résistent même au tranchant du fer. J'en ai vu d'une telle finesse qu'elles passaient par un anneau avec tout leur appareil. Un seul homme portait de quoi entourer un bois. Ce n'est pas encore ce qu'il y avait de plus extraordinaire ; car chaque fil était composé de cent cinquante brins. Julius Lupus, qui est mort préfet d'Égypte, possédait un filet de ce genre. Que ceux-là s'en étonnent qui ne savent pas que les Rhodiens montrent, dans leur temple de Minerve, une cuirasse d'Amasis, ancien roi d'Égypte, dont chaque fil est formé de trois cent soixante-cinq brins. Mucien nous a récemment attesté s'en être assuré par lui-même. Il ne reste plus que quelques parties de cette cuirasse trop endommagée par les curieux.

L'Italie distingue encore les lins de l'Abruzze ; mais ils ne servent qu'à l'usage des foulons. Il n'en est pas de plus blancs, et qui ressemblent davantage à la laine. Celui de

Cumano in Campania, ad piscium et alitum capturam eadem et plagis materia. Neque enim minores cunctis animalibus insidias, quam nobismetipsis lino tendimus. Sed Cumanæ plagæ concidunt apros, et hi casses vel ferri aciem vincunt. Vidimusque jam tantæ tenuitatis ut annulum hominis cum epidromis transirent, uno portante multitudinem qua saltus cingerentur (nec id maxime mirum, sed singula earum stamina centeno quinquageno filo constare) : sicut paulo ante Julio Lupo, qui in præfectura Ægypti obiit. Mirentur hoc ignorantes in Ægyptii quondam regis, quem Amasim vocant, thorace, in Rhodiorum insula ostendi in templo Minervæ CCCLXV. filis singula fila constare : quod se expertum nuper Romæ prodidit Mucianus ter consul, parvasque jam reliquias ejus superesse hac experientium injuria.

Italia et pelignis etiamnum linis honorem habet, sed fullonum tantum in usu ; nullum est candidius, lanæve similius : sicut in culcitis præcipuam

Cahors est le plus renommé pour les matelas. Ces matelas, ainsi que les lits de bourre, sont une invention des Gaules. En Italie, on couchait sur des paillasses, et l'usage a conservé jusqu'à nos jours le nom de *stramentum*, jonchée de paille.

DU LIN ASBESTE.

On a même découvert une sorte de lin à l'épreuve du feu. On le nomme lin vivant. J'ai vu des serviettes de ce lin incombustible jetées dans un foyer ardent (1). Après que toutes les souillures avaient été consumées par le feu, on les retirait plus nettes et plus éclatantes que si elles eussent été lavées dans l'eau. On en forme, pour les funérailles des rois, des linceuls qui séparent leurs cendres de celles du bûcher. Ce lin croît parmi des serpents cruels, dans les déserts brûlants de l'Inde, où la pluie ne tombe jamais. C'est ainsi qu'il s'habitue à l'action du feu. On le rencontre rarement, et on le file avec beaucoup de peine, à cause de son peu de longueur. Du reste, sa couleur est rousse et s'éclaircit au feu. Ceux qui le trouvent le vendent au prix des perles parfaites.

DE LA TEINTURE DU LIN.

On a essayé aussi de teindre le lin, et de l'asservir, comme

gloriam cadurci obtinent. Galliarum hoc, et tomenta pariter, inventum. Italiæ quidem mos etiam nunc durat in appellatione stramenti.

IV. Inventum jam est etiam quod ignibus non absumeretur. Vivum id vocant, ardentesque in focis conviviorum ex eo vidimus mappas, sordibus exustis splendescentes igni magis quam possent aquis. Regum inde funebres tunicæ corporis favillam ab reliquo separant cinere. Nascitur in desertis adustisque sole Indiæ, ubi non cadunt imbres, inter diras serpentes: adsuescitque vivere ardendo, rarum inventu, difficile textu propter brevitatem. Rufus de cetero colos splendescit igni. Quum inventum est, æquat pretia excellentium margaritarum.

V. Tentatum est tingui linum quoque, et vestium insaniam accipere,

les étoffes, aux caprices de la mode. C'est ce qui a été vu pour la première fois dans la flotte d'Alexandre, naviguant sur l'Indus. Ses généraux et ses capitaines voulurent dans un combat distinguer leurs vaisseaux par des signes différents, et les rivages s'étonnèrent en voyant s'enfler ces voiles diversement coloriées. Cléopâtre, suivant Antoine à Actium, vint et s'enfuit avec une voile de pourpre. Telle était la distinction du vaisseau amiral.

QUAND DES TOILES FURENT TENDUES SUR LES THÉATRES.

Ensuite ces voiles teintes furent employées dans les théâtres, seulement pour donner de l'ombre. Q. Catulus en fit le premier cet usage à la dédicace du Capitole. Le premier que l'on cite pour avoir couvert le théâtre de toiles fines est Lentulus Spinther aux jeux Apollinaires. Après lui, le dictateur César couvrit le Forum entier, la rue Sacrée depuis sa maison, et la descente du Capitole jusqu'au temple : ce qui parut plus magnifique encore que ses combats de gladiateurs. La veille des calendes d'août, Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, étant édile, sous le onzième consulat de son oncle, fit tendre des toiles sur le Forum : ce n'était pas pour une célébration de fête, mais seulement pour la commodité des plaideurs. Combien les mœurs étaient

in Alexandri Magni primum classibus, Indo amne navigantis, quum duces ejus ac præfecti in certamine quodam variassent insignia navium : stupueruntque littora, flatu versicoloria implente. Velo purpureo ad Actium cum M. Antonio Cleopatra venit, eodemque effugit. Hoc fuit imperatoriæ navis insigne.

VI. Postea in theatris tantum umbram fecere : quod primus omnium invenit Q. Catulus, quum Capitolium dedicaret. Carbasina deinde vela primus in theatro duxisse traditur Lentulus Spinther, Apollinaribus ludis. Mox Cæsar dictator totum forum Romanum intexit, viamque Sacram ab domo sua et clivum usque in Capitolium, quod munere ipso gladiatorio mirabilius visum tradunt. Deinde et sine ludis Marcellus Octavia sorore Augusti genitus, in ædilitate sua, avunculo XI. consule, a. d. kalendas augusti, velis Forum inumbravit, ut salubrius litigantes consisterent :

changées depuis Caton le Censeur, qui aurait voulu que le Forum fût semé de coquilles de murex! De nos jours, des voiles couleur de ciel, parsemées d'étoiles, ont été tendues sur des câbles dans l'amphithéâtre de Néron. Celles qui ombragent nos cours, et qui garantissent la mousse des ardeurs du soleil, sont teintes en rouge. Au surplus, la couleur blanche a toujours conservé la prééminence : elle était en honneur dès la guerre de Troie; car pourquoi le lin n'aurait-il pas sa place dans les combats ainsi que dans les naufrages? Toutefois Homère atteste que peu de guerriers portaient des cuirasses de lin.

DU SPART.

L'usage du spart (*stipa tenacissima; graminée*) est postérieur de plusieurs siècles. Il date de la première guerre que les Carthaginois firent en Espagne. Le spart croît de lui-même, sans qu'on puisse le semer. C'est proprement le jonc d'un sol aride. Un seul pays a le malheur de le produire; car il est le fléau de la terre qui le porte : elle est stérile pour tout le reste. Celui d'Afrique est petit, et ne sert à rien. La province de Carthagène, dans l'Espagne citérieure, le produit, mais non dans toute son étendue (2). Partout où il vient, les montagnes même en sont couvertes. Les habitants des campagnes se servent du spart pour se chauffer

quantum mutatis moribus Catonis Censorii, qui sternendum quoque Forum muricibus censuerat! vela nuper colore cœli, stellata per rudentes iere etiam in amphitheatro principis Neronis. Rubent in cavis ædium et muscum a sole defendunt. Cetero mansit candori pertinax gratia. Honor etiam et Trojano bello. Cur enim non et præliis intersit, ut naufragiis? Thoracibus lineis paucos tamen pugnasse testis est Homerus.

VII. 2. Sparti usus multa post secula cœptus est : nec ante Pœnorum arma, quæ primum Hispaniæ intulerunt. Herba et hæc sponte nascens, et quæ non queat seri, juncusque proprie aridi soli, uni terræ dato vitio. Namque in malum telluris est : nec aliud ibi seri aut nasci potest. In Africa exiguum et inutile gignitur. Carthaginiensis Hispaniæ citeriori-

et s'éclairer. Ils en font des lits, des chaussures et des vêtements pour les bergers (usage conservé dans l'Espagne méridionale). Cette plante est nuisible aux animaux (inexact), excepté la partie tendre qui est à la sommité.

MANIÈRE DONT ON PRÉPARE LE SPART.

Il faut le battre pour le mettre en œuvre : il se conserve surtout dans l'eau et dans la mer. Sur terre, on préfère les cordes de chanvre. Le spart se nourrit même dans l'eau. Il semble se dédommager de la soif qu'il éprouva dans l'état de végétation. Cette sorte de cordage se répare aisément. Quelque vieux qu'il soit, il se renoue avec le neuf. Au surplus, l'imagination s'effraie quand on calcule à combien d'usages on l'emploie en tous lieux, soit pour les agrès des vaisseaux, soit pour la construction des édifices, ou pour les autres besoins de la vie. Le terrain qui suffit pour tant d'usages n'a pas trente milles de largeur, à partir du rivage de Carthagène ; il a moins de cent milles de longueur. Les frais empêchent que le spart ne se transporte à des distances éloignées (3).

portio, nec hæc tota, sed quatenus parit, montes quoque sparto operit. Hinc strata rusticis eorum, hinc ignes facesque, hinc calceamina, et pastorum vestis, animalibus noxium : præterquam cacuminum teneritate.

VIII. Hoc autem tunditur ut fiat utile, præcipue in aquis marique invictum. In sicco præferunt e cannabi funes. At spartum alitur demersum, veluti natalium sitim pensans. Est quidem ejus natura interpolis : rursusque quam libeat vetustum novo miscetur. Verum tamen complectatur animo, qui volet miraculum æstimare, quanto sit in usu, omnibus terris, navium armamentis, machinis ædificationum, aliisque desideriis vitæ. Ad hos omnes usus quæ sufficiant, minus triginta millia passuum in latitudinem a littore Carthaginis novæ, minusque C. in longitudinem esse reperientur. Longius vehi impendia prohibent.

ÉPOQUE A LAQUELLE COMMENÇA L'ORIGINE DU SPART.

Le nom que les Grecs donnent au jonc induit à croire qu'ils se servirent de cette plante pour faire des cordes (4). Il est démontré que dans la suite ils firent usage de la feuille du palmier et de l'écorce intérieure du tilleul. C'est là probablement ce qui donna aux Carthaginois l'idée d'employer le spart.

AGRÉMENTS DES JARDINS.

Rien n'a plus excité l'admiration de l'antiquité, que les jardins des Hespérides et des rois Adonis et Alcinoüs (jardins où l'on cultivait les plantes des pays chauds), et ces terrasses suspendues qui furent l'ouvrage ou de Sémiramis, ou de Cyrus, roi des Assyriens. Je parlerai ailleurs de leur construction. Les rois de Rome se sont eux-mêmes occupés de cette culture. Ce fut de son jardin que Tarquin le Superbe renvoya vers son fils ce courrier, porteur d'un message cruel et sanguinaire. Le mot *villa* ne se trouve nulle part dans nos lois des douze tables. Pour désigner une métairie, elles emploient partout le mot *hortus*. Le jardin constituait l'héritage.

Aujourd'hui, sous le nom de jardins, on possède, au centre même de Rome, des promenades délicieuses, des

IX. Junco Græcos ad funes usos nomini credamus quo herbam eam appellant : postea palmarum foliis, philuraque manifestum est : et inde translatum a Pœnis sparti usum, perquam simile veri est.

XIX. 4. Antiquitas nihil prius mirata est, quam Hesperidum hortos, ac regum Adonis et Alcinoi : itemque pensiles, sive illos Semiramis, sive Assyriæ rex Cyrus fecit, de quorum opere alio volumine dicemus. Romani quidem reges ipsi coluere. Quippe etiam Superbus Tarquinius nuntium illum sævum atque sanguinarium filio remisit ex horto. In XII. tabulis legum nostrarum nusquam nominatur villa; semper in significatione ea hortus : in horto vero hæredium.

Jam quidem hortorum nomine in ipsa urbe delicias, agros, villasque

champs et des métairies. Épicure, le législateur des oisifs, établit le premier cet usage dans Athènes. Avant lui, on ne savait pas habiter la campagne au milieu des villes. A Rome, le jardin était le champ du pauvre.

C'était du jardin que le peuple tirait ses provisions. Combien alors il s'épargnait de maux! mais sans doute il vaut mieux s'enfoncer dans les abîmes de la mer, se perdre sous les flots pour choisir des huîtres, chercher au delà du Phase des oiseaux (*faisan; phasianus colchicus*) que les récits effrayants de la fable devraient garantir de nos atteintes, et qui n'en ont que plus de prix à nos yeux : en poursuivre d'autres dans la Numidie et dans les tombeaux de l'Éthiopie : livrer des combats aux monstres des forêts, et se faire dévorer en saisissant une proie pour la voracité d'autrui. Ah! que les productions des jardins seraient à peu de frais! qu'elles s'offriraient d'elles-mêmes à nos plaisirs et à nos besoins, si on ne trouvait ici les mêmes sujets d'indignation qu'on rencontre partout ailleurs!

Eh bien! souffrons-le, s'il le faut, qu'il naisse des fruits que leur délicatesse, leur grosseur, leur forme extraordinaire interdisent au pauvre : qu'on laisse vieillir les vins, qu'on les énerve en les passant par la chausse, et que la vie la plus longue ne puisse réduire un homme à ne boire

possident. Primus hoc instituit Athenis Epicurus, otii magister. Usque ad eum, moris non fuerat in oppidis habitari rura. Romæ quidem per se hortus ager pauperis erat.

Ex horto plebei macellum, quanto innocentiore victu! Mergi enim, credo, in profunda satius est, et ostrearum genera naufragio exquiri, aves ultra Phasidem amnem peti, et fabuloso quidem terrore tutas, immo sic pretiosiores, alias in Numidiam atque Æthiopiæ sepulcra : aut pugnare cum feris, mandique capientem quod mandat alius. At hercule quam vilia hæc, quam parata voluptati satietatique, nisi eadem, quæ ubique, indignatio occurreret!

Ferendum sane fuerit exquisita nasci poma, alia sapore, alia magnitudine, alia monstro, pauperibus interdicta : inveterari vina, saccisque castrari : nec cuiquam adeo longam esse vitam, ut non ante se genita potet :

que des vins moins vieux que lui. Souffrons que le luxe, prenant la seule moelle du grain (la fine fleur de farine), en ait composé un mets réservé pour lui seul : que la pâte sculptée par des mains habiles offre à l'œil les contours les plus agréables; que le pain du riche ne soit pas celui du pauvre, et qu'il y ait des blés pour chaque condition, jusqu'à la plus basse. Mais trouver des distinctions jusque dans les herbes! Les richesses établir une différence dans un aliment qui ne se vend qu'un as! Il en est même auxquels le peuple n'ose prétendre : par exemple, l'art grossit le chou au point que la table du pauvre en serait écrasée. La nature avait voulu que les asperges fussent sauvages, afin que chacun les cueillît en tous lieux; mais déja perfectionnées à force de soins, elles étonnent par leur grosseur. Ravenne les vend trois à la livre (exagération). Excès monstrueux de la gourmandise! on aurait vu avec surprise le cardon interdit aux bestiaux, il l'est au peuple (5).

Il y a aussi des eaux privilégiées, et l'argent a mis des distinctions, même entre les éléments de la nature. Les uns boivent de la neige, et les autres de la glace. Le fléau des montagnes est devenu une jouissance pour la sensualité. On conserve la glace pour les feux de l'été. On a le secret de faire geler la neige dans les mois les plus brûlants.

e frugibus quoque quoddam alimentum sibi excogitasse luxuriam, ac medullam tantum earum : superque pistrinarum operibus et cælaturis vivere, alio pane procerum, alio vulgi, tot generibus usque ad infimam plebem descendente annona. Etiamne in herbis discrimen inventum est, opesque differentiam fecere in cibo, etiam uno asse venali? In his quoque aliqua sibi nasci tribus negant, caule in tantum saginato, ut pauperis mensa non capiat. Silvestres fecerat natura corrudas, ut quisque demeteret passim : ecce altiles spectantur asparagi : et Ravenna ternos libris rependit. Heu prodigia ventris! Mirum esset non licere pecori carduis vesci : non licet plebi.

Aquæ quoque separantur : et ipsa naturæ elementa vi pecuniæ discreta sunt. Hi nives, illi glaciem potant, pœnasque montium in voluptatem gulæ vertunt. Servatur algor æstibus, excogitaturque ut alienis mensibus

D'autres font bouillir l'eau pour la transformer en glace un moment après. Nulle chose ne plaît à l'homme comme elle plaît à la nature. Mais qu'il y ait aussi des herbes qui croissent seulement pour le riche! Et personne ne tourne ses regards vers le mont Sacré, vers le mont Aventin : personne ne redoute ces retraites du peuple irrité : ah! bientôt l'égalité rapprocherait ceux que les richesses ont séparés.

Nul droit sur les autres denrées ne fut plus productif à Rome : et la multitude fatigua de ses cris tous les empereurs, jusqu'à ce que les herbes eussent été affranchies de toute imposition. L'expérience a fait connaître que le moyen d'asseoir la taxe personnelle, le plus avantageux, le plus certain et le moins dépendant de la fortune, est de regarder le jardin du pauvre comme sa caution envers l'État. Le sol répond pour lui : c'est un bien au soleil, une surface qui réussit sous toute exposition.

Caton vante les choux des jardins. C'était d'après cette culture qu'on appréciait les anciens laboureurs; et comme ce soin regardait la femme, on jugeait, lorsque le jardin était négligé, que la maîtresse n'entendait rien au ménage, parcequ'il fallait alors avoir recours à la boucherie ou au marché. Mais les choux eux-mêmes n'étaient pas recher-

nix algeat. Decoquunt alii aquas : mox et illas hiemant. Nihil utique homini sic, quomodo rerum naturæ placet. Etiamne herba aliqua divitiis tantum nascitur? Nemo Sacros Aventinosque montes, et iratæ plebis secessus circumspexerit : mox enim certe æquabit, quos pecunia separavit.

Itaque hercule, nullum macelli vectigal majus fuit Romæ, clamore plebis incusantis apud omnes principes, donec remissum est portorium mercis hujus : compertumque non aliter quæstuosius censum haberi aut tutius, ac minore fortunæ jure, quum credatur pensio ea pauperum. Is in solo sponsor est, et sub dio reditus, superficiesque cœlo quocunque gaudens.

Hortorum Cato prædicat caules. Hinc primum agricolæ æstimabantur prisci, et sic statim faciebant judicium, nequam esse in domo matrem familias (etenim hæc cura feminæ dicebatur) ubi indiligens esset hortus : quippe e carnario, aut macello vivendum esse. Sed nec caules, ut nunc,

chés de préférence comme aujourd'hui : on réprouvait un mets qu'il faut qu'un autre mets assaisonne : on voulait ménager l'huile. Pour le garum, il eût été honteux même de le desirer.

Ce qui leur faisait surtout aimer les jardins, c'est que les légumes n'exigent pas de feu, qu'ils épargnent le bois : c'est un mets toujours prêt et sous la main. Confits au vinaigre, ils sont d'une facile digestion, et ne chargent pas l'estomac ; ils tiendraient presque lieu de pain. Ceux qui servent aux assaisonnements attestent que nos anciens se suffisaient à eux-mêmes pour les besoins de la vie : ils se passaient du poivre indien et de toutes ces épices que nous allons chercher au delà des mers. Le peuple même de la ville, cultivant des espèces de jardins à ses fenêtres, offrait aux yeux l'image des champs, avant que les brigandages affreux d'une multitude trop nombreuse eussent forcé à griller toutes les fenêtres des maisons.

maxime probabant, damnantes pulmentaria, quæ egerent alio pulmentario : id erat oleo parcere : nam gari desideria etiam in exprobratione erant.

Horti maxime placebant, quia non egerent igni, parcerentque ligno, expedita res et parata semper : unde et acetaria appellantur, facilia concoqui, nec oneratura sensum cibo, et quæ minime accenderent desiderium panis. Pars eorum ad condimenta pertinens fatetur domi versuram fieri solitam : atque non Indicum piper quæsitum, quæque trans maria petimus. Jam quoque in fenestris suis plebs urbana in imagine hortorum quotidiana oculis rura præbebat, antequam præfigi prospectus omnes coegit multitudinis innumeræ sæva latrocinatio.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

FLEURS, COURONNES DE FLEURS.

DES GUIRLANDES.

Caton veut aussi qu'on sème dans les jardins de quoi former les couronnes. Il serait impossible de décrire la délicatesse et la finesse des fleurs, parceque jamais il ne peut être aussi facile à l'homme de s'exprimer qu'il l'est à la nature de peindre, surtout lorsque dans ses moments de gaîté elle s'amuse à varier les jeux de son inépuisable fécondité. Elle a produit les autres choses pour notre usage et notre nourriture : aussi leur a-t-elle donné des années et des siècles d'existence ; mais elle fait éclore les fleurs et les odeurs pour un jour. Grande leçon qu'elle donne évidemment à l'homme, que ce qui fleurit avec le plus d'éclat, se flétrit aussi le plus vite. La peinture même ne suffirait pas à rendre la vivacité des couleurs et la diversité de leurs mélanges, soit qu'en les assemblant on les nuance l'une

LIBER UNUSVICESIMUS.

FLORES ET CORONAMENTA.

I. 1. In hortis seri et coronamenta jussit Cato, inenarrabili florum maxime subtilitate : quando nulli potest facilius esse loqui, quam rerum naturæ pingere, lascivienti præsertim, et in magno gaudio fertilitatis tam variæ ludenti. Quippe reliqua usus alimentique gratia genuit, ideoque secula annosque tribuit iis. Flores vero odoresque in diem gignit : magna, ut palam est, admonitione hominum, quæ spectatissime floreant, celerrime marcescere. Sed ne pictura quidem sufficiente imagini colorum reddendæ mixturarumque varietati, sive alterni atque multiplices inter se

par l'autre, soit que de chacune séparément on forme divers compartiments, qui nous présentent plusieurs couronnes enlacées dans une seule.

Les couronnes chez les anciens étaient fort minces. Ils les appelaient *struppi*, d'où on a fait le nom *strophiola* (1). Le nom lui-même de couronnes leur a été donné fort tard : il était réservé pour celles que portaient les sacrificateurs, ou qui étaient décernées aux guerriers. Lorsqu'on les formait de fleurs, on les nommait *serta*, de *serere* ou de *series* (2). L'usage même n'en est pas fort ancien chez les Grecs.

DE L'INVENTEUR DES COURONNES.

Dans les premiers temps, les vainqueurs aux jeux sacrés étaient couronnés d'une branche d'arbre (olivier, chêne, myrthe, laurier), dans laquelle on mêla ensuite différentes fleurs pour lui donner plus d'éclat et de parfum : cet usage commença à Sicyone. Il dut sa naissance à l'imagination du peintre Pausias et de la bouquetière Glycéra, dont cet artiste était éperdument épris. Il s'occupait à peindre les ouvrages de son amante, et celle-ci, pour le défier, variait l'arrangement de ses fleurs. L'art et la nature rivaux se disputaient le prix. C'est ce que nous pouvons voir dans

nectantur, sive privatis generum funiculis in orbem, in obliquum, in ambitum, quædam coronæ per coronas currant.

II. 2. Tenuioribus utebantur antiqui, struppos appellantes : unde nata strophiola. Quin et vocabulum ipsum tarde communicatum est, inter sacra tantum et bellicos honores coronis suum nomen vindicantibus. Quum vero e floribus fierent, serta, a serendo serieve, appellabantur : quod apud Græcos quoque non adeo antiquitus placuit.

III. Arborum ramis coronari in sacris certaminibus, mos erat primum : postea variari cœptum mixtura versicolori florum, quæ invicem odores coloresque accenderet, Sicyone, ex ingenio Pausiæ pictoris atque Glyceræ coronariæ, dilectæ admodum illi, quum opera ejus pictura imitaretur, et illa provocans variaret, essetque certamen artis ac naturæ : quales etiam nunc extant artificis illius tabellæ, atque in primis appellata Stephane-

quelques uns de ses tableaux qui existent encore, entre autres celui qu'on appelle *Stephaneplocos* (la Bouquetière), dans lequel il peignit Glycéra elle-même. Ce fut après la centième olympiade. Les couronnes de fleurs s'étant introduites de cette manière, on vit bientôt paraître celles qu'on nomme égyptiennes (3), et celles d'hiver qui se font de raclures de cornes teintes, pour la saison où la terre refuse les fleurs. Peu à peu le nom lui-même s'établit jusque dans Rome. Elles furent d'abord appelées *corollæ*, à cause de leur peu d'épaisseur : ensuite on nomma *corollaria* celles de feuilles de cuivre doré ou argenté, qu'on distribuait dans les jeux.

DES COURONNES A FEUILLES D'OR.

Le riche Crassus est le premier qui, dans ses jeux, ait donné des couronnes dont les feuilles fussent d'or et d'argent. On y ajouta des rubans qui en relevaient encore le mérite (4), à cause des couronnes étrusques, dont les rubans ne pouvaient être que d'or. Ils furent longtemps unis et sans gravures. Claudius Pulcher les fit ciseler le premier, et même il plaça des bas-reliefs sur l'écorce tendre du tilleul.

plocos, qua pinxit ipsam. Idque factum est post olympiadem centesimam. Sic coronis e floribus receptis, paulo mox subiere, quæ vocantur Ægyptiæ, ac deinde hibernæ, quum terra flores negat, ramento e cornibus tincto. Paulatimque et Romæ subrepsit appellatio, corollis inter initia propter gracilitatem nominatis : mox et corollariis, postquam e lamina ærea tenui inaurata aut inargentata dabantur.

IV. 3. Crassus dives, primus argento auroque folia imitatus, ludis suis coronas dedit. Accesseruntque et lemnisci, quos adjici ipsarum coronarum honos erat, propter Etruscas, quibus jungi nisi aurei non debebant. Puri diu fuere ii : cælare eos primus instituit P. Claudius Pulcher, bracteasque etiam philyræ dedit.

DU CAS QUE LES ANCIENS FAISAIENT DES COURONNES.

Au reste, les couronnes furent toujours honorées, même celles qui avaient été obtenues dans les jeux. Les citoyens alors pouvaient également descendre dans le Cirque, ou envoyer leurs esclaves (5). De là cette loi des douze tables : La couronne sera donnée à quiconque l'aura gagnée lui-même, ou à ses frais. On n'a jamais douté que par ces mots la loi ne désignât ceux dont les esclaves ou les chevaux auraient mérité le prix. Quel honneur leur était donc accordé? C'est qu'après leur mort on leur mettait cette couronne sur la tête, tout le temps qu'ils étaient exposés dans leur maison et pendant qu'on les portait au bûcher. Leurs parents jouissaient de la même distinction. On n'était pas libre de porter, quand on voulait, celles même qu'on avait gagnées dans les jeux (6).

SÉVÉRITÉ DES ANCIENS DANS LE CHOIX DES HOMMES COURONNÉS.

On cite à ce sujet un trait d'une grande sévérité. Pendant la seconde guerre punique, L. Fulvius, banquier, fut accusé d'avoir, en plein jour, regardé de sa galerie sur la place publique, ayant une couronne de roses sur la tête. Le sénat le fit mettre en prison, et il n'en sortit pas avant la fin de la guerre. P. Munatius osa poser sur sa tête une

V. Semper tamen auctoritas vel ludicro quæsitarum fuit. Namque ad certamina in Circum per ludos et ipsi descendebant, et servos suos quique mittebant. Inde illa XII. tabularum lex : « Qui coronam parit ipse, pecu- » niave, ejus virtutis ergo duitor ei. » Quam servi equive meruissent, pecunia partam lege dici, nemo dubitavit. Quis ergo honos? ut ipsi mortuo, parentibusque ejus, dum intus positus esset, forisve ferretur, sine fraude esset imposita. Alias in usu promiscuo ne ludicræ quidem erant.

VI. Ingensque et hinc severitas. L. Fulvius, argentarius, bello Punico secundo, cum corona rosacea interdiu e pergula sua in Forum prospexisse dictus, ex auctoritate senatus in carcerem abductus, non ante finem belli emissus est. P. Munatius, quum demptam Marsyæ coronam e floribu

couronne de fleurs qu'il avait prise à Marsyas : les triumvirs ordonnèrent qu'il fût conduit en prison. Il en appela aux tribuns du peuple; mais ils refusèrent leur secours. Il en était autrement à Athènes, où les jeunes libertins, au sortir d'une partie, allaient le matin se mêler dans les assemblées même des philosophes. Chez nous on ne connaît point d'autres exemples d'une pareille licence que celui de la fille d'Auguste. Ce dieu malheureux se plaint dans ses lettres de ce que Julie a couronné Marsyas dans ses débauches nocturnes (7).

QUEL CITOYEN FUT COURONNÉ PAR LE PEUPLE ROMAIN.

Le seul que le peuple romain ait honoré par des fleurs a été Scipion, que sa ressemblance avec un marchand de porcs fit surnommer Sérapion. Cette singularité le rendit très agréable au peuple dans son tribunat. Il se montra digne de son illustre famille; et comme il ne laissait pas de quoi fournir aux frais de ses funérailles, le peuple se chargea de cette dépense : chacun contribua d'un as, et dans toutes les rues où passa le convoi on jeta des fleurs par les fenêtres.

capiti suo imposuisset, atque ob id duci eum in vincula triumviri jussissent, appellavit tribunos plebis. Nec intercessere illi : aliter quam Athenis, ubi comessabundi juvenes ante meridiem conventus sapientium quoque doctrinæ frequentabant. Apud nos exemplum licentiæ hujus non est aliud quam filia divi Augusti, cujus luxuria noctibus coronatum Marsyam litteræ illius dei gemunt.

VII. Florum quidem populus Romanus honorem Scipioni tantum habuit. Serapio cognominabatur, propter similitudinem suarii cujusdam negotiatoris. Ob id erat in tribunatu plebi admodum gratus, dignusque Africanorum familia. Nec erat in bonis funeris impensa. Asses ergo contulit populus, ac funus elocavit, quaque præferebatur, flores e prospectu omni sparsit.

DE DIVERSES COURONNES.

Dès lors on employait les couronnes à honorer les dieux, les pénates tant publics que particuliers, les tombeaux et les mânes. Celles de fleurs entrelacées étaient les plus révérées. Nous trouvons dans les sacrifices des Saliens les couronnes travaillées à l'aiguille (8) : ils en faisaient usage dans leurs festins. La préférence fut donnée ensuite aux rosiers; et grace aux progrès du luxe, on n'attacha plus de prix à celles qui n'étaient pas toutes en feuilles de roses cousues. Bientôt on en fit venir de l'Inde et de pays encore plus éloignés. Car aujourd'hui on regarde comme le comble de la magnificence d'en distribuer de feuilles de nard, ou de soie de diverses couleurs, humectées de parfums : et c'est le dernier terme où se soit encore arrêté le luxe des femmes.

AUTEURS QUI ONT ÉCRIT SUR LES FLEURS.

Chez les Grecs, deux médecins, Mnésithée et Callimaque, ont écrit en particulier sur les couronnes qui peuvent affecter le cerveau; car l'usage des couronnes n'est pas indifférent à la santé. C'est dans la joie surtout et dans la gaîté des festins que les odeurs s'insinuent sans qu'on s'en aperçoive. Cléopâtre a donné en ce genre une preuve de sa criminelle adresse. Lorsqu'on faisait les préparatifs de la

VIII. Et jam tunc coronæ deorum honos erant, et larium publicorum privatorumque, ac sepulcrorum, et manium : summaque auctoritas pactili coronæ. Sutiles Saliorum sacris invenimus, et solemnes cœnis. Transiere deinde ad rosaria : eoque luxuria processit, ut non esset gratia nisi mero folio sutilibus, mox petitis ab India, aut ultra Indos. Lautissimum quippe habetur e nardi folio eas dari, aut veste serica versicolores unguentis madidas. Hunc habet novissime exitum luxuria feminarum.

IX. Et apud Græcos quidem de coronis privatim scripsere Mnesitheus atque Callimachus medici, quæ nocerent capiti : quoniam et in hoc est aliqua valetudinis portio, in potu atque hilaritate præcipue odorum vi subrepente fallaciter, scelerata Cleopatræ solertia. Namque in apparatu

guerre d'Actium, Antoine, devenu défiant, redoutait jusqu'aux présents de la reine : il ne mangeait rien qu'on n'en eût fait l'essai. Cléopâtre, s'amusant de ses frayeurs, mit sur sa tête une couronne de fleurs, dont les bords avaient été empoisonnés ; et bientôt profitant de la gaîté des convives, elle invita Antoine à boire les couronnes (9). Était-ce le moment de soupçonner une trahison? Il arrache les fleurs et les jette dans la coupe. Déja il allait boire ; elle l'arrêta : « Antoine, lui dit-elle, voilà cette femme contre » laquelle vous prenez des précautions si extraordinaires. » Croyez-vous que je manquasse de moyens ou d'occasions, » si je pouvais vivre sans vous? » Un criminel amené en sa présence but la coupe par son ordre, et il expira sur-le-champ.

Outre les deux médecins que j'ai nommés, un autre Grec, Théophraste, a aussi écrit sur les fleurs. Quelques uns de nos auteurs ont intitulé leurs ouvrages *Anthologies*, aucun n'a fait un traité suivi sur les fleurs.

belli Actiaci gratificationem ipsius reginæ Antonio timente, nec nisi prægustatos cibos sumente, fertur pavore ejus lusisse, extremis coronæ floribus veneno illitis, ipsaque capiti imposita, mox procedente hilaritate invitavit Antonium, ut coronas biberent. Quis ita timeret insidias? Ergo concerpta in scyphum, incipienti haurire opposita manu : « En ego sum, » inquit illa, Marce Antoni, quam tu nova prægustantium diligentia » caves : adeo mihi, si possim sine te vivere, occasio aut ratio deest. » Inde eductum custodia bibere jussit, illico expirantem.

De floribus supra dictos scripsit Theophrastus apud Græcos. Ex nostris autem inscripsere aliqui libros Anthologicon : flores vero persecutus est nemo, quod equidem inveniam.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

VERTU DES HERBES ET DES FRUITS.

USAGE DES HERBES POUR LA BEAUTÉ CHEZ CERTAINES NATIONS.

Les propriétés que nous venons de décrire dans le livre précédent, ces plantes de toute espèce, que la nature et la terre ont produites pour nos besoins et pour nos plaisirs, épuiseraient seules toute notre admiration. Mais qu'il nous reste encore bien plus de prodiges ! Combien de découvertes plus étonnantes ! La plupart de ces plantes sont utiles à la vie, elles charment par leur éclat et leur parfum. Ces avantages précieux nous ont conduits naturellement à de nombreuses expériences ; mais les vertus qui sont dans les autres démontrent que la nature ne produit rien sans quelque dessein caché.

J'observe d'abord que, chez plusieurs nations étrangères, c'est un usage constant et sacré d'employer certaines herbes pour la parure. Du moins chez les barbares les femmes se

LIBER DUOVICESIMUS.

AUCTORITAS HERBARUM ET FRUGUM.

I. Implesse poterant miraculum sui natura atque tellus reputantium vel prioris tantum voluminis dotes, totque genera herbarum, utilitatibus hominum, aut voluptatibus genita. Sed quanto plura restant ! quantoque mirabiliora inventu ! Illa enim majore in parte cibi aut odoris decorisve commendatio ad numerosa experimenta duxit. Reliquarum potentia adprobat, nihil a rerum natura sine aliqua occultiore causa gigni.

Equidem et formæ gratia ritusque perpetui, in corporibus suis aliquas exterarum gentium uti herbis quibusdam adverto animum. Illinunt certe

peignent le visage avec des sucs; et chez les Daces et les Sarmates, les hommes eux-mêmes se tracent des figures sur le corps. Les Gaulois nomment pastel une herbe qui ressemble au plantain : les femmes et les filles des Bretons s'en frottent tout le corps, et même, après s'être rendues aussi noires que les Éthiopiens, elles marchent nues dans quelques unes de leurs cérémonies religieuses.

Je sais aussi que les herbes donnent aux étoffes une teinture admirable; et sans parler des graines de la Galatie, de l'Afrique et de la Lusitanie, qui fournissent l'écarlate consacrée aux cottes d'armes des généraux, la Gaule transalpine imite, avec le suc des herbes, la pourpre tyrienne et conchylienne, et toutes les autres couleurs. Le Gaulois ne cherche pas le murex au fond des flots : il ne s'expose pas à être la proie des monstres marins, en ravissant leur pâture : il ne fouille point des abîmes, où les ancres même n'ont jamais pénétré, pour donner à une mère de famille les moyens de plaire à un adultère, ou aider un séducteur à corrompre une femme mariée. Il cueille ses herbes debout et en terre ferme, comme les grains dont il se nourrit. Le défaut de cette teinture est de ne pouvoir se laver : sans quoi le luxe aurait pu acquérir un éclat plus brillant, ou du moins plus innocent.

aliis aliæ faciem in populis barbarorum feminæ, maresque etiam apud Dacos et Sarmatas corpora sua inscribunt. Simile plantagini glastum in Gallia vocatur, quo Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitæ, quibusdam in sacris et nudæ incedunt, Æthiopum colorem imitantes.

Jam vero infici vestes scimus admirabili fuco. Atque ut sileamus Galatiæ, Africæ, Lusitaniæ granis coccum imperatoriis dicatum paludamentis, transalpina Gallia herbis tyria atque conchylia tinguit, omnesque alios colores. Nec quærit in profundis murices, seque objiciendo escam, dum præripit belluis marinis, intacta etiam ancoris scrutatur vada, ut inveniat per quod facilius matrona adultero placeat, corruptor insidietur nuptæ. Stans et in sicco carpit, quo fruges modo : sed culpa non ablui usu : alioqui fulgentius instrui poterat luxuria, certe innocentius.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans ces détails; je ne les passerai pas non plus sous silence · car je veux renfermer le luxe dans le mépris, en lui opposant des objets plus utiles; je montrerai même dans la suite qu'on se sert des herbes pour teindre les pierres et peindre les murailles. Au surplus je ne me serais pas dispensé de parler de la teinture, si jamais elle eût fait partie des arts libéraux. En attendant je m'élèverai au-dessus de ces frivolités, et je ferai voir quelle estime est due même aux herbes qui sont méprisées, c'est-à-dire inconnues. Elles ont été d'une ressource infinie pour les auteurs et les fondateurs de l'empire romain, puisque seules elles étaient employées dans les calamités publiques, dans les sacrifices et les ambassades; les noms par lesquels on les désignait, *sagmina*, *verbenæ*, signifient l'un et l'autre le gazon arraché dans la citadelle avec la terre qui l'a produit : et toutes les fois qu'on envoyait des députés pour demander clairement satisfaction aux ennemis, un d'eux était nommé *verbenarius*, porteur de verveine.

COURONNE DE GAZON.

La majesté du peuple-roi n'eut jamais de couronne plus honorable que celle de gazon. C'était la plus belle récompense de la gloire. Celles qui étaient ornées d'or et de

Non est nunc propositum ista consectari : nec omittemus, ut subjiciendo utiliora luxuriam vilitate circumscribamus, dicturi et alias herbis tingui lapides, parietesque pingi. Nec tinguendi tamen rationem omisissemus, si unquam ea liberalium artium fuisset. Interim fortius agetur : auctoritasque quanta debeatur etiam surdis, hoc est, ignobilibus herbis, perhibebitur. Siquidem auctores imperii Romani conditoresque immensum quiddam et hinc sumpsere, quoniam non aliunde sagmina in remediis publicis fuere, et in sacris legationibusque verbenæ. Certe utroque nomine idem significatur, hoc est, gramen ex arce cum sua terra evulsum : ac semper e legatis quum ad hostes clarigatumque mitterentur, id est, res raptas clare repetitum, unus utique Verbenarius vocabatur.

IV. 3. Corona quidem nulla fuit graminea nobilior, in majestate populi terrarum principis, præmiisque gloriæ. Gemmatæ et aureæ, vallares, mu-

pierreries, les couronnes vallaire, murale, rostrale, civique, triomphale, furent toujours moins estimées. Elles en sont à une grande distance, et la différence est infinie. Les autres étaient données par un seul homme. Les chefs et les généraux les ont accordées à leurs soldats et quelquefois à leurs collègues. Le sénat délivré des soins de la guerre, et le peuple jouissant des douceurs de la paix, les ont décernées dans les triomphes.

Celle de gazon ne se donna jamais que dans une situation désespérée. Nul ne l'obtint que d'une armée entière sauvée par sa valeur. Les généraux donnaient les autres : celle-là seule était donnée au général par les soldats. Elle est aussi nommée obsidionale, lorsque tout un camp a été délivré d'un siége et de l'horreur d'une destruction inévitable. Si la couronne civique accordée pour avoir sauvé un citoyen, même le plus obscur, est une distinction éminente et sacrée, pour combien doit-on compter une armée entière sauvée par la valeur d'un seul? On formait cette couronne de gazon vert, cueilli dans le lieu où l'on avait sauvé les assiégés. Car présenter de l'herbe au vainqueur était chez les anciens l'aveu le plus solennel de la victoire : c'était céder tout à la fois et la terre qui nourrit, et le droit d'y être inhumé. Cet usage subsiste encore chez les Germains.

rales, rostratæ, civicæ, triumphales, post hanc fuere, suntque cunctæ magno intervallo, magnaque differentia. Ceteras omnes singuli, et duces ipsi imperatoresque militibus, aut aliquando collegis dedere : decrevit in triumphis senatus cura belli solutus, et populus otiosus.

4. Graminea nunquam nisi in desperatione suprema contigit : nulli nisi ab universo exercitu servato decreta. Ceteras imperatores dedere, hanc solam miles imperatori. Eadem vocatur obsidionalis, liberatis obsidione abominandoque exitio totis castris. Quod si civicæ honos, uno aliquo ac vel humillimo cive servato, præclarus sacerque habetur, quid tandem existimari debet unius virtute servatus universus exercitus? Dabatur hæc viridi e gramine, decerpto inde ubi obsessos servasset aliquis. Namque summum apud antiquos signum victoriæ erat, herbam porrigere victos, hoc est, terra et altrice ipsa humo, et humatione etiam cedere : quem morem etiam nunc durare apud Germanos scio.

DES HOMMES QUI ONT REÇU LA COURONNE DE GAZON.

Siccius Dentatus la reçut une seule fois, quoiqu'il ait mérité quatorze couronnes civiques, et qu'il soit sorti vainqueur de cent vingt combats. Tant il est plus rare qu'un seul l'obtienne pour avoir sauvé toute une armée! Quelques commandants en ont obtenu plusieurs. Par exemple, Décius Mus, tribun légionnaire, en reçut une de l'armée, et une autre du détachement qui avait été enveloppé par les Samnites. Il témoigna par un acte de religion quelle était l'éminence de cet honneur : il immola au dieu Mars un bœuf blanc, et cent bœufs de poil roux, que les assiégés lui donnèrent pour prix de sa valeur. Ce même Décius, collègue du consul Manlius Impériosus, se dévoua dans la suite pour assurer la victoire.

Le célèbre Fabius, qui rétablit la fortune de Rome en ne combattant pas, la reçut aussi du sénat et du peuple romain. Je ne trouve rien dans toutes les choses humaines qui soit au-dessus d'un tel honneur. Ce ne fut pas lorsqu'il eut sauvé Minucius et son armée, on préféra de lui décerner un titre nouveau; ceux qui lui devaient la vie le saluèrent du nom de père (1) : cet hommage glorieux lui fut déféré après qu'Annibal eut été chassé de l'Italie. C'est la

V. 5. Donatus est ea L. Siccius Dentatus semel, quum civicas quatuordecim meruisset, depugnassetque CXX. prœliis semper victor. Tanto rarius est servatorem unum a servatis donari. Quidam imperatores et sæpius donati sunt, veluti P. Decius Mus, tribunus militum, ab exercitu : altera ab his qui in præsidio obsessi fuerant, quanta esset ejus honoris auctoritas confessus religione : siquidem donatus bovem album Marti immolavit, et centum fulvos qui ei virtutis causa dati fuerant simul ab obsessis. Hic Decius postea se consul, Imperioso collega, pro victoria devovit.

Data est et a senatu populoque Romano, qua claritate nihil equidem in rebus humanis sublimius duco, Fabio illi qui rem omnem Romanam restituit non pugnando. Nec data, quum magistrum equitum et exercitum ejus servasset, tunc satius fuit nomine novo coronari appellatum patrem ab his quos servaverat : sed quo dictum est consensu honoratus est, Anni-

seule couronne qui jamais ait été posée sur la tête d'un citoyen par les mains de la patrie elle-même; et ce qui la distingue de toutes les autres, c'est la seule qui ait été donnée par l'Italie entière.

DU CENTURION QUI EN A ÉTÉ HONORÉ.

Calpurnius Flamma, tribun des soldats en Sicile, obtint aussi l'honneur de cette couronne. Pétréius Atinas est jusqu'à présent l'unique centurion qui l'ait reçue; ce fut dans la guerre des Cimbres, sous Catulus. La légion dont il commandait la première compagnie avait été enveloppée (2), il exhorta ses camarades à s'ouvrir un passage à travers le camp ennemi : le tribun hésitait; il le tua et dégagea la légion (3). Je trouve dans les auteurs que de plus il offrit un sacrifice, au son de la flûte et revêtu de la prétexte, en présence des consuls Marius et Catulus.

Le dictateur Sylla écrit dans ses mémoires que l'armée lui décerna la couronne obsidionale auprès de Nole, lorsqu'il était lieutenant dans la guerre des Marses. Il fit même peindre cet événement dans sa maison de Tusculum, qui appartint ensuite à Cicéron. Si le fait est vrai, Sylla n'en est que plus exécrable, puisqu'il se l'est arrachée lui-même par sa proscription. Pour quelques citoyens sauvés alors,

bale ex Italia pulso. Quæ corona adhuc sola ipsius imperii manibus imposita est; et, quod peculiare ei est, sola a tota Italia data.

VI. 6. Præter hos contigit ejus coronæ honos, M. Calpurnio Flammæ, tribuno militum in Sicilia : centurioni vero uni ad hoc tempus Cn. Petreio Atinati, Cimbrico bello. Primum pilum is capessens sub Catulo, exclusam ab hoste legionem suam hortatus, tribunum suum dubitantem per castra hostium erumpere interfecit, legionemque eduxit. Invenio apud auctores eumdem, præter hunc honorem, adstantibus Mario et Catulo coss. prætextatum immolasse ad tibicinem foculo posito.

Scripsit et Sulla dictator ab exercitu se quoque donatum apud Nolam, legatum bello Marsico. Idque etiam in villa sua Tusculana, quæ fuit postea Ciceronis, pinxit. Quod si verum est, hoc execrabiliorem eum dixerim, quandoquidem eam capiti suo proscriptione sua ipse detraxit, tanto pau-

combien il en égorgea dans la suite! Qu'à cette gloire il ajoute encore le titre superbe d'heureux : en fermant toute la terre aux proscrits, il céda lui-même cette couronne à Sertorius.

Varron écrit que Scipion Émilien la reçut en Afrique, sous le consulat de Manilius, pour avoir sauvé plusieurs cohortes, ayant marché à leur secours avec un pareil nombre. C'est ce qu'Auguste grava au bas de la statue de Scipion dans son forum. Elle fut décernée par le sénat à Auguste lui-même, sous le consulat du fils de Cicéron, aux ides de septembre; tant la couronne civique paraissait insuffisante! Après ceux que je viens de nommer, je ne trouve plus personne à qui elle ait été donnée.

REMÈDES TIRÉS DES AUTRES PLANTES A COURONNES.

On la formait de toutes les herbes indistinctement. Celles qui se trouvaient dans le lieu même du danger, quoique viles et inconnues, procuraient cet honneur suprême. Je suis moins étonné que ces détails soient ignorés aujourd'hui, quand je vois qu'on a la même indifférence pour les choses qui servent à conserver la santé, à calmer les douleurs, à repousser la mort.

cioribus civium servatis, quam postea occisis. Addat etiamnum huic gloriæ superbum cognomen Felicem, ipse tamen, obsessis in toto orbe proscriptis, hac corona Sertorio cessit.

Æmilianum quoque Scipionem Varro auctor est donatum obsidionali in Africa, Manilio consule, cohortibus servatis, totidemque ad servandas eas eductis : quod et statuæ ejus in foro suo divus Augustus subscripsit. Ipsum Augustum, M. Cicerone filio consule, idibus septembris, senatus obsidionali donavit. Adeo civica non satis videbatur. Nec præterea quemquam hac invenimus donatum.

VII. Nullæ ergo herbæ fuere certæ in hoc honore : sed quæcunque fuerant in periculi sede, quamvis ignobiles ignotæque, honorem nobilem faciebant : quod latere apud nos minus quidem miror, cernens negligi ea quoque, quæ ad valetudinem conservandam, cruciatusque corporis propulsandos, et mortem arcendam pertinent.

Eh! qui ne s'indignerait avec raison contre les mœurs du siècle? les délices et le luxe ont donné plus de prix à la vie; on ne l'aima jamais avec plus de passion, et jamais on n'en prit moins de soin. Nous croyons que c'est l'affaire des autres, qu'ils s'en occupent sans attendre nos ordres, et que les médecins y ont pourvu. On ne s'en fie qu'à soi pour les plaisirs, et, ce qui est le comble de la honte, on vit sur la foi d'autrui. La plupart même se rient de mes travaux, ils les accusent de frivolité : mais quelque peine qu'ils me coûtent, c'est une grande consolation pour moi de partager ce mépris avec la nature. Je montrerai du moins que sa bonté pour nous ne s'est jamais démentie, et qu'elle a placé des remèdes jusque dans les plantes qui nous sont odieuses, puisqu'elle a donné des vertus médicinales, même à celles qui sont hérissées de piquants.

Ici nous ne pouvons assez admirer et comprendre la prévoyance de la nature. Elle avait fait les premières douces au toucher, agréables au goût : elle avait peint les remèdes dans les fleurs : elle nous avait attirés par le plaisir des yeux, en mêlant des secours salutaires aux sensations les plus délicieuses. Elle en a imaginé d'autres dont l'aspect est rebutant, et qu'on ne touche pas impunément. Il semble l'entendre elle-même donner des raisons de sa conduite, et

Sed quis non mores jure castiget? Addidere vivendi pretia deliciæ luxusque. Nunquam fuit cupido vitæ major, nec minor cura. Aliorum hanc operæ esse credimus : ne mandato quidem nostro alios id agere, medicisque provisum esse pro nobis. Ipsi fruimur voluptatibus et (quo nihil equidem probrosius duco) vivimus aliena fiducia. Imo vero plerisque ultro etiam irrisui sumus ista commentantes, atque frivoli operis arguimur : magno quanquam immensi laboris solatio, sperni cum rerum natura : quam certe non defuisse nobis docebimus, et invisis quoque herbis inseruisse remedia : quippe quum medicinas dederit etiam aculeatis.

In quibus ipsis providentiam naturæ satis mirari, amplectique non est. Dederat, quas diximus, molles cibisque gratas. Pinxerat remedia in floribus, visuque ipso animos invitaverat, etiam deliciis auxilia permiscens. Excogitavit aliquas aspectu hispidas, tactu truces, ut tantum non vocem

nous dire qu'elle les a faites ainsi, afin qu'elles ne soient point broutées par un avide quadrupède, enlevées par des mains indiscrètes, foulées par des pas portés au hasard, ou rompues par les oiseaux qui viendraient s'y reposer. Ces dards et ces pointes dont elles sont armées les sauvent et les conservent pour guérir nos maux. Ainsi ce que nous haïssons en elles est fait encore pour l'homme.

CONTRE LES COMPOSITIONS MÉDICINALES.

Cette mère des êtres, la nature, si admirable dans ses productions, n'a point fait le cérat, les topiques, les emplâtres, les collyres, les antidotes; ils sont un raffinement de l'art, disons mieux, une imposture de la cupidité. Les ouvrages de la nature sortent de ses mains entiers et parfaits. Il suffit, en suivant la raison, et sans se livrer à de vaines conjectures, de délayer les substances sèches dans quelques sucs, afin de les rendres coulantes, et de joindre les liquides aux solides pour leur donner de la consistance. Mais réunir, mais combiner leurs vertus par grains et par oboles, ce n'est pas un calcul permis à l'homme, c'est le comble de l'impudence. Je ne m'occupe pas ici des drogues qu'on nous apporte de l'Inde, de l'Arabie, et d'un monde étranger. Je n'aime point les remèdes qui naissent si loin;

ipsius fingentis illas, rationemque reddentis exaudire videamur, ne se depascat avida quadrupes, ne procaces manus rapiant, ne neglecta vestigia obterant, ne insidens ales infringat: his muniendo aculeis telisque armando, remediis ut tuta ac salva sint. Ita hoc quoque, quod in iis odimus, hominum causa excogitatum est.

LVI. 24. Non fecit cerotum, malagmata, emplastra, collyria, antidota, parens illa ac divina rerum artifex: officinarum hæc, imo verius avaritiæ, commenta sunt. Naturæ quidem opera absoluta atque perfecta gignuntur, paucis ex causa, non ex conjectura, rebus adsumptis, ut succo aliquo sicca temperentur ad meatus: aut corpore alio humentia ad nexus. Scrupulatim quidem colligere ac miscere vires, non conjecturæ humanæ opus, sed impudentiæ est. Nos nec Indicarum Arabicarumque mercium, aut externi orbis adtingimus medicinas. Non placent remediis tam longe nascentia:

ils ne sont pas produits pour nous, ni même pour les peuples chez lesquels ils naissent; autrement ils ne les vendraient pas. Qu'on les achète pour les odeurs, pour les parfums, pour les délices, et même, si l'on veut, pour la superstition, puisque nous croyons fléchir les dieux par l'encens et les aromates : du moins elles sont inutiles pour la santé; et nous le prouverons, ne fût-ce que pour forcer le luxe à rougir encore plus de lui-même.

non nobis gignuntur : imo ne illis quidem, alioqui non venderent. Odorum causa, unguentorumque, et deliciarum, si placet, etiam superstitionis gratia emantur, quoniam thure supplicamus et costo. Salutem quidem sine istis posse constare, vel ob id probabimus, ut tanto magis sui delicias pudeat.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

DES ARBRES CULTIVÉS.

DES VIGNES.

Pomone a pourvu aussi de vertus médicinales les fruits qu'elle a suspendus aux branches. Elle ne s'est pas contentée de couvrir les plantes de l'ombre vivifiante des arbres ; on dirait qu'elle s'est indignée de ce qu'on trouvait plus de secours dans des productions plus éloignées du ciel, et dont on a fait usage plus tard. En effet, les fruits ont été les premiers aliments de l'homme. Il apprit par eux à élever ses regards au ciel, et seuls ils suffiraient encore pour le nourrir.

Elle a surtout communiqué aux vignes ces vertus salutaires. Non contente d'avoir prodigué les odeurs et les parfums les plus exquis au verjus, à la fleur de la vigne, à la vigne sauvage, « C'est à moi, a-t-elle dit, que l'homme doit » le plus de plaisirs : c'est moi qui produis le vin, l'huile,

LIBER TERTIUSVICESIMUS.

DE ARBORIBUS CULTIS.

I. Pomona partes medicas et pendentibus dedit, non contenta protegere arborumque alere umbra quæ diximus : imo velut indignata plus auxilii inesse his quæ longius a cœlo abessent, quæque postea cœpissent. Primum enim homini cibum fuisse inde, et sic inducto cœlum spectare, pascique et nunc ex se posse sine frugibus.

Ergo hercule has artes in primis dedit vitibus, non contenta delicias etiam, et odores, atque unguenta, omphacio, et œnanthe, ac massari, nobiliter instruxisse. « Plurimum, inquit, homini voluptatis ex me est. Ego

» les dattes, et tous ces fruits dont les espèces sont si » nombreuses et si variées. La terre lui vend ses présents » bien cher. Il faut qu'il l'arrose de ses sueurs, qu'il l'en- » tr'ouvre avec le secours des bœufs, qu'il batte le grain » dans l'aire, qu'il le broie sous la pierre. Que de temps et » de travaux avant qu'il puisse s'en nourrir! Mes dons » n'exigent aucun apprêt. Il n'est pas besoin qu'il se courbe » pour travailler, ils s'offrent à lui; et s'il ne prend pas la » peine d'y porter la main, ils tombent à ses pieds. » Pomone a voulu se surpasser elle-même : elle a produit encore plus de choses pour notre utilité que pour notre plaisir.

» succum vini : liquorem olei gigno. Ego palmas et poma, totque varieta- » tes : neque ut tellus, omnia per labores, aranda tauris, terenda areis, » deinde saxis, ut quando quantove opere cibi fiant! At ex me parata » omnia, nec curvo laboranda, sed sese porrigentia ultro : et si pigeat at- » tingere, etiam cadentia. » Certavit ipsa secum, plusque utilitatis causa genuit etiam, quam voluptatis.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

DES ARBRES SAUVAGES.

ANTIPATHIES ET SYMPATHIES DES ARBRES ET DES HERBES.

Les forêts, qui nous montrent la nature hérissée et sauvage, offrent aussi des secours à la médecine. Cette mère sacrée de tous les êtres a placé partout des remèdes pour l'homme, afin que les déserts mêmes contribuassent à sa santé.

La nature avait mis les remèdes à notre portée : elle avait voulu qu'ils se trouvassent sous la main, sans frais et dans nos aliments. La fraude et le charlatanisme ont inventé dans la suite des âges ces pharmacies où l'on promet la vie pour de l'argent. Bientôt on a vanté des compositions et des mélanges qu'il serait impossible d'analyser. L'Arabie et l'Inde sont renommées pour les médicaments. Il faut pour un petit ulcère des drogues apportées de la mer Rouge, tandis que le pauvre se nourrit journellement des

LIBER QUARTUSVICESIMUS.

DE ARBORIBUS SILVESTRIBUS.

I. Ne silvæ quidem, horridiorque naturæ facies, medicinis carent, sacra illa parente rerum omnium nusquam non remedia disponente homini, ut medicina fieret etiam solitudo ipsa.

Naturæ placuerat esse remedia parata vulgo, inventu facilia, ac sine impendio, et quibus vivimus. Postea fraudes hominum et ingeniorum capturæ officinas invenere istas, in quibus sua cuique homini venalis promittitur vita. Statim compositiones et mixturæ inexplicabiles decantantur. Arabia atque India in remedia æstimantur : ulcerique parvo medicina a Rubro mari imputatur : quum remedia vera quotidie pauperrimus quis-

vrais remèdes. Si on les tirait de son jardin, si on employait les herbes et les plantes communes, nul art ne deviendrait plus vil que la médecine. Mais la grandeur de l'empire a détruit les mœurs antiques; nos victoires nous ont asservis. Nous obéissons aux étrangers, et les arts les ont rendus les maîtres de leurs maîtres.

que cœnet. Nam si ex horto petantur, aut herba vel frutex quæratur, nulla artium vilior fiat. Ita est profecto, magnitudo populi Romani perdidit ritus, vincendoque victi sumus. Paremus externis, et una artium imperatoribus quoque imperaverunt.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

DES HERBES QUI CROISSENT SPONTANÉMENT.

LEUR ORIGINE ET LEUR EMPLOI.

La célébrité des plantes que je vais décrire, et que la terre a produites seulement pour la médecine, me transporte d'admiration pour les soins et l'activité infatigable des anciens. Il n'est donc rien qui ait échappé à leurs recherches et à leurs expériences; rien qu'ils aient dérobé à leurs semblables, et dont ils n'aient voulu transmettre les avantages à la postérité : et nous, notre désir est de dérober et de soustraire le fruit de leurs travaux, de frustrer la société des biens mêmes qu'elle ne tient pas de nous. Ceux qui savent quelque chose, le cachent mystérieusement, afin que d'autres n'en jouissent pas. En n'instruisant personne, on donne une haute idée de son savoir : tant il est loin de nos mœurs de travailler au soulagement de l'humanité, et d'ajouter aux recherches des anciens! Garder

LIBER QUINTUSVICESIMUS.

DE HERBIS SPONTE NASCENTIBUS.

I. Ipsa quæ nunc dicetur herbarum claritas, medicinæ tantum gignente eas tellure, in admirationem curæ priscorum diligentiæque animum agit. Nihil ergo intentatum inexpertumque illis fuit : nihil deinde occultatum, quodque non prodesse posteris vellent. At nos elaborata iis abscondere atque supprimere cupimus, et fraudare vitam etiam alienis bonis. Ita certe recondunt, qui pauca aliqua novere, invidentes aliis : et neminem docere, in auctoritatem scientiæ est. Tantum ab excogitandis novis, ac juvanda vita mores absunt, summumque opus ingeniorum diu jam hoc fuit,

pour soi le secret de leurs connaissances, c'est depuis longtemps le plus grand effort du talent ; cependant plusieurs ont été placés au rang des dieux pour une seule découverte, et tous se sont illustrés en donnant leurs noms à des herbes : pour prix de leurs bienfaits, ils vivent dans la mémoire des peuples.

Il n'est pas aussi étonnant qu'ils aient consacré leurs soins aux plantes que le plaisir ou le besoin invitent à cultiver. Mais c'est en parcourant des montagnes inaccessibles, des solitudes affreuses ; c'est en fouillant les entrailles de la terre, qu'ils ont trouvé la propriété des racines et des feuilles de chaque simple : celles même dont les animaux ne daignent pas se nourrir sont devenues par eux utiles à la santé de l'homme.

AUTEURS LATINS QUI ONT TRAITÉ DE CES PLANTES.

Nos Romains, si ardents à saisir tout ce qui est utile et honnête, n'ont pas étudié les plantes autant qu'elles le méritent. Le célèbre Caton, qui a donné des leçons de tous les arts profitables à la société, a été le premier, et longtemps le seul qui en ait parlé, mais en très peu de mots, quoique pourtant il n'ait pas omis ce qui concerne les maladies des bœufs. Après lui, C. Valgius, un de nos premiers

ut intra unumquemque recte facta veterum perirent ! At hercules singula quosdam inventa deorum numero addidere : omnium utique vitam clariorem fecere cognominibus herbarum, tam benigne gratiam memoria referente.

Non æque hæc cura eorum mira in his, quæ satu blandiuntur, aut cibo invitant : culmina quoque montium invia et solitudines abditas, omnisque terræ fibras scrutati invenere quid quæque radix polleret, ad quos usus herbarum folia pertinerent, etiam quadrupedum pabulo intacta ad salutis usus vertentes.

II. 2. Minus hoc, quam par erat, nostri celebravere, omnium utilitatum et virtutum rapacissimi. Primusque et diu solus idem ille M. Cato, omnium bonarum artium magister, paucis duntaxat adtigit, boum etiam medicina non omissa. Post eum unus illustrium tentavit C. Valgius eru-

citoyens, et recommandable par l'étendue de ses connaissances, a laissé imparfait l'ouvrage qu'il dédiait à Auguste. En le commençant, il exprime son vœu pour que l'humanité doive surtout à la majesté de ce prince la guérison de tous ses maux.

A QUELLE ÉPOQUE LES ROMAINS ONT COMMENCÉ A LES CONNAÎTRE.

Avant ce Valgius, le seul historien des plantes que je trouve parmi les Latins, est Pompéius Lénéus, affranchi du grand Pompée. J'observe que c'est de son temps que cette connaissance est parvenue chez les Romains. Mithridate, le plus grand des rois de son siècle, ce prince dont Pompée a détruit la puissance, s'occupa des moyens de conserver la vie plus qu'aucun homme ne l'avait fait avant lui. Ce que la renommée publie à ce sujet est confirmé par des faits authentiques. Lui seul a imaginé de boire tous les jours du poison, après avoir pris des préservatifs, afin que l'habitude en neutralisât la force. Plusieurs antidotes ont été inventés par lui : il en est un qui conserve encore son nom. C'est à lui qu'on attribue l'art de mêler aux antidotes le sang des canards du Pont, parceque ces animaux se nourrissent d'herbes vénéneuses. Nous possédons le traité qu'As-

ditione spectatus, imperfecto volumine ad divum Augustum, inchoata etiam præfatione religiosa, ut omnibus malis humanis illius potissimum principis semper mederetur majestas.

III. Antea condiderat solus apud nos (quod equidem inveni) Pompeius Lenæus, Magni libertus : quo primum tempore hanc scientiam ad nostros pervenisse animo adverto. Namque Mithridates, maximus sua ætate regum, quem debellavit Pompeius, omnium ante se genitorum diligentissimus vitæ fuisse argumentis, præterquam fama, intelligitur. Uni ei excogitatum quotidie venenum bibere præsumptis remediis, ut consuetudine ipsa innoxium fieret. Primo inventa genera antidoti, ex quibus unum etiam nomen ejus retinet. Illius inventum autumant, sanguinem anatum Ponticarum miscere antidotis, quoniam veneno viverent. Ad

clépiade (1), célèbre dans l'art de guérir, lui envoya au lieu de se rendre lui-même à sa cour, comme il l'en avait sollicité. Il est certain que lui seul a parlé vingt-deux langues, et que, pendant les soixante-un ans qu'il régna, il ne se servit jamais d'interprète pour converser avec aucun de ses sujets. Mithridate ayant donc appliqué spécialement à la médecine la vaste étendue de son génie, et prenant des informations de tous les habitants de son empire, qui occupait la plus grande partie de la terre, laissa dans son trésor secret le recueil de tous les mémoires qu'on lui avait envoyés, les originaux des recettes et les effets qu'elles avaient produits. Pompée, devenu maître des richesses du roi, ordonna au grammairien Lénéus, son affranchi, de traduire ces écrits en latin : et par là sa victoire ne fut pas moins profitable à l'humanité entière qu'à la république.

GRECS QUI ONT PEINT LES PLANTES.

Les Grecs ont aussi leurs auteurs qui ont écrit sur les plantes médicinales. J'en ai parlé plus haut : quelques uns d'entre eux, Cratévas, Dionysius, Métrodore, employèrent un procédé très agréable, mais qui n'a guère servi qu'à faire sentir la difficulté de la chose. En effet ils peignaient les

illum Asclepiadis, medendi arte clari, volumina composita extant, quum sollicitatus ex urbe Roma præcepta pro se mitteret. Illum solum mortalium viginti duabus linguis locutum certum est, nec de subjectis gentibus ullum hominem per interpretem appellatum ab eo annis LXI. quibus regnavit. Is ergo reliqua ingenii magnitudine medicinæ peculiariter curiosus, et ab omnibus subjectis, qui fuere pars magna terrarum, singula exquirens, scrinium commentationum harum et exemplaria, effectusque in arcanis suis reliquit. Pompeius autem omni regia præda potitus, transferre ea sermone nostro libertum suum Lenæum, grammaticæ artis, jussit : vitæque ita profuit non minus, quam reipublicæ victoria illa.

IV. Præter hos Græci auctores medicinæ prodidere, quos suis locis diximus. Ex his Cratevas, Dionysius, Metrodorus, ratione blandissima, sed qua nihil pæne aliud, quam rei difficultas intelligatur. Pinxere nam-

plantes, et au-dessous ils en écrivaient les propriétés (2). Mais d'abord la peinture est trompeuse, et dans cette multitude de couleurs, nécessaire surtout en imitant la nature, le talent inégal des copistes produit beaucoup d'altérations. D'ailleurs, c'est peu de les peindre dans un seul état, puisqu'elles changent dans les quatre saisons de l'année.

GRECS QUI ONT ÉCRIT SUR LES PLANTES.

Aussi les autres n'ont-ils traité des plantes que de vive voix : plusieurs, sans même les décrire, se contentaient de les nommer; ils croyaient suffisant d'en indiquer les vertus et les propriétés à ceux qui s'occupaient de cette recherche. Elles ne sont pas difficiles à connaître. J'ai eu l'avantage de les observer presque toutes, grace aux vastes connaissances d'Antonius Castor, qui, de notre temps, s'est acquis le plus de considération dans ce genre d'instruction. C'était dans son jardin, où il entretenait une immense quantité de plantes. Ce vieillard, plus que centenaire, n'avait jamais éprouvé de maladies : l'âge n'avait altéré en lui ni la mémoire ni la vigueur.

Le premier de tous qui nous ait transmis quelques no-

que effigies herbarum, atque ita subscripsere effectus. Verum et pictura fallax est, et coloribus tam numerosis, præsertim in æmulatione naturæ, multum degenerat transcribentium sors varia. Præterea parum est singulas earum ætates pingi, quum quadripartitis varietatibus anni faciem mutent.

V. Quare ceteri sermone eas tradidere : aliqui ne effigie quidem indicata, et nudis plerumque nominibus defuncti, quoniam satis videbatur potestates vimque demonstrare quærere volentibus. Nec est difficile cognitu. Nobis certe, exceptis admodum paucis, contigit reliquas contemplari scientia Antonii Castoris, cui summa auctoritas erat in ea arte nostro ævo, visendo hortulo ejus, in quo plurimas alebat, centesimum ætatis annum excedens, nullum corporis malum expertus, ac ne ætate quidem memoria aut vigore concussis.

Primus autem omnium, quos memoria novit, Orpheus de herbis curio-

tions exactes sur les plantes est Orphée. J'ai dit avec quel enthousiasme Musée et Hésiode, qui vinrent après lui, ont parlé du *polion*. Hésiode et Orphée ont recommandé l'usage des herbes en fumigations. Homère nomme avec éloge d'autres herbes que j'indiquerai en temps et lieu. Après lui, Pythagore, célèbre philosophe, a composé un traité sur les propriétés des plantes : il en attribue la découverte à Apollon, à Esculape, et généralement aux dieux immortels. Démocrite a fait aussi un traité : ils avaient, l'un et l'autre, visité les mages de la Perse, de l'Arabie, de l'Éthiopie et de l'Égypte. Frappée de ce qu'ils avaient dit sur la vertu des plantes, l'antiquité n'a pas craint d'affirmer des choses incroyables.

NOMS DE CEUX QUI ONT TROUVÉ DES PLANTES CÉLÈBRES.

Adopter des herbes, en leur donnant son nom, fut autrefois l'ambition même des rois. Telle était l'importance qu'on attachait à la découverte d'une plante utile, à un service rendu à l'humanité : et peut-être se trouvera-t-il aujourd'hui des hommes à qui mon travail semblera oiseux et frivole ; tant les objets qui intéressent la santé sont eux-mêmes peu de chose aux yeux du luxe ! Quoi qu'il en soit, les in-

sius aliqua prodidit. Post eum Musæus et Hesiodus polion herbam in quantum mirati sunt, diximus. Orpheus et Hesiodus suffitiones commendavere. Homerus et alias nominatim herbas celebrat, quas suis locis dicemus. Ab eo Pythagoras, clarus sapientia, primus volumen de earum effectu composuit : Apollini, Æsculapioque, et in totum diis immortalibus inventione, et origine adsignata. Composuit et Democritus : ambo peragratis Persidis, Arabiæ, Æthiopiæ, Ægyptique magis. Adeoque ad hæc adtonita antiquitas fuit, ut adfirmaverit etiam incredibilia dictu.

VII. 3. Fuit quidem et hic quondam ambitus nominibus suis eas adoptandi, ut docebimus fecisse reges : tanta res videbatur herbam invenire, vitam juvare, nunc fortassis aliquibus curam nostram frivolam quoque existimaturis : adeo deliciis sordent etiam quæ ad salutem pertinent. Auctores tamen quarum inveniuntur, in primis celebrare par est, effectu

dicateurs, dont on retrouve les noms, méritent d'être cités avec distinction, à mesure que les propriétés des plantes seront énoncées pour chaque genre de maladies ; calcul affligeant pour l'humanité, puisque, sans compter les hasards, les accidents et ces maux qui forcent à créer sans cesse de nouveaux noms, chaque individu est exposé à des maladies sans nombre.

Prétendre décider quelles sont les plus douloureuses serait presque une absurdité. Le mal présent semble toujours le plus horrible. Cependant, si nous en jugeons par l'expérience des siècles passés, les maux les plus cruels sont ceux de la pierre, puis ceux de l'estomac ; et en troisième lieu, ceux qui affectent la tête : ce sont presque les seuls pour lesquels on se soit jamais donné la mort.

earum digesto in genera morborum. Qua quidem in reputatione misereri sortis humanæ subit, præter fortuita casusque, et quæ nomina omnis hora excogitat, ad millia morborum singulis mortalium timenda.

Qui gravissimi ex his sint discernere, stultitiæ prope videri potest, quum suus cuique ad præsens quisque atrocissimus videatur. Et de hoc tamen judicavere ævi experimenta, asperrimos cruciatus esse calculorum a stillicidio vesicæ : proximum stomachi, tertium eorum quæ in capite doleant : non ob alios fere morte conscita.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

HIPPOCRATE ET SES SUCCESSEURS.

Hippocrate, dont les préceptes sont le traité le plus renommé que nous ayons sur la médecine, fait mention des plantes dans toutes les parties de ses ouvrages (1). Dioclès de Caryste, le second après lui et par l'ancienneté et par la célébrité, a suivi son exemple, ainsi que Praxagoras, Chrysippe, et ensuite Érasistrate. Hérophile, quoique fondateur d'une secte plus subtile, ne s'est pas écarté de cette méthode, qui était la plus généralement pratiquée, parce-que l'expérience devient peu à peu le meilleur maître en toutes choses, et spécialement en médecine. Celui-ci donnait ses leçons de vive voix, en discourant devant ses disciples. On trouvait plus agréable d'écouter assis dans les écoles, que de parcourir les solitudes et de chercher tantôt une plante et tantôt une autre, selon les saisons.

LIBER SEXTUSVICESIMUS.

VI. 2. Hippocratis, qui primus medendi præcepta clarissime condidit, referta herbarum mentione invenimus volumina : nec minus Dioclis Carystii, qui secundus ætate famaque exstitit : item Praxagoræ, et Chrysippi, ac deinde Erasistrati : Herophilo quidem, quanquam subtilioris sectæ conditori, ante omnes celebratam rationem eam, paulatim usu efficacissimo rerum omnium magistro, peculiariter utique medicinæ, ad verba garrulitatemque defendente. Sedere namque in his scholis auditioni operatos gratius erat, quam ire per solitudines, et quærere herbas alias aliis diebus anni.

DE LA NOUVELLE MÉDECINE D'ASCLÉPIADE.

Cependant l'ancienne méthode se maintenait sans atteinte. Elle invoquait en sa faveur des succès non contestés, lorsque du temps du grand Pompée, Asclépiade, maître d'éloquence, trouvant peu de profit à donner ses leçons, se sentant d'ailleurs du talent pour d'autres états que celui du barreau, se tourna tout à coup vers la médecine. Il ne s'en était jamais occupé, il n'avait pas la connaissance des remèdes : elle ne s'acquiert que par l'observation et l'usage. Il fit donc un art nouveau, travaillant chaque jour à plaire par des phrases brillantes et des discours étudiés. En rappelant la médecine tout entière aux causes des maladies, il la rendit conjecturale, et annonça cinq moyens de guérison applicables à tous les maux, la diète, l'abstinence du vin, les frictions, l'exercice à pied et les promenades en litière. Chacun sentait qu'il pouvait s'administrer lui-même ces secours; et tous ayant intérêt à ce que les remèdes les plus faciles fussent aussi les véritables, l'enthousiasme fut presque général. On le regarda comme un homme envoyé du ciel.

VII. 3. Durabat tamen antiquitas firma, magnasque confessæ rei vindicabat reliquias, donec Asclepiades ætate Magni Pompeii orandi magister, nec satis in arte ea quæstuosus, ut ad alia, quam forum, sagacis ingenii, huc se repente convertit : atque (ut necesse erat homini, qui nec id egisset, nec remedia nosset, oculis usuque percipienda) torrenti ac meditata quotidie oratione blandiens omnia abdicavit : totamque medicinam ad causam revocando, conjecturæ fecit : quinque res maxime communium auxiliorum professus, abstinentiam cibi, alias vini, fricationem corporis, ambulationem, gestationes : quæ quum unusquisque semetipsum sibi præstare posse intelligeret, faventibus cunctis, ut essent vera quæ facillima erant, universum prope humanum genus circumegit in se, non alio modo, quam si cœlo emissus advenisset.

COMMENT ASCLÉPIADE CHANGEA LA MÉDECINE ANCIENNE.

Ajoutez à cela qu'il séduisait les esprits avec une adresse admirable, promettant du vin aux malades, l'ordonnant à propos, et surtout prescrivant l'eau froide. Hérophile le premier avait établi pour principe de rechercher les causes des maladies. Cléophante chez les anciens avait mis en vogue le régime du vin. Asclépiade préférant, comme nous l'apprend Varron, d'être surnommé le médecin d'eau froide, imaginait en même temps d'autres moyens de plaire : tantôt les lits suspendus, dont le balancement calmait les douleurs, ou invitait au sommeil : tantôt les bains chauds, pour lesquels on avait la plus forte passion, et mille autres douceurs, qui flattaient les malades. Il jouissait d'une grande confiance : et sa renommée n'eut plus de bornes, lorsque ayant rencontré le convoi d'un homme qui lui était inconnu, il eut fait rapporter du bûcher le prétendu mort, auquel il sauva la vie. Car il ne faut pas croire que cette grande révolution dans la médecine ait été opérée par de petites causes. Mais ne suffit-il pas pour exciter notre indignation, qu'un Asiatique sans ressources ait tout à coup, dans la seule vue de s'enrichir, prescrit au genre humain des lois de santé, que tant d'autres cependant ont abrogées après lui !

VIII. Trahebat præterea mentes artificio mirabili, vinum promittendo ægris, dandoque tempestive, tum frigidam aquam. Et quoniam causas morborum scrutari prior Herophilus instituerat, vini rationem illustraverat Cleophantus apud priscos, ipse cognominari se frigida danda præferens, ut auctor est M. Varro, alia quoque blandimenta excogitabat, jam suspendendo lectulos, quorum jactatu aut morbos extenuaret, aut somnos adliceret : jam balineas avidissima hominum cupidine instituendo, et alia multa dictu grata atque jucunda : magna auctoritate, nec minore fama, quum occurrisset ignoto funeri, relato homine ab rogo atque servato, ne quis levibus momentis tantam conversionem factam existimet. Id solum possumus indignari, unum hominem e levissima gente, sine opibus ullis orsum, vectigalis sui causa, repente leges salutis humano generi dedisse, quas tamen postea abrogavere multi.

Plusieurs choses concoururent à servir Asclépiade. Les anciens cherchant tous les moyens de provoquer la sueur, accablaient leurs malades sous le poids des couvertures : d'autres fois ils les faisaient rôtir auprès d'un feu ardent, ou les exposaient sans cesse aux rayons brûlants du soleil, malgré ces orages si fréquents à Rome, comme dans toute l'Italie, cette dominatrice des nations. A ces méthodes gênantes et enseignées par l'ignorance, il substitua le premier les bains suspendus, qui causèrent un plaisir infini. De plus, il rendit les opérations moins cruelles dans certaines maladies, comme dans l'esquinancie, pour laquelle on introduisait un instrument dans la gorge. Il condamna avec raison les vomissements, dont l'usage était porté à l'excès. Il réprouva aussi les breuvages ennemis de l'estomac, et la plupart sont encore interdits aujourd'hui.

CONTRE LES MAGICIENS.

Les impostures de la magie le servirent plus que tout le reste. L'excès de leur impudence aurait suffi pour décréditer toutes les herbes. On prétendait que l'éthiopis desséchait les fleuves et les étangs, qu'elle ouvrait toutes les serrures : que l'achémenis, jetée parmi les ennemis, y répandait la terreur et la fuite : que le roi de Perse donnait

Asclepiadem adjuvere multa, in antiquorum cura nimis anxia et rudia, ut obruendi ægros veste, sudoresque omni modo ciendi : nunc corpora ad ignes torrendi, solesve assiduo quærendi, in urbe nimbosa, imo vero tota Italia imperatrice : tum primum pensili balinearum usu ad infinitum blandientem. Præterea in quibusdam morbis medendi cruciatus detraxit, et in anginis, quas curabant in fauces organo demisso. Damnavit merito et vomitiones, tunc supra modum frequentes. Arguit et medicamentorum potus stomacho inimicos, quod est magna ex parte vetitum.

IX. 4. Super omnia adjuvere eum magicæ vanitates, in tantum evectæ, ut abrogare herbis fidem cunctis possent. Æthiopide herba amnes ac stagna siccari conjectu, tactu clausa omnia aperiri : achæmenide conjecta in aciem hostium, trepidare agmina ac terga vertere : latacen dari soli-

à ses ambassadeurs une herbe nommée latacé, afin que partout où ils iraient ils eussent tout en abondance, et beaucoup d'absurdités semblables.

Où étaient ces herbes, lorsque les Cimbres et les Teutons couraient au combat en poussant des hurlements terribles, ou que Lucullus, avec quelques légions, taillait en pièces les rois de tant de magiciens? Pourquoi les convois ont-ils été dans toutes les guerres le premier soin de nos généraux? Pourquoi l'armée de César éprouva-t-elle la famine à Pharsale, si la vertu d'une seule herbe pouvait procurer une abondance générale? Ne valait-il pas mieux que Scipion Émilien ouvrît les portes de Carthage avec une herbe, au lieu de les battre tant d'années avec des machines? Que la méroïs nous dessèche aujourd'hui les marais Pontins, qu'elle rende ce vaste terrain à la partie de l'Italie, qui s'étend aux portes de Rome. Démocrite parle encore d'une autre recette, pour avoir des enfants beaux, vertueux et heureux. A quel roi de Perse en procura-t-elle jamais de pareils?

Certes on ne comprendrait pas comment la crédulité des anciens, fondée d'abord sur des vérités utiles, s'est portée à de tels excès, si l'esprit humain pouvait jamais s'arrêter dans de justes bornes, et si nous ne devions pas prouver

tam a Persarum rege legatis, ut quocunque venissent, omnium rerum copia abundarent, ac multa similia.

Ubinam istæ fuere, quum Cimbri Teutonique terribili marte ulularent, aut quum Lucullus tot reges magorum paucis legionibus sterneret? Curve Romani duces primam semper in bellis commerciorum habuere curam? Cur Cæsaris miles ad Pharsaliam famem sensit, si abundantia omnis contingere unius herbæ felicitate poterat? Non satius fuit Æmilianum Scipionem Carthaginis portas herba patefacere, quam machinis claustra per tot annos quatere? Siccentur hodie meroide Pomptinæ paludes, tantumque agri suburbanæ reddatur Italiæ. Nam quæ apud eumdem Democritum invenitur compositio medicamenti, quo pulchri bonique et fortunati gignantur liberi, cui unquam Persarum regi tales dedit?

Mirum esset profecto, huc usque provectam credulitatem antiquorum, saluberrimis ortam initiis, si in ulla re modum humana ingenia novissent.

dans la suite que la médecine inventée par Asclépiade a donné lieu à des excès encre plus incroyables. Mais telle est en général la condition de l'esprit humain, que tout commence par la nécessité, et finit par l'abus.

atque non hanc ipsam medicinam ab Asclepiade repertam, suo loco probaturi essemus evectam ultra magos etiam. Sed hæc est omni in re animorum conditio, ut a necessariis orsa primo cuncta pervenirent ad nimium.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

DE LA MÉDECINE.

ORIGINE DE LA MÉDECINE.

La médecine a placé d'abord ses inventeurs dans le ciel; elle en a fait des dieux. Il est encore aujourd'hui plusieurs manières de consulter les oracles sur les maladies. Puis leur supposant des crimes, afin de leur donner plus de renom, elle a raconté la fable d'Esculape frappé de la foudre pour avoir rappelé Tyndare à la vie, et ne s'en est pas moins attribué d'autres résurrections. Elle était célèbre pendant le siége de Troie, temps où les faits commencent à être plus certains; mais elle se bornait au traitement des blessures.

HIPPOCRATE.

Depuis cette époque, chose étonnante, la médecine est restée dans l'obscurité la plus profonde, jusqu'à la guerre du Péloponnèse (1). Alors Hippocrate la remit en lumière.

LIBER NONUSVICESIMUS.

DE MEDICINA.

I. 1. Diis primum inventores suos adsignavit, et cœlo dicavit. Necnon et hodie multifariam ab oraculis medicina petitur. Auxit deinde famam etiam crimine, ictum fulmine Æsculapium fabulata, quoniam Tyndareum revocavisset ad vitam. Nec tamen cessavit narrare alios revixisse opera sua, clara Trojanis temporibus, quibus fama certior, vulnerum tamen duntaxat remediis.

II. Sequentia ejus (mirum dictu) in nocte densissima latuere usque ad Peloponnesiacum bellum : tunc eam revocavit in lucem Hippocrates, ge-

Il était né à Cos, île célèbre, puissante, et consacrée à Esculape. C'était l'usage que ceux qui avaient été guéris écrivissent dans le temple de ce dieu par quels remèdes ils avaient été secourus, afin qu'on en fît usage dans les mêmes circonstances. On dit qu'il en tira copie, et, si nous en croyons Varron, le temple ayant été brûlé, il établit la médecine clinique. Dans la suite les gains furent sans bornes. Un de ses disciples, Prodicus de Sélymbria, établit la médecine iatraleptique, et créa un impôt au profit des baigneurs même et des frotteurs employés par les médecins.

CHRYSIPPE ET ÉRASISTRATE.

Chrysippe, discoureur inépuisable, adopta une nouvelle méthode, à laquelle son disciple Érasistrate, né de la fille d'Aristote, fit aussi beaucoup de changements; et pour commencer à parler des gains de la médecine, il reçut cent talents du roi Ptolémée pour avoir guéri Antiochus son père.

DE LA SECTE EMPIRIQUE.

Une autre secte, nommée empirique, parcequ'elle ne consulte que l'expérience, fut fondée en Sicile par Acron d'Agrigente, soutenu de l'autorité du physicien Empédocle.

nitus in insula Coo, in primis clara ac valida, et Æsculapio dicata. Is quum fuisset mos, liberatos morbis scribere in templo ejus dei quid auxiliatum esset, ut postea similitudo proficeret, exscripsisse ea traditur, atque (ut Varro apud nos credit) templo cremato, instituisse medicinam hanc, quæ clinice vocatur. Nec fuit postea quæstus modus : quoniam Prodicus Selymbriæ natus, e discipulis ejus, instituit quam vocant iatralepticen, et unctoribus quoque medicorum ac mediastinis vectigal invenit.

III. Horum placita Chrysippus ingenti garrulitate mutavit, plurimumque et ex Chrysippo discipulus ejus Erasistratus, Aristotelis filia genitus. Hic Antiocho rege sanato centum talentis donatus est a rege Ptolemæo filio ejus, ut incipiamus et præmia artis ostendere.

IV. Alia factio (ab experimentis cognominant empiricen) cœpit in Sicilia, Acrone Agrigentino, Empedoclis physici auctoritate commendato.

D'HÉROPHILE ET DES AUTRES MÉDECINS CÉLÈBRES, RÉVOLUTIONS DE LA MÉDECINE.

Ces écoles se combattirent longtemps : Hérophile les condamna toutes. Il connaissait l'état du pouls par les temps de la musique, selon la différence des âges (2). Sa méthode fut abandonnée aussi, parcequ'elle exigeait de l'instruction. Celle d'Asclépiade établie ensuite ne fut pas elle-même à l'abri des changements. A peine eut-il cessé de vivre, que Thémison, un de ses disciples, abjura ses premiers écrits et fit un nouveau système (3) : mais il fut abandonné à son tour par Antonius Musa, disciple du même maître (4). Celui-ci était appuyé par Auguste, qu'il avait tiré d'un très grand danger, en suivant une méthode toute contraire.

Je passe sous silence une foule de médecins. Les plus fameux sont Cassius, Calpétanus, Arruntius, Albutius et Rubrius. Ils recevaient des empereurs deux cent cinquante mille sesterces par an. Stertinius même voulait qu'ils lui sussent gré de ce qu'il se contentait de cinq cent mille sesterces d'honoraires. Il prouvait, par la liste de ses visites, que Rome lui en avait rapporté six cent mille. Son frère reçut la même somme de l'empereur Claude. Malgré les dépenses incroyables qu'ils avaient faites pour l'embel-

V. Dissederuntque hæ diu scholæ et omnes eas damnavit Herophilus, in musicos pedes venarum pulsu descripto per ætatum gradus. Deserta deinde et hæc secta est : quoniam necesse erat in ea litteras scire. Mutata et quam postea Asclepiades (ut retulimus) invenerat. Auditor ejus Themison fuit, qui quæ inter initia scripsit, illo mox recedente a vita, ad sua placita mutavit. Sed et illa Antonius Musa ejusdem, auctoritate divi Augusti, quem contraria medicina gravi periculo exemerat.

Multos prætereo medicos, celeberrimosque ex iis Cassios, Calpetanos, Arruntios, Albutios, Rubrios. Ducena quinquagena H-S. annua mercede iis fuere apud principes. Q. vero Stertinius imputavit principibus, quod sestertiis quingenis annuis contentus esset : sexcena enim sibi quæstu Urbis fuisse numeratis domibus ostendebat. Par et fratri ejus merces a Claudio Cæsare infusa est : censusque, quanquam exhausti operibus Neapoli

lissement de Naples, leur succession monta à trente millions de sesterces (6,750,000 fr.). Jusque-là nul autre qu'Arruntius n'avait laissé une pareille fortune. Ensuite parut Vectius Valens, fameux par son commerce avec Messaline, épouse de Claude. Il eut aussi des prétentions à l'éloquence, et profita de son crédit pour fonder une nouvelle secte.

Dans le même siècle, sous l'empire de Néron, le sceptre de la médecine passa entre les mains de Thessalus, qui proscrivit tous les systèmes des anciens, et se déchaîna avec une sorte de rage contre tous les médecins qui l'avaient précédé. Un seul trait suffit pour juger de sa modestie et de son caractère, c'est que dans son épitaphe, sur la voie Appia, il se donna lui-même le titre d'*Iatronice*, vainqueur des médecins. Jamais histrions ni conducteurs de chars ne parurent en public avec un cortége plus nombreux; mais il fut éclipsé par Crinas de Marseille. Celui-ci, réunissant deux sciences à la fois, sut se donner la réputation d'un homme plus circonspect et plus scrupuleux, en réglant la nourriture de ses malades sur le calcul des heures, et sur les mouvements des astres. Il a laissé, dans ces derniers temps, dix millions de sesterces, après en avoir dépensé presque autant pour construire les murs de sa patrie et ceux de plusieurs autres villes.

exornata, hæredi H-S. $\overline{ccc}$. reliquere, quantum ad eam ætatem Arruntius solus. Exortus deinde est Vectius Valens, adulterio Messalinæ Claudii Cæsaris nobilitatus, pariterque eloquentiæ adsectator. Is eam potentiam nactus, novam instituit sectam.

Eadem ætas Neronis principatu ad Thessalum transilivit, delentem cuncta majorum placita, et rabie quadam in omnis ævi medicos perorantem: quali prudentia ingenioque æstimari vel uno argumento abunde potest, quum monumento suo (quod est Appia via) Iatronicem se inscripserit. Nullius histrionum equarumque trigarii comitatior egressus in publico erat, quum Crinas Massiliensis arte geminata, ut cautior religiosiorque, ad siderum motus ex ephemeride mathematica cibos dando, horasque observando, auctoritate eum præcessit. Nuperque centies H-S. reliquit, muris patriæ mœnibusque aliis pæne non minori summa exstructis.

Ces deux médecins réglaient à leur gré les destinées, lorsque tout à coup un autre Marseillais, Charmis, vint s'emparer de Rome, en condamnant, tout ensemble, et ses prédécesseurs, et l'usage des bains chauds. Il fit adopter les bains froids, même dans les plus grandes rigueurs de l'hiver. Il plongea les malades dans des cuves glacées. J'ai vu des vieillards consulaires, roides de froid, faire parade de leur constance. La preuve s'en trouve aussi dans les lettres de Sénèque (5). Nul doute que ces intrigants, cherchant la célébrité dans l'innovation, ne se font aucun scrupule de trafiquer de nos jours.

De là ces malheureuses contestations autour des malades. Aucun des consultants n'opine de la même manière, parcequ'aucun ne veut être le second d'un autre. De là cette triste épitaphe gravée sur un tombeau : *J'ai succombé sous le nombre des médecins.* Après tant de variations, l'art change encore tous les jours; et nous flottons sans cesse à la merci des Grecs. Celui qui sait le mieux discourir devient à l'instant l'arbitre suprême de notre vie et de notre mort. Et cependant combien de nations connaissent la médecine, et vivent sans médecins! Tel a été pendant plus de six cents ans le peuple romain, qu'on n'accusera pas d'une lente indifférence pour les arts (6). Il s'est même empressé

Hi regebant fata, quum repente civitatem Charmis ex eadem Massilia invasit damnatis non solum prioribus medicis, verum et balineis : frigidaque etiam hibernis algoribus lavari persuasit. Mersit ægros in lacus. Videbamus senes consulares usque in ostentationem rigentes. Qua de re exstat etiam Annæi Senecæ adstipulatio. Nec dubium est omnes istos famam novitate aliqua aucupantes anima statim nostra negotiari.

Hinc illæ circa ægros miseræ sententiarum concertationes, nullo idem censente, ne videatur accessio alterius. Hinc illa infelicis monumenti inscriptio, TURBA SE MEDICORUM PERISSE. Mutatur ars quotidie toties interpolis, et ingeniorum Græciæ flatu impellimur. Palamque est, ut quisque inter istos loquendo polleat, imperatorem illico vitæ nostræ necisque fieri : ceu vero non millia gentium sine medicis degant, nec tamen sine medicina : sicut populus Romanus ultra sexcentesimum annum, nec ipse

d'accueillir la médecine, jusqu'à ce que l'expérience l'ait forcé de la rejeter.

ÉPOQUE DE L'APPARITION DU PREMIER MÉDECIN A ROME.

C'est dans un siècle comme le nôtre qu'il convient de rechercher les faits qui caractérisent les anciens. Cassius Hémina, auteur de la plus haute antiquité, rapporte que le premier médecin qui ait paru dans Rome fut Archagatus, fils de Lysanias. Il vint du Péloponnèse, sous le consulat d'Émilius et de Cassius, l'an 535; il reçut le droit de citoyen, et on lui acheta, aux dépens de l'État, une boutique dans le carrefour Acilius, pour y exercer sa profession. Il fut nommé *Vulnerarius*, le médecin des blessures, parce-qu'il s'attachait à cette partie. Son arrivée causa d'abord le plus grand plaisir; mais la cruauté avec laquelle il employait le fer et le feu lui fit donner le nom de bourreau, et inspira de l'aversion pour l'art et pour tous les médecins. On peut s'en convaincre par les lettres de Caton, ce grand homme dont le triomphe et la censure sont les moindres titres pour déterminer notre opinion : tant le mérite chez lui est supérieur aux dignités! Je citerai donc ses propres paroles.

in accipiendis artibus lentus, medicinæ vero etiam avidus, donec expertam damnavit.

VI. Etenim percensere insignia priscorum in his moribus convenit. Cassius Hemina, ex antiquissimis auctor est, primum e medicis venisse Romam Peloponneso Archagatum Lysaniæ filium, L. Æmilio, M. Livio coss. anno Urbis DXXXV. eique jus Quiritium datum, et tabernam in compito Acilio emptam ob id publice. Vulnerarium eum fuisse e re dictum : mireque gratum adventum ejus initio : mox a sævitia secandi urendique, transisse nomen in carnificem, et in tædium artem omnesque medicos : quod clarissime intelligi potest ex M. Catone, cujus auctoritati triumphus atque censura minimum conferunt : tanto plus in ipso est! Quamobrem verba ejus ipsa ponemus.

OPINION DES ROMAINS SUR LES ANCIENS MÉDECINS.

« Mon fils, je parlerai de ces Grecs en temps et lieu : je » dirai ce que j'ai observé à Athènes, et je prouverai qu'il » est bon d'effleurer leurs arts, mais non de les approfon- » dir. C'est l'espèce la plus méchante et la plus intraitable. » Pensez que c'est ici un oracle qui parle. Toutes les fois » que cette nation nous communiquera ses arts, elle cor- » rompra tout; et le mal est sans remède, si elle nous en- » voie ses médecins. Ils ont juré entre eux d'exterminer » tous les barbares par la médecine. Le salaire même qu'ils » exigent est pour eux un moyen d'usurper la confiance, et » de tuer à leur aise. Et nous aussi ils nous appellent bar- » bares : c'est nous qu'ils affectent surtout de flétrir par un » titre injurieux (7). Je vous interdis les médecins. »

VICES DE LA MÉDECINE.

Or Caton est mort l'an 605, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Ainsi ni Rome, ni lui-même, n'ont manqué du temps nécessaire pour l'expérience. Faut-il en conclure qu'il a condamné une chose réellement utile? Non, sans doute. Il nous indique à l'aide de quels remèdes sa femme

VII. « Dicam de istis Græcis suo loco, Marce fili ; quid Athenis ex- » quisitum habeam, et quod bonum sit illorum litteras inspicere, non per- » discere, vincam. Nequissimum et indocile genus illorum : et hoc puta » vatem dixisse : quandocunque ista gens suas litteras dabit, omnia cor- » rumpet. Tum etiam magis, si medicos suos huc mittet. Jurarunt inter » se barbaros necare omnes medicina. Et hoc ipsum mercede faciunt, ut » fides iis sit, et facile disperdant. Nos quoque dictitant barbaros, et » spurcius nos quam alios, opicos appellatione fœdant. Interdixi tibi de » medicis. »

VIII. Atque hic Cato DCV. anno Urbis nostræ obiit, LXXXV. suo, ne quis illi defuisse publice tempora, aut privatim vitæ spatia ad experiendum arbitretur. Quid ergo? damnatam ab eo rem utilissimam credimus? Minime hercules : subjicit enim qua medicina et se et conjugem usque ad

et lui sont parvenus à une extrême vieillesse. Ce sont ceux dont je parle ici. Il déclare qu'il possède un livre de recettes, qui lui sert pour son fils et pour toute sa maison ; et ces recettes, je les ai rangées suivant les genres de maladies auxquelles elles conviennent. Ce n'était pas la chose ; c'était l'art que les anciens condamnaient. Ils ne voulaient pas surtout qu'on s'enrichît en mettant la vie à un prix énorme. Voilà pourquoi, en recevant Esculape, ils placèrent son temple hors de la ville, et ensuite dans une île : et quand ils chassèrent les Grecs de l'Italie, longtemps après Caton, ils nommèrent spécialement les médecins.

Quelques réflexions ajouteront à leur prévoyance. De tous les arts de la Grèce, la médecine, cette profession si lucrative, est la seule à laquelle la majesté romaine ne se soit pas encore abaissée. Peu de nos citoyens l'ont exercée, et ce n'a été qu'en désertant aussitôt chez les Grecs. Car à moins qu'un médecin ne parle grec, il est sans crédit, même auprès de ceux qui n'entendent pas cette langue. Ils ont moins de foi aux choses qui intéressent leur santé, lorsqu'elles sont intelligibles pour eux. Aussi (et c'est ce qui n'arrive que pour cet art) dès qu'un homme se dit médecin, on le croit sur parole, quoique nul autre mensonge

longam senectam perduxerit, iis ipsis scilicet, quæ nunc nos tractamus. Profiteturque esse commentarium sibi, quo medeatur filio, servis familiaribus, quem nos per genera usus sui digerimus. Non rem antiqui damnabant, sed artem. Maxime vero quæstum esse immani pretio vitæ recusabant. Ideo templum Æsculapii, etiam quum reciperetur is deus, extra Urbem fecisse, iterumque in insula, traduntur, et quum Græcos Italia pellerent, diu post Catonem, excepisse medicos.

Augebo providentiam illorum. Solam hanc artium Græcarum nondum exercet Romana gravitas in tanto fructu, paucissimi Quiritium attigere, et ipsi statim ad Græcos transfugæ : imo vero auctoritas aliter quam Græce eam tractantibus, etiam apud imperitos expertesque linguæ, non est. Ac minus credunt, quæ ad salutem suam pertinent, si intelligunt. Itaque, hercule, in hac artium sola evenit, ut cuicunque medicum se professo statim credatur, quum sit periculum in nullo mendacio majus.

ne puisse avoir des suites aussi funestes ; mais nous n'y faisons aucune attention, tant l'espérance a de charmes pour nous !

D'ailleurs nulle loi qui sévisse contre l'ignorance : nul exemple de punition. Ils s'instruisent à nos risques et périls : leurs expériences nous coûtent la vie, et le seul médecin tue avec impunité. Que dis-je, les reproches ne tombent pas sur eux : on accuse l'intempérance du malade, et les morts ont toujours tort.

Cependant les juges sont soumis à l'examen des empereurs : l'œil scrutateur perce leurs murailles. On appelle de Cadix et des colonnes d'Hercule l'homme qui doit décider les affaires du plus léger intérêt. L'exil ne peut être prononcé que par quarante-cinq hommes choisis : mais quelles gens tiennent conseil sur le juge lui-même qu'ils vont à l'instant livrer à la mort? Ah! nous n'avons pas droit de nous plaindre, puisque nul de nous ne daigne s'instruire de ce qui est nécessaire à sa propre conservation. Marcher, voir, saluer, vivre, sont des choses que nous ne faisons plus que par le ministère et les soins d'autrui. Les dons de la nature, les signes de la vie n'existent plus pour nous. Les délices sont la seule propriété que nous ayons réservée.

Non tamen illud intuemur : adeo blanda est sperandi pro se cuique dulcedo.

Nulla præterea lex, quæ puniat inscitiam : capitale nullum exemplum vindictæ. Discunt periculis nostris, et experimenta per mortes agunt : medicoque tantum hominem occidisse impunitas summa est. Quin imo transit convicium, et intemperantia culpatur : ultroque qui periere arguuntur.

Sed decuriæ pro more censuris principum examinantur : inquisitio per parietes agitur : et qui de nummo judicet, a Gadibus columnisque Herculis arcessitur : de exilio vero non nisi XLV. electis viris datur tabella. At de judice ipso quales in consilium eunt, statim occisuri? Merito, dum nemini nostrum libet scire quid saluti suæ opus sit. Alienis pedibus ambulamus : alienis oculis agnoscimus : aliena memoria salutamus : aliena vivimus opera. Perieruntque rerum naturæ pretia, et vitæ argumenta. Nihil aliud pro nostro habemus, quam delicias.

Je n'abandonnérai point Caton, après l'avoir exposé à la haine de cet art intrigant : je défendrai le sénat qui pensait comme ce grand homme, et je n'irai pas chercher, comme on pourrait l'attendre, tous les torts dont on charge la médecine. Quel art en effet plus fertile en poisons? plus adroit à surprendre les testaments? Il a même souillé le lit des empereurs. Eudème entretint un commerce criminel avec Livie, épouse de Drusus César, et Valens avec l'impératrice que j'ai nommée plus haut. Mais n'imputons pas ces crimes à l'art, n'en accusons que les hommes. Sans doute Caton ne les a pas plus redoutés pour Rome, qu'il ne redoutait les impératrices.

Je ne dénoncerai pas même cette avarice insatiable, cette cupidité qui marchande avec le malade expirant, ce tarif fixé pour chaque douleur, ces avances prises sur la mort, et plus que tout cela, ces secrets du métier, celui, par exemple, d'abaisser la cataracte plutôt que de l'arracher. Grace à ces abus, le seul remède contre l'excès du brigandage a été le nombre même des brigands. La concurrence, et non la pudeur, les rend moins chers. On sait que Charmis fit son marché à deux cent mille sesterces, pour traiter une seconde fois un habitant de nos provinces. Lorsque le chirurgien Alconte fut banni, l'empereur Claude lui confis-

Non deseram Catonem tam ambitiosæ artis invidiæ a me objectum, aut senatum illum qui ita censebat : idque non criminibus artis arreptis, ut aliquis exspectaverit. Quid enim venenorum fertilius, aut unde plures testamentorum insidiæ? Jam vero et adulteria etiam in principum domibus, ut Eudemi in Livia Drusi Cæsaris : item Valentis, in qua dictum est regina. Non sint artis ista, sed hominum. Non magis hæc Urbi timuit Cato, ut equidem credo, quam reginas.

Ne avaritiam quidem arguam, rapacesque nundinas pendentibus fatis, et dolorum indicaturam, ac mortis arrham, aut arcana præcepta : squamam in oculis emovendam potius, quam extrahendam : per quæ effectum est, ut nihil magis prodesse videretur, quam multitudo grassantium. Neque enim pudor, sed æmuli pretia summittunt. Notum est ab eodem Charmide unum ægrum ex provincialibus H-S. ducentis reconductum :

qua dix millions de sesterces ; et ce même homme, pendant son exil dans la Gaule, et après son retour à Rome, regagna en peu d'années ce qu'il avait perdu. Mais que ces reproches tombent encore sur les personnes.

N'accusons pas même l'impéritie de cette tourbe méprisable, cette attention à flatter la sensualité des malades en permettant les bains chauds, cette diète rigoureuse, puis ces aliments entassés plusieurs fois le jour dans les estomacs épuisés, ces essais sans nombre qu'ils hasardent pour réparer leurs fautes. Ils étendent leurs droits jusque sur nos cuisines et président à la composition des parfums. Tout ce qui peut flatter nos sens est de leur ressort.

Sans doute nos ancêtres n'approuvaient pas qu'on apportât des marchandises de pays lointains, et qu'on donnât du prix aux productions étrangères. Mais Caton ne prévoyait pas ces abus, lorsqu'il condamnait l'art de la médecine. On appelle thériaque une composition imaginée pour le luxe : il n'y entre que des drogues étrangères, quoique la nature ait fait naître chez nous tant de remèdes, qui tous suffiraient par eux-mêmes. L'antidote de Mithridate est composé de cinquante-quatre substances différentes, toutes mêlées à poids inégaux ; il en est même qu'on prescrit de n'employer que pour la soixantième partie d'un denier pe-

Alconti vulnerum medico H-S. C. damnato ademisse Claudium principem : eidemque in Gallia exsulanti, et deinde restituto, adquisitum non minus intra paucos annos. Et hæc personis imputentur.

Ne fæcem quidem aut inscitiam ejus turbæ arguamus, ipsorum intemperantiam in morbis, aquarum calidarum diverticulis ; imperiosam inediam et ab iisdem deficientibus cibos sæpius die ingestos, mille præterea pœnitentiæ modis, culinarum etiam præceptis et unguentorum mixturis, quando nullas omisere vitæ illecebras.

Invehi peregrinas merces, conciliarique externa pretia, displicuisse majoribus crediderim equidem : non tamen hoc Catonem providisse, quum damnaret artem. Theriace vocatur excogitata compositio luxuriæ. Fit ex rebus externis, quum tot remedia dederit natura, quæ singula sufficerent. Mithridaticum antidotum ex rebus LIV. componitur, interim nullo pondere

sant. Lequel des dieux a donc enseigné ces raffinements perfides? Jamais la subtilité de l'homme n'aurait pu aller aussi loin. Ce n'est évidemment qu'un fastueux charlatanisme, une monstrueuse ostentation de connaissances qu'ils n'ont pas. Je me suis assuré que, faute de savoir les noms, ils font entrer dans les médicaments le minium, au lieu du cinabre de l'Inde; et je ferai voir, en parlant des couleurs, que le minium est un poison.

Au reste ces abus n'intéressent que la santé des individus. Mais ce qui a perdu les mœurs de l'empire, ce sont les choses que Caton a prévues et redoutées, des choses moins funestes en apparence, indifférentes au premier coup d'œil, et que les maîtres de l'art avouent pour eux-mêmes : c'est tout ce que nous endurons sans être malades, la lutte, les mixtions d'huile et de cire, établies sous prétexte de santé; les étuves ardentes qu'ils ont prescrites pour la digestion, et d'où personne n'est jamais sorti sans être affaibli; les plus dociles ont été emportés de là au tombeau; l'usage de boire à jeun, de vomir pour boire encore avec excès; et ces résines épilatoires qu'ils ont mises à la mode. Oui sans doute la dépravation des mœurs, dont la médecine est la cause la plus active, nous prouve que Caton

æquali, et quarumdam rerum sexagesima denarii unius imperata. Quo deorum perfidiam istam monstrante! Hominum enim subtilitas tanta esse non potuit. Ostentatio artis et portentosa scientiæ venditatio manifesta est. Ac ne ipsi quidem illam novere. Comperique vulgo pro cinnabari Indica in medicamenta minium addi, inscitia nominis, quod esse venenum docebimus inter pigmenta.

Verum hæc ad singulorum salutem pertinent. Illa autem, quæ timuit Cato, atque providit, innocentiora multo et parva opinatu, quæ proceres artis ejus de semet ipsi fateantur : Illa perdidere imperii mores, illa quæ sani patimur, luctatus, ceromata, ceu valetudinis causa instituta : balineæ ardentes, quibus persuasere in corporibus cibos coqui, ut nemo non minus validus exiret, obedientissimi vere efferrentur. Potus deinde jejunorum ac vomitiones, et rursus perpotationes, ac pilorum eviratio instituta resinis eorum. Ita est profecto : lues morum, nec aliunde major

prononçait un oracle trop certain, lorsqu'il disait qu'il suffit de jeter un coup d'œil sur les arts des Grecs, sans les approfondir.

quam e medicina, vatem prorsus quotidie facit Catonem, et oraculum : « Satis esse ingenia Græcorum inspicere, non perdiscere. »

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

DES MÉTAUX.

DES MÉTAUX ET DES RICHESSES.

Je vais parler des métaux, signes des richesses et richesses eux-mêmes. L'industrie de l'homme va les chercher dans les profondeurs de la terre : il la déchire avec effort pour offrir à l'avarice l'or, l'argent et l'airain; au luxe, les pierreries et tout ce qui décore les murailles ou les doigts; à la fureur guerrière, le fer préféré à l'or même dans les combats et le carnage. Nulle de ses fibres n'échappe à nos regards : nous vivons sur les abîmes que nos bras ont creusés; et l'on s'étonne qu'elle s'entr'ouvre quelquefois, ou qu'elle tremble, comme si les convulsions de cette mère sacrée ne pouvaient pas être aussi l'effet de son indignation!

Nous pénétrons dans ses entrailles : nous poursuivons

LIBER TRICESIMUSTERTIUS.

METALLORUM NATURA.

I. Metalla nunc, ipsæque opes, et rerum pretia dicentur, tellurem intus exquirente cura multiplici modo : quippe alibi divitiis foditur, quærente vita aurum, argentum, æs : alibi deliciis, gemmas et parietum digitorumque pigmenta : alibi temeritati, ferrum, auro etiam gratius inter bella cædesque. Persequimur omnes ejus fibras, vivimusque super excavatam, mirantes dehiscere aliquando aut intremiscere illam, ceu vero non hoc etiam indignatione sacræ parentis exprimi possit.

Imus in viscera ejus, et in sede manium opes quærimus, tanquam parum

les richesses jusque dans le séjour des mânes. N'est-elle donc pas assez bienfaisante, assez fertile, sous le fer qui la sillonne? Cependant ce qu'on cherche le moins, ce sont les remèdes : rarement la médecine est l'objet de ces travaux. Au surplus, prodigue de tout ce qui est utile, sa surface les offre à nos besoins; mais les biens qu'elle a dérobés au jour, qu'elle a ensevelis loin de nous, les productions qui lui coûtent des siècles entiers, voilà ce qui nous précipite, ce qui nous entraîne jusqu'aux enfers. Que l'imagination humaine, s'élançant aux bornes du vide, pense quel sera, dans toute la suite des âges, le terme où l'avarice doit enfin s'arrêter, à quelle profondeur alors elle sera descendue! Ah! combien la vie serait innocente, combien elle serait heureuse, délicieuse même, si la surface de la terre suffisait aux desirs de l'homme, s'il ne possédait que ce qui est auprès de lui!

DE L'OR.

L'or se tire des mines : près de lui se trouve la chrysocolle (1), qui emprunte de ce voisinage une valeur qu'elle n'a pas reçue de la nature. C'était peu de n'avoir trouvé qu'un fléau pour la vie; il fallait que la lie même de l'or devînt un objet précieux. L'avarice cherchait l'argent; et

benigna fertilique, quaqua secatur. Et inter hæc minimum remediorum gratia scrutamur : quoto enim cuique fodiendi causa medicina est? Quanquam et hæc summa sui parte tribuit, ut minime parca, facilisque in omnibus quæcunque prosunt. Illa nos premunt, illa nos ad inferos agunt, quæ occultavit atque demersit, illa quæ non nascuntur repente. Mens ad inane evolans reputet quæ deinde futura sit finis seculis omnibus exhauriendi eam : quousque penetratura avaritia. Quam innocens, quam beata, imo vero et delicata esset vita, si nihil aliunde, quam supra terras, concupisceret, haberetque non nisi quod secum est!

II. Eruitur aurum, et chrysocolla juxta, ut pretiosior videatur, non natura. Parum erat unam vitæ invenisse pestem, nisi in pretio esset auri etiam sanies. Quærebat argentum avaritia : boni consuluit interim inve-

dans ses recherches, elle s'est applaudie d'avoir rencontré le minium (2) : elle a créé l'usage et l'emploi d'une terre rouge. Monstrueuse prodigalité! Par combien de moyens nous avons augmenté la valeur des choses! La peinture a imprimé ses couleurs sur l'or et sur l'argent; en les ciselant, nous les avons rendus plus chers. L'homme a appris à défier la nature; et l'art s'est accru en se prostituant au vice. Le secret des plaisirs lascifs fut divulgué sur les coupes : on but dans l'image obscène de la débauche; bientôt ces vases mêmes perdirent leur prix, on s'en dégoûta. L'or, l'argent, devinrent trop communs. Nous avons tiré de la terre les murrhins et les cristaux, dont la fragilité même devait faire le prix. Ce fut le signe de l'opulence, ce fut le vrai triomphe du luxe, de posséder un objet qui pût à l'instant périr tout entier. Cela ne suffisait pas encore. Aujourd'hui nous buvons dans des monceaux de pierreries, nos coupes sont tissues d'émeraudes; et l'Inde semble avoir été conquise pour la vanité de l'ivresse. L'or n'est plus qu'un accessoire.

EN QUEL CRÉDIT L'OR FUT D'ABORD.

Plût au ciel qu'il fût possible d'éteindre dans le cœur de l'homme la maudite soif de l'or (3)! C'est l'expression des

nisse minium, rubentisque terræ excogitavit usum. O prodiga ingenia! quot modis auximus pretia rerum! Accessit ars picturæ; et aurum argentumque cælando carius fecimus. Didicit homo naturam provocare. Auxere et artem vitiorum irritamenta. In poculis libidines celebraverunt, ac per obscenitates bibere. Abjecta deinde sunt hæc, et sordere cœpere : et auri argentique nimium fuit. Murrhina et crystallina ex eadem terra effodimus, quibus pretium faceret ipsa fragilitas. Hoc argumentum opum, hæc vera luxuriæ gloria existimata est, habere quod posset statim totum perire. Nec hoc fuit satis, turba gemmarum potamus, et smaragdis teximus calyces : ac temulentiæ causa tenere Indiam juvat : et aurum jam accessio est.

III. 1. Utinamque posset e vita in totum abdicari auri sacra fames, ut

auteurs les plus célèbres. Tous les amis de la vertu l'ont chargé d'imprécations. La découverte de ce métal a fait le malheur du monde. Heureux les siècles où les échanges se faisaient en nature, comme on doit croire, d'après Homère, que c'était l'usage aux temps de Troie! car c'est ainsi que le commerce a dû s'établir pour les besoins de la vie. Ce poëte raconte que les uns ont donné en échange des cuirs, les autres du fer, et des effets enlevés aux ennemis. Au reste, Homère lui-même, admirateur de l'or, exprime la valeur des choses, en disant que Glaucus échangea ses armes d'or, qui étaient du prix de cent bœufs, contre celles de Diomède, qui en valaient neuf. A Rome, d'après cet usage des échanges en nature, l'amende prononcée par les anciennes lois est encore imposée en bétail.

ORIGINE DES ANNEAUX D'OR.

Le premier qui porta l'or à ses doigts commit le plus grand des attentats contre la société. Nous ignorons son nom. Il est vrai que l'antiquité a donné un anneau de fer à Prométhée : mais tout ce qu'on raconte de lui me paraît fabuleux; cet anneau d'ailleurs désignait une chaîne et non une parure. On regardera comme plus fabuleux encore

celeberrimi auctores dixere! Proscissum est conviciis ab optimis quibusque, et ad perniciem vitæ repertum. Quantum feliciore ævo, quum res ipsæ permutabantur inter se, sicut et Trojanis temporibus factitatum Homero credi convenit! Ita enim (ut opinor) commercia victus gratia invecta. Alios coriis boum, alios ferro captivisque rebus mutasse tradit : quanquam et ipse mirator auri, æstimationes rerum ita fecit, ut centum boum arma aurea permutasse Glaucum diceret cum Diomedis armis novem boum. Ex qua consuetudine multa legum antiquarum pecore constat, etiam Romæ.

IV. Pessimum vitæ scelus fecit, qui id primus induit digitis. Nec hoc quis fecerit traditur. Nam de Prometheo omnia fabulosa arbitror, quanquam illi quoque ferreum annulum dedit antiquitas : vinculumque id, non gestamen, intelligi voluit. Midæ quidem annulum, quo circumacto haben-

l'anneau de Midas, qui, tourné d'un certain sens, rendait invisible celui qui le portait (4). C'est la main gauche, main vraiment sinistre, qui a donné tant d'importance à l'or. Du moins ce ne fut pas une main romaine : marque distinctive de la valeur guerrière, l'anneau était de fer chez les Romains.

Il me serait difficile de rien dire des rois de Rome. La statue de Romulus au Capitole, et, si on excepte les statues de Numa et de Servius, toutes les autres, celle même de L. Brutus, n'ont pas d'anneau. C'est ce qui m'étonne surtout dans les Tarquins, originaires de la Grèce, d'où nous est venu cet usage des anneaux. Au surplus, les Spartiates les portent encore de fer.

Il est démontré qu'à Rome les sénateurs ont pris fort tard les anneaux d'or. La république en donnait seulement à ses ambassadeurs; sans doute parceque c'était chez les étrangers la marque de la plus haute distinction. Nul autre n'avait droit de les porter, même dans la cérémonie du triomphe; et quoique la couronne étrusque d'or fût suspendue sur la tête du triomphateur, il n'avait qu'un anneau de fer, comme l'esclave qui soutenait la couronne.

tem nemo cerneret, quis non etiam fabulosiorem fateatur? Manus et prorsus sinistræ maximam auctoritatem conciliavere auro, non quidem Romanæ, quarum in more ferreum id erat, ut virtutis bellicæ insigne.

De regibus Romanis non facile dixerim. Nullum habet Romuli in Capitolio statua, nec præter Numæ Serviique Tullii alia, ac ne Lucii quidem Bruti. Hoc in Tarquiniis maxime miror, quorum e Græcia fuit origo, unde hic annulorum usus venit, quanquam etiam nunc Lacedæmone ferreo utuntur.

Longo certe tempore ne senatum quidem Romanum habuisse aureos manifestum est. Siquidem his tantum qui legati ad exteras gentes ituri essent, annuli publice dabantur : credo, quoniam ita exterorum honoratissimi intelligebantur. Neque aliis uti mos fuit, quam qui ex ea causa publice accepissent : vulgoque sic triumphabant. Et quum corona ex auro Etrusca sustineretur a tergo, annulus tamen in digito ferreus erat, æqua fortuna triumphantis, et servi coronam sustinentis. Sic triumphavit de

Ce fut ainsi que Marius triompha de Jugurtha. Il ne prit l'anneau d'or qu'à son troisième consulat. Ceux même qui l'avaient reçu, à titre d'ambassadeurs, ne le portaient qu'en public : dans leurs maisons, ils reprenaient celui de fer. C'est par une suite de cet usage qu'aujourd'hui on envoie encore aux fiancées un anneau de fer sans pierreries.

DE LA MODE DE PORTER DES ANNEAUX D'OR CHEZ LES ANCIENS.

Il n'y eut pas même d'or à Rome pendant longtemps, si ce n'est en très petite quantité. Du moins, lorsqu'à la prise de cette ville par les Gaulois on voulut acheter la paix, on ne put en rassembler plus de mille livres pesant. Je n'ignore pas que Crassus, collègue de Pompée, dans son second consulat, enleva deux mille livres d'or qui avaient été cachées par Camille sous le trône de Jupiter Capitolin : ce qui a fait penser à la plupart qu'on en avait rassemblé deux mille livres pour la rançon de Rome ; mais le surplus provenait du butin fait sur les Gaulois, et de ce qu'ils avaient enlevé des temples dans la partie de la ville dont ils étaient maîtres. L'histoire de Torquatus prouve que ces peuples portaient de l'or dans leurs armes. Il est donc aisé de voir qu'il n'y avait pas plus de mille livres, et que l'or des

Jugurtha C. Marius : aureumque non ante tertium consulatum sumpsisse traditur. Hi quoque, qui ob legationem acceperant aureos, in publico tantum utebantur his : intra domos vero ferreis. Quo argumento etiam nunc sponsæ muneri ferreus annulus mittitur, isque sine gemma.

V. Romæ ne fuit quidem aurum, nisi admodum exiguum, longo tempore. Certe quum a Gallis capta Urbe pax emeretur, non plus quam mille pondo potuere. Nec ignoro M. Crassum duo millia pondo auri rapuisse suo et Pompeii secundo consulatu, e Capitolini Jovis solio, a Camillo ibi condita, et ideo a plerisque existimari duo millia pondo collata. Sed quod accessit, Gallorum præda fuit, detractumque ab his in parte captæ Urbis delubris. Gallos autem cum auro pugnare solitos, Torquatus indicio est. Apparet ergo Gallorum templorumque tantumdem, nec amplius fuisse :

Gaulois et des temples forma le surplus. On prit pour un augure favorable que le dieu du Capitole eût doublé la quantité. Il est bon d'observer en passant que le gardien de ce trésor ayant été arrêté, il brisa avec ses dents la pierre de son anneau, qu'il mourut à l'instant, et que par là toutes les preuves furent anéanties. Ainsi, lorsque Rome fut prise, l'an 364 de sa fondation, il s'y trouvait tout au plus deux mille livres d'or, et déja le recensement donnait cent cinquante-deux mille cinq cent soixante-treize hommes libres. Trois cent sept ans après, Marius le fils avait emporté à Préneste treize mille livres d'or, enlevées de l'incendie du Capitole (5), et pillées dans les autres temples. Sylla les rapporta dans son triomphe avec une inscription qui annonçait cette circonstance : il rapporta de plus six mille livres d'argent. La veille, il avait fait entrer dans Rome quinze mille livres d'or et cent quinze mille livres d'argent, produit de ses autres victoires.

DU DROIT DE PORTER DES ANNEAUX D'OR.

On ne voit pas que les anneaux aient été d'un usage commun avant Flavius, fils d'Annius. Il publia la liste des jours appelés *fasti*. Avant lui le peuple, pour les connaître,

quod quidem in augurio intellectum est, quum Capitolinus duplum reddidisset. Illud quoque obiter indicare convenit, quoniam de annulis sermonem repetimus, æditu um custodiæ ejus comprehensum, fracta in ore annuli gemma, statim expirasse, et indicium ita extinctum. Ergo ut maxime duo tantum millia pondo, quum capta est Roma anno CCCLXIV. fuere, quum jam capitum liberorum censa essent CLII. millia, quingenti LXXIII. In eadem post annos CCCVII. quod ex Capitolinæ ædis incendio ceterisque omnibus delubris C. Marius filius Præneste detulerat, tredecim millia pondo, quæ sub eo titulo in triumpho transtulit Sulla, et argenti VI. millia. Idem ex reliqua omni victoria pridie transtulerat auri pondo XV. millia, argenti pondo centum et quindecim millia.

VI. Frequentior autem usus annulorum non ante Cn. Flavium, Annii filium, deprehenditur. Hic namque publicatis diebus fastis, quos populus

était obligé de s'adresser sans cesse à un petit nombre de nobles. Né d'un père affranchi, Flavius avait été lui-même secrétaire d'Appius Cæcus, par le conseil duquel il entreprit ce travail, qui demandait autant d'exactitude que de sagacité. Le peuple en fut si reconnaissant, qu'il le nomma édile curule, avec Anicius de Préneste, qui, peu d'années auparavant, avait porté les armes contre Rome. Tous deux furent préférés à Pételius et à Domitius, dont les pères avaient été consuls. Flavius fut en même temps nommé tribun du peuple : le sénat en conçut une telle indignation, que, selon les plus anciennes annales, il déposa les anneaux.

Ce fut l'an de Rome 449, et c'est le premier vestige que nous en trouvions dans l'histoire. Nous voyons dans la seconde guerre punique que l'usage des anneaux était commun : autrement, Annibal en aurait-il pu envoyer trois boisseaux à Carthage? L'inimitié de Cépion et de Drusus commença aussi à l'occasion d'un anneau disputé dans une enchère : telle fut l'origine de la guerre sociale et du bouleversement de la république; et dans ce temps même tous les sénateurs ne portaient pas l'anneau d'or. Nos aïeux ont vu d'anciens préteurs parvenir à une extrême vieillesse,

a paucis principum quotidie petebat, tantam gratiam plebis adeptus est (alioqui libertino patre genitus, et ipse Appii Cæci scriba, cujus hortatu exceperat eos dies, consultando assidue sagaci ingenio, promulgaveratque), ut ædilis curulis crearetur cum Q. Anicio Prænestino, qui paucis ante annis hostis fuisset, præteritis C. Pœtelio et Domitio, quorum patres consules fuerant. Additum Flavio, ut simul et tribunus plebis esset. Quo facto tanta senatus indignatione exarsit, ut annulos ab eo abjectos fuisse in antiquissimis reperiatur annalibus.

Ita CCCCXLIX. a condita Urbe gestum est : et primum annulorum vestigium exstat : promiscui autem usus alterum, secundo Punico bello : neque enim aliter potuissent trimodia illa annulorum Carthaginem ab Annibale mitti. Inter Cæpionem quoque et Drusum ex annulo in auctione venali inimicitiæ cœpere : unde origo socialis belli, et exitia rerum. Ne tum quidem omnes senatores habuerunt : utpote quum memoria avorum multi, prætura quoque functi, in ferreo consenuerint, sicut Calpurnium

sans quitter celui de fer. Fenestella cite Calpurnius, et Manilius, lieutenant de Marius dans la guerre de Jugurtha. Beaucoup d'autres nomment Fufidius, à qui Scaurus adresse ses Mémoires. Dans la famille des Quintius, les femmes même ne portèrent jamais d'or. Les anneaux sont inconnus au plus grand nombre des peuples et des hommes, de ceux même qui vivent sous notre empire. L'Orient et l'Égypte ne font pas encore usage du sceau : ils ne se servent que de lettres.

Le luxe a introduit en ce genre, comme dans tous les autres, une infinité de variations : d'abord en ajoutant à l'anneau des pierres d'un éclat éblouissant, et chargeant les doigts de patrimoines entiers, comme nous le verrons à l'article des pierreries. Bientôt il grava diverses figures sur ces pierres, en sorte que les unes furent précieuses par le travail, les autres par la matière. Il y en eut qu'il se fit un crime d'endommager par la gravure : on les porta tout unies, pour ne pas laisser croire qu'elles servissent de cachet. En quelques unes, la partie qui touche au doigt ne fut pas enfermée dans l'or : et des milliers de cailloux devinrent plus précieux au gré du luxe que l'or même. D'autres au contraire ne portent aucune pierre. Leur sceau est d'or massif. Cette invention est du temps de l'empereur Claude. Déja

et Manilium, qui legatus Caii Marii fuerat Jugurthino bello, Fenestella tradit, et multi L. Fufidium illum, ad quem Scaurus de vita sua scripsit : in Quinctiorum vero familia, aurum ne feminas quidem habere mos fuerit : nullosque omnino annulos major pars gentium hominumque, etiam qui sub imperio nostro degunt, hodieque habeat. Non signat Oriens aut Ægyptus etiam nunc, litteris contenta solis.

Multis hoc modis, ut cetera omnia, luxuria variavit, gemmas addendo exquisiti fulgoris, censuque opimo digitos onerando, sicut dicemus in gemmarum volumine : mox et effigies varias cælando, ut alibi ars, alibi materia esset in pretio. Alias deinde gemmas violari nefas putavit : ac ne quis signandi causam in annulis esse intelligeret, solidas induit. Quasdam vero neque ab ea parte quæ digito occultatur, auro clusit, aurumque millibus lapillorum vilius fecit. Contra vero multi nullas admittunt gemmas,

les esclaves eux-mêmes entourent le fer de leur anneau d'un cercle d'or : d'autres l'en recouvrent tout entier. Le nom de ce luxe insolent annonce qu'il a commencé dans la Samothrace (6).

Les anneaux furent placés d'abord au quatrième doigt, comme nous le voyons dans les statues de Numa et de Servius Tullius : puis au second, même dans les images des dieux : ensuite on préféra le petit doigt. On dit que les Gaulois et les Bretons les portaient à celui du milieu. C'est aujourd'hui le seul qui soit libre, tous les autres en sont chargés. On en a même de plus petits pour chaque articulation en particulier. Plusieurs portent trois anneaux au petit doigt : d'autres n'en portent qu'un seul, pour sceller leur propre sceau. Ce dernier est déposé dans une espèce de sanctuaire, comme un objet rare, et qui ne doit pas être profané par un usage journalier. N'avoir au petit doigt qu'un seul anneau, c'est annoncer qu'on renferme chez soi des effets d'un grand prix.

Les uns affectent de faire remarquer le poids de leurs bagues : c'est une fatigue pour les autres d'en porter plus d'une. Quelques uns garnissent leurs pierres de feuilles d'une matière légère, pour les garantir en cas de chute.

auroque ipso signant; id Claudii Cæsaris principatu repertum. Nec non et servitia jam ferrum auro cingunt : alia per sese mero auro decorant : cujus licentiæ origo nomine ipso in Samothrace id institutum declarat.

Singulis primo digitis geri mos fuerat, qui sunt minimis proximi : sic in Numæ et Servii Tullii statuis videmus. Postea pollici proximo induere, etiam deorum simulacris : dein juvit et minimo dare. Galliæ Britanniæque medio dicuntur usæ. Hic nunc solus excipitur : ceteri omnes onerantur, atque etiam privatim articuli minoribus aliis. Sunt qui tres uni minimo congerant : alii vero et huic unum tantum, quo signantem signent. Conditus ille, ut res rara, et injuria usus indigna, velut e sacrario promitur : et unum in minimo digito habuisse, pretiosioris in recondito supellectilis ostentatio est.

Jam alii pondera eorum ostentant. Aliis plures quam unum gestare labor est. Alii bracteas infarcire leviore materia, propter casum, tutius

Quelques autres renferment du poison sous la pierre, comme Démosthène, le plus grand orateur de la Grèce : et c'est pour mourir qu'ils portent des bagues! Enfin presque tous les crimes qu'enfantent les richesses se commettent à l'aide des anneaux.

O sagesse de nos ancêtres! Heureuse innocence de ces temps où rien n'était mis sous le scellé! Aujourd'hui il faut qu'on appose le sceau jusque sur les aliments et les boissons (7). Voilà ce qu'ont produit ces légions d'esclaves, cette armée d'étrangers qui remplissent nos maisons, et dont les noms sont inconnus à leur propre maître. Chez les anciens, au contraire, chacun avait son marcipore, ou son lucipore (8). L'esclave faisait partie de la famille : tous les vivres étaient à sa discrétion : il n'était pas nécessaire de se précautionner dans la maison contre les gens de la maison. A présent on achète à grands frais, et des mets qui seront volés, et les hommes qui les voleront. Il ne suffit plus de mettre les clefs elles-mêmes sous le scellé; on détache les anneaux du maître endormi ou expirant. Les anneaux sont devenus un des instruments les plus employés dans la vie. Depuis quel temps, on l'ignore. Nous voyons toutefois que déja ils étaient une chose importante chez les étrangers, vers le

gemmarum sollicitudini putant. Alii sub gemmis venena cludunt, sicut Demosthenes, summus Græciæ orator, annulosque mortis gratia habent. Denique ut plurimum opum scelera annulis fiunt.

Quæ fuit illa priscorum vita, qualis innocentia, in qua nihil signabatur! At nunc cibi quoque ac potus annulo vindicantur a rapina. Hoc profecere mancipiorum legiones, et in domo turba externa, ac servorum quoque causa nomenclator adhibendus. Aliter apud antiquos, singuli marcipores, luciporesve dominorum gentiles, omnem victum in promiscuo habebant : nec ulla domi custodia a domesticis opus erat. Nunc rapiendæ comparantur epulæ, pariterque qui rapiant eas, et claves quoque ipsas signasse non est satis : gravatis somno aut morientibus annuli detrahuntur : majorque vitæ ratio circa hoc instrumentum esse cœpit, incertum a quo tempore. Videmur tamen posse in externis auctoritatem ejus rei intelligere, circa Polycratem, Sami tyrannum, cui dilectus ille annulus in

temps de Polycrate, tyran de Samos, qui retrouva dans un poisson cet anneau précieux qu'il avait jeté à la mer. Ce prince fut tué vers l'an 230 de Rome.

L'usure a dû multiplier l'usage des anneaux. Nous en avons la preuve dans la coutume qui subsiste encore parmi le peuple, de présenter l'anneau pour gage : elle remonte à ces temps où l'on n'avait point d'arrhes plus faciles à donner. Nous pouvons en conclure que, chez nous, l'usage des monnaies a précédé les anneaux, et que ceux-ci l'ont suivi de près.

DES DONS EN COLLIERS.

Nos ancêtres décernaient des colliers d'or aux auxiliaires et aux étrangers. Ceux qu'on donnait aux citoyens étaient toujours d'argent. Ils distribuaient aussi des bracelets aux citoyens, et jamais aux étrangers.

A QUELLE ÉPOQUE FUT DONNÉE LA PREMIÈRE COURONNE D'OR.

Et ce qui doit nous étonner davantage, on donnait des couronnes d'or aux citoyens. Les auteurs ne disent pas lequel reçut le premier cette récompense. Le premier qui l'accorda fut, suivant Pison, le dictateur A. Postumius. Lorsqu'il eut forcé le camp des Latins auprès du lac Ré-

mare abjectus, capto relatus est pisce, ipso circiter CCXXX. annum Urbis nostræ interfecto.

Celebratior quidem usus cum fenore cœpisse debet : argumento est consuetudo vulgi, ad sponsiones etiamnum annulo exsiliente, tracta ab eo tempore, quo nondum erat arrha velocior : ut plane adfirmare possimus, nummos ante apud nos, mox cœpisse annulos.

X. Auxilia et externos torquibus aureis donavere, at cives non nisi argenteis. Præterque, armillas civibus dedere, quas non habent externi.

XI. Iidem (quod magis miremur) coronas ex auro dedere civibus. Quis primum donatus sit ea, non inveni equidem : qui primus donaverit, a L. Pisone traditur A. Postumius dictator : apud lacum Regillum castris Latinorum expugnatis, ei cujus maxime opera capta essent, hanc coro-

gille, il décerna, sur le produit du butin, une couronne d'or à celui qui avait le plus contribué au succès. L. Lentulus en donna une aussi à Servius Cornélius Mérenda, après s'être rendu maître de la ville des Samnites. Elle pesait cinq livres. Pison Frugi en décerna une à son fils, mais à ses propres dépens. Il ordonna par son testament qu'elle serait prélevée sur ses biens.

DU LUXE DE L'OR, DE SES USAGES CHEZ LES FEMMES.

On n'a rien imaginé de plus pour honorer les dieux dans les sacrifices que de dorer les cornes des victimes, et seulement des victimes majeures. Mais ce luxe a fait, même au milieu des armées, des progrès si rapides, que Brutus, dans ses lettres écrites des plaines de Philippes, s'indigne de ce que les tribuns portent des agrafes d'or. Certes, Brutus, ce courroux est légitime ; mais vous avez vu les femmes porter l'or à leurs pieds : et vous avez gardé le silence. Et nous ici, nous dénonçons comme un criminel le premier qui donna de la dignité à l'or, par l'invention des anneaux. Grace à lui, depuis longtemps les bras des hommes mêmes sont décorés de ce métal.

Que les femmes couvrent d'or leurs bras, leurs doigts, leur cou, leurs oreilles : que des chaînes d'or serpentent

nam ex præda is dedit. Item L. Lentulus cos. Servio Cornelio Merendæ, Samnitum oppido capto : sed huic quinque librarum. Piso Frugi filium ex privata pecunia donavit : eamque coronam testamento ei prælegavit.

XII. 3. Deorum vero honori in sacris nihil aliud excogitatum est, quam ut auratis cornibus hostiæ, majores duntaxat, immolarentur. Sed in militia quoque in tantum adolevit hæc luxuria, ut M. Bruti in Philippicis campis epistolæ reperiantur frementes, fibulas tribunicias ex auro geri. Ita hercules : idem enim tu, Brute, mulierum pedibus aurum gestari tacuisti : et nos sceleris arguimus illum qui primus auro dignitatem per annulos fecit, ut habeant in lacertis jam pridem et viri.

Habeant feminæ in armillis digitisque totis, collo, auribus : spiris dis-

autour de leur corps : que dans l'intérieur de leurs maisons elles suspendent des sachets de perles à leur cou tout brillant d'or, afin que, même dans le sommeil, la présence des perles flatte encore leur orgueil, faut-il aussi que l'or couvre leurs pieds? Faut-il qu'il établisse un ordre équestre entre les patriciennes et les plébéiennes? Ah! du moins les hommes abandonnent cette riche parure aux enfants qui servent dans les bains. Mais que dis-je! Déja les hommes eux-mêmes portent aux doigts l'image d'Harpocrate et des dieux égyptiens.

Sous l'empire de Claude, on vit naître encore une distinction nouvelle; c'était de porter à son anneau l'image du prince en or. Ceux à qui ses affranchis avaient accordé les grandes entrées jouissaient seuls de ce privilége : source intarissable de délations, auxquelles l'heureux avénement de Vespasien imposa silence, en donnant à tous indistinctement le droit de porter l'image du prince.

DE LA MONNAIE D'OR.

Après l'inventeur de l'anneau, le mortel le plus coupable est celui qui le premier frappa le denier d'or. On ne peut dire à quelle époque, l'auteur étant incertain. Le peuple romain n'eut pas même d'argent monnayé avant la défaite

currant catenæ circa latera, et in secreto margaritarum sacculi e collo dominarum aureo pendeant, ut in somno quoque unionum conscientia adsit : etiamne pedibus induitur, atque inter stolam plebemque hunc medium feminarum equestrem ordinem facit? Honestius viri pædagogiis id damus, balineasque dives puerorum forma convertit. Jam vero etiam Harpocratem, statuasque Ægyptiorum numinum, in digitis viri quoque portare incipiunt.

Fuit et alia Claudii principatu differentia insolens his, quibus admissionem liberti ejus dedissent, imaginem principis ex auro in annulo gerendi, magna criminum occasione : quæ omnia salutaris exortus Vespasiani imperatoris abolevit, æqualiter publicando principem.

XIII. Proximum scelus fecit, qui primus ex auro denarium signavit : quod et ipsum latet, auctore incerto. Populus Romanus ne argento qui-

du roi Pyrrhus. L'as pesait une livre et se donnait au poids. De là on a dit, l'amende en cuivre de poids. De là dans nos livres de compte, les mots *expensa*, *impendia*, *dependere* : comme aussi, *stipendia*, *dispensatores*, *libripendes*. D'après les usages anciens, la balance intervient encore aujourd'hui dans les contrats de vente. Le roi Servius mit le premier une empreinte sur le cuivre. Timée nous dit que jusqu'alors les Romains s'étaient servis du cuivre uni et sans aucune marque. L'empreinte d'une brebis ou d'une vache fit nommer la monnaie *pecunia*. Les plus grandes fortunes sous le roi Servius furent de cent dix mille as; il en forma la première classe. La première monnaie d'argent fut frappée l'an 485, sous le consulat de Q. Ogulnius et de C. Fabius, cinq ans après la première guerre punique. Le denier représenta dix livres de cuivre, le quinaire cinq livres, et le sesterce deux livres et demie. Le poids de l'as fut réduit pendant la première guerre punique, attendu que la république ne suffisait pas à ses dépenses. On frappa des as de deux onces. Par là elle gagna cinq sixièmes, et la dette fut liquidée. Les pièces de cuivre portaient d'un côté un Janus au double front, et sur le revers un éperon de galère. Sur

dem signato, ante Pyrrhum regem devictum, usus est. Librales (unde etiam nunc libella dicitur, et dupondius), adpendebantur asses. Quare æris gravis pœna dicta. Et adhuc expensa in rationibus dicuntur : item impendia, et dependere. Quin et militum stipendia, hoc est, stipis pondera, dispensatores, libripendes dicuntur : qua consuetudine in his emptionibus, quæ mancipii sunt, etiam nunc libra interponitur. Servius rex primus signavit æs. Antea rudi usos Romæ Timæus tradit. Signatum est nota pecudum : unde et pecunia appellata. Maximus census CX. M. assium fuit illo rege : et ideo hæc prima classis. Argentum signatum est anno Urbis CCCCLXXXV. Q. Ogulnio, C. Fabio coss. quinque annis ante primum bellum Punicum. Et placuit denarium pro decem libris æris, quinarium pro quinque, sestertium pro dupondio ac semisse. Librale autem pondus æris imminutum bello Punico primo, quum impensis respublica non sufficeret : constitutumque ut asses sextantario pondere ferirentur. Ita quinque partes factæ lucri, dissolutumque æs alienum. Nota æris fuit ex altera parte Janus geminus, ex altera rostrum navis : in triente vero et quadrante,

le triens et le quadrans, on figura des radeaux. Auparavant on avait nommé le quadrans *teruncius*, parcequ'il pesait trois onces. Ensuite, dans le temps des succès d'Annibal contre Marcus Minucius, sous la dictature de Fabius Maximus, on fit des as d'une once. Le denier valut seize as, le quinaire huit, et le sesterce quatre. La république gagna moitié. Toutefois, dans la paye des soldats, le denier fut toujours donné pour dix as. Les deniers avaient pour empreinte un char à deux ou à quatre chevaux, ce qui les fit nommer *bigati* et *quadrigati*. Bientôt, en vertu de la loi Papiria, on frappa des as de demi-once. Livius Drusus, dans son tribunat, mêla à l'argent un huitième de cuivre. Le denier qu'on nomme aujourd'hui *victoriatus* fut frappé d'après la loi Clodia. Avant cette époque, cette monnaie apportée d'Illyrie était regardée comme marchandise : elle est marquée d'une victoire; de là son nom. La monnaie d'or fut frappée soixante-deux ans après celle d'argent. Le scrupule était évalué vingt sesterces. Ce qui produisit à l'État par livres d'or un gain de neuf cents sesterces, comme on les comptait dans ce temps-là. Ensuite on frappa les deniers d'or à raison de quarante par livre. Peu à peu les empereurs en réduisirent le poids : mais surtout Néron, qui les fit frapper à raison de quarante-cinq par livre.

rates. Quadrans antea teruncius vocatus a tribus unciis. Postea Annibale urgente Marcum Minucium, Q. Fabio Maximo dictatore, asses unciales facti : placuitque denarium sedecim assibus permutari, quinarium octonis, sestertium quaternis. Ita respublica dimidium lucrata est. In militari tamen stipendio semper denarius pro decem assibus datus. Notæ argenti fuere bigæ atque quadrigæ : et inde bigati quadrigatique dicti. Mox lege Papiria semunciales asses facti. Livius Drusus in tribunatu plebis octavam partem æris argento miscuit. Qui nunc victoriatus appellatur, lege Clodia percussus est. Antea enim hic nummus ex Illyrico advectus, mercis loco habebatur. Est autem signatus victoria, et inde nomen. Aureus nummus post annum LXII. percussus est, quam argenteus, ita ut scripulum valeret sestertiis vicenis : quod effecit in libras, ratione sestertiorum, qui tunc erant, sestertios DCCCC. Post hæc placuit X. XL. signari ex auri libris: paulatimque principes imminuere pondus : minutissime Nero ad XLV.

DE LA SOIF DE L'OR.

C'est à l'invention des monnaies que remonte l'avarice enfantée par l'usure, et l'art de gagner de l'argent sans travailler. La passion des richesses ne s'est pas enflammée par degrés, mais avec une sorte de rage. On n'est plus avide de l'or, on en est affamé. N'a-t-on pas vu Septimuléius porter à Opimius la tête de C. Gracchus son ami, pour la vendre au poids de l'or? En lui versant du plomb dans la bouche, il abusa la république elle-même, et joignit l'imposture au parricide. Déja cette fureur n'était plus le crime de quelques individus, elle avait imprimé son opprobre sur le nom romain tout entier, lorsque Mithridate versa de l'or fondu dans la bouche du général Aquilius, qu'il avait fait prisonnier. Voilà les fruits de la cupidité.

Je ne puis même penser sans honte à ces noms, qu'il faut sans cesse emprunter des Grecs, à mesure qu'on varie la manière d'incruster l'or ou de le placer en relief sur l'argenterie; à ces usages voluptueux pour lesquels on achète tous ces vases, ou dorés ou d'or massif, quoique nous sachions que Spartacus avait interdit l'or et l'argent dans son camp : tant les esclaves échappés de nos fers avaient l'ame plus grande que nous!

XIV. A nummo prima origo avaritiæ, fenore excogitata, quæstuosaque segnitia. Nec paulatim exarsit rabie quadam, non jam avaritia, sed fames auri : utpote quum Septimuleius, Caii Gracchi familiaris, auro rependendum caput ejus excisum ad Opimium tulerit, plumboque in os addito parricidio suo rempublicam etiam circumscripserit : nec jam Quiritium aliquo, sed universo nomine Romano infami, rex Mithridates Aquilio duci capto aurum in os infudit : hæc parit habendi cupido.

Pudet intuentem tantum nomina ista, quæ subinde nova Græco sermone excogitantur, expresso argenteis vasis auro aut incluso : quibus deliciis veneunt tam inaurata quam aurea, quum sciamus interdixisse castris suis Spartacum, ne quis aurum haberet aut argentum. Tanto fuit plus animi fugitivis nostris!

L'orateur Messala rapporte qu'Antoine le triumvir se servait de vases d'or pour les besoins les plus honteux ; reproche dont eût rougi Cléopâtre elle-même. Philippe, roi de Macédoine, mettait une coupe d'or sous le chevet de son lit. Agnon de Théos, lieutenant d'Alexandre, portait des clous d'or sous ses semelles. Tel avait été le dernier terme de la licence chez les anciens. Mais chez nous, Antoine a su avilir l'or pour faire outrage à la nature. Action digne de la proscription, mais de la proscription d'un Spartacus.

QUELS HOMMES ONT POSSÉDÉ LE PLUS D'OR ET D'ARGENT.

Je m'étonne que le peuple romain ait toujours imposé aux nations vaincues des tributs en argent, et jamais en or. Par exemple, après la défaite d'Annibal, Carthage fut condamnée à payer chaque année douze mille livres d'argent pendant cinquante ans : on n'exigea rien en or, ce qu'on ne peut attribuer à la disette de ce métal. Déja Midas et Crésus en avaient possédé une quantité immense. Déja Cyrus, en faisant la conquête de l'Asie, avait trouvé trente-quatre mille livres d'or, sans compter les vases et les divers ouvrages, entre autres des feuillages, un platane et une vigne. Il rapporta de cette expédition cinquante mille talents d'ar-

Messala orator prodidit, Antonium triumvirum aureis usum vasis in omnibus obscenis desideriis, pudendo crimine, etiam Cleopatræ. Summæ apud exteros licentiæ fuerat, poculo aureo pulvinis subdito, Philippum regem dormire solitum : Agnonem Teium, Alexandri Magni præfectum, aureis clavis suffigere crepidas. Antonius apud nos in contumeliam naturæ vilitatem auro fecit : proscriptione dignum, sed Spartaci.

XV. Equidem miror populum Romanum victis gentibus in tributo semper argentum imperitasse, non aurum : sicut Carthagini cum Annibale victæ XII. M. pondo annua in quinquaginta annos, nihil auri. Nec potest videri penuria mundi id evenisse. Jam Midas et Crœsus infinitum possederant. Jam Cyrus devicta Asia pondo XXXIV. M. invenerat, præter vasa aurea, aurumque factum, et in eo folia ac platanum, vitemque. Qua victoria argenti quingenta millia talentorum reportavit, et craterem Semira-

gent et le cratère de Sémiramis, qui pesait quinze talents. Or Varron nous apprend que le talent égyptien pesait quatre-vingts livres. Déja Salaucès et Ésubopès avaient régné dans la Colchide. Celui-ci, dit-on, ayant trouvé une terre vierge, tira des mines des Suaniens une immense quantité d'or et d'argent (9). D'ailleurs la Colchide est fameuse par ses toisons d'or. On ajoute que les voûtes de son palais étaient d'or, et les poutres, les colonnes et les pilastres, d'argent. Cet édifice fut construit après la défaite de Sésostris roi d'Égypte, ce potentat superbe qui, faisant tirer au sort les rois qu'il avait domptés, les attelait une fois l'année à son char, et paraissait ainsi dans la pompe d'un triomphateur.

DES DÉCORATIONS PUBLIQUES AVEC L'OR ET L'ARGENT.

Nous avons fait nous-mêmes des choses que la postérité placera au nombre des fables. César, qui depuis fut dictateur, orna le premier l'arène entière d'une décoration d'argent, aux jeux funèbres qu'il donna pendant son édilité, en l'honneur de son père. Alors, pour la première fois, les criminels combattirent contre les bêtes féroces avec des lances d'argent, sorte de luxe qu'aujourd'hui l'on imite jusque dans les villes municipales. Aux jeux de C. Antonius, la décora-

midis, cujus pondus quindecim talenta colligebat. Talentum autem Ægyptium pondo LXXX. patere Varro tradit. Jam regnaverat in Colchis Salauces et Esubopes, qui terram virginem nactus, plurimum argenti aurique eruisse dicitur in Suanorum gente, et alioqui velleribus aureis inclyto regno. Sed et illius aureæ cameræ, et argenteæ trabes narrantur, et columnæ, atque parastaticæ, victo Sesostri Ægypti rege, tam superbo, ut prodatur annis quibusque sorte reges singulos e subjectis jungere ad currum solitus, atque ita triumphare.

XVI. Et nos fecimus, quæ posteri fabulosa arbitrentur. Cæsar, qui postea dictator fuit, primus in ædilitate munere patris funebri, omni apparatu arenæ argenteo usus est : ferasque argenteis hastis incessivere tum primum noxii, quod etiam in municipiis æmulantur. C. Antonius ludos

tion du théâtre était d'argent. Il en fut de même à ceux de Muréna. L'empereur Caligula fit avancer dans le cirque un théâtre mobile, dans lequel on avait employé cent vingt-quatre mille livres d'argent. Lorsque Claude son successeur triompha de la Bretagne, les inscriptions des couronnes d'or annonçaient que celle qui avait été offerte par l'Espagne citérieure, pesait sept cents livres, et celle de la Gaule transalpine neuf cents (10). Néron, qui régna après lui, couvrit d'or, pour un seul jour, le théâtre de Pompée, afin d'étaler sa magnificence aux yeux de Tiridate, roi d'Arménie. Mais ce théâtre n'était qu'une petite partie du palais d'or, qui renfermait une ville entière dans son enceinte.

DU TRÉSOR PUBLIC.

Sous le consulat de Sex. Julius, et de L. Aurélius, sept ans avant la troisième guerre Punique, il y avait dans le trésor public seize mille huit cent dix livres d'or, vingt-deux mille soixante-dix livres d'argent, et en espèces monnayées, six millions deux cent quatre-vingt cinq mille quatre cents sesterces (1,413,090 fr.). Sous le consulat de ce même Julius, et de L. Marcius, c'est-à-dire au commencement de la guerre sociale, il y avait seize cent vingt mille huit cent vingt-neuf livres d'or.

scena argentea fecit. Item L. Muræna; et Caius princeps in circo pegma duxit, in quo fuere argenti pondo CXXIV. M. Claudius successor ejus, quum de Britannia triumpharet, inter coronas aureas VII. C. pondo habere, quam contulisset Hispania citerior, IX. C. quam Gallia Comata, titulis indicavit. Hujus deinde successor Nero, Pompeii theatrum operuit auro in unum diem, quod Tiridati regi Armeniæ ostenderet. Et quota pars ea fuit aureæ domus ambientis urbem?

XVII. Auri in ærario populi Romani fuere, Sex. Julio, L. Aurelio coss. septem annis ante bellum Punicum tertium, pondo XVI. M. DCCCX., argenti XXII. M. LXX., et in numerato, $\overline{\text{LXII}}$. LXXXV. M. CCCC. Item Sex. Julio, L. Marcio coss., hoc est, belli socialis initio auri pondo $\overline{\text{XVI}}$. XX. M. DCCCXXIV.

C. César, la première fois qu'il entra dans Rome pendant la guerre civile, tira du trésor public quinze mille barres d'or, et trente cinq mille d'argent, et en espèces monnayées quarante millions de sesterces (9,000,000 fr.). Jamais la république ne fut plus riche. Paul-Émile, après avoir vaincu Persée, déposa dans le trésor deux cent trente millions de sesterces. C'était le produit du butin fait en Macédoine. A cette époque, le peuple romain cessa de payer la taxe (11).

DES LAMBRIS DORÉS.

Les lambris, dorés aujourd'hui jusque dans les maisons particulières, ne le furent au Capitole qu'après la destruction de Carthage, sous la censure de L. Mummius. De là ce luxe a passé aux voûtes et aux murailles : car à présent on dore les murailles comme les vases. Mais Catulus ne fut pas de son temps généralement approuvé, pour avoir fait le premier dorer le toit du Capitole.

DE L'ÉLECTRUM.

Tout or est plus ou moins mêlé d'argent : il s'y en trouve tantôt un neuvième, tantôt un huitième. Une seule mine de la Gaule, connue sous le nom d'Albucrare, n'en contient

C. Cæsar primo introitu urbis, civili bello suo, ex ærario protulit laterum aureorum XV. M., argenteorum XXXV. M, et in numerato H-S. CCCC. Nec fuit aliis temporibus respublica locupletior. Intulit Æmilius Paulus, Perseo rege victo, e Macedonica præda H-S. MM. CCC., a quo tempore populus Romanus tributum pendere desiit.

XVIII. Laquearia, quæ nunc et in privatis domibus auro teguntur, post Carthaginem eversam primo inaurata sunt in Capitolio, censura L. Mummii. Inde transiere in cameras quoque et parietes, qui jam et ipsi tanquam vasa inaurantur : quum sua ætas varia de Catulo existimaverit, quod tegulas æreas Capitolii inaurasset primus.

XXIII. Omni auro inest argentum vario pondere, alibi nona, alibi octava parte. In uno tantum Galliæ metallo, quod vocant Albucrarense,

qu'un trente-sixième. Aussi l'or de ce pays est-il le plus estimé. Le mélange d'un cinquième d'argent constitue ce qu'on appelle *electrum*. On compose un électrum artificiel en mêlant de l'argent à l'or. Mais s'il y a plus d'un cinquième d'argent, il ne résiste pas au marteau. L'électrum est considéré. Homère dit que le palais de Ménélas était resplendissant d'or, d'électrum, d'argent et d'ivoire. A Lindos, dans l'île de Rhodes, est un temple de Minerve où Hélène consacra un vase d'électrum. La propriété de cette composition est de briller aux lumières plus que l'argent.

PREMIÈRES STATUES D'OR.

La première statue d'or massif qui ait été faite, avant même qu'il en existât de ce genre en airain, fut placée, dit-on, dans le temple d'Anaïtis, la divinité la plus révérée chez les Arméniens. Elle fut mise en pièces dans l'expédition d'Antoine contre les Parthes. On cite à ce sujet une réponse assez plaisante d'un vétéran de Bologne à Auguste, qui soupait chez lui. Ce prince lui demandait s'il était vrai que celui qui avait porté le premier coup à la statue fût mort aveugle et perclus de tous ses membres. Dans ce moment même, reprit le vétéran, vous soupez d'une des jambes

tricesima sexta portio invenitur : ideo ceteris præest. Ubicunque quinta argenti portio est, electrum vocatur. Fit et cura electrum argento addito. Quod si quintam portionem excessit, incudibus non resistit. Et electro auctoritas, Homero teste, qui Menelai regiam auro, electro, argento, ebore fulgere tradit. Minervæ templum habet Lindos, insulæ Rhodiorum, in quo Helena sacravit calicem ex electro. Electri natura est, ad lucernarum lumina clarius argento splendere.

XXIV. Aurea statua prima omnium nulla inanitate, et antequam ex ære aliqua illo modo fieret, quam vocant holosphyraton, in templo Anaitidis posita dicitur, numine gentibus Armeniæ sacratissimo. Direpta est Antonii Parthicis rebus. Scitumque narratur dictum unius veteranorum Boloniæ, hospitali divi Augusti cœna, quum interrogaretur, « essetne » verum, eum qui primus violasset hoc numen, oculis membrisque captum

de la déesse. Ce fut moi qui frappai le premier, et la part que j'enlevai fait toute ma fortune.

Gorgias de Léontium est le premier qui se soit érigé à lui même une statue d'or, et d'or massif, qu'il plaça dans le temple de Delphes, vers la soixante et dixième olympiade : tant était lucrative alors la profession de maître d'éloquence !

DE L'EXTRÊME OPULENCE.

Les anciens n'avaient pas de nombre au delà de cent mille. Voilà pourquoi nous multiplions encore aujourd'hui ce nombre, et nous disons dix fois cent mille, et ainsi de suite. L'usure et l'invention de la monnaie ont rendu ce calcul nécessaire. C'est d'elles aussi que nous vient l'expression *æs alienum*, pour dire les dettes. Ensuite le mot *riche* est devenu un surnom. Observons toutefois que le premier qui l'a reçu fit banqueroute. Un de ces riches. M. Crassus, disait qu'un homme n'était pas opulent, s'il ne pouvait, de son revenu, entretenir une légion. Il posséda deux cents millions de sesterces (45,000,000 fr.) en fonds de terre, et fut le plus riche des citoyens après Sylla. Mais ce n'était pas assez pour lui. Son avarice était encore affamée de tout l'or des Parthes. Il en fut rassasié, de cet

» exspirasse ? » Respondit enim « tum maxime Augustum de crure ejus » cœnare, seque illum esse, totumque sibi censum ex ea rapina. »

Hominum primus et auream statuam et solidam Gorgias Leontinus Delphis in templo sibi posuit, LXX. circiter olympiade. Tantus erat docendæ oratoriæ artis quæstus.

XLVII. 10. Non erat apud antiquos numerus ultra centum millia : itaque et hodie multiplicantur hæc, ut decies centena millia, aut sæpius dicantur. Fenus hoc fecit nummusque percussus : et sic quoque æs alienum etiamnum appellatur. Postea divites cognominati : dummodo notum sit, eum qui primus acceperit hoc cognomen, decoxisse creditoribus suis. Ex eadem gente M. Crassus negabat locupletem esse, nisi qui reditu annuo legionem tueri posset. In agris sestertium MM. possedit, Quiritium post Sullam ditissimus. Nec fuit satis, nisi totum Parthorum esurisset

or ; et, disons-le sans ménager cette cupidité que rien n'assouvit, ce fut du moins une grande leçon pour tous les siècles.

Nous avons vu par la suite beaucoup d'affranchis encore plus opulents, et trois tout à la fois sous l'empire de Claude, Pallas, Calliste et Narcisse. Mais passons-les sous silence, comme s'ils étaient encore les maîtres de l'empire. Sous le consulat de C. Asinius Gallus, et de C. Marcius Censorinus, C. Cécilius Claudius Isidorus déclara par son testament, daté du sixième jour avant les calendes de février, que, malgré les pertes qu'il avait faites dans la guerre civile, il laissait quatre mille cent seize esclaves, trois mille six cents paires de bœufs, deux cent cinquante-sept mille têtes de bétail, soixante millions de sesterces en espèces monnayées. Il ordonnait qu'on en dépensât onze cent mille (247,500 fr.) à ses funérailles.

Eh bien! qu'ils entassent, ces hommes avides, qu'ils accumulent des richesses que les nombres ne puissent exprimer, que seront-ils auprès de ce Ptolémée qui, si l'on en croit Varron, entretint à ses frais huit mille cavaliers, pendant la guerre de Pompée contre les Juifs, et traita somptueusement mille convives, qui tous buvaient dans une coupe

aurum ; atque in memoriam quidem optimum occupavit : juvat enim insectari inexplebilem istam habendi cupidinem.

Multos postea cognovimus servitute liberatos opulentiores : pariterque tres Claudii principatu, Pallantem, Callistum, et Narcissum. Atque ut hi omittantur, tanquam adhuc rerum potiantur, C. Asinio Gallo, C. Marcio Censorino coss. a. d. VI. kal. febr. C. Cæcilius Claudius Isidorus testamento suo edixit, quamvis multa civili bello perdidisset, tamen relinquere servorum quatuor millia centum sedecim : juga boum tria millia sexcenta, reliqui pecoris ducenta quinquaginta septem millia : in numerato H-S. $\overline{DC}$. Funerari se jussit H-S. $\overline{XI}$.

Congerant excedentes numerum opes, quota tamen portio erunt Ptolemæi? quem Varro tradit, Pompeio res gerente circa Judæam, octona millia equitum sua pecunia toleravisse : mille convivas, totidem aureis potoriis, mutantem vasa cum ferculis, saginasse. Quota vero ille ipse

d'or, et en changeaient autant de fois que de mets? Et qu'était-il lui-même auprès de Pythius le Bithynien, car ce ne sont pas des rois que je cite ici; qu'était-il auprès de ce Pythius, qui fit présent à Darius d'un platane d'or et de cette vigne si fameuse, et qui donna un festin à l'armée entière de Xerxès, c'est-à-dire à sept cent quatre-vingt-huit mille hommes; offrant de payer et de nourrir cette armée pendant cinq mois, pour obtenir que, de cinq fils qu'il avait, un seul du moins fût accordé à sa vieillesse, et dispensé du service? Lui-même comparez-le au roi Crésus! O ciel! quelle démence de desirer dans la vie une chose que de vils esclaves ont obtenue, ou dont les rois eux-mêmes n'ont pu atteindre le terme!

DU LUXE EN FAIT DE VASES D'ARGENT.

L'inconstance prodigieuse de l'esprit humain varie sans cesse la forme de l'argenterie. Nul atelier n'est longtemps en vogue. Tantôt nous préférons la vaisselle Firmienne, Clodienne, Gratienne. Car nous adoptons pour nos tables les noms des fabriques. Tantôt nous voulons des ciselures, des reliefs, des contours dessinés en couleur : déja même nous mettons des plateaux sur les tables, et ces plateaux, qui ne servent qu'à soutenir nos mets, nous en ciselons les côtés;

(neque enim de regibus loquor) portio fuit Pythii Bithyni, qui platanum auream, vitemque nobilem illam Dario regi donavit : Xerxis copias, hoc est, septies centena LXXXVIII. millia hominum excepit epulo, stipendium quinque mensium frumentumque pollicitus, ut e quinque liberis in delectu senectuti suæ unus saltem concederetur. Hunc quoque ipsum aliquis comparet Crœso regi. Quæ (malum) amentia est, id in vita cupere, quod aut etiam servis contigerit, aut ne in regibus quidem invenerit finem!

XLIX. 11. Vasa ex argento mira inconstantia humani ingenii variat, nullum genus officinæ diu probando, nunc Firmiana, nunc Clodiana, nunc Gratiana : etenim tabernas mensis adoptavimus : nunc anaglypta, in asperitatemque excisa, circa linearum picturas quærimus. Jam vero et mensas repositoriis imponimus, et ad sustinenda obsonia interradimus

le prix en est d'autant plus grand, que le burin a moins laissé de matière. L'orateur Calvus se plaint, en plusieurs endroits de ses ouvrages, de ce qu'on fait la batterie de cuisine en argent. Mais nous avons imaginé de ciseler en argent jusqu'aux voitures, et de nos jours, Poppée, l'épouse de Néron, faisait même chausser en or les plus belles de ses mules (12).

PARCIMONIE DE NOS ANCÊTRES SUR CE POINT.

Le second Scipion laissa trente-deux livres d'argent à son héritier. Dans son triomphe sur les Carthaginois, il en fit porter quatre mille trois cent quatre-vingts livres. Voilà tout l'argent que possédait cette Carthage, qui nous disputait l'empire du monde. Combien de tables l'ont vaincue depuis en magnificence! Après la destruction de Numance, le même Scipion, le jour de son triomphe, donna sept deniers (6 fr. 30 cent.) à chacun de ses soldats. O guerriers dignes d'un tel général, puisqu'ils se contentèrent de cette récompense!

Son frère, surnommé Allobrogique, fut le premier qui posséda mille livres d'argenterie; mais le tribun Livius Drusus en posséda dix mille. On regarde aujourd'hui comme une fable, qu'un vieillard décoré du triomphe ait été noté

latera: et interest, quam plurimum lima perdiderit. Vasa coquinaria ex argento Calvus orator fieri quiritat: at nos carrucas ex argento cælare invenimus: nostraque ætate Poppæa conjux Neronis principis delicatioribus jumentis suis soleas ex auro quoque induere.

L. Libras XXXII. argenti Africanus sequens hæredi reliquit. Idemque quum de Pœnis triumpharet, quatuor millia CCCLXXX. pondo transtulit. Hoc argenti tota Carthago habuit, illa terrarum æmula, quot mensarum postea apparatu victa! Numantia quidem deleta, idem Africanus in triumpho militibus X. VII. dedit. O viros illo imperatore dignos, quibus hoc satis fuit!

Frater ejus Allobrogicus primus omnium pondo mille habuit. At Livius Drusus in tribunatu plebis, X. Nam propter quinque pondo notatum a censoribus triumphalem senem, fabulosum jam videtur. Item Catum

par les censeurs pour avoir eu chez lui cinq livres d'argenterie ; que Catus Ælius n'ait pas accepté la vaisselle d'argent envoyée par les députés Étoliens, qui l'avaient trouvé mangeant dans des vases de terre, et que jusqu'à sa mort il n'ait jamais eu d'autre argenterie que deux coupes que Paul-Émile son beau-père lui avait décernées pour prix de sa valeur après la défaite de Persée. Nous trouvons dans l'histoire que les députés des Carthaginois disaient qu'aucune nation ne vivait en aussi bonne intelligence que les Romains ; que partout on les avait servis dans la même argenterie. Mais ce que nous savons tous, c'est que Pompéius Paulinus, fils d'un chevalier romain de la ville d'Arles, a été chassé de son pays parcequ'il avait eu douze livres d'argenterie, servant dans une armée qui était en présence des nations les plus belliqueuses (13).

DES LITS EN ARGENT.

Depuis longtemps les lits des femmes se recouvrent en argent, et même quelques lits de table. Carvilius Pollion est, dit-on, le premier qui les ait argentés, non en les couvrant tout entiers, comme ceux de Délos, mais à la manière carthaginoise. Ce fut dans le même goût qu'il les gar-

Ælium, quum legati Ætolorum in consulatu prandentem in fictilibus adissent, missa ab his vasa argentea non accepisse, neque aliud habuisse argenti ad supremum vitæ diem, quam duo pocula, quæ L. Paulus socer ei ob virtutem, devicto Perseo rege, donasset. Invenimus legatos Carthaginiensium dixisse nullos hominum inter sese benignius vivere, quam Romanos. Eodem enim argento apud omnes cænitavisse ipsos. At hercules Pompeium Paulinum Arelatensis equitis Romani filium, paterna quoque gente pulsum, quod XII. pondo argenti habuisset apud exercitum ferocissimis gentibus oppositum, scimus.

LI. Lectos vero mulierum jam pridem totos operiri argento, et triclinia quædam, quibus argentum addidisse primus traditur Carvilius Pollio, eques Romanus, non ut operiret, aut Deliaca specie faceret, sed Puni-

nit en or. Bientôt les lits argentés imitèrent ceux de Délos. Tous ces excès furent expiés par la guerre civile de Sylla.

DES PLATS D'ARGENT.

Ces raffinements du luxe, et les plats d'argent, du poids de cent livres, la précédèrent de peu de temps : on en comptait alors plus de cinq cents dans Rome, et plusieurs citoyens, victimes de la cupidité, durent leur proscription à cette seule cause. Au surplus que nos annales rougissent d'avoir imputé cette guerre civile à de tels excès. Notre siècle a été plus hardi : sous l'empire de Claude, un de ses esclaves, Drusillanus, surnommé Rotundus, intendant de l'Espagne citérieure, possédait un plat qui pesait cinq cents livres. Pour le faire, on avait construit tout exprès un atelier. Huit autres qui complétaient le service pesaient ensemble huit cent cinquante livres. Grands dieux ! combien cet esclave employait-il de ses pareils pour servir de tels plats, ou quels étaient donc ses convives?

Cornélius Népos nous a transmis qu'avant la victoire de Sylla, il n'existait dans Rome que deux lits de table garnis en argent. Fénestella, qui mourut la dernière année de Tibère, écrit que l'on commença de son temps à revêtir d'ar-

cana. Eadem et aureos fecit. Nec multo post argentei Deliacos imitati sunt. Quæ omnia expiavit bellum civile Sullanum.

LII. Paulo enim ante hæc facta sunt, lancesque e centenis libris argenti, quas tunc super quingentas numero Romæ fuisse constat, multosque ob eas proscriptos, dolo concupiscentium. Erubescant annales, qui bellum civile illud talibus vitiis imputavere. Nostra ætas fortior fuit : Claudii principatu, servus ejus Drusillanus nomine Rotundus, dispensator Hispaniæ citerioris, quingenariam lancem habuit, cui fabricandæ officina prius exædificata fuerat : et comites ejus, octo DCCCL. librarum : quæso, ut quam multi eas conservi ejus inferrent, aut quibus cœnantibus?

Cornelius Nepos tradit ante Sullæ victoriam duo tantum triclinia Romæ fuisse argentea. Repositoriis argentum addi sua memoria cœptum Fenestella, qui obiit novissimo Tiberii Cæsaris principatu. Sed et testudinea

gent les surtouts de table, qu'à cette époque l'usage s'établit de les garnir en écaille : que peu de temps avant lui on les faisait en bois, ronds et massifs, pas beaucoup plus grands que les tables : que dans son enfance on avait commencé à les faire carrés, de plusieurs morceaux assemblés ou revêtus en érable ou en citre, et que bientôt on garnit en argent les angles et les jointures.

IMMENSES RICHESSES EN ARGENT.

Ce n'est pas seulement la quantité du métal, c'est la main-d'œuvre surtout qu'on recherche avec fureur ; et, disons-le pour notre justification, cette manie est déja très ancienne. C. Gracchus eut chez lui des dauphins qu'il avait achetés cinq mille sesterces (1,125 fr.) la livre, et L. Crassus deux coupes ciselées par Mentor, qui lui coûtaient cent mille sesterces (22,500 fr.). Il avoua cependant qu'il n'avait jamais eu le front de s'en servir. Il est certain que plusieurs de ses vases lui revenaient à six mille sesterces la livre (1,350 fr.).

L'Asie vaincue fit passer pour la première fois le luxe en Italie. L'an de Rome 565, Lucius Scipion porta dans son triomphe quatorze cent cinquante livres d'argenterie ciselée, et quinze cents livres de vases d'or. Cette même province

tum in usum venisse. Ante se autem paulo, lignea, rotunda, solida : nec multo majora, quam mensas fuisse. Se quidem puero, quadrata et compacta, aut acere operta, aut citro cœpisse. Mox additum argentum in angulis, lineasque per commissuras.

LIII. Nec copia tantum argenti furit vita, sed validius pæne manipretiis : idque jam pridem, ut ignoscamus nobis. Delphinos quinis millibus sesterstium in libras emptos C. Gracchus habuit. Lucius vero Crassus orator duos scyphos Mentoris artificis manu cælatos sesterstiis C. Confessus tamen est, nunquam se his uti propter verecundiam ausum. Constat eumdem sestertium VII. millibus in singulas libras vasa empta habuisse.

Asia primum devicta luxuriam misit in Italiam. Siquidem Lucius Scipio transtulit in triumpho argenti cælati pondo MCCCCL. Et vasorum aureorum pondo MD. anno conditæ urbis quingentesimo sexagesimo

léguée au peuple romain fut encore plus funeste aux mœurs, et la donation d'Attale causa plus de mal que la victoire même : car on ne se fit point de scrupule d'acheter à Rome tous ces objets de luxe, lorsqu'on y vendit les effets de ce prince, l'an 622. Pendant cet intervalle de cinquante-sept ans, les citoyens avaient appris à aimer l'opulence étrangère ; ils ne se bornaient plus à l'admirer. A cette époque, l'an de Rome 608, la réduction de l'Achaïe porta le dernier coup aux mœurs. Rien ne manqua plus alors. Les statues et les tableaux étaient entrés à la suite des vainqueurs ; et le même siècle vit naître le luxe et périr Carthage, le concours de nos destinées permettant que le peuple romain voulût et pût tout à la fois embrasser le vice. Quelques uns des anciens ont cru trouver même dans le luxe un surcroît de grandeur. On prétend qu'après sa victoire sur les Cimbres, Marius, ce paysan d'Arpinum, ce général jadis légionnaire, ne se servit plus que de canthares, à l'exemple du dieu Bacchus.

STATUES D'ARGENT.

C'est une erreur de croire que les premières statues d'argent aient été celles que la flatterie érigea en l'honneur d'Au-

quinto. Eadem Asia donata multo etiam gravius adflixit mores, inutiliorque victoria illa hæreditas Attalo rege mortuo fuit. Tum enim hæc emendi Romæ in auctionibus regiis verecundia exempta est, Urbis anno sexcentesimo vicesimo secundo, mediis quinquaginta septem annis erudita civitate amare etiam, non solum admirari, opulentiam externam : immenso et Achaicæ victoriæ momento ad impellendos mores, quæ et ipsa hoc intervallo, anno Urbis sexcentesimo octavo parta, signa et tabulas pictas invexit, ne quid deesset : pariterque luxuria nata est, et Carthago sublata : ita congruentibus fatis, ut liberet amplecti vitia, et liceret. Petiere et dignationem hinc aliqui veterum. C. Marius post victoriam Cimbricam cantharis potasse Liberi patris exemplo traditur, ille arator Arpinas et manipularis imperator.

LIV. 12. Argenti usum in statuas primum divi Augusti in adulatione temporum transisse, falso existimatur. Jam enim triumpho Magni Pom-

guste. Nous lisons qu'au triomphe de Pompée on avait déja porté la statue d'argent de Pharnace, premier roi de Pont, et celle de Mithridate-Eupator : on y porta aussi des chars d'or et d'argent.

Quelquefois le luxe substitue l'argent à l'or lui-même. Les femmes du peuple s'en font des chaînes pour leur chaussure; celles d'or sont devenues d'un usage trop commun. J'ai vu moi-même Arellius Fuscus, qui fut dégradé de l'ordre équestre, parceque l'empressement de ses jeunes auditeurs, qui le suivaient en foule, avait donné lieu à des bruits infamants; j'ai vu, dis-je, Arellius porter des anneaux d'argent.

Mais à quoi bon recueillir ces faits? Nos soldats, dédaignant même l'ivoire, garnissent la poignée de leurs épées en argent ciselé. On entend le cliquetis des lames et des plaques d'argent qui couvrent leurs fourreaux et leurs baudriers. Les femmes ne daignent pas faire usage d'une baignoire, si elle n'est pas d'argent; le même métal sert et pour nos tables, et pour les emplois les plus honteux. Que dirait Fabricius, lui qui ne permettait à des généraux triomphateurs qu'une coupe et une salière d'argent? que dirait-il, si, témoin de tant d'excès, il voyait encore les bains des femmes embarrassés d'argenterie, au point que

peii reperimus translatam Pharnacis, qui primus regnavit Ponto, argenteam statuam : item Mithridatis Eupatoris, et currus aureos argenteosque.

Argentum succedit aliquando et auro, luxu feminarum plebis compedes sibi ex eo facientium, quas induere aureas mos tritior vetat. Vidimus et ipsi Arellium Fuscum (motum equestri ordine, ob insignem calumniam, quum celebritate adsectarentur adolescentium scholæ) ex argento annulos habentem.

Et quid hæc attinet colligere, quum capuli militum, ebore etiam fastidito, cælentur argento, vaginæ catillis, baltei laminis crepitent? Jam vero feminæ nisi argentea, solia fastidiant : eademque materia et cibis et probris serviat. Videret hæc Fabricius, et stratas argento mulierum balineas, ita ut vestigio locus non sit cum viris lavantium : Fabricius, inquam, qui

lorsqu'elles s'y baignent avec les hommes on trouve à peine une place pour poser le pied? De quel œil verrait-il ce métal, tour à tour le prix de la valeur guerrière, et le plus vil instrument du luxe? O mœurs! nous rougissons de Fabricius.

bellicosos imperatores plus quam pateram et salinum ex argento habere vetabat. Videret hinc dona fortium fieri, aut in hæc frangi. Heu mores! Fabricii nos pudet.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

LE CUIVRE.

AIRAIN DE CORINTHE.

Autrefois on mêlait le cuivre avec l'or et l'argent : et quelque riche que fût cette composition, le travail était encore plus précieux : aujourd'hui on ne pourrait dire lequel vaut moins du travail ou de la matière. Chose étonnante ! les ouvrages ont été portés au plus haut prix, et l'art a perdu toute sa considération. C'est qu'il est devenu un métier qu'on exerce, comme tous les autres, pour gagner de l'argent : d'abord on n'eut en vue que la gloire. Aussi en avait-on fait une profession des dieux, dans ces temps où les chefs des nations s'en faisaient même un titre d'honneur. La manière de fondre l'airain précieux est tellement perdue, que, dès longtemps, la fortune elle-même figurée en airain n'offre aucun vestige de l'art.

LIBER TRICESIMUSQUARTUS.

ÆRIS METALLA.

III. 2. Quondam æs confusum auro argentoque miscebatur, et tamen ars pretiosior erat : nunc incertum est pejor hæc sit, an materia. Mirumque, quum ad infinitum operum pretia creverint, auctoritas artis extincta est. Quæstus causa enim, ut omnia, exerceri cœpta est, quæ gloria solebat. Ideo etiam deorum adscripta operi, quum proceres gentium claritatem et hac via quærerent : adeoque exolevit fundendi æris pretiosi ratio, ut jamdiu ne fortuna quidem in ære jus artis habeat.

De tous les airains célèbres de l'antiquité, le plus vanté est celui de Corinthe. Le hasard en fit l'alliage dans l'incendie de cette ville, lorsqu'elle fut prise par les Romains. Bien des gens l'ont recherché avec une passion extrême. Verrès, que Cicéron avait fait condamner, ne fut proscrit par Antoine que pour avoir refusé de lui céder ses vases corinthiens. Mais je crois que la plupart de ces connaisseurs ne cherchent qu'à se distinguer du commun des hommes, et qu'ils ne sont ni plus habiles ni plus instruits que les autres. Pour le prouver, il suffira de dire que Corinthe fut prise la troisième année de la cent cinquante-huitième olympiade, l'an 608 de Rome. Or ces fameux artistes, aux ouvrages desquels ils donnent le nom de corinthiens, ont cessé de vivre plusieurs siècles avant cette époque.

Les seuls vases corinthiens qui existent sont ceux que les amateurs du luxe transforment en plats, en lampes, ou même en bassins; car rien ne répugne à notre délicatesse. On distingue trois sortes d'airain de Corinthe : le blanc par son éclat approche de l'argent, et l'argent y domine. Le second nous offre le jaune de l'or. Dans le troisième, les trois métaux sont mêlés à portions égales. Il en est encore un quatrième; mais les proportions de l'alliage ne sont pas

Ex illa autem antiqua gloria Corinthium maxime laudatur : hoc casus miscuit, Corintho, quum caperetur, incensa : mireque circa id multorum adfectatio fuit : quippe quum tradatur non alia de causa Verrem, quem Cicero damnaverat, proscriptum esse ab Antonio, quam quod Corinthiis se ei cessurum negavisset. At mihi major pars eorum simulare eam scientiam videtur, ad segregandos se a ceteris magis, quam intelligere aliquid ibi subtilius : et hoc paucis docebo. Corinthus capta est olympiadis CLVIII. anno tertio, nostræ Urbis DCVIII. : quum ante secula fictores nobiles esse desissent, quorum ista omnia signa hodie Corinthia appellant.

Sunt ergo vasa tantum Corinthia, quæ isti elegantiores modo in esculenta transferunt, modo in lucernas, aut trulleos, nullo munditiarum despectu. Ejus tria genera : candidum, argento nitore quam proxime accedens, in quo illa mixtura prævaluit : alterum, in quo auri fulva natura : tertium, in quo æqualis omnium temperies fuit. Præter hæc est, cujus

connues. La fortune, secondant l'artiste qui travaillait pour elle, a produit pour ses propres statues cette nouvelle combinaison, précieuse par sa couleur qui tire sur le foie; d'où on l'a nommé hépatique. Au reste cet airain est bien inférieur à celui de Corinthe, quoiqu'il l'emporte beaucoup sur ceux d'Égine et de Délos, qui longtemps ont été les premiers.

AIRAIN DE DÉLOS.

L'airain de Délos est celui dont la gloire est la plus ancienne. Tout l'univers accourait aux marchés de cette île. Ses artistes s'occupaient à faire des pieds et des dossiers pour les lits de table : c'est ce qui a commencé la réputation de l'airain. Ensuite il s'est élevé jusqu'aux figures des dieux, des hommes et des autres animaux.

AIRAIN D'ÉGINE.

Après lui, l'airain d'Égine tint le premier rang. L'île elle-même n'en produit pas; mais ses artistes l'ont rendue fameuse par leur habileté à le mélanger. C'est là que fut pris le bœuf d'airain qui est à Rome dans le marché aux bœufs. Nous avons en lui un échantillon de l'airain d'Égine, et dans le Jupiter Tonnant du Capitole nous en avons un

ratio non potest reddi, quanquam hominis manu facta dederit fortuna temperamentum simulacro signisque illud, suo colore pretiosum ad jecinoris imaginem vergens, quod ideo hepatizon appellant, procul a Corinthio : longe tamen ante Ægineticum atque Deliacum, quæ diu obtinuere principatum.

IV. Antiquissima æris gloria Deliaco fuit, mercatus in Delo concelebrante toto orbe, et ideo cura officinis tricliniorum pedibus fulcrisque. Ibi prima nobilitas æris. Pervenit deinde ad deum simulacra, effigiemque hominum, et aliorum animalium.

V. Proxima laus Æginetico fuit. Insula et ipsa, nec æs gignens, sed officinarum temperatura nobilitata. Bos æreus inde captus in foro boario est Romæ. Hoc erit exemplar Æginetici æris : Deliaci autem Jupiter in Capi-

autre de celui de Délos. Myron employait le premier, et Polyclète le second : contemporains et formés à la même école, ces artistes furent rivaux jusque dans le choix du métal.

ORNEMENTS EN AIRAIN POUR LES TEMPLES.

Les anciens faisaient en airain les seuils mêmes et les portes de leurs temples. Je trouve que Cn. Octavius, qui remporta un triomphe naval sur Persée, éleva auprès du cirque Flaminius un portique à doubles colonnes, qu'on nomma corinthien parceque les chapiteaux étaient d'airain. Le temple de Vesta fut revêtu d'une couverture d'airain de Syracuse. Les chapiteaux du Panthéon, placés par Agrippa, sont du même airain. Ce métal a servi aussi pour le luxe des particuliers. Entre autres griefs, Sp. Carvilius, questeur, accusa Camille d'avoir des portes garnies d'airain.

TABLES D'AIRAIN A TROIS LITS.

Quant aux lits de table, aux buffets, aux monopodes garnis d'airain, L. Pison nous apprend que Cn. Manlius les apporta le premier dans son triomphe, l'an 567, après la conquête de l'Asie. Antias écrit que L. Crassus, héritier de

tolio, in Jovis Tonantis æde. Illo ære Myron usus est, hoc Polycletus, æquales atque condiscipuli. Æmulatio iis et in materia fuit.

VII. Prisci limina etiam ac valvas ex ære in templis factitavere. Invenio et a Cn. Octavio, qui de Perseo rege navalem triumphum egit, factam porticum duplicem ad Circum Flaminium, quæ Corinthia sit appellata a capitulis æreis columnarum. Vestæ quoque ædem ipsam Syracusana superficie regi placuisse. Syracusana sunt in Pantheo capita columnarum à M. Agrippa posita. Quin etiam privata opulentia eo modo usurpata est. Camillo inter crimina objecit Sp. Carvilius quæstor, quod ærata ostia haberet in domo.

VIII. Nam triclinia ærata, abacosque, et monopodia Cn. Manlium Asia devicta primum invexisse triumpho suo, quem duxit Urbis anno DLXVII. L. Piso auctor est. Antias quidem L. Crassum heredem L. Crassi oratoris,

l'orateur Crassus, vendit un grand nombre de lits garnis d'airain. On faisait aussi en airain des bassins de trépieds, nommés delphiques, parceque c'était ce qu'on offrait le plus communément à l'Apollon de Delphes. On se plut aussi à posséder des lustres suspendus ou qui s'élevaient en forme d'arbres portant leurs fruits. Tel est celui du temple d'Apollon Palatin. Alexandre-le-Grand, en étant devenu maître à la prise de Thèbes, l'avait dédié, à Cymé, au même dieu.

PREMIÈRE STATUE D'AIRAIN A ROME.

Ensuite l'art travailla partout pour les dieux. Je trouve qu'à Rome, la première statue d'airain élevée à Cérès fut faite des deniers de Sp. Cassius, tué par son propre père, pour avoir aspiré à la royauté. L'art fit bientôt pour les hommes ce qu'il avait fait pour les dieux, et leurs statues furent de plusieurs espèces. Les anciens les peignaient avec du bitume. Il en est d'autant plus surprenant qu'on se soit avisé de les dorer. Je ne sais si cette invention est d'un Romain; du moins elle n'est pas ancienne, même à Rome. On n'érigeait des statues qu'aux hommes qui méritaient l'immortalité par quelque action éclatante; d'abord par une victoire dans les jeux sacrés, surtout à Olympie, où l'on

multa etiam triclinia ærata vendidisse. Ex ære factitavere et cortinas tripodum, nomine Delphicas, quoniam donis maxime Apollinis Delphici dicabantur. Placuere et lychnuchi pensiles in delubris, aut arborum modo mala ferentium lucentes : qualis est in templo Apollinis Palatini, quod Alexander Magnus Thebarum expugnatione captum in Cyme dicaverat eidem deo.

IX. 4. Transiit deinde ars ubique vulgo ad effigies deorum. Romæ simulacrum ex ære factum Cereri primum reperio ex peculio Sp. Cassii, quem regnum adfectantem pater ipsius interemerat. Transiit et ab diis ad hominum statuas, atque multis modis. Bitumine antiqui tinguebant eas, quo magis mirum est placuisse auro integere. Hoc nescio an Romanum fuerit inventum : certe etiam Romæ non habet vetustatem. Effigies hominum non solebant exprimi, nisi aliqua illustri causa perpetuitatem merentium, primo sacrorum certaminum victoria, maximeque Olympiæ : ubi

dédiait celle de chaque athlète couronné. Ceux qui avaient été trois fois vainqueurs étaient représentés au naturel et dans toutes leurs proportions. Ces statues se nomment iconiques. Je ne sais si les premières statues posées par l'autorité publique ne sont pas celles que les Athéniens élevèrent aux tyrannicides Harmodius et Aristogiton. Ce fut l'année même de l'expulsion des rois à Rome. Tous les peuples de l'univers ont adopté ce genre d'hommage, sans doute le plus digne de l'homme. Déja dans toutes les villes municipales les statues font l'ornement des places publiques. La mémoire des mortels est perpétuée. Leurs titres gravés sur le piédestal sont offerts aux regards de la postérité, qui peut ainsi les lire ailleurs que sur des tombeaux. Les galeries et les maisons des particuliers sont devenues comme autant de places publiques. Le respect des clients a établi l'usage d'honorer ainsi les patrons.

A QUELLE ÉPOQUE ON FIT DISPARAITRE DES LIEUX PUBLICS TOUTES LES STATUES APPARTENANT SOIT A L'ÉTAT, SOIT AUX PARTICULIERS.

Lucius Pison a écrit que, sous le second consulat de M. Émilius et de C. Popilius, les censeurs P. Cornélius Scipion et M. Popilius enlevèrent d'autour du Forum toutes les statues

omnium qui vicissent statuas dicari mos erat. Eorum vero, qui ter ibi superavissent, ex membris ipsorum similitudine expressa, quas iconicas vocant. Athenienses nescio an primi omnium Harmodio et Aristogitoni tyrannicidis publice posuerint statuas. Hoc actum est eodem anno, quo et Romæ reges pulsi. Excepta deinde res est a toto orbe terrarum humanissima ambitione. Et jam omnium municipiorum foris statuæ ornamentum esse cœpere, prorogarique memoria hominum, et honores legendi ævo basibus inscribi, ne in sepulcris tantum legerentur. Mox forum et in domibus privatis factum, atque in atriis. Honos clientum instituit sic colere patronos.

XIV. L. Piso prodidit, M. Æmilio, C. Popilio II. coss. a censoribus P. Cornelio Scipione, M. Popilio, statuas circa Forum eorum qui magi-

des citoyens qui avaient exercé des magistratures; qu'ils exceptèrent seulement celles qui avaient été posées par l'ordre du peuple ou du sénat; que même ils firent fondre celle que Sp. Cassius, qui voulut se faire roi, s'était érigée à lui-même auprès du temple de Tellus. Sans doute leur sagesse voulait arrêter aussi de ce côté les efforts de l'ambition. Nous avons encore les harangues véhémentes de Caton pendant sa censure : il s'indignait que, dans les provinces, des statues fussent érigées à des femmes romaines. Toutefois il ne put empêcher qu'on ne leur en dressât même à Rome, par exemple, à Cornélia, mère des Gracques et fille du premier des Scipions. Elle était représentée assise, et remarquable par sa chaussure sans courroie; placée d'abord sous le portique public de Métellus, elle existe aujourd'hui dans les édifices d'Octavie.

ANCIENNETÉ DE LA STATUAIRE EN ITALIE.

Que la statuaire ait été commune et ancienne dans l'Italie, c'est ce que témoigne l'Hercule consacré, dit-on, par Évandre dans le marché aux bœufs, et qu'on nomme triomphal : les jours de triomphe, on le revêt d'une robe de triomphateur. C'est ce qu'atteste aussi le Janus au double front, dédié par le roi Numa, et qu'on adore comme sym-

stratum gesserant, sublatas omnes, præter eas quæ populi aut senatus sententia statutæ essent. Eam vero quam apud ædem Telluris statuisset sibi Sp. Cassius, qui regnum adfectaverat, etiam conflatam a censoribus. Nimirum in ea quoque re ambitioni providebant illi viri. Exstant Catonis in censura vociferationes, mulieribus Romanis in provinciis statuas poni. Nec tamen potuit inhibere, quominus Romæ quoque ponerentur, sicuti Corneliæ Gracchorum matri, quæ fuit Africani prioris filia. Sedens huic posita, soleisque sine amento insignis, in Metelli publica porticu : quæ statua nunc est in Octaviæ operibus.

XVI. 7. Fuisse autem statuariam artem familiarem Italiæ quoque et vetustam, indicat Hercules ab Evandro sacratus, ut produnt, in foro boario, qui triumphalis vocatur, atque per triumphos vestitur habitu triumphali. Præterea Janus geminus a Numa rege dicatus, qui pacis bel-

bole de la guerre et de la paix. Ses doigts figurés de manière qu'ils expriment le nombre de trois cent cinquante-cinq jours, pour signifier l'année (2), annoncent qu'il est le dieu du temps et de la durée. On peut citer encore les statues étrusques dispersées par toute la terre : nul doute qu'elles n'aient été faites en Étrurie. Je serais porté à croire qu'elles ne figurent que des dieux, si Métrodore de Scepsis, à qui sa haine pour les Romains a fait donner le surnom de *Misoromœus* ne nous reprochait d'avoir assiégé Volsinie pour nous emparer de deux mille statues. Ce qui m'étonne, c'est que les statues étant d'une origine si ancienne en Italie, les simulacres des dieux aient été faits en bois et en argile jusqu'à la conquête de l'Asie, qui introduisit le luxe.

PRIX ÉNORME DE CERTAINES STATUES.

Pendant l'édilité de M. Scaurus, trois mille statues furent employées à la seule décoration du théâtre construit pour le temps des jeux. Mummius, après la réduction de l'Achaïe, en remplit Rome entière, et lui-même mourut sans laisser une dot à sa fille; car pourquoi ne pas dire aussi ce qui peut l'excuser? les deux Lucullus apportèrent de même un grand nombre de statues. Mucien, trois fois consul, écrit

lique argumento colitur, digitis ita figuratis, ut trecentorum quinquaginta quinque dierum nota, per significationem anni, temporis et ævi se deum indicaret. Signa quoque Tuscanica per terras dispersa, quæ in Etruria factitata non est dubium. Deorum tantum putarem ea fuisse, ni Metrodorus Scepsius, cui cognomen a Romani nominis odio inditum est, propter duo millia statuarum Volsinios expugnatos objiceret. Mirumque mihi videtur, quum statuarum origo tam vetus in Italia sit, lignea potius aut fictilia deorum simulacra in delubris dicata, usque ad devictam Asiam, unde luxuria.

XVII. In M. Scauri ædilitate tria millia signorum in scena tantum fuere temporario theatro. Mummius devicta Achaia replevit Urbem : ipse excessit non relicturus filiæ dotem. Cur enim non cum excusatione ponatur? Multa et Luculli invexere. Rhodi etiamnum tria millia signorum esse, Mucianus ter consul prodidit : nec pauciora Athenis, Olympiæ,

qu'il en existe encore à présent trois mille à Rhodes. On croit qu'il n'y en a pas moins à Athènes, à Olympie et à Delphes. Quel mortel pourrait en faire la description? d'ailleurs quelle serait l'utilité de cette connaissance? cependant on me saura gré d'indiquer en peu de mots les ouvrages distingués par leur mérite ou seulement par une particularité remarquable, et de faire connaître les noms des artistes célèbres. Ici la multitude interdit les détails. Lysippe seul a fait, dit-on, six cent dix morceaux, tous d'une beauté si accomplie que chacun aurait suffi pour illustrer son auteur. Le nombre en fut connu lorsque son héritier ouvrit son trésor : car il était dans l'usage de mettre à part un denier d'or sur le prix de chaque statue. La sculpture a porté ses succès et bientôt son audace au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Pour preuve de ses succès, je citerai un seul exemple, et ce ne sera ni la statue d'un dieu, ni celle d'un homme. Nous avons vu, dans la chapelle de Junon, au Capitole, un chien en airain, léchant sa blessure. On peut juger de la perfection du travail et de la vérité de la ressemblance, non-seulement par le lieu où il avait été placé, mais encore par la nouveauté du cautionnement. Comme nulle somme ne semblait pouvoir le payer, un édit

Delphis superesse creduntur. Quis ista mortalium persequi possit? aut quis usus noscendi intelligatur? Insignia tamen maxime, et aliqua de causa notata, voluptarium sit attigisse, artificesque celebratos nominavisse, singulorum quoque inexplicabili multitudine, quum Lysippus DCX. opera fecisse dicatur, tantæ omnia artis, ut claritatem possent dare vel singula. Numerum apparuisse defuncto eo, quum thesaurum effregisset hæres : solitum enim ex manipretio cujusque signi denarios seponere aureos singulos. Evecta supra humanam fidem ars est successu, mox et audacia. In argumentum successus unum exemplum adferam, nec deorum hominisve similitudinis expressæ. Ætas nostra vidit in Capitolio, priusquam id novissime conflagravit a Vitellianis incensum, in cella Junonis, canem ex ære vulnus suum lambentem : cujus eximium miraculum et indiscreta veri similitudo, non eo solum intelligitur, quod ibi dicata fuerat, verum et nova satisdatione : nam summa

public ordonnait que les gardiens en répondraient sur leur tête.

DES COLOSSES LES PLUS RENOMMÉS DE ROME.

Quant à la hardiesse, les exemples sont innombrables. On a imaginé de faire des statues nommées colossales, qui par leur masse sont pareilles à des tours. Tel est, au Capitole, l'Apollon transporté d'Apollonie, ville de Pont, par M. Lucullus. Il a trente coudées de hauteur et coûta cinq cents talents. Tel est au Champ-de-Mars le Jupiter consacré par l'empereur Claude et qu'on appelle Pompéien, parcequ'il est voisin du théâtre de Pompée. Tel est encore le Jupiter de Tarente, ouvrage de Lysippe : sa hauteur est de quarante coudées. Ce qu'il y a d'étonnant en lui, c'est qu'on peut le mouvoir à la main, tant l'équilibre est parfaitement établi, et que cependant la violence des tempêtes ne l'ébranle jamais. On dit que l'artiste y a pourvu en opposant une colonne à quelque distance, du côté où il importait le plus de rompre le vent. Sa grandeur et la difficulté de le déplacer forcèrent Fabius Verrucosus de le laisser à Tarente, lorsqu'il enleva l'Hercule que nous voyons au Capitole. Mais le plus admiré de tous les colosses a été celui du soleil à Rhodes. C'était l'ouvrage de Charès de Lindes,

nulla par videbatur : capite tutelarios cavere pro eo, instituti publici fuit.

XVIII. Audaciæ innumera sunt exempla. Moles quippe excogitatas videmus statuarum, quas colosseas vocant, turribus pares. Talis est in Capitolio Apollo, translatus a M. Lucullo ex Apollonia, Ponti urbe, XXX. cubitorum, quingentis talentis factus : talis in Campo Martio Jupiter a divo Claudio Cæsare dicatus, qui vocatur Pompeianus a vicinitate theatri : talis et Tarenti factus a Lysippo, XL. cubitorum. Mirum in eo, quod manu, ut ferunt, mobilis (ea ratio libramenti est), nullis convellatur procellis. Id quidem providisse et artifex dicitur, modico intervallo, unde maxime flatum opus erat frangi, opposita columna. Itaque propter magnitudinem difficultatemque movendi, non attigit eum Fabius Verrucosus, quum Herculem, qui est in Capitolio, inde transferret. Ante omnes autem in admiratione fuit solis colossus Rhodi, quem fecerat Chares Lindius,

élève de Lysippe dont j'ai parlé ci-dessus : il avait soixante-dix coudées. Au bout de cinquante-six ans, il fut renversé par un tremblement de terre. Mais en cet état il excite encore l'admiration. Peu d'hommes embrassent son pouce. Ses doigts sont plus grands que la plupart des statues. Les ouvertures de ses membres brisés présentent de vastes cavernes. On aperçoit au dedans les pierres énormes qu'on y avait placées pour l'affermir. On rapporte qu'il coûta douze ans de travail et trois cents talents, produit des machines de guerre qu'avait abandonnées le roi Démétrius ennuyé de la longueur du siége.

Mais, de notre temps, Zénodore a surpassé la grandeur de toutes les statues de ce genre par le Mercure qu'il exécuta chez les Arverniens, peuple de la Gaule, ouvrage qui coûta dix années de travail et quatre cent mille sesterces par an. Après qu'il eut donné dans ce pays des preuves suffisantes de son talent, il fut appelé à Rome par Néron, pour y faire la statue colossale de ce prince. Cette statue, de cent dix pieds de hauteur, a été consacrée au soleil, lorsque la mémoire de ce monstre eut été vouée à l'infamie. Nous allions à l'atelier admirer la ressemblance frappante du prince non-seulement dans le modèle d'argile,

Lysippi supra dicti discipulus. Septuaginta cubitorum altitudinis fuit. Hoc simulacrum post quinquagesimum sextum annum terræ motu prostratum, sed jacens quoque miraculo est. Pauci pollicem ejus amplectuntur. Majores sunt digiti, quam pleræque statuæ. Vasti specus hiant defractis membris. Spectantur intus magnæ molis saxa, quorum pondere stabilitaverat constituens. Duodecim annis tradunt effectum CCC. talentis, quæ contulerant ex apparatu regis Demetrii relicto, moræ tædio.

Verum omnem amplitudinem statuarum ejus generis vicit ætate nostra Zenodorus, Mercurio facto in civitate Galliæ Arvernis, per annos decem, H-S. CCCC. manipretio. Is postquam satis ibi artem adprobaverat, Romam adscitus est a Nerone, ubi destinatum illius principis simulacrum, colossum fecit, CX. pedum longitudine, qui dicatus solis venerationi est, damnatis sceleribus illius principis. Mirabamur in officina non modo ex argilla similitudinem insignem, verum et ex parvis admodum surculis, quod

mais encore dans de très petites esquisses qui étaient comme les premières études de l'ouvrage. Cette statue a montré que l'art de fondre l'airain précieux est anéanti. Car Néron était disposé à prodiguer l'or et l'argent, et Zénodore ne le cédait à aucun des anciens pour l'art de modeler et de sculpter. Pendant qu'il travaillait chez les Arverniens, il imita pour Vibius Avitus, préfet de la province, deux coupes ciselées par Calamis, et que Germanicus César, qui les aimait beaucoup, avait données à son précepteur Cassius Silanus, oncle de Vibius. La copie était si bien faite que la différence était à peine sensible. Le talent de l'artiste faisait mieux apercevoir l'infériorité du métal.

La plupart sont tellement engoués des statues qu'ils nomment corinthiennes, que partout ils les portent avec eux, comme Hortensius le faisait du sphinx qu'il avait enlevé à Verrès, son client. Ce qui donna lieu à un bon mot de Cicéron. Pendant l'instruction du procès, Hortensius, dans la chaleur des débats, avait dit qu'il n'entendait pas les énigmes : « Vous devriez les entendre, reprit Cicéron, » puisque vous avez le sphinx chez vous. » Néron portait partout une Amazone; et, avant lui, Cestius, consulaire, portait aussi une statue qu'il ne quitta pas même dans une

primum operis instar fuit. Ea statua indicavit interisse fundendi æris scientiam, quum et Nero largiri aurum argentumque paratus esset, et Zenodorus scientia fingendi cælandique nulli veterum postponeretur. Statuam Arvernorum quum faceret, provinciæ Vibio Avito præsidente, duo pocula Calamidis manu cælata, quæ Cassio Silano, avunculo ejus, præceptori suo Germanicus Cæsar adamata donaverat, æmulatus est, ut vix ulla differentia esset artis. Quantoque major in Zenodoro præstantia fuit, tanto magis deprehendi æris obliteratio potest.

8. Signis, quæ vocant Corinthia, plerique in tantum capiuntur, ut secum circumferant, sicut Hortensius orator sphingem Verri reo ablatam. Propter quam Cicero illo judicio in altercatione neganti ei « se ænigmata » intelligere, respondit debere, quoniam sphingem domi haberet. » Circumtulit et Nero princeps Amazonem, et paulo ante C. Cestius consularis

bataille. On dit que la tente d'Alexandre était ordinairement soutenue par quatre statues : d'eux d'entre elles ont été dédiées devant le temple de Mars Vengeur, et les deux autres devant le palais de Numa.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA STATUAIRE EN AIRAIN. NOMS DES PRINCIPAUX ARTISTES.

Une foule presque innombrable d'artistes s'est distinguée par des figures et des statues moins grandes.

Quoique les plus célèbres aient vécu à des époques bien différentes, cependant ils concoururent ensemble pour les Amazones qu'ils avaient faites. Lorsqu'on voulut dédier ces Amazones dans le temple de Diane à Éphèse, on convint de choisir la plus parfaite, d'après le jugement des artistes qui vivaient alors. On reconnut que c'était celle que chacun avait placée la première après la sienne. L'Amazone de Polyclète eut cet honneur, ensuite ce furent celles de Phidias, de Ctésilaüs, de Cydon et de Phradmon.

Phidias, outre le Jupiter Olympien, qui n'a point de rivaux, fit également en ivoire une Minerve debout, qui est dans le Parthénon à Athènes (3). En airain, il fit non-seulement l'Amazone dont je viens de parler, mais encore une

signum, quod secum etiam in prælio habuit. Alexandri quoque Magni tabernaculum sustinere traduntur solitæ statuæ, ex quibus duæ ante Martis Ultoris ædem dicatæ sunt, totidem ante regiam.

XIX. Minoribus simulacris signisque innumera prope artificum multitudo nobilitata est.

Venere autem et in certamen laudatissimi, quanquam diversis ætatibus geniti, quoniam fecerant Amazonas ; quæ quum in templo Ephesiæ Dianæ dicarentur, placuit eligi probatissimam, ipsorum artificum qui præsentes erant judicio, quum apparuit eam esse, quam secundam a sua quisque judicassent. Hæc est Polycleti, proxima ab ea Phidiæ, tertia Ctesilai, quarta Cydonis, quinta Phradmonis.

Phidias, præter Jovem Olympium quem nemo æmulatur, fecit et ex ebore æque Minervam Athenis, quæ est in Parthenone astans. Ex ære vero, præter Amazonem supra dictam, Minervam tam eximiæ pulchritu-

Minerve d'une beauté si exquise qu'on la surnomma la belle. Nous avons de lui un homme qui porte des clefs, une seconde Minerve que Paul-Émile a dédiée à Rome devant le temple de la *Fortune de chaque jour;* de plus, deux statues drapées, que Catulus a placées dans le même temple, et un colosse nu. On juge avec raison que Phidias a le premier expliqué et enseigné les règles du bas-relief.

Cicéron dit formellement que Lysippe de Sicyone fut d'abord ouvrier en airain, et qu'une réponse du peintre Eupompe donna l'impulsion à son talent (4). Il lui avait demandé lequel de ses devanciers il devait prendre pour modèle : Imite la nature, répondit le peintre en montrant une foule de peuple. Lysippe était, comme je l'ai dit, d'une fécondité merveilleuse. C'est de tous les statuaires celui qui a laissé le plus d'ouvrages. Il a fait, entre autres, un baigneur qui se frotte. Marcus Agrippa le dédia devant ses thermes. Ce chef-d'œuvre plut singulièrement à Tibère. Ce prince, qui, dans les premières années, savait se commander à lui-même, ne put cependant résister au desir de le posséder. Il le transporta dans sa chambre à coucher, après avoir substitué une autre statue. Mais rien ne put vaincre l'opiniâtreté du peuple romain. De toutes les parties du

dinis, ut formæ cognomen acceperit. Fecit et cliduchum et aliam Minervam, quam Romæ Æmilius Paulus ad ædem Fortunæ hujusce diei dedicavit. Ideo duo signa quæ Catulus in eadem æde posuit palliata, et alterum colossicon nudum : primusque artem toreuticen aperuisse atque demonstrasse merito judicatur.

Lysippum Sicyonium Tullius adfirmat, primo ærarium fabrum, audendi rationem cepisse pictoris Eupompi responso. Eum enim interrogatum quem sequeretur antecedentium dixisse, demonstrata hominum multitudine, naturam ipsam imitandam esse, non artificem. Plurima ex omnibus signa fecit, ut diximus, fecundissimæ artis, interque destringentem se, quem Marcus Agrippa ante thermas suas dicavit, mire gratum Tiberio principi : qui non quivit temperare sibi in eo, quanquam imperiosus sui inter initia principatus, transtulitque in cubiculum, alio ibi signo substituto : quum quidem tanta populi Romani contumacia fuit, ut mag-

théâtre, il demandait à grands cris qu'on remplaçât le Baigneur. Tibère, forcé d'en faire le sacrifice, ordonna qu'il fût remis à sa place.

Lysippe avait représenté Alexandre à différents âges, en le prenant dès l'enfance. Néron aimait beaucoup sa statue d'Alexandre enfant. Il la fit dorer. Mais la richesse ayant fait disparaître les finesses de l'art, on enleva la dorure, et, dans cet état, la statue est jugée plus précieuse, quoique les hachures et les cicatrices de l'incrustation paraissent encore.

On dit qu'il contribua beaucoup à la perfection de la statuaire en exprimant les cheveux, en faisant les têtes moins grosses qu'on ne les faisait avant lui, les corps plus sveltes et moins charnus, ce qui faisait paraître ses statues plus hautes. La langue latine n'a point de mot pour exprimer cette justesse de proportions qui règne dans ses ouvrages, où il a remplacé par des formes nouvelles et non encore usitées les tailles carrées des anciens (5). Il disait souvent qu'ils avaient représenté les hommes tels qu'ils étaient, et lui tel qu'ils semblaient être (6). L'élégance et la finesse jusque dans les moindres parties paraissent être son caractère distinctif.

nis theatri clamoribus reponi apoxumenon flagitaverit, princepsque quanquam adamatum reposuerit.

Fecit Lysippus et Alexandrum Magnum multis operibus, a pueritia ejus orsus. Quam statuam inaurari jussit Nero princeps, delectatus admodum illa. Dein quum pretio perisset gratia artis, detractum est aurum : pretiosiorque talis existimatur, etiam cicatricibus operis atque concisuris, in quibus aurum hæserat, remanentibus.

Statuariæ arti plurimum traditur contulisse, capillum exprimendo, capita minora faciendo, quam antiqui : corpora graciliora siccioraque, per quæ proceritas signorum major videretur. Non habet latinum nomen symmetria, quam diligentissime custodivit, nova intactaque ratione quadratas veterum staturas permutando, vulgoque dicebat ab illis factos, quales essent, homines : a se, quales viderentur esse. Propriæ hujus videntur esse argutiæ operum, custoditæ in minimis quoque rebus.

On vante la lionne d'Iphicrate : la lionne était le nom d'une courtisane que son talent pour la lyre avait intimement liée avec Harmodius et Aristogiton. Elle expira dans les tortures, sans révéler la conspiration qu'ils avaient formée contre les tyrans. Les Athéniens voulant honorer sa mémoire, sans rendre hommage à une courtisane, représentèrent l'animal dont elle portait le nom; et, pour que leur intention ne fût pas méconnue, ils ordonnèrent qu'il fût représenté sans langue.

Théodore, qui a construit le labyrinthe de Samos, fit sa propre statue en airain. Outre la ressemblance parfaite, on vantait l'extrême délicatesse du travail. La figure tient une lime de la main droite : de la gauche, elle tenait avec trois doigts un quadrige si petit, qu'une mouche qui faisait partie de l'ouvrage couvrait de ses ailes les chevaux, le char et le cocher. Le char a été transporté à Préneste.

Personne ne loue Périllus, plus cruel que Phalaris pour lequel il fit un taureau : il promettait au tyran qu'en allumant du feu sous ce taureau il entendrait mugir l'homme qu'il y aurait enfermé. Par une cruauté plus juste, ce fut sur lui que s'en fit la première épreuve. C'est à ce point qu'il avait dégradé un art cher à l'humanité et consacré

Iphicratis leæna laudatur : scortum hæc lyræ cantu familiare Harmodio et Aristogitoni, consilia eorum de tyrannicidio, usque ad mortem excruciata a tyrannis, non prodidit. Quamobrem Athenienses et honorem habere ei volentes, nec tamen scortum celebrasse, animal nominis ejus fecere : atque ut intelligeretur causa honoris, in opere linguam addi ab artifice vetuerunt.

Theodorus, qui labyrinthum fecit Sami, ipse se ex ære fudit, præter similitudinem mirabilem fama magnæ subtilitatis celebratus. Dextra limam tenet, læva tribus digitis quadrigulam tenuit, translatam Præneste, tantæ parvitatis, ut totam eam currumque et aurigam integeret alis simul facta musca.

Perillum nemo laudat sæviorem Phalaride tyranno, cui taurum fecit, mugitus hominis pollicitus igne subdito, et primus eum expertus cruciatum justiore sævitia. In hoc a simulacris deum hominumque devocaverat

d'abord à figurer les dieux et les hommes. Tant de mains habiles n'avaient-elles travaillé que pour perfectionner l'art des tortures ! Aussi les ouvrages de Périllus sont conservés seulement afin que ceux qui les voient en détestent l'auteur.

Callimaque est distingué de tous les autres par son surnom. Toujours mécontent de lui, il ne cessait pas de retoucher ses ouvrages. On le nomma *cacizotechnos* (le sculpteur pessimiste), exemple mémorable qu'il faut mettre un terme à son travail. On a de lui des Lacédémoniennes qui dansent ; ouvrage correct, mais où la correction même a effacé la grace. On dit aussi qu'il a été peintre. Caton, dans son expédition de Chypre, vendit toutes les statues excepté celle de Zénon, qu'il se réserva, non pas qu'il fût séduit par la beauté de l'airain ou par la perfection du travail, mais, qu'on me permette de citer ce trait de simplicité, parceque c'était la statue d'un philosophe.

DU FER.

Le fer est l'instrument de la vie et le plus utile et le plus funeste. Avec le fer, nous ouvrons la terre, nous plantons les arbustes, nous disposons les arbres fruitiers ; et délivrant

humanissimam artem. Ideo ne tot conditores ejus elaboraverant ut ex ea tormenta fierent? Itaque una de causa servantur opera ejus, ut quisquis illa videat, oderit manus.

Ex omnibus autem maxime cognomine insignis est Callimachus, semper calumniator sui, nec finem habens diligentiæ, ob id cacizotechnos appellatus, memorabili exemplo adhibendi curæ modum. Hujus sunt saltantes Lacænæ, emendatum opus, sed in quo gratiam omnem diligentia abstulerit. Hunc quidem et pictorem fuisse tradunt. Non ære captus, nec arte, unam solummodo Zenonis statuam Cypria in expeditione non vendidit Cato, sed quia philosophi erat, ut obiter hoc quoque noscatur tam inane exemplum.

XXXIX. 14. Ferrum, optimum pessimumque vitæ instrumentum : siquidem hoc tellurem scindimus, serimus arbusta, ponimus pomaria,

la vigne des outrages du temps, nous la forçons à se rajeunir chaque année. Avec le fer, nous construisons des habitations, nous taillons les pierres; en un mot, nous l'employons à tous les usages. Mais il est aussi l'instrument de la guerre, du meurtre et du brigandage. Il blesse de près, il atteint de loin, lancé tantôt par des machines, tantôt par des bras nerveux : des plumes même secondent sa vitesse, et de tous les moyens de nuire, c'est, à mon gré, le plus détestable que l'esprit humain ait jamais inventé. Afin que la mort arrive plus rapidement à l'homme, nous lui avons donné le vol de l'oiseau. Nous avons prêté des ailes au fer. Ainsi n'imputons pas ses crimes à la nature. Quelques expériences ont prouvé qu'il peut ne pas être nuisible. Dans le traité accordé aux Romains par le roi Porsenna, après l'expulsion des Tarquins, il est dit expressément qu'on ne fera usage du fer que pour l'agriculture. Écrire même avec le stylet de fer n'est pas sans danger pour la sûreté publique, comme l'ont observé de très anciens auteurs. Nous avons un édit du grand Pompée, qui, pendant les troubles excités par la mort de Clodius, défendait que l'on conservât aucune arme offensive dans Rome.

vites squalore deciso annis omnibus cogimus juvenescere. Hoc exstruimus tecta, cædimus saxa, omnesque ad alios usus ferro utimur. Sed eodem ad bella, cædes, latrocinia, non cominus solum, sed etiam missili volucrique, nunc tormentis excusso, nunc lacertis, nunc vero pennato : quam sceleratissimam humani ingenii fraudem arbitror : siquidem, ut ocius mors perveniret ad hominem, alitem illam fecimus, pennasque ferro dedimus. Quamobrem culpa ejus non naturæ fiat accepta. Aliquot experimentis probatum est posse innocens esse ferrum. In fœdere, quod expulsis regibus populo Romano dedit Porsenna, nominatim comprehensum invenimus, ne ferro nisi in agricultura uterentur. Et cum stylo scribere intutum, ut vetustissimi auctores prodiderunt. Magni Pompeii in tertio consulatu exstat edictum in tumultu necis Clodianæ, prohibentis ullum telum esse in Urbe.

STATUES DE FER; OUVRAGES CISELÉS EN FER.

Ce n'est pas que l'homme n'ait essayé de consacrer aussi le fer à des arts plus doux. L'artiste Aristonidas, voulant représenter dans Athamas le repentir qui succède à la fureur après qu'il a précipité son fils Léarque, mêla ensemble l'airain et le fer, afin que la rouille de l'un, sortant à travers le luisant de l'autre, exprimât la rougeur de la honte. Cette statue existe aujourd'hui à Thèbes. Il y a aussi dans cette ville un Hercule de fer. Alcon préféra ce métal, comme symbole des travaux que le dieu supporta. Nous voyons à Rome des coupes de fer, consacrées dans le temple de Mars vengeur. Mais l'art trouve un obstacle dans la bonté de la nature : elle punit le fer lui-même par la rouille qui le consume; et sa prévoyance toujours attentive n'a rien produit qui soit plus sujet à la destruction que ce qui sert le plus à détruire les humains.

XL. Et tamen vita ipsa non defuit honorem mitiorem habere ferro quoque. Aristonidas artifex quum exprimere vellet Athamantis furorem Learcho filio præcipitato residentem pœnitentia, æs ferrumque miscuit, ut rubigine ejus per nitorem æris relucente, exprimeretur verecundiæ rubor. Hoc signum exstat Thebis hodierno die. Est in eadem urbe et ferreus Hercules, quem fecit Alcon, laborum dei patientia inductus. Videmus et Romæ scyphos e ferro dicatos in templo Martis Ultoris. Obstitit eadem naturæ benignitas, exigentis a ferro ipso pœnas rubigine : eademque providentia nihil in rebus mortalius faciente, quam quod infestissimum mortalitati.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

DE LA PEINTURE.

HONNEURS RENDUS A LA PEINTURE.

Je vais parler de la peinture, de cet art jadis honoré, lorsque ses productions étaient recherchées par les rois et par les peuples. Elle ennoblissait alors ceux qu'elle daignait transmettre à la postérité. Aujourd'hui elle est bannie de tous les lieux; les marbres et même l'or ont tout envahi. Non-seulement les murailles entières en sont couvertes, mais on creuse même le marbre pour y représenter en marqueterie des animaux et d'autres objets. Déja ces compartiments, ces portions de montagnes cachées dans nos chambres à coucher ne suffisent plus au luxe. Nous avons commencé à peindre la pierre elle-même. Cette invention est du temps de Claude. Sous Néron, afin de varier l'uniformité du marbre, on y incrusta des taches artificielles. Celui de Numidie fut semé d'ovales : la pourpre circula sur

LIBER TRICESIMUSQUINTUS.

DE PICTURA.

I. 1. Nunc dicemus de pictura, arte quondam nobili, tunc quum expeteretur a regibus populisque, et illos nobilitante, quos esset dignata posteris tradere : nunc vero in totum marmoribus pulsa, jam quidem et auro : nec tantum ut parietes toti operiantur, verum et interraso marmore, vermiculatisque ad effigies rerum et animalium crustis. Non placent jam abaci, nec spatia montis in cubiculo delitentia : cœpimus et lapidem pingere. Hoc Claudii principatu inventum : Neronis vero, maculas quæ non essent, in crustis inserendo, unitatem variare, ut ovatus

celui de Synnade : et l'art les rendit tels que nos caprices voudraient que la nature les eût faits. On supplée ainsi à l'épuisement des montagnes, et le luxe se tourmente sans cesse pour avoir plus à perdre par les incendies.

HONNEURS RENDUS AUX PORTRAITS.

Jadis, la peinture transmettait aux âges suivants les figures parfaitement ressemblantes. A cet usage, qui n'est plus, ont succédé les écussons d'airain, et des figures d'argent sans caractère et sans expression. On change les têtes des statues ; ce qui dès longtemps a donné lieu à des vers satiriques, que tout le monde répète : tant il est vrai que tous veulent non pas être reconnus, mais offrir aux regards une matière brillante ! Cependant ils tapissent leurs galeries de tableaux antiques : ils révèrent des portraits étrangers : mais pour eux-mêmes ils ne prisent que le métal, afin que leur portrait soit brisé par un héritier ou dérobé par un filou. Ces figures n'ayant donc rien de vivant, ils laissent après eux la représentation de leur opulence et non de leur personne : et ces mêmes gens décorent leurs palestres et leurs salles d'exercices de figures d'athlètes : ils placent dans leurs chambres les portraits d'Épicure, et les portent partout avec eux. Le vingtième jour de la lune, ils sacri-

esset Numidicus, ut purpura distingueretur Synnadicus, qualiter illos nasci optarent deliciæ. Montium hæc subsidia deficientium : nec cessat luxuria id agere, ut quam plurimum incendiis perdat.

II. 2. Imaginum quidem pictura quam maxime similes in ævum propagabantur figuræ : quod in totum exolevit. Ærei ponuntur clypei, argenteæ facies surdo figurarum discrimine, statuarum capita permutantur. vulgatis jam pridem salibus etiam carminum. Adeo materiam malunt conspici omnes, quam se nosci. Et inter hæc pinacothecas veteribus tabulis consuunt, alienasque effigies colunt, ipsi honorem non nisi in pretio ducentes, ut frangat hæres, furisque detrahat laqueus. Itaque nullius effigie vivente, imagines pecuniæ, non suas, relinquunt. Iidem palæstras athletarum imaginibus, et ceromata sua exornant, et vultus Epicuri per cubicula gestant, ac circumferunt secum. Natali ejus vicesima luna sacrificant.

fient en l'honneur de sa naissance, ils célèbrent chaque mois les fêtes qu'ils nomment Icades (1) : et les plus exacts à remplir ce devoir sont les hommes qui ne veulent pas qu'on les connaisse, même de leur vivant. Ah! notre lâche indolence a perdu les arts; et si on ne se met pas en peine de conserver les traits de sa figure, c'est que les ames sont elles-mêmes sans physionomie.

Des objets bien différents étaient offerts aux regards dans les galeries de nos ancêtres. On n'y voyait ni bronzes, ni marbres, ni statues faites par des artistes étrangers. Des bustes de cire étaient disposés chacun dans une case particulière, afin que chaque pompe funèbre pût être suivie des images de la famille. A la mort d'un citoyen, la foule de ses glorieux ancêtres assistait tout entière à ses funérailles. Des lignes correspondant aux portraits expliquaient l'ordre de la généalogie. Les archives se remplissaient des mémoires et des actes de leurs magistratures. Hors de la maison, autour des portes, étaient les images des nations vaincues. Là, on suspendait les dépouilles ennemies : un nouvel acquéreur n'avait pas le droit de les déplacer, et les maisons elles-mêmes triomphaient encore, après avoir changé de maître. Puissant motif d'émulation! les murs reprochaient chaque jour à un propriétaire sans nom et sans gloire qu'il

feriasque omni mense custodiunt, quas Icadas vocant, ii maxime qui se ne viventes quidem nosci volunt. Ita est profecto : artes desidia perdidit : et quoniam animorum imagines non sunt, negliguntur etiam corporum.

Aliter apud majores in atriis hæc erant quæ spectarentur, non signa externorum artificum, nec æra, aut marmora : expressi cera vultus singulis disponebantur armariis, ut essent imagines, quæ comitarentur gentilitia funera : semperque defuncto aliquo, totus aderat familiæ ejus, qui unquam fuerat, populus. Stemmata vero lineis discurrebant ad imagines pictas. Tablina codicibus implebantur, et monumentis rerum in magistratu gestarum. Aliæ foris et circa limina domitarum gentium imagines erant, adfixis hostium spoliis, quæ nec emptori refigere liceret : triumphabantque etiam dominis mutatis ipsæ domus : et erat hæc stimulatio ingens, exprobrantibus tectis quotidie imbellem dominum intrare in alie-

entrait dans un triomphe qui n'était pas le sien. Nous voyons avec quelle indignation l'orateur Messala défendit qu'on mêlât, parmi les images de sa famille, celle d'un Lévinus qui lui était étranger. Le même sentiment dicta aussi au vieux Messala son ouvrage sur les familles, lorsque, traversant les galeries de Scipion Pomponien, il eut vu qu'à la faveur d'une adoption testamentaire, les Salutions (tel avait été le surnom de Pomponien) outrageaient ce beau nom d'Africain, en se mêlant aux vrais Scipions. Mais que la sévérité des Messala me permette cette réflexion : Usurper un nom glorieux annonçait du moins quelque amour pour la vertu; et sans doute il serait bien plus honteux de mériter que personne ne désirât le nôtre.

Je ne dois pas omettre ici une invention moderne. Depuis quelque temps on consacre dans les bibliothèques, en or, en argent, ou du moins en airain, les bustes des grands hommes dont la voix immortelle retentit dans ces lieux; et même, quand leur image ne nous a pas été transmise, nos regrets y substituent les traits que notre imagination leur prête : c'est ce qui est arrivé à Homère; et certes, je ne conçois pas de plus grand bonheur pour un mortel que ce desir qu'éprouvent les hommes de tous les siècles, de savoir quels ont été ses traits. L'usage dont je parle fut établi à

num triumphum. Exstat Messalæ oratoris indignatio, qua prohibuit inseri genti suæ Lævinorum alienam imaginem. Similis causa Messalæ seni expressit volumina illa, quæ de Familiis condidit, quum Scipionis Pomponiani transisset atrium, vidissetque adoptione testamentaria Salutiones (hoc enim fuerat cognomen), Africanorum dedecore irrepentes Scipionum nomini. Sed pace Messalarum dixisse liceat, etiam mentiri clarorum imagines, erat aliquis virtutum amor : multoque honestius, quam mereri ne quis suas expeteret.

Non est prætereundum et novitium inventum. Siquidem non solum ex auro argentove, aut certe ex ære in bibliothecis dicantur illi, quorum immortales animæ in locis iisdem loquuntur : quin imo etiam quæ non sunt, finguntur, pariuntque desideria non traditos vultus, sicut in Homero evenit. Quo majus (ut equidem arbitror) nullum est felicitatis specimen,

Rome par Asinius Pollion, qui, le premier, ouvrant une bibliothèque publique, rendit le génie des grands écrivains le patrimoine des nations. Je ne pourrais dire si les rois d'Alexandrie et de Pergame, qui se disputèrent la gloire de fonder des bibliothèques, n'ont pas fait la même chose avant lui.

Plusieurs ont eu la passion des portraits. On peut citer Atticus, l'ami de Cicéron, et Marcus Varron. Le premier composa un traité sur ce sujet; l'autre, par l'invention la plus généreuse, inséra dans ses nombreux ouvrages non-seulement les noms, mais les portraits de sept cents hommes célèbres, mettant ainsi leurs traits à l'abri du temps, et ne souffrant pas que la durée des siècles pût prévaloir contre des mortels. Don précieux, invention capable d'exciter la jalousie des dieux mêmes, puisqu'en donnant l'immortalité à ces grands hommes, il les a répandus chez toutes les nations, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, présents dans toutes les parties du monde!

DES PORTRAITS SUR LES BOUCLIERS.

Au reste, il rendit cet honneur à des étrangers. Appius Claudius, collègue du consul Servilius, l'an de Rome 259,

quam semper omnes scire cupere, qualis fuerit aliquis. Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus bibliothecam dicando, ingenia hominum rem publicam fecit. An priores cœperint Alexandriæ et Pergami reges, qui bibliothecas magno certamine instituere, non facile dixerim.

Imaginum amore flagrasse quosdam testes sunt et Atticus ille Ciceronis edito de his volumine, et Marcus Varro benignissimo invento, insertis voluminum suorum fecunditati, non nominibus tantum septingentorum illustrium, sed et aliquo modo imaginibus, non passus intercidere figuras, aut vetustatem ævi contra homines valere, inventor muneris etiam diis invidiosi, quando immortalitatem non solum dedit, verum etiam in omnes terras misit, ut præsentes esse ubique credi possent.

III. 3. Et hoc quidem alienis ille præstitit. Suorum vero clypeos in sacro vel publico privatim dicare primus instituit (ut reperio) Appius Clau-

donna le premier l'exemple de consacrer, de son autorité privée, dans un temple ou dans un lieu public, les portraits de sa famille. Il plaça ses ancêtres dans le temple de Bellone, et voulut qu'ils fussent contemplés dans un lieu élevé, avec les titres qui les distinguaient. Hommage glorieux, surtout lorsque les médaillons qui représentent les enfants d'un grand homme montrent à la fois tous les rejetons qui sortent d'une seule tige. Il n'est personne qui voie ces tableaux sans plaisir et sans intérêt.

DES PORTRAITS DANS LES MAISONS.

Après lui, M. Émilius, collègue du consul Lutatius, plaça ses ancêtres, non-seulement dans la basilique Émilienne, mais dans sa propre maison. Leurs portraits avaient aussi quelque chose de martial (2); car ils étaient peints sur des boucliers pareils à ceux dont on se servait à la guerre de Troie. Idée grande et généreuse, de représenter un citoyen sur le bouclier dont il avait fait usage. Les Carthaginois ont souvent exécuté en or ces boucliers et ces portraits, et ils les portaient à la guerre : du moins tel était celui d'Asdrubal, qui fut trouvé à la prise de leur camp par Marcius, vengeur des Scipions en Espagne. Il demeura suspendu audessus de la porte du Capitole, jusqu'au premier incendie

dius, qui consul cum Servilio fuit anno Urbis CCLIX. Posuit enim in Bellonæ æde majores suos, placuitque in excelso spectari, et titulos honorum legi. Decora res, utique si liberorum parvulis imaginibus ceu nidum aliquem sobolis pariter ostendat : quales clypeos nemo non gaudens favensque aspicit.

IV. Post eum M. Æmilius, collega in consulatu Quinti Lutatii, non in basilica modo Æmilia, verum et domi suæ posuit, id quoque martio exemplo. Scutis enim qualibus apud Trojam pugnatum, continebantur imagines : origo plena virtutis, faciem reddi in scuto cujusque, qui fuerit usus illo. Pœni ex auro factitavere et clypeos, et imagines, secumque in castris tulere. Certe captis eis talem Asdrubalis invenit Marcius, Scipionum in Hispania ultor : isque clypeus supra fores Capitolinæ ædis usque ad in-

de ce temple. On observe que telle était, sur cet objet, la sécurité de nos ancêtres que, sous le consulat de L. Manlius et de Q. Fulvius, l'an de Rome 575, Aufidius, gardien comptable du Capitole, avertit les sénateurs que ces boucliers étaient d'argent, quoique depuis quelques lustres on les passât en compte sur le pied de boucliers d'airain.

COMMENCEMENTS DE LA PEINTURE.

Nous n'avons rien de certain sur les commencements de la peinture, et cette recherche n'entre pas dans le plan de mon ouvrage. Les Égyptiens la soutiennent inventée chez eux six mille ans avant qu'elle ait passé dans la Grèce. C'est une prétention mal fondée. Les Grecs la font naître, les uns à Sicyone, les autres à Corinthe (3); mais tous conviennent qu'elle dut son origine à l'ombre d'un homme circonscrite par des lignes. Telle fut la première manière de peindre. Ensuite on ajouta la couleur, mais une seule couleur. Cette sorte de peinture fut nommée monochromate, lorsque l'art devint plus compliqué. Elle est encore en usage aujourd'hui. On dit que le dessin au simple trait fut inventé par Philoclès, Égyptien, ou par Cléanthe, Corinthien. Ardicès de Corinthe, et Téléphanès de Sicyone, furent les premiers qui travaillèrent en ce genre. Ils n'employaient pas encore

cendium primum fuit. Majorum quidem nostrorum tanta securitas in ea re adnotatur, ut L. Manlio, Q. Fulvio coss. anno Urbis DLXXV. M. Aufidius tutelæ Capitolii redemptor, docuerit patres argenteos esse clypeos, qui pro æreis per aliquot jam lustra adsignabantur.

V. De picturæ initiis incerta, nec instituti operis quæstio est. Ægyptii sex millibus annorum apud ipsos inventam, priusquam in Græciam transiret, adfirmant, vana prædicatione, ut palam est. Græci autem alii Sicyone, alii apud Corinthios repertam, omnes umbra hominis lineis circumducta. Itaque talem primam fuisse : secundam singulis coloribus, et monochromaton dictam, postquam operosior inventa erat : duratque talis etiam nunc. Inventam linearem dicunt a Philocle Ægyptio, vel Cleanthe Corinthio. Primi exercuere Ardices Corinthius, et Telephanes

la couleur, quoique déja ils jetassent quelques traits dans l'intérieur du dessin. Aussi écrivaient-ils au bas le nom de celui qu'ils représentaient. Cléophante, Corinthien, inventa l'art de colorer le dessin, en se servant, dit-on, de brique réduite en poudre.

DES PEINTRES ROMAINS.

La peinture ne tarda pas à être en honneur à Rome. Le nom de *Pictor* affecté à l'illustre famille des Fabius en est la preuve. Le premier qui le porta peignit le temple de Salus l'an de Rome 450. Cette peinture a subsisté jusqu'à notre siècle, le temple ayant été brûlé sous l'empire de Claude. Ensuite l'ouvrage qu'on a le plus vanté est celui du poëte Pacuvius, qui peignit le temple d'Hercule dans le marché aux bœufs. Il était fils de la sœur d'Ennius, et la gloire de la peinture s'accrut à Rome par les succès qu'il obtint au théâtre. Depuis lui, cet art n'a plus été exercé par des mains honnêtes, à moins qu'on ne veuille citer, de nos jours, Turpilius, chevalier romain, né à Venise, et dont il existe encore de bons ouvrages à Vérone. Il peignit de la main gauche, ce qu'on ne rapporte d'aucun autre avant lui (4). Antistius Labéon, mort depuis peu dans une extrême

Sicyonius, sine ullo etiamnum hi colore, jam tamen spargentes lineas intus. Ideo et quos pingerent, adscribere institutum. Primus invenit eas colorare, testa (ut ferunt) trita, Cleophantus Corinthius.

VII. 4. Apud Romanos quoque honos mature huic arti contigit. Siquidem cognomina ex ea Pictorum traxerunt Fabii clarissimæ gentis, princepsque ejus, cognominis ipse, ædem Salutis pinxit anno Urbis conditæ CCCCL. quæ pictura duravit ad nostram memoriam, æde Claudii principatu exusta. Proxime celebrata est in foro boario, æde Herculis, Pacuvii poetæ pictura. Ennii sorore genitus hic fuit : clarioremque eam artem Romæ fecit gloria scenæ. Postea non est spectata honestis manibus : nisi forte quis Turpilium equitem Romanum nostræ ætatis e Venetia velit referre, hodieque pulchris ejus operibus Veronæ exstantibus. Læva is manu pinxit, quod de nullo ante memoratur. Parvis gloriabatur tabellis, extinc-

vieillesse, après avoir été préteur, et même proconsul de la Gaule narbonnaise, faisait vanité de ses petits tableaux; mais il n'a recueilli de son travail que le ridicule et le mépris.

Il ne faut pas taire ici une préférence honorable accordée à la peinture par les premiers citoyens de Rome. Q. Pédius, petit-fils de Pédius qui fut décoré du triomphe et du consulat, et appelé avec Auguste à la succession du dictateur César, était muet de naissance. L'orateur Messala, parent de son aïeule, proposa de lui faire apprendre la peinture. Auguste approuva ce dessein. L'enfant mourut après avoir fait de grands progrès. Mais celui qui dans Rome donna le plus de considération à cet art fut Valérius Maximus Messala, lorsqu'il exposa le premier, sur une des murailles de la salle Hostilia, l'an 490, le tableau de la bataille qu'il avait gagnée sur Hiéron et les Carthaginois en Sicile. A son exemple, L. Scipion plaça au Capitole le tableau de sa victoire en Asie. On prétend que Scipion l'Africain, son frère, en fut offensé : il était excusable, puisque son fils avait été pris dans ce combat. Lucius Hostilius Mancinus, qui était entré le premier dans Carthage, déplut pareillement à Scipion Émilien, en exposant dans le Forum le tableau de cette

tus nuper in longa senecta, Antistius Labeo prætorius, etiam proconsulatu provinciæ Narbonensis functus. Sed ea res in risu et contumelia erat.

Fuit et principum virorum non omittendum de pictura celebre consilium. Q. Pedius, nepos Q. Pedii consularis triumphalisque, a Cæsare dictatore cohæredis Augusto dati, quum natura mutus esset, eum Messala orator, ex cujus familia pueri avia erat, picturam docendum censuit, idque etiam divus Augustus comprobavit. Puer magni profectus in ea arte obiit. Dignatio autem præcipua Romæ increvit (ut existimo) a M. Valerio Maximo Messala, quum princeps tabulam picturæ prælii, quo Carthaginienses et Hieronem in Sicilia devicerat, proposuit in latere curiæ Hostiliæ, anno ab Urbe condita CCCCXC. Fecit hoc idem et L. Scipio, tabulamque victoriæ suæ asiaticæ in Capitolio posuit : idque ægre tulisse fratrem Africanum tradunt, haud immerito quando filius ejus in illo prælio captus fuerat. Non dissimilem offensionem et Æmiliani subiit Lucius Hostilius

ville et des différentes attaques. Lui-même, debout, en expliquait les détails à la foule qui l'entourait. Cette complaisance lui valut le consulat aux comices suivants. Pendant les jeux de Claudius Pulcher, on admira la magie de la peinture, lorsque des corbeaux, trompés par la ressemblance, vinrent s'abattre sur les décorations, qu'ils prenaient pour un toit véritable.

ÉPOQUE A LAQUELLE ON COMMENÇA A ROME A RECHERCHER LES TABLEAUX ÉTRANGERS.

L. Mummius, que sa victoire fit surnommer Achaïque, est le premier qui, dans Rome, ait donné une consistance publique aux tableaux étrangers. A la vente du butin, Attale avait acheté six cent mille deniers (540,000 fr.) un Bacchus d'Aristide : le consul étonné du prix, et soupçonnant dans le tableau quelque vertu qu'il ne connaissait pas, le retira de la vente, malgré les plaintes du roi, et le plaça dans le temple de Cérès. Je crois que c'est le premier tableau étranger qui ait été rendu public à Rome. Je vois que dans la suite un grand nombre furent placés dans le Forum. L'un d'eux donna lieu à une répartie plaisante de l'orateur Crassus, un jour qu'il plaidait sous les Vieux portiques. Un témoin qu'il récusait lui avait adressé plusieurs

Mancinus, qui primus Carthaginem irruperat, situm ejus oppugnationesque depictas proponendo in Foro, et ipse adsistens populo spectanti singula enarrando : qua comitate proximis comitiis consulatum adeptus est. Habuit et scena ludis Claudii Pulchri magnam admirationem picturæ, quum ad tegularum similitudinem corvi decepti imagine advolarent.

VIII. Tabulis autem externis auctoritatem Romæ publice fecit primus omnium Lucius Mummius, cui cognomen Achaici victoria dedit. Namque quum in præda vendenda rex Attalus distraxisset, et X. $\overline{\text{VI}}$. emisset tabulam Aristidis, Liberum patrem, pretium miratus, suspicatusque aliquid in ea virtutis, quod ipse nesciret, revocavit tabulam, Attalo multum querente, et in Cereris delubro posuit : quam primam arbitror picturam externam Romæ publicatam. Deinde video et in Foro positas vulgo. Hinc enim ille Crassi oratoris lepos agentis sub Veteribus, quum testis compellatus instaret :

fois ces mots : « Dites donc, Crassus, que suis-je à vos » yeux ? — Ce qu'est cet homme, » reprit l'orateur en montrant un Gaulois qu'on avait peint tirant la langue d'une manière hideuse. Dans le Forum était aussi un vieux berger appuyé sur sa houlette. On demandait au député des Teutons combien il estimait ce tableau : « Je ne voudrais pas » même de l'original vivant, répondit-il, quand on me le » donnerait pour rien. »

ÉPOQUE A LAQUELLE LA PEINTURE ET LES PEINTRES COMMENCÈRENT A ACQUÉRIR DE LA CONSIDÉRATION A ROME.

Mais celui qui a le plus particulièrement assuré une existence publique aux tableaux, a été César, en dédiant ceux d'Ajax et de Médée devant le temple de Vénus *Genitrix*, et, après lui, M. Agrippa, quoique plus voisin de la rusticité que de la délicatesse du luxe. Du moins il existe de lui une harangue pleine de noblesse, et digne du plus grand citoyen de Rome, sur l'utilité de rendre publics tous les tableaux et toutes les statues. Ce qui aurait mieux valu que de les reléguer dans les jardins des particuliers. Malgré sa grossière austérité, il acheta des habitants de Cyzique un Ajax et une Vénus trois cent mille deniers (228,437 fr.) : et dans la partie la plus chaude de ses thermes, il avait aussi

« Dic ergo, Crasse, qualem me reris? — Talem, » inquit, ostendens in tabula pictum inficetissime Gallum exserentem linguam. In Foro fuit et illa pastoris senis cum baculo, de qua Teutonorum legatus respondit, interrogatus, « quanti eum æstimaret, sibi donari nolle talem vivum, » verumque. »

IX. Sed præcipuam auctoritatem fecit publice tabulis Cæsar dictator, Ajace et Medea ante Veneris Genitricis ædem dicatis. Post eum M. Agrippa, vir rusticitati propior quam deliciis. Exstat certe ejus oratio magnifica, et maximo civium digna, de tabulis omnibus signisque publicandis : quod fieri satius fuisset, quam in villarum exilia pelli. Verum eadem illa torvitas tabulas duas Ajacis et Veneris mercata est a Cyzicenis X. III. In

placé de petits tableaux incrustés dans le marbre. Ils en ont été enlevés depuis peu, lorsqu'on a réparé les bains.

COULEURS EMPLOYÉES PAR LES PREMIERS PEINTRES.

C'est avec quatre couleurs seulement, savoir, le blanc de Mélos, le jaune d'Athènes, la sinope de Pont, et le noir de fumée, que ces artistes fameux, Apelle, Échion, Mélanthe, Nicomaque ont produit leurs chefs-d'œuvre immortels ; et cependant les richesses des villes entières suffisaient à peine pour payer un seul de leurs tableaux. Aujourd'hui que la pourpre est prodiguée sur les murailles, que l'Inde nous envoie le limon de ses fleuves, le sang des dragons et des éléphants, nous n'avons pas un seul ouvrage qui soit cité. Tout était donc meilleur lorsque les moyens étaient moins abondants. La raison en est, comme je l'ai déjà dit, qu'on prise plus la matière que le talent.

PEINTRES QUI ONT EMPLOYÉ LE PINCEAU : PARTICULARITÉS RELATIVES A LA PEINTURE.

Apelle de Cos s'est élevé au-dessus de tous les peintres qui l'ont précédé et qui devaient le suivre. Il parut dans la cent douzième olympiade. Lui seul peut-être a fait pour la peinture plus que tous les autres ensemble, ayant même

thermarum quoque calidissima parte marmoribus incluserat parvas tabellas paulo ante, quum reficerentur, sublatas.

XXXII. 7. Quatuor coloribus solis immortalia illa opera fecere, ex albis Melino, ex silaceis Attico, ex rubris sinopide Pontica, ex nigris atramento, Apelles, Echion, Melanthius, Nicomachus, clarissimi pictores, quum tabulæ eorum singulæ oppidorum venirent opibus. Nunc et purpuris in parietes migrantibus, et India conferente fluminum suorum limum, et draconum et elephantorum saniem, nulla nobilis pictura est. Omnia ergo meliora tunc fuere, quum minor copia. Ita est, quoniam, ut supra diximus, rerum, non animi pretiis, excubatur.

XXXVI. 9. Omnes prius genitos futurosque postea superavit Apelles Cous, olympiade CXII. Picturæ plura solus prope, quam ceteri omnes,

publié des livres qui contiennent les principes de l'art. Le caractère éminent de ses productions est la grace. De très grands peintres ont vécu de son temps : il rendait hommage à leur talent ; mais après leur avoir prodigué les éloges, il disait qu'ils manquaient de ce charme que les Grecs appelaient *charis* (la grace) : qu'ils réunissaient tous les autres genres de mérite, mais qu'en cette partie lui-même n'avait point d'égal. Un jour qu'il admirait un tableau de Protogène, d'un travail infini et d'une exactitude minutieuse, il se décerna un autre genre de gloire. « Protogène, dit-il, » m'égale dans tout le reste, et même il me surpasse : mais » j'ai sur lui un avantage, c'est qu'il ne sait pas quitter un » tableau. » Importante leçon qui nous apprend que souvent on fait mal en voulant faire trop bien. Sa franchise égalait son talent. Il reconnaissait la supériorité de Mélanthius sur lui pour l'ordonnance, et celle d'Asclépiodore pour les mesures, c'est-à-dire pour les distances relatives des objets.

On sait ce qui se passa entre Protogène et lui. Le premier vivait à Rhodes. Apelle fit le voyage, curieux de voir les ouvrages de cet artiste, qui ne lui était connu que par sa réputation. A peine débarqué, il court à son atelier. Protogène était absent. Une vieille femme gardait un très

contulit, voluminibus etiam editis, quæ doctrinam eam continent. Præcipua ejus in arte venustas fuit : quum eadem ætate maximi pictores essent, quorum opera quum admiraretur, collaudatis omnibus, deesse iis unam venerem dicebat, quam Græci charita vocant : cetera omnia contigisse : sed hac soli sibi neminem parem. Et aliam gloriam usurpavit, quum Protogenis opus immensi laboris ac raræ supra modum anxiæ miraretur. Dixit enim omnia sibi cum illo paria esse, aut illi meliora : sed uno se præstare, quod manum ille de tabula non sciret tollere : memorabili præcepto, nocere sæpe nimiam diligentiam. Fuit autem non minoris simplicitatis quam artis. Melanthio de dispositione cedebat, Asclepiodoro de mensuris, hoc est, quanto quid a quo distare deberet.

Scitum est inter Protogenem et eum quod accidit. Ille Rhodi vivebat : quo quum Apelles adnavigasset. avidus cognoscendi opera ejus, fama tantum sibi cogniti, continuo officinam petit. Aberat ipse, sed tabulam am-

grand tableau, monté sur un chevalet et disposé pour le travail. Elle lui dit que son maître est sorti, et lui demande son nom. Le voici, dit Apelle : et, prenant un pinceau, il trace un dessin d'une extrême délicatesse (5). Protogène à son retour fut instruit de ce qui s'était passé. On rapporte qu'ayant considéré la finesse de ces traits, il s'écria : C'est Apelle; nul autre n'est en état de rien faire d'aussi parfait. Lui-même, avec une autre couleur, conduit sur ce même dessin un dessin encore plus délicat. En sortant, il recommande à la vieille femme de le montrer à l'étranger, s'il revient, et de lui dire que c'est là celui qu'il cherche. En effet, Apelle se présenta une seconde fois. Mais honteux d'être surpassé, il refendit les deux dessins avec une troisième couleur, ne laissant plus rien à faire à la subtilité. Protogène, se confessant vaincu, courut au port chercher son hôte. Ils jugèrent à propos de laisser le tableau tel qu'il était, éternel objet d'admiration pour tous, mais particulièrement pour les artistes. J'entends dire qu'il a péri dans le premier embrasement du palais d'Auguste, au mont Palatin. Les yeux s'attachaient sur ce tableau, qui, dans un si grand espace, ne contenait rien que des traits qui échappaient à la vue. Il semblait vide au milieu de tant de chefs-

plæ magnitudinis in machina apparatam picturæ anus una custodiebat. Hæc Protogenem foris esse respondit, interrogavitque a quo quæsitum diceret : ab hoc, inquit, Apelles : arreptoque penicillo lineam ex colore duxit summæ tenuitatis per tabulam. Reverso Protogeni, quæ gesta erant, anus indicavit. Ferunt artificem protinus contemplatum subtilitatem dixisse Apellem venisse : non enim cadere in alium tam absolutum opus : ipsumque alio colore tenuiorem lineam in illa ipsa duxisse, præcepisseque abeuntem, si redisset ille, ostenderet, adjiceretque hunc esse, quem quæreret : atque ita evenit. Revertitur enim Apelles, sed vinci erubescens, tertio colore lineas secuit, nullum relinquens amplius subtilitati locum. At Protogenes victum se confessus, in portum devolavit, hospitem quærens. Placuitque sic eam tabulam posteris tradi, omnium quidem, sed artificum præcipuo miraculo. Consumptam eam priore incendio domus Cæsaris in palatio audio : spectatam olim tanto spatio nihil aliud continentem

d'œuvre; mais par cela même il attirait les regards, et tous les autres étaient moins renommés.

Apelle avait une habitude qu'il n'interrompit jamais; c'était de ne passer aucun jour, quelles que fussent ses occupations, sans exercer son art en formant quelques traits : ce qui a donné lieu à un proverbe. Quand il avait fini un tableau, il l'exposait sous un avant-toit à la vue des passants, et caché derrière, il écoutait quels défauts on y remarquerait. On dit qu'un jour il fut repris par un cordonnier, pour avoir mis à une chaussure une attache de moins qu'il ne fallait. Le lendemain, cet ouvrier, fier du succès de sa critique, censurait quelque chose de la jambe. Apelle indigné se montra, lui enjoignant de ne pas juger au-dessus de la chaussure : ce qui a également passé en proverbe. L'amabilité de son caractère lui conciliait les bonnes graces d'Alexandre. Ce prince visitait souvent son atelier. J'ai déja rapporté qu'il avait défendu, par un édit, que nul autre peintre ne fît son portrait. Lorsque dans l'atelier le monarque, peu connaisseur, voulait raisonner sur l'art, Apelle lui conseillait le silence d'une manière aimable, en lui disant que les enfants qui broyaient les couleurs riaient de ses propos.

quam lineas visum effugientes, inter egregia multorum opera inani similem, et eo ipso allicientem, omnique opere nobiliorem.

Apelli fuit alioqui perpetua consuetudo, nunquam tam occupatam diem agendi ut non lineam ducendo exerceret artem : quod ab eo in proverbium venit. Idem perfecta opera proponebat in pergula transeuntibus, atque post ipsam tabulam latens, vitia quæ notarentur auscultabat, vulgum diligentiorem judicem quam se præferens. Feruntque a sutore reprehensum quod in crepidis una pauciores intus fecisset ansas : eodem, postero die, superbo emendatione pristinæ admonitionis, cavillante circa crus, indignatum prospexisse denuntiantem ne supra crepidam judicaret : quod et ipsum in proverbium venit. Fuit enim et comitas illi, propter quam gratior Alexandro Magno erat, frequenter in officinam ventitanti : nam, ut diximus, ab alio pingi se vetuerat edicto. Sed et in officina imperite multa disserenti silentium comiter suadebat, rideri eum dicens a pueris qui colores tererent.

Apelle fut bienfaisant même envers ses rivaux. Le premier, il mit Protogène en réputation chez les Rhodiens. Celui-ci vivait sans considération dans son pays, comme c'est assez l'ordinaire. Apelle lui demandant un jour à quel prix il mettait les ouvrages qu'il avait faits, il marqua une somme assez modique. Le premier lui en proposa cinquante talents, et répandit le bruit qu'il les achetait pour les vendre comme de lui. Par là il fit sentir aux Rhodiens le mérite de leur peintre, et il ne céda ses tableaux que pour une somme plus forte.

Pendant qu'il accompagnait Alexandre, il avait très mal vécu avec Ptolémée. Une tempête l'ayant jeté à Alexandrie, lorsque celui-ci régnait en Égypte, des envieux subornèrent le bouffon de la cour pour l'inviter à dîner chez le roi. Ptolémée, irrité de son audace, lui ordonna, en montrant ses officiers, de nommer celui qui l'avait invité. L'artiste aussitôt saisit dans le foyer un charbon éteint, et dessina une tête sur la muraille. Dès les premiers traits, le roi reconnut le bouffon. Apelle fit aussi le portrait du roi Antigone, qui était privé d'un œil. La réflexion lui ayant suggéré le moyen de cacher cette difformité, il le peignit de profil, afin que ce qui manquait au visage parût plutôt

Apelles et in æmulis benignus. Protogeni dignationem primus Rhodi constituit. Sordebat suis, ut plerumque domestica : percunctantique quanti liceret opera effecta, parvum nescio quid dixerat. At ille quinquagenis talentis poposcit : famamque dispersit, se emere, ut pro suis venderet. Ea res concitavit Rhodios ad intelligendum artificem : nec nisi augentibus pretium cessit.

Non fuerat ei gratia in comitatu Alexandri cum Ptolemæo : quo regnante, Alexandriam vi tempestatis expulsus, subornato fraude æmulorum plano regio, invitatus ad cenam venit : indignantique Ptolemæo et vocatores suos ostendenti, ut diceret a quo eorum invitatus esset, arrepto carbone extincto e foculo, imaginem in pariete delineavit, adgnoscente vultum plani rege, ex inchoato protinus. Pinxit et Antigoni regis imaginem altero lumine orbam, prius excogitata ratione vitia condendi : obliquam namque fecit, ut quod corpori deerat, picturæ potius deesse vide-

manquer à la peinture, et il ne laissa voir de la face que la partie qu'il pouvait montrer entière.

Auguste dédia dans le temple de César, son père, la Vénus sortant de la mer, qu'on nomme *Anadyomène*. Ce chef-d'œuvre a été célébré par des vers grecs qui, en le surpassant, l'ont illustré davantage. On ne put trouver personne pour réparer la partie inférieure, qui s'était endommagée. Mais ce dommage même tourna à la gloire de l'artiste. Ce tableau périt de pourriture, et Néron, pendant son règne, en substitua un autre de la main de Dorothée. Apelle avait commencé, pour les habitants de Cos, une autre Vénus qui devait surpasser même la première. La mort lui envia la gloire de l'achever, et personne n'osa jamais continuer l'ouvrage sur le dessin qu'il avait tracé. Il peignit aussi, dans le temple de la Diane d'Éphèse, Alexandre lançant la foudre. Il reçut vingt talents d'or. Les doigts et la foudre semblent hors du tableau. Que mes lecteurs se souviennent que quatre couleurs seulement étaient employées pour tant de chefs-d'œuvre. Le prix de celui-ci est énorme. On ne compta pas une somme déterminée : il fut couvert de pièces d'or. Il est inutile de faire l'énumération de ses portraits d'Alexandre et de Philippe.

retur : tantumque eam partem e facie ostendit, quam totam poterat ostendere.

Venerem exeuntem e mari divus Augustus dicavit in delubro patris Cæsaris, quæ Anadyomene vocatur, versibus græcis tali opere, dum laudatur, victo, sed illustrato. Hujus inferiorem partem corruptam qui reficeret, non potuit reperiri. Verum ipsa injuria cessit in gloriam artificis. Consenuit hæc tabula carie : aliamque pro ea Nero principatu substituit suo, Dorothei manu. Apelles inchoaverat aliam Venerem Cois, superaturus etiam suam illam priorem. Invidit mors peracta parte : nec qui succederet operi ad scripta lineamenta inventus est. Pinxit et Alexandrum Magnum fulmen tenentem, in templo Ephesiæ Dianæ, viginti talentis auri. Digiti eminere videntur, et fulmen extra tabulam esse. Legentes meminerint omnia ea quatuor coloribus facta. Immane tabulæ pretium accepit aureos mensura, non numero. Alexandrum et Philippum quoties pinxerit enumerare supervacuum est.

Ses inventions dans l'art ont été profitables aux autres. Une seule n'a pu être imitée par personne. C'est la composition d'un vernis noir qu'il appliquait à ses tableaux, après qu'il les avait achevés. Ce vernis était si léger, que le reflet donnait du lustre aux couleurs : il les garantissait de l'ordure et de la poussière. Il fallait le toucher pour l'apercevoir. Mais le grand avantage qu'il en retirait, c'était de ménager la vue des spectateurs auxquels il montrait les objets comme de loin, et à travers une pierre spéculaire, en même temps qu'il donnait une sorte d'austérité aux couleurs éclatantes.

Dans le même temps, comme je l'ai déja dit, florissait Protogène. Caune, ville dépendante des Rhodiens, fut sa patrie. Il vécut d'abord très pauvre : et comme il travaillait avec une grande application, il produisit moins d'ouvrages. Son Ialyse, qui est à Rome, consacré dans le temple de la Paix, emporte le prix sur ses autres compositions (6). On dit que tout le temps qu'il mit à le peindre, il ne vécut que de lupins bouillis, parceque ce légume nourrit et désaltère à la fois. Il ne voulait pas que son génie fût émoussé par une nourriture trop délicate. Pour le garantir des outrages du temps et de la vétusté, il y mit quatre couches de couleur, afin que la première venant à s'effacer, une

Inventa ejus et ceteris profuere in arte. Unum imitari nemo potuit, quod absoluta opera atramento illinebat ita tenui, ut idipsum repercussu claritates colorum excitaret, custodiretque a pulvere et sordibus, ad manum intuenti demum appareret. Sed et tum ratione magna : ne colorum claritas oculorum aciem offenderet, veluti per lapidem specularem intuentibus e longinquo : et eadem res nimis floridis coloribus austeritatem occulte daret.

Simul, ut dictum est, et Protogenes floruit. Patria ei Caunus, gentis Rhodiis subjectæ. Summa paupertas initio, artisque summa intentio, et ideo minor fertilitas. Palmam habet tabularum ejus Ialysus, qui est Romæ, dicatus in templo Pacis : quem quum pingeret, traditur madidis lupinis vixisse, quoniam simul famem sustinerent et sitim, ne sensus nimia dulcedine obstrueret. Huic picturæ quater colorem induxit, subsi-

autre la remplaçât. Il y a dans ce tableau un chien merveilleux, en ce que, pour le finir, le hasard concourut avec le peintre. Protogène, assez content des autres parties, ce qui lui arrivait très rarement, ne trouvait pas qu'il eût bien exprimé l'écume d'un chien haletant. L'art même lui déplaisait : il ne pouvait rien retrancher. Cependant il lui semblait que l'art se faisait trop voir, et qu'il s'éloignait de la vérité : cette écume n'était que peinte : elle ne sortait pas de la gueule. En proie à mille agitations, parcequ'il voulait, non la vraisemblance, mais la vérité, il effaçait, il changeait de pinceau, mais toujours inutilement. Enfin, dans son dépit, il jeta son éponge contre l'endroit qui lui causait tant de peine. L'éponge rétablit les couleurs conformément à l'idée qu'il avait conçue, et le hasard produisit la nature. Ce chien était donc autant l'ouvrage de la fortune que celui de Protogène.

L'Ialyse sauva Rhodes. Car dans la crainte qu'il ne fût brûlé, le roi Démétrius ne voulut pas qu'on mît le feu du côté où il était, quoique ce fût le seul par où la ville pût être prise, et pour épargner une peinture, il se priva d'une victoire. Protogène habitait alors son petit jardin dans un faubourg, c'est-à-dire dans le camp de Démétrius. Tran-

dia injuriæ et vetustatis, ut decedente superiore inferior succederet. Est in ea canis mire factus, ut quem pariter casus pinxerit. Non judicabat se exprimere in eo spumam anhelantis, quum in reliqua omni parte (quod difficillimum erat) sibi ipse satis fecisset. Displicebat autem ars ipsa, nec minui poterat, et videbatur nimia, ac longius a veritate discedere, spumaque illa pingi, non ex ore nasci : anxio animi cruciatu, quum in pictura verum esse, non verisimile vellet : absterserat sæpius, mutaveratque penicillum, nullo modo sibi adprobans. Postremo iratus arti, quod intelligeretur, spongiam eam impegit inviso loco tabulæ, et illa reposuit ablatos colores, qualiter cura optaverat : fecitque in pictura fortuna naturam. Canem ita Protogenes monstravit, et fortuna.

Propter hunc Ialysum, ne cremaret tabulas Demetrius rex, quum ab ea parte sola posset Rhodum capere, non incendit : parcentemque picturæ fugit occasio victoriæ. Erat tunc Protogenes in suburbano hortulo suo, hoc est, Demetrii castris. Neque interpellatus præliis inchoata opera in-

quille au milieu du fracas des armes, il n'interrompit pas un seul instant ses travaux commencés, si ce n'est lorsque le roi le fit venir et lui demanda qui le rendait si hardi de rester hors des murs. « Je sais, répondit-il, que vous faites » la guerre aux Rhodiens et non point aux arts. » Le prince plaça des gardes autour de son habitation, charmé de pouvoir conserver le talent qu'il avait sauvé. Pour ne le pas déranger trop souvent, il allait le visiter lui-même : et sourd aux vœux de la victoire, le guerrier venait au milieu des armes et des attaques considérer l'artiste. Aussi dit-on que le tableau qu'il faisait alors a été travaillé sous le glaive. C'est un satyre, auquel on a donné le surnom d'*anapauomenos* (qui se repose). Afin que rien ne manque à l'expression de la sécurité dont il jouissait, le peintre a mis des flûtes dans les mains du satyre. Nous avons du même artiste : Cydipe, Tlépolème, Philisque, auteur tragique méditant, un athlète, le roi Antigone, et le portrait de la mère d'Aristote. Ce philosophe lui conseillait de peindre les actions d'Alexandre, à cause de leur immortalité. Mais son goût et son génie le portèrent plutôt vers les sujets dont je viens de parler. A la fin cependant il peignit Alexandre et Pan. Il a fait aussi quelques statues en airain.

termisit omnino : nisi adcitus a rege interrogatusque, « Qua fiducia extra » muros ageret, » respondit, « Scire se cum Rhodiis illi bellum esse, non » cum artibus. » Disposuit ergo rex in tutelam ejus stationes, gaudens quod posset manus servare, quibus jam pepercerat : et ne sæpius avocaret, ultro ad eum venit hostis, relictisque victoriæ suæ votis, inter arma et murorum ictus spectavit artificem. Sequiturque tabulam illius temporis hæc fama, quod eam Protogenes sub gladio pinxerit. Satyrus hic est, quem Anapavomenon vocant, ne quid desit temporis ejus securitati, tenentem tibias. Fecit et Cydippen, Tlepolemon, Philiscum, tragœdiarum scriptorem meditantem, et athletam, et Antigonum regem, et imaginem matris Aristotelis philosophi : qui ei suadebat ut Alexandri Magni opera pingeret, propter æternitatem rerum. Impetus animi et quædam artis libido in hæc potius eum tulere. Novissime pinxit Alexandrum, ac Pana : fecit et signa ex ære, ut diximus.

DES DIVERS GENRES DE PEINTURE.

Après ces grands noms, il est juste de citer quelques artistes célèbres dans un genre moins élevé : tel a été Pyréicus, que peu de peintres ont surpassé en talent. Peut-être s'est-il fait tort à lui-même par le choix de ses sujets, puisque, n'ayant traité que de petits objets, il s'est pourtant acquis la plus grande gloire par la perfection de ce genre. Il a peint des boutiques de barbier et de cordonnier, des ânes, des provisions de cuisine et d'autres choses pareilles ; ce qui le fit nommer *Rhyparographos* (peintre de choses viles); mais ses ouvrages sont délicieux, et ils se sont vendus à plus haut prix que de très grands tableaux de plusieurs autres.

Ludius ne doit pas être frustré de l'éloge qui lui est dû. Cet artiste, qui vécut du temps d'Auguste, commença le premier à décorer les murs des appartements de peintures très agréables. Il y représentait des maisons de campagne, des portiques, des arbrisseaux taillés en diverses sortes de figures, des bois, des bosquets, des coteaux, des viviers, des canaux, des rivières, des rivages, selon le desir de chacun. Il y a placé des personnages qui se promènent, qui sont en bateau, qui arrivent à la maison sur des ânes ou en voiture : d'autres pêchent, chassent, tendent des filets aux oiseaux, ou même font vendange. Dans le nombre de ses

XXXVII. Subtexi par est minoris picturæ celebres in penicillo, e quibus fuit Pyreicus, arte paucis postferendus : proposito nescio an destruxerit se : quoniam humilia quidem secutus, humilitatis tamen summam adeptus est gloriam. Tonstrinas, sutrinasque pinxit, et asellos, et obsonia, ac similia : ob hoc cognominatus Rhyparographos in iis consummatæ voluptatis. Quippe eæ pluris veniere, quam maximæ multorum.

Non fraudando et Ludio, divi Augusti ætate, qui primus instituit amœnissimam parietum picturam, villas et porticus, ac topiaria opera, lucos, nemora, colles, piscinas, euripos, amnes, littora, qualia quis optaret, varias ibi obambulantium species, aut navigantium, terraque villas adeuntium asellis aut vehiculis. Jam piscantes, aucupantesque, aut venantes, aut etiam vindemiantes sunt in ejus exemplaribus : nobiles pa-

tableaux on distingue des maisons de campagne où l'on n'arrive qu'à travers un marais. Des hommes qui ont fait prix pour transporter des femmes, les ont chargées sur leurs épaules, et s'avancent en chancelant et craignant de tomber. On y voit encore beaucoup d'autres scènes très plaisantes. Ludius a imaginé de peindre, dans des promenades découvertes, des villes maritimes qui forment un coup d'œil très agréable, et ces peintures ne coûtent pas cher.

Mais la gloire n'est que pour les artistes qui ont fait des tableaux; et c'est en quoi la sagesse de l'antiquité se montre plus vénérable. Les anciens ne peignaient point des murailles pour le seul plaisir du maître : ils ne décoraient point des maisons, masses immobiles qui, fixées irrévocablement à leur place, ne pouvaient être enlevées d'un incendie. Protogène se contentait d'une simple cabane dans son petit jardin. Nulle peinture ne paraissait sur les murs d'Apelle. On n'avait pas encore la manie de peindre les murailles entières. Leurs chefs-d'œuvre avaient les villes pour séjour : un peintre était la propriété du monde.

DES TABLEAUX INACHEVÉS. — DES FEMMES PEINTRES.

Une chose tout à fait singulière et digne d'être observée, c'est que les derniers ouvrages des artistes, et les tableaux

lustri accessu villæ, succollatis sponsione mulieribus, labantes trepidique feruntur : plurimæ præterea tales argutiæ facetissimi salis. Idemque subdialibus maritimas urbes pingere instituit, blandissimo aspectu, minimoque impendio.

Sed nulla gloria artificum est, nisi eorum qui tabulas pinxere : eoque venerabilior antiquitatis prudentia adparet. Non enim parietes excolebant dominis tantum, nec domos uno in loco mansuras, quæ ex incendiis rapi non possent. Casula Protogenes contentus erat in hortulo suo. Nulla in Apellis tectoriis pictura erat. Nondum libebat parietes totos pingere. Omnium eorum ars urbibus excubabat : pictorque res communis terrarum erat.

XXXIX. Illud vero perquam rarum ac memoria dignum, etiam suprema opera artificum imperfectasque tabulas, sicut Irin Aristidis, Tyn-

qu'ils ont laissés imparfaits, tels que l'Iris d'Aristide, les Tyndarides de Nicomaque, la Médée de Timomaque, la Vénus d'Apelle, excitent une plus grande admiration que ceux qui sont entièrement finis. On croit apercevoir les traits qui auraient été ajoutés, et lire toute la pensée du génie qui les a conçus. La douleur aussi leur prête un nouveau charme. On regrette que la mort ait arrêté la main qui les conduisait à la perfection.

On compte aussi des femmes parmi les peintres. Timarète, fille de Micon, peignit une Diane qui est placée à Éphèse parmi les productions les plus anciennes de cet art. Irène, fille et élève du peintre Cratinus, peignit une jeune fille qui est à Éleusis : Calypso, un vieillard et l'escamoteur Théodore : Alcisthène, un danseur : Aristarète, fille et élève de Néarque, Esculape : à Rome, pendant la jeunesse de Varron, Lala de Cyzique, qui resta toujours fille, peignit au pinceau, et sur la cire avec le poinçon. Elle fit surtout des portraits de femmes. Elle peignit à Naples une vieille dans un grand tableau. Elle fit son propre portrait au miroir. Nulle autre main n'eut l'exécution plus prompte; et tel était son talent, que ses portraits se payaient plus cher que ceux de Sopolis et de Dionysius, les plus célèbres alors dans le

daridas Nicomachi, Medeam Timomachi, et quam diximus Venerem Apellis, in majori admiratione esse, quam perfecta. Quippe in iis lineamenta reliqua, ipsæque cogitationes artificum spectantur, atque in lenocinio commendationis dolor est : manus, quum id agerent, extinctæ desiderantur.

Pinxere et mulieres, Timarete Miconis filia, Dianam in tabula, quæ Ephesi est in antiquissimis picturæ. Irene Cratini pictoris filia et discipula, puellam quæ est Eleusine : Calypso, senem et præstigiatorem Theodorum : Alcisthene, saltatorem : Aristarete Nearchi filia et discipula, Æsculapium. Lala Cyzicena perpetua virgo, Marci Varronis juventa, Romæ et penicillo pinxit, et cestro in ebore, imagines mulierum maxime, et Neapoli anum in grandi tabula : suam quoque imaginem ad speculum. Nec ullius velocior in pictura manus fuit : artis vero tantum, ut multum manipretio antecederet celeberrimos eadem ætate imaginum pictores, Sopolin et Dionysium, quorum tabulæ pinacothecas implent. Pinxit et quædam

même genre, et dont les ouvrages remplissent les cabinets des curieux. Il y a eu aussi une certaine Olympias. Mais tout ce qu'on en dit, c'est qu'Autobule fut son élève.

PREMIERS INVENTEURS DE LA PLASTIQUE.

Dibutade, de Sicyone, potier de terre, inventa à Corinthe l'art de modeler en argile. Sa fille lui en donna la première idée. Éprise d'amour pour un jeune homme qui partait pour un long voyage, elle traça son profil sur la muraille, à la lueur d'une lampe. Le père ayant appliqué de l'argile sur ce dessin, fit un modèle qu'il mit durcir au feu avec ses autres poteries. On dit que ce modèle s'est conservé dans le temple des Nymphes jusqu'à la destruction de Corinthe par Mummius. D'autres prétendent que la plastique fut inventée à Samos par Rhécus et Théodore, long-temps avant que les Bacchiades eussent été expulsés de Corinthe : que, fugitif de cette même ville, Démarate, qui donna le jour en Étrurie à Tarquin l'Ancien, roi de Rome, fut accompagné par Euchire et Eugramme, et que ce sont eux qui ont apporté la plastique en Italie. Dibutade imagina de mêler la terre rouge à l'argile, ou de modeler avec cette terre. Le premier il posa des masques sur le bord des toits ; il les nomma

Olympias : de qua hoc solum memoratur, discipulum ejus fuisse Autobulum.

XLIII. 12. Fingere ex argilla similitudines, Dibutades Sicyonius figulus primus invenit Corinthi, filiæ opera : quæ capta amore juvenis, illo abeunte peregre, umbram ex facie ejus ad lucernam in pariete lineis circumscripsit : quibus pater ejus impressa argilla typum fecit, et cum ceteris fictilibus induratum igni proposuit : eumque servatum in Nympheo, donec Corinthum Mummius everteret, tradunt. Sunt qui in Samo primos omnium plasticen invenisse Rhœcum et Theodorum tradant, multo ante Bacchiadas Corintho pulsos. Demaratum vero ex eadem urbe profugum, qui in Etruria Tarquinium Priscum regem populi Romani genuit ; comitatos fictores Euchira et Eugrammum : ab iis Italiæ traditam plasticen. Dibutadis inventum est, rubricam addere, aut ex rubra creta fingere. Primusque personas tegularum extremis imbricibus imposuit, quæ inter

bas-reliefs : ensuite il fit des moules. De là sont venus les ornements du faîtage des temples. Ceux qui travaillaient en ce genre furent appelés modeleurs.

DU PREMIER QUI INVENTA LES MOULES.

Le premier qui ait fait un portrait en moulant avec du plâtre sur le visage même, et en remaniant la cire qu'il avait coulée dans le creux, est Lysistrate de Sicyone, frère de Lysippe dont j'ai parlé. Il s'attacha à faire des têtes très ressemblantes ; avant lui on s'étudiait à les faire très belles. Le même trouva l'art de multiplier les figures par le moyen des moules, et l'usage s'en étendit au point que nulle figure, nulle statue ne se fit sans moule. Ce qui démontre que l'art de mouler est bien antérieur à l'art de fondre l'airain.

CÉLÈBRES ARTISTES EN PLASTIQUE.

Les plus célèbres modeleurs ont été Damophile et Gorgase : l'un et l'autre aussi étaient peintres. Sous ce double rapport, ils décorèrent le temple de Cérès, près du grand cirque, à Rome. Une inscription en vers grecs annonçait que les ouvrages de Damophile étaient à droite, et ceux de Gorgase à gauche. Varron observe qu'avant la construction

initia prostypa vocavit. Postea idem ectypa fecit. Hinc et fastigia templorum orta : propter hunc plastæ appellati.

XLIV. Hominis autem imaginem gypso e facie ipsa primus omnium expressit, ceraque in eam formam gypsi infusa emendare instituit Lysistratus Sicyonius, frater Lysippi, de quo diximus. Hic et similitudinem reddere instituit : ante eum, quam pulcherrimas facere studebant. Idem et de signis effigiem exprimere invenit. Crevitque res in tantum, ut nulla signa, statuæve, sine argilla fierent. Quo adparet antiquiorem hanc fuisse scientiam, quam fundendi æris.

XLV. Plastæ laudatissimi fuere Damophilus et Gorgasus, iidemque pictores : qui Cereris ædem Romæ ad circum maximum utroque genere artis suæ excoluerunt, versibus inscriptis græce, quibus significarunt a dextra opera Damophili esse, ab læva Gorgasi. Ante hanc ædem Tuscanica

de cet édifice tous les ornements des temples étaient étrusques ; que lorsqu'on le rebâtit, les peintures des murailles furent coupées et encadrées, et les statues du faîte dispersées.

Varron dit aussi que cet art fut très cultivé en Italie, surtout dans l'Étrurie : que Tarquin fit venir de Frègelles un artiste pour la statue de Jupiter, qu'il voulait dédier dans le Capitole : que ce Jupiter était d'argile ; c'est par cette raison qu'on avait coutume de l'enluminer de vermillon. Les quadriges placés sur le faîte de ce temple étaient d'argile. Le même artiste fit cet Hercule qui conserve encore à Rome le nom de la matière dont il est formé. Ces statues des dieux étaient alors les plus vantées ; et nous n'avons pas à rougir des hommes qui adoraient de telles divinités. Ils n'employaient ni l'or ni l'argent, même pour les dieux.

DES OUVRAGES DE POTERIE.

Ces sortes de statues subsistent encore en beaucoup d'endroits. Les faîtes des temples qui s'offrent en grand nombre à Rome et dans les villes municipales sont, par la beauté de la ciselure, par la perfection du travail et par la solidité que le temps leur a donnée, plus vénérables que l'or : ils

omnia in ædibus fuisse, auctor est M. Varro. Ex hac, quum reficeretur, crustas parietum excisas tabulis marginatis inclusas esse : item signa ex fastigiis dispersa.

Præterea elaboratam hanc artem Italiæ, et maxime Etruriæ : adcitum a Fregellis, cui locaret Tarquinius Priscus effigiem Jovis in Capitolio dicandam. Fictilem eum fuisse, et ideo miniari solitum : fictiles in fastigio templi ejus quadrigas, de quibus sæpe diximus. Ab hoc eodem factum Herculem, qui hodieque materiæ nomen in Urbe retinet. Hæ enim tum effigies deum erant laudatissimæ. Nec pœnitet nos illorum, qui tales deos coluere. Aurum enim et argentum ne diis quidem conficiebant.

XLVI. Durant etiam nunc plerisque in locis talia simulacra. Fastigia quidem templorum etiam in Urbe crebra et municipiis, mira cælatura, et arte ævique firmitate sanctiora auro, certe innocentiora. In sacris quidem

sont du moins plus innocents. Dans les sacrifices, même au milieu de nos richesses, ce n'est point avec des vases murrhins ou du cristal, mais avec des simpuves d'argile que se font les libations. Si l'on veut apprécier en détail les bienfaits de la terre, le nombre en est incalculable. Sans rappeler ici les diverses espèces de grains, de vins, de fruits, d'herbes, d'arbrisseaux, de médicaments et de métaux qu'elle nous prodigue; l'art du potier se reproduisant sous toutes les formes, offre sans cesse à nos besoins les tuiles pour les gouttières, les cuves pour contenir nos vins, les tuyaux pour la conduite des eaux, les bouches de chaleur pour les bains, les briques plates pour la couverture des maisons. C'est relativement à tous ces ouvrages que Numa établit une septième classe pour les potiers de terre. Beaucoup d'hommes ont préféré pour leur sépulture un cercueil de terre cuite. Varron, suivant l'usage des Pythagoriciens, voulut que le sien fût rempli de feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier noir. La plupart des peuples font usage de vases de terre. On vante Samos pour sa vaisselle (7). Arétium en Italie conserve encore sa célébrité. Sorrente, Asta, Pollentia, ont la vogue, mais seulement pour les coupes, ainsi que Sagonte en Espagne, et Pergame en Asie. Tralles et Mutine en Italie ont de même leurs fabri-

etiam inter has opes hodie, non murrhinis crystallinisve, sed fictilibus prolibatur simpuviis. Inenarrabili terræ benignitate, si quis singula æstimet : etiam ut omittantur in frugum, vini, pomorum, herbarum, fruticum, medicamentorum, metallorum generibus, beneficia ejus, quæ adhuc diximus : vel adsiduitate satiant figlinarum opera, imbricibus, doliis ad vina excogitatis, ad aquas tubulis, ad balineas mammatis, ad tecta coctilibus laterculis frontatisque : ob quæ Numa rex septimum collegium figulorum instituit. Quin et defunctos sese multi fictilibus soliis condi maluere : sicut M. Varro, Pythagoreo modo, in myrti et oleæ atque populi nigræ foliis. Major quoque pars hominum terrenis utitur vasis. Samia etiamnum in esculentis laudantur. Retinet hanc nobilitatem et Aretium in Italia : et calycum tantum, Surrentum, Asta, Pollentia : in Hispania Saguntum, in Asia Pergamum. Habent et Tralles opera sua,

ques; car les ouvrages de ce genre font aussi la gloire des nations; et quand ils sortent d'une manufacture distinguée, on les transporte par terre et par mer dans tous les pays du monde. On voit encore aujourd'hui dans le temple d'Érythris deux amphores consacrées à cause de leur finesse. Un maître et son élève s'étaient défiés à qui des deux ferait en terre le vase le plus mince. Les amphores de Cos sont les plus belles; celles d'Adria les plus fermes. Les amphores ont donné lieu à quelques exemples de sévérité. Nous lisons que Coponius fut condamné comme coupable de brigue, pour avoir donné une amphore à un homme qui avait droit de suffrage. Et afin que le luxe assure aussi quelque dignité à la vaisselle de terre, je dirai que, du temps de Fenestella, le service à trois plats était le dernier effort de la magnificence dans les festins. Il consistait en un plat de murène, un plat de loup de mer et un plat de merlus; ce qui annonçait déjà la décadence des mœurs, moins perverties toutefois que celles des philosophes de la Grèce, puisqu'à la mort d'Aristote soixante-dix plats furent mis en vente par ses héritiers. Quant au plat du tragédien OEsopus, dont j'ai parlé à l'article des oiseaux, et qui seul coûta cent mille sesterces, je ne doute pas que mes lecteurs n'aient frémi d'indignation. Mais que dis-je? Vitellius, pendant son

Mutina in Italia : quoniam et sic gentes nobilitantur. Hæc quoque per maria terrasque ultro citroque portantur, insignibus rotæ officinis. Erythrys in templo hodieque ostenduntur amphoræ duæ propter tenuitatem consecratæ, discipuli magistrique certamine, uter tenuiorem humum duceret. Cois laux maxima, Adrianis firmitas : nonnullis circa hoc quoque severitatis exemplis. Q. Coponium invenimus ambitus damnatum, quia vini amphoram dedisset dono ei, cui suffragii latio erat. Atque ut luxu quoque aliqua contingat auctoritas figlinis, tripatinum, inquit Fenestella, appellabatur summa cenarum lautitia. Una erat murænarum, altera luporum, tertia myxonis piscis, inclinatis jam scilicet moribus, ut tamen eos præferre Græciæ etiam philosophis possimus. Siquidem in Aristotelis hæredum auctione LXX. patinas venisse traditur. Nam nos quum unam Æsopi tragœdiarum histrionis in natura avium diceremus sestertiis centum stetisse, non dubito indignatos legentes. At hercules,

règne, se fit construire un plat qui coûta un million de sesterces, et pour lequel on bâtit un four en pleine campagne : car tels ont été les progrès du luxe, qu'un plat de terre est plus cher qu'un vase murrhin. C'est à ce sujet que Mucien, consul pour la seconde fois, portant la parole dans une enquête judiciaire, reprochait à la mémoire de Vitellius ses étangs portatifs, non moins affreux ni moins détestables que ce plat par le moyen duquel Cassius Sévérus accusait Asprénas d'avoir fait périr à la fois cent trente convives.

VARIÉTÉS DE TERRE.

Mais par elle-même la terre nous rend bien d'autres services. N'est-il pas merveilleux en effet que sa partie la plus mauvaise, que la poussière ramassée sur la colline de Pouzzole, soit capable de résister aux efforts de la mer, et que, plongée dans les flots, elle se transforme en une masse de pierre impénétrable à l'eau, et qui de jour en jour se durcit davantage, surtout si on l'a mêlée avec des moellons de Cumes !

La même nature de terre se trouve dans les environs de Cyzique ; mais là, ce n'est point une poussière ; ce sont des morceaux de terre que l'on coupe de toutes grandeurs. Plongés dans la mer, on les retire convertis en pierre.

Vitellius in principatu suo $\overline{\text{X}}$. H-S. condidit patinam, cui faciendæ fornax in campis exædificata erat : quoniam eo pervenit luxuria, ut etiam fictilia pluris constent, quam murrhina. Propter hanc Mucianus altero consulatu suo, in conquisitione, exprobravit patinarum paludes Vitellii memoriæ : non illa fœdiore, cujus veneno Asprenati reo Cassius Severus accusator objiciebat, interisse CXXX. convivas.

XLVII. 13. Verum et ipsius terræ sunt alia commenta. Quis enim satis miretur pessimam ejus partem, ideoque pulverem appellatam in Puteolanis collibus, opponi maris fluctibus : mersumque protinus fieri lapidem unum inexpugnabilem undis, et fortiorem quotidie, utique si Cumano misceatur cæmento?

Eadem est terræ natura et in Cyzicena regione : sed ibi non pulvis, verum ipsa terra qualibet magnitudine excisa, et demersa in mare, lapidea extrahitur.

MURS EN TERRE PÉTRIE ET BATTUE.

En Afrique et en Espagne, ces murs de terre pétrie, qu'on y construit, ou plutôt qu'on moule entre deux planches qui bordent les côtés (8), ne se maintiennent-ils pas des siècles entiers, sans que les pluies, les vents, le feu, les détruisent, et plus solides que le plus fort moellon? Les guérites d'Annibal et ses tours de terre posées sur la cime des montagnes s'offrent encore aux regards de l'Espagne. Telle est la nature du gazon dont on revêt les palissades des camps et les digues opposées à l'impétuosité des fleuves. Qui ne sait qu'on recrépit de boue les claies dont on fait des clôtures, et que l'on construit des murs en briques crues?

MURS DE BRIQUES. — FABRICATION DE LA BRIQUE.

Les Grecs préféraient les murs de briques, à moins qu'ils ne fussent maîtres de construire en pierre très dure. En effet, quand ces murs sont bien d'aplomb, la durée en est éternelle. Ils bâtirent en briques les édifices publics, les maisons des rois, et le mur d'Athènes qui regarde le mont Hymette : à Patras, ils bâtirent de même les temples de Jupiter et d'Hercule, quoique les colonnes et les architraves

XLVIII. 14. Quid? non et in Africa Hispaniaque ex terra parietes, quos appellant formaceos, quoniam in forma circumdatis utrinque duabus tabulis inferciuntur verius, quam instruuntur, ævis durant, incorrupti imbribus, ventis, ignibus, omnique cæmento firmiores? Spectat etiam nunc speculas Annibalis Hispania, terrenasque turres jugis montium impositas. Hinc et cespitum natura, castrorum vallis adcommodata, contra fluminum impetus aggeribus. Illini quidem crates parietum luto, et lateribus crudis exstrui, quis ignorat?

XLIX. Græci, præterquam ubi e silice fieri poterat structura, parietes lateritios prætulere. Sunt enim æterni, si ad perpendiculum fiant. De eo et publica opera et regias domos struxere : murum Athenis, qui ad montem Hymettum spectat : Patris, ædes Jovis et Herculis, quamvis lapideas columnas et epystilia circumdarent : domum Trallibus regiam Attali,

du pourtour fussent en pierre. Le palais d'Attale à Tralles était de briques, comme à Sardes celui de Crésus, dont on a fait une maison de retraite pour les vieillards. Tel était celui de Mausole à Halicarnasse. Tous ces édifices existent encore. En Italie aussi le mur d'Arétium et celui de Mévanie sont en briques. A Rome on construit autrement, parcequ'un mur de briques d'un pied et demi d'épaisseur ne peut soutenir plus d'un étage : or il est défendu de donner plus d'épaisseur aux murs mitoyens; et les murs de cloison n'en comportent pas davantage.

item Sardibus Crœsi, quam gerusiam fecere : Halicarnassi, Mausoli : quæ etiam nunc durant. In Italia quoque lateritius murus Aretii et Mevaniæ est. Romæ non fiunt talia ædificia, quia sesquipedalis paries non plus quam unam contignationem tolerat. Cautumque est, ne communis crassior fiat, nec intergerivorum ratio patitur.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

DES PIERRES.

LUXE EN FAIT DE MARBRES.

Il me reste à faire connaître les pierres (1), c'est-à-dire la plus grande folie des hommes, quand même on n'y comprendrait pas les gemmes avec les succins, les cristaux, les murrhins. Toutes les substances dont j'ai parlé jusqu'ici semblent en quelque sorte avoir été produites pour l'homme. La nature avait créé les montagnes pour elle-même. C'étaient des espèces de massifs établis pour lier et affermir les entrailles de la terre, pour arrêter l'impétuosité des fleuves, rompre la fureur des flots, et par sa matière la plus dure, contenir ses parties les plus mobiles; et nous, sans autre intérêt que nos plaisirs, nous coupons, nous transportons ces montagnes, dont le passage même fut jadis une merveille. Nos ancêtres regardèrent comme un prodige qu'Annibal et, après lui, les Cimbres eussent

LIBER TRICESIMUSSEXTUS.

DE LAPIDIBUS.

I. 1. Lapidum natura restat, hoc est, præcipua morum insania, etiam ut gemmæ cum succinis, atque crystallinis, murrhinisque sileantur. Omnia quæ usque ad hoc volumen tractavimus, hominum causa genita videri possunt. Montes natura sibi fecerat ad quasdam compages telluris visceribus densandas, simul ad impetus fluminum domandos, fluctusque frangendos, ac minime quietas partes coercendas durissima sui materia. Cædimus hos, trahimusque, nulla alia, quam deliciarum, causa, quos transcendisse quoque mirum fuit. In portento prope majores habuere

franchi les Alpes : et ces mêmes Alpes, nous les brisons afin d'en extraire des milliers de marbres divers. Les promontoires sont ouverts à la mer. Le globe est aplani de jour en jour. Nous déplaçons les bornes qui séparaient les nations. On construit des vaisseaux pour les transporter, et les cimes des montagnes sont promenées sur le plus terrible des éléments. Excès plus pardonnables toutefois que d'aller dans les nues chercher un vase pour rafraîchir nos boissons, ou de creuser les roches les plus voisines du ciel, afin de boire à la glace.

Lorsqu'on nous dit le prix de ces marbres, lorsque nous voyons charrier et traîner ces blocs énormes, pensons en nous-mêmes combien la vie eût été plus heureuse sans eux, et combien d'hommes sont nécessairement victimes de ces travaux, disons mieux, de ces tourments. Et quelle utilité, quel plaisir en retirons-nous, sinon de reposer notre indolence entre des pierres tachetées? comme si les ténèbres de la nuit ne nous privaient pas du plaisir de les voir pendant la moitié de la vie.

QUEL EST LE PREMIER QUI EMPLOYA LE MARBRE DANS LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES.

On ne peut réfléchir à ces excès sans rougir pour l'anti-

Alpes ab Annibale exsuperatas, et postea a Cimbris : nunc ipsæ cæduntur in mille genera marmorum : promontoria aperiuntur mari, et rerum natura agitur in planum. Evehimus ea, quæ separandis gentibus pro terminis constituta erant : navesque marmorum causa fiunt, ac per fluctus, sævissimam rerum naturæ partem, huc illuc portantur juga, majore etiamnum venia, quam quum ad frigidos potus vas petitur in nubila, cœloque proximæ rupes cavantur, ut bibatur glacie.

Secum quisque cogitet, quum pretia horum audiat, quum vehi trahique moles videat, quam sine his fuerit beatior vita : ad quam multorum neces sit necesse ista facere, verius pati mortales. Quos ob usus, quasve ad voluptates alias, nisi ut inter maculas lapidum jaceant? ceu vero non tenebris noctium dimidiæ parti vitæ cujusque gaudia hæc auferentibus.

II. 2. Ingens ista reputantem subit etiam antiquitatis rubor. Exstant

quité elle-même. Nous avons encore des lois censoriales qui prohibaient dans les repas les gorges de porc, les loirs et d'autres choses minutieuses. Nulle loi ne défendit jamais d'apporter des marbres et de traverser les mers pour cet objet : dira-t-on qu'on n'en apportait pas ? ce serait une erreur. Pendant l'édilité de Scaurus, nos ancêtres virent arriver trois cent soixante colonnes pour la décoration d'un théâtre qui devait à peine servir un seul mois ; et les lois restèrent muettes. Mais c'était par indulgence pour les plaisirs du public ! Eh ! pourquoi cette indulgence ? Le public n'est-il pas le grand chemin du vice ? En effet, par quelle autre voie ces objets de luxe, l'ivoire, l'or, les pierreries, ont-ils passé à l'usage des particuliers ? Et que laissons-nous exclusivement aux dieux ? Mais je veux qu'on ait respecté les plaisirs du public. Devait-on se taire du moins, lorsque les plus grandes de ces colonnes de marbre lucullien, lorsque des colonnes de trente-huit pieds furent placées dans la galerie de Scaurus ? Et l'on ne chercha pas à se soustraire aux regards. Quand on les transporta sur le mont Palatin, l'entrepreneur chargé des égouts exigea une caution pour le dommage qu'elles pourraient causer. N'étaient-ce donc pas les mœurs qu'il fallait assurer contre un exemple si funeste ? On vit ces masses énormes traînées

censoriæ leges, glandia in cœnis, gliresque, et alia dictu minora adponi vetantes. Marmora invehi et maria hujus rei causa transiri, quæ vetaret, lex nulla lata est. Dicat fortassis aliquis : non enim invehebantur. Id quidem falso. Trecentas LX. columnas M. Scauri ædilitate ad scenam theatri temporarii, et vix uno mense futuri in usu, viderunt portari silentio legum. Sed publicis nimirum indulgentes voluptatibus. Idipsum cur? aut qua magis viâ irrepunt vitia, quam publica? Quo enim alio modo in privatos usus illa venere, ebora, aurum, gemmæ? aut quid omnino diis relinquimus? Verum esto, indulserint publicis voluptatibus : etiamne tacuerunt maximas earum, atque adeo duodequadragenum pedum, Lucullei marmoris, in atrio Scauri collocari? nec clam illud occulteque factum est. Satisdari sibi damni infecti coegit redemptor cloacarum, quum in Palatium extraherentur. Non ergo in tam malo exemplo moribus cavere utilius

à la maison d'un particulier passer devant les temples des dieux, qui n'avaient que des faîtes d'argile; et on le vit sans réclamer.

QUEL EST LE PREMIER QUI FIT ÉLEVER DANS ROME DES COLONNES DE MARBRE ÉTRANGER?

Ne dites point que cet essai du vice ait été une surprise faite par Scaurus à la simplicité d'un siècle peu en garde contre de tels excès. Déja l'orateur Crassus, qui, le premier, fit venir des marbres étrangers, avait placé sur ce mont Palatin des colonnes qui cependant n'étaient que d'Hymette, et seulement au nombre de six; elles n'avaient que douze pieds de hauteur : et Brutus, dans une dispute, l'avait à ce sujet nommé *Vénus Palatine.* Mais les mœurs n'ayant plus de ressort, nos pères ne se mirent pas en peine d'arrêter ces abus. Comme les anciennes défenses étaient sans pouvoir, ils aimèrent mieux ne pas faire de lois que d'avoir des lois qui resteraient sans effet. Ces excès, et d'autres dont je parlerai, prouveront que nous sommes meilleurs que nos pères. En effet, dans quelle galerie voit-on aujourd'hui de pareilles colonnes?

SCULPTEURS CÉLÈBRES.

Personne ne conteste la célébrité de Phidias chez toutes

fuerat? Tacuere tantas moles in privatam domum trahi præter fictilia deorum fastigia.

III. 3. Nec potest videri Scaurus rudi et hujus mali improvidæ civitati obrepsisse quodam vitii rudimento. Jam L. Crassum oratorem illum, qui primus peregrini marmoris columnas habuit in eodem Palatio, Hymettias tamen, nec plures sex, aut longiores duodenum pedum, M. Brutus in jurgiis ob id « Venerem Palatinam » appellaverat. Nimirum ista omisere, moribus victis : frustraque interdicta quæ vetuerant cernentes, nullas potius, quam irritas, esse leges maluerunt. Hæc, et quæ sequentur, meliores esse nos probabunt. Quis enim tantarum hodie columnarum atrium habet?

IV. 5. Phidiam clarissimum esse per omnes gentes, quæ Jovis Olympii

les nations qui ne sont pas étrangères à la réputation du Jupiter Olympien. Mais afin que ceux même qui n'ont pas vu ses ouvrages sachent combien il est digne des éloges qu'on lui prodigue, je citerai quelques particularités, pour donner seulement une idée de son esprit. Je ne vanterai pas ici la beauté du Jupiter Olympien, ni la grandeur de la Minerve d'Athènes, dont la hauteur est de vingt-six coudées : la statue entière est d'or et d'ivoire. Je me borne au bouclier de la déesse. Sur la partie convexe, il a ciselé la bataille des Amazones ; dans la partie concave, la guerre des dieux et des géants ; et sur la chaussure, le combat des Lapithes et des Centaures : tant les plus petits espaces lui ont suffi pour y placer les beautés de l'art ! Il a nommé naissance de Pandore ce qui est représenté sur la base. On y voit vingt dieux naissants. La Victoire surtout est admirable. Les connaisseurs admirent aussi un serpent, et sous la lance de Minerve un sphinx d'airain. Je ne dirai que ces deux mots sur un artiste qu'on ne peut jamais assez louer : ils suffiront pour montrer que la richesse de son génie s'est déployée jusque dans les plus petits détails.

En parlant des statuaires, j'ai marqué l'époque où vécut Praxitèle, qui s'est élevé au-dessus de lui-même dans le

famam intelligunt, nemo dubitat : sed ut merito laudari sciant, etiam qui opera ejus non viderunt, proferemus argumenta parva, et ingenii tantum. Neque ad hoc Jovis Olympii pulchritudine utemur, non Minervæ Athenis factæ amplitudine, quum sit ea cubitorum viginti sex ; ebore hæc et auro constat : sed scuto ejus, in quo Amazonum prælium cælavit intumescente ambitu parmæ : ejusdem concava parte deorum et gigantum dimicationem : in soleis vero Lapitharum et Centaurorum : adeo momenta omnia capacia artis illi fuere. In basi autem quod cælatum est, Pandoras genesin appellavit : ibi dii sunt XX. numero nascentes, Victoria præcipue mirabili. Periti mirantur et serpentem, ac sub ipsa cuspide æream sphingem. Hæc sunt obiter dicta de artifice nunquam satis laudato : simul ut noscatur illam magnificentiam æqualem fuisse et in parvis.

Praxitelis ætatem inter statuarios diximus, qui marmoris gloria superavit etiam semet. Opera ejus sunt Athenis in Ceramico : sed ante omnia,

marbre. Ses ouvrages sont dans le Céramique d'Athènes. Mais ce qui surpasse, je ne dirai pas seulement les chefs-d'œuvre de Praxitèle, mais ce qu'il y a de plus beau dans le monde entier, c'est la Vénus pour laquelle tant de curieux ont entrepris le voyage de Cnide. Il avait fait deux Vénus qu'il mit en vente dans le même temps. L'une était drapée; les habitants de Cos, qui avaient le choix, la préférèrent par cette raison, quoiqu'il leur proposât l'autre pour le même prix. Ils agirent ainsi par un sentiment de respect pour les mœurs et la décence publique. Les Cnidiens achetèrent celle qui avait été rebutée. La différence est énorme pour la réputation. Le roi Nicomède voulut même dans la suite entrer en marché pour celle des Cnidiens, offrant de payer toute leur dette nationale, qui était immense. Ils aimèrent mieux tout souffrir, et ils eurent raison; car cette statue de Praxitèle a fait l'illustration de Cnide. La chapelle où ils l'ont placée est ouverte de toutes parts, en sorte que la figure peut être considérée dans tous les sens, ce que l'on croit ne pas déplaire à la déesse. De quelque côté qu'on la regarde, elle excite une égale admiration. Cnide possède d'autres marbres d'artistes célèbres, un Bacchus de Bryaxis, un autre Bacchus et une Minerve de Scopas : et ce qui prouve le mieux la beauté de cette

et non solum Praxitelis, verum et in toto orbe terrarum, Venus, quam ut viderent multi, navigaverunt Gnidum. Duas fecerat, simulque vendebat, alteram velata specie, quam ob id quidem prætulerunt, quorum conditio erat, Coi, quum alteram etiam eodem pretio detulisset, severum id ac pudicum arbitrantes : rejectam Gnidii emerunt, immensa differentia famæ. Voluit etiam postea a Gnidiis mercari rex Nicomedes, totum æs civitatis alienum, quod erat ingens, dissoluturum se promittens. Omnia perpeti maluere, nec immerito : illo enim signo Praxiteles nobilitavit Gnidum. Ædicula ejus tota aperitur, ut conspici possit undique effigies deæ, favente ipsa, ut creditur, facto. Nec minor ex quacumque parte admiratio est. Sunt in Gnido et alia signa marmorea illustrium artificum : Liber patèr Bryaxidis : et alter Scopæ, et Minerva : nec majus aliud Veneris Praxiteliæ specimen, quam quod inter hæc sola memoratur. Ejusdem

Vénus, c'est que, parmi ces chefs-d'œuvre, on ne fait mention que d'elle seule. Le Cupidon reproché à Verrès par Cicéron, celui même qui attirait les curieux à Thespies, est aussi de Praxitèle. On le voit aujourd'hui sous les portiques d'Octavie. Les ouvrages de cet artiste que nous avons à Rome sont Flore, Triptolème, Cérès dans les jardins de Servilius : le bon Succès, la bonne Fortune dans le Capitole, les Ménades et des statues qu'on appelle Thyades et Caryatides : et dans les édifices d'Asinius Pollion plusieurs Silènes, Apollon et Neptune.

Céphissodore, fils de Praxitèle, fut aussi héritier de son talent. On a de lui, à Pergame, un groupe de lutteurs, ouvrage distingué : les doigts semblent imprimés plutôt sur la chair que sur du marbre. Ses ouvrages à Rome sont : Latone, dans un temple du mont Palatin : Vénus, dans les édifices d'Asinius Pollion : et dans l'intérieur des portiques d'Octavie, au temple de Junon, Esculape et Diane.

Scopas rivalise de gloire avec eux. Il a fait les statues de Vénus, du Desir et de Phaéton, honorées dans la Samothrace d'un culte très solennel. On a encore de lui Apollon Palatin, et, dans les jardins de Servilius, une belle Vesta, qui est assise ; deux de ses compagnes sont auprès d'elle.

est et Cupido objectus a Cicerone Verri, ille propter quem Thespiæ visebantur, nunc in Octaviæ scholis positus. Romæ Praxitelis opera sunt, Flora, Triptolemus, Ceres in hortis Servilii : Boni Eventus, et Bonæ Fortunæ simulacra in Capitolio : item et Mænades, et quas Thyadas vocant, et Caryatidas : et Sileni, in Pollionis Asinii monumentis, et Apollo, et Neptunus.

Praxitelis filius Cephissodorus et artis hæres fuit. Cujus laudatum est Pergami symplegma, signum nobile, digitis corpori verius, quam marmori, impressis. Romæ ejus opera sunt : Latona in Palatii delubro : Venus in Pollionis Asinii monumentis : et intra Octaviæ porticus in Junonis æde Æsculapius ac Diana.

Scopæ laus cum his certat. Is fecit Venerem, et Pothon, et Phaethontem, qui Samothrace sanctissimis cærimoniis coluntur. Item Apollinem Palatinum, Vestam sedentem laudatam in Servilianis hortis, duasque

Il en existe de pareilles dans les monuments d'Asinius, où l'on voit un canéphore du même Scopas. Mais ses statues les plus renommées sont, au temple de Domitius, dans le cirque Flaminien, Neptune, Thétis, Achille, des Néréides assises sur des dauphins, sur des baleines et des chevaux marins, plusieurs tritons, le troupeau de Phorcus, des scies et d'autres animaux marins, tous du même artiste, et qui auraient suffi pour sa gloire, y eût-il employé sa vie entière. Outre les ouvrages que je viens de citer, et ceux que nous ne connaissons pas, nous avons encore, dans le temple de Brutus Callaïque, auprès du même cirque, Mars assis, de proportion colossale; et de plus, dans ce même temple, une Vénus sans voile, plus ancienne que la Vénus de Praxitèle, et faite pour illustrer tout autre lieu (2).

Mais, à Rome, elle se perd et se confond dans la foule des chefs-d'œuvre. D'ailleurs les devoirs, les affaires ne laissent à personne le temps de s'occuper de ces objets : pour se livrer à cette contemplation, le loisir et le silence d'un lieu tranquille sont nécessaires. Voilà pourquoi on ignore l'auteur de la Vénus que l'empereur Vespasien a dédiée dans son temple de la Paix. Elle est digne des beaux temps de l'antiquité. On ignore également si, dans le tem-

chametæras circa eam, quarum pares in Asinii monumentis sunt, ubi et Canephoros ejusdem. Sed in maxima dignatione delubro Cn. Domitii in circo Flaminio Neptunus ipse, et Thetis, atque Achilles, Nereides supra delphinos et cete et hippocampos sedentes. Item Tritones, chorusque Phorci, et pristes, ac multa alia marina, omnia ejusdem manus, præclarum opus, etiamsi totius vitæ fuisset. Nunc vero præter supra dicta, quæque nescimus, Mars est etiamnum sedens colosseus ejusdem, in templo Bruti Callaici apud circum eumdem. Præterea Venus in eodem loco nuda Praxiteliam illam antecedens, et quemcumque alium locum nobilitatura.

Romæ quidem magnitudo operum eam obliterat, ac magni officiorum negotiorumque acervi omnes a contemplatione talium abducunt, quoniam otiosorum et in magno loci silentio apta admiratio talis est. Qua de causa ignoratur artifex ejus quoque Veneris, quam Vespasianus imperator in operibus Pacis suæ dicavit, antiquorum dignam fama. Par hæsitatio est

ple d'Apollon Sosien, Niobé mourante, avec ses enfants, est de Scopas ou de Praxitèle, et auquel des deux on doit le Janus dédié par Auguste dans son propre temple, et apporté d'Égypte : déja il est caché par l'or qui le couvre. La même incertitude a lieu pour le Cupidon tenant la foudre, dans la salle d'Octavie. Tout ce qu'on en assure, c'est que la figure est celle d'Alcibiade, distingué à cet âge par sa beauté.

Scopas eut pour rivaux et pour contemporains Bryaxis, Timothée et Léocharès, que je ne dois pas séparer ici, puisqu'ils employèrent ensemble leur ciseau pour Mausole, roi de Carie, qui mourut la seconde année de la centième olympiade. Ce monument doit surtout à leur travail l'honneur d'avoir été mis au nombre des sept merveilles. Du côté du midi et du nord, il a soixante-trois pieds d'étendue : les deux autres faces sont moins larges. Le pourtour entier est de quatre cent onze pieds (3) ; la hauteur de vingt-cinq coudées. Il est entouré de trente-six colonnes. On a donné à cette colonnade le nom de Ptéron (4). Scopas travailla le côté de l'orient, Bryaxis celui du nord, Timothée la partie du midi, et Léocharès celle du couchant. La reine Artémise, qui consacrait cet ouvrage à la mémoire de son époux, mourut avant qu'il eût été terminé. Mais ils crurent

in templo Apollinis Sosiani, Nioben cum liberis morientem Scopas an Praxiteles fecerit : item Janus pater in suo templo dicatus ab Augusto, ex Ægypto advectus, utrius manus sit : jam quidem et auro occultatur. Similiter in curia Octaviæ quæritur de Cupidine fulmen tenente. Id demum adfirmatur, Alcibiadem esse principem forma in ea ætate.

Scopas habuit æmulos eadem ætate, Bryaxin, et Timotheum, et Leocharem, de quibus simul dicendum est, quoniam pariter cælavere, Mausolo Cariæ regulo, qui obiit olympiadis centesimæ anno secundo. Opus id ut esset inter septem miracula, ii maxime artifices fecere. Patet ab austro et septentrione sexagenos ternos pedes, brevius a frontibus, toto circuitu pedes quadringentos undecim : adtollitur in altitudinem viginti quinque cubitis : cingitur columnis triginta sex. Pteron vocavere. Ab oriente cælavit Scopas, a septentrione Bryaxis, a meridie Timotheus, ab occasu Leochares. Priusque quam peragerent, regina Artemisia, quæ mariti memoriæ id opus exstrui jusserat, obiit. Non tamen recesserunt nisi absoluto jam,

que l'intérêt de l'art et de leur propre gloire ne leur permettait pas de le laisser imparfait. La victoire entre eux est encore incertaine. A ces quatre artistes il s'en joignit un cinquième : car au-dessus du Ptéron, on éleva une pyramide qui égale en hauteur la partie inférieure : elle est composée de vingt-quatre degrés toujours décroissants, et se termine en pointe. Sur le sommet est un quadrige de marbre, travaillé par Pythis. Ce quadrige ajouté donne à la totalité de l'ouvrage cent quarante pieds d'élévation (5).

Quelques artistes qui ont travaillé concurremment à des ouvrages excellents ont nui par leur nombre à leur célébrité personnelle (6). En effet, un seul ne doit pas emporter la gloire de tous, et l'on ne peut citer tous les noms à la fois. C'est ce qui est arrivé par rapport au Laocoon qui est dans le palais de l'empereur Titus, chef-d'œuvre préférable à tout ce qu'ont jamais produit la peinture et la statuaire. Trois Rhodiens, artistes du premier mérite, Agésandre, Polydore, Athénodore, y travaillèrent de concert, et firent d'un seul bloc le père, les enfants et les replis admirables des dragons. Cratère en société avec Pythodore ; Polydecte avec Hermolaüs ; un autre Pythodore avec Artémon ont de même rempli de très belles figures les palais des Césars sur le mont Palatin.

id gloriæ ipsorum artisque monumentum judicantes : hodieque certant manus. Adcessit et quintus artifex. Namque supra Pteron, pyramis altitudine inferiorem æquavit, viginti quatuor gradibus in metæ cacumen se contrahens. In summo est quadriga marmorea, quam fecit Pythis. Hæc adjecta centum quadraginta pedum altitudine totum opus includit.

Quorumdam claritati in operibus eximiis obstat numerus artificum, quoniam nec unus occupat gloriam, nec plures pariter nuncupari possunt, sicut in Laocoonte, qui est in Titi imperatoris domo, opus omnibus et picturæ et statuariæ artis præponendum. Ex uno lapide eum et liberos draconumque mirabiles nexus de consilii sententia fecere summi artifices, Agesander et Polydorus et Athenodorus Rhodii. Similiter Palatinas domos Cæsarum replevere probatissimis signis Craterus cum Pythodoro, Polydectes cum Hermolao, Pythodorus alius cum Artemone.

On ne doit point passer sous silence Saurus et Batrachus, qui ont bâti les temples renfermés dans l'enceinte des portiques d'Octavie. Ils étaient Lacédémoniens. Quelques uns pensent qu'ils jouissaient d'une fortune immense, et qu'ils y bâtirent ces temples à leurs frais, dans l'espoir d'y inscrire leurs noms. Cette faveur leur ayant été refusée, ils surent se dédommager par un autre moyen. On voit encore, gravés sur les bases des colonnes, un lézard et une grenouille, symboles de leurs noms.

QUAND ON COMMENÇA A FAIRE USAGE DE MARBRE DANS LES ÉDIFICES.

Ménandre est le premier qui ait fait quelque mention du marbre à diverses couleurs, et en général de l'emploi des marbres : encore ce poëte, très fidèle peintre du luxe, en a-t-il parlé rarement. Les colonnes de marbre s'employaient uniquement dans les temples, non pour la magnificence, on ne leur soupçonnait pas encore ce genre de mérite, mais parcequ'il n'y avait pas de moyen d'en avoir de plus solides. Ainsi fut commencé dans Athènes le temple de Jupiter Olympien, dont Sylla fit transporter les colonnes pour la construction du Capitole. Toutefois on voit déja dans Homère une distinction entre la pierre et le marbre. Il

Nec Sauron atque Batrachum oblitterari convenit, qui fecere templa Octaviæ porticibus inclusa, natione ipsi Lacones. Quidam et opibus præpotentes fuisse eos putant, ac sua impensa construxisse, inscriptionem sperantes. Qua negata, hoc tamen alio modo usurpasse. Sunt etiamnum in columnarum spiris inscalpta nominum eorum argumenta, lacerta atque rana.

V. 6. Versicolores quidem maculas, et in totum marmorum apparatum Menander etiam diligentissimus luxuriæ interpres, primus et raro adtigit. Columnis demum utebantur in templis, nec lautitiæ causa (nondum enim ista intelligebantur) sed quia firmiores aliter statui non poterant. Sic est inchoatum Athenis templum Jovis Olympii, ex quo Sulla Capitolinis ædibus advexerat columnas. Fuit tamen inter lapidem atque marmor diffe-

parle d'un guerrier frappé d'un morceau de marbre : mais nulle part ailleurs ce mot ne se rencontre plus ; et pour décrire les plus riches palais des rois, l'ivoire est le seul ornement qu'il ajoute à l'airain, à l'or, à l'électrum et à l'argent. Les carrières de Chio ont, à mon avis, offert pour la première fois ces marbres variés, quand on construisit les murailles de la ville. On cite à ce sujet un bon mot de Cicéron. Les habitants montraient leurs murs à tous les étrangers, comme une chose magnifique : Je les admirerais bien plus, leur dit-il, si vous les aviez bâtis en pierre de Tibur. Certes, si les marbres avaient été en vogue, la peinture, loin d'être parvenue au plus haut degré de gloire, n'aurait jamais joui d'aucune considération.

DES PREMIERS QUI TAILLÈRENT LE MARBRE.

Peut-être l'art de scier le marbre a-t-il été inventé par les Cariens. Le palais de Mausole d'Halicarnasse, dont les murs étaient de briques, fut incrusté de marbre de Proconnèse. C'est en ce genre le plus ancien exemple qui soit à ma connaissance. Ce prince mourut la seconde année de la centième olympiade, l'an de Rome 375.

rentia jam et apud Homerum. Dicit enim « marmoreo saxo percussum : » sed hactenus. Regias quoque domos quum laudatissime præter æs, aurum, electrum, argentum, ebore tantum adornans. Primum (ut arbitror) versicolores istas maculas Chiorum lapicidinæ ostenderunt, quum exstruerent muros, faceto in id M. Ciceronis sale : omnibus enim ostentabant, ut magnificum. « Multo, inquit, magis mirarer, si Tiburtino lapide fecissetis. » Et hercules, non fuisset picturæ honos ullus, non modo tantus, in aliqua marmorum auctoritate.

VI. Secandi marmor in crustas nescio an Cariæ fuerit inventum. Antiquissima, quod equidem inveniam, Halicarnassi Mausoli domus Proconnesio marmore exculpta est, lateritiis parietibus. Is obiit olympiadis C. anno secundo, Urbis Romæ anno CCCLXXV.

QUI LE PREMIER A ROME A FAIT REVÊTIR D'INCRUSTATIONS DE MARBRE LES PAROIS DE SA MAISON.

Cornélius Népos écrit que Mamurra de Formies, chevalier romain, chef des pionniers de César dans la Gaule, a le premier revêtu de lames de marbre les murs de sa maison tout entière sur le mont Célius. Qu'on ne s'indigne pas qu'un tel homme ait été l'inventeur de ce luxe : c'est ce Mamurra diffamé par les vers du poëte de Vérone (7), et que sa propre maison dénonçait plus énergiquement encore que ne l'a fait Catulle, comme possédant tout ce qui avait appartenu à la Gaule chevelue. En effet, le même Cornélius Népos ajoute que cet homme est le premier qui n'ait eu, dans toute sa maison, d'autres colonnes que des colonnes de marbre, et toutes massives en marbre de Carystum ou de Luna.

A QUELLE ÉPOQUE ON A FAIT USAGE A ROME DE CHAQUE ESPÈCE DE MARBRE.

M. Lépidus, collègue du consul Catulus, l'an de Rome 676, établit le premier dans sa maison les seuils en marbre de Numidie, au grand scandale de toute la ville. C'est la première trace que je trouve du marbre numidique apporté

VII. Primum Romæ parietes crusta marmoris operuisse totius domus suæ in Cælio monte Cornelius Nepos tradidit Mamurram Formiis natum, equitem Romanum, præfectum fabrum C. Cæsaris in Gallia. Neque indignatio sit tali auctore inventa re. Hic namque est Mamurra Catulli Veronensis carminibus proscissus, quem, ut res est, domus ipsius clarius, quam Catullus, dixit habere, quidquid habuisset Comata Gallia. Namque adjecit idem Nepos, eum primum totis ædibus nullam nisi e marmore columnam habuisse, omnes solidas e Carystio aut Lunensi.

VIII. M. Lepidus, Catuli in consulatu collega, primus omnium limina ex Numidico marmore in domo posuit, magna reprehensione. Is fuit consul anno Urbis DCLXXVI. Hoc primum invecti Numidici marmoris

à Rome, non en colonnes et en feuilles, mais en bloc, et pour le plus vil usage. Lucullus fut consul environ quatre ans après Lépidus. Il donna son nom au marbre Lucullien, qu'il aimait beaucoup. Ce fut lui qui l'introduisit à Rome. Ce marbre est noir. Il n'a pas, ainsi que les autres, des taches ou des variétés qui le recommandent. On le tire de l'île de Chio, et c'est à peu près le seul auquel un amateur ait donné son nom. Je crois que c'est dans l'intervalle de ces deux consulats que le théâtre de Scaurus eut ses murailles en marbre : je ne puis dire si elles étaient incrustées ou construites en marbre plein, comme l'est aujourd'hui dans le Capitole la chapelle de Jupiter Tonnant : car jusqu'à cette époque je ne trouve en Italie aucun vestige de marbre divisé par lames.

DES OBÉLISQUES.

Les rois employèrent à l'envi le marbre Syénite (le granit rouge) à faire des espèces de poutres, qu'ils nommaient obélisques (8). Ils les consacraient au soleil. Leur forme est l'emblème de ses rayons ; et le mot lui-même signifie rayon, en langue égyptienne.

vestigium invenio, non in columnis tamen, crustisve : ut supra Carystii : sed in massa ac vilissimo liminum usu. Post hunc Lepidum ferme quadriennio L. Lucullus consul fuit, qui nomen (ut adparet ex re) Lucullco marmori dedit, admodum delectatus illo : primusque Romam invexit, atrum alioqui, quum cetera maculis aut coloribus commendentur. Nascitur autem in Chio insula, solumque pæne horum marmorum ab amatore nomen accepit. Inter hos primum, ut arbitror, marmoreos parietes habuit scena M. Scauri, non facile dixerim sectos, an solidis glebis positos, sicuti est hodie Jovis Tonantis ædes in Capitolio. Nondum enim secti marmoris vestigia invenio in Italia.

XIV. 8. Trabes e Syenite quem ante pyrrhopœcilon vocabant, fecere reges quodam certamine, obeliscos vocantes, solis numini sacratos. Radiorum ejus argumentum in effigie est, et ita significatur nomine Ægyptio.

Celui qui commença fut Mestrès, qui régnait dans la ville du soleil : il en avait reçu l'ordre en songe. C'est ce que porte l'inscription. Car les caractères et les figures que nous y voyons gravés sont des lettres égyptiennes.

Il eut bien des imitateurs. Dans la même ville, Sochis éleva quatre obélisques de quarante-huit coudées; et Ramisès, sous le règne duquel Troie fut prise, en dressa un de quarante coudées. Ce prince, ayant quitté sa capitale, en plaça un autre de quatre-vingt-dix-neuf pieds dans l'endroit où fut le palais de Mnévis : chacun des côtés avait quatre coudées.

On dit qu'on y employa cent vingt mille hommes. Lorsqu'on se disposait à le dresser, le roi craignit que les machines ne se rompissent sous le poids; et voulant qu'un plus grand danger redoublât les soins des travailleurs, il attacha son fils à la pointe, afin que le salut du prince garantît aussi celui du monument. Cet ouvrage était généralement admiré. Lorsque la ville fut prise par Cambyse, les flammes étant parvenues jusqu'au pied de l'obélisque, ce prince les fit éteindre. Il avait été sans pitié pour une ville, il respecta un morceau de marbre.

Primus omnium id instituit Mestres, qui in solis urbe regnabat, somnio jussus : hoc ipsum inscriptum in eo : etenim scalpturæ illæ effigiesque quas videmus, Ægyptiæ sunt litteræ.

Postea et alii regum in supra dicta urbe, Sochis quatuor numero, quadragenum octonum cubitorum longitudine : Ramises autem is, quo regnante Ilium captum est, quadraginta cubitorum. Idem digressus inde, ubi fuit Mnevidis regia, posuit alium, longitudine undecentenis pedibus, per latera cubitis quatuor.

Opus id fecisse dicuntur CXX. M. hominum. Ipse rex, quum subrecturus esset, verereturque ne machinæ ponderi non sufficerent, quo majus periculum curæ artificum denuntiaret, filium suum adalligavit cacumini, ut salus ejus apud molientes prodesset et lapidi. Hac admiratione operis effectum est, ut quum oppidum id expugnaret Cambyses rex, ventumque esset incendio ad crepidines obelisci, extingui ignem juberet molis reverentia, qui urbis nullam habuerat.

Il y a encore deux obélisques dressés, l'un par Smarrès, l'autre par Raphius, sans inscriptions, et de quarante-huit coudées de hauteur. Ptolémée Philadelphe en érigea un de quatre-vingts coudées, dans la ville d'Alexandrie. Le roi Necthébis l'avait fait tailler sans aucune sculpture. On eut beaucoup plus de peine à le transporter et à le placer, qu'à le tirer de la carrière. Quelques auteurs disent que l'architecte Satyrus le transporta sur un radeau. Callixène en fait honneur à Phénix. S'il faut croire cet auteur, on creusa un canal depuis le Nil jusqu'à l'endroit où il était étendu à terre. Deux bateaux très larges furent remplis de morceaux du même marbre, d'un pied de diamètre. Comme on avait pris deux fois sa longueur, cette charge formait le double du poids. On les fit passer sous l'obélisque, dont les extrémités portaient sur les deux bords du canal, et ils le soulevèrent après qu'on eut ôté les pierres. Il fut posé sur six cubes taillés dans la même montagne, et l'artiste reçut cinquante talents pour récompense. Ptolémée plaça ce monument dans la ville d'Arsinoïs, comme un gage de son amour pour Arsinoé, son épouse et en même temps sa sœur. Mais comme il gênait le port, un préfet d'Égypte, nommé Maxime, le transporta dans la place publique, après

Sunt et alii duo, unus a Zmarre positus, alter a Raphio, sine notis, quadragenum octonum cubitorum. Alexandriæ statuit unum octoginta cubitorum Ptolemæus Philadelphus. Exciderat eum Necthebis rex purum : majusque opus in devehendo statuendove multo fuit, quam in excidendo. A Satyro architecto aliqui devectum tradunt rate : Callixenus a Phœnice, fossa perducta usque ad jacentem obeliscum e Nilo : navesque duas in latitudinem patulas, pedalibus ex eodem lapide ad rationem geminati per duplicem mensuram ponderis oneratas, ita ut subirent obeliscum pendentem extremitatibus suis in ripis utrinque : postea egestis laterculis adlevatas naves excepisse onus. Statutum autem in sex talis e monte eodem, et artificem donatum talentis quinquaginta. Hic fuit in Arsinoeo positus ab rege supra dicto, munus amoris in conjugem, eamdemque sororem, Arsinoen. Inde eum navalibus incommodum Maximus quidam,

en avoir fait couper le sommet. Il voulait y substituer un faîte doré ; ce projet resta sans exécution.

Deux autres encore, taillés par l'ordre de Mestrès, furent placés à Alexandrie, près du port, dans le temple de César. Leur hauteur est de quarante-deux coudées. La plus grande de toutes les difficultés fut de les transporter par mer à Rome. Les vaisseaux dont on se servit étaient vraiment dignes d'admiration. Auguste avait consacré le premier, comme une merveille, pour être conservé à jamais dans l'arsenal de Pouzzoles, mais il y fut détruit par le feu. Celui sur lequel Caligula fit transporter l'autre obélisque, était le vaisseau le plus étonnant qu'on eût jamais vu sur la mer. Quelques années après, Claude y fit construire plusieurs tours en terre de Pouzzoles : il fut conduit à Ostie, où on le coula à fond pour les travaux du port. Quand les obélisques eurent passé la mer, il fallut encore construire d'autres vaisseaux pour les transporter sur le Tibre. Le succès de cette entreprise a démontré que ce fleuve n'est pas moins profond que le Nil.

L'obélisque placé dans le grand cirque par Auguste avait été taillé par les ordres de Semnesertée, sous le règne duquel Pythagore a vécu en Égypte. Sa hauteur est de quatre-

præfectus Ægypti, transtulit in forum, reciso cacumine, dum vult fastigium addere auratum, quod postea omisit.

Et alii duo sunt Alexandriæ ad portum, in Cæsaris templo, quos excidit Mestres rex, quadragenum binum cubitorum. Super omnia adcessit difficultas mari Romam devehendi, spectatis admodum navibus. Divus Augustus priorem advexerat, miraculique gratia Puteolis navalibus perpetuis dicaverat : sed incendio consumpta est. Divus Claudius aliquot per annos adservatam, qua Caius Cæsar importaverat, omnibus quæ unquam in mari visæ sunt mirabiliorem, turribus Puteolano ex pulvere exædificatis, perductam Ostiam, portus gratia mersit : alia ex hoc cura navium, quæ Tiberi subveherent. Quo experimento palam fit, non minus aquarum huic amni esse, quam Nilo.

Is autem obeliscus, quem divus Augustus in circo magno statuit, excisus est a rege Semneserteo, quo regnante Pythagoras in Ægypto fuit,

vingt-deux pieds neuf pouces, sans compter la base qui est du même marbre. Celui du Champ-de-Mars a neuf pieds de moins. Il est l'ouvrage de Sésostris. Les inscriptions dont ils sont chargés l'un et l'autre contiennent l'explication de la nature, selon la philosophie des Égyptiens.

DE L'OBÉLISQUE QUI SERT DE GNOMON AU CHAMP-DE-MARS.

Ce dernier fut d'ailleurs consacré par Auguste à un usage admirable. Pour déterminer l'ombre du soleil, et par ce moyen la longueur des jours et des nuits, ce prince fit étendre un lit de pierre, dans un tel rapport avec l'obélisque, que le jour du solstice d'hiver, à midi, l'ombre était égale au pavé; chaque jour elle décroissait peu à peu, ensuite elle s'allongeait de nouveau : et ces variations étaient marquées par des lignes d'airain, incrustées dans la pierre. Invention digne d'être connue, et qui prouve les ressources du génie.

Le mathématicien Manilius ajouta au sommet une boule dorée, dont l'ombre se ramassait sur elle-même, au lieu qu'auparavant la pointe de l'obélisque projetait la sienne d'une manière indéfinie. La tête de l'homme lui avait, dit-on, suggéré cette idée. Au reste, cette observation n'a plus la même justesse depuis environ trente ans, soit que le

LXXXII. pedum, et dodrantis, præter basim ejusdem lapidis : is vero, qui est in Campo Martio, novem pedibus minor, a Sesostride. Inscripti ambo rerum naturæ interpretationem Ægyptiorum philosophia continent.

XV. 10. Ei, qui est in Campo, divus Augustus addidit mirabilem usum, ad deprehendendas solis umbras, dierumque ac noctium ita magnitudines, strato lapide ad magnitudinem obelisci, cui par fieret umbra, brumæ confectæ die, sexta hora; paulatimque per regulas (quæ sunt ex ære inclusæ) singulis diebus decresceret, ac rursus augesceret : digna cognitu res et ingenio fecundo.

Manilius mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus umbra vertice colligeretur in seipsa, alias enormiter jaculante apice, ratione (ut ferunt) a capite hominis intellecta. Hæc observatio triginta jam fere annis non congruit, sive solis ipsius dissono cursu, et cœli aliqua ratione

cours du soleil et le mouvement du ciel aient souffert quelque altération, soit que le globe se soit écarté de son centre, comme on prétend l'avoir remarqué en d'autres lieux : peut-être aussi les tremblements de terre ont-ils incliné le gnomon, ou les inondations du Tibre en ont-elles affaissé les fondements, quoiqu'on prétende que leur profondeur est égale à la hauteur de la masse qu'ils soutiennent.

Le troisième, placé à Rome sur le Vatican dans le cirque de Caligula et de Néron, est le seul qui ait été fait à l'imitation de celui de Nuncorée, fils de Sésostris. Il en reste encore un de cent coudées, que ce prince consacra au soleil par l'ordre de l'oracle, après qu'il eut recouvré la vue.

PYRAMIDES D'ÉGYPTE.

Disons aussi quelque chose des pyramides d'Égypte, stérile et folle ostentation de la richesse des rois (9), puisque la plupart les ont fait construire pour ne pas garder des trésors qui pouvaient tenter leurs héritiers et leurs rivaux, ou pour empêcher que le peuple ne restât oisif. La vanité de ces rois s'est exercée souvent en ce genre. On trouve les vestiges d'un grand nombre de pyramides commencées (10). Il en existe une dans le nome Arsinoïte : deux dans le pays

mutato, sive universa tellure a centro suo aliquid emota, ut deprehendi et in aliis locis accipio : sive Urbis tremoribus ibi tantum gnomone intorto, sive inundationibus Tiberis sedimento molis facto : quanquam ad altitudinem impositi oneris in terram quoque dicantur acta fundamenta.

11. Tertius Romæ in Vaticano Caii et Neronis principum circo, ex omnibus unus omnino factus est imitatione ejus quem fecerat Sesostridis filius Nuncoreus. Ejusdem remanet et alius centum cubitorum, quem, post cæcitatem visu reddito, ex oraculo soli sacravit.

XVI. 12. Dicantur obiter et pyramides in eadem Ægypto, regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio. Quippe quum faciendi eas causa a plerisque tradatur, ne pecuniam successoribus aut æmulis insidiantibus præberent, aut ne plebs esset otiosa. Multa circa hoc vanitas illorum hominum fuit : vestigia complurium inchoatarum exstant. Una est in Arsi-

de Memphis, non loin du labyrinthe, dont je parlerai bientôt; deux autres, dans le lieu où fut le lac Méris, étang immense creusé par la main des hommes. L'Égypte vante, comme une des merveilles les plus étonnantes, la pointe de ces pyramides, qu'on dit les plus hautes de toutes.

Les trois autres, dont la renommée a rempli l'univers entier, et qui se montrent aux navigateurs, de quelque côté qu'ils arrivent, sont situées sur une roche stérile, dans la partie de l'Afrique qui est entre Memphis et le Delta, à quatre mille pas à peu près du Nil, à sept mille cinq cents pas de Memphis. Tout auprès on a bâti un bourg, qu'on nomme Busiris; les habitants sont accoutumés à monter au haut des pyramides.

SPHINX D'ÉGYPTE.

Devant elles est le sphinx (11), merveille encore plus mémorable, espèce de divinité sauvage adorée dans le pays. S'il faut en croire ces peuples, le roi Amasis y est enseveli, et cette masse a été apportée chez eux. Mais c'est le rocher lui-même ainsi façonné par l'art, et taillé en dos d'âne. La tête du monstre a cent deux pieds de circonférence, en la mesurant par le front : la longueur du corps est de cent

noite nomo, duæ in Memphite, non procul labyrintho de quo et ipso dicemus. Totidem, ubi fuit Mœridis lacus, hoc est fossa grandis. Sed Ægyptus inter mira ac memoranda narrat harum cacumina extrema, quæ eminere dicuntur.

Reliquæ tres, quæ orbem terrarum implevere fama, sane conspicuæ undique adnavigantibus, sitæ sunt in parte Africæ, monte saxeo sterilique, inter Memphim oppidum, et quod appellari diximus Delta, a Nilo minus quatuor millia passuum, a Memphi VII. M. D. vico adposito, quem vocant Busirin, in quo sunt adsueti scandere illas.

XVII. Ante has est sphinx, vel magis narranda, quasi silvestre numen adcolentium. Amasin regem putant in ea conditum, et volunt invectam videri. Est autem saxo naturali elaborata, et lubrica. Capitis monstri

quarante-trois pieds, et la hauteur, depuis le ventre jusqu'au sommet de la tête, est de soixante-douze pieds.

La plus grande pyramide est de pierres d'Arabie. Trois cent soixante mille hommes, dit-on, y travaillèrent vingt ans. Elles furent achevées toutes les trois en soixante-dix-huit ans et quatre mois. Les auteurs qui en ont parlé sont Hérodote, Evhémère, Duris le Samien, Aristagore, Denys, Artémidore, Alexandre Polyhistor, Butoride, Antisthène, Démétrius, Démotèle, Apion. Le nom des princes qui les ont construites est encore un problème, et l'oubli est la juste punition de leur vanité. Quelques uns de ces auteurs rapportent qu'on dépensa seize cents talents (8,640,000 fr.) en raves, en ail, en oignons.

La plus grande pyramide occupe huit jugerum : les quatre faces sont égales; chaque côté a sept cent quatre-vingt-trois pieds : la largeur au sommet est de quinze pieds et demi. La seconde forme aussi quatre angles égaux, et chacun des côtés est de sept cent trente-sept pieds. La troisième, moins grande, mais plus admirable, est en pierres d'Éthiopie. La distance entre les angles est de trois cent soixante-trois pieds. On n'aperçoit aucun vestige des maté-

ambitus per frontem centum duos pedes colligit, longitudo pedum CXLIII. est, altitudo a ventre ad summam apsidem in capite, LXII.

Pyramis amplissima ex Arabicis lapicidinis constat. Trecenta LX. hominum millia annis XX. eam construxisse produntur. Tres vero factæ annis LXXVIII, et mensibus IV. Qui de iis scripserint, sunt Herodotus, Euhemerus, Duris Samius, Aristagoras, Dionysius, Artemidorus, Alexander Polyhistor, Butorides, Antisthenes, Demetrius, Demoteles, Apion. Inter omnes eos non constat a quibus factæ sint, justissimo casu obliteratis tantæ vanitatis auctoribus. Aliqui ex his prodiderunt, in raphanos, et allium, ac cæpas, mille sexcenta talenta erogata.

Amplissima octo jugera obtinet soli, quatuor angulorum paribus intervallis, per septingentos octoginta tres pedes singulorum laterum, altitudo a cacumine, pedes XV. s. Alterius intervalla singula per quatuor angulos pares, DCCXXXVII. comprehendunt. Tertia minor quidem prædictis, sed multo spectatior, Æthiopicis lapidibus, adsurgit CCCLXIII. pedibus inter

riaux. Partout, à une grande distance, on ne trouve que du sable, qui a la forme d'une lentille, comme dans la plus grande partie de l'Afrique.

Mais le plus difficile à expliquer, c'est de quelle manière les pierres furent portées à une telle hauteur. Les uns disent qu'on entassait des monceaux de nitre et de sel à mesure que l'ouvrage s'élevait; et que tout étant achevé, on les fit dissoudre, en amenant les eaux du Nil. Les autres prétendent que ce fut à l'aide de briques, qui furent distribuées ensuite aux particuliers pour se bâtir des maisons. Ils croient le lit du fleuve trop inférieur, pour qu'on ait pu amener les eaux jusque-là. Dans l'intérieur de la grande pyramide est un puits de quatre-vingt-six coudées, dont on croit que l'eau vient du Nil. Thalès de Milet découvrit le moyen de déterminer la grandeur des pyramides, ainsi que de toutes les hauteurs semblables, en mesurant l'ombre au moment où elle est égale au corps.

Telles sont ces pyramides si merveilleuses : et afin qu'on ne s'extasie pas en voyant l'ouvrage des rois, ajoutons un seul mot; c'est que la plus petite, mais aussi la plus vantée de toutes, a été construite aux frais de la courtisane Rhodope. D'abord esclave, elle avait appartenu au même maître qu'Ésope, ce fabuliste philosophe; ce qui rend plus

angulos. Vestigia ædificationum nulla exstant. Arena late pura circum, lentis similitudine, qualis in majori parte Africæ.

Quæstionum summa est, quanam ratione in tantam altitudinem subvecta sint cæmenta. Alii enim nitro ac sale adaggeratis cum crescente opere, ac peracto fluminis irrigatione dilutis : alii lateribus e luto factis, in privatas domos distributis. Nilum enim non putant rigare potuisse, multo humiliorem. In pyramide maxima est intus puteus octoginta sex cubitorum, flumen illo admissum arbitrantur. Mensuram altitudinis earum omniumque similium deprehendere invenit Thales Milesius, umbram metiendo, qua hora par esse corpori solet.

Hæc sunt pyramidum miracula : supremumque illud, ne quis regum opus miretur, minimam ex his, sed laudatissimam, a Rhodope meretricula factam. Æsopi fabularum philosophi conserva quondam et contuber-

inconcevable qu'elle ait acquis d'aussi grandes richesses par le trafic de ses charmes.

DU PHARE.

On vante encore une tour bâtie par le roi Ptolémée, dans l'île de Pharos, à l'entrée du port d'Alexandrie : elle coûta huit cents talents. Disons, pour ne rien omettre, que ce prince montra de la grandeur d'ame, en permettant qu'on y gravât le nom de l'architecte, Sostrate de Gnide. Pendant la nuit, on allume des feux sur cette tour, afin d'annoncer aux navigateurs les bas-fonds et l'entrée du port. Déja des fanaux semblables sont établis en plusieurs endroits, tels qu'Ostie et Ravenne. Il est à craindre que ces feux non interrompus ne soient pris pour des étoiles, parce-que de loin ils produisent le même effet. Sostrate est encore le premier qui ait, dit-on, construit à Gnide une promenade suspendue.

DES LABYRINTHES.

Parlons aussi des labyrinthes, l'effort le plus prodigieux des dépenses humaines : leur existence n'est pas une chimère, comme on pourrait le croire.

nalis hæc fuit, majore miraculo tantas opes meretricio esse conquisitas quæstu.

XVIII. Magnificatur et alia turris a rege facta in insula Pharo, portum obtinente Alexandriæ, quam constitisse octingentis talentis tradunt : magno animo, ne quid omittamus, Ptolemæi regis, quod in ea permiserit Sostrati Gnidii architecti structuræ ipsius nomen inscribi. Usus ejus, nocturno navium cursu, ignes ostendere, ad prænuntianda vada, portusque introitum : quales jam compluribus locis flagrant, ut Ostiæ, ac Ravennæ. Periculum in continuatione ignium ne sidus existimetur, quoniam e longinquo similis flammarum aspectus est. Hic idem architectus primus omnium pensilem ambulationem Gnidi fecisse traditur.

XIX. 13. Dicamus et labyrinthos, vel portentosissimum humani impendii opus, sed non, ut existimari potest, falsum.

Le premier qui fut bâti, il y a, dit-on, plus de trois mille six cents ans par le roi Pétésuccus ou Tithoès, subsiste encore en Égypte, dans le nome d'Héracléopolis. Hérodote prétend qu'il est l'ouvrage de plusieurs rois, et que Psammétique y mit la dernière main. Les auteurs varient sur la destination de cet édifice. Selon Démotèles, c'était le palais de Mothérudes, et, suivant Lycéas, le tombeau de Méris : plusieurs croient que c'était un temple consacré au soleil, et cette opinion a prévalu.

Ce fut là que Dédale prit le modèle du labyrinthe qu'il bâtit dans l'île de Crète; mais il n'imita que la centième partie, celle qui renferme ces chemins embarrassés, ces routes inextricables qui se croisent et rentrent sans cesse les unes dans les autres. Ce n'est pas simplement une enceinte où l'on puisse faire quelques milliers de pas, et pareille à ces bordures qu'on dessine sur des parquets, ou qu'on trace dans une plaine, pour amuser les enfants. Des portes sans nombre déguisaient la véritable entrée, et ramenaient toujours dans les mêmes erreurs.

Le labyrinthe de Crète fut le plus ancien après celui d'Égypte. Le troisième était dans l'île de Lemnos, et le

Durat etiam nunc in Ægypto, in Heracleopolite nomo, qui primus factus est ante annos, ut tradunt, ter mille sexcentos, a Petesucco rege, sive Tithoe. Quanquam Herodotus totum opus regum esse dicit, novissimique Psammetichi. Causam faciendi varie interpretantur. Demoteles regiam Motherudis fuisse, Lyceas sepulcrum Mœridis : plures soli sacrum id exstructum, quod maxime creditur.

Hinc utique sumpsisse Dædalum exemplar ejus labyrinthi, quem fecit in Creta, non est dubium, sed centesimam tantum portionem ejus imitatum, quæ itinerum ambages, occursusque, ac recursus inexplicabiles continet : non (ut in pavimentis, puerorumve ludicris campestribus videmus) brevi lacinia millia passuum plura ambulationis continentem : sed crebris foribus inditis, ad fallendos occursus, redeundumque in errores eosdem.

Secundus hic fuit ab Ægyptio labyrinthus : tertius in Lemno : quartus in Italia. Omnes lapide polito fornicibus tecti : Ægyptius (quod miror

quatrième en Italie. Ils étaient tous voûtés en marbre poli; et ce qui me paraît étonnant, le péristyle de celui d'Égypte était orné de colonnes en marbre de Paros. Les autres parties de l'édifice, en marbre syénite, ont résisté aux outrages des siècles, et à la haine des habitants d'Héracléopolis, qui l'ont dégradé d'une manière étrange.

Il serait impossible de faire une description exacte de ce labyrinthe et d'en marquer les différentes parties. Il est divisé en seize préfectures ou nomes (12), qui donnent leur nom à autant de palais immenses. De plus, il contient les temples de tous les dieux de l'Égypte, quinze chapelles de Némésis, un grand nombre de pyramides de quarante coudées, dont six à chacune des extrémités de la plate-forme. Les voyageurs, déja fatigués, arrivent enfin à ces routes, qui les égarent sans retour. On trouve sur des éminences des salles et des portiques, où l'on monte par quatre-vingt-dix marches. Au dedans s'élèvent des colonnes de porphyre, des statues de dieux et de rois, des figures de monstres. Quelques uns des palais sont tellement situés, qu'en ouvrant les portes on entend gronder un tonnerre terrible. Le plus souvent il faut passer par des endroits ténébreux. Au delà du mur se trouvent d'autres édifices, c'est

equidem) introitu, lapide e Pario columnis : reliquis e Syenite molibus compositis, quas dissolvere ne secula quidem possint, adjuvantibus Heracleopolitis, qui id opus invisum mire infestavere.

Positionem operis ejus singulasque partes enarrare non est, quum sit in regiones divisum, atque in præfecturas (quas vocavi nomos) sedecim, nominibus earum totidem vastis domibus adtributis : præterea templa omnium Ægypti deorum contineat, superque Nemeses quindecim ædiculis incluserit, pyramides complures quadragenarum ulnarum, senas radicum oras obtinentes. Fessi jam eundo perveniunt ad viarum illum inexplicabilem errorem. Quin et cœnacula clivis excelsa, porticus quoque descenduntur nonagenis gradibus : intus columnæ de porphyrite lapide, deorum simulacra, regum statuæ, monstriferæ effigies. Quarumdam autem domorum talis est situs ut, adaperientibus fores, tonitruum intus terribile existat. Majore autem in parte transitus est per tenebras. Aliæ rursus extra

ce qu'on nomme le bas labyrinthe. Des routes creusées mènent encore à d'autres palais souterrains.

Circummon, eunuque du roi Necthébis, est le seul qui ait ajouté quelque chose à cet ouvrage, cinquante ans avant Alexandre-le-Grand. On dit que pendant qu'on élevait les voûtes, qui sont en pierres carrées, il les fit soutenir avec des poutres d'épine recuites dans l'huile. Voilà assez de détails sur les labyrinthes d'Égypte et de Crète.

Celui de Lemnos, semblable aux deux premiers, était seulement plus remarquable par cent cinquante colonnes, travaillées au tour, et qui, dans cette opération, avaient été si habilement suspendues, que la main d'un enfant les faisait tourner. Les architectes qui en dirigèrent la construction étaient Zmile, Rhole et Théodore de Lemnos. On en voit encore des vestiges, quoiqu'il ne reste aucune trace de ceux de Crète et d'Italie.

Il convient aussi de parler de celui d'Italie. Porsenna, roi d'Étrurie, le fit bâtir pour lui servir de tombeau; il voulut en même temps que la vanité des rois étrangers fût vaincue elle-même par les Italiens. Comme ce qu'on en rapporte excède toute vraisemblance, nous citerons les propres expressions de Varron : « Porsenna, dit-il, fut enseveli au-

murum labyrinthi ædificiorum moles : itron appellant. Inde aliæ perfossis cuniculis subterraneæ domus.

Fecit unus omnino pauca ibi Circummon spado Necthebis regis, ante Alexandrum Magnum annis quinquagenis. Id quoque traditur fulsisse trabibus spinæ oleo incoctæ, dum fornices quadrati lapidis adsurgerent. De Ægyptio et Cretico labyrinthis satis dictum est.

Lemnius similis illis, columnis tantum centum quinquaginta memorabilior fuit : quarum in officina turbines ita librati pependerunt, ut puero circumagente tornarentur. Architecti illum fecere Zmilus et Rholus, et Theodorus indigena. Exstantque adhuc reliquiæ ejus, quum Cretici Italicique nulla vestigia exstent.

Namque et Italicum dici convenit, quem fecit sibi Porsenna rex Etruriæ sepulcri causa, simul ut externorum regum vanitas quoque ab Italis superetur. Sed quum excedat omnia fabulositas, utemur ipsius M. Varronis in expositione ejus verbis : « Sepultus est, inquit, sub urbe

» dessous de Clusium, dans l'endroit où il a laissé un mo-
» nument de forme carrée en pierres carrées; chacun des
» côtés a trois cents pieds de largeur et cinquante de hau-
» teur. Sur la base qui est carrée, est un labyrinthe inex-
» tricable. Quiconque oserait s'y engager sans un peloton
» de fil ne retrouverait plus l'issue. Au-dessus de ce carré,
» s'élèvent cinq pyramides, quatre aux angles, une au
» centre. Leur largeur par le bas est de soixante-quinze
» pieds, la hauteur est de cent cinquante. Le sommet est
» surmonté d'un globe d'airain et d'un chapeau, où sont
» suspendues des sonnettes attachées avec des chaînes.
» Lorsqu'elles sont agitées par le vent, elles rendent des
» sons pareils à ceux de Dodone. Sur le globe sont quatre
» pyramides, qui ont chacune cent pieds de haut. » Sur ces pyramides, est une plate-forme, qui en soutient encore cinq, dont Varron n'a pas osé ajouter la hauteur. Les fables des Étrusques rapportent qu'elle est la même que celle du reste de l'ouvrage. Étrange manie de chercher la gloire dans des dépenses vaines et stériles, et d'épuiser un royaume pour des ouvrages qui cependant illustrent plus l'artiste que le prince !

» Clusio : in quo loco monumentum reliquit lapide quadrato quadratum :
» singula latera pedum trecenum, alta quinquagenum : inque basi qua-
» drata intus labyrinthum inextricabilem : quo si quis improperet sine
» glomere lini, exitum invenire nequeat. Supra id quadratum pyramides
» stant quinque, quatuor in angulis, in medio una : in imo latæ pedum
» quinum septuagenum, altæ centum quinquagenum : ita fastigatæ, ut in
» summo orbis æneus et petasus unus omnibus sit impositus, ex quo
» pendeant exapta catenis tintinnabula, quæ vento agitata, longe sonitus
» referant, ut Dodonæ olim factum. Supra quem orbem quatuor pyra-
» mides insuper, singulæ exstant altæ pedum centenum. » Supra quas uno solo quinque pyramides, quarum altitudinem Varrorem puduit adjicere. Fabulæ Etruscæ tradunt eamdem fuisse, quam totius operis : adeo vesana dementia quæsisse gloriam impendio nulli profuturo : præterea fatigasse regni vires, ut tamen laus major artificis esset.

JARDIN SUSPENDU, VILLE SUSPENDUE.

Les auteurs parlent d'un jardin, et même d'une ville entière suspendue : c'est celle de Thèbes en Égypte. Les rois faisaient sortir des armées nombreuses par des chemins souterrains, sans qu'aucun des habitants s'en aperçût : ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que cette ville était traversée par le Nil. Si les choses étaient ainsi, nul doute qu'Homère n'en eût parlé, puisqu'il vante les cent portes de Thèbes.

DU TEMPLE DE DIANE D'ÉPHÈSE.

Un ouvrage vraiment grand et digne d'admiration est le temple de Diane à Éphèse. L'Asie entière employa deux cent vingt ans à le construire. On choisit un lieu marécageux, afin qu'il ne se ressentît pas des tremblements de terre, et qu'on n'eût point à craindre qu'il s'y formât des ouvertures : et pour que les fondements d'une masse aussi pesante ne portassent pas sur un sol glissant et mobile, on établit plusieurs lits de charbon broyé, sur lequel on étendit de la laine. La longueur du temple entier est de quatre cent vingt-cinq pieds, et sa largeur de deux cent vingt. Il est orné de cent vingt-sept colonnes de soixante pieds,

XX. Legitur et pensilis hortus, imo vero totum oppidum Ægyptiæ Thebæ, exercitus armatos subter educere solitis regibus, nullo oppidanorum sentiente. Etiamnum hoc minus mirum, quam quod flumine medium oppidum interfluente. Quæ si fuissent, non dubium est Homerum dicturum fuisse, quum centum portas ibi prædicaret.

XXI. 14. Magnificentiæ vera admiratio exstat templum Ephesiæ Dianæ ducentis viginti annis factum a tota Asia. In solo id palustri fecere, ne terræ motus sentiret, aut hiatus timeret. Rursus ne in lubrico atque instabili fundamenta tantæ molis locarentur, calcatis ea substravere carbonibus; dein velleribus lanæ. Universo templo longitudo est CCCCXXV. pedum, latitudo ducentorum viginti, columnæ centum viginti septem a

données par autant de rois. Trente-six ont été sculptées, une entre autres par Scopas.

L'architecte Chersiphron dirigea le travail. Ce qui étonne le plus l'imagination, c'est qu'on ait pu élever des architraves d'un si grand poids. Il y parvint en formant une espèce de montagne avec des sacs remplis de sable, qui s'élevaient en pente douce au-dessus du chapiteau des colonnes. On vidait peu à peu ceux qui étaient au pied, en sorte que la pierre se plaçait insensiblement où elle devait être. Le frontispice fut ce qui lui offrit les plus grandes difficultés. C'était la pièce la plus pesante de l'édifice. On n'avait pu parvenir à la mettre d'aplomb. L'artiste, au désespoir, était résolu à se donner la mort. On prétend que, tourmenté par cette inquiétude, il succomba au sommeil, et que la déesse, pour laquelle il bâtissait le temple, lui apparut, l'exhortant à vivre; qu'elle-même avait placé la pierre. Il reconnut le lendemain la vérité du songe. La pierre paraissait s'être mise d'aplomb par son propre poids. Les autres ornements de cet édifice rempliraient plusieurs volumes, mais ils n'appartiennent en rien à l'histoire de la nature.

singulis regibus factæ, LX. pedum altitudine : ex iis XXXVI. cælatæ, una a Scopa.

Operi præfuit Chersiphron architectus. Summa miracula, epistylia tantæ molis adtolli potuisse. Id consecutus est ille æronibus arena plenis, molli clivo super capita columnarum exaggerato, paulatim exinaniens imos, ut sensim opus in cubili sederet. Difficillime hoc contigit in limine ipso quod foribus imponebat. Etenim ea maxima moles fuit : nec sedit in cubili, anxio artifice, mortis destinatione suprema. Tradunt in ea cogitatione fessum nocturno tempore in quiete vidisse præsentem deam, cui templum fiebat, hortantem ut viveret ; se composuisse lapidem : atque ita postero die apparuit, et pondere ipso correctus videbatur. Cetera ejus operis ornamenta plurium librorum instar obtinent, nihil ad speciem naturæ pertinentia.

DIX-HUIT MONUMENTS MAGNIFIQUES A ROME.

Il convient de passer aux merveilles de Rome, de rechercher ce que les efforts d'un peuple docile ont pu faire pendant huit siècles. Montrons qu'en cette partie, comme dans tout le reste, nous avons triomphé de l'univers. Presque toutes les merveilles que nous aurons à citer attesteront notre supériorité. Rapprochées toutes ensemble, accumulées en un seul monceau, leur grandeur compose comme un autre monde réuni dans un seul lieu.

Sans doute nous mettrons au nombre des grands ouvrages le cirque de César, qui avait trois stades (283 toises) de long sur un de large, et dont les édifices, destinés à contenir deux cent cinquante mille spectateurs assis, occupaient quatre jugerum : mais la basilique de Paulus, admirable par ses colonnes de marbre phrygien, le forum d'Auguste, le temple de la Paix élevé par Vespasien, ces ouvrages les plus beaux qui furent jamais, le Panthéon consacré à Jupiter Vengeur par Agrippa (13), ne seront-ils pas comptés aussi parmi les entreprises magnifiques ? Dès avant ce temps, l'architecte Valérius d'Ostie avait couvert le théâtre aux jeux de Libon.

XXIV. 15. Verum et ad Urbis nostræ miracula transire conveniat, octingentorumque annorum dociles scrutari vires, et sic quoque terrarum orbem victum ostendere : quod accidisse toties pæne, quot referentur miracula, apparebit : universitate vero acervata, et in quemdam unum cumulum conjecta, non alia magnitudo exsurgit, quam si mundus alius quidam in uno loco narraretur.

Nam ut circum maximum a Cæsare dictatore exstructum longitudine stadiorum trium, latitudine unius, sed cum ædificiis jugerum quaternum, ad sedem CCL. millium, inter magna opera dicamus : nonne inter magnifica basilicam Pauli columnis e Phrygibus mirabilem, forumque divi Augusti, et templum Pacis Vespasiani imperatoris Augusti, pulcherrima operum, quæ unquam : Pantheon Jovi Ultori ab Agrippa factum, quum theatrum ante texerit Romæ Valerius Ostiensis architectus ludis Libonis?

Nous admirons les pyramides des rois, tandis que César a payé cent millions de sesterces (22,500,000 fr.) pour le seul emplacement de son forum; et si la dépense étonne nos ames rétrécies par l'avarice, la maison de Clodius, qui fut tué par Milon, avait été achetée quatorze millions huit cent mille sesterces (2,555,000 fr.). Les folles dépenses des rois n'ont rien qui m'étonne davantage. Aussi je compte au nombre des excès les plus monstrueux de l'extravagance humaine, que ce même Milon ait dû soixante-dix millions de sesterces (18,000,000 fr.). Mais ce que les vieillards de ce temps-là contemplaient avec admiration, c'était la vaste étendue de la terrasse construite par Tarquin, les incroyables fondations du Capitole, et les égouts, le plus prodigieux de tous les ouvrages. Des montagnes furent percées; Rome fut suspendue, comme cette Thèbes dont nous avons parlé; on navigua sous ses fondements.

Agrippa, nommé édile après son consulat, réunit par des canaux sept rivières qui, se précipitant avec l'impétuosité des torrents, enlèvent et entraînent toutes les immondices: leurs eaux, grossies encore par la chute des pluies, frappent le fond et les parois de l'égout; quelquefois elles sont refoulées par les flots du Tibre qui se déborde, et deux courants opposés luttent et combattent l'un contre l'autre:

Pyramidas regum miramur, quum solum tantum foro exstruendo H-S. millies Cæsar dictator emerit: et si quidem impensæ movent captos avaritia animos, P. Clodius, quem Milo occidit, H-S. centies et quadragies octies domo empta habitaverit: quod equidem non secus, ac regum insaniam, miror. Itaque et ipsum Milonem sestertium septingenties æris alieni debuisse, inter prodigia animi humani duco. Sed tunc senes aggeris vastum spatium, et substructiones insanas Capitolii mirabantur: præterea cloacas, operum omnium dictu maximum, suffossis montibus, atque (ut paulo ante retulimus) urbe pensili, subterque navigata.

A. M. Agrippa in ædilitate post consulatum, per meatus corrivati septem amnes, cursuque præcipiti torrentium modo rapere atque auferre omnia coacti, insuper mole imbrium concitati, vada ac latera quatiunt: aliquando Tiberis retro infusi recipiunt fluctus, pugnantque diversi aqua-

cependant la solidité de l'ouvrage résiste à tous ces efforts. Des masses énormes sont entraînées dans le canal, sans que les fondements succombent. La voûte est frappée par les débris des maisons qui tombent de vétusté, ou qui s'écroulent dans les incendies : le sol est ébranlé par les tremblements de terre : et cependant cet ouvrage subsiste sans altération depuis Tarquin l'Ancien, c'est-à-dire depuis près de sept cents ans.

C'est ici le lieu de rapporter un fait qui mérite d'autant plus d'être cité, que les plus célèbres écrivains n'en ont fait aucune mention. Pendant que Tarquin l'Ancien employait le peuple à construire cet égout, un grand nombre de citoyens, rebutés d'un travail si long et si périlleux, se donnèrent la mort. Ce prince imagina, pour les en détourner, un moyen nouveau et dont on ne retrouve aucun exemple ni avant ni après lui. Il fit mettre en croix les corps des suicides, et les exposant à la vue des citoyens, il les abandonnait aux bêtes féroces et aux oiseaux de proie. Aussi l'honneur, ce caractère distinctif de tout ce qui est romain, ce noble sentiment qui tant de fois a rétabli dans les combats nos affaires désespérées, l'honneur vint au secours de Rome. Sans doute il en imposa pour lors à leur simplicité, puisque, vivants, ils rougissaient de cette

rum impetus intus : et tamen obnixa firmitas resistit. Trahuntur moles internæ tantæ, non succumbentibus causis operis : pulsant ruinæ sponte præcipites, aut impactæ incendiis : quatitur solum terræ motibus : durant tamen a Tarquinio Prisco annis prope septingentis inexpugnabiles.

Non omittendo memorabili exemplo, vel eo magis, quoniam celeberrimis rerum conditoribus omissum est : quum id opus Tarquinius Priscus plebis manibus faceret, essetque labor incertum longior an periculosior, passim conscita nece, Quiritibus tædium fugientibus, novum et inexcogitatum ante posteaque remedium invenit ille rex, ut omnium ita defunctorum figeret crucibus corpora spectanda civibus, simul et feris volucribusque laceranda. Quamobrem pudor Romani nominis proprius, qui sæpe res perditas servavit in præliis, tunc quoque subvenit : sed illo tempore imposuit, jam erubescens, quum puderet vivos, tanquam puditurum

ignominie, comme si après la mort ils devaient être sensibles à la honte. On dit que Tarquin donna aux souterrains assez de largeur pour qu'il y passât une charrette chargée de foin.

Les autres ouvrages sont peu de chose. Cette merveille seule les vaut tous. Je vais passer aux modernes. Si nous en croyons les auteurs les plus exacts, sous le consulat de Lépidus et de Catulus, nulle maison ne l'emportait sur celle de ce même Lépidus. En moins de trente-cinq ans, on en citait déja plus de cent qui la surpassaient. Pour apprécier ces progrès du luxe, calculez, si vous voulez, la quantité des marbres, les ouvrages des peintres, l'énormité des dépenses; voyez cent maisons qui le disputent à la maison la plus belle et la plus vantée, et pensez qu'elles-mêmes ont été successivement vaincues par une infinité d'autres. Certes les incendies punissent le luxe; mais rien ne peut faire sentir à notre vanité qu'il est encore quelque chose de plus périssable que l'homme.

Au reste deux maisons l'ont emporté sur toutes celles dont nous parlons. Nous avons vu une ville entière renfermée dans les palais de Caligula et de Néron : et pour comble de luxe, celui de Néron était doré (14). Telles étaient apparemment les habitations des fondateurs de cet empire,

esset exstinctos. Amplitudinem cavis eam fecisse proditur, ut vehem feni large onustam transmitteret.

Parva sunt cuncta, quæ diximus, et omnia uni comparanda miraculo, antequam nova adtingam. M. Lepido, Q. Catulo coss. ut constat inter diligentissimos auctores, domus pulchrior non fuit Romæ quam Lepidi ipsius. At hercule intra annos XXXV. eadem centesimum locum non obtinuit. Computet in hac æstimatione, qui volet, marmorum molem, opera pictorum, impendia regalia, et cum pulcherrima laudatissimaque certantes centum domos : posteaque eas ab innumerabilibus aliis in hunc diem victas. Profecto incendia puniunt luxum : nec tamen effici potest, ut mores aliquid ipso homine mortalius intelligant.

Sed eas omnes duæ domus vicerunt. Bis vidimus urbem totam cingi domibus principum Caii et Neronis, et hujus quidem (ne quid deesset) aurea. Nimirum sic habitarunt illi, qui hoc imperium fecere, tantas ad

des guerriers qui laissaient la charrue, ou sortaient d'une chaumière, pour vaincre les nations et remporter des triomphes. Leurs champs étaient moins étendus que les boudoirs voluptueux de Néron et de Caligula.

Quels étaient donc, en comparaison de ces palais si vastes, les terrains que l'État décernait à des généraux invincibles pour s'y construire des maisons? Quelquefois on ajoutait dans le décret que ces maisons s'ouvriraient en dehors, et que la porte se repousserait du côté de la rue; comme on l'accorda, pour prix de tant de services, à Valérius Publicola, premier consul avec L. Brutus, et à son frère, qui, pendant son consulat, avait deux fois vaincu les Sabins. Ce droit était le comble de l'honneur : c'était la distinction la plus éclatante, même entre les maisons triomphales.

Je ne souffrirai pas que deux Caligula, ou deux Néron jouissent même de cette gloire. Je montrerai que les extravagances des empereurs le cédaient encore aux efforts d'un particulier, de Scaurus, dont l'édilité porta peut-être le coup le plus fatal aux mœurs publiques : et je doute que les proscriptions de Sylla aient fait plus de mal à l'État que la fortune immense laissée à son beau-fils. Scaurus, étant

vincendas gentes triumphosque referendos ab aratro aut foco exeuntes, quorum agri quoque minorem modum obtinuere, quam sellaria istorum.

Subit vero cogitatio, quota portio harum fuerint areæ illæ, quas invictis imperatoribus decernebant publice ad ædificandas domos : summusque illarum honos erat, sicut in P. Valerio Publicola, qui primus consul fuit cum L. Bruto post tot merita, et fratre ejus, qui bis in eodem magistratu Sabinos devicerat, adjici decreto, « ut domus eorum fores extra aperi- » rentur, et janua in publicum rejiceretur. » Hoc erat clarissimum insigne inter triumphales quoque domos.

Non patiemur duos Caios, vel duos Nerones, ne hac quidem gloria famæ frui : docebimusque etiam insaniam eorum victam privatis operibus M. Scauri, cujus nescio an ædilitas maxime prostraverit mores civiles, majusque sit Sullæ malum, tanta privigni potentia, quam proscriptio

édile, construisit l'ouvrage le plus grand qui ait jamais été élevé par la main des hommes, non pour durer quelques jours, mais pour exister dans toute la suite des siècles : ce fut un théâtre.

La scène était à trois étages, soutenus par trois cent soixante colonnes, et cela dans une ville qui n'avait souffert qu'avec indignation six colonnes d'Hymette chez le citoyen le plus illustre. Le premier était de marbre, le second de verre, genre de luxe dont on n'a plus revu d'exemple, et le dernier était de bois doré. Les colonnes du rang inférieur avaient, comme je l'ai dit, trente-huit pieds. Les statues d'airain placées dans les entre-colonnements étaient au nombre de trois mille. L'amphithéâtre contenait quatre-vingt mille spectateurs, quoique celui de Pompée, qui en contient quarante mille, suffise, malgré les divers accroissements de Rome, et l'augmentation prodigieuse de la population. Les étoffes attaliques, les tableaux, et les autres décorations du théâtre, montaient à une somme énorme. Scaurus fit transporter à sa maison de Tusculum tout ce qui n'était pas nécessaire pour l'usage journalier du luxe; ses esclaves y mirent le feu par vengeance, et la perte fut estimée cent millions de sesterces (22,500,000 fr.).

tot millium. Hic fecit in ædilitate sua opus maximum omnium, quæ unquam fuere humana manu facta, non temporaria mora, verum etiam æternitatis destinatione. Theatrum hoc fuit.

Scena ei triplex in altitudinem CCCLX. columnarum, in ea civitate, quæ sex Hymettias non tulerat sine probro civis amplissimi. Ima pars scenæ e marmore fuit : media e vitro, inaudito etiam postea genere luxuriæ : summa, e tabulis inauratis. Columnæ, ut diximus, imæ duodequadragenum pedum. Signa ærea inter columnas, ut indicavimus, fuerunt tria millia numero. Cavea ipsa cepit hominum LXXX. millia ; quum Pompeiani theatri toties multiplicata Urbe, tantoque majore populo, sufficiat large quadraginta millibus. Sed et reliquus apparatus tantus Attalica veste, tabulis pictis, ceteroque choragio fuit, ut in Tusculanam villam reportatis quæ superfluebant quotidiani usus deliciis, incensa villa ab iratis servis, concremaretur H-S. millies.

En contemplant cet excès de prodigalité, je me sens emporté hors de mon sujet, et forcé de m'interrompre, pour parler ici d'une autre folie plus incroyable encore. Il s'agit d'un ouvrage exécuté en bois. Curion, qui mourut dans le parti de César, pendant la guerre civile, voulait donner des jeux funèbres en l'honneur de son père. Il ne lui était point possible de l'emporter sur Scaurus par la richesse et la magnificence. Avait-il un Sylla pour beau-père, et pour mère une Métella enrichie par les proscriptions? Était-il le fils de Scaurus, tant de fois prince du sénat, cet associé de Marius, chez qui s'entassaient les dépouilles des provinces? Déja il n'était plus au pouvoir de Scaurus de lutter contre lui-même, puisque l'incendie qui dévora tant de richesses rassemblées de toutes les parties du monde lui avait du moins procuré cet avantage, que nul mortel ne pouvait désormais atteindre à une telle extravagance. Il fallut donc suppléer à la richesse par la singularité de l'invention. Il est bon de savoir ce qu'il imagina. Nous pourrons nous applaudir de nos mœurs, et nous appeler, à notre manière, les hommes du vieux temps.

Il fit construire en bois deux théâtres très vastes, à peu de distance l'un de l'autre, et suspendus chacun sur un pivot tournant. Le matin on jouait des pièces sur ces deux

Aufert animum, et a destinato itinere digredi cogit contemplatio tam prodigæ mentis, aliamque connecti majorem insaniam e ligno. C. Curio, qui bello civili in Cæsarianis partibus obiit, funebri patris munere, quum opibus apparatuque non posset superare Scaurum (unde enim illi vitricus Sulla, et Metella mater proscriptionum sectrix? unde M. Scaurus pater, toties princeps civitatis, et Marianis sodalitiis rapinarum provincialium sinus?) quum jam ne ipse quidem Scaurus comparari sibi posset, quando hoc certe incendii illius præmium habuit, convectis ex orbe terrarum rebus, ut nemo postea par esset insaniæ illi. Ingenio ergo utendum fuit : operæ pretium est scire quid invenerit, et gaudere moribus nostris, ac nostro modo nos vocare majores.

Theatra duo juxta fecit amplissima e ligno, cardinum singulorum versatili suspensa libramento, in quibus utrisque antemeridiano ludorum

théâtres. Alors ils étaient adossés, pour que les acteurs ne pussent pas s'interrompre. L'après-midi on les faisait tourner tout à coup, de manière qu'ils se trouvaient en présence (15); les quatre extrémités des galeries venaient se joindre, et formaient un amphithéâtre où il donnait des combats de gladiateurs, moins dévoués à la mort que le peuple romain lui-même, qu'il promenait ainsi dans les airs.

Eh! qui doit le plus nous étonner ici, l'inventeur ou l'invention, le constructeur ou l'auteur du projet? qu'on ait osé imaginer cette machine ou l'entreprendre, la commander ou l'exécuter? Le plus inconcevable, c'est la démence du peuple qui osait s'asseoir sur un siége si perfide et si fragile. Le voilà ce vainqueur du monde, ce conquérant de l'univers, qui distribue les nations et les royaumes, qui envoie des lois aux étrangers, et qui, pour le reste des humains, est en quelque sorte une portion des immortels : le voilà suspendu sur une machine; il applaudit à ses propres périls. Quel mépris pour la vie des hommes! Le désastre de Cannes n'est rien quand on pense combien ont pu être affreuses les suites de cette extravagance!

Que des villes soient englouties dans un abîme, l'huma-

spectaculo edito inter sese aversis, ne invicem obstreperent scenæ, repente circumactis ut contra starent, postremo jam die discedentibus tabulis, et cornibus in se coeuntibus faciebat amphitheatrum, et gladiatorum spectacula edebat, ipsum magis auctoratum populum Romanum circumferens.

Quid enim miretur quisque in hoc primum? inventorem, an inventum? artificem, an auctorem? ausum aliquem hoc excogitare, an suscipere? parere, an jubere? Super omnia erit populi furor, sedere ausi tam infida instabilique sede. En hic est ille terrarum victor, et totius domitor orbis, qui gentes et regna diribet, jura externis mittit, deorum quædam immortalium generi humano portio, in machina pendens, et ad periculum suum plaudens. Quæ vilitas animarum ista? aut quæ querela de Cannis? quantum mali potuit accidere?

Hauriri urbes terræ hiatibus, publicus mortalium dolor est. Ecce popu-

nité entière en est consternée; et voilà que tout le peuple romain navigue dans les airs : il roule sur deux gonds. Qu'un ressort se brise, il périt; et c'est lui, c'est son danger même qui lui sert de spectacle. C'est donc pour les suspendre dans les airs qu'on s'étudie à plaire aux tribus dans des assemblées factieuses! Que fera Curion sur la tribune? Que n'osera-t-il pas auprès de ceux dont il a pu jusque-là maîtriser les esprits? Avouons la vérité : le peuple romain tout entier fit la fonction de gladiateur au tombeau du père de Curion.

Les gonds se trouvant fatigués et forcés, il varia sa magnificence; la forme de l'amphithéâtre fut conservée, et le dernier jour il fit paraître des athlètes sur deux scènes différentes au milieu de cette enceinte : puis les planches furent enlevées en un instant, et l'on vit combattre ceux des gladiateurs qui avaient été vainqueurs les jours précédents. Or ce Curion n'était pas roi; ce n'était pas un chef de nation; ses richesses n'étaient pas immenses; il n'avait d'autre revenu que les dissensions des grands.

Mais parlons de monuments vraiment inappréciables, des ouvrages de Marcius Rex. Chargé par le sénat de réparer les conduits des eaux Appia, Aniéné, Tépula, il perça des

lus Romanus universus velut duobus navigiis impositus, binis cardinibus sustinetur, et se ipsum depugnantem spectat, periturus momento aliquo luxatis machinis : et per hoc quæritur in tribunitiis concionibus gratia, ut pensiles tribus faceret. Qualis hic in Rostris? Quid non ausurus apud eos, quibus hoc persuaserit? Vera namque confitentibus, populus Romanus funebri munere ad tumulum patris ejus depugnavit universus.

Variavit hanc suam magnificentiam fessis turbatisque cardinibus, et amphitheatri forma custodita, novissimo die diversis duabus per medium scenis athletas edidit, raptisque e contrario repente pulpitis eodem die victores e gladiatoribus suis produxit. Nec fuit rex Curio, aut gentium imperator, non opibus insignis, ut qui nihil in censu habuerit, præter discordiam principum.

Sed dicantur vera æstimatione invicta miracula, quæ Q. Marcius Rex fecit. Is jussus a senatu aquarum, Appiæ, Anienis, Tepulæ, ductus refi-

montagnes et fit venir, par de nouveaux canaux, une nouvelle eau qui porta son nom, et tout fut achevé avant la fin de sa préture. Agrippa, dans son édilité, y joignit l'eau vierge, et après avoir réuni et réparé les anciens aqueducs, il construisit sept cents abreuvoirs, cent six fontaines, cent trente réservoirs, la plupart ornés avec magnificence, et plaça sur ces monuments trois cents statues de marbre ou d'airain, et quatre cents colonnes de marbre; tout cela fut le travail d'un an. Il ajoute lui-même, en rendant compte de son édilité, qu'il donna des jeux pendant cinquante-neuf jours, et qu'il fit construire cent soixante et dix bains gratuits : aujourd'hui le nombre en est infini dans Rome.

Tous les aqueducs antérieurs le cèdent pour la dépense au dernier ouvrage en ce genre commencé par Caligula, et terminé par Claude. Les sources Curtius, Céruléus, Anio Novus, ont été amenées de la distance de quarante milles, et portées à une telle hauteur, qu'elles se répandent sur toutes les collines de Rome. Cinquante-cinq millions cinq cent mille sesterces (12,487,500 francs) furent passés en compte pour cette entreprise. Si on considère avec attention la quantité incroyable d'eaux qu'on a fait venir pour l'usage du public, pour les bains, les réservoirs, les canaux, les

cere, novam a nomine suo appellatam cuniculis per montes actis intra præturæ suæ tempus adduxit. Agrippa vero in ædilitate sua, adjecta virgine aqua, ceteris corrivatis atque emendatis, lacus septingentos fecit : præterea salientes centum sex : castella centum triginta, complura etiam cultu magnifica : operibus iis signa trecenta ærea aut marmorea imposuit, columnas ex marmore quadringentas, eaque omnia annuo spatio. Adjicit ipse in ædilitatis suæ commemoratione, et ludos undesexaginta diebus factos, et gratuita præbita balinea centum septuaginta; nunc Romæ ad infinitum auxere numerum.

Vicit antecedentes aquarum ductus novissimum impendium operis inchoati a Caio Cæsare, et peracti a Claudio. Quippe a lapide quadragesimo ad eam excelsitatem, ut in omnes Urbis montes levarentur, influxere Curtius atque Cæruleus fontes, et Anio Novus. Erogatum in id opus sestertium LV. D. Quod si quis diligentius æstimaverit aquarum abundantiam in

jardins, les faubourgs, les maisons de campagne; si on se représente les arcades construites pour les amener de si loin, les montagnes percées, les vallées comblées, on avouera que nulle merveille dans tout l'univers n'a plus de droits à notre admiration.

publico, balineis, piscinis, domibus, euripis, hortis, suburbanis, villis, spatioque advenientis exstructos arcus, montes perfossos, convalles æquatas, fatebitur nihil magis mirandum in toto orbe terrarum.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

DES PIERRERIES.

ORIGINE DES PIERRERIES.

Il me reste à parler des pierreries, où se trouve resserrée dans un espace étroit toute la majesté de la nature : nulle part elle n'est plus admirable aux yeux de bien des hommes : tant ils attachent de prix à la variété, aux couleurs, à la matière, à l'éclat de ces objets du luxe ! Oser même y porter atteinte avec le burin, leur semble un sacrilége. Il en est qu'ils jugent inappréciables et supérieures à toutes les richesses humaines, en sorte que, dans une seule pierre, ils contemplent le dernier effort de la nature, et la plénitude de sa puissance.

J'ai dit quelque chose de l'origine des pierreries, en parlant de l'or et des anneaux : j'ai montré quels furent les commencements de cette admiration poussée aujourd'hui jusqu'à la fureur. La fable, par une funeste explication des

LIBER TRICESIMUSSEPTIMUS.

DE GEMMIS.

I. Gemmæ supersunt, et in arctum coacta rerum naturæ majestas, multis nulla sui parte mirabilior. Tantum tribuunt varietati, coloribus, materiæ, decori, violari etiam signis gemmas nefas ducentes, aliquas vero extra pretia ulla taxationemque humanarum opum arbitrantes, ut plerisque ad summam absolutamque rerum naturæ contemplationem satis sit una aliqua gemma.

Quæ fuerit origo gemmarum, et quibus initiis in tantum admiratio hæc exarserit, diximus quadamtenus in mentione auri annulorumque. Fabulæ

chaînes (1) de Prométhée, en place l'origine sur le Caucase : elle nous dit qu'une parcelle détachée de cette roche fut la première pierre fixée à un cercle de fer, et mise autour du doigt; que le cercle fit l'anneau, et la pierre le chaton.

DE LA PIERRE PRÉCIEUSE DU TYRAN POLYCRATE.

Ainsi commença pour les pierreries une estime tellement exaltée, que Polycrate de Samos, dont la tyrannie s'étendait sur les îles et sur les rivages, se flatta d'expier une félicité que lui-même jugeait excessive, par le sacrifice volontaire d'une seule pierre : sacrifice égal, selon lui, à toutes les disgraces que lui devait l'inconstance de la Fortune (2). Cette perte seule lui semblait plus que suffisante pour le sauver de la haine de cette déesse. Lassé de la continuité de son bonheur, il s'avança donc en pleine mer, et jeta sa bague. Elle fut avalée par un poisson que sa grosseur destinait à la table du roi : et la Fortune obstinée la rapporta dans les cuisines du palais, pour annoncer au prince par cette nouvelle faveur quelque retour funeste. On convient que cette pierre était une sardoine onyx ; on la montre à Rome, dit-on, dans le temple de la Concorde : elle est enfermée dans une corne d'or donnée par Auguste ; mais

primordium a rupe Caucasea tradunt, Promethei vinculorum interpretatione fatali : primumque saxi hujus fragmentum inclusum ferro, ac digito circumdatum : hoc fuisse annulum, et hoc gemmam.

II. 1. His initiis cœpit auctoritas in tantum amorem elata, ut Polycrati Samio, severo insularum ac littorum tyranno, felicitatis suæ, quam nimiam fatebatur etiam ipse, satis piamenti in unius gemmæ voluntario damno videretur, si cum Fortunæ volubilitate paria faceret : planeque ab invidia ejus abunde se redimi putaret, si hoc unum doluisset. Assiduo ergo gaudio lassus, profectus navigio in altum, annulum mersit. At illum piscis eximia magnitudine regi natus, escæ vice raptum, ut faceret ostentum, in culinam domini rursus Fortunæ insidiantis manu reddidit. Sardonychem eam gemmam fuisse constat : ostenduntque Romæ, si credimus, in Con-

effacée par un grand nombre d'autres, elle y tient presque le dernier rang.

DE LA PIERRE PRÉCIEUSE DE PYRRHUS.

Après cet anneau, la pierre la plus célèbre est celle de Pyrrhus, qui fit la guerre aux Romains. On dit qu'il eut une agate, sur laquelle on voyait les neuf Muses et Apollon tenant une lyre, ce qui n'était pas l'effet de l'art, mais des veines, tellement disposées que chaque Muse avait son attribut.

Je n'en trouve pas d'autres qui aient été vantées par les auteurs. On ajoute seulement qu'Isménias, joueur de flûte, portait beaucoup de pierres très brillantes. Voici une historiette qu'on raconte au sujet de sa vanité. Un roi de Chypre demandait cent deniers d'or (2,250 fr.) pour une émeraude où l'on avait gravé la figure d'Amymone. Isménias les fit compter à l'instant. Comme on lui en rendit deux (45 fr.), il dit que le vendeur était mal avisé d'en diminuer le prix : que c'était ôter à la pierre une grande partie de son mérite. C'est de lui que vint l'usage d'apprécier le talent des musiciens, d'après ce luxe dont ils fai-

cordiæ delubro, cornu aureo Augusti dono inclusam, et novissimum prope locum, tot prælatis, obtinentem.

III. Post hunc annulum regia fama est gemmæ Pyrrhi illius, qui adversus Romanos bellum gessit. Namque habuisse traditur achaten, in qua novem Musæ et Apollo citharam tenens spectarentur, non arte, sed sponte naturæ ita discurrentibus maculis, ut Musis quoque singulis redderentur insignia.

Nec deinde alia, quæ tradatur, magnopere gemmarum claritas exstat apud auctores : præterquam Ismeniam choraulem, multis fulgentibusque uti solitum, comitante fabula vanitatem ejus, indicante in Cypro rege aureos denarios C. pro smaragdo, in quo fuerat sculpta Amymone, jussisse numerari : et quum duo relati essent, imminuto pretio, male hercules curatum, dixisse : multum enim detractum gemmæ dignitati. Hic videtur instituisse, ut omnes musicæ artis hac quoque ostentatione censerentur,

saient parade, comme Dionysodore son contemporain et son rival, qui, à ce titre encore, paraissait l'égaler.

Un troisième musicien du même temps, Nicomaque, portait aussi beaucoup de pierres, mais les siennes étaient choisies sans goût. Il semble que le sort nous ait présenté ces exemples au commencement de cet article, pour humilier ceux qui sont jaloux d'étaler ce vain luxe, et leur prouver que la gloire dont ils s'enorgueillissent n'est que la prétention d'un joueur de flûte.

DES PLUS HABILES GRAVEURS ; CHEFS-D'ŒUVRE DE GRAVURE.

La pierre de Polycrate, qu'on montre à Rome, est entière et sans gravure. Il paraît que du temps d'Isménias, plusieurs années après, on gravait jusqu'aux émeraudes. Ce sentiment est confirmé par l'édit d'Alexandre, qui défendait à tout autre que Pyrgotèle de le graver en pierres fines. C'était sans contredit le premier artiste en ce genre ; les plus habiles après lui ont été Apollonide, Cronius et Dioscoride, qui grava la figure d'Auguste sur une pierre dont les empereurs se servent encore pour leur sceau.

Sylla scellait toujours avec un Jugurtha livré par Bocchus. On lit dans les auteurs que cet Espagnol, dont le

veluti Dionysodorus æqualis ejus et æmulus, ut sic quoque par videretur.

Tertius, qui eodem tempore fuit inter musicos, Nicomachus, multas gemmas habuisse traditur, sed nulla peritia electas : sorte quadam his exemplis initio voluminis oblatis adversus istos, qui sibi hanc ostentationem adrogant, ut palam sit eos tibicinum gloria tumere.

IV. Polycratis gemma, quæ demonstratur, illibata intactaque est. Ismeniæ ætate multos post annos, apparet scalpi etiam smaragdos solitos. Confirmat hanc eamdem opinionem edictum Alexandri Magni, quo vetuit in gemma se ab alio scalpi, quam a Pyrgotele, non dubie clarissimo artis ejus. Post eum Apollonides et Cronius in gloria fuere : quique divi Augusti imaginem similem expressit, qua postea principes signant, Dioscorides.

Sulla dictator traditione Jugurthæ semper signavit. Est apud auctores

père fut tué par Scipion Émilien, en combat singulier, se servait d'un cachet où ce combat était représenté. On connaît le bon mot de Stilon Præconinus : « Qu'aurait-il fait » si son père avait tué Scipion ? »

Auguste scellait d'abord avec un sphinx. Il en avait trouvé deux parfaitement semblables parmi les anneaux de sa mère. Pendant les guerres civiles, ses amis, en son absence, scellaient avec un de ces sphinx les lettres et les édits que les circonstances exigeaient qu'on fît paraître en son nom. Ceux qui les recevaient disaient assez plaisamment que ce sphinx leur apportait des énigmes. La grenouille de Mécène était très redoutée, parcequ'elle annonçait une levée d'argent. Auguste, pour faire cesser toutes les plaisanteries sur le sphinx, se servit dans la suite d'une figure d'Alexandre.

PREMIÈRE DACTYLIOTHÈQUE (ÉCRIN DE PIERRERIES) A ROME.

Scaurus, beau-fils de Sylla, est le premier qui ait eu à Rome un écrin de pierreries. Ce fut le seul pendant longtemps, jusqu'à ce que le grand Pompée dédiât, entre autres choses, au Capitole l'écrin qui avait appartenu au roi

et Intercatiensem illum, cujus patrem Scipio Æmilianus lex provocatione interfecerat, pugnæ ejus effigie signasse : vulgato Stilonis Præconini sale, « quidnam fuisse acturum eum, si Scipio a patre ejus interemptus » esset. »

Divus Augustus inter initia sphinge signavit. Duas in matris annulis, indiscretæ similitudinis, invenerat. Altera per bella civilia, absente eo, amici signavere epistolas et edicta, quæ ratio temporum nomine ejus reddi postulabat, non infaceto lepore accipientium, « ænigmata adferre eam » sphingem. « Quin etiam Mæcenatis rana, per collationem pecuniarum in magno terrore erat. Augustus postea ad evitanda convicia sphingis, Alexandri Magni imagine signavit.

V. Gemmas plures, quod peregrino appellant nomine dactyliothecam, primus omnium habuit Romæ privignus Sullæ Scaurus. Diuque nulla alia fuit, donec Pompeius Magnus eam quæ Mithridatis regis fuerat, inter

Mithridate. Si nous en croyons Varron et les autres auteurs du temps, il était bien plus riche que celui de Scaurus. A l'exemple de Pompée, César dédia six écrins dans le temple de Vénus *Genitrix*, et Marcellus, fils d'Octavie, en plaça un dans la chapelle d'Apollon, sur le mont Palatin.

PIERRERIES TRANSPORTÉES A ROME LORS DU TRIOMPHE DE POMPÉE.

La victoire de Pompée fit naître la passion des perles et des pierreries, comme celle de L. Scipion et de Manlius avait inspiré le goût de l'argenterie ciselée, des étoffes attaliques et des lits de table en airain; et la victoire de Mummius, celui des vases corinthiens et des tableaux. Afin de donner de plus grands éclaircissements, je vais citer les actes mêmes des triomphes de Pompée.

Dans son troisième triomphe, qu'il remporta sur les pirates, l'Asie, le Pont, les nations et les rois cités au livre septième, sous le consulat de Pison et de Messala, la veille des calendes d'octobre, jour de sa naissance, on porta un échiquier garni de toutes ses pièces, et formé de deux pierres précieuses : il avait trois pieds de large et quatre de long, et pour qu'on ne révoque pas ce fait en doute,

dona, in Capitolio dicaret, ut M. Varro aliique ejusdem ætatis auctores confirmant, multum prælatam Scauri. Hoc exemplo Cæsar dictator sex dactyliothecas in æde Veneris Genitricis consecravit : Marcellus, Octavia genitus, in Palatina Apollinis cella unam.

VI. 2. Victoria tamen illa Pompeii primum ad margaritas gemmasque mores inclinavit : sicut L. Scipionis, et Cn. Manlii ad cælatum argentum, et vestes Attalicas, et triclinia ærata : sicut L. Mummi, ad Corinthia et tabulas pictas. Id uti planius noscatur, verba ex ipsis Pompeii triumphorum actis subjiciam.

Ergo tertio triumpho, quem de piratis, Asia, Ponto, gentibusque et regibus in septimo operis hujus volumine indicatis, M. Pisone, M. Messala consulibus, pridie kalendas octobris, die natalis sui egit, transtulit alveum cum tesseris lusorium e gemmis duabus, latum pedes tres, longum pedes

en objectant que nous n'avons plus de pierres qui approchent de cette grandeur, la reine, qui était d'or, pesait trente livres. On porta de plus trois lits de table, des vases d'or enrichis de pierreries, et en assez grand nombre pour couvrir neuf buffets : trois statues d'or, celles de Minerve, de Mars et d'Apollon : trente-trois couronnes de perles : une montagne d'or massif avec des cerfs, des lions, des fruits de toute espèce, et autour de laquelle serpentait une vigne d'or : une grotte en perles, surmontée d'un cadran solaire, et le buste de Pompée en perles. Oui, cette tête où l'on aimait à contempler la majesté des rois et les traits sacrés de la vertu, cette tête qui imprimait le respect à toutes les nations, elle était en perles, au mépris des mœurs et dans un triomphe qui n'était en effet que le dernier excès du luxe.

Certes le surnom de grand eût pour toujours été l'apanage de la mollesse, si la première victoire avait été suivie d'un tel triomphe. Des perles, ô grand Pompée, une chose superflue, réservée aux femmes, des perles que tu n'aurais osé porter toi-même, servent à exprimer les traits d'un homme tel que toi ! C'est à ce titre que tu veux qu'on te prise ! Ah ! je te reconnais mieux dans ce buste que tes

quatuor : (et ne quis de ea re dubitet, nulla gemmarum magnitudine hodie prope ad hanc amplitudinem accedente, in ea fuit luna aurea pondo XXX.) lectos tricliniares tres : vasa ex auro et gemmis abacorum novem : signa aurea tria : Minervæ, Martis, et Apollinis : coronas ex margaritis triginta tres : montem aureum quadratum cum cervis et leonibus, et pomis omnis generis, circumdata vite aurea : museum ex margaritis, in cujus fastigio horologium erat, ut et imago Cn. Pompeii e margaritis : illa regio honore grata, illius probi oris venerandique per cunctas gentes, illa, inquam, ex margaritis, severitate victa, et veriore luxuria, quam triumpho.

Profecto inter molles viros durasset cognomen Magni, si prima victoria sic triumphasses. E margaritis, Magne, tam prodiga re, et feminis reperta, quam gerere te fas non sit, hinc fieri tuos vultus ! sic te pretiosum videri ! Nonne illa similior tui est imago, quam Pyrenæi jugis imposuisti?

mains placèrent sur les Pyrénées. Sans doute cet excès eût été le plus honteux de tous les opprobres, s'il ne fallait voir ici un présage de la colère des dieux, et reconnaître d'avance cette tête qui, séparée du corps, devait être donnée en spectacle aux peuples de l'Orient. Combien, en tout le reste, son triomphe avait de grandeur et de noblesse! Mille talents (5,400,000 fr.) furent donnés à la république et aux questeurs, qui avaient défendu les côtes. Chacun des soldats reçut six mille sesterces (1,350 fr.)

Toutefois ce triomphe rend plus excusable Caligula, cet efféminé qui chaussait des brodequins de perles, et Néron qui couvrait de perles les sceptres et les masques des histrions, et les lits qu'il souillait de ses débauches. Mais que dis-je? n'avons-nous pas perdu le droit de condamner les coupes ornées de pierreries, et les meubles de toutes les sortes, quand nous nous taisons sur les anneaux? Quel luxe en effet ne paraîtra pas moins funeste?

DATE DE L'INVENTION DES VASES MURRHINS.

La même victoire apporta pour la première fois les vases murrhins à Rome (3). Pompée consacra le premier, à Jupiter Capitolin, des pierres et des coupes de cette matière,

Grave profecto fœdumque probrum erat, ni verius iræ deorum ostentum credi oporteret, clareque intelligi posset jam tum illud caput, Orientis opibus sine reliquo corpore ostentatum. Cetera triumphi ejusdem quam virilia! Reipublicæ et quæstoribus, qui oram maris defendissent datum mille talentum : militibus singulis sena millia sestertium.

Tolerabiliorem tamen fecit causam Caii principis, qui super omnia muliebria, socculos induebat e margaritis : et Neronis principis, qui sceptra et personas histrionum, et cubilia amatoria unionibus construebat. Quinimo etiam jus videmur perdidisse corripiendi gemmata potoria, et varia supellectilis genera, annulos transeuntes. Quæ enim non luxuria innocentior existimari possit?

VII. Eadem victoria primum in Urbem murrhina invexit : primusque Pompeius lapides et pocula ex eo triumpho Capitolino Jovi dicavit, quæ

qui avaient été portées dans ce triomphe. Bientôt elles passèrent à l'usage des hommes : on en fait même des buffets et de la vaisselle. Ce luxe prend tous les jours de nouveaux accroissements. Un vase de trois setiers s'est vendu soixante et dix talents (378,000 fr.) De nos jours un consulaire s'en servait pour son usage. Il en avait rongé les bords par un excès de passion; ce qui n'a fait qu'en augmenter la valeur. Nul autre vase murrhin n'est aujourd'hui porté à un plus haut prix. On peut juger, par le nombre de ceux qu'il possédait, quelles énormes dépenses il a faites en vases de cette espèce. Néron, après les avoir enlevés à ses enfants, les exposa dans ses jardins au delà du Tibre, et ils couvrirent son théâtre particulier, ce théâtre qu'il suffisait à Néron lui-même de voir rempli de spectateurs, lorsqu'il y faisait l'essai de sa voix, avant de monter sur celui de Pompée. J'ai vu compter alors les débris d'une coupe que l'on avait résolu de conserver dans un monument, ainsi que le corps d'Alexandre, sans doute pour nourrir la douleur du siècle, et attester les torts de la Fortune.

Pétronius, personnage consulaire, brisa, avant de mourir, un bassin de trois cents talents, par haine pour Néron.

protinus ad hominum usum transiere, abacis etiam escariisque vasis inde expetitis. Excrescitque in dies ejus rei luxus, murrhino LXX. talentis empto, capaci plane ad sextarios tres calyce. Potavit ex eo ante hos annos consularis, ob amorem abroso ejus margine, ut tamen injuria illa pretium augeret : neque est hodie murrhini alterius præstantior indicatura. Idem in reliquis generis ejus quantum voraverit, licet existimare ex multitudine, quæ tanta fuit, ut auferente liberis ejus Nerone Domitio. theatrum peculiare trans Tiberim hortis exposita occuparent, quod a populo impleri canente se, dum Pompeiano præludit, etiam Neroni satis erat. Vidi tunc adnumerari unius scyphi fracta membra, quæ in dolorem, credo, seculi, invidiamque Fortunæ, tanquam Alexandri Magni corpus, in conditorio servari, ut ostentarentur, placebat.

T. Petronius consularis moriturus, invidia Neronis principis, ut mensam ejus exhæredaret, trullam murrhinam trecentis talentis emptam fre-

et afin de déshériter sa table. Mais Néron, comme il convenait au maître de l'empire, l'emporta sur tous les autres, en payant cent talents (540,000 fr.) une seule tasse à deux anses. Chose mémorable, qu'un empereur, que le père de la patrie ait bu à si grands frais.

NATURE DES VASES MURRHINS.

Les pierres murrhines viennent de l'Orient. Elles s'y trouvent en plusieurs endroits peu célèbres, surtout du royaume des Parthes; cependant les plus belles se tirent de la Carmanie. On croit que c'est une humeur qui s'épaissit sous terre par la chaleur. Nulle part elles n'excèdent en grandeur de petites tablettes : rarement elles ont l'épaisseur de la coupe dont j'ai parlé plus haut. Leur éclat est faible; elles sont plutôt luisantes qu'éclatantes. Mais ce qui en fait le prix, c'est un mélange de taches purpurines et blanches, et d'une troisième couleur qui est une nuance des deux autres, la pourpre tirant sur le feu ou le blanc prenant une teinte de rouge. Plusieurs recherchent surtout les bords chatoyants et certains reflets pareils à ceux de l'arc-en-ciel; d'autres préfèrent des points glaceux. Il ne faut rien de transparent ni de pâle. On regarde comme des défauts

git. Sed Nero, ut par erat principem, vicit omnes, c. talentis capidem unam parando. Memoranda res tanti imperatorem patremque patriæ bibisse.

VIII. Oriens murrhina mittit. Inveniuntur enim ibi in pluribus locis, nec insignibus, maxime Parthici regni : præcipua tamen in Carmania. Humorem putant sub terra calore densari. Amplitudine nusquam parvos excedunt abacos : crassitudine raro, quanta dictum est vasi potorio. Splendor his sine viribus, nitorque verius, quam splendor. Sed in pretio varietas colorum subinde circumagentibus se maculis in purpuram candoremque, et tertium ex utroque, ignescente, veluti per transitum coloris, purpura, aut rubescente lacteo. Sunt qui maxime in iis laudent extremitates, et quosdam colorum repercussus, quales in cœlesti arcu spectantur. His maculæ pingues placent : translucere quidquam, aut pallere,

les grains et les inégalités non en saillie, mais en creux, telles qu'elles se trouvent fréquemment dans le corps de la pierre. L'odeur aussi est un mérite.

DU CRISTAL.

Une cause toute contraire, une très forte congélation, forme le cristal ; du moins on ne le trouve que dans les lieux où les neiges de l'hiver se gèlent avec le plus de force. Il est certain que c'est une glace ; c'est ce qui lui a fait donner par les Grecs le nom de cristal. Il nous vient aussi de l'Orient, puisque celui de l'Inde est préféré à tous les autres.

LUXE EN FAIT DE CRISTAL.

Le plus grand morceau de cristal que j'aie encore vu est celui que l'impératrice Livie avait dédié dans le Capitole. Il pesait près de cinquante livres (4). Xénocrate dit avoir vu un vase de la grandeur d'une amphore ; d'autres parlent d'un cristal de l'Inde qui contenait quatre setiers. Je puis certifier qu'il se forme dans certaines roches des Alpes, tellement impraticables, que ceux qui le tirent se font ordinairement suspendre à des cordes.

Voici une nouvelle extravagance en ce genre. Une seule coupe a été payée, ces dernières années, cent cinquante

vitium est. Item sales, verrucæque non eminentes, sed ut in corpore etiam plerumque sessiles. Aliqua et in odore commendatio est.

IX. Contraria huic causa crystallum facit, gelu vehementiore concreto. Non aliubi certe reperitur, quam ubi maxime hibernæ nives rigent : glaciemque esse certum est : unde et nomen Græci dedere. Oriens et hanc mittit, quoniam Indicæ nulla præfertur.

X. Magnitudo amplissima adhuc visa nobis erat, quam in Capitolio Livia Augusta dicaverat, librarum circiter quinquaginta. Xenocrates auctor est, vas amphorale visum : et aliqui, ex India crystallum sextariorum quatuor. Nos liquido adfirmare possumus, in cautibus Alpium nasci, atque adeo inviis, ut plerumque fune pendentes eam extrahant.

Alius hic furor, H-S. CX. M. trullam unam non ante multos annos mer-

mille sesterces (33,750 fr.) par une mère de famille qui n'était pas opulente. Néron, apprenant qu'il était perdu sans ressource, jeta, dans son dernier désespoir, et brisa deux vases de cristal. La vengeance qu'il tira de son siècle fut d'empêcher que nul autre n'y pût boire. Il est impossible de rejoindre les morceaux de cristal. On l'imite parfaitement avec le verre : mais, par une espèce de prodige, les cristaux, loin de perdre leur prix, en sont devenus encore plus précieux.

DU SUCCIN; DE CELUI QUI L'A DÉCOUVERT.

Après le cristal, le succin tient le premier rang; mais jusqu'ici les femmes seules l'ont adopté pour leur usage, et toutes ces frivolités sont estimées autant que les pierreries; les cristaux et les murrhins le sont même davantage, et ce n'est pas sans quelque raison; ils servent tous deux à boire frais. Mais par rapport au succin, le luxe lui-même n'a pas encore imaginé de prétexte.

Il a été porté à si haut prix qu'une statue, quelque petite qu'elle soit, se vend plus cher qu'un homme plein de santé et de vigueur. Sans doute une seule réprimande ne suffit pas pour un tel excès. On aime dans les vases corinthiens le mélange de l'airain avec l'or et l'argent; dans la vaisselle ciselée,

catam a matre familias, nec divite. Idem Nero, amissarum rerum nuntio accepto, duos calices crystallinos in suprema ira fregit illisos. Hæc fuit ratio seculum suum punientis, ne quis alius ex his biberet. Fragmenta sarciri nullo modo queunt. Mire ad similitudinem adcessere vitrea, sed prodigii modo, ut suum pretium auxerint crystalli, non diminuerint.

XI. Proximum locum in deliciis, feminarum tamen adhuc tantum, succina obtinent : eamdemque omnia hæc, quam gemmæ, auctoritatem, sane majorem aliquibus de causis crystallina et murrhina, rigidi potus utraque. In succinis causam ne deliciæ quidem adhuc excogitaverunt.

XII. 3. Taxatio in deliciis tanta, ut hominis quamvis parva effigies, vivorum hominum vigentiumque pretia superet, prorsus ut castigatio una non sit satis. In Corinthiis æs placet auro argentoque mixtum, in cælatis

le travail et le goût de l'artiste. J'ai dit quel était le mérite des murrhins et des cristaux. On recherche les perles, parcequ'elles servent à parer la tête; les pierreries, parcequ'on les porte au doigt. Enfin, dans tous les autres vices, la vanité ou l'utilité sont une excuse; mais le succin ne donne d'autre jouissance que de savoir qu'on le possède.

Néron, entre tant d'autres extravagances monstrueuses, avait donné le nom de succin aux cheveux de Poppée son épouse, il les appela même ainsi dans une pièce de vers; et comme il n'est point de vices qui ne soient ennoblis par de beaux noms, la couleur du succin est la troisième que recherchent aujourd'hui les femmes. Au surplus, il est de quelque usage dans la médecine; mais ce n'est pas pour cette raison qu'il plaît aux femmes.

FORMES DE PIERRES PRÉCIEUSES.

Je vais à présent faire quelques observations générales sur les pierreries, en me conformant aux opinions des auteurs. Les pierres unies ont plus de prix que celles qui ont des creux ou des saillies. La figure oblongue est la plus recherchée, ensuite la lenticulaire, et après celle-ci l'ovale et la ronde; les anguleuses sont les moins estimées. Il est

ars et ingenia. Murrhinorum et crystallinorum diximus gratiam : uniones, quod capite circumferuntur, gemmæ digitis : in omnibus denique aliis vitiis ostentatio aut usus placet : in succinis deliciarum tantum conscientia.

Domitius Nero in ceteris vitæ suæ portentis, capillos quoque conjugis suæ Poppææ in hoc nomen adoptaverat, quodam etiam carmine, succinos appellando. Et quoniam nullis vitiis desunt pretiosa nomina, ex eo tertius quidam hic colos cœpit expeti a matronis. Usus tamen succinorum invenitur aliquis in medicina : sed non ob hoc feminis placent.

LXXV. 12. Nunc communiter ad omnium gemmarum observationem pertinentia dicemus, opiniones secuti auctorum. Cavæ aut extuberantes viliores videntur æqualibus. Figura oblonga maxime probatur : deinde quæ vocatur lenticula : postea cycloides et rotunda : angulosis autem minima gratia. Veras a falsis discernendi magna difficultas : quippe quum

très difficile de distinguer les vraies d'avec les fausses, parcequ'on a trouvé le secret de métamorphoser de vraies pierres en pierres fausses d'une autre espèce. On forme la sardoine-onyx avec trois pierres, sans qu'on puisse apercevoir l'artifice : on emprunte de l'une le noir, de l'autre le blanc, d'une troisième le vermillon, en prenant en chaque genre les couleurs les plus parfaites. Il y a même des livres, que je me garderai de faire connaître, qui enseignent la manière de donner au cristal la couleur de l'émeraude et d'autres pierres transparentes, de faire une sardoine-onyx d'une cornaline, et ainsi des autres. Il n'est point de supercherie plus lucrative.

MOYEN DE RECONNAÎTRE LES PIERRES FAUSSES.

J'indiquerai au contraire le moyen de reconnaître les pierres fausses; car je veux prémunir le luxe lui-même contre la fraude. L'épreuve se fait de plusieurs manières : d'abord par le poids (les vraies sont plus pesantes); ensuite on examine le corps même de la pierre : on aperçoit des taches au fond des pierres artificielles. La surface en est rude; l'éclat n'est pas constant, et se ternit avant d'arriver à l'œil. L'épreuve la plus sûre serait d'en détacher quelque parcelle pour l'écraser sur une lame de fer; mais les mar-

inventum sit, ex veris gemmis in alterius generis falsas traducere. Sardonyches e ternis glutinantur gemmis, ita ut deprehendi ars non possit : aliunde nigro, aliunde candido, aliunde minio, sumptis omnibus in suo genere probatissimis. Quinimo etiam exstant commentarii auctorum, quos non equidem demonstrarim, quibus modis ex crystallo tinguantur smaragdi, aliæque translucentes, sardonyx e sarda, item ceteræ ex aliis. Neque est ulla fraus vitæ lucrosior.

LXXVI. 13. Nos contra rationem deprehendendi falsas demonstrabimus (quando etiam luxuriam adversus fraudes muniri decet). Experimenta pluribus modis constant. Primum pondere, si graviores sentiuntur : post hæc corpore. Fictitiis pusulæ in profundo apparent, scabritia in cute, in capillamento fulgoris inconstantia, et prius quam ad oculos perveniat, desinens nitor. Decussi fragmenti paulum, quod in lamina ferrea teratur,

chands de mauvaise foi s'y refusent, ainsi qu'à l'essai de la lime. La poussière de jayet ne mord pas sur les vraies pierres. Les fausses ne supportent pas l'empreinte des pierres blanches. Il y a une si grande différence entre les pierreries que les unes ne peuvent être entamées par le fer, et que les autres ne peuvent l'être que par un fer émoussé; mais toutes cèdent au diamant. La tarière, en s'échauffant, avance beaucoup l'ouvrage. L'Acésine et le Gange roulent des pierreries. L'Inde est de tous les pays celui qui en produit le plus.

LA NATURE COMPARÉE A ELLE-MÊME EN DIVERS LIEUX. PANÉGYRIQUE DE L'ITALIE ET DE L'ESPAGNE.

Après avoir rendu compte de toutes les œuvres de la nature, il convient d'établir quelque distinction entre les différentes parties de la terre elle-même. De toutes les contrées du globe qui s'étendent sous la voûte des cieux, la plus belle sans doute, celle qui, par ses productions, tient le premier rang dans la nature, est l'Italie, la souveraine, la seconde mère du monde. Elle possède tout dans un degré éminent : hommes, femmes, généraux, soldats, esclaves; perfection des arts, supériorité des génies, situation heureuse, ciel pur et tempéré, accès facile pour toutes les na-

efficacissimum experimento excusant mangones gemmarum. Recusant similiter et limæ probationem. Obsidianæ fragmenta veras gemmas non scarificant. Fictitiæ scarificationes candicantium fugiunt. Tantaque differentia est, ut aliæ ferro scalpi non possint, aliæ non nisi retuso, verum omnes adamante. Plurimum vero in his terebrarum proficit fervor. Gemmiferi amnes sunt Acesines et Ganges : terrarum autem omnium maxime India.

LXXVII. Et jam peractis omnibus naturæ operibus, discrimen quoddam rerum ipsarum atque terrarum facere conveniat. Ergo in toto orbe et quacunque cœli convexitas vergit, pulcherrima est omnium, rebusque merito principatum naturæ obtinens, Italia, rectrix parensque mundi altera, viris, feminis, ducibus, militibus, servitiis, artium præstantia, ingeniorum claritatibus, jam situ ac salubritate cœli atque temperie,

tions, rivages bordés de ports, vents doux et modérés (ce qu'elle doit à sa position, la plus heureuse de toutes; elle se prolonge entre l'orient et l'occident); eaux abondantes, forêts salubres, montagnes entrecoupées de vallées, bois peuplés d'animaux innocents, sol fertile, riches pâturages. Tout ce qui est nécessaire à la vie ne se trouve nulle part de meilleure qualité; grains, vin, huile, laine, lin, étoffes, taureaux, tout y est excellent. Je ne vois pas même que, pour les courses des chars, d'autres chevaux soient préférés à ceux de ce pays. Ses mines d'or, d'argent, d'airain, de fer, ne le cédaient à aucune autre tant qu'elle a voulu les mettre en valeur. Aujourd'hui, renfermant ces richesses dans son sein, elle se contente de produire en abondance des grains et des fruits de toute espèce et d'un goût exquis. Après l'Italie, si l'on excepte les pays fabuleux de l'Inde, je placerais les provinces de l'Espagne, qui sont baignées par la mer (5).

[Le territoire de l'Espagne quoique inculte en partie, donne cependant, là où le sol est fertile, des produits variés. On y trouve l'olivier et la vigne, des chevaux renommés, des métaux de toute espèce. En cela la Gaule l'égale. Néanmoins l'Espagne a pour elle le spart, qui croît en abondance

accessu cunctarum gentium facili, littoribus portuosis, benigno ventorum adflatu (etenim contingit procurrentis positio in partem utilissimam, et inter ortus occasusque mediam), aquarum copia, nemorum salubritate, montium articulis, ferorum animalium innocentia, soli fertilitate, pabuli ubertate. Quidquid est quo carere vita non debeat, nusquam est præstantius : fruges, vinum, olea, vellera, lina, vestes, juvenci. Ne equos quidem in trigariis præferri ullos vernaculis animadverto. Metallis auri, argenti, æris, ferri, quamdiu libuit exercere, nullis cessit : et iis nunc in se gravida pro omni dote varios succos, et frugum pomorumque sapores fundit. Ab ea, exceptis Indiæ fabulosis, proxime quidem duxerim Hispaniam, quacunque ambitur mari (5); [quamquam squalidam ex parte, verum, ubi gignit, feracem frugum, olei, vini, equorum metallorumque omnium generum; ad hæc pari Gallia. Verum desertis suis sparto vincit Hispania et lapide speculari, pigmentorum etiam deliciis, laborum ex-

dans les solitudes ibériques, ses pierres spéculaires et ses riches teintures. Les Espagnols l'emportent sur les Gaulois par leur ardeur pour le travail : leur corps est plus dur à la peine, leur caractère est plus fier, leurs esclaves sont plus exercés.

Si nous énumérons les diverses productions de la terre et de la mer, nous voyons que les plus précieuses de celles que fournit la mer sont les perles; la terre, à sa surface, les cristaux; dans ses entrailles, les diamants, les émeraudes, les pierres précieuses, les pierres murrhines. Dans le règne végétal, nous distinguerons la plante qui donne l'écarlate; les arbres dont les feuilles donnent le nard et servent à la fabrication des étoffes de soie; les citres, l'écorce du cannelier, le muscadier; les arbres ou arbrisseaux d'où découlent le succin, le baume, la myrrhe, l'encens; et parmi les racines celle du costus. Entre les choses précieuses dont l'homme dépouille les animaux à son profit, les dents d'éléphants se présentent en première ligne parmi celles que nous devons aux animaux terrestres, et l'écaille des tortues à ceux qui vivent dans la mer. On vante les toisons que rougit la teinture sérique et le poil soyeux des chèvres de l'Arabie que nous appelons ladanum. Parmi les coquillages de terre et de mer, les plus précieux sont ceux dont on tire la pourpre. Quant aux oiseaux, à part les plumes dont on dépouille

citatione, servorum exercitio, corporum humanorum duritia, vehementia cordis.

Rerum autem ipsarum maximum est pretium in mari nascentium, margaritis; extra tellurem, crystallis; intra, adamanti, smaragdis, gemmis, murrhinis; e terra vero exeuntibus, in cocco, lasere; in fronde, nardo, sericis vestibus; in arbore, citro; in frutice, cinnamo, casia, amomo; arboris aut fruticis succo, in succino, opobalsamo, myrrha, thure; in radicibus, costo. Ex iis quæ spirare convenit animalibus, in terra maximum dentibus elephantorum, in mari testudinum cortici, in tergore pellibus, quas Seres inficiunt, et Arabiæ caprarum villo quod ladanum vocavimus; ex iis quæ terrena et maris conchyliis, purpuræ.

quelques uns d'entre eux pour en orner les casques des guerriers, et la graisse que donnent les oies de la Commagène, nous n'avons rien à en dire qui mérite d'être cité. N'oublions pas de faire remarquer que l'or, ce métal qui trouble l'esprit de tous les hommes, ne tient guère que la dixième place parmi les objets précieux, et que l'argent, dont s'achète l'or, n'a que la vingtième à peine. [Je te salue, ô nature, mère de toutes choses; daigne sourire aux travaux de celui qui, seul entre les Romains, a glorifié ton nom en racontant tous tes bienfaits.]

Volucrum naturæ præter conos bellicos et Commagenum anserum adipem, nullum adnotatur insigne. Non prætereundum est, auro, circa quod omnes mortales insaniunt, decimum vix esse in pretio locum, argento vero, quo aurum emitur, pæne vicesimum. [Salve, parens rerum omnium, natura, teque nobis Quiritium solis celebratam esse numeris omnibus tuis, fave.]

FIN.

NOTES.

LIVRE DEUXIÈME.

(1) P. 11. * Les plus anciens systèmes d'astronomie plaçaient le soleil, la lune et les planètes, dans l'ordre suivant, eu égard à leur distance de la terre : — la lune, comme l'astre le plus rapproché; puis Mercure, Vénus, le soleil, Mars, Jupiter; enfin Saturne, comme la planète la plus extrême et qui décrit dans son mouvement le cercle le plus étendu. Tel est le système astronomique que Pline lui-même expose, et qui se retrouve également dans le *Timée* de Platon. (Voir la savante édition de ce traité par M. H. Martin, t. II, p. 64 et suiv., *notes sur l'astronomie ancienne.*)

(2) P. 11. La première, la plus universelle et peut-être la plus pardonnable de toutes les idolâtries, fut le sabéisme. A son orient et à son couchant, le soleil offrait aux hommes un spectacle si bien ordonné et si majestueux, qu'ils ne tardèrent pas à prendre cet astre pour le souverain modérateur de la nature, pour le dispensateur de tous les biens. Parmi toutes les nations, l'astre du jour fut regardé comme la divinité par excellence. Chez les Chaldéens et les Perses, les prêtres se prosternaient au moment où il paraissait sur l'horizon. Les Romains croyaient ses oracles infaillibles.

Solem quis credere falsum
Audeat ?

VIRGILE.

(3) P. 12. Nous connaissons aujourd'hui, depuis l'invention des lunettes, les particularités de la surface de la lune : nous voyons, pour ainsi dire, la nature de son sol. Comme elle est très voisine de la terre, nous découvrons jusqu'aux plus petites irrégularités de sa marche; toutefois, nous réussissons moins à assujettir ses mouvements à nos calculs que ceux des autres planètes. Quant à ce que dit Pline, deux lignes plus bas, que la lune est obscurcie par des taches (*maculosa*), cette opinion ne doit pas être prise à la lettre, mais on doit entendre qu'à l'approche de la pleine lune le bord droit de chaque disque lunaire n'est pas encore éclairé.

(4) P. 13. * Tite-Live rapporte cette prédiction (liv. XLIV, chap. 37), Valère-Maxime (VII, 11), Frontin (*strat.* I, 2), Quintilien (I, 10, 47) en parlent aussi. — Cette éclipse eut lieu le 21 juin, vers huit heures après midi, l'an de Rome 586 (168 ans av. J.-C.), et fut postérieure de 415 ans à l'éclipse de soleil annoncée par Thalès.

(5) P. 13. Thalès, né à Milet l'an 640 avant l'ère chrétienne, enseigna la sphéricité de la terre, l'obliquité de l'écliptique, et les véritables causes des éclipses du soleil et de la lune. L'histoire ne cite que trois Grecs qui aient prédit des éclipses : Thalès, Hélicon Cizicène, qui annonça au roi Denys une éclipse de soleil, et Eudème, qui fut l'historien de l'astronomie.

(6) P. 13. On appelle olympiade la révolution de quatre années complètes depuis une célébration des jeux olympiques jusqu'à l'autre. Iphitus, roi d'Élide, qui renouvela ces jeux, fondés par Hercule, voulut qu'ils fussent célébrés chaque quatrième année, au milieu du premier mois qui suit le solstice d'été. L'ère commune des olympiades commence à l'été de l'année 776 avant J.-C., 25 ans avant la fondation de Rome. Chacune de ces années, commençant à la nouvelle lune qui suit le solstice, répond à deux années juliennes, et comprend les six derniers mois de l'une et les six premiers mois de la suivante.

(7) P. 13. * Hipparque de Bithynie fut le prince des astronomes de son temps. Il florissait vers la 154e olympiade. Il a écrit plusieurs ouvrages estimés et recherchés des savants, entre autres *Libri tres enarrationum ad Arati et Eudoxi phænomena.*

(8) P. 13. Le savant auteur de l'*Exposition du système du monde* a de même rendu hommage aux bienfaits de l'astronomie dans ces phrases éloquentes, qui ne le cèdent à celles de Pline ni par l'élévation des pensées, ni par la majesté des expressions : « L'astronomie, par » la dignité de son objet et la perfection de ses théories, est le plus » beau monument de l'esprit humain, le titre le plus noble de son in» telligence. Séduit par les illusions des sens et de l'amour-propre, » l'homme s'est regardé longtemps comme le centre du mouvement » des astres, et son vain orgueil l'a puni par les frayeurs qu'ils lui ont » inspirées. Enfin, plusieurs siècles de travaux ont fait tomber le » voile qui lui cachait le système du monde : alors il s'est vu sur une » planète presque imperceptible dans le système solaire, dont la » vaste étendue n'est elle-même qu'un point insensible dans l'immen» sité de l'espace. Les résultats sublimes auxquels cette découverte » l'a conduit sont bien propres à le consoler du rang qu'elle assigne » à la terre, en lui montrant sa grandeur dans l'extrême petitesse de » la base qui lui a servi pour mesurer les cieux. Conservons avec » soin, augmentons le dépôt de ces hautes connaissances, les délices » des êtres pensants; elles ont rendu d'importants services à la navi» gation et à la géographie : mais leur plus grand bienfait est d'avoir » dissipé les craintes occasionnées par les phénomènes célestes, et » détruit les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec » la nature. » (*Exposition du système du monde*, par La Place.)

— * « L'histoire, dit M. Francœur (*Uranographie,* page 93), est pleine d'exemples de l'effroi causé par les éclipses, et des dangers

que produisent l'ignorance et la superstition. Nicias avait résolu de quitter la Sicile avec son armée; effrayé par une éclipse de lune, et voulant temporiser plusieurs jours pour s'assurer si l'astre n'avait rien perdu après cet événement, il manqua ainsi l'occasion de sa retraite; son armée fut détruite; Nicias périt, et ce malheur commença la ruine d'Athènes.

» Souvent on a vu des hommes adroits tirer parti de la frayeur du peuple pour l'amener à remplir leurs desseins. Christophe Colomb, réduit à faire vivre ses soldats des dons volontaires d'une nation sauvage et indigente, était prêt à voir tarir cette ressource et à périr de faim. Il annonce qu'il va priver le monde de la lumière de la lune. L'éclipse commence, et la terreur s'empare des Indiens, qui reviennent apporter aux pieds de Colomb les tributs accoutumés.

» Drusus (Tacite, *Annales*, I, 28) apaisa une sédition dans son armée en prédisant une éclipse de lune, et, selon Tite-Live, Sulpicius Gallus, dans la guerre de Paul-Émile contre Persée, usa du même stratagème. Périclès, Agathoclès de Syracuse, Dion, roi de Sicile, ont failli être victimes de l'ignorance de leurs soldats. Alexandre, près d'Arbelles, est réduit à user de toute son adresse pour calmer la terreur qu'une éclipse avait jetée parmi ses troupes. Les hommes supérieurs, plutôt que de plier sous les circonstances qui les maîtrisent, mettent leur art à les tourner à leur profit.

» Combien de fables ont été établies d'après l'opinion que les éclipses sont l'effet du courroux céleste, qui se venge des iniquités de l'homme en le privant de la lumière! Tantôt Diane va trouver Endymion dans les montagnes de Carie; tantôt les magiciennes de Thessalie font descendre la lune sur les herbes qu'elles destinent aux enchantements :

Carmina vel cœlo possunt deducere lunam.

VIRGILE, *Eglog.* VIII.

» Ici c'est un dragon qui dévore l'astre, et qu'on cherche à épouvanter par des cris; le dieu tient le soleil enfermé dans un tuyau, et nous ôte ou nous rend la vue de cet astre à l'aide d'un volet, etc. Les progrès des sciences ont fait connaître le ridicule de ces opinions et de ces craintes, depuis qu'on a vu qu'il était possible de calculer par les tables astronomiques, et de prévoir longtemps d'avance, l'instant où la colère du ciel devait éclater.

» Cependant, naguère encore, l'épouvante a causé les revers des armées de Louis XIV, près de Barcelone, lors de l'éclipse totale de l'an 1706, et la devise *nec pluribus impar* a prêté aux allusions injurieuses! »

(9) P. 14. Pythagore, né vers l'an 590 avant J.-C., fut d'abord disciple de Thalès. Il voyagea dans la Phénicie, dans la Chaldée et dans l'Inde. Il passa ensuite en Égypte, où il se fit initier aux mystères des prêtres pour pénétrer les secrets de leurs sciences. A son retour,

il fonda à Cortone, en Italie, une école très célèbre. Il connut les deux mouvements de la terre sur elle-même et autour du soleil. Mais il réserva, pour ses disciples choisis, l'opinion de l'immobilité du soleil : elle eût choqué le vulgaire. Il enseigna publiquement que la terre était au centre de l'univers. « Ce qui nous paraît appartenir » particulièrement à Pythagore, c'est la musique des astres. Ce phi- » losophe est justement célèbre par l'invention de la théorie de la » musique ; il donna naissance à une nouvelle branche des mathéma- » tiques, en établissant les proportions pour la source et le fonde- » ment des accords. Frappé de cette découverte, il pensa qu'il devait » retrouver cette harmonie dans le ciel, et que le mouvement des » astres et des sphères devait rendre un son qui, étant proportionnel » à leurs distances mutuelles, formait un concert céleste, concert » que nous n'entendons pas, parceque les sons en sont trop forts et » trop élevés pour être saisis par notre faible organe. Il n'est pas » nécessaire de dire que ces rapports des distances sont faux. »

(Bailly, *Histoire de l'astronomie ancienne.*)

(10) P. 15. Les Doriens exécutaient le même chant à un ton plus bas que les Phrygiens, et ces derniers à un ton plus bas que les Lydiens : de là les dénominations des modes dorien, phrygien, et lydien. On avait fixé l'emploi des divers genres de musique : chaque espèce de chant se distinguait par le mode et la mélodie qui lui étaient propres ; et les intervalles qui en caractérisaient l'expression étaient déterminés, aussi bien que l'étendue de voix qui devait se parcourir. Le mode lydien, par exemple, inspirait la joie, le phrygien allumait l'ardeur guerrière, le dorien calmait l'effervescence des passions. On ne connut d'abord que ces trois modes, séparés l'un de l'autre par l'intervalle d'un ton ; en sorte que le dorien et le lydien comprenaient entre eux l'intervalle d'un ton ou d'une tierce majeure. En partageant cet intervalle par demi-tons, on fit place à deux autres : l'ionien et l'éolien ; le premier fut inséré entre le dorien et le phrygien, le second entre le phrygien et le lydien. D'autres modes furent encore ajoutés ; ils tirèrent leurs dénominations des cinq premiers. On joignait la préposition ὑπὲρ (sur) pour ceux d'en haut, et la préposition ὑπὸ (sous) pour ceux d'en bas : l'hyperlydien, l'hypolydien.

(11) P. 15. Les Grecs avaient plusieurs espèces de stades qui différaient entre eux, comme aujourd'hui les milles d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie diffèrent les uns des autres. Il s'agit ici du stade olympique, réduit par Pline en mesures romaines.

Le pied romain, comparé à notre pied de roi, a été évalué, par Danville et d'autres savants, à dix pouces dix lignes et six dixièmes de ligne.

Ainsi le pas romain, composé de cinq pieds, sera de quatre pieds six pouces cinq lignes.

Le mille, composé de mille pas, sera de sept cent cinquante-six toises; ce qui nous donne pour le stade, qui en est la huitième partie, quatre-vingt-quatorze toises et demie.

(12) P. 15. Le stoïcien Posidonius, d'Apamée en Syrie, fut l'ami de Pompée et de Cicéron. Il est célèbre comme astronome et comme géographe. Son opinion sur la distance de la lune à la terre était assez conforme à la vérité, puisque les deux millions de stades font quatre-vingt-deux mille neuf cent cinquante-deux lieues, et que, suivant les observations les plus récentes, la distance moyenne de la lune à la terre est de quatre-vingt-cinq mille quatre cent soixante-quatre lieues, chacune de deux mille deux cent quatre-vingt-trois toises, ou de vingt-cinq au degré pour la latitude de Paris. Il n'est pas aussi exact pour la distance du soleil à la terre : elle est de trente-deux millions huit cent trente mille quatre cent soixante-dix-huit lieues; et les cinq cent millions de stades ne donnent que vingt millions huit cent vingt et un mille lieues.

(13) P. 16. Voici l'hommage que lui a rendu de La Place, dans son *Exposition du système du monde* : « De tous les astronomes » de l'antiquité, celui qui, par le grand nombre et la précision des » observations, par les conséquences importantes qu'il sut tirer de » leur comparaison entre elles et avec les observations antérieures, et » par la méthode qui le guida dans ses recherches, mérita le mieux de » l'astronomie, est Hipparque de Nicée en Bithynie, qui vécut dans » le second siècle avant notre ère. Ptolémée, à qui nous devons » principalement la connaissance de ses travaux, et qui s'appuie » sans cesse sur ses observations et ses théories, le qualifie, avec » justice, d'*astronome d'une grande adresse, d'une sagacité rare, et* » *sincère ami de la vérité*. Peu content de ce qu'on avait fait avant » lui, Hipparque voulut tout recommencer, et n'admettre que des » résultats fondés sur une nouvelle discussion ou sur des observa- » tions nouvelles plus exactes que celles de ses prédécesseurs.

» Ses tables du soleil, malgré leur imperfection, sont un monu- » ment durable de son génie, que Ptolémée respecta au point d'y » assujettir ses propres observations. »

Le catalogue de mille vingt-deux étoiles fixes, que nous devons à Hipparque, nous a été conservé par Ptolémée, qui l'a inséré dans son *Almageste*, après avoir réduit le lieu des étoiles pour le temps où il vivait.

(14) P. 18. Ce philosophe naquit à Clazomène, dans l'Ionie, cinq cents ans avant l'ère chrétienne. Il vint établir son école dans Athènes, où il fut persécuté pour avoir enseigné la cause des éclipses. On lui reprocha d'anéantir la puissance des dieux en essayant d'assujettir les phénomènes de la nature à des causes naturelles. Il fut aussi accusé d'impiété et de trahison envers la patrie, parceque, le

premier, il avait enseigné l'existence d'un seul dieu Il ne dut la vie qu'aux soins de Périclès, son disciple et son ami, qui parvint à faire changer la peine de mort en celle de l'exil. Il finit ses jours à Lampsaque.

(15) P. 19. * La science moderne possède une foule d'exemples de faits semblables ; on les trouve consignés surtout dans les *Mémoires* et les *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences. Beaucoup de fragments de ces pierres tombées du ciel (*aérolithes*) ont été recueillis et placés dans des collections publiques et particulières. M. Babinet en a communiqué un à l'Académie des sciences sur lequel son beau-père, feu M. Laugier, avait écrit : « Fragment d'une aérolithe tombée à Rocquefort (Amérique), et qui, dans sa chute, a écrasé le toit d'une chaumière, tué le métayer et du bétail. » Les exemples d'aérolithes tombées en pleine mer sont très rares ; on n'en compte encore que deux exemples. Les aérolithes tombent tantôt isolément, tantôt comme une véritable pluie : leur chute est le plus ordinairement signalée par des météores et des détonnations plus ou moins fortes. — Un globe de feu détonna, le 26 avril 1803, près de Laigle. L'on entendit le bruit à Évreux, à Caen, au Hâvre. Il tomba un grand nombre de pierres, qui donnèrent lieu à beaucoup de dissertations. — Les savants sont loin d'être d'accord sur l'origine de ces aérolithes. Diverses hypothèses ont été émises à ce sujet. On peut en voir l'exposition et l'appréciation dans la traduction française de la *Météorologie* de Kaemtz, p. 475.

(16) P. 20. On trouve dans les auteurs anciens plusieurs exemples de ces imprécations. En voici un qui est tiré de l'*Hippolyte* de Sénèque, acte V :

Istam terra defossam premat,
Gravisque tellus impio capiti incubet.

On adressait aussi des prières à la terre en faveur de ses amis :

. . . .
Et cinerem tellus non onerosa premat.
Mollia nec rigidus cespes premat ossa, nec illi
Terra gravis fueris : non fuit ille tibi.

Martial, lib. v.

(17) P. 23. Les anciens comprenaient sous le nom de Germanie non-seulement le pays qui fait aujourd'hui l'Allemagne, mais encore le Danemarck, la Suède, la Norwège, la Livonie, etc.

Le promontoire des Cimbres est la *pointe de Skagen,* cinquante-sept degrés, trente-deux minutes de latitude.

Les anciens ne connaissaient qu'une très petite partie du globe : l'Amérique entière, les terres arctiques, la terre australe et magellanique, une grande partie de l'intérieur de l'Afrique, leur étaient entièrement inconnues : ils ne savaient pas que la zone torride est habitée, quoiqu'ils eussent navigué tout autour de l'Afrique. Strabon ne s'avance guère dans l'Éthiopie au delà de Méroë.

On voit combien ils étaient peu instruits de ce qui regarde le nord de l'Asie, quand on considère que leurs meilleurs géographes, Strabon, Méla, Pline, croyaient que la mer Caspienne était un golfe de l'océan hyperborécn, duquel elle sortait par un long canal.

(18) P. 24. Hannon, dans une course de vingt-six jours, s'avança jusqu'au Sénégal, et consigna son voyage dans le *Périple,* dont il nous reste l'abrégé.

(19) P. 24. Les Suèves occupaient toute la partie de la Germanie qui s'étend du nord au sud, entre le Danube et l'océan, et de l'est à l'ouest, entre l'Elbe et la Vistule.

(20) P. 29. Le tremblement de terre qui a détruit Lima et le port de Callao est arrivé à dix heures et demie du soir, le 28 octobre 1746. Cette même ville avait été entièrement ruinée le 20 octobre 1687, et la première secousse, qui causa presque tout le mal, se fit aussi de nuit, à quatre heures du matin. Un tremblement horrible détruisit la petite ville de Latacunga, quatorze à quinze lieues au sud de Quito, et ce désastre arriva à une heure après minuit, le 20 juin 1698. Un autre tremblement accompagné d'une agitation affreuse de la mer, qui sortit de ses limites après s'être retirée de plus d'une lieue, se fit à la Conception, au Chili, le 8 juillet 1730, et ce fut entre trois et quatre heures du matin. Nous ne parlons ici que des seuls tremblements de terre dont le souvenir ne se perdra jamais dans ces pays, plus sujets à ces désastres qu'aucune autre partie du monde. Cependant ils arrivent aussi de jour. On l'éprouva, par exemple, à Popayan, le 2 février 1745, entre deux et trois heures de l'après-midi. Ce tremblement renversa un grand nombre d'édifices, et ses secousses s'étendirent fort loin hors des Cordilières : on les sentit jusqu'à Santa-Fé de Bogota.

(21) P. 29. Le Gentil, dans son *Voyage autour du monde,* parle ainsi des tremblements de terre dont il a été témoin : « J'ai, dit-il, fait quelques remarques sur ces tremblements de terre. La première est qu'une demi-heure avant que la terre s'agite tous les animaux paraissent saisis de frayeur, les chevaux hennissent, rompent leurs licous et fuient de l'écurie ; les chiens aboient ; les oiseaux, épouvantés et presque étourdis, entrent dans les maisons ; les rats et les souris sortent de leurs trous, etc. La seconde est que les vaisseaux qui sont à l'ancre sont agités si violemment qu'il semble que toutes les parties dont ils sont composés vont se désunir ; les canons sautent sur leurs affûts, et les mâts, par cette agitation, rompent leurs haubans : c'est ce que j'aurais eu de la peine à croire, si plusieurs témoignages unanimes ne m'en avaient convaincu. Je conçois bien que le fond de la mer est une continuation de la terre ; que si cette terre est agitée, elle communique cette agitation aux eaux qu'elle porte ; mais ce que je ne conçois pas, c'est ce mouvement irrégulier

du vaisseau, dont tous les membres et les parties prises séparément participent à cette agitation, comme si tout le vaisseau faisait partie de la terre et qu'il ne nageât pas dans une matière fluide. Son mouvement devrait être tout au plus semblable à celui qu'il éprouverait dans une tempête; d'ailleurs, dans l'occasion où je parle, la surface de la mer était unie et ses flots n'étaient point élevés : toute l'agitation était intérieure, parceque le vent ne se mêla point au tremblement de terre.

(22) P. 30. Il est aujourd'hui reconnu que l'électricité est l'agent le plus redoutable de ces commotions imprévues qui agitent les parties de notre globe. On a vu des commencements d'éruption déterminés par la présence et l'action d'un nuage électrique. Buffon a remarqué, dans son *Histoire naturelle,* que les tempêtes qui se manifestent sur les côtes de Guinée et vers le cap de Bonne-Espérance sont ordinairement précédées de l'apparition d'un nuage épais et noir, que les marins appellent œil de bœuf. On a fait la même observation à la Jamaïque, et jamais cette île n'a éprouvé de tremblement de terre sans qu'on ait aperçu précédemment au milieu d'un ciel serein cette tache obscure, dont la présence produit de si terribles catastrophes. Lorsque la ville de Londres éprouva une secousse de tremblement de terre, en 1750, on remarqua le même phénomène.

(23) P. 32. Ce désastre eut lieu vers l'an 17 de l'ère chrétienne. Les noms de ces douze villes se trouvent dans Tacite, (*Annales,* liv. II, 47) : Sardes, qui fut la plus maltraitée de toutes; Magnésie, Temnos, Philadelphie, Èges, Apollonide, Moscène, Hyrcanie la Macédonienne, Hiérocésarée, Myrine, Cymé, Tmole. Le malheur de ces villes et le soin que prit Tibère de les rétablir sont attestés par des médailles qu'elles firent frapper, et où se lisent ces mots : *civitatibus Asiæ restitutis.*

Un des plus affreux tremblements de terre est celui qui eut lieu, l'an 742, en Égypte et dans tout l'Orient. En une même nuit, six cents villes furent renversées et une quantité prodigieuse d'hommes périt dans cette funeste submersion.

(24) P. 33. Chez les Romains, le jour naturel, c'est-à-dire le temps de la présence du soleil sur l'horizon, était divisé en douze portions, ou en douze heures. Les jours étant inégaux, ces heures devenaient inégales comme eux dans les différents temps de l'année : il est sensible qu'elles étaient plus longues l'été et plus courtes l'hiver. Pline, voulant éviter d'assigner une mesure vague et incertaine, se sert des heures telles qu'elles sont à l'équinoxe, où les nuits et les jours sont divisés en vingt-quatre parties égales.

(25) P. 34. * Quand la lune est au nord, elle n'est pas pour cela plus éloignée de la terre; car elle peut être alors au point même du périgée : du reste, cette expression est la seule à reprendre dans

cette description des phénomènes de la marée, que de La Place (*Mécanique céleste,* t. II) a jugée remarquable par son exactitude, et à laquelle la science moderne ne peut rien ajouter.

(26) P. 35. Vers le temps d'Alexandre, Pythéas de Marseille illustra sa patrie comme navigateur et comme astronome. Il passa le détroit de Gibraltar et parvint jusqu'à l'Islande. Dans un second voyage, il entra dans la Manche, passa le Sund, et pénétra dans la Baltique.

L'observation qui l'a rendu le plus fameux est celle de la hauteur méridienne du soleil au temps du solstice d'été.

Voici ce qui confirme le rapport de Pythéas sur les marées. « Dans » la principale des Orcades, il y a des côtes composées de rochers » coupés à plomb et perpendiculaires à la surface de la terre; en » sorte qu'en se plaçant au-dessus de ces rochers on peut laisser » tomber un plomb jusqu'à la surface de l'eau, en mettant la corde » au bout d'une perche de neuf pieds. Cette opération, que l'on » peut faire dans le temps que la mer est tranquille, a donné la » mesure de la hauteur de la côte, qui est de deux cents pieds. » La marée dans cet endroit est très considérable, comme elle l'est » ordinairement dans les endroits où il y a des terres avancées et » des îles; mais lorsque le vent est fort, ce qui est ordinaire en » Écosse, et qu'en même temps la marée monte, le mouvement est » si grand et l'agitation si violente, que l'eau s'élève jusqu'au sommet des rochers qui bordent la côte, c'est-à-dire à deux cents » pieds de hauteur, et qu'elle y tombe en forme de pluie : elle jette » même à cette hauteur des graviers et des pierres qu'elle détache » du pied des rochers, et quelques unes de ces pierres sont plus » larges que la main. » BUFFON, *Théorie de la Terre,* art. 12.

(27) P. 36. * *Euripus* (*ab* εὖ, *multum, et* ῥιπίζω, *ventilo*) *fretum maris angustum, ubi aqua æstu vehementiore reciprocat et vehementius agitatur* (Facciolati). — Voyez aussi la définit. de Pomp. Méla (II, 7), et tout l'article du Dict. de Facciolati. Euripe est devenu aussi le nom particulier du détroit qui sépare la Livadie de l'île de Négrepont. Ce détroit est remarquable par l'irrégularité de ses marées.

(28) P. 37. * Le *naphte,* le seul carbure liquide que l'on connaisse dans le règne minéral, est une espèce de bitume d'une odeur pénétrante particulière. A l'état brut, il porte le nom de *pétrole* (Beudant, *Minéralogie*). — Le *malthe,* dont il est question plus haut, est une variété noire du *pétrole* ou de *poix minérale* (Brongniart).

(29) P. 39. * Théopompe, né à Chio, disciple d'Isocrate, a écrit sur l'*histoire grecque* (continuation de Thucydide et de Xénophon), sur les *tremblements de terre,* sur les *choses merveilleuses,* enfin des *Philippiques* en 58 livres.

(30) P. 40. Ératosthène, successeur d'Aristarque dans l'école d'Alexandrie, naquit à Cyrène, environ deux cents ans avant J.-C. Ptolémée Évergète l'ayant appelé auprès de lui, le chargea du soin de sa bibliothèque. Ce fut un homme d'un savoir universel. Suétone dit qu'il a été le premier à qui on ait donné le nom de philologue. Il doit sa célébrité principalement à sa mesure de la terre.

« Ayant remarqué à Syène un puits dont le soleil éclairait, au » solstice d'été, toute la profondeur, et comparant cette observation » à celle de la hauteur méridienne du soleil au même solstice à » Alexandrie, il trouva l'arc compris entre les zéniths de ces deux » villes égal à douze minutes soixante-dix degrés, ou à la cinquan- » tième partie de la circonférence; et comme leur distance était » estimée de cinq mille stades, il fixa à deux cent cinquante mille » stades la longueur entière du méridien terrestre. L'arc céleste qu'il » détermina entre les zéniths de ces deux villes s'éloigne peu du ré- » sultat des observations modernes. »

De La Place, *Exposition du système du monde.*

LIVRE SEPTIÈME.

(1) P. 42. * Cette observation remonte à Aristote (*Hist. anim.*, VII, 10); elle est confirmée par les modernes. « L'enfant, dit Buffon, » ne commence à rire qu'au bout de quarante jours : c'est aussi le » temps où il commence à pleurer; car auparavant les cris et les gé- » missements ne sont pas encore accompagnés de larmes. Le rire et » les pleurs sont des signes particuliers à l'espèce humaine pour » exprimer le plaisir ou la douleur de l'ame; tandis que les cris, les » mouvements et les autres signes des douleurs et des plaisirs du » corps, sont communs à l'homme et à la plupart des animaux. » Voyez aussi les physiologies de Richerand, de M. Adelon et de Burdach.

(2) P. 43. C'est le mot désolant du poète Rousseau : *C'était bien la peine de naître.* L'auteur de cette sentence si ancienne, et tant de fois répétée par les poëtes et par les philosophes, nous est indiqué par Cicéron, à la fin de sa première Tusculane, chap. 48 : « On rap- » porte de Silène, qu'ayant été pris par le roi Midas, il lui enseigna, » comme une maxime d'assez grand prix pour payer sa rançon, que, » pour l'homme, le mieux est de ne point naître, ou du moins de » mourir au plus tôt. » Hérodote parle de ce même fait, liv. VIII. Ce Midas dont il s'agit ici vivait du temps d'Omphale, reine de Lydie, et par conséquent du temps d'Hercule : c'est le premier des cinq rois qui ont porté ce nom.

(3) P. 43. * Le tableau de nos misères physiques et morales, comparées à celles des animaux, est plus élégant que fidèle. Les animaux partagent presque toutes nos maladies, sont sujets à beaucoup de nos infirmités, sont agités par les mêmes passions : la haine, la colère, la jalousie; et, comme ces passions ne peuvent être modérées par aucun principe raisonnable, elles vont presque toujours jusqu'à la fureur. Bien plus, les animaux sont exposés aux diverses espèces de folies qui attaquent les hommes. Pour se convaincre de ces vérités, il suffit de recourir aux traités de médecine vétérinaire, aux ouvrages qui traitent des mœurs des animaux. Pour la folie chez les animaux, nous recommandons volontiers l'ouvrage de M. Pierquin sur ce sujet; 2 vol. in-8°. Paris et Lyon, 1842. Pour les passions, nous renvoyons particulièrement à un ouvrage aussi savamment pensé qu'élégamment écrit, la *Médecine des passions*, par M. le docteur Descuret, 2e édition, Paris, 1843.

(4) P. 46. M. Broussonnet, professeur de botanique à Montpellier, ayant été frappé d'une apoplexie qui ne fut pas mortelle, reprit peu de temps après l'usage de ses sens, les facultés de son esprit, et même cette mémoire, qu'il avait eue autrefois si prodigieuse. Un seul point ne lui fut pas rendu : il ne put jamais prononcer ni écrire correctement les noms substantifs et les noms propres, soit en français, soit en latin, quoique tout le reste de ces deux langues fût demeuré à son commandement. Les épithètes, les adjectifs se présentaient en foule, et il savait les accumuler dans le discours d'une manière assez frappante pour se faire comprendre. Voulait-il désigner un homme, il rappelait sa figure, ses qualités, ses occupations. Parlait-il d'une plante, il en reconnaissait le nom quand on le lui montrait du bout du doigt dans un livre; mais ce nom fatal ne se présentait jamais de lui-même. (CUVIER, *Éloge de Broussonnet.*)

* On consultera avec fruit, sur les diverses formes que prend la perte ou la perversion de la mémoire, Joseph Frank, *Traité de méd.*, trad. franç., dans l'*Encyclopédie des sciences méd.*, t. III, p. 123 et suiv., et le *Dictionn. des sciences méd.*

(5) P. 49. Du temps de la république, le mot *imperator* avait deux acceptions : outre la signification commune de général, il devenait un titre d'honneur pour le général en chef qui avait remporté une victoire décisive. Les soldats le proclamaient *imperator* sur le champ de bataille; et si le sénat ratifiait ce qu'ils avaient fait, ce général prenait à la suite de son nom la qualité d'*imperator*, et ne quittait ce titre qu'en rentrant à Rome. Ce même nom d'*imperator* fut donné à César d'une manière nouvelle, pour signifier le généralissime de toutes les forces de la république. Il fut déféré à Auguste et à ses successeurs. Nous le traduisons par le mot *empereur*. Employé dans ce sens, il précédait tous les noms de celui qui en était

décoré : *Imperator C. Julius Cæsar, consul quartum, dictator perpetuus, pater patriæ.*

(6) P. 49. Ce que les Romains nommaient l'Asie n'était qu'une partie de l'Asie mineure. Cette portion avait pour limites, au couchant et au sud, la mer Égée ; au levant, la Galatie et la Cappadoce ; au nord, la Bithynie. Elle comprenait la Mysie, la Phrygie, l'Éolide, l'Ionie, la Lydie, la Carie, la Doride, la Pisidie.

(7) P. 50. Nous lisons dans le discours d'Eschine contre Ctésiphon que l'orateur Aristophon se glorifiait lui-même d'avoir été accusé soixante-quinze fois.

(8) P. 52. Il n'y eut jamais de général aussi mutilé que le maréchal de Rantzau : il avait perdu à la guerre un bras, une jambe, un œil, une oreille, et, comme dit Beautru, il ne lui restait qu'un de tout ce dont un homme peut avoir deux.

On connaît son épitaphe. L'auteur, s'adressant au tombeau, lui dit :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts ;
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
Il dispersa partout ses membres et sa gloire.
Tout abattu qu'il fut, il demeura vainqueur.
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire,
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

(9) P. 57. Tite-Live nous apprend que ce titre avait déja été décerné à Camille ; mais celui-ci ne l'avait obtenu, le jour de son triomphe, que par l'acclamation des soldats, au lieu que Cicéron fut nommé père de la patrie par un décret du sénat.

(10) P. 58. Les sages de la Grèce envoyaient leurs sentences au temple de Delphes. Ces sentences étaient claires et concises ; c'étaient les résultats simples d'une suite d'expériences, des exhortations à la vertu, des avertissements énergiques, tels que le simple bon sens pût les comprendre, et la mémoire la plus faible les retenir. Elles tiraient autant et même plus de poids de leurs auteurs que des vérités qu'elles exprimaient.

(11) P. 59. Hygin, fable 254, rapporte un fait semblable, arrivé dans la Grèce. Xantippe, fille de Cimon, sauva la vie à son père en le nourrissant de son lait dans la prison. Les peintres, qui ont souvent traité ce double sujet, distinguent l'un de l'autre par le nom de piété romaine et de piété grecque.

(12) P. 62. La reine Claude a été de même fille de Louis XII, femme de François I[er] et mère de Henri II.

(13) P. 64. Tacite, Hist. III, cap. 72, dit : *Capitolii curam victor Sylla suscepit, neque tamen dedicavit ; hoc solum felicitati ejus negatum.* Catulus fit la dédicace du nouveau temple l'an 682, huit ans après la mort de Sylla.

(14) P. 71. « En prenant l'âge d'homme seulement pour trente ans, » ce serait deux cent soixante-dix pour la corneille, mille quatre-

» vingts pour le cerf, trois mille deux cent quarante pour le corbeau. » En réduisant l'âge d'homme à dix ans, ce serait quatre-vingt-dix » pour la corneille, trois cent soixante pour le cerf, et mille quatre- » vingts pour le corbeau, ce qui serait encore exorbitant. Le seul » moyen de donner un sens raisonnable à ce passage, c'est de rendre » le γένεα d'Hésiode et le *ætas* de Pline par *année*. Alors la vie de la » corneille se réduit à neuf années, celle du cerf à trente-six, comme » elle a été déterminée dans l'histoire naturelle de cet animal, et » celle du corbeau à cent huit, comme il est prouvé par l'observa- » tion. » *Histoire des oiseaux,* t. V.

(15) P. 71. Les anciens peuples ont fait usage, pour mesurer le temps, de différents intervalles, de différentes révolutions, qui toutes également ont été appelées années. Il est prouvé, par les témoignages d'une foule d'auteurs, qu'il y a eu des années d'un, de deux, de trois et de six mois. On a même compté les années par les jours. On le prouve à l'égard des anciens Égyptiens par le passage suivant : *Huic (Mercurio) successit in regno Vulcanus, diesque mille sexcentos octoginta, hoc est, annos 4, menses 7, dies 3, regnavit : nesciebant enim tum Ægyptii annos definire ; sed unius diei spatium annum appellabant.* (*Chron. Alex.*, p. 107.)

Bailly, *Histoire de l'astronomie ancienne.*

(16) P. 72. La chaise curule désigne les grandes magistratures. C'était un siége d'ivoire, pliant et sans dossier, plus élevé que les siéges ordinaires, sur lequel s'asseyaient les premiers magistrats, non-seulement chez eux, mais partout où ils allaient, au sénat, à la place publique, dans les assemblées du peuple, dans les temples, aux spectacles, et même chez les particuliers. Cette chaise les suivait à l'armée : on la plaçait sur les chars de triomphe, et l'on prétend que c'est de là qu'elle a tiré son nom ; mais quelques auteurs pensent que c'est d'une petite ville des Sabins, nommée Cures, que les Romains en avaient emprunté l'usage.

(17) P. 73. C'est le dernier recensement dont il soit fait mention dans l'histoire. On ne nous a point transmis le nombre des citoyens qui firent leur déclaration. Celui qui eut lieu sous Claude donna cinq millions neuf cent soixante-quatre mille citoyens. Dans le dernier dénombrement fait sous la république, le nombre était de quatre cent cinquante mille.

(18) P. 74. Auguste divisa l'Italie en onze régions ou provinces. C'est cette division que Pline a suivie dans son liv. III. La huitième région comprenait la Gaule cispadane, c'est-à-dire la Gaule située, par rapport aux Romains, en deçà du Pô, où sont aujourd'hui les états de Parme, de Modène, une portion du Mantouan, le duché de la Mirandole, le Bolognèse, une partie du Ferrarois, de la Romagne et de la Romagne Florentine.

(19) P. 74. Il y a eu en Europe, pendant le cours du XVIII* siècle, quatre-vingt-dix-neuf exemples de longévité extraordinaire. Quelques individus ont vécu jusqu'à cent, cent vingt et cent vingt-cinq ans. Haller, ayant rassemblé le plus grand nombre d'exemples de longévité, en a trouvé plus de mille de cent à cent dix ans, soixante de cent dix à cent vingt ans, vingt-neuf de cent vingt à cent trente, quinze de cent trente à cent quarante, six de cent quarante à cent soixante, un de cent soixante-neuf. Dans le compte-rendu pour l'an XII (1803-1804), par le ministre du trésor-public, on remarque, d'après le tableau des rentiers et des propriétaires de l'État, qu'il y en a quatre dont l'acte de naissance remonte plus haut que 1701, et qui sont par conséquent âgés de plus de cent quatre ans, huit au-dessus de cent ans, huit de cent ans, et cent cinquante-huit au-dessus de quatre-vingt-quinze ans.

* Dans le tableau dressé par M. de Montferrand du nombre moyen des décès annuels par âge et par sexe, dans la période de 1817 à 1832, on trouve onze hommes et douze femmes de quatre-vingt-dix-neuf à cent ans, six hommes et sept femmes de cent à cent un, trois hommes et trois femmes de cent un à cent deux, deux hommes et deux femmes de cent deux à cent trois, un homme et une femme de cent trois à cent quatre.

Il est très rare de voir en France des individus prolonger leur vie au delà de cent ans. Les exemples de longévité sont beaucoup plus fréquents dans les pays du nord et aussi en Bohême. Dans un article remarquable de M. Léouzon-le-Duc, sur un voyage en Suède, on trouve cette note : « La sixième partie des habitants des îles d'Aland dépasse cinquante ans : dans tous les temps on y a vu des centenaires. En 1703, une femme, nommée Anne Becq, y mourut à cent neuf ans ; à Kumblinge, en 1766, une autre femme mourut à cent vingt ans. (*Correspondant,* t. VIII, 13e liv.) » On trouve aussi des détails curieux sur la longévité chez les prêtres, les religieux et les gens d'étude, dans un ouvrage déja cité, *la Médecine des passions*, par M. le docteur Descuret.

(20) P. 75. La coutume de brûler les corps était de la plus haute antiquité chez les Grecs. Elle a même précédé les temps du siége de Troie. Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'elle ait été adoptée la première, même chez ces peuples. « De tous les genres de sépulture, dit Cicéron, *De legibus,* lib. II, je n'en connais point de plus ancien que celui qui est employé par Cyrus dans Xénophon ; le corps est ainsi rendu à la terre, et il est couvert du voile de sa mère. »

A Rome, l'usage de brûler les corps et celui de les enterrer ont subsisté dans le même temps. La loi des douze tables défendait également d'inhumer ou de brûler les morts dans l'enceinte de la ville : *Hominem mortuum in urbe ne sepelito, neve urito.* Nous avons vu, chap. 16, qu'on ne portait point au bûcher les enfants à qui il n'était

pas encore poussé de dents. L'usage de brûler les morts fut entièrement aboli sous Théodose.

Le P. Hardouin et Falconet reprochent à Pline d'être ici en contradiction avec lui-même, parcequ'il a dit, liv. XIV, chap. 12 : *Numæ regis posthumia lex est: Vino rogum ne respergito.* D'où ils concluent que, dès le temps de Numa, par conséquent dès les premiers temps de Rome, on portait les morts au bûcher. Il me semble que Pline ne nie pas que quelques individus n'en aient donné l'exemple : il veut seulement indiquer l'époque où cet usage est devenu général.

LIVRE HUITIÈME.

(1) P. 81. *Caton, qui, dans ses Annales, a passé sous silence les noms des généraux.* Ceci est confirmé par Cornélius Népos (*Vie de Caton*, chap. 3). L'ouvrage de Caton n'est point parvenu jusqu'à nous. Cicéron en parle avec estime dans son *Brutus*. Il avait pour titre *Origines*, parceque l'auteur y expliquait l'origine de toutes les villes de l'Italie.

(2) P. 82. * Voir sur les éléphants l'intéressant ouvrage intitulé : *Histoire militaire des éléphants*, par le chevalier Armandi. Paris, 1843. in-8°. — Il faut remarquer, en passant, avec Cuvier, que l'éléphant n'est pas si intelligent que le dit Pline, et que son instinct n'égale ni celui du cheval ni celui du chien.

(3) P. 90. On raconte une foule de traits qui prouvent jusqu'à quel point cet animal est magnanime et sensible : sa générosité est en quelque sorte passée en proverbe. Je ne citerai qu'un seul exemple arrivé dans le siècle dernier. Je le trouve dans le *Cours de Littérature* par La Harpe. Ce fait sera doublement intéressant, et par sa ressemblance avec celui que nous lisons dans Pline, et par la précision et l'énergie du récit. « Un lion s'était échappé de la ménagerie » du grand-duc de Florence, et courait dans les rues de la ville. » L'épouvante se répand de tous côtés, tout fuit devant lui. Une » femme qui emportait son enfant dans ses bras le laisse tomber en » courant. Le lion le prend dans sa gueule. La mère, éperdue, se » jette à genoux devant l'animal terrible, et lui redemande son enfant » avec des cris déchirants. Il n'y a personne qui ne sente que cette » action extraordinaire, qui est le dernier degré de l'égarement et du » désespoir, cet oubli de la raison, si supérieur à la raison même, » cet instinct d'une grande douleur qui ne se persuade pas que rien » puisse être inflexible, est véritablement ce que nous appelons ici » le sublime. » (L'auteur cite ce fait comme un exemple de ces mouvements produits par un instinct sublime.) « Le lion s'arrête, la

» regarde fixement, remet l'enfant à terre sans lui avoir fait aucun » mal, et s'éloigne. Le malheur et le désespoir ont-ils donc une » expression qui se fait entendre même aux bêtes farouches? On les » connaît capables des sentiments qui tiennent à l'habitude, et l'on » cite beaucoup de traits de leur attachement et de leur reconnais- » sance. Mais ici cette mère, pour arrêter la dent de l'animal féroce, » n'avait qu'un moment et qu'un cri. Il fallait qu'il entendît ce qu'elle » demandait, et qu'il fût touché de sa prière : il l'entendit et il en » fut touché. Comment, c'est ce qui peut fournir plusieurs réflexions » sur la correspondance naturelle entre tous les êtres animés. »

(4) P. 95. * Démétrius *le naturaliste* (*physicus*), *ou de Phalère*, était disciple de Théophraste, bibliothécaire d'Alexandrie au temps de Ptolémée Lagide et de Philadelphe. Il a composé plusieurs ouvrages énumérés par Diogène. Ces ouvrages sont perdus, sauf la *Rhétorique*, publiée par Schneider.

(5) P. 98. Cette haine du chameau pour le cheval est un conte populaire. Il n'y a point de caravane où il ne se trouve un grand nombre de chameaux, de chevaux et d'ânes qui vivent ensemble en bonne intelligence. Voici même ce que nous lisons dans Buffon, *Supplément* à l'*Histoire naturelle des animaux*, t. V. Il parle des chevaux de race arabe qu'on destine à la course : « Ils tettent les femelles des » chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient, et ce n'est » qu'à l'âge de six ou sept ans qu'on commence à les monter. »

(6) P. 98. * Le crocodile a une langue fort large, très-charnue et beaucoup plus considérable en proportion que celle du bœuf, mais qu'il ne peut allonger ni darder à l'extérieur, parcequ'elle est attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure par une membrane qui la couvre presque tout entière. Cette membrane est percée de plusieurs trous auxquels aboutissent des conduits qui partent des glandes de la langue.

(7) P. 98. * Cette erreur d'Aristote a été copiée par tous les anciens auteurs, et répétée même par beaucoup de voyageurs modernes. Ce qui y a donné lieu, c'est que la gueule des crocodiles est fendue jusque derrière les oreilles, et que la mâchoire inférieure se prolonge jusque derrière le crâne. Mais des observations exactes ont fait reconnaître que la mâchoire supérieure du crocodile est, comme dans tous les animaux, jointe aux autres os de la tête, sans qu'il y ait aucune articulation qui puisse la rendre mobile.

(8) P. 99. C'est-à-dire vingt-quatre pieds cinq ou six pouces. L'auteur de l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares dit que la longueur des plus grands ne dépasse guère vingt-cinq ou vingt-six pieds dans les climats qui leur conviennent le mieux, et qu'il paraît même que dans certaines contrées, qui leur sont moins favorables, leur longueur ordinaire ne s'étend pas au delà de treize ou quatorze pieds.

(9) P. 99. Ce petit oiseau n'a qu'un vol court et tournoyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil. C'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommaient *trochilos*, sabot, toupie; les Latins l'ont nommé *rex avium* : il est roi, puisque la nature lui a donné une couronne.

Histoire naturelle des oiseaux.

(10) P. 99. * Hérodote avait déja remarqué que les crocodiles, aussitôt qu'ils vont à terre, sont assaillis par des fourmis qui les tourmentent horriblement. Ils en sont souvent délivrés par des oiseaux qui entrent sans crainte dans leur gueule pour y chercher ces insectes. M. Geoffroy Saint-Hilaire, accompagnant l'empereur en Égypte, a fait la même observation (Milne-Edwards). Cuvier parle de sangsues et non de mouches.

Pour ce qui est de l'attaque de l'ichneumon (mangouste des modernes), c'est vraisemblablement une fable.

(11) P. 101. * Cette description, dit M. Cuvier dans ses notes de Pline, n'a de vrai que ce qui est dit des dents du sanglier et de l'épaisseur de la peau, tout le reste appartenant au gnou.

(12) P. 102. * Ce récit est certainement un conte qui n'a d'autre fondement que quelque erreur matérielle des sens, que l'on ne saurait deviner.

(13) P. 102. « Telle est l'histoire ou la fable que l'on a faite d'un » cerf qui fut pris par Charles VI dans la forêt de Senlis, et qui portait un collier sur lequel était écrit *Cæsar hoc me donavit*. L'on » a mieux aimé supposer mille ans de vie à cet animal, et faire » donner ce collier par un empereur romain, que de convenir que ce » cerf pouvait venir d'Allemagne, où les empereurs ont, dans tous » les temps, pris le nom de *césar*. Ce que l'on a débité sur la longue » vie des cerfs n'est appuyé sur aucun fondement. Ils vivent trente » ou quarante ans. »

BUFFON, t. VII.

(14) P. 103. Le *dipsacus*, notre chardon à foulon, quoique connu du temps de Dioscoride et de Pline, ne servait point encore à lainer les étoffes. On employait pour cette manipulation des peaux de hérisson, ou les épines d'une plante appelée *hippophaé*, sur la nature de laquelle on ne trouve rien de précis.

(15) P. 105. Suétone, *Vita Cæs.*, cap. 20, nous apprend que, l'an de Rome 693, César, prenant possession du consulat, établit le premier que l'on tiendrait un journal de tous les actes du sénat et du peuple, et que ce journal serait public. La rédaction des actes du sénat fut continuée sous Auguste et les autres empereurs, mais ils en défendirent la publicité.

Jusqu'alors, le grand pontife écrivait sur des tablettes tous les faits importants qui étaient arrivés dans l'année. Ces tablettes étaient exposées en public, afin que le peuple prît connaissance des faits.

(16) P. 105. Voici un fait assez curieux que j'ai entendu raconter à Michel Lambert, imprimeur à Paris. Il avait un très beau chien danois auquel il était très attaché, mais qu'il ne put refuser à un officier supérieur qui le lui demandait avec instance. Cet officier partit dès le lendemain pour la Provence, et emmena le chien avec lui. M. Lambert fut très étonné de voir, quelques mois après, cet animal rentrer chez lui, épuisé de fatigue. Il alla aux informations, et découvrit enfin que le chien revenait de l'île Minorque. Il s'était embarqué avec le duc de Fronsac, chargé d'apporter à la cour la nouvelle de la prise de Port-Mahon. Il avait suivi sa chaise de poste jusqu'à Paris, et, à peine entré dans la ville, il l'avait quittée pour se rendre de suite à la maison de son ancien maître, qui demeurait alors rue de la Comédie-Française.

* On ne peut nier que le chien ne soit doué, au suprême degré, d'un instinct, je dirais presque d'une sorte d'intelligence, qui le distingue de tous les autres animaux domestiques; mais il y a de l'exagération à soutenir, avec Pline, que le chien seul connaît son maître, entend son nom, etc. Il en est de même de beaucoup d'animaux, et en particulier du cheval. J'ajouterai que les chats ne sont pas aussi dépourvus de l'amour du maître qu'on s'est plu à le répéter. Voici, entre plusieurs autres que l'on pourrait citer, un trait qui prouve que cette espèce de sentiment est au moins très développée chez quelques uns. M. C... avait transporté son domicile du Marais à Vincennes. Son déménagement était achevé, et il n'avait laissé qu'un chat, persuadé sans doute que cet animal, plus attaché aux lieux qu'aux gens, ainsi que tout le monde le répète, ne voudrait pas le suivre. M. C... était installé à Vincennes depuis un jour seulement, lorsque le soir, étant à table avec sa famille (c'était en automne et par une pluie abondante), il entend à sa porte des miaulements plaintifs, auxquels il ne fait d'abord aucune attention; mais comme ils se répètent, il écoute, et croit reconnaître la voix de son chat; ce n'est toutefois qu'après avoir entendu à plusieurs reprises et très distinctement ces mêmes miaulements qu'il se lève et va ouvrir la porte. Quelle est sa surprise de voir qu'il ne s'est pas trompé! c'est bien son chat, qu'il avait abandonné la veille au Marais. Le pauvre animal venait de traverser une partie de Paris, de faire plus d'une lieue dans les champs par un temps affreux. Épuisé de fatigue et de faim, il ne songe cependant qu'à la joie de revoir son maître et lui prodigue mille caresses!

(17) P. 106. « Les chiens de Tartarie, d'Albanie, du nord de la » Grèce, du Danemarck, de l'Irlande, sont les plus grands, les plus » forts et les plus puissants de tous les chiens. On s'en sert pour » tirer des voitures. Ces chiens, que nous appelons chiens d'Irlande, » ont une origine très ancienne, et se sont maintenus, quoiqu'en » petit nombre, dans le climat dont ils sont originaires. Les anciens

» les appelaient chiens d'Épire, chiens d'Albanie. Ils sont beaucoup plus » grands que nos plus grands mâtins. Comme ils sont fort rares en » France, je n'en ai jamais vu qu'un, qui me parut avoir, tout assis, » près de cinq pieds de hauteur, et ressembler, pour la forme, au » chien que nous appelons *grand danois ;* mais il en différait beaucoup » par l'énormité de sa taille : il était tout blanc, et d'un naturel doux » et tranquille. » *Histoire naturelle,* t. VI. p. 335.

(18) P. 109. Ceux qui conduisaient les chars dans le Cirque étaient divisés en troupes, auxquelles les Romains donnaient le nom de factions. Ces factions étaient distinguées par leurs couleurs. Il n'y en eut d'abord que deux, la blanche et la rouge; puis on y en ajouta deux autres, la verte et la bleue. Ces couleurs sont exprimées dans un passage de Sidonius, *carm.* 25 :

Micant colores
Albus vel venetus, virens rubensque.

La faveur des empereurs et celle du peuple se partageaient entre elles, chacune avait ses partisans. Il résulta quelquefois de grands désordres de l'intérêt trop vif que les spectateurs prirent à ces factions. Sous Justinien, il y eut quarante mille hommes tués pour les factions verte et bleue.

(19) P. 110. Varron, liv. III, chap. 8, écrit qu'Axius paya un âne quarante mille et non quatre cent mille sesterces; mais c'est évidemment une faute, et le texte de Varron doit être corrigé par celui de Pline : car si cet âne n'avait coûté que quarante mille sesterces (9.000 fr.), comment Pline aurait-il pu dire que nul animal peut-être ne fut jamais mis à si haut prix; d'autant plus que Varron lui-même avait déja parlé, liv. II, chap. 1, d'un âne-étalon vendu cent mille sesterces (22,500 fr.).

(20) P. 112. Il paraît que les Romains prirent beaucoup de plaisir à ces combats de taureaux. Suétone, *Vie de Claude,* chap. 21, après avoir dit que l'empereur donnait souvent des combats d'animaux au lieu des courses de chevaux, ajoute : *Prœterea Thessalos equites exhibuit, qui feros tauros per spatia Circi agunt, insiliuntque defessos et ad terram cornibus detrahunt.* On reconnaît ici les combats de taureaux comme on les donne aujourd'hui à Séville et à Madrid.

(21) P. 113. Pline parle ici d'une espèce de moutons qu'on élevait aux environs de Tarente. On les nommait *oves tectœ,* parce qu'ils portaient toujours une couverture pour garantir leur laine des injures de l'air et de tous les autres accidents. Columelle est entré dans le détail des soins qu'exigeaient ces animaux. Il commence par dire qu'il faut renoncer à former ces troupeaux, à moins que le propriétaire ne vive dans sa terre et ne les surveille lui-même avec la plus grande attention, parceque la moindre négligence peut faire perdre le fruit des peines qu'on s'est données. Il paraît que ces moutons

étaient plus forts et consommaient plus que les autres. On donnait à chaque agneau le lait de deux brebis. Rarement ils quittaient la bergerie ; et, lorsqu'ils sortaient, on les conduisait dans des campagnes découvertes, où l'on ne rencontrait ni ronces ni buissons. Il fallait de temps à autre laver, démêler, peigner leur laine, les délivrer de leurs couvertures pour les rafraîchir. Leur chair n'était pas estimée, mais leur toison était d'un grand prix. (Voyez *Columelle*, liv. VII.)

Horace parle aussi de ces moutons :

Dulce pellitis ovibus Galesi flumen.
Od. lib. VII.

Si l'on en croit Oléarius, cet usage se retrouve chez certains peuples de la Tartarie. Les moutons des Tartares Usbecks et de Beschac sont chargés d'une laine grisâtre et longue, frisée au bout en petites boucles blanches et serrées en forme de perles, ce qui fait un très bel effet. C'est pourquoi on estime bien plus la toison que la chair ; parceque cette sorte de fourrure est la plus précieuse de toutes celles dont on se sert en Perse, après la zibeline. On les nourrit avec grand soin, et, le plus souvent, à l'ombre ; et quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme des chevaux.

Voyage d'Oléarius, t. I, p. 547.

(22) P. 114. Le *pœnula* était une sorte de *surtout* ouvert seulement par le haut pour laisser passer la tête et ayant un capuchon. On s'en était servi d'abord dans les camps. Les soldats le portaient quand ils étaient en marche ou en faction. L'usage s'en établit ensuite dans Rome même. C'était l'habit de voyage. On le mettait dans les mauvais temps. Il paraît qu'il était beaucoup plus étroit et beaucoup plus serré que la toge. C'est ce que nous indique cette phrase de l'auteur du Dialogue sur les orateurs : *Quantum humilitatis putamus eloquentiœ attulisse pœnulas istas, quibus adstricti et velut inclusi cum judicibus fabulamur !* Quel air ignoble ne donnent pas à l'éloquence ces manteaux qui nous entravent et nous enveloppent pendant que nous discourons devant les juges ?

(23) P. 115. Cicéron, *De natura deorum*, lib. II, attribue ce mot à Chrysippe : *Sus vero quid habet prœter escam? Cui quidem, ne putresceret, animam ipsam pro sale datam dicit esse Chrysippus.*

(24) P. 115. Ce nom est celui de trois Romains fameux par leur gourmandise. Le premier vécut avant l'extinction de la république, le second sous Auguste et Tibère, et le troisième sous Trajan. Le plus célèbre est le second, qui inventa une espèce de pâtisserie de son nom. Il tint à Rome école publique de gourmandise, dépensa des sommes immenses pour satisfaire la sienne, et composa un traité dans lequel il enseignait la manière d'exciter l'appétit, *De gulœ irritamentis*. On dit que, voyant qu'il ne possédait plus qu'un million de sesterces (125,000 fr.), il s'empoisonna de désespoir. Le troisième Apicius vivait sous Trajan. Il se piquait d'avoir un secret admirable

pour conserver les huîtres dans leur fraîcheur. Il en régala l'empereur dans le pays des Parthes, à plusieurs journées de la mer.

(25) P. 116. *Sumen,* mamelle, vient de *sugere,* quasi *sugimen.* Il fallait, pour les gourmets, que ces mamelles fussent pleines de lait. Pline, liv. XI, chap. 51, écrit qu'on tuait la truie le lendemain du jour où elle avait fait ses petits, et avant qu'elle les eût allaités. *Occisæ uno die post partum, sumen optimum est, si modo fœtus non hauserit.* Si on est curieux de savoir comment on apprêtait ces mamelles, on peut lire Apicius, liv. VII, chap. 2.

A Naples, lorsqu'une truie a mis bas, on lui lie fortement les tetines, et on y laisse le lait s'accumuler jusqu'à ce qu'il en résulte un gonflement extraordinaire. Au bout de quelques jours, ces tetines ont acquis, par les souffrances de la truie, le degré de perfection recherché. Alors l'animal est égorgé et l'on se hâte de lui enlever tout chaud le mets qu'on a préparé pour satisfaire une gourmandise aussi honteuse que malsaine.

LIVRE NEUVIÈME.

(1) P. 118. Sans doute il y a beaucoup d'exagération dans ces calculs. Les baleines excèdent rarement quarante mètres (cent vingt pieds). On assure pourtant qu'on en a vu de soixante-six ou soixante-sept mètres (deux cents pieds). Il est certain, d'ailleurs, que celles qu'on prenait dans le nord, dans les premiers temps de la pêche, étaient beaucoup plus grandes que celles qu'on y trouve à présent; sans doute parcequ'elles étaient plus vieilles. On n'a guère vu de scies qui eussent plus de cinq mètres (quinze pieds), et la longueur de leur arme est communément égale au tiers de la longueur totale de l'animal. Quant aux anguilles de trente pieds, voici ce qu'écrit à ce sujet M. Lacépède, *Hist. natur. des poissons,* t. II, p. 235 : « Il » n'est pas très rare d'en trouver en Angleterre, ainsi qu'en Italie, » du poids de huit à dix kilogrammes. Dans l'Albanie, on en a vu » dont on a comparé la grosseur à celle de la cuisse d'un homme; et » des observateurs très dignes de foi ont assuré que dans des lacs de » la Prusse on en avait pêché qui étaient longues de trois ou quatre » mètres. On a même écrit que le Gange en avait nourri de plus de » dix mètres de longueur; mais ce ne peut être qu'une erreur, et » l'on aura vraisemblablement donné le nom d'anguille à quelque » grand serpent, à quelque boa-devin que l'on aura aperçu de loin, » nageant au-dessus de la surface du grand fleuve de l'Inde. »

(2) P. 119. Il paraît que les baleines, autrefois plus communes sur nos côtes, les ont abandonnées à cause du grand nombre de vaisseaux qui les fréquentent.

(3) P. 119. L'ourque ou épaulard est un cétacé de moyenne grandeur, il n'a guère que quinze à seize pieds de longueur. Mais sa férocité, sa force, son agilité dans l'attaque et les dents tranchantes dont sa large gueule est armée le rendent redoutable même aux plus grandes baleines.

(4) P. 121. On appelle évents un ou deux tuyaux qui, du fond de la gueule, parviennent à l'extérieur du corps, vers le derrière de la tête.

(5) P. 121. * La description de Pline présente des traits qui se rapportent à plusieurs animaux, entre autres aux squales (*sq. centrina, sq. spinax, sq. acanthias*), au requin, enfin au vrai dauphin. Ce dernier animal est un cétacé moins grand que l'ourque et plus grand que le marsouin. Tous trois forment le groupe de petits cétacés, qui, pour toutes les dimensions, sont infiniment au-dessous des baleines et des cachalots. Le dauphin a communément neuf ou dix pieds de longueur, et deux d'épaisseur à l'endroit le plus gros du corps.

(6) P. 122. Isidore écrit que la symphonia est un instrument qu'on frappe alternativement, ou en même temps, des deux côtés, et que le mélange des sons graves et aigus forme un accord très agréable. La symphonia paraît avoir beaucoup de rapports avec cette espèce de tambour que nous nommons aujourd'hui tambour turc ou grosse caisse.

Le tambour ordinaire était un cercle de bois ou de métal recouvert d'une peau d'animal, ce qui lui donnait la forme d'un crible. Lucien, décrivant l'armée de Bacchus, dit que les Indiens prirent les tambours pour de petits boucliers retentissants.

Les orgues hydrauliques étaient des machines qui, mues par l'eau, rendaient des sons. Ctésibius en fut l'inventeur.

(7) P. 123. La carapace des grandes tortues a depuis quatre jusqu'à cinq pieds de long sur trois ou quatre pieds de largeur. Le corps entier a quelquefois plus de quatre pieds d'épaisseur verticale à l'endroit du dos le plus élevé. Le poids total de ces grandes tortues excède ordinairement huit cents livres : les deux couvertures en pèsent à peu près quatre cents.

(8) P. 125. « Ses dents sont émoussées au lieu d'être pointues, » et par conséquent très propres à couper ou arracher les algues et » les autres plantes marines que le scare trouve sur les rochers qu'il » fréquente. Ces végétaux marins paraissent être l'aliment préféré » par ce chéiline, et cette singularité n'a pas échappé aux naturalistes » les plus anciens. Mais ils ne se sont pas contentés de rechercher » les rapports que présente le scare entre la forme de ses dents, les » dimensions de son canal intestinal, la qualité de ses sucs digestifs » et la nature de sa nourriture très différente de celle qui convient

» au plus grand nombre des poissons : ils ont considéré le scare » comme occupant, parmi ces poissons carnassiers, la même place » que les animaux ruminants qui ne vivent que de plantes, parmi les » mammifères qui ne se nourrissent que de proie ; exagérant ce pa- » rallèle, étendant les ressemblances, et, tombant dans une erreur » qu'il aurait été cependant facile d'éviter, ils sont allés jusqu'à dire » que le scare ruminait.

» Le scare ne parvient guère qu'à la longueur de deux ou trois » décimètres. Les individus de cette espèce vivent en troupes. » (*Hist. nat. des poissons*, tom. III, p. 532.)

(9) P. 125. L'art des hommes est parvenu à transplanter plusieurs sortes de poissons d'un climat sous un autre. Franklin peupla de harengs une rivière de la Nouvelle-Angleterre, en y déposant des feuilles de plantes couvertes d'œufs.

Il n'y avait point de carpes en Angleterre avant la fin du seizième siècle. Ces beaux poissons dorés, aujourd'hui communs en France, nous ont été apportés de la Chine.

Nous lisons dans le premier volume de l'*Histoire naturelle des poissons*, pag. 436, que Frédéric I[er], roi de Suède, a introduit avec succès l'acipensère-strelet dans le lac Mæler et dans d'autres lacs de la Suède, et que le roi de Prusse, Frédéric-le-Grand, a répandu ce même poisson dans un très grand nombre d'endroits de la Poméranie et de la marche de Brandebourg.

Voyez aussi, tom. II, pag. 394, du même ouvrage, par quel moyen on est parvenu à transporter vivantes, sur plusieurs côtes d'Europe, un grand nombre de morues prises sur les bancs de Terre-Neuve.

(10) P. 126. C'était un des raffinements du luxe et de la délicatesse des gourmands de Rome. Déja Sénèque avait reproché à ses contemporains ce plaisir bizarre et cruel : « Un mulet ne paraît pas frais s'il ne meurt dans les mains des convives. On les expose à la vue dans des vases de verre. On observe les différentes couleurs par lesquelles une agonie lente et douloureuse les fait passer successivement. Ils en tuent d'autres dans la sauce, et les font confire tout vivants. On les tue sur la table même, après avoir longtemps joui de leur mort, et avoir rassasié sa vue avant son goût. » (*Natural. quæst.* lib. III, cap. XVII.)

(11) P. 126. Cette saumure, si estimée des gourmands de Rome, et réservée pour la table des riches, se composait avec le sang du scomber ou maquereau. Beaucoup d'auteurs en ont parlé et l'appellent toujours *garum sociorum*, comme nous disions le tabac de la ferme. Par le mot *sociorum*, il faut entendre une compagnie de négociants qui s'étaient emparés de cette branche de commerce. Pline, liv. XXXI, chap. 8, dit qu'à l'exception des parfums il n'y avait pas de liqueur qui fût aussi chère et qui fît autant de réputation aux pays d'où elle

était tirée : *Nec liquor ullus pæne, præter unguenta, majore in pretio esse cœpit, nobilitatis etiam gentibus.*

(12) P. 127. M. Lacépède observe qu'on ne peut pas attribuer à un surmulet ni à aucun autre mulle le poids de quarante kilogrammes assigné par Pline à un poisson de la mer Rouge, que ce grand écrivain regarde comme un mulle, mais qu'il faut plutôt inscrire parmi ces silures si communs dans les eaux de l'Égypte, dont plusieurs deviennent très grands, et qui, de même que les mulles, ont leur museau garni de très longs barbillons.

(13) P. 127. Lorsque les rémoras ne sont pas à portée de se coller contre quelque grand habitant des eaux, ils s'accrochent à la carène des vaisseaux : et c'est de cette habitude que sont nés tous les contes que l'antiquité a imaginés sur ces animaux.

« Du milieu de ces suppositions ridicules, il jaillit cependant une » vérité : c'est que, dans les instants où la carène d'un vaisseau est » hérissée, pour ainsi dire, d'un très grand nombre d'échénéis, elle » éprouve, en cinglant au milieu des eaux, une résistance semblable » à celle que feraient naître des animaux à coquille très nombreux et » attachés également à sa surface; qu'elle glisse avec moins de faci» lité au travers d'un fluide que choquent des aspérités, et qu'elle ne » présente plus la même vitesse. Et il ne faut pas croire que les » circonstances où les échénéis se trouvent ainsi accumulés contre la » charpente extérieure d'un navire soient extrêmement rares dans » tous les parages : il est des mers où l'on a vu ces poissons nager en » grand nombre autour des vaisseaux, et les suivre en troupes pour » saisir les matières animales que l'on jette hors du bâtiment, et » pour se nourrir des substances corrompues dont on se débarrasse. » C'est ce qu'on a observé particulièrement dans le golfe de Guinée. » (*Histoire des poissons*, t. III, pag. 159.)

(14) P. 133. Pline nous dit, à la fin de ce chapitre, que ce fût pendant la guerre de Jugurtha que les Romains donnèrent le nom d'*uniones* aux perles remarquables par leur grandeur. L'unio était proprement l'ognon *unici capitis*, le même que les Grecs nommaient μονόκοκκον et μονοκέφαλον : et notre mot *ognon* n'est venu que de ce terme *unio*, employé en ce sens par les paysans romains long-temps avant que l'on connût à Rome l'usage des perles, comme ils donnaient le nom de *gemma* au bourgeon de vigne avant qu'ils eussent vu des pierres précieuses.

Saint-Simon parle dans ses Mémoires, tome II, de la fameuse pélegrine que le roi d'Espagne portait à son chapeau au mariage de son fils. Cette perle, de la plus belle eau qu'on ait jamais vue, est, dit-il, précisément faite et évasée comme ces petites poires que l'on appelle de *sept en gueule*, et qui paraissent en maturité vers la fin des fraises. La pélegrine est grosse et longue comme les moins grosses

de ces poires, et sans comparaison plus qu'aucune autre perle que ce soit. Aussi est-elle unique. On la dit pareille à celle que la folie de magnificence et d'amour fit dissoudre par Cléopâtre dans une coupe de vinaigre.

(15) P. 134. Sénèque parle aussi de ces pendants d'oreilles à plusieurs perles (*de Benef.*, lib. III, cap. 9). « Je vois des perles non simples pour chaque oreille; les oreilles elles-mêmes sont exercées à porter des fardeaux : on les accouple deux à deux, et par-dessus ce premier rang on en adapte d'autres. Un homme ne se croirait pas suffisamment asservi au délire des femmes, s'il ne leur attachait deux ou trois terres à chaque oreille. (Trad. de Lagrange.) »

(16) P. 134. Cet usage ou cette fantaisie se retrouve encore aujourd'hui chez les Égyptiennes. A chacune des quinze tresses qui flottent sur leurs épaules, et que l'on allonge avec de la soie noire ou blonde, elles cousent des paillettes d'or. On attache à chaque extrémité un sequin percé à cet effet. Lorsqu'une femme marche, elle doit être annoncée par cette sonnerie.

(17) P. 137. Les perles peuvent-elles subir une dissolution aussi subite dans le vinaigre? On a prétendu que le fait était impossible, parceque le vinaigre ne peut agir sur les perles et les autres absorbants de même nature qu'après les avoir triturés et porphyrisés. Nous voyons cependant que les anciens ont parlé très souvent de la déglutition des perles, après les avoir fait dissoudre. Peut-être faut-il croire que par le mot *acetum* ils désignaient un vinaigre dont nous ignorons la composition. M. Beckman pense qu'après avoir fait dissoudre la perle, Cléopâtre n'aura bu qu'une portion de la liqueur étendue dans l'eau; ce qui suffisait pour gagner le pari. On sait que les liqueurs les plus caustiques, telles que le vinaigre concentré, et même l'acide vitriolique et l'acide nitreux, peuvent se boire impunément, quand ils sont étendus dans une quantité d'eau suffisante.

(18) P. 138. Les magistrats et les principaux ministres de la religion avaient seuls le droit de porter la prétexte, c'est-à-dire la toge bordée de pourpre. La toge des autres citoyens était blanche, sans mélange d'aucune couleur. Cependant les enfants portaient aussi la prétexte jnsqu'à leur seizième année, temps où ils étaient inscrits sur la liste des citoyens. Ils prenaient alors la toge blanche comme les autres Romains.

(19) P. 139. C'était la pourpre par excellence. La beauté et la rareté de cette couleur en avaient rendu l'usage particulier aux empereurs et aux premiers magistrats de Rome. Les femmes même n'osaient l'employer dans leurs habits. Elle était réservée pour les robes prétextes des hautes magistratures.

(20) P. 141. Gesner fait mention d'un poisson prodigieux, pêché en 1447 dans un étang auprès d'Elbrein; on lui trouva une nageoire

percée d'un anneau portant cette inscription : *Primus ego piscis in hoc stagnum injecit Fridericus II, IMP., V. octob. MCCV.* Ce qui suppose que ce poisson avait vécu deux cent quarante-deux ans, sans compter l'âge qu'il avait lorsque cet empereur le fit jeter dans cet étang.

Voyez, *Discours sur l'histoire naturelle des poissons*, pag. 135, pourquoi la vie des poissons doit être plus longue que celle des autres animaux.

(21) P. 144. Athénée, liv. II, chap. 22 de ses *Déipnosophistes*, nous fait voir que les Grecs aussi mangeaient des escargots; mais ils n'y mettaient pas le même prix que les Romains, et ils n'avaient pas, comme eux, des viviers pour les engraisser. On mange également des limaçons, même de terre, dans plusieurs de nos départements, tels que ceux de l'Ourthe, de la Dyle et du Doubs. Il n'est pas rare, écrit le sénateur Grégoire, d'y voir des escargotières. On nomme ainsi des endroits où, au milieu des pierrailles et de la mousse, sont déposés des milliers d'escargots. On les entoure d'une enceinte de maçonnerie, sur laquelle s'élève une cloison en fil d'archal, à pointes recourbées, pour empêcher ces animaux de s'échapper. Des côtes de l'Océan on en fait quelquefois des envois dans les colonies. On en mange en Espagne, en Allemagne, mais très peu à Paris.

LIVRE DIXIÈME.

(1) P. 145. Le mot latin *struthiocamelus* signifie l'oiseau chameau; il est composé des deux mots grecs στρουθιος et κάμηλος. On l'a donné à l'autruche, à cause des rapports de ressemblance qu'elle a avec le chameau, par la longueur de son cou et de ses jambes.

Il est à remarquer que chez les anciens Grecs le nom στρούθιος est commun à l'autruche et au passereau. Ce n'est pas qu'ils aient voulu indiquer comme ne formant qu'un même genre deux animaux aussi différents. Mais il paraît que, dans l'origine, le mot στρούθιος avait une signification très étendue, et que, dans la suite, on l'a restreint à désigner seulement l'autruche et le passereau. Presque toujours les auteurs y joignent une épithète pour indiquer le pays ou quelque attribut de l'autruche. — Le mot στρουθιοκάμηλος ne se trouve point dans les anciens auteurs grecs.

* Cuvier remarque que l'autruche avale mais ne digère pas tout, il a vu des estomacs d'autruche percés par des clous.

« L'autruche est un oiseau propre et particulier à l'Afrique, aux » îles voisines de ce continent, et à la partie de l'Asie qui confine à » l'Afrique. Ces régions, qui sont le pays natal du chameau, du rhi-

» nocéros, de l'éléphant et de plusieurs autres grands animaux, de-
» vaient être aussi la patrie de l'autruche, qui est l'éléphant des
» oiseaux. Les voyageurs modernes conviennent qu'elles ne s'écartent
» guère au delà du trente-cinquième degré de latitude de part et
» d'autre de la ligne. » (*Histoire naturelle des oiseaux.*)

(2) P. 146. C'est celui que Buffon nomme aigle commun, parce-qu'il est en effet le plus rare de tous. Les Latins l'ont appelé *valeria*, quasi *valens viribus,* à cause de sa force, qui paraît être plus grande que celle des autres aigles, relativement à leur grandeur.

(3) P. 146. Buffon dit que le percnoptère ne ressemble à l'aigle que par la grandeur. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour; ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il sera le dernier degré des nuances entre ces deux genres d'oiseaux, tenant d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. (*Histoire des oiseaux*, tom. I, pag. 209.)

* Cuvier pense au contraire qu'il s'agit du grand aigle à tête blanche.

(4) P. 149. Cette aigle était ordinairement d'or ou d'argent. Sa grosseur était à peu près celle d'un pigeon. Elle avait les ailes déployées, tenant quelquefois un foudre dans ses serres. Elle était posée au bout d'une pique, sur un piédestal rond ou carré du même métal. On mettait au-dessous un petit drapeau qui la faisait remarquer de loin. Les soldats avaient un si grand respect pour les aigles romaines, qu'ils les invoquaient comme leurs divinités spéciales. (Tacite. *Annal.,* lib. II, cap. 17.)

(5) P. 154. C'est-à-dire des bords de la mer du Kamtschatka, qui est la partie de l'Océan oriental la plus voisine du cercle polaire. La contrée de *Grus-Tinski* et la ville de *Grustina,* qui se trouvent au voisinage de cette mer, paraissent, par leurs dénominations, indiquer le séjour des grues.

(6) P. 156. Le canton de Serponouwtzi, par delà le fleuve Obi.

(7) P. 157. * Les opinions des auteurs sur le chant du cygne sont très contradictoires; M. Mauduit conclut d'une série d'observations qu'il y a véritablement une variété de cygne chantant qui appartient à l'espèce des cygnes sauvages, et que ces cygnes viennent probablement des contrées méridionales. L'erreur des anciens paraît donc être d'avoir attribué à tous les cygnes ce qui n'appartient qu'à quelques uns.

(8) P. 161. On peut conclure de tout ce que les anciens ont dit du perroquet, qu'ils n'ont connu que celui qui vient de l'Inde, et seulement l'espèce que nous appelons la grande perruche verte à collier rouge.

(9) P. 165. La première de toutes est de l'an de Rome 569; elle fut proposée par C. Orchius, tribun du peuple. Cette loi prescrivait seulement le nombre des convives. Vingt-deux ans après, l'an 591, la loi Fannia fixa la dépense même. Elle entrait dans le plus grand détail sur la distinction des jours. Elle permettait de dépenser cent as par repas en certains jours de fêtes, trente as dix fois par mois : la dépense des autres jours était réduite à dix as, non compris les légumes, les fruits et le vin. L'an 609, la loi Didia étendit les dispositions de la loi Fannia à toute l'Italie. Enfin la loi Licinia fut portée l'an 642. Elle ne fit guère que confirmer la loi Fannia. Elle eut cela de particulier, que le sénat ordonna qu'elle serait exécutée, même avant que d'avoir reçu la sanction du peuple. On fit encore quelques autres règlements; mais le luxe, plus fort que toutes les lois, rompit toujours les barrières qu'on s'efforçait de lui opposer.

(10) P. 166. Les Romains distinguaient, par des noms différents, les esclaves qu'ils employaient pour le service de la table. Il les appelaient *structores*, *carptores*, *diribitores*, *scissores*, *archimagiri*, *cheironomontes*. Ce grand nombre de noms prouve la diversité de leurs emplois et la variété de leurs talents. Consultez à ce sujet Sénèque, *ép.* 47, et *De vitæ brevitate*, cap. 12; Apulée, liv. II, Pétrone, ch. 36, et plusieurs satires de Juvénal : II, 120. Je n'en citerai que le passage suivant :

« Regarde, pour surcroît d'indignation, et l'agilité de celui qui » met sur table, et l'adresse avec laquelle cet écuyer tranchant exé» cute rapidement toutes les leçons de son maître. Certes, il importe » beaucoup comment on doit s'y prendre pour découper le lièvre et » le poulet. » (*Trad. de* DUSAULX.)

(11) P. 166. Pline, liv. XI, chap. 53, parlera encore des Parthes comme se livrant avec fureur à tous les excès de la table. Quinte-Curce a dit de ces peuples, liv. V, chap. 1 : *Convivales ludi tota Perside purpuratisque cordi sunt.* On connaît aussi ce vers d'Horace :

Persicos odi, puer, apparatus.

(12) P. 166. On voit par les écrits de Varron et de Columelle, sur l'économie rurale, que les anciens savaient réduire à l'état de domesticité plusieurs espèces d'oiseaux sauvages, qu'ils engraissaient par milliers dans de grandes volières. Varron cite une maison de campagne où l'on avait engraissé cinq mille grives en un an.

LIVRE ONZIÈME.

(1) P. 168. * Sous le nom d'*insectes* Pline désigne tous les animaux rangés aujourd'hui dans la classe des *articulés*, la plus nombreuse et la plus diversifiée du règne animal.

(2) P. 173. * On a reconnu que ce que les anciens nommaient les rois des abeilles sont les femelles, dont l'unique fonction est la reproduction de l'espèce. Les faux-bourdons sont les mâles; ils fécondent les reines. Les abeilles ouvrières sont des mouches neutres qui ne se reproduisent pas. Elles sont les plus nombreuses et les plus puissantes de la ruche. M. Hubert en a reconnu de deux sortes, les *ouvrières* qui vont au dehors, et les *nourricières* qui prennent soin des larves. Il ne s'y fait rien que par les abeilles neutres, excepté la fécondation et la ponte.

Les ouvrières sont au nombre de plus de quinze mille dans les ruches ordinaires; les faux-bourdons n'excèdent guère le nombre de mille, lorsqu'ils abondent le plus. Les reines sont les moins nombreuses de toutes, on n'en trouve jamais plus de vingt dans la ruche la plus peuplée. Elles ont des aiguillons comme les ouvrières, mais, plus douces, elles s'en servent moins souvent.

(3) P. 173. La femelle n'a point d'autres fonctions que celle de la ponte. C'en est bien assez pour l'occuper; car la reine abeille peut pondre jusqu'à deux cents œufs par jour, et trente à quarante mille œufs dans le cours d'une année.

Elle est privée de tous les instruments nécessaires pour le travail: elle n'a point de brosse, point de palette triangulaire; en un mot, tous les organes propres au travail ont été sacrifiés en faveur des organes de la génération.

(4) P. 176. Réaumur écrit qu'il ignore si l'abeille vit plus d'un an, mais qu'on a conservé des ruches jusqu'à trente ans.

(5) P. 177. L'usage de faire voyager les abeilles subsiste encore dans quelques départements où l'on cultive le sarrasin. Les voyages se font par eau, quand on le peut, ou à dos de cheval et d'âne, ordinairement pendant la nuit. Dans quelques endroits, on paie même, aux propriétaires des fonds, un droit de pâturage.

(6) P. 178. L'araignée ne tire pas son fil de l'intérieur de son corps. Il sort de mamelons disposés sur le corps de l'insecte, auprès de l'anus. La matière de ce fil paraît être une liqueur glutineuse qui se fige à mesure qu'elle sort, mais qui a déja sa forme dans le petit sac où elle est contenue.

(7) P. 180. Loin de s'associer ainsi pour le travail et la chasse, les araignées vivent entre elles en état de guerre, excepté le temps où elles s'accouplent.

Les mâles filent, mais beaucoup moins que les femelles.

LIVRE DOUZIÈME.

(1) P. 183. Broughton, *Voyages de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique pendant les années* 1795, 96, 97 *et* 98, rapporte que dans l'île d'Insu, ordinairement appelée Jesso, l'habillement des hommes consiste en une robe lâche, dont l'étoffe est faite avec l'écorce intérieure du tilleul.

(2) P. 187. Valmont de Bomare observe qu'on n'a commencé à manger du citron que du temps de Galien et d'Apicius, et que ce dernier nous a transmis la manière dont on l'accommodait. — * Les anciens confondent souvent dans leurs descriptions le citronnier et l'oranger.

(3) P. 188. On le cultive aujourd'hui à la Chine, aux Indes orientales et occidentales, et dans toutes les parties méridionales de l'Europe.

(4) P. 189. Hérodote naquit dans la ville d'Halicarnasse, en Carie, 484 ans avant J.-C. A l'âge de vingt-huit ans, il lut son Histoire devant toute la Grèce assemblée aux jeux olympiques. Comblé de gloire, il voulut retourner dans sa patrie; mais, la trouvant déchirée par les factions, il se joignit à une colonie que les Athéniens envoyaient à Thurium, où il finit sa vie.

L'époque assignée par Pline à la composition de l'Histoire d'Hérodote ne s'accorde nullement avec celle que lui donnent Lucien, Suidas, et Eusèbe dans ses Chroniques.

(5) P. 196. La plantation de Beder-Houssein, l'ancienne Pétra, dans l'Arabie pétrée, est le seul endroit bien connu aujourd'hui qui fournisse le baume. Le grand-seigneur n'en reçoit par an que trois livres. On en donne une livre au pacha du Caire, et une à l'émir-hadji, ou conducteur de la caravane de la Mecque. Un flacon de ce baume est conservé au Jardin des plantes, comme un objet du plus grand prix. Le véritable baume qui découle de l'arbre par incision n'entre pas même dans le commerce. Ce qu'on vend sous ce nom n'est que l'huile tirée par cuisson des graines, des noix et des branches de l'arbre, le carpo-balsamum et le xylobalsamum des anciens.

LIVRE TREIZIÈME.

Nota. On a suivi pour les chapitres relatifs au papyrus quelques corrections d'une main inconnue faites sur un exemplaire du Pline de Panckoucke qui appartient à la bibliothèque de l'Institut.

(1) P. 205. Hérodote dit : Quand les Égyptiens ont coupé le biblus d'un an, ils coupent la partie supérieure, qu'ils emploient à différents usages ; ils mangent la partie inférieure de la longueur d'une coudée. Ceux qui veulent rendre le mets plus délicat le font rôtir au four. La partie qu'ils mangent est hors de terre. Elle est tendre, et pleine d'un suc abondant et agréable. Guilandin ajoute, d'après Horus-Apollo, que les Égyptiens exprimaient dans les hiéroglyphes l'ancienneté de leur origine par un fagot de papyrus, comme leur première nourriture. On ignorait en quel temps leurs ancêtres avaient commencé à en manger.

* La plante nommée *papyrus* par les Égyptiens, et βίϐλος par les Grecs, est une espèce de roseau de la famille des cypéracées. Du temps de Pline, le papyrus croissait dans les marais de l'Égypte ou dans les endroits où le Nil débordé s'élevait de deux coudées au-dessus du sol ; il venait aussi en Syrie et dans l'Euphrate, aux environs de Babylone, où l'on avait aussi le secret d'en faire du papier. Aujourd'hui le papyrus croît naturellement en Sicile ; Bruce l'a trouvé en Syrie dans le Jourdain ; en deux différents endroits de la Haute et de la Basse Égypte, dans le lac de Tzona et dans le Goudero, en Abyssinie. Mais les témoignages des voyageurs sont trop peu d'accord entre eux pour qu'on puisse affirmer positivement que cette plante existe encore maintenant dans le pays dont elle faisait jadis la principale richesse. Champollion le jeune a fait connaître au monde savant des papyrus remontant à quinze, seize et dix-sept siècles avant notre ère.

Voyez GÉRAUD, *Essai sur les livres de l'antiquité, particulièrement chez les Romains*. Paris, 1840, p. 24. On trouvera dans ce travail érudit et fort utile, tous les renseignements concernant le papyrus.

(2) P. 207. La tige du papyrus n'était pas employée dans toute sa longueur. On retranchait la partie inférieure trop succulente et trop remplie de pores et de cavités, et la partie supérieure, trop menue, d'une substance compacte, et qui ne pouvait fournir que des lames trop étroites. Les points de réunion dans un papier formé de pareilles lames auraient été trop multipliés. On prenait donc la partie intermédiaire de la tige, comme étant la moins anguleuse, presque ronde, et assez grosse pour qu'on pût en tirer des lames d'une bonne largeur, propres à la fabrique du beau papier.

(3) P. 207. On se servait du roseau pour écrire, comme nous nous servons de la plume.

(4) P. 207. Nous voyons par là que les Romains écrivaient quelquefois sur le revers de la feuille, ce qui ne peut cependant avoir été en usage que pour les lettres et pour les affaires particulières. L'écriture d'un seul côté paraît avoir toujours été employée pour les livres et les ouvrages. Le volume étant roulé ne laisse aucun doute sur cet usage. Cependant Juvénal, *sat.* I, parle d'une tragédie d'Oreste qui remplit toute la feuille et qui couvre tout le revers sans être finie; mais c'est un exemple que le poëte cite pour le ridicule, et qui ne conclut rien pour l'usage.

(5) P. 209. Nous avons des feuilles de papier d'Égypte qui ont mille et douze cents ans d'antiquité. L'usage de ce papier avait encore lieu du temps de Cassiodore; mais il était absolument tombé en désuétude au douzième siècle, du temps d'Eustathe.

(6) P. 210. Ces vers de Martial nous font voir combien ce bois était précieux :

> **Accipe felices, atlantica munera, silvas,**
> **Aurea qui dederit, dona minora dabit.**
> (*Lib. XIV, epigr.* 89.)

Les tables de citre étaient montées sur des pieds d'ivoire qui représentaient des figures de différents animaux, comme on le voit dans Juvénal (*Sat.* XI, v. 120). Martial dit aussi que ces tables de bois précieux étaient portées sur des pieds d'ivoire. Il paraît que cet objet de luxe prit faveur, parceque les Romains furent longtemps sans connaître l'usage des nappes.

(7) P. 213. Cicéron, *orat. VI, in Verrem,* reproche à Verrès d'avoir enlevé, en Sicile, une table magnifique formée de ce bois précieux.

LIVRE QUATORZIÈME.

(1) P. 218. Dans le siècle dernier, on admirait à Besançon un pied de vigne qui couvrait une façade immense, et donnait tous les ans plusieurs tonneaux de vin. L'histoire de ce cep a même occupé les savants. Il en est rendu compte dans plusieurs tomes de l'Académie des sciences; mais ce n'est pas le seul qui mérite d'être cité. Dans le ci-devant Languedoc, on se souvient d'avoir vu une maison rustique qui, de loin, avait l'air d'un bosquet assez étendu. Les dehors de cette maison étaient tout couverts de verdure : c'étaient des espaliers de vigne qui tapissaient les murs et montaient sur les toits, mais avec tant d'art et de soin, qu'on ne pouvait apercevoir que les fenêtres et les portes. Ces vignes produisaient plus de vin que

n'en consommait la famille, quoique nombreuse. La maison occupait un espace fort grand, les granges et les toits compris, car tout était garni ; et il y avait plus de sept arpents en maison, cour et rue. Tout cet emplacement servait à la production de ce fructueux espalier.

Dans le Palatinat, il existe un village entier où l'on est dans l'usage de cultiver la vigne autour des habitations. C'est le village d'Handculsheim. On voit les ceps monter sur toutes les maisons, au-dessus du second étage. On peut les regarder comme des arbres à raisins. Ils ont communément une circonférence énorme et plusieurs mètres de hauteur, dont le diamètre est de près de deux pieds du Rhin. Ces ceps ont résisté à l'hiver de 1709.

Eh ! pourquoi, dans nos villages, ne pourrions-nous pas vêtir ainsi, avec le temps, nos murs et nos toitures de la verdure de la vigne et de ses utiles produits? Quel embellissement facile et peu coûteux ! quel germe intéressant de décoration agreste, dont les festons peuvent orner jusqu'à la chaumière du pauvre !

(2) P. 220. Comme il est question dans ce livre de plusieurs mesures de capacité, j'ai cru devoir placer ici la réduction des principales mesures romaines en mesures françaises :

L'amphore ou quadrantal vaut 28 litres 53 centilitres ;
Le culeus vaut vingt amphores, 5 hectolitres 7,06 ;
Le dolium vaut huit amphores, 2 hectolitres 28,24 ;
Le congius, quart de l'amphore, 7 litres 13 ;
Le cadus, dix congius, 71 litres 30 ;
Le sextarius, sixième partie du congius, 1 litre 18 ;
Le quartarius, quart du congius, 1 litre 78 ;
L'hémine, quatre-vingt-dixième partie de l'amphore, 32 centilitres.

(3) P. 221. Le produit des intérêts pendant cent soixante ans était 960. Ainsi l'an de Rome 793, l'amphore de vin opimien se vendait neuf cent soixante sesterces (216 francs) ; l'uncia, ou le douzième de l'amphore, coûtait quatre-vingts sesterces (18 francs, 7 francs 71 centimes le litre).

Le P. Hardouin, expliquant ce passage dans une de ses notes, dit que chaque once de vin opimien se vendait un prix égal au produit des intérêts de cent sesterces, valeur primitive de l'amphore. Or, l'amphore contenait quatre-vingts livres romaines, et par conséquent neuf cent soixante onces ; elle aurait donc coûté neuf cent soixante fois dix-huit francs (207,360 francs), somme exorbitante et tout à fait incroyable. Brottier a pourtant adopté ce sentiment. Ce qui peut avoir induit en erreur ces savants commentateurs, c'est qu'ils ont oublié pour le moment que le mot *uncia* n'est pas employé par les Latins pour signifier seulement l'once, partie aliquote de la livre, mais qu'il exprime le douzième de toute espèce de poids et mesures. De plus, ils ont cru que le prix de l'*uncia* était le produit des intérêts de la

valeur de l'amphore; mais il était, selon le texte, le produit des intérêts de la valeur primitive de l'*uncia*. A cet égard, l'intention de l'auteur est clairement expliquée par la dernière phrase de cet article : *Raro quippe adhuc fuere, nec nisi in nepotatu, singulis testis millia nummum.* On voit qu'il dit expressément que c'est l'amphore qui se vendait neuf cent soixante sesterces.

(4) P. 225. Ces aspersions étaient de toute antiquité chez les Grecs. Voyez Homère, *Iliade*, liv. XXIII, funérailles de Patrocle; et Virgile, *Énéide*, liv. V, funérailles de Misène. Les décemvirs, par la loi des douze tables, l'an 303, ne défendirent point indistinctement toute aspersion de vin dans les funérailles, mais les aspersions de vin myrrhin. Ce sont celles-là que Cicéron, *De legibus*, lib. II, cap. 24, qualifie de somptueuses : *Ne sumptuosa respersio sit.*

(5) P. 226. Il leur était seulement permis de boire du vin de marc, ou de raisins cuits au soleil, et du vin myrrhin ou d'autres boissons douces. *Mulieres Romæ atque in Latio bibere solitas ferunt loram, passum, murrhinam, et quæ id genus sapiant, potu dulcia.* Aulu-Gelle, lib. X, cap. 23. (*Voyez* Valère-Maxime, lib. II, cap. 1; Denys d'Halicarnasse, lib. II). Élien, *var.* lib. II, cap. 38, dit que les jeunes citoyens de famille noble ne pouvaient boire de vin qu'à trente-cinq ans. Sénèque, *lettre* 95, se plaint amèrement de ce que, de son temps, l'ancienne loi était entièrement violée. Le mot *murrhina,* cité plus haut, semble désigner un vin aromatisé de myrrhe. Voici ce que dit Varron (*De vita populi romani,* lib. I) : *Antiquæ mulieres majores natu bibebant loram, aut sapam, aut de frutum, aut passum, quam murrhinam Plautum quidam appellare putant.*

(6) P. 231. Nous lisons dans Suétone que, parmi plusieurs candidats très distingués, Tibère préféra le plus inconnu, parcequ'il avait vidé à sa table une amphore de vin. Ce prince, dans sa première jeunesse, avait été connu aux armées par sa grande passion pour le vin. Les soldats le nommaient Bibérius Méro, au lieu de Tibérius Nero. Sur la fin de sa vie, on fit courir sur lui ces vers, où on lui reprochait sa cruauté et son ivrognerie :

Fastidit vinum qui jam sitit iste cruorem :
Tam bibit hunc avide quam bibit ante merum.

On rapporte, parmi les traits de voracité de l'empereur Maximin, qu'il buvait tous les jours son amphore.

LIVRE QUINZIÈME.

(1) P. 234. * L'olivier est originaire d'Asie. Les stations au delà desquelles l'olivier ne peut croître, dit M. Fée, sont, pour la France, au nord d'une ligne qui, passant par Narbonne et Montélimart, se dirige de Bagnères-de-Luchon au mont Saint-Bernard. Il se plaît le long de la Méditerranée africaine et espagnole. L'assertion de Pline d'après Théophraste est donc sans fondement.

(2) P. 235. La revue générale des chevaliers romains se faisait tous les ans le 15 juillet. Divisés par escadrons, couronnés de branches d'olivier, revêtus de la trabée, et montés sur leurs chevaux, ils partaient du temple de Mars ou de celui de l'Honneur, et se rendaient en pompe au Capitole. Denys d'Halicarnasse, liv. VI, place l'établissement de cette cérémonie l'an de Rome 258, après la bataille du lac Régille. D'autres disent qu'elle fut instituée l'an 449, par le censeur Fabius Maximus.

LIVRE SEIZIÈME.

(1) P. 244. Les vainqueurs aux jeux olympiques, déja comblés d'honneurs sur le champ de bataille, rentraient dans leur patrie avec tout l'appareil du triomphe, précédés et suivis d'un cortége nombreux, vêtus d'une robe de pourpre, quelquefois sur un char à deux ou à quatre chevaux, et par une brèche pratiquée dans le mur de la ville. Exénète rentra dans Agrigente sur un char magnifique et accompagné d'une multitude d'autres chars, parmi lesquels on en distinguait trois cents attelés de chevaux blancs. (*Voyage d'Anacharsis*, tom. III.)

(2) P. 246. En 1709, de pauvres gens firent du pain avec la farine du gland : quoique ce pain fût très désagréable au goût, il s'en fit une grande consommation dans plusieurs provinces de France. Linné dit qu'il serait très bon de rôtir les glands avant de les moudre, pour rendre le pain moins lourd.

Quelques chênes verts portent un gland doux et aussi bon à manger que les châtaignes. On en voit beaucoup d'exposés sur les marchés en Espagne. On en fait une espèce de pain en Barbarie.

(3) P. 246. Adanson, *Mémoires de l'Académie*, 1761, parle du baobab, arbre du Sénégal, le plus gros du monde. Son tronc a quelquefois vingt-quatre pieds de diamètre, et sa cime cent vingt à cent cinquante. Mais il lui faut des siècles pour arriver au terme de son accroissement. On lui a donné le nom d'adansonia.

M. de Humboldt, *Tableaux de la nature*, tom. II, parle du dragonnier d'Orotava. En juin 1799, dit-il, lorsque nous gravîmes le pic de Ténériffe, nous trouvâmes que ce végétal énorme avait quarante-cinq pieds de circonférence un peu au-dessus de la racine. G. Staunton prétend qu'à dix pieds de hauteur il a douze pieds de diamètre. En se rappelant que le dragonnier a partout une croissance très lente, on peut conclure que celui d'Orotava est extrêmement âgé. C'est sans contredit, avec le baobab, un des plus anciens habitants de notre planète. Il a été cultivé depuis les temps les plus reculés dans les îles Canaries, dans celles de Madère et de Porto-Santo, quoiqu'il vienne originairement des Indes. Sa forme est répétée à la pointe méridionale de l'Afrique, dans l'île de la Réunion, en Chine, et à la Nouvelle-Zélande. Mais on n'en voit aucun dans le nouveau continent.

Les palmiers (et en particulier le *céroxylon*) fournissent les exemples de la plus grande hauteur à laquelle parviennent les végétaux. Le palmier à cire atteint la hauteur énorme de cent soixante à cent quatre-vingts pieds. Les troncs gigantesques d'eucalyptus que M. La Billardière a mesurés dans l'île de Van-Diemen n'ont que cent cinquante pieds de haut.

L'arbre qui servit de mât au fameux vaisseau appelé le Royal Doverling, construit par les ordres de Charles Ier, roi d'Angleterre, avait quatre-vingt-dix-neuf pieds de long sur trente-cinq de diamètre.

(4) P. 248. Le temple d'Éphèse, célèbre autant par son antiquité que par sa grandeur, fut brûlé par Érostrate, l'an 356 avant J.-C. Il ne resta que les murs et quelques colonnes. On le rétablit sur les mêmes dimensions; et l'on conserva à la statue de Diane sa forme égyptienne, c'est-à-dire qu'elle ne présentait qu'une tête, des bras, des pieds, et un corps en forme de gaîne. C'est peut-être ce qui a fait croire à Mucien que cette statue n'a jamais été changée, quoique le temple ait été rebâti sept fois.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

(1) P. 253. * Notre code porte : « Quiconque aura abattu un ou plusieurs arbres qu'il savait appartenir à autrui, sera puni d'un emprisonnement qui ne sera pas au-dessous de six jours ni au-dessus de six mois, à raison de chaque arbre, sans que la totalité puisse excéder cinq ans. » Comme on le voit, nos lois sont plus sévères, et à juste titre, que celles des Romains.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

(1) P. 258. Le jugerum avait deux cent quarante pieds romains de long sur cent vingt de large, par conséquent vingt-huit mille huit cents pieds carrés romains, qui valent vingt-six mille cent vingt pieds carrés de Paris (27 ares 54 centiares).

Romulus fit un partage égal des terres de sa nouvelle ville. Il donna à chacun des habitants une portion de deux jugerum, ce qui revient à un peu plus d'un demi-hectare, quantité de terre strictement nécessaire pour procurer à un individu ses besoins. Après l'expulsion des rois, la portion agraire fut fixée à sept jugerum, à peu près deux hectares. L'an de Rome 462, Curius Dentatus, à qui, pour prix de ses grands services, le sénat offrait des terres plus étendues, répondit qu'il regardait comme un mauvais citoyen celui à qui sept jugerum ne suffisaient pas; mais dans la suite la cupidité ne connut plus de bornes, et Pline nous dira bientôt que l'étendue et l'immensité des biens-fonds perdirent l'Italie.

(2) P. 258. Il y a dans le texte latin *far torrere*. Le far est une des variétés du froment, et, suivant l'opinion du plus grand nombre, le froment rouge : c'est-à-dire celui dont l'écorce est plus dorée que celle des autres froments.

(3) P. 259. * Il ne semble pas que cette étymologie soit généralement admise : on lit en effet dans le Dictionnaire latin de Facciolati : *Pisones familia nobilissima Romæ : a pisorum satione quod pisa optime sererent, ut Ciceronis a cicere.*

(4) P. 259. Ce mariage était ainsi nommé, parceque, pendant le sacrifice, les deux époux mangeaient d'un pain fait de l'espèce de froment que les Romains appelaient *far*. Il n'était permis qu'aux patriciens, et il leur fut toujours réservé. Il exigeait la présence du grand-prêtre et du flamine de Jupiter. La cérémonie était longue, minutieuse, et pouvait durer plusieurs jours. Un coup de tonnerre, un mauvais présage, suffisaient pour tout arrêter. D'ailleurs les mariages par confarréation étaient presque indissolubles, et les enfants avaient le droit exclusif de remplir certaines places qui les affranchissaient, eux et leurs femmes, de la puissance paternelle. On sait combien les Romains étaient jaloux du pouvoir que la loi leur donnait sur leurs enfants. Par toutes ces raisons, la confarréation était déja presque tombée en désuétude du temps de Tibère. (*Voyez* Tacite, *Annal.*, liv. IV, chap. 14.)

(5) P. 260. Numa fit fabriquer une espèce de monnaie de cuivre; mais cette monnaie n'avait pas encore une forme certaine : ce n'étaient que des pièces, des lingots ou tronçons de métal, sans aucune empreinte, et d'inégale grandeur, que l'on donnait au poids. Ce fut

Servius Tullius, sixième roi de Rome, qui le premier marqua sur cette monnaie l'empreinte d'un bœuf ou d'une brebis, d'où elle prit le nom de *pecunia*. Alors les amendes ne se payèrent plus en bestiaux, mais avec du cuivre. Il fallut fixer le rapport approximatif de ces bestiaux avec le cuivre monnayé; les consuls estimèrent chaque bœuf à cent as, et chaque brebis à dix as. Les amendes les plus fortes étaient de trente bœufs, et les moindres de deux brebis. (Paucton, *Métrologie*, page 36.)

(6) P. 260. Le peuple romain était partagé en trente-cinq tribus. Trente et une étaient appelées *tribus rusticæ*, tribus rurales. Les artisans, les hommes sans propriété, les affranchis étaient confondus dans les quatre autres appelées *tribus urbanæ*, tribus urbaines.

En Suède, il y a un ordre de paysans représenté à la Chambre des Communes; ce qui a du rapport avec ce que dit Pline.

(7) * P. 261. Voir sur ce mot le Dictionnaire de Facciolati et le *Glossarium* de Ducange.

(8) P. 261. A l'époque dont il est ici question, l'as doit être pris dans sa valeur intrinsèque et matérielle. C'était une pièce de cuivre pesant une livre romaine. Les as ne se comptaient pas, on les prenait au poids. Rome n'eut point d'autre monnaie jusqu'à l'an 483. Alors on fabriqua des deniers d'argent. Le denier équivalait à dix as ou dix livres de cuivre. Quelques années après, l'as fut réduit à deux onces de poids, en conservant toujours sa valeur nominale. Voyez à la suite le livre XXXIII, Pline parle en détail du denier, de l'as et de ses réductions successives. Le modius contenait vingt livres de blé (treize livres quatre onces quatre gros ou six kilogrammes environ).

(9) P. 263. Il se nommait C. Attilius Régulus, et fut consul l'an de Rome 495. Il ne faut pas le confondre avec le célèbre M. Attilius Régulus, qui fut consul l'année suivante.

(10) P. 268. On lit dans les *Géorgiques*, liv. II.

Laudato ingentia rura,
Exiguum colito.

Ces mots de Virgile semblent s'appliquer aux vignes, dans l'intention du poëte, plutôt qu'à toute autre culture. Mais que doit-on entendre par un petit domaine? Il nous reste sur ce sujet un monument très remarquable d'un ancien, Ausone a fait de jolis vers sur sa petite métairie. Il recherche pour la décrire les mots les plus modestes, les plus diminutifs. Voici l'énumération de ce qui composait cette ferme; à l'entendre, si modique et si mince :

Agri bis centum colo jugera, vinea centum
Jugeribus colitur, prataque dimidium.
Silva supra duplum quam prata et vinea et arvum.

Telle était la possession dont l'exiguïté fit dire à Ausone :

. . . . . Parvum hærediolum, fateor, etc.

Les sept cents jugerum d'Ausone, considérés par lui comme un très petit héritage, sont bien loin des deux jugerum assignés par Romulus, et des sept jugerum accordés à chaque citoyen après l'expulsion des rois. (FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, *Notes sur Olivier de Serres.*)

(11) P. 268. Il s'agit ici de l'Afrique proprement dite, de la Zeugitanie, c'est-à-dire de la province qui comprenait Carthage, Utique et Hippone.

(12) P. 272. La polenta était une espèce de gruau, qu'il ne faut pas confondre avec notre gruau composé de farine d'orge ou d'avoine séchée au four, dont on sépare le son sans bluteau. On voit ici que la polenta se préparait tout autrement. Celle des anciens ne se faisait qu'avec de l'orge Columelle prétend que c'était la nourriture des esclaves chez les Grecs, qui l'appelaient ἄλφιτον.

(13) P. 274. Cicéron, qui avait été questeur en Sicile, énonce positivement dans son plaidoyer contre Verrès (*in Verrem orat.* 3. nº 47) que les terres n'y rapportent tout au plus que dix pour un, et c'est ce produit qu'il prend pour base de tous ses calculs. Le voyageur Scaw, qui passe pour être exact, dit la même chose, et il rapporte que la Libye ne donne que dix à douze pour un, quelquefois plus, mais jamais le centuple.

« Ces exemples de fertilité extraordinaire, qui nous sont présentés » comme particuliers à certaines régions privilégiées, cessent de pa» raître aussi merveilleux, lorsqu'on prend le parti de les soumettre » à un examen attentif. Il est bien prouvé, par des expériences ré» pétées de nos jours, qu'un seul grain de blé, planté dans des cir» constances favorables, et convenablement traité aux différentes épo» ques de sa végétation, est susceptible de produire chez nous un grand » nombre de tiges, et chaque tige une grande quantité de grains; » d'où il résulte qu'il est possible d'obtenir avec une culture soignée » quelques centaines de grains d'un grain isolé, en observant les pré» cautions convenables pour cet essai, et qu'on néglige généralement » dans une culture ordinaire. C'est probablement ce qui est arrivé » dans les endroits cités; d'où l'on a pu conclure au général de quel» ques faits particuliers, dus peut-être au hasard. Ces faits allégués » sont au moins suspects d'exagération. » (YVART, *Notes sur Olivier de Serres,* second titre.)

* Un grain de blé, semé en 1827 dans un jardin de Brest, donna, dit-on, naissance à un groupe de cent cinquante chaumes; on cite aussi des exemples de cent dix-sept, de quatre-vingt-douze, de soixante, soixante-dix chaumes, provenant d'un seul grain de blé; mais l'observation moderne ne justifie pas le fait avancé par Pline de quatre cents et trois cent soixante.

(14) * P. 275. Parmi les pains des anciens, on trouve plusieurs pré-

parations nommées aujourd'hui pâtisseries. Outre celles nommées par Pline, on lit encore dans différents auteurs :

P. *artopticius*, cuit dans une tourtière, fait avec de la fleur de farine.
P. *astrologicus*, beignets ou gâteaux de diverses espèces.
P. *athletarum* ou *coliphium*, sans levain, grossier, pétri avec du fromage mou.
P. *azymus*, sans levain. Celse le dit facile à digérer. Les modernes ne sont pas de cet avis.
P. *cacabaceus*, fait avec de l'eau bouillie dans du bronze.
P. *civilis* seu *rotundus*, distribué au peuple à la place de blé.
P. *clibanicius*, cuit dans une tourtière ou dans des moules.
P. *degesticium*, le même que le *speuticus* dont parle Pline.
P. *dispensatorius*, le même que le *civilis*.
P. *furnaceus*, cuit au four.
P. *gradilis*, distribué au peuple rangé sur des gradins.
P. *madidus*, pâte de farine et de fève, destinée à entretenir la fraîcheur du teint.
P. *militaris*, farine grossièrement moulue, cuite sous la cendre, sans levain.
P. *siligenus*, fait avec la fleur de farine du siligo.
P. *sordidus*, fait avec du son, destiné aux chiens.

(*Note extraite du Pline de M. Panckoucke et due à M. Fée.*)

(15) P. 277 L'alica était un potage ou une bouillie faite avec l'épeautre (*triticum diurnum*); ou, suivant d'autres, c'était le nom du froment qui servait à la préparer. Pline dit, liv. XXII, chap. 25, que l'alica est une invention romaine et assez récente. Il croit qu'elle n'était pas très connue au temps du grand Pompée, parceque l'école d'Asclépiade en a peu fait mention. Les Romains la regardaient comme un mets exquis.

(16) P. 285. Palladius (*De l'économie rurale*, liv. VII, tit. 2) nous donne une description plus détaillée de la machine employée par les Gaulois. *Pars Galliarum planior hoc compendio utitur ad metendum, et præter hominum labores, unius bovis opera spatium totius messis absolvit. Fit itaque vehiculum quod duabus rotis brevibus fertur : hujus quadrata superficies tabulis munitur, quæ forinsecus reclines in summo reddant spatia largiora : ab ejus fronte carpenti brevior est altitudo tabularum : ibi denticuli plurimi ac rari ad spicarum mensuram constituuntur in ordinem, ad superiorem partem recurvi. A tergo vero ejusdem vehiculi duo brevissimi temones figurantur, velut amites basternarum. Ibi bos, capite in vehiculum verso, jugo aptatur et vinculis, mansuetus sane qui non modum compulsoris excedat : hic ubi vehiculum per messes cœpit impellere, omnis spica in carpentum denticulis comprehensa cumulatur, abruptis ac relictis*

paleis : altitudinem vel humilitatem plerumque bubulco moderante, qui sequitur : et ita per paucos itus ac reditus brevi horarum spatio tota messis impletur. Hoc campestribus locis vel æqualibus utile est, et iis quibus necessaria palea non habetur.

Il est vraisemblable que les dents étaient étroites à leur extrémité, larges vers leur insertion dans le bois, et tranchantes sur les côtés. Lorsque la machine était poussée en avant, ces dents étant tenues un peu au-dessous de la hauteur des épis, on conçoit que les tiges du blé entraient dans les intervalles, que les épis étant plus gros se coupaient vers leur naissance, et que les dents étant relevées et inclinées vers le dedans de la caisse, les épis coupés, poussés par ceux qui continuaient à entrer entre les dents, glissaient naturellement dans la caisse.

(17) P. 285. C'étaient des planches hérissées de pierres ou de fer, qu'un attelage de bœufs traînait sur les épis. Pour les rendre plus pesantes, le conducteur se plaçait dessus, ou l'on y posait un poids considérable. (Varr., lib. I, cap. 52.)

(18) P. 287. On découvrit en 1707, dans la citadelle de Metz, une grande quantité de blé placé en 1528 dans un souterrain, où il s'était si bien conservé, que le pain qu'on en fit, deux siècles après son enfouissement, fut trouvé très bon. Il existe encore aujourd'hui à Ardres, département du Pas-de-Calais, un de ces souterrains pratiqués par les Romains.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

(1) P. 293. L'histoire moderne nous apprend que Charles-Quint avait plusieurs serviettes de ce lin, avec lesquelles il donnait ce même divertissement aux princes de sa cour, lorsqu'il les régalait. Il jetait au feu ces serviettes grasses et sales, et on les en retirait nettes et entières.

On montre dans la bibliothèque du Vatican un suaire de cette toile d'amiante, de neuf palmes romaines de longueur sur sept de largeur, et qu'on prétend avoir servi à cet usage. On trouva en effet un monument antique, en 1702, auprès de la porte de Rome, appelée autrefois *porta Nævia,* qui ne laisse aucun doute sur la réalité de cet usage. C'était une urne funéraire, ornée de bas-reliefs élégants, dans laquelle il y avait un crâne, des os brûlés et des cendres renfermés dans le suaire dont il est question. Ce fut Clément XI qui fit déposer ce monument précieux, et peut-être unique, dans le palais du Vatican.

On trouve l'amiante dans bien des lieux : en Chine, en Sibérie, à Esfield dans la Thuringe, à Namur, à Aberdeen en Écosse, près de

Baréges aux Pyrénées, à Pouzzoles en Italie, dans l'île de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Égypte. Il y en a dans l'île de Corse dont les filets ont jusqu'à six pouces, et même plus de longueur : ce sont les plus brillants et les plus rares : cette espèce serait la plus propre à travailler et à donner une belle toile.

* Pline donne l'amiante comme un végétal, les modernes ont reconnu que c'est une substance minérale.

(2) P. 295. Cette plante a continué de se multiplier naturellement et sans culture : le spart croît aujourd'hui au territoire de Carthagène, dans le reste de la province de Murcie, et dans celles de Grenade et de Valence.

(3) P. 296. En 1776, on établit à Paris une manufacture de spart. On y fabriquait des tapis et des nattes très fines. Valmont de Bomare dit y avoir vu, en 1782, la plante en fleur. Il ajoute que ses feuilles produisent une espèce de filasse qui sert à la fabrication d'une étoffe forte et peu coûteuse.

(4) P. 297. Ce nom, σχοῖνος, signifie également jonc, corde, mesure.

(5) P. 299. Le cardon croît naturellement en Espagne, en Italie et en Sicile.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

(1) P. 303. Les tresses placées autour de la tête comme un diadème avaient le nom de *stroppi;* on donnait celui de *tori* ou *toruli* aux nœuds dont elles étaient ornées. Dans les temps postérieurs, les tresses des couronnes furent teintes en pourpre.

(2) P. 303. Les festons et les guirlandes de fleurs et de feuillages, *serta,* στέμματα, servaient à orner les autels, les portes, les vestibules, etc. ; on les employait surtout dans les sacrifices et pour la décoration des temples. On en voit au Panthéon de Rome, où elles sont suspendues entre des candélabres. Les modernes les ont souvent imitées en bois, en métal ou en pierre.

(3) P. 304. Ces couronnes étaient tressées. On les faisait de feuilles de lierre, d'acanthe, de narcisse et de grenadier. Les Égyptiens envoyèrent au roi Agésilas une couronne de papyrus. Voyez sur l'origine et l'usage des couronnes, Athénée, liv. XV. L'Égypte devint, après le siècle d'Alexandre, le centre du raffinement des arts, nourri par le luxe asiatique. Aussi l'art de tresser les couronnes a-t-il atteint sa plus haute perfection dans ce pays, qui, selon le même auteur, produisait des fleurs pendant toute l'année. Nous trouvons dans les sacrifices des Saliens les couronnes travaillées à l'aiguille.

(4) P. 304. On les fit d'abord de l'écorce tendre du tilleul; par la suite on y employa des matières plus précieuses, lorsque les couronnes de métal devinrent plus communes. Ce furent des lames d'or et d'argent, où l'on représenta même des figures en bas-relief, *bracteæ cœlatæ*. Il paraît que ces ornements furent perfectionnés à Syracuse; du moins le mot *lemniscus*, par lequel les Syracusains désignaient les rubans attachés aux couronnes, devint un mot technique parmi les Grecs et les Romains.

(5) P. 305. De même chez les Grecs, ceux qui aspiraient aux prix n'étaient pas obligés de les disputer eux-mêmes. Dans les jeux où Alcibiade fut couronné, sept chars se présentèrent au nom de ce célèbre Athénien, et trois de ces chars obtinrent le premier, le second et le quatrième prix.

(6) P. 305. A l'exception des sacrifices et des repas qui se faisaient le soir, il n'était pas permis aux Romains, ni hommes, ni femmes, de se couronner en public. Les saturnales seules accordaient à cet égard quelque liberté. Nulle femme ne se montrait le sein paré d'un bouquet, ou la tête entourée de guirlandes de fleurs. Les animaux destinés aux sacrifices étaient seuls promenés avec des couronnes dans les rues et sur les places publiques.

(7) P. 306. La statue de Marsyas, compagnon de Bacchus, était dans la place publique, près du tribunal. Les plaideurs et les avocats qui avaient gagné leur cause étaient dans l'usage de la couronner. La fille d'Auguste ornait cette statue de couronnes, pour faire trophée de ses débauches.

(8) P. 307. On distinguait deux sortes de couronnes : *coronæ pactiles*, les couronnes tressées, faites de fleurs et de branches entières : *coronæ sutiles*, couronnes cousues, faites à l'aiguille, pour lesquelles on n'employait que des feuilles détachées de leurs calices. Pour donner un soutien aux feuilles rangées à la manière des écailles, on les attachait à des bandelettes d'écorces de tilleul, *philyra*. Horace, *Odes*, liv. I, 38, proscrivant le luxe des couronnes, dit :

Displicent nexæ philyra coronæ.

(9) P. 308. On effeuillait les couronnes dans les coupes, et on les avalait avec le vin : c'est ce qu'on appelait boire les couronnes.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

(1) P. 313. Voyez Tite-Live, liv. XXII.

(2) P. 314. On appelait *primus pilus* la première compagnie des triaires, qui étaient les plus vieux et les plus braves soldats. Ils for-

maient le premier corps de la légion, comme les grenadiers forment les premières compagnies de nos régiments.

(3) P. 314. Les tribuns étaient les commandants des légions. Il y en eut d'abord trois pour chaque légion. Mais le nombre des soldats s'étant accru, celui des tribuns fut porté jusqu'à six. Deux commandaient, chacun leur jour, pendant deux mois. Les quatre autres étaient occupés à exécuter les ordres du général.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

(1) P. 326. * Les ouvrages d'Asclépiade sont perdus. Nous ne connaissons ce médecin que par quelques fragments conservés dans les écrits des auteurs qui le citent et par quelques vers sur l'hygiène. (Voir plus bas ce que Guéroult dit sur la vie d'Asclépiade.)

(2) P. 327. * Toutes ces peintures sont perdues; malgré leur grossièreté, elles eussent été fort utiles pour l'histoire de la botanique ancienne.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

(1) P. 330. Hippocrate naquit dans l'île de Cos, la première année de la quatre-vingtième olympiade, 460 ans avant J.-C. Les médecins le regardent encore comme le premier et le plus habile de leurs législateurs. Les ouvrages qu'il a laissés attestent l'immense étendue de ses connaissances; mais peut-être prouvent-ils encore plus l'honnêteté de ses sentiments, et un caractère admirable de candeur et d'ingénuité. Supérieur à toute espèce d'amour-propre, il a voulu que ses erreurs mêmes fussent des leçons. Il mourut dans un âge fort avancé, et laissa deux fils, Thessalus et Dracon, qui se firent un nom célèbre parmi les médecins.

* Si l'on veut connaître plus complétement Hippocrate et ses écrits, on peut recourir à la traduction de ses œuvres choisies par M. Daremberg, 1 vol. in-18, Paris, 1843, et à l'édition de M. Littré.

Dioclès de Caristhe, ville de l'Eubée, a écrit sur les plantes, sur la préparation des aliments, sur les médicaments qui causent la mort. Nous n'avons de lui qu'un fragment conservé par Galien, et une lettre écrite au roi Antigonus, sur les présages des maladies, et sur les remèdes qu'on peut tirer des plantes potagères.

Praxagoras, de l'île de Cos, a fait un traité des humeurs cité par Galien.

Chrysippe, de l'île de Cnide, a fait un traité des herbes potagères. Il vivait du temps d'Alexandre et de Ptolémée Lagide. Il proscrivait la saignée et les purgatifs.

Érasistrate, de l'île de Céos, disciple de Chrysippe, fut chef d'une école célèbre. Il composa un livre de préceptes pour la santé, un traité sur l'hydropisie, un autre sur la goutte, et un sur les médicaments et les poisons. Galien a beaucoup écrit contre lui. Il se fit connaître surtout par la manière adroite dont il découvrit la maladie d'Antiochus Soter, fils de Séleucus, roi de Syrie.

Hérophile, de Chalcédoine, contemporain de Phalaris, vécut trois cents ans avant J.-C. Il se rendit célèbre par les progrès qu'il fit faire à l'anatomie. Celse nous apprend que les rois d'Égypte lui envoyaient des criminels condamnés à mort, et qu'il les disséquait vivants. Aussi Tertullien, en parlant de lui (lib. *De anima*, cap. 10), l'appelle-t-il, Hérophile le boucher : *Herophilus ille medicus, aut lanius, qui sexcentos exsecuit, ut naturam scrutaretur : qui homines odiit ut nosset.*

Asclépiade, de Prusium, ville de Bithynie, vécut 84 ans avant J.-C. Il fut l'ami de Cicéron, qui l'appelle un médecin éloquent. Pline parle souvent d'Asclépiade, mais avec fort peu d'estime. Il avait pour maxime, qu'un médecin doit guérir ses malades sûrement, promptement, agréablement. Ce qui serait le mieux, dit Celse. Mais il y a bien du danger à vouloir guérir trop vite, et n'ordonner rien que d'agréable : *Asclepiades officium esse medici dicit ut tuto, celeriter, et jucunde curet. Id votum est : sed fere periculosa esse nimia et festinatio et voluptas solet.* Lib. III, cap. 4.

Cléophante, selon Celse (lib. III, cap. 14), pour guérir la fière tierce, faisait jeter, avant l'accès, beaucoup d'eau sur la tête du malade, et lui donnait ensuite du vin.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

(1) P. 336. Ce que dit ici notre auteur peut être vrai pour la Grèce *. Mais nous voyons que pendant cet intervalle de sept cent cinquante ans, la médecine a été cultivée et honorée chez les Perses. Xénophon (*Cyrop.*, liv. I et liv. VIII) raconte que Cyrus menait toujours avec lui plusieurs habiles médecins, et qu'il avait trouvé cette coutume établie depuis longtemps parmi les généraux. Cet auteur (*De expedit. Cyri*, lib. III) nous apprend aussi que le jeune Cyrus faisait la même chose. Celse compte au nombre des célèbres méde-

* Cette assertion de Guéroult est dénuée de tout fondement. On peut voir le contraire dans les historiens de la médecine, Schultz, Ackermann, Sprengel, par exemple. On voit même dans Hippocrate des traces nombreuses d'une médecine très florissante avant lui ; et de son temps les rivalités des écoles de Cos et de Cnide étaient déja anciennes.

cins Pythagore, qui a vécu du temps de Cyrus et de ses deux successeurs, et quelques autres philosophes, comme Empédocle et Démocrite.

(2) P. 338. Hérophile est le premier qui ait traité avec exactitude de la doctrine du pouls, négligée par tous les médecins ses prédécesseurs sans en excepter Hippocrate (* qui cependant, il faut bien le reconnaître, avait étudié et apprécié les battements des vaisseaux en maintes circonstances). Le premier, Hérophile appliqua le mot ῥυθμὸς, cadence, aux variations du pouls. Cette application des notes de la musique aux mouvements du pouls est très ancienne chez les Chinois. Leur troisième empereur Hoam-Ti, qui vivait environ deux mille ans avant Hippocrate, passe chez eux pour avoir écrit plusieurs livres, qu'ils conservent encore, sur la médecine et particulièrement sur le pouls.

(3) P. 338. Ce médecin, disciple d'Asclépiade, était de Laodicée, ville de Syrie. Il vint s'établir à Rome du temps de Pompée et de César. Il rapportait les maladies à trois genres qui lui paraissaient évidents, savoir : le genre resserré, le genre relâché, et le genre mixte ou composé des deux premiers. C'est ce qu'il appelait une méthode propre à rendre la médecine facile. De là est née la secte méthodique, dont il fut le chef et l'auteur. Juvénal ne parle pas de lui favorablement.

Quot Themison ægros autumno occiderit uno.
Sat. x.

(4) P. 338. Il y a dans le texte : *Sed et illa* (mutavit) *Antonius Musa ejusdem auctoritate divi Augusti*. Le mot *ejusdem* ne peut pas se rapporter à *Augusti*, puisque dans tout ce qui précède il n'a été fait aucune mention d'Auguste. Le père Hardouin pense qu'il faut ajouter *auditor*, ce qui signifierait que Musa a été, ainsi que Thémison, disciple d'Asclépiade. C'est le sens que j'ai adopté. On a dit que cette interprétation serait difficile à concilier avec le temps où ces deux médecins ont vécu. Mais qu'on se rappelle qu'Asclépiade fut l'ami de Cicéron : on conviendra que l'élève d'Asclépiade a pu être le médecin d'Auguste et d'Horace.

Musa ne fonda point une nouvelle école; mais il s'écarta d'Asclépiade en substituant les bains froids aux bains chauds. Ce fut par ce moyen qu'il guérit Auguste d'une maladie de foie désespérée. Il reçut, entre autres récompenses, le privilége de porter l'anneau d'or, ce qui jusqu'alors n'avait été accordé qu'aux citoyens de la première distinction. Le peuple romain lui érigea une statue auprès de celle d'Esculape, et les médecins furent exemptés à jamais de tout impôt.

(5) P. 340. Il s'exprime ainsi (*ep.* 83) : « Moi, fameux baigneur » à froid, qui, aux calendes de janvier, me jetais dans l'Euripe, » et qui signalais le retour du nouvel an en m'élançant dans l'eau » vierge, etc. » (Trad. de La Grange).

(6) P. 340. Ce que Pline dit ici ne doit s'entendre que des médecins grecs ou étrangers. Denys d'Halicarnasse rapporte que, l'an 301, Rome ayant été ravagée par la peste, presque tous les esclaves et la moitié des citoyens périrent, parceque les médecins ne suffisaient pas pour le grand nombre des malades. Ce qui suppose l'existence des médecins à Rome antérieure de trois cents ans à l'époque fixée par Pline. Il est à présumer que, jusqu'à l'arrivée d'Archagatus, les Romains ne s'étaient servis que de la médecine naturelle et de la médecine empirique, telle qu'on a supposé que les premiers hommes la pratiquaient.

(7) P. 342. *Opici* était le nom des anciens habitants de la Campanie. On avait attaché à ce nom l'idée de grossièreté et d'ignorance. Il était devenu un terme de mépris, une injure.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

(1) P. 350. C'est une matière cuivreuse qui se dépose dans les mines de cuivre, d'argent et d'or, dont les anciens se servaient pour souder l'or, et qu'il ne faut pas confondre avec le borax. Pline parle de la chrysocolle au chapitre 5 : « Les ouvriers en or employaient la colle pour la soudure de l'or ; et voilà pourquoi tous ceux qui en font cet usage lui ont donné le nom de colle de l'or. » L'auteur entre dans beaucoup de détails sur la nature de la chrysocolle et sur la manière de l'employer. * Elle était aussi employée comme couleur. Dioscoride et Pline disent qu'on fait la chrysocolle avec de l'urine et l'œtugo de Chypre (carbonate de cuivre). Pour tout ce qui regarde la minéralogie, la chimie et la métallurgie dans Pline, on étudiera avec intérêt et utilité l'ouvrage de M. Hœfer : *Histoire de la chimie et de la métallurgie*, 2 vol. in-8°. Paris, 1842. Nous y renvoyons très volontiers, dans l'impossibilité où nous sommes d'entrer dans des détails sur chacun des sujets dont il est question.

(2) P. 351. C'est le cinabre naturel, minéral pesant et fragile, d'un rouge très foncé quand il est en masse : si on le met en poudre, il perd son éclat ; il acquiert une couleur de carmin, et prend le nom de vermillon. On compose aujourd'hui un cinabre artificiel en faisant fondre et en triturant ensemble du mercure et du soufre. Il est en tout semblable à celui que produit la nature, si ce n'est que le cinabre artificiel est d'un plus beau rouge.

(3) P. 351. Virgile, *Æneid.*, lib. III :

Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames !

(4) P. 353. Ce que Pline dit ici de Midas, Cicéron, d'après Platon, le rapporte de Gygès. (*De officiis*, lib. III, cap. 38.)

(5) P. 355. Cet incendie arriva l'an de Rome 672. Le Capitole fut rebâti par Sylla, qui mourut sans avoir pu en faire la dédicace. Catulus eut cet honneur l'an 683. Le temple fut une seconde fois réduit en cendres par les soldats de Vitellius, l'an 820, ou 69 de l'ère chrétienne. Vespasien le fit rebâtir sur le même plan : le seul changement que l'on crut n'être pas interdit par la religion fut de lui donner plus de hauteur. Le Capitole, à peine relevé, périt par un nouvel incendie, sous l'empire de Titus, l'an 831, Domitien le fit reconstruire avec une magnificence prodigieuse. Plutarque dit qu'il y dépensa douze mille talents, seulement pour les dorures (64,800,000 francs).

(6) P. 358. C'est ce qu'on nommait *annulus Samothracius*. Ces anneaux n'étaient que dorés du temps du poëte Lucrèce. Il nous dit qu'il les a vus attirés par l'aimant :

Exultare etiam Samothracia ferrea vidi.

(7) P. 359. Les anciens ne se servaient ni de clefs ni de serrures pour fermer leurs coffres et leurs buffets. Ils les scellaient avec le chaton de leur anneau, qui servait alors de cachet. Les clefs n'étaient employées que pour les portes des temples, des maisons ou des parties principales de l'habitation. Quelques unes même étaient d'un tel poids, qu'il fallait les porter sur l'épaule.

(8) P. 359. Ce sont des noms d'esclaves. Marcipor est composé de *Marcus* et de *puer* (l'esclave de Marcus). Dans les temps anciens, les esclaves étaient traités chez les Romains avec beaucoup d'indulgence. Ils étaient en quelque sorte les commensaux de leurs maîtres et faisaient partie de la famille.

(9) P. 367. Les Suaniens habitaient les environs du Caucase.

On lit dans le premier cahier du tome troisième de la collection des Voyages Nouveaux, publiés par Malte-Brun, que dans les huit intendances qui composent le vice-royaume du Pérou il y a soixante-neuf mines d'or, sept cent quatre-vingt-quatre mines d'argent, quatre mines de mercure, quatre mines de cuivre et douze mines de plomb; et que, dans l'année 1791, on en avait abandonné vingt-neuf d'or et cinq cent quatre-vingt-huit d'argent; enfin le produit des mines en activité a été, dans dix années, de trente-cinq mille trois cent cinquante-neuf marcs d'or, et de trois millions sept cent trente-neuf mille sept cent soixante-trois marcs d'argent. L'auteur ajoute à ces calculs une observation non moins étonnante; c'est que si les Espagnols du Pérou tiraient tout le parti possible de la richesse de leurs mines, les métaux précieux deviendraient si communs, qu'ils causeraient une révolution dans les rapports commerciaux de tous les peuples.

(10) P. 368. On lit au texte *Gallia comata*. Les Romains, qui portaient les cheveux courts, donnèrent le nom de *comata* à cette partie de la Gaule où on laissait croître les cheveux. La Gaule chevelue est celle qui fut conquise par César. Elle se divisait en trois parties. La première, au septentrion, était habitée par les Belges, la seconde par les Aquitains, et la troisième, c'est-à-dire celle du milieu, par les Celtes.

(11) P. 369. Tous les citoyens compris dans les cinq premières classes payaient une contribution personnelle. Chacun était taxé par les censeurs d'après l'évaluation de ses biens. Ces contributions, légères dans les commencements, devinrent plus considérables lorsqu'on eut établi la paye pour les soldats. Le sénat les réglaït sur les besoins de l'État. Les trésors de Persée, joints à ceux de tant de rois, que l'on porta continuellement à Rome, y firent cesser ce genre d'imposition l'an 586. Mais, pendant l'année qui suivit la mort de César, on fut obligé de la rétablir pour fournir à l'entretien des troupes. On imposa le centième sur toutes les possessions des citoyens.

(12) P. 374. *Jumentis suis soleas ex auro quoque induere*. Littéralement : « faisait mettre des bottines d'or à ses plus belles mules. » Les anciens ne connaissaient pas l'usage de ferrer les chevaux. Ils se bornaient à garnir quelquefois les pieds de ces animaux d'une espèce de bottine ou de soulier qui était attaché avec des liens autour du sabot, ou même du paturon. Ces bottines ou souliers étaient faits de genêt (*soleæ sparteæ*), de cuir (*soleæ carbatinæ*), ou garnies de fer (*ferreæ soleæ*), pour les rendre plus durables. On ne les employait que dans quelques occasions particulières, lorsque les pieds étaient faibles, délicats ou blessés, quand on faisait de longs voyages, ou qu'on avait à marcher dans des chemins pierreux qui usaient promptement la corne. Dans les fêtes et les cérémonies publiques ces bottines étaient garnies de plaques d'or et d'argent.

(13) P. 375. Le texte du P. Hardouin et de Brottier porte : *Pompeium Paulinum, Arelatensis equitis Romani filium, paternaque gente pellitum, quod* XII *pondo argenti habuisset apud exercitum, ferocissimis gentibus oppositum scimus*. Voici les raisons qui m'ont déterminé à rétablir, conformément aux éditions antérieures, *pulsum* au lieu de *pellitum*, et à supprimer la virgule après *exercitum*.

1° Il m'a semblé que *pellitum* (portant la fourrure) ne forme ici aucun sens. Les hermines et autres fourrures n'étaient pas des marques de distinction pour les Romains, chez qui la prétexte et le laticlave constataient la dignité, ainsi que dans les provinces de l'empire qui jouissaient du droit latin, telles que la Provence, dont Arles, patrie de Paulinus, était la capitale. Ce sont les Francs, les Goths et autres peuples du nord, qui, en détruisant l'empire romain, éta-

blirent les marques et les distinctions qui ont rapport à la nature de leurs pays froids, et qui nous sont restées.

2° Je supprime la virgule après *excercitum*, parceque le reste de la phrase (*oppositum ferocissimis gentibus*) me semble moins porter sur Paulinus que sur l'armée romaine dans laquelle il servait; et Pline me paraît n'avoir employé l'expression *ferocissimis gentibus* que pour faire sentir le contraste par le luxe de cet homme étalant ses richesses au milieu d'une armée qui avait en présence les nations les plus belliqueuses.

Nous voyons dans Tacite (*Ann.*, 13, § 53) que, sous l'empire de Néron, Paulinus Pompéius commandait l'armée romaine sur les frontières de la Germanie.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

(1) P. 381. * « Après l'or et l'argent, dit M. Hœfer dans l'ouvrage déja cité, p. 109 et suiv., le cuivre et les alliages de cuivre étaient travaillés depuis la plus haute antiquité. L'*æs*, le χαλκός, que l'on traduit par *airain*, était employé encore à l'époque de la guerre de Troie pour la fabrication des armes, des outils d'art, » etc. M. Hœfer cherche à déterminer quel alliage désigne positivement l'*æs* des anciens, et de l'examen des auteurs il conclut, avec une grande apparence de raison, que c'était un composé de cuivre et de zinc, une espèce de *laiton*.

(2) P. 388. Romulus, qui n'avait aucune connaissance de l'astronomie, donna aux Romains une année de dix mois, et de trois cent quatre jours. Numa voulut accorder les mouvements de la lune et du soleil : il ajouta deux mois, janvier et février, et composa l'année de douze mois et de trois cent cinquante-cinq jours; et comme la révolution du soleil excède l'année lunaire de onze jours, il fit intercaler tous les deux ans un mois de vingt-deux jours, qu'on insérait après le vingt-troisième de février. Mais ce prince ayant laissé subsister, par respect pour le nombre impair, le jour presque entier dont l'année lunaire était trop longue, cette année ne se trouvait pas conforme au cours du soleil. Pour remédier à cet inconvénient, le roi Servius Tullius ou les décemvirs ordonnèrent que tous les vingt-trois ou vingt-quatre ans le mois intercalaire serait supprimé. Cette forme d'année était trop compliquée pour les Romains, plus occupés de guerres que de sciences. Les intercalations dépendaient uniquement des pontifes. Elles furent souvent négligées ou mal faites. Le calendrier romain était dans le plus grand désordre, et, du temps de Jules César, le commencement de l'année était reculé de soixante-sept jours. Celui-ci, en sa qualité de pontife, régla l'année civile sur

le cours du soleil; il la fit de trois cent soixante-cinq jours, et de plus il ajouta un jour à la quatrième année, pour tenir compte des quatre quarts qui s'étaient accumulés. Ce jour était inséré avant le six des calendes de mars; il était compté deux fois, on disait : *bis sexto calendas*, d'où est venu le mot *bissexte*. L'année avait alors trois cent soixante-six jours, et était appelée bissextile. Cette année réformée fut appelée Julienne : elle a réglé le temps pendant quinze siècles, jusqu'à ce que le pape Grégoire XIII vint donner son nom à une seconde réformation devenue indispensable.

(3) P. 393. Phidias était d'Athènes, et florissait dans la quatre-vingt-troisième olympiade. Son grand talent était de bien représenter les dieux. Le Jupiter Olympien, son chef-d'œuvre, excita une telle admiration, qu'on le mit au nombre des sept merveilles du monde. Quintilien, parlant de cette magnifique statue, dit que la majesté de l'ouvrage égalait celle du dieu, et que sa beauté semble avoir encore ajouté à la religion des peuples : *Ejus pulchritudo adjecisse aliquid etiam receptæ religioni videtur; adeo majestas operis deum æquavit.* Quintil., lib. XII. — Les Éléens, pour honorer la mémoire de Phidias, créèrent en faveur de ses descendants une charge dont toute la fonction consistait à préserver cette statue de tout ce qui pourrait en ternir la beauté.

(4) P. 394. Lysippe était de Sicyone, et vivait du temps d'Alexandre-le-Grand, dans la cent treizième olympiade. On sait que ce prince défendit que tout autre statuaire le représentât en bronze.

Edicto vetuit ne quis se, præter Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.
(HORAT., *Epist.*, lib. II.)

(5) P. 395. Il ne s'agit pas ici de parties symétriques, de membres symétriquement posés. Ce mot signifie *proportion*. *In hominis corpore, e cubito, pede, palma, ceterisque partibus, symmetros est* (Vitr., lib. I) : « La symétrie ou proportion du corps humain est formée de l'accord du bras, du pied, de la main et de toutes les autres parties entre elles. »

C'est cette même idée que Cicéron exprime par *convenientia partium, apta compositio membrorum.*

(6) P. 395. Il voulait dire qu'il ne s'en tenait pas, comme ses prédécesseurs, à l'imitation de la nature commune, mais qu'il faisait des hommes de la forme et de la proportion la plus noble, et tels que la nature les offre dans les tailles les plus avantageuses.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

(1) P. 402. Cicéron (lib. II, *De finib.*, n. 101) rapporte qu'Épicure avait ordonné, par son testament, que ses héritiers fourniraient la somme nécessaire pour que ses disciples pussent, chaque année, célébrer sa naissance au mois gamélion (qui répondait à la fin de décembre et au commencement de janvier), et honorer sa mémoire par un repas le vingt de chaque mois. *Epicurus cavit ut hæredes sui darent quod satis esset ad diem agendum natalem suum quotannis mense gamelione : itemque omnibus mensibus vicesimo die lunæ darent ad eorum epulas, qui una secum philosophati essent.* Il paraît que les épicuriens de Rome étaient très exacts à suivre les intentions du testateur.

Le mot *icades* vient du grec εἰκάς, vingtaine ou vingtième jour.

(2) P. 405. Ces médaillons ou écussons étaient nommés *clypei*, parcequ'ils ressemblaient par la forme aux boucliers militaires.

(3) P. 406. Le savant auteur d'Anacharsis concilie ainsi ces diverses prétentions : « Il faut, dit-il, distinguer deux sortes de pein-» tures; celle qui se contentait de rehausser un dessin par des cou-» leurs employées entières et sans interruption, et celle qui, après » de longs efforts, est parvenue à rendre fidèlement la nature. Les » Égyptiens ont découvert la première. On voit en effet, dans la » Thébaïde, des couleurs très vives et anciennement appliquées sur » le pourtour des grottes qui servaient peut-être de tombeaux, sur » les plafonds des temples, sur des hiéroglyphes et sur des figures » d'hommes et d'animaux. Ces couleurs, quelquefois enrichies de » feuilles d'or, attachées par un mordant, prouvent clairement qu'en » Égypte l'art de peindre ne fut pour ainsi dire que l'art d'enlu-» miner.

» Il paraît qu'à l'époque de la guerre de Troie les Grecs n'étaient » guère plus avancés; mais, vers la première olympiade, les artistes » de Sicyone et de Corinthe, qui avaient déja montré dans leurs des-» sins plus d'intelligence, se signalèrent par des essais dont on a » conservé le souvenir, et qui étonnèrent par leur nouveauté. Pen-» dant que Dédale de Sicyone détachait les pieds et les mains des » statues, Cléophante de Corinthe coloriait les traits du visage.

» Vers le temps de la bataille de Marathon, la peinture et la » sculpture sortirent de leur longue enfance, et des progrès rapides » les ont amenées au point de grandeur où nous les voyons aujour-» d'hui. » (BARTHÉLEMY, *Voyage d'Anacharsis*, t. III.)

(4) P. 407. Jouvenet, âgé de plus de soixante ans, fut attaqué d'une paralysie sur le côté droit, qui l'empêchait absolument de travailler à son art. Il essaya un jour de se servir de la main gauche pour

corriger un ouvrage de son neveu, et s'aperçut qu'il peignait presque aussi bien qu'à son ordinaire. Il a produit depuis plusieurs excellents ouvrages, entre autres son tableau du *Magnificat*. On dit que Holbein et Nicolas Mignard peignaient de la main gauche.

(5) P. 413. Dans la séance publique de l'Institut, 1er juillet 1808 (classe d'histoire et de littérature ancienne), M. Quatremère de Quincy lut un mémoire sur le défi d'Apelle et de Protogène. Il y montrait que ces lignes, *lineæ*, tracées d'un seul coup par les peintres de Rhodes et de Cos étaient de véritables dessins, de véritables contours de figures, et que le mérite de la finesse de leur trait tenait à ce qu'ils l'avaient conduit, non avec le crayon, mais avec le pinceau. De ce fait, il tira des réflexions très judicieuses relativement à l'influence que doit avoir, sur la manière des différentes écoles de peinture, la nature du premier instrument qu'elles mettent entre les mains de leurs élèves, et il en conclut que la pureté, la fermeté, la finesse de dessin que l'on remarque dans tous les ouvrages de l'antiquité, et jusque sur les vases étrusques, étaient dues à l'habitude des anciens artistes de dessiner toujours au pinceau.

(6) P. 417. Ialyse était un chasseur célèbre, fils ou petit-fils du Soleil, et fondateur de la ville de son nom dans l'île de Rhodes. Protogène mit sept ans à faire ce tableau, si l'on en croit Élien (*Hist. var.*, lib. XII, cap. 41). Cet ouvrage périt à Rome dans un incendie.

(7) P. 426. Les anciens, connaissant à peine l'art d'apprêter et de faire cuire le verre, étaient obligés de se servir de poterie pour tous les vases ou ustensiles que l'on fabrique aujourd'hui en verre et en cristal. La grande consommation qu'on en faisait dut amener bientôt le perfectionnement de la plastique, et, en effet, ils portèrent si loin cet art, que les vases les plus communs sont encore pour nous un sujet d'étonnement et d'admiration. Les Grecs surtout savaient donner à leur poterie une finesse, une légèreté, une solidité qui la faisaient rechercher de toutes les nations. Les vases de Samos, à la beauté de la matière joignaient la grace et l'élégance des formes. On y attachait presque autant de prix que nous en attachons aujourd'hui aux autres vases grecs que l'on appelle communément étrusques.

(8) P. 429. Parmi plusieurs procédés que M. Cointereaux a publiés, tantôt sur la bâtisse en pisé, tantôt sur de nouvelles toitures à la fois légères et solides, tantôt enfin sur de nouvelles constructions économiques pour les cheminées, on doit distinguer ses moyens de fabriquer des pierres factices en amalgamant ensemble des terres et des matières calcaires, susceptibles de prendre, avec des formes déterminées, une adhérence telle, qu'il en résulte une composition véritablement dure et propre à entrer dans des solides de maçonnerie. C'est en soumettant ses matières préparées à l'action d'un pressoir qu'il leur fait contracter la solidité requise. Par ce moyen, les frais

de maçonnerie présentent une économie de soixante-quinze pour cent. Mais quelle économie d'un plus grand intérêt résulterait de cette découverte, si elle venait à remplacer en partie les briques, la chaux, etc., dont la confection dévore tant de bois à brûler!

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

(1) P. 431. * Pour corriger les méprises chronologiques assez nombreuses, et que nous ne pouvons relever en détail, où Pline est tombé à propos des sculpteurs, il sera bon de recourir à l'*Essai sur le classement chronologique des sculpteurs grecs*, par M. E. David; essai qui a été inséré à la fin du neuvième volume du Pline de Lemaire.

(2) P. 438. Le mot *antecedens* qui se trouve au texte marque une priorité de temps, et non une supériorité de mérite. L'auteur l'a employé fréquemment dans ce sens :

Lib. x, cap. 33 : *Invenitur alia (glottis) antecedente anno relicta.*

Lib. XIII, cap. 11 : *Cedrus frugifera non floret, et in ea antecedentem fructum occupat novus.*

Lib. XIV, cap. 28 : *Tiberio Claudio principe, institutum ut jejuni biberent, potusque vini antecederet cibos.*

Lib. XXIII, cap. 27 : *Acetum rumpit saxa quæ non ruperit ignis antecedens.*

Lib. XXXVI, cap. 10 : *Vicit antecedentes ductus aquarum novum impendium operis inchoati a Caio Cæsare, et peracti a Claudio.*

Voyez encore, lib. XIII, cap. 27; lib. XVIII, cap. 25; lib. XXV, cap. 23; lib. XXX, cap. 1 : dans toutes les phrases, citées ou indiquées, le mot *antecedens* ne présente absolument qu'une seule idée, c'est celle de la priorité du temps.

Falconet, qui, dans ses œuvres diverses concernant les arts, a employé deux volumes à décrier Pline, qu'il haïssait comme s'il eût encore été vivant, s'exprime ainsi dans une de ses notes, tome II : « La Vénus de Praxitèle était, il n'y a qu'un moment, la plus belle » qui fût au monde, et voici pourtant qu'une autre lui est supérieure » en beauté. Contradiction des plus frappantes, et qu'aucun inter- » prète que je sache n'a fait disparaître, parcequ'en effet le passage, » comme il me semble prouvé par Pline lui-même, ne peut recevoir » une autre interprétation. »

Il est aisé de voir qu'en expliquant ce passage par d'autres phrases où le même mot est nécessairement employé dans le même sens, on donne une interprétation simple, naturelle, et qui n'implique pas contradiction. Au surplus, jusqu'à Brottier la phrase n'avait pas été

entendue. Il est le premier qui en ait bien saisi et bien déterminé le sens.

Scopas florissait dans la quatre-vingt-septième olympiade, et Praxitèle dans la cent quatrième.

(3) P. 439. Par ce pourtour, Pline entendait sans doute la base du monument qui devait former un soubassement pareil à ceux qu'on voit encore à des tombeaux antiques. Ce pourtour se trouvant trop considérable pour être celui d'un carré long dont les grands côtés n'avaient que soixante-trois pieds, il suit nécessairement qu'il y avait un autre plan dont le pourtour était de quatre cent onze pieds. Ce plan plus étendu était un massif qui servait à porter celui dont Pline donne la forme et les mesures plus en détail.

Le comte de Caylus est parvenu à trouver, par la disposition des colonnes, la mesure des deux petits côtés. « Ils devaient avoir trente- » six pieds chacun. Le pourtour du carré était de cent quatre-vingt- » dix-huit pieds. Le grand côté du soubassement était de cent seize » pieds trois pouces; le petit côté, de quatre-vingt-neuf pieds trois » pouces : ce qui donne pour le contour entier quatre cent onze » pieds. » (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, tome XXVI, page 324.)

(4) P. 439. Ce mot purement grec signifie aile. On lui donnait souvent une plus grande étendue. Perrault, dans une note de son Vitruve, remarque que dans les temples cette aile ou ce ptéron se prend en général pour tout ce qui renferme les côtés de l'édifice, soit un mur, soit des colonnes : définition d'autant plus juste qu'un mur, ou des colonnes arrangées de cette manière autour d'un édifice, en excèdent le nu ou le massif, et qu'ainsi détachées et isolées, elles forment autour comme des ailes indépendantes du corps du bâtiment. Il faut donc entendre ici ptéron, de l'ordre des colonnes qui régnait autour du mausolée. (*Ibidem.*)

(5) P. 440. Si Pline, dans la description de ce monument, emploie des mesures grecques, les quatre cent onze pieds de pourtour se réduiront à trois cent quatre-vingt-huit de nos pieds, et deux pouces en sus; les cent quarante pieds d'élévation, à cent trente-deux de nos pieds, plus deux pouces huit lignes. Si ce sont des mesures romaines, on aura trois cent soixante-treize pieds huit pouces de pourtour, et cent vingt-six pieds onze pouces huit lignes pour l'élévation totale.

(6) P. 440. Nous avons vu aussi dans des temps modernes d'habiles artistes associer leurs talents pour la perfection d'un même ouvrage; entre autres exemples il suffira de citer les deux frères de Marsi, qui ont fait de concert le groupe de Latone, au parc de Versailles, et le groupe des chevaux du Soleil, aux bains d'Apollon, dans le même parc.

(7) P. 443. Voici les vers de Catulle :

Quis hoc potest videre? quis potest pati,
Nisi impudicus, et vorax, et aleo,
Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat unctum, et ultima Britannia?

Carm. 30, *in Cæsarem.*

Cicéron fait mention des richesses de Mamurra, dans ses Lettres à Atticus (lib. VII, ep. 7).

(8) P. 444. « M. Goguet pense que les obélisques des Égyptiens » furent des gnomons. Cet instrument dut être le premier inventé : » les édifices, les arbres en avaient donné l'idée, et l'art bientôt y » ajouta une forme plus commode avec une plus grande élévation. » De là ces masses de pierres si élevées, taillées en aiguille, que » l'on nomme obélisques. En effet, le choix de cette espèce de mo- » nument ne paraît point fait au hasard : on a pu donner aux pyra- » mides la forme qu'elles ont, comme la plus propre à résister aux » intempéries des saisons, et à prévenir l'éboulement de la masse; » mais la forme allongée des obélisques, leur base étroite relativement » à leur hauteur excessive donnent beaucoup de poids à la conjec- » ture de M. Goguet. » (BAILLY, *Hist. de l'astron. ancienne.*)

(9) P. 449. Les pyramides ne sont pas fondées dans des plaines, mais sur le roc, au pied des hautes montagnes qui accompagnent le Nil dans son cours, et qui séparent l'Égypte et la Libye. L'extérieur est pour la plus grande partie construit de pierres carrées, taillées dans le roc : l'on voit encore aujourd'hui les grottes d'où on les a tirées. Les diverses assises extérieures ne sont jointes que par le propre poids des pierres, sans chaux, sans plomb, sans aucun métal.

Les deux pyramides les plus septentrionales sont les plus grandes, et ont cinq cents pieds de hauteur perpendiculaire. Quatre surtout méritent l'attention des curieux : les autres, au nombre de sept à huit, ne sont rien en comparaison des premières. Celles-ci sont sur une seule ligne diagonale, et distantes l'une de l'autre d'environ quatre cents pas.

« Les pyramides, ces monuments de la puissance et de la vanité » des rois d'Égypte, sont aussi un des monuments de leur astro- » nomie. La plus grande a ses quatre faces exactement dirigées vers » les quatre parties du monde. Or, comme cette direction ne peut » être l'ouvrage du hasard, il s'ensuit que dans les temps où les » pyramides ont été construites, les Égyptiens savaient tracer une » méridienne. Ces grandes masses semblent n'avoir été élevées, n'a- » voir résisté aux outrages du temps que pour déposer de leur savoir » astronomique. » BAILLY, *Hist. de l'astronomie ancienne.*

(10) P. 449. « On ne trouve des pyramides que depuis Giseh » jusqu'au Fayoum, sur les limites du désert occidental. A Sacca- » rah on en voit une commencée très solidement, mais qu'on paraît

» avoir été contraint d'abandonner avant qu'elle eût été achevée. Ces » dernières, en s'avançant vers le midi, ne paraissent en quelque » sorte qu'ébauchées. Tout est concentré autour de Memphis, autrefois capitale de la Basse-Égypte. On trouve des obélisques sur tous » les points de l'Égypte, depuis les cataractes jusqu'à la mer. »

M. Regnier.

(11) P. 450. Environ trois cents pas à l'orient de la seconde pyramide est située la statue du sphinx, formée d'une seule pièce de pierre, qui fait partie du rocher même sur lequel les pyramides sont placées. Le corps est presque entièrement enseveli sous le sable. On n'aperçoit que la partie supérieure du dos, qui a plus de cent pieds de long. La tête s'élève à la hauteur de vingt-sept pieds. Les Arabes, qui ont de l'horreur pour toutes les représentations d'hommes ou d'animaux, en ont défiguré le visage à coups de flèches et de lances. Savary (*Lettres sur l'Égypte*) observe que ces sphinx, composés du corps d'une vierge enté sur celui d'un lion, étaient un hiéroglyphe qui apprenait au peuple le temps où devait arriver l'événement le plus important de l'année : c'est sous le signe du lion et de la vierge que le Nil croît et féconde l'Égypte. Des sphinx sont placés dans ce pays devant tous les monuments remarquables.

(12) P. 455. Nome était un terme usité chez les Égyptiens pour indiquer chacune des villes de leur pays, le territoire et les bourgs qui en dépendaient.

(13) P. 460. Le Panthéon, aujourd'hui Sainte-Marie-de-la-Rotonde, fut consacré par Agrippa, favori d'Auguste, à tous les dieux de l'Olympe. C'est le seul temple antique à Rome qui soit conservé tout entier, le seul où l'on puisse remarquer dans son ensemble la beauté de l'architecture des anciens et le caractère particulier de leur culte.

(14) P. 463. Ce palais fut appelé *domus aurea*, palais d'or, parceque l'or y brillait de toutes parts au milieu de compartiments de nacre de perle, enrichie de pierreries. La richesse des ornements n'était pas le principal objet de l'admiration. Le luxe avait rendu commun dans Rome tout ce qui aurait pu étonner en d'autres temps. La merveille du palais d'or était son étendue immense : il occupait tout l'espace où sont maintenant les églises de Sainte-Francisque, de Saint-François-de-Paule, de Saint-Pierre-ès-liens, le Colysée, les ruines des Thermesde Titus, Sainte-Marie-Majeure, et cette foule de jardins répandus sur le mont Esquilin. Il renfermait dans son enceinte des terres labourables, des vignobles, des prairies, des étangs, des forêts remplies de bêtes fauves, des campagnes à perte de vue. Un poëte fit à cette occasion une épigramme, que Suétone nous a conservée :

Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites :
Si non et Veios occupat ista domus.

(15) P. 467. Le comte de Caylus (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, vol. XXIII) a essayé de trouver les moyens par lesquels on a pu changer les deux théâtres en un seul amphithéâtre, en réunissant parfaitement les deux moitiés. Mais il n'a pu résoudre le problème qu'en s'écartant du texte de notre auteur; car, dans la solution qu'il propose, les deux théâtres ne se touchent ni avant ni après leur déplacement. Il finit par assurer, d'une manière positive, que la solution de ce problème, d'après les expressions de Pline, c'est-à-dire que faire tourner deux théâtres adossés l'un contre l'autre, et en former un amphithéâtre non interrompu, est physiquement impossible.

M. Winbrenner, architecte de Carlsruhe, a donné, il y a quelques années, une solution plus heureuse, qui, en prouvant la possibilité de l'exécution, sauve en même temps la vérité de la description donnée par Pline.

Toutes les conditions sont remplies et toutes les difficultés vaincues : les deux théâtres sont mobiles sur leurs gonds, ils sont adossés l'un à l'autre; lorsqu'on les tourne, ils se réunissent, et forment un amphithéâtre complet, et tout cela s'exécute de la manière la plus simple et la plus naturelle. Je regrette de ne pouvoir joindre ici les plans et les dessins de l'auteur; je ne puis qu'indiquer une dissertation intéressante, insérée dans le *Magasin encyclopédique* (fructidor, an VIII — 1800) : elle est de M. Winckler, employé au cabinet des antiques de la bibliothèque impériale.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

(1) P. 472. Pline a déja dit (lib. XXXIII) : *De Prometheo omnia fabulosa arbitror, quanquam illi quoque ferreum annulum dedit antiquitas, vinculumque : id, non gestamen intelligi voluit.*

(2) P. 473. Polycrate régnait à Samos environ 500 ans avant J.-C. Ce prince, si constamment heureux, périt misérablement. Le satrape d'une province voisine de ses états parvint à l'attirer dans son gouvernement, et après l'avoir fait expirer dans des tourments horribles, ordonna d'attacher son corps à une croix élevée sur le mont Mycale, en face de Samos.

Hérodote (liv. III), Pausanias et Denys d'Halicarnasse disent que la pierre de Polycrate était une émeraude, et qu'il s'en servait pour sceller. Il est probable que les Romains ne possédaient pas le véritable anneau de ce prince.

(3) P. 478. Ces vases prirent leur nom de l'usage qu'en faisaient les riches voluptueux pour boire des vins parfumés de myrrhe. Paw

(*Recherches sur les Égyptiens et les Chinois*) et Mariette (*Traité des pierres gravées*, t. I) ont cru que c'était une composition semblable à notre porcelaine. Pline en parle toujours comme d'une pierre qui se forme dans la terre. M. Hager (*Descriptions des médailles chinoises*) pènse que ces vases étaient faits d'une pierre particulière à la Chine, qu'on trouve dans des torrents et dans des cavernes, et qui exige un long et pénible travail pour être creusée et façonnée. C'est peut-être une agate, dit-il, et l'on pourrait s'en assurer si le sceptre dont l'empereur Kienlong a fait présent au roi d'Angleterre est, comme on le prétend, de la même matière que les anciens vases murrhins. On en voit de très grands à la Chine, et ils y sont extrêmement précieux.

(4) P. 481. « En 1719, on découvrit en Suisse, dans le canton » de Berne, des pièces de cristal de roche, pures et sans défauts ; les » unes pesaient cinq cents livres, et d'autres huit cents : elles furent » estimées à plus de trente mille écus. On en a aussi tiré dans l'île » de Madagascar des morceaux de six pieds de long et de quatre » de large sur autant d'épaisseur. La mine de Fiscbach, au Valais, » fournit aujourd'hui les masses les plus grosses et les plus parfaites » de cristal de roche : on vient d'y en découvrir une magnifique » pièce ; c'est une quille ou canon qu'on dit être du poids de douze » quintaux, il a sept pieds de contour et deux pieds et demi de » hauteur. » VALMONT DE BOMARE.

(5) P. 486. * Ici se termine, dans toutes les éditions vulgaires, d'une manière brusque et évidemment incomplète, le texte de Pline. Louis de Jan a découvert la fin de l'*Histoire naturelle* dans un manuscrit sur parchemin, qui se trouve à Bamberg. Ce manuscrit, qui est du dixième siècle, ne renferme que les six derniers livres en cent soixante-cinq feuillets. Louis de Jan a inséré ce fragment dans ses *Lectiones Plinianæ* (Schweinfurt, 1834), et Sillig l'a admis dans l'édition critique qu'il a achevée en 1836, édition dont le texte est constitué sur la collation de nombreux et importants manuscrits. On donne ici entre crochets le texte et la traduction de ce morceau.

FIN DES NOTES.

TABLE SOMMAIRE

DES MORCEAUX EXTRAITS DE PLINE.

LIVRE DEUXIÈME.

DE DIEU.

LIVRE SEPTIÈME.

DE L'HOMME.

LIVRE HUITIÈME.

DES ANIMAUX TERRESTRES.

LIVRE NEUVIÈME.

DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

LIVRE DIXIÈME.

DES OISEAUX.

LIVRE ONZIÈME.

DES INSECTES.

LIVRE DOUZIÈME.

DES ARBRES.

LIVRE TREIZIÈME.

ESSENCES, ARBRES ÉTRANGERS.

LIVRE QUATORZIÈME.

DES VIGNES.

LIVRE QUINZIÈME.

DE L'OLIVIER, DU FIGUIER, DU MYRTE ET DU LAURIER.

LIVRE SEIZIÈME.

ARBRES FORESTIERS.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

DE L'AGRICULTURE.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

DU LIN, DU SPART, DU JARDINAGE.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

FLEURS, COURONNES DE FLEURS.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

VERTU DES HERBES ET DES FRUITS.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

DES ARBRES CULTIVÉS.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

DES ARBRES SAUVAGES.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

DES HERBES QUI CROISSENT SPONTANÉMENT.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

HIPPOCRATE ET SES SUCCESSEURS.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

DE LA MÉDECINE.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

DES MÉTAUX.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

LE CUIVRE.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

DE LA PEINTURE.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

DES PIERRES.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

DES PIERRERIES.

FIN DE LA TABLE.



LIBRARY OF CONGRESS
0 003 090 201 4